ANNALES PARLEMENTAIRES
DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1927-1928.

SÉNAT

SÉANCES DU 8 NOVEMBRE 1927 AU 31 OCTOBRE 1928.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Léopold de Belgique.
Est proclamé sénateur et prête serment, p. 7.
Prononce une allocution à cette occasion, p. 8.

Abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. — V. Chemins de fer : Jonction Nord-Midi.

Abandon de famille. — V. Code pénal.

Accidents de mines. — V. Industrie, commerce et travail : Mines.

Accidents du travail (accord avec la France). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Accidents du travail survenus aux gens de mer. — V. Marine.

Accord forfaitaire conclu avec l'Allemagne. — V. Affaires étrangères : Finances.

Accord commercial avec la France. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Actes (aliénations, échanges, location) conclus par les communes. — V. Communes : Loi communale.

Actes notariés (Assistance des juges de paix aux). — V. Organisation judiciaire : Justices de paix.

Actions de la Société nationale des Chemins de fer belges (Dispositions relatives à l'émission d'). — V. Finances : Budget des voies et moyens.

Adjoints des commissaires de police. — V. Communes : Personnel : secrétaires communaux; commissaires de police, etc.

Adjudications, contrats et marchés. — V. Finances.

Adultère. — V. Code civil : Divorce.

Aérodromes militaires. — V. Armée : Aéronautique.

Aéronautique. — V. Armée.

Affaires étrangères.

ACCIDENTS DU TRAVAIL (CONVENTION RELATIVE AUX). — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

Affaires étrangères (*suite*)

AGRICULTURE.

Travail des enfants. — Projet de loi portant approbation du projet de convention concernant l'âge d'admission des enfants au travail dans l'agriculture, adopté par la Conférence internationale du Travail (3e *session, Genève* 1921). V. les nos 252 et 319 de la Chambre des représentants (session 1926-1927).

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte Adrien Vilain XIIII, n° 104.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants.
Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 687.
L'article unique est adopté sans observation, p. 700.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ALLEMAGNE (CRÉANCES BELGES ET ALLEMANDES). — Voir la sous-rubrique : Finances.

CONSULATS.

Convention avec l'Esthonie. — Projet de loi portant approbation de la Convention consulaire, conclue le 8 février 1927, *entre la Belgique et l'Esthonie.* — V. les nos 251 et 288 de la Chambre des représentants (session 1926-1927).

Doc. — Rapport fait par M. Volckaert, n° 103.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants.
Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 687.
L'article unique est adopté sans observation, p. 700 (3 avril 1928).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

DOUANES FRANCO-BELGES.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et la France en vue de régler le service des douanes sur les lignes ferrées franco-belges, en ce qui concerne la circulation des trains visités pendant le trajet. V. les nos 307 et 313 de la Chambre (session 1927-1828).

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 205.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1182. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.
Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 1303 (31 octobre 1928). — M. Leyniers fait remarquer l'urgence du projet, et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1327.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et une abstention, p. 1328 (31 octobre 1928). — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 1328. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères (*suite*)

DROIT INTERNATIONAL.

Traité avec l'Espagne. — Projet de loi approuvant le traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage, signé à Bruxelles, le 19 juillet 1927, entre la Belgique et l'Espagne. V. les nos 64 et 85 de la Chambre des représentants (session 1926-1927).

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 105.

Ann. — L'article unique est adopté sans observation, p. 700.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité avec le Portugal. — Projet de loi approuvant le traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage, signé à à Bruxelles, le 9 juillet 1927, entre la Belgique et le Portugal. V. les nos 326 (session 1926-1927) et 43 (session 1927-1928) de la Chambre des représentants.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 35.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1927.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 213 (22 décembre 1927.) — M. Leyniers fait remarquer l'urgence de ce projet de loi et demande à pouvoir donner lecture de son rapport au cours de la séance du lendemain matin, afin que cet objet puisse être voté l'après-midi, p. 213. — Adhésion du Sénat.

M. Leyniers donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 242 (23 décembre 1927).

L'article unique est adopté sans observation, p. 242.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 109 membres présents, p. 251 (23 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Tribunaux arbitraux mixtes. — Projet de loi relatif à l'exécution, sur territoire belge, des décisions des tribunaux arbitraux mixtes, institués par les traités de paix entre la Belgique et les Etats ex-ennemis. (V. le n° 193 du Sénat (session 1926-1927).

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 24.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 196 (20 décembre 1927).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 201, 202.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 203 (21 décembre 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DROIT MARITIME.

Projet de loi approuvant la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer, la convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives aux privilèges et hypothèques maritimes, la convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissement, ainsi que la Convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant les immunités des navires d'Etat, signées à Bruxelles les 25 août 1924 et 10 avril 1926. — Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives aux privilèges et hypothèques maritimes. — Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer. — Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale relative à l'unification de certaines règles en matière de connaissement. — Projet de loi ayant pour objet de mettre la législation belge en concordance avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant les immunités des navires d'Etat.

Doc. — Rapport fait par M. Dens, n° 175.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 833 (15 mai 1928). — Les projets sont renvoyés aux commissions réunies des affaires étrangères et des chemins de fer, p. 833. — La commission de la justice est adjointe aux commissions réunies des affaires étrangères et des chemins de fer, p. 879, 880.

Affaires étrangères : DROIT MARITIME. *Projet de loi approuvant la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer, etc.* (*suite*)

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mardi 16 octobre, M. le président rappelle ces projets de loi, fait remarquer qu'ils présentent un certain caractère d'urgence et propose, le rapport ayant été déposé en juillet, d'en fixer l'examen en tête de l'ordre du jour du mardi 23 octobre, p. 1199. — Adhésion du Sénat.

A la fin de la séance du mercredi, 17 octobre, M. le président donne lecture au Sénat d'une lettre de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a. (qui prie l'assemblée de remettre la discussion de ce projet à une séance ultérieure, afin de ne pas interrompre le débat militaire), p. 1225. — Assentiment du Sénat.

A la proposition de M. le président, le Sénat décide de ne procéder qu'à une seule discussion générale sur ces cinq projets, p. 1317.

Discussion générale : Sont entendus : MM. Dens, rapp. (qui donne une brève explication au sujet de l'article 6 du projet relatif au connaissement), et Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a. (qui se déclare d'accord avec M. Dens, rapp., au sujet des remarques qu'il vient de faire), p. 1317.

Projet de loi approuvant la convention pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer, la convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives aux privilèges et hypothèques maritimes, la convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissement ainsi que la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant les immunités des navires d'Etat, signées à Bruxelles les 25 août 1924 et 10 avril 1926.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1318.

Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives aux privilèges et hypothèques maritimes :

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1318 à 1320.

Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer :

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1320 à 1322.

Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale relative à l'unification de certaines règles en matière de connaissement :

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1323 à 1326.

Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant les immunités de navires d'Etat :

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1326, 1327.

Selon la décision prise antérieurement par le Sénat, l'ensemble des cinq projets de loi est adopté par 124 voix et une abstention, p. 1328 (31 octobre 1928). — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 1328. — Les projets sont soumis à la sanction royale.

Responsabilité des propriétaires de navires de mer. — Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires en mer.

V. les nos 333 (session 1926-1927) et 112 (session 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 121.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentant, p. 833 (15 mai 1928). — Le projet est renvoyé aux commissions réunies des affaires étrangères et des chemins de fer, p. 833.

V. pour la discussion et le vote, sous la même rubrique : Droit maritime, la discussion des cinq projets réunis relatifs aux conventions maritimes.

ESPAGNE (TRAITÉ DE CONCILIATION AVEC L'). — V. la sous-rubrique : Droit international.

ESTHONIE. — V. plus haut : Consulats.

Affaires étrangères (*suite*)

FINANCES.

Créances soumises à la procédure de compensation. — Accord avec l'Allemagne. — Projet de loi approuvant l'accord forfaitaire conclu entre la Belgique et l'Allemagne sur le règlement des petites créances soumises à la procédure de compensation. V. les n°s 63 et 75 de la Chambre (session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Volckaert, n° 71.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants.
Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 359 (7 février 1928).

Ann. — Dépôt, par M. Volckaert, du rapport sur ce projet de loi, p. 444 (21 février 1928). — M. Volckaert fait remarquer l'urgence de ce projet, l'accord devant être ratifié avant le 29 février 1928, et prie le Sénat de l'autoriser à donner lecture de son rapport afin que le vote puisse avoir lieu immédiatement, p. 444. — Adhésion du Sénat.
M. Volckaert donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 444.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 444.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 93 membres présents, p. 444 (21 février 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FRANCE.

a) *Accord commercial.* — b) *Convention relative aux accidents du travail.* — c) *Travailleurs frontaliers et saisonniers.* — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL.

Accidents du travail. — Projet de loi approuvant la convention additionnelle à la convention du 21 février 1906 *relative à la réparation des dommages résultant des accidents du travail, signée à Paris le 21 mai* 1927, *entre la Belgique et la France.* V. les n°s 69 et 84 de la Chambre des représentants (session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 106.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1928.
Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 687.
L'article unique est adopté sans observation, p. 700.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Accord commercial avec la France. — Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu à Paris le 23 février 1928, *entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la France.* — V. les n°s 124 et 158 de la Chambre des représentants (session 1927-1028).

Doc. — Rapport fait par M. Huisman-Vanden Nest, n° 102. — Annexe I : Tableau comparatif des droits. — Annexe II : Tableau comparatif des droits sur les produits agricoles. — Annexe III : Explications complémentaires au sujet de quelques points particuliers de l'accord. — Annexe IV : Réponse de M. le ministre des affaires étrangères aux arguments contenus dans les requêtes adressées au parlement par l'Association cotonnière de Belgique et l'Association belge de Tissage, n° 102. — Tableau comparatif des droits sur les produits agricoles. Annexe au n° 102. — Tableau des échanges entre la Belgique et la France. Annexe au n° 102.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour à la fin de la séance du mercredi 7 mars, M. Arm. Huysmans fait remarquer que le Sénat va être prochainement appelé à se prononcer sur ce projet de loi, que cette question intéresse quatre commissions, et propose, en conséquence, de former une commission spéciale, constituée avec des délégués de ces quatre commissions, p. 562. — M. Lekeu estime que cette proposition pourrait utilement être renvoyée à la commission du travail parlementaire, p. 562. — M. le président fait remarquer qu'il est difficile de constituer une commission spéciale pour l'examen d'un projet dont le Sénat n'est pas encore officiellement saisi, p. 562.
M. le président annonce que, ensuite de la réunion de la commission du travail parlementaire, le bureau propose à l'assemblée, en vue de l'examen de ce projet, que l'on constitue une commission spéciale qui serait composée de six délégués de chacune des commissions permanentes des affaires étrangères, des finances, des travaux publics et des affaires économique, de l'agriculture et de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, déclare que, si le Sénat admettait cette proposition, ces commissions se réuniraient dès le lendemain afin de désigner leurs délégués, p. 570. — Cette proposition est admise, p. 570.
M. le président indique la composition de la commission spéciale chargée d'examiner ce projet de loi, p. 604.
Observations au sujet de la fixation de la discussion : MM. Digneffe, le vicomte Berryer, Volckaert, Segers, le vice-président Lafontaine, p. 650.

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL. *Accord commercial avec la France* (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Calonne (qui déclare que l'accord franco-belge étant une question libre pour le parti socialiste, son vote sera négatif, et justifie ce vote, estimant cet accord désastreux pour le commerce, l'industrie et les ouvriers belges); Huisman-Van den Nest (qui déclare ne pas partager l'avis de M. Calonne, rend un hommage public aux négociateurs, qui ont obtenu le maximum de ce que l'on pouvait espérer, estime que, en général, on ne se rend pas compte des difficultés de pareilles négociations; estime encore que la convention apportera à la Belgique des avantages appréciables et indique les réserves sous lesquelles il conclut à l'approbation de l'accord); Van de Wiele (qui développe certaines considérations en ce qui concerne l'industrie textile, et conclut, d'accord avec la Chambre de commerce de Renaix, en demandant au ministre que le rajustement des droits belges équilibre approximativement les droits français et coïncide avec l'application de l'accord; que les articles importés sous le bénéfice des droits *ad valorem* soient soumis à un contrôle qui empêchera d'éluder les droits de douane; que le gouvernement, après un an de pratique, si une amélioration sérieuse ne s'est pas produite dans les échanges textiles des deux pays, examine s'il convient de modifier l'accord ou d'y mettre fin; déclare, pour le surplus, que, confiant dans les promesses de M. Hymans, ministre des affaires étrangères, il votera la convention); le chevalier Behaghel de Bueren (qui déclare être complètement d'accord avec les observations présentées par M. Van de Wiele et se contente de justifier, en quelques mots, son vote affirmatif); Mullie (qui développe les motifs pour lesquels c'est avec une résignation très grande que le groupe agricole émettra un vote affirmatif, tout en espérant que le gouvernement prendra des mesures en faveur de l'agriculture belge, qui va se trouver dans une situation difficile à l'intérieur du pays, où une barrière douanière a été élevée); le baron Casier (qui, après le discours documenté de M. Van de Wiele, se borne à exprimer devant le Sénat la déception des industries textiles de l'arrondissement de Gand et déclare qu'il s'abstiendra au vote sur l'ensemble du projet); Segers (qui déclare que son vote sera un vote de résignation, mais qu'il sera affirmatif : 1° parce qu'il s'agit de relations avec un pays ami avec lequel la Belgique a intérêt à ne pas vivre dans un état d'hostilité; 2° parce qu'il constitue une amélioration sur le régime subi depuis la guerre; 3° parce qu'il considère ce traité comme une étape, et espère que la France amie tiendra compte du geste de la Belgique); de Brouckere (qui estime, comme M. Calonne, que la question en discussion est en dehors de la politique de parti et profite de cette circonstance pour exposer son opinion personnelle; estime notamment que la situation qui se présente indique une fois de plus les difficultés d'une situation qui se prolonge depuis un siècle; exprime son sentiment de gratitude et d'admiration pour les négociateurs, estime encore que le traité n'est accepté qu'à titre provisoire, avec la volonté de l'améliorer d'un effort continu; termine en marquant que, selon lui, la nécessité de la réduction des armements se rattache aux nécessités les plus fondamentales de l'existence nationale elle-même), p. 702 à 716. — Interruption de MM. Van Fleteren, Lekeu, Magnette, Van Overbergh, Calonne, Hymans, ministre des affaires étrangères, Liebaert, le baron Houtart, ministre des finances, Digneffe, François, p. 702 à 715. — Discours de M. Magnette, qui commence par déclarer que, comme MM. Calonne et de Brouckere, il parle en son nom personnel et expose les motifs de son vote affirmatif; déclare qu'il votera sans hésitation, mais aussi sans enthousiasme, craignant que ce traité n'éloigne pour longtemps une solution qu'il souhaite et espère fermement : une union étroite entre la France et la Belgique; développe certaines considérations et termine en déclarant que c'est dans l'espoir que l'accord s'affermira, s'amplifiera et sera pour les deux pays et l'Europe entière une source d'entente et de sécurité, qu'il votera l'accord soumis au

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL. *Accord commercial avec la France (suite)*

Sénat, p. 735 à 738. — Interruptions de MM. de Brouckere, Jaspar, premier ministre, Hymans, ministre des affaires étrangères, le baron Ruzette, Barnich, Van Overbergh, François, p. 736 à 738. — Discours de M. Hymans, ministre des affaires étrangères, qui répond aux discours prononcés, déclare qu'il y a trouvé des raisons de réconfort, étant donné que la majorité adhérera au traité; s'associe aux regrets qui ont été exprimés, mais qu'il faut vivre dans le monde des réalités et admettre que l'ajustement d'intérêts divergents aboutit presque toujours à des compromis; termine en déclarant que ce traité est un jalon qui marque le point d'aboutissement d'un stade d'évolution et le point de départ de progrès futurs, et en s'associant à l'optimisme qui, après des critiques franchement formulées, a été exprimé à la Chambre par MM. Van de Vyvere et Wauters, et, au Sénat, par MM. de Brouckere et Segers, p. 738 à 741. — Interruption de M. Van Overbergh, p. 738 à 740.

L'article unique est adopté sans observation, p. 741.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 17 et 4 abstentions, p. 755 (4 avril 1928). — Se sont abstenus : MM. Thienpont, le baron Casier, Croquet et De Clercq, p. 755. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité avec la Tchéco-Slovaquie. — Projet de loi approuvant le deuxième protocole additionnel au traité de commerce du 28 décembre 1925, conclu à Bruxelles le 21 février 1928 entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République tchécoslovaque.

V. les nos 151 et 308 de la Chambre (session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 204.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1182 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères, p. 1182.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 1303 (31 octobre 1928). — M. Leyniers fait remarquer l'urgence du projet et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1327.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et une abstention, p. 1328 (31 octobre 1928. — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 1328.

Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité avec la Turquie. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu à Angora, le 28 août 1927, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Turquie. — V. les nos 7 et 20 (session 1927-1928), Chambre des représentants.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 36.

Ann. — Transmis par la Chambre le 22 décembre 1927.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 213 (22 décembre 1927). — M. Leyniers fait remarquer l'urgence de cet objet et demande à pouvoir donner lecture de son rapport au cours de la séance du lendemain matin, afin que le projet puisse être voté l'après-midi, p. 213. — Adhésion du Sénat.

M. Leyniers donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 242 (23 décembre 1927).

L'article unique est adopté sans observation, p. 242.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 109 membres présents, p. 251 (23 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Travailleurs frontaliers et saisonniers. — Projet de loi approuvant l'accord entre la Belgique et la France relatif aux travailleurs frontaliers et saisonniers. — V. les nos 296 et 302 *Documents* Chambre (session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Digneffe, n° 193.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1174 (12 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Dépôt du rapport par M. Digneffe, p. 1184 (25 septembre 1928).

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président propose de porter cet objet à l'ordre du jour de la séance du mardi 23 octobre et cette proposition est admise, p. 1199.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1327.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et une abstention, p. 1328 (31 octobre 1928). — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 1328. — Le projet est soumis à la sanction royale.

MARINE : *Conventions internationales.* — V. plus haut : Droit maritime.

Affaires étrangères (*suite*)

PORTUGAL.

Conventions diverses conclues entre la Belgique et le Portugal. — Projet de loi approuvant les conventions entre la Belgique et le Portugal, signées à Saint-Paul de Loanda. — V. les nos 12 et 30 (session 1927-1928), Chambre des représentants.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 34.

Ann. — Transmis par la Chambre le 22 décembre 1927.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 213 (22 décembre 1927). — M. Leyniers demande à pouvoir donner lecture de son rapport au cours de la séance du lendemain matin, afin que ce projet urgent puisse être voté l'après-midi, p. 213. — Adhésion du Sénat.

M. Leyniers donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 242 (23 décembre 1927.)

Les articles sont adoptés sans observation, p. 242.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 109 membres présents, p. 251 (23 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traités de commerce.

TURQUIE. — V. plus haut la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traité de commerce et de navigation.

Affirmation des procès-verbaux. — V. Code de procédure pénale.

Agents de police (Traitements). — V. Communes : Personnel : Commis de carrière, etc.

Agriculture.

ANIMAUX (PROTECTION DES).

Propositions de loi relatives à la protection des animaux due à l'initiative : de M. Asou (*Doc.* n° 6 de la session extraordinaire de 1925), et de MM. Wittemans et Seeliger (*Doc.* n° 113 de la session ordinaire de 1925-1926). — V. la rubrique : Code pénal : Protection des animaux.

BIENS RURAUX DE L'ETAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES : LOCATION. — V. Droit administratif.

DÉGATS CAUSÉS AUX RÉCOLTES PAR LE GROS GIBIER.

Proposition de loi sur la réparation des dégâts causés aux récoltes par le gros gibier (due à l'initiative de M. Pierlot et signée par MM. Pierlot, Limage, le baron de Mévius et Mullie).

Doc. — Développements, n° 66. — Proposition de loi : Annexe au n° 66.

Ann. — M. Pierlot dépose cette proposition de loi, p. 394 (14 février 1928).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'agriculture, p. 493 (29 février 1928).

FONDS SPÉCIAL DES ROUTES. — V. Travaux publics : Routes.

TRAVAIL DES ENFANTS.

Projet de loi approuvant le projet de convention concernant l'âge d'admission des enfants au travail dans l'agriculture. — V. Affaires étrangères : Agriculture.

Allocations familiales. — V. Industrie, commerce et travail.

Amendes pénales. — V. Finances : Impôts.

Amortissement de la dette publique (Dispositions relatives au Fonds d'). — V. Finances : Budget des voies et moyens.

Anormaux. — V. Code pénal.

Anormaux (Enfants atteints d'infirmités physiques ou mentales). — V. Enseignement primaire : Obligation scolaire.

Anvers. — V. Communes.

Apprentissage. — V. Industrie, commerce et travail.

Arbitrage. — V. Affaires étrangères : Droit international : Traités de conciliation.

Armée.

AÉRONAUTIQUE.

Zone de sécurité. — Projet de loi concernant la création, autour des aérodromes utilisés par une ou des escadrilles de l'armée, d'une zone de sécurité frappée de servitude aéronautique. — V. les nos 27 et 108 (session 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 188.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1181 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour l'année 1928. — V. les nos 25 et 47 des *Documents* de la Chambre des représentants (session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 30.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 227 (22 décembre 1927). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. le chevalier Behaghel de Bueren, au nom de M. le vicomte du Bus de Warnaffe, empêché, p. 237 (23 décembre 1927).

M. le chevalier Behaghel de Bueren donne lecture du rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 237.

Discussion générale. Est entendu : M. de Brouckere, qui commence par protester contre la situation fâcheuse faite au Sénat en ce qui concerne l'examen de ce projet; motive le vote négatif du groupe socialiste, p. 237, 238.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 238.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 39, p. 250 (23 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

EMERITAT A DES LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

Projet de loi accordant le bénéfice de l'éméritat aux lieutenants généraux titulaires du Grand-Cordon de l'Ordre de Léopold.

Doc. — Exposé des motifs, n° 201. — Projet de loi : Annexe au n° 201.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. le comte de Broqueville, m. d. n., p. 1287 (30 octobre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

GARNISONS.

Tableau indiquant : 1° la répartition, par district de gendarmerie, des miliciens de la classe de 1927 *entre tous les corps et services; 2° la division du territoire en cinq groupements de recrutement, conformément aux dispositions de la loi; 3° par district de gendarmerie, le nombre de miliciens désignés pour le service pour l'armée d'occupation et les troupes d'armée, pour les garnisons situées au chef-lieu à moins ou à plus de 50 kilomètres de leur résidence.*

Ann. — Dépôt sur le bureau du Sénat, par M. le ministre de la défense nationale, pendant trente jours de session, conformément à l'article 6 de la loi du 15 août 1923 sur la milice, le recrutement et les obligations de service, p. 32 (15 novembre 1927).

INVALIDES DE GUERRE AU SERVICE ACTIF.

Bonifications d'ancienneté. — Projet de loi étendant aux militaires invalides de guerre restés au service actif le bénéfice des bonifications d'ancienneté prévues par les lois des 3 août 1919 *et 21 juillet* 1924.

V. les nos 129 et 210 de la Chambre (session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Pierlot, n° 195.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 957 (19 juin 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1303 (31 octobre 1928). — M. Pierlot fait remarquer l'urgence du projet, et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1328.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et 1 abstention, p. 1328 (31 octobre 1928). — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 1328. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Armée (*suite*)

RÉORGANISATION DE L'ARMÉE.

Projets de loi relatifs à la réorganisation de l'armée.

Ann. — A la fin de la séance du 5 juillet, M. Lekeu, à l'occasion de la remise de la discussion du budget des colonies par suite de l'absence de M. Jaspar, premier ministre, ministre des colonies, retenu à la Chambre, rappelle que l'on a été d'accord pour décider en commission que l'examen de projets de cette importance ne pouvait avoir lieu dans la bousculade d'une fin de session, p. 1050. — M. Moyersoen proteste contre la déclaration qui vient d'être faite par M. Lekeu et déclare que le Sénat n'a nullement décidé que ces projets ne seraient pas examinés avant les vacances, p. 1050. — Observations de MM. Lekeu, Moyersoen, Van Fleteren, le vicomte Berryer et Segers, p. 1050, 1051.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service.

Doc. — Projet de loi, n° 183.
Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 196.

Ann. — Transmis par la Chambre des représents, p. 1181 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Discussion générale.

Discours de M. Lekeu, qui critique le projet, lequel, d'après lui, ne représente ni l'opinion de l'état-major, ni celle de la commission mixte, p. 1200 à 1207. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Van Fleteren, Van Schoor, de Brouckere, p. 1200 à 1207. — Discours de M. Calonne, qui s'attache à démontrer que le projet ne répond à aucune des trois éventualités qui sont à envisager dans une guerre possible, p. 1207 à 1211. — Interruptions de M. le comte de Broqueville, m. d. n., p. 1211. — Discours de M. Van Roosbroeck, qui estime que le projet en discussion ne répond pas aux désirs de la nation, ne tient pas compte des besoins nationaux et internationaux de notre pays ni des méthodes modernes de l'organisation de défense, p. 1211, 1212. — Interruptions de MM. de Brouckere, Lekeu, Van Fleteren et Fraiture, p. 1212. — Discours de M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., qui défend le projet, estime que ce projet n'a pas été attaqué autrement que par des observations d'ordre politique non pertinentes, puis s'attache à démontrer l'insuffisance du service de six mois, p. 1213 à 1215. — Interruptions de MM. Volckaert, Lekeu, Van Schoor, Van Roosbroeck, Clesse, Tschoffen, Jaspar, p. m., p. 1214. — Discours de M. de Brouckere, qui justifie le vote négatif de son parti, en faisant valoir que le projet en discussion n'est pas appuyé par des avis militaires précis et concordants; qu'il est condamné notamment par le général Galet, que, de plus, il nécessiterait des dépenses considérables tout en ne répondant pas aux besoins de notre sécurité. L'orateur préconise le système du service général et des milices; estime également que le projet n'organise un service de défense efficace contre aucune des trois éventualités d'attaque envisagées par l'état-major, p. 1215 à 1225. — Interruptions : de M. Wautelet, p. 1220. — de M. Jaspar, p. m., p. 1225. — M. de Brouckere reprend et termine son discours. Fait la critique de la conception émise par le général Galet et affirme sa confiance dans l'avènement de la paix, p. 1227 à 1232. — Interruptions de M. le comte de Broqueville, m. d. n., Lekeu, François, Jaspar, p. m., p. 1227 à 1232. — Discours de M. Jaspar, p. m., qui répond, du point de vue général, à quelques observations présentées par M. de Brouckere, p. 1232, 1233. — Interruptions de MM. de Brouckere, Lekeu, François, le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., Van Schoor, Volckaert, Van Roosbroeck, Van Fleteren, le président, p. 1232, 1233. — Discours de M. Pierlot, qui motive le vote négatif qu'il compte émettre sur ce projet ainsi que sur le projet relatif à l'emploi des langues à l'armée, vote justifié d'une part par l'insuffisance du projet en discussion, d'autre part par les dangers pression linguistique différente; signale toutefois qu'il votera que présente, à son avis, la division des miliciens d'ex-sans enthousiasme l'article 13 du projet concernant la durée du service, p. 1233 à 1238. — Interruptions de MM. Volckaert, le comte de Broqueville, m. d. n., Lekeu, Calonne, p. 1234 à 1238. — Discours de M. de Broqueville, m. d. n.; déclare que, à la demande de certains membres, il commencera par dire quelques mots sur l'emploi des langues à l'armée; estime que cette loi sauvegarde l'unité de l'armée, satisfait les justes revendications de tous les Belges et assure aux miliciens la liberté du choix de la langue; parle ensuite du recrutement provincial; rencontre trois points d'ordre

Armée : Reorganisation de l'armée (*suite*)

général consignés dans le rapport de M. le vicomte du Bus de Warnaffe, notamment en ce qui concerne la durée du temps de service, l'époque où la loi sera appliquée la première fois, ainsi que les conclusions de la commission mixte; donne ensuite connaissance des directives qui servent de base à la politique militaire du gouvernement et dépose, à l'appui de ses explications, une note émanant de l'état-major; fournit des explications au sujet des dépenses entraînées par le projet et termine son discours en affirmant que ce projet assurera la sécurité du pays dans les trois hypothèses d'irruption, d'attaque brusquée et d'attaque massive, alors que les mesures proposées par l'opposition n'y suffiraient pas, p. 1241 à 1254. — Interruptions de MM. le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., Lekeu, Wautelet, Volckaert, de Brouckere, p. 1244 à 1250. — Discours de M. Damas, qui expose pour quels motifs son groupe ne veut pas admettre le projet du gouvernement, puis préconise le système des milices, en invoquant l'exemple de la Suisse, p. 1255, 1256. — Discours de M. Magnette, qui expose les raisons pour lesquelles la gauche libérale a décidé de voter unanimement les deux projets militaires, quoique sans enthousiasme, p. 1256 à 1259. — Interruptions de MM. Mousty, Van Fleteren, Lekeu, Paulsen, Volckaert, de Brouckere, Quinchon, le vicomte Berryer, Van Roosbroeck, Jaspar, p. m., p. 1257 à 1259. — Discours de M. Tschoffen, qui indique les raisons pour lesquelles son groupe émettra un vote affirmatif et estime que les projets militaires réalisent, sur le régime antérieur, un progrès appréciable, en assurant une réduction considérable du temps de service, p. 1259 à 1262. — Interruptions de MM. le vicomte du Bus de Warnaffe, de Brouckere, Mousty, Paulsen, Van Belle, Lekeu, Lafontaine, Ohn, p. 1260 à 1262. — Discours de M. Lafontaine, qui affirme que la sécurité du pays doit être recherchée davantage dans la paix internationale que dans les armements, p. 1262 à 1265. — Interruptions de MM. de Brouckere, Van Fleteren, Wautelet, Tschoffen, Paulsen, Matagne, p. 1263 à 1265. — Discours de M. de Brouckere, qui répond aux observations formulées par MM. Tschoffen, Magnette, Pierlot, et termine son discours en répétant que son groupe ne votera pas le projet du gouvernement, p. 1265 à 1270. — Interruptions de MM. le comte de Broqueville, m. d. n., Lekeu, Jaspar, p. m., Van Schoor, p. 1265 à 1269.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président donne lecture de cet article, p. 1276. — M. de Brouckere pose différentes questions à M. le ministre de la défense nationale concernant cet article, p. 1276, 1277. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., répond aux questions de M. de Brouckere, p. 1276, 1277. — Observations de M. de Brouckere, p. 1277. — L'article 1er est adopté, p. 1277.

M. le comte de Broqueville, m. d. n., propose, à la demande de plusieurs membres obligés de s'absenter, de renvoyer au mardi suivant la discussion des articles 2, 10 ,12, 13 et 18, p. 1277. — M. le président estime que le Sénat est d'accord et la proposition de M. le comte de Broqueville, m. d. n., est admise, p. 1277.

Reprise de la discussion.

Art. 3, 4 et 5. M. le président donne successivement lecture de ces articles, qui sont adoptés sans observation, p. 1277.

Art. 6. M. le président donne lecture de cet article, p. 1278. — Discussion : Discours de M. Calonne, qui déclare renoncer à présenter un amendement à cet article et se borne à faire entendre quelques suggestions personnelles, p. 1278. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rap., répond aux observations de M. Calonne, p. 1278. — L'article 6 est adopté, p. 1278.

Art. 7, 8 et 9. Adoptés sans observation, p. 1278, 1279.

Art. 10. M. le président rappelle que cet article est réservé, p. 1279.

Art. 11. M. le président donne lecture de cet article, p. 1279. — Discussion : Discours de M. Fraiture, qui demande quelques explications à M. le ministre de la défense nationale relatives au deuxième alinéa de cet article, p. 1279. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rap., répond aux observations de M. Fraiture, p. 1279. — L'article 11 est adopté, p. 1279.

Art. 12 et 13. M. le président rappelle que ces articles sont réservés, p. 1280.

Art. 14. Adopté sans observation, p. 1280.

Art. 15. M. le président donne lecture de cet article, p. 1280. — Discussion : Discours de MM. Volckaert et Calonne, p. 1280, 1281. — MM. le vicomte du Bus de Warnaffe, rap., et de Broqueville, m. d. n., répondent aux observations présentées, p. 1280, 1281. — Observations de MM. Digneffe, Magnette, Van Fleteren, p. 1280. — L'article 15 est adopté, p. 1281.

Art. 16. Adopté sans observation, p. 1281.

Armée : Réorganisation de l'armée (*suite*)

M. le président annonce que l'on aborde la discussion des dispositions générales, p. 1281. — M. Volckaert fait observer qu'il y a des dispositions générales connexes aux articles qui sont réservés et propose de surseoir à la discussion de celles-ci, p. 1281. — M. Jaspar, p. m., se déclare d'accord, p. 1281. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rap., fait remarquer qu'il n'y a aucun motif de retarder l'examen des autres dispositions générales, p. 1281. — M. Volckaert déclare être d'accord à ce sujet, mais fait observer que, dans les dispositions transitoires, le n° 1 a trait à l'article 13, qui est réservé, et propose de le réserver également, p. 1281. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rap., déclare être d'accord et propose de voter sur les nos II et III des dispositions générales et sur le n° II des dispositions transitoires, p. 1281. — Adhésion du Sénat.

Reprise de l'ensemble de la discussion.

Art. 17. Adopté sans observation, p. 1281.

Art. 18. M. le président rappelle que cet article est réservé, p. 1281.

Art. 19 à 23. Adoptés sans observation, p. 1281.

Dispositions générales.

M. le président rappelle que le n° I est réservé, p. 1282. — Les nos II et III sont adoptés sans observation, p. 1282.

Dispositions transitoires.

M. le président rappelle que le n° 1 est réservé, p. 1282. — N° II. Observations de MM. Calonne et Fraiture, p. 1282, 1283. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe et M. le comte de Broqueville, m. d. n., répondent aux observations présentées, p. 1282, 1283. — Interruption de M. Volckaert, p. 1282 — M. Pierlot déclare, en présence des explications de M. le ministre de la défense nationale, renoncer à la parole, p. 1283. — Le n° II est adopté, p. 1283.

Discussion des articles réservés.

Art. 2. Discours de M. de Brouckere, qui présente des observations concernant le système de recrutement régional et la rédaction de l'article, p. 1288 à 1292. — Discours de M. Calonne, p. 1291. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., répond aux observations de M. de Brouckere, p. 1290 à 1292. — Observations de M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., au sujet de la rédaction du texte de l'article, p. 1292. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Lekeu, Volckaert, p. 1290, 1291. — L'article 2 est adopté, p. 1292.

Art. 10. M. le président donne lecture de cet article, p. 1292. — Observations de MM. de Brouckere, Van Fleteren, Volckaert, le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., p. 1292, 1293. — L'article 10 est adopté, p. 1293.

Art. 12. Discussion : Discours de MM. Fraiture, le vicomte du Bus de Warnaffe (qui répond aux observations de M. Fraiture); Paulsen (qui combat l'article); le comte de Broqueville, m. d. n. (qui répond aux observations de M. Paulsen); de Brouckere (qui insiste sur l'importance de cet article), p. 1293 à 1299. — Interruptions de MM. Rutten, Van Roosbroeck, p. 1294, 1297. — L'article 12 est adopté, p. 1299.

Art. 13. M. le président fait remarquer que cet article comportant de nombreuses dispositions, il y aurait lieu de procéder à une discussion sur l'ensemble de l'article, puis d'en voter successivement les différents littera, p. 1299. — Cette proposition est admise, p. 1299. — M. le président signale encore qu'un amendement de MM. Volckaert et consorts se rattache au litt. *C*, p. 1299. — Discussion sur l'ensemble de l'article 13. M. Fraiture demande des précisions sur la signification des termes employés dans cet article, p. 1299, 1300. — Discours de M. Calonne, qui justifie l'amendement du groupe socialiste, visant la réduction du temps de service à six mois, p. 1301 à 1303. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., répond aux observations présentées la veille par M. de Brouckere au sujet de l'article 12, p. 1303. — Discours de M. Van Schoor (qui défend l'amendement présenté par son groupe); Volckaert (qui donne lecture des vœux formulés par la Ligue des familles nombreuses); Dewaele; de Brouckere (qui répond aux observations du rapporteur et à celles de M. Pierlot, puis termine par un appel en faveur de l'égalité des charges); le comte de Broqueville, m. d. n. (qui fournit les renseignements demandés par M. Volckaert et répond aux observations de M. de Brouckere), p. 1303 à 1312. — Interruptions de MM. le vicomte du Bus de Warnaffe et Volckaert, p. 1309, 1311. — M. le président déclare close la discussion sur l'article 13 et rappelle qu'il sera procédé par division au vote sur l'article 13. p. 1312. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe propose de voter sur l'ensemble de l'article; M. Volckaert rappelle qu'il y a un amendement au litt. *C* et M. le vicomte du Bus

Armée : RÉORGANISATION DE L'ARMÉE (*suite*)

de Warnaffe déclare être d'accord au sujet du vote préalable sur cet amendement, p. 1312. — M. le président déclare que certains membres ont manifesté l'intention de demander l'appel nominal sur cet amendement et estime, en conséquence, que le vote par division s'impose, puis donne lecture du littera *A*, p. 1312. — Le littera *A* est adopté, p. 1312. — Littera *B*. M. le président en donne lecture et ce littera est adopté, p. 1312. — Littera *C*. M. le président donne lecture de ce littera et rappelle l'amendement de MM. Volckaert et consorts tendant à remplacer les mots « huit mois » par les mots « six mois », p. 1312. — L'amendement est mis aux voix et est rejeté par 89 voix contre 52, p. 1312. — M. le président met aux voix le texte proposé par le gouvernement et ce texte est adopté, p. 1313. — M. le président fait observer que, plus aucun amendement n'étant proposé aux dispositions suivantes, il n'y a plus lieu de procéder au vote par division, et donne lecture de la suite de l'article 13. Ces dispositions, ainsi que l'ensemble de l'article 13, sont adoptées, p. 1313.

Art. 18. M. le président donne lecture de cet article, p. 1313, 1314. — Discussion : Discours de M. le comte de Broqueville, m. d. n., de M. Fraiture, p. 1314 à 1316. — Interruptions de M. Volckaert, p. 1315. — M. Calonne déclare renoncer à la parle, p. 1316. — L'article 18 est adopté, p. 1316.

Dispositions générales : n° I. Cette disposition est adoptée, p. 1316.

Dispositions transitoires : n° I. Cette disposition est adoptée, p. 1316.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 48 et une abstention, p. 1316 (31 octobre 1928). S'est abstenu : M. Pierlot, p. 1316. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Emploi des langues. — Projet de loi relatif à l'usage des langues à l'armée.

Doc. — Projet de loi, n° 184.

Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 197.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1181 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Discussion générale.

Discours de M. Vermeylen, qui signale que le projet est le résultat d'un compromis qui ne résoud pas la question, p. 1271, 1272. — Interruptions de M. Lekeu, p. 1272. — Discours de M. Lekeu, qui critique le système du bilinguisme obligatoire, p. 1272 à 1274. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Van Schoor, Vermeylen, p. 1274. — Discours de M. Diricken, qui fait des observations générales, p. 1275. — — Discours de M. Ohn, qui expose le point de vue des citoyens belges de langue allemande, p. 1275, 1276. — Discours de M. Esser, qui défend également le point de vue des miliciens des cantons rédimés, p. 1276.

Discussion des articles.

Articles 1er, 2 et 3. Adoptés sans observation, p. 1283.

Article 4. M. le président donne lecture de cet article, p. 1283. — Observations de MM. Calonne (qui estime que le dernier alinéa de cet article est vexatoire et qu'il y aurait eu lieu de le supprimer), Fraiture (qui estime excessif le programme d'études de l'Ecole militaire), de Broqueville, m. d. n. (qui répond aux observations de M. Fraiture), p. 1284. — L'article 4 est adopté, p. 1284.

Article 5. Observation de M. Calonne, p. 1284. — L'article 5 est adopté, p. 1284.

Article 6. Adopté sans observation, p. 1284.

Article 7. Observations de M. Calonne, p. 1284, 1285. — L'article 7 est adopté, p. 1285.

Articles 8, 9 et 10. Adoptés sans observation, p. 1285.

Article 11. M. le président en donne lecture, p. 1285. — Observations de M. Calonne, qui propose que l'on substitue le mot « peloton » au mot « compagnie », p. 1285. — M. Fraiture pose une question au ministre au sujet de l'interprétation de l'article, p. 1285. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., répond à la question de M. Fraiture, p. 1285. — L'article 11 est adopté, p. 1285.

Articles 12, 13, 14, 15 et 16. Adoptés sans observation, p. 1285, 1286.

Article 17. M. le président en donne lecture, p. 1286. — Observations de MM. Fraiture et de Broqueville, m. d. n., p. 1286. — L'article 17 est adopté, p. 1286.

Article 18. Adopté sans observation, p. 1286.

Armée : RÉORGANISATION DE L'ARMÉE (*suite*)

M. de Broqueville, m. d. n., fait à ce moment une déclaration en réponse aux observations de MM. Ohn et Esser, au sujet de la question de l'emploi de l'allemand à l'armée, p. 1286.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 45 et 1 abstention, p. 1317 (31 octobre 1928.) — S'est abstenu : M. Pierlot, p. 1317. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Asou, sénateur provincial du Hainaut.

Doc. — Projet de loi sur l'abandon de famille. — Rapport, n° 11

Budget de la justice pour 1928. — Rapport, n° 27.

Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926. — Développements, n° 67. — Proposition de loi : Annexe au n° 67.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale. — Développements, n° 81. — Proposition de loi : Annexe au n° 81.

Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix, en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés. — Rapport, n° 131.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur une proposition de remise à huitaine, p 7.

Projet de loi concernant l'abandon de famille. — Dépose le rapport sur cette proposition de loi et demande que cet objet soit porté à la suite de l'ordre du jour, p. 73. — Par motion d'ordre, demande que l'examen de ce projet soit abordé immédiatement, p. 154. — Discussion générale. Discours : Justifie, en quelques mots, ce projet, qui est dû, d'une part, à l'initiative de M. Carton de Wiart, de l'autre à celle de M. Jennissen, et qui a été adopté à l'unanimité par la Chambre, p. 154, 155.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Par motion d'ordre, proteste contre le retard apporté à l'examen de ces propositions de loi, p. 165. — M. le président ayant demandé à la fin de la séance du 16 mai si l'assemblée entendait encore aborder cette discussion, estime que, plusieurs orateurs étant inscrits, la discussion prendra une certaine ampleur, mais demande qu'elle soit inscrite en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance du Sénat, p. 875. — Discussion générale. Discours : Fait remarquer que c'est sa proposition de loi qui, amendée par le comité de législation, se trouve en discussion, ce comité n'ayant rien retenu de la proposition de loi de MM. Wittemans et Seeliger; défend sa proposition et termine en estimant que cette proposition de loi est une œuvre de bonté, de justice et de moralisation qui mérite la sympathie, et exprime l'espoir que le Sénat s'y associera en faisant bon accueil aux propositions qui lui sont soumises, p. 884 à 886. — Observations, p. 889. — Insiste pour que ce projet figure à l'ordre du jour du lendemain, p. 944. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 968. — Se déclare d'accord avec le comité de législation, p. 969. — A la suite des explications données par M. Janson, ministre de la justice, et par M. Mullie, rapporteur, se déclare d'accord avec eux, puis fait diverses observations relativement à la demande d'interpellation qu'il avait adressée au ministre; termine en émettant le vœu que le gouvernement use de son influence sur la Chambre des représentants pour qu'elle n'encommissionne pas le projet, p. 969, 970.

Budget de la justice pour l'exercice 1928. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 213. — Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que, malgré les nombreux problèmes que le budget de la justice permet d'aborder, il se cantonne dans le cadre du budget; se contente donc de donner quelques développements à certains points de son rapport; déclare que son impression est bonne quant aux économies réalisées, parle de la réduction du personnel, de la majoration excessive des amendes pénales, qui donne de mauvais effets, de l'œuvre des orphelins de la guerre; termine en faisant remarquer l'insuffisance des traitements de la magistrature et du personnel des greffes, p. 307 à 309. — Discussion des articles. Article 17. Discours : motive son vote négatif sur un amendement de M. Calonne, p. 323.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 330.

Budget des affaires étrangères pour 1928. — Discussion générale. Discours : parle des difficultés que rencontrent à la frontière les automobilistes belges qui se rendent en France, puis de la question des bouches de l'Escaut; déclare qu'il ne doute pas que le gouvernement apporte dans cette dernière question une action soutenue et énergique et qu'il peut être assuré que, dans cette importante matière, il aura l'appui chaleureux du pays tout entier, p. 475, 476.

Asou (*suite*)

Proposition de loi apportant des modifications à la loi communale (art. 76 et 81). Dépose cette proposition de loi, p. 547.
Fixation de l'ordre du jour. Demande que les projets relatifs à la majoration des amendes pénales et celui modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale, dont les rapports viennent d'être déposés, soient inscrits à l'ordre du jour, p. 864.
Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926. — Dépose cette proposition de loi, p. 397. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, demande que cet objet, assez urgent, soit porté à l'ordre du jour, p. 864. — Discussion générale. Discours : déclare se rallier au coefficient 7 proposé par la commission de la justice, d'accord avec MM. les ministres de la justice et des finances, p. 995. — Déclare se rallier entièrement à l'avis de M. De Clercq, rapporteur, et rappelle qu'il se rallie au coefficient 7, p. 996.
Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, demande que cet objet, assez urgent, soit porté à l'ordre du jour, p. 864. — Discussion générale. Discours : fait remarquer que sa proposition de loi répond au vœu formulé par de nombreuses communes, en tête desquelles se trouve la ville de Liége, et que, pour empêcher la multipicité des délibérations qui doivent être soumises à l'approbation de l'autorité supérieure, le projet propose une péréquation de la valeur fixée avant la dévalorisation du franc, p. 966. — Insiste pour que sa proposition de loi soit adoptée, p. 966.
Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 906. — Discussion générale. Déclare accepter les amendements de M. Lebon et les sous-amendements du gouvernement, p. 1004.

Assistance judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Assistance publique.

COMMISSIONS D'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Receveurs des commissions d'assistance. — V. la rubrique Communes : Personnel : Commis de carrière, employés, etc., ou les pages 159 et 160 des *Annales* : Discussion de l'article 1er de ce projet de loi.

Assurances sociales.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — V. Industrie, commerce et travail.

CAISSES DE PRÉVOYANCE (PENSIONS A CHARGE DES). — V. Pensions : Péréquation.

EMPLOYÉS.

Vieillesse et décès prématuré. — Projet de loi rendant applicables jusqu'au 31 décembre 1928 les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, et relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. — V. les *Documents* nos 19 et 34, Chambre des représentants (session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Jauniaux, n° 32.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 227 (22 décembre 1927). — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 227.
Dépôt du rapport par M. Simonis, au nom de M. Jauniaux, p. 239 (23 décembre 1927). — Le Sénat étant unanime, M. Simonis donne lecture du rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 239.
Discussion générale. Discours de MM. Henricot (qui rappelle que M. Wauters, ancien ministre de l'industrie et du travail, avait promis de déposer en 1927 un projet de revision de la loi qui va être prorogée; demande à M. Heyman s'il ne sera pas possible, lorsque le nouveau projet sera déposé, de permettre aux employés de verser aux caisses qu'ils auront choisies); Heyman, m. i. t. p. s (qui déclare que le problème doit rester ouvert jusqu'au moment où l'on possédera les conclusions de la commission d'enquête, qu'il ne se prononce donc pas sur la demande faite par M. Henricot et déclare qu'un projet sera déposé dès que l'on aura entendu tous les intéressés), p. 239, 240. — Interruption de M. François, p. 240. — M. Henricot se félicite de l'annonce du dépôt d'un projet à bref délai, mais maintient les reproches qu'il a adressés à M. Wauters, p. 240. — M. le comte de Broqueville, ministre de la défense nationale, fait remarquer que M. Wauters a eu, comme ministre de l'industrie et du travail, une besogne formidable à accomplir, qu'il ne doit donc pas lui être fait de reproches, p. 240. — Observations de M. de Brouckere, p. 240.
L'article unique est adopté sans observation, p. 240, 241.
L'ensemble du projet de loi est adopté par l'unanimité des 106 membres présents, p. 250 (23 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Assurances sociales : EMPLOYÉS (*suite*)

ESTROPIÉS ET MUTILÉS : FONDS SPÉCIAL.

Projet de loi portant création d'un office et d'un fonds spécial en faveur des estropiés et mutilés.
V. les nos 52 (session extraordinaire 1925), 13, 251 et 306 (session 1927-1928) de la Chambre des représentants.

Doc. — Projet de loi, n° 189.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1182 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

FONDS DE CHÔMAGE DES TUBERCULEUX CURABLES. — V. Industrie, commerce et travail.

MUTUALITÉ.

Sociétés mutualistes.

Ann. — M. le président donne lecture d'une lettre qui lui a été transmise par M. le ministre de l'industrie et du travail, qui prie le Sénat de procéder, au cours d'une prochaine séance, à la nomination d'un délégué à la commission permanente des sociétés mutualistes, en remplacement de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, décédé. M. le président propose à l'assemblée de procéder à cette nomination au début de la nouvelle session parlementaire qui s'ouvrira le 13 novembre, p. 1239. — Adhésion du Sénat.

Subsides aux mutualités (règlement de la province d'Anvers). — Voyez la rubrique : Interpellations au nom de M. Jauniaux.

Averbode. — V. Communes.

Aviation militaire. — V. Armée : Aéronautique.

B

Baeck, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 et 1930 (co-sign.), n° 118.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 119, 120.
Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.
Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 179, 182, 187, 215 à 217, 219. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de l'amendement retiré par M. Van Coillie et repris par M. Mertens, p. 246. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 258. — Art. 3. Le vote sur l'amendement du gouvernement ayant été réservé, estime que l'on pourrait immédiatement adopter les deux premiers alinéas de l'amendement du gouvernement fixant le barème d'allocations, p. 272. — Dernier alinéa des amendements du gouvernement. Observations, p. 277. — Art. 7. Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 274. — Observations au sujet de l'absence au travail et du cas de grève, p. 278. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 327.
Interpellation de M. Jauniaux relative à l'arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers, relatif aux subsides aux mutualités. Observations, p. 283.
Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 471.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 548.
Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 912, 927.
Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination d'un juge de paix à Moll. Discussion. Observations, p. 978.
Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1078, 1079, 1081, 1108, 1109, 1118.

Baeck (*suite*)

Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion des articles. Art. 1er. Appuie la proposition de renvoi en commission de l'amendement présenté par MM. Esser et consorts, en la priant de faire rapport à bref délai, p. 1149.

Baels, ministre de l'agriculture et des travaux publics.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Commence par rappeler les rétroactes de la discussion à la Chambre, fait ensuite l'éloge du rapport de M. Mullie, traite la question de la durée du bail, estime que la loi en préparation doit tenir compte de tous les intérêts, que la propriété doit être respectée, qu'un traitement de faveur, visant l'une des parties doit, à tout prix, être écarté; qu'il importe de faire, non une loi d'agression, mais de bonne entente et déclare avoir la conviction que la contribution du pouvoir législatif à la première industrie du pays sera une œuvre féconde et de haute portée morale, p. 10 à 12. — Observations, p. 14 à 16. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 16. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 19 à 21, 27, 29, 33, 41, 42 46, 51 à 53. — Discussion des articles. Art. 3. Répond à la question de M. Pierlot, au sujet de la portée du deuxième alinéa de cet article, p. 58. — Amendement de M. Beauduin, au paragraphe 2. Estime que cet amendement a la même signification que le texte de la commission, mais est de nature à dissiper toute équivoque tendant à faire croire que le projet en discussion mettrait fin aux baux de longue durée; déclare, en conséquence, accepter l'amendement, p. 65, 66. — Observations au sujet de l'amendement de M. Mousty relatif aux terrains à bâtir et aux terrains industriels, p. 66. — Observations, tant au sujet de cet amendement que du renvoi à la commission, p. 66, 67. — Reprise de la discussion de l'art. 6. Fait diverses observations au sujet de l'amendement de M. Mousty et prie le Sénat d'admettre plutôt le texte de la commission, estimant que M. Mousty obtient satisfaction grâce aux interprétations données à la Chambre et au Sénat, p. 75. — Examen des dérogations : 1° Interprétation de la question posée par M. le baron de Mévius au sujet de la location de prairies à des engraisseurs de bétail. Observations, p. 75. — 7° Texte proposé par amendement par MM. Moyersoen et consorts et texte proposé par la commission en remplacement de cet amendement. Estime les textes proposés inutiles, ayant lui-même présenté à la Chambre un texte du même genre, qui a été trouvé inutile, un bail du genre philanthropique n'étant pas un bail à ferme, p. 76. — Déclare à nouveau qu'il estime l'amendement inutile, p. 77. — Déclare accepter l'amendement proposé par M. Moyersoen au dernier alinéa et accepté par la commission, amendement qu'il estime devoir mettre fin à toute controverse, mais fait remarquer qu'il renforce la rigueur du texte de la Chambre, p. 77. — A l'occasion d'un amendement proposé par M. le baron Delvaux de Fenffe, déclare que le gouvernement a l'intention de proposer un projet de loi réduisant le droit d'enregistrement à un taux qui n'est pas encore fixé, p. 80. — Art. 7. Combat l'amendement de M. Clesse, estimant qu'il consacrerait une inégalité de traitement inadmissible, p. 81, 82. — Art. 8. Discussion. Déclare être d'accord en ce qui concerne la possibilité de réexaminer cet article au second vote, p. 89. — Propose un amendement, p. 84. — Déclare accepter l'amendement présenté par M. Moyersoen au 4e alinéa, p. 84. — Art. 9. Répond aux questions d'interprétation, p. 86, 87. — Art. 12. Discussion : Combat l'amendement de MM. Vande Moortele et consorts, p. 89. — Art. 13, proposé par M. Vinck. Discussion : Tout en félicitant M. Vinck de l'esprit qui a dicté son amendement, déclare qu'il ne peut l'admettre, cet amendement n'étant pas du droit civil, p. 90. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Accepte l'amendement de la commission, p. 148. — Art. 6. Prie le Sénat de maintenir le texte adopté au premier vote, p. 149. — Après le vote de l'art. 6, annonce qu'il aurait voulu faire des observations au sujet du 7° de cet article : « aux location faites dans un but philanthropique », p. 150 — Art. 9. Indique les motifs pour lesquels il prie le Sénat de rejeter l'amendement de M. Croquet, p. 152. — § 5. Se rallie au texte de la commission, sauf en ce qui concerne l'expression « terrains en mauvais état de culture », estimant que cette expression ouvre la porte à de multiples abus, et propose, par amendement, de la supprimer, p. 152. — M. Mullie, rapp., ayant donné le commentaire de l'amendement de la commission, fait remarquer que le commentaire de M. Mullie ne se trouvera pas dans la loi et estime devoir maintenir le sous-amendement qu'il a proposé, p. 153.

Baels (*suite*)

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 99. — Discours : Commence par déclarer que c'est le texte de la Chambre qui a ses préférences, celui de la commission étant trop compliqué et ne tenant pas assez compte des principes essentiels, puis appuie la proposition de M. Limage, rapp., tendant au renvoi du projet à la commission de l'agriculture, p. 103. — Observations. p. 340, 341. — Reprise de la discussion générale : nouveau texte proposé par les commissions réunies de la justice et de l'agriculture. Discours : Déclare à regret qu'il continue à trouver le texte de la Chambre supérieur à celui du Sénat, motive son opinion et insiste pour que le texte de la Chambre soit adopté, p. 661, 662. — Observations, p. 663 à 665. — Déclare que l'opposition qu'il a faite au projet présenté par les commissions est purement platonique, p. 665. — Plusieurs membres ayant exprimé le désir que le Sénat termine ce jour même l'examen du projet, déclare ne pas faire opposition à ce désir, p. 666.

Projet de loi autorisant le gouvernement a approuver une convention en vue d'établir un régime unifié d'exploitation du réseau de tramways concédé à la Société anonyme Les Tramways bruxellois, et du réseau de tramways concédé à la Société générale des Chemins de fer économiques, ce dernier ayant été transféré à la Société anonyme Les Tramways bruxellois par arrêté royal en date du 12 mai 1925. Dépose ce projet de loi, p. 132. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 196.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 134, 141.

Propriété commerciale : Motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande des mesures urgentes pour la protection de la propriété commerciale, un grand nombre de baux venant à expiration au 1er janvier 1928. Déclare qu'il a reçu une délégation des intéressés, qu'il a exposé leurs plaintes au conseil des ministres et que M. Janson, m. j. a promis d'étudier cette question complexe à fond et d'en saisir ensuite le conseil des ministres, qui jugera alors des mesures à prendre, p. 148.

Projet de loi instituant un office de la navigation. Dépose ce projet de loi, p. 258. — Discussion générale. Discours : Estime que le projet en discussion a perdu une partie de son intérêt, étant donnée la décision prise par le gouvernement de construire entièrement, en territoire belge un canal direct entre Liége et Anvers; estime pourtant que l'Etat ne doit plus borner son action à la construction et à l'entretien des voies navigables, mais doit encore intervenir dans l'organisation des transports, en vue d'éviter l'incohérence, puis donne au Sénat des indications sur l'organisation et le fonctionnement de l'office, p. 667, 668.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 344, 346 à 348, 350, 352 à 354, 356 à 358, 363. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 364 à 372. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 373. — Art. 70. Déclare qu'il tiendra bonne note des observations qui viennent d'être faites par M. Beauduin en ce qui concerne les wateringues et qu'il vérifiera si les crédits sont épuisés, p. 374. — Art. 94. Annonce qu'il doit s'opposer à l'amendement de M. Leurquin demandant une augmentation de crédit, rappelle ce qu'il a dit dans son discours : que 4 millions prévus pour 1927 restant disponibles, ils seront reportés sur l'exercice 1928; déclare ensuite qu'il examinera à nouveau la circulaire établissant la proportion des subsides et essaiera de revenir, si la chose est possible, à la situation de 1921, p. 374. — Observations, p. 374.

Projet de loi sur la garantie de bonne fin du crédit à l'outillage artisanal. Dépose ce projet de loi, p, 375.

Projet de loi portant modification de la loi du 30 mai 1846 sur les ventes publiques de marchandises neuves. Dépose ce projet de loi, p. 375.

Projet de loi organique de l'apprentissage. Dépose ce projet de loi, p. 481.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées et parle aussi de la question du Démer, à laquelle il sait que M. Van Caenegem s'intéresse tout particulièrement, p. 684, 685. — Observation à l'occasion de la proposition de M. Moyersoen tendant à continuer la discussion la semaine suivante, p. 685. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 688 à 690, 695, 696. — Discours : Répond aux observations présentées en ce qui concerne les travaux publics, p. 697.

Baels (*suite*)

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Discours : Répond aux questions d'ordre technique posées par M. Lebon dans son rapport, p. 746, 747. — Discussion des articles. Art. 1er. Répond aux observations de M. Thiébaut en ce qui concerne le canal de Charleroi, p. 752.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 760, 763. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 764 à 767. — Répond aux observations de M. Lalemand, p. 768.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 888. — Discussion des articles. Art. 5. Déclare être d'accord sur le fond, mais précise la signification du mot « bétail », puis motive l'amendement du gouvernement, p. 975.

Bail. — V. Code civil.

Barnich, sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 19. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Budget des affaires étrangères pour 1928. — Discussion générale. Discours : Entretient particulièrement le Sénat de deux question qui ont retenu la veille l'attention spéciale du ministre des affaires étrangères dans le discours qu'il a prononcé, et qui mettent en cause l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les pourparlers éventuels qui doivent être engagés avec la Hollande; termine en déclarant que M. Hymans, ministre des affaires étrangères, peut compter sur la collaboration sans réserve de son parti, mais proteste contre les reproches adressés à son prédécesseur, M. Vandervelde, p. 465 à 469. — Observations, p. 487, 488.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Article 1er : Observations, p. 689.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 736, 737.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Discours : Estime que le pays entame, dans des temps très difficiles, un effort gigantesque et raisonné qu'il n'a jamais pu réaliser dans des temps plus normaux; rappelle que l'initiative de ce projet est due au gouvernement précédent et que son parti y a collaboré; déclare qu'il ne parlera pas de la partie technique, qui peut être examinée dans de nombreux rapports, et développe les raisons qui justifient l'adhésion de son parti, p. 741 à 743. — Observations, p. 746, 747.

Baudrux, sénateur provincial du Luxembourg.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 42, 53.

Beauduin, sénateur coopté.

Doc. — Budget des dépenses et des recettes extraordinaires pour 1928. — Rapport, n° 93.

Proposition de loi tendant à ajouter un article 3*bis* à la loi organique de l'enseignement primaire (co-sign.), n° 137.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 18. — Discussion des articles. Article 6. Observations, p. 63, 64. — Donne lecture d'un amendement qu'il présente au § 2 de l'article 6 et défend cet amendement, p. 64. — Fait encore des observations au sujet de son amendement, p. 64, 65.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Discours : A la demande de certains de ses amis, fait ressortir les idées qui ont inspiré la commission, p. 95, 96. — Observations, p. 98, 100 à 103. — Observations au sujet de la proposition de M. Volckaert, tendant au renvoi du projet aux commissions de l'agriculture et de l'intérieur réunies, p. 103. — Discussion générale. Discours : Indique et développe les réserves sous lesquelles il votera le projet et estime que, à première vue, le premier projet était meilleur, p. 338, 339, 340. — Une proposition de renvoi ayant été faite par M. Braun, estime qu'il doit être entendu que le projet sera renvoyé aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies, p. 342. — Observations, p. 342.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 135 à 137.

Beauduin (*suite*)

Projet de loi relatif au statut des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il émettra un vote affirmatif afin de ne pas retarder le vote de la loi, mais défend les intérêts des fonctionnaires des petites communes, et notamment des gardes champêtres, p. 166.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 184, 186, 217. — Discussion des articles. Article 1er, alinéa 4. Discussion, p. 251, 252. — Article 3. Discussion, p. 257. — Discours : Se rallie à l'amendement du gouvernement, puis déclare, au nom de M. Henricot, que celui-ci retire son amendement à l'alinéa 1er, et défend en son nom l'amendement qu'il a présenté à l'alinéa 2, p. 263. — Observations, p. 264 à 266. — Article 7. Observations, p. 279.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Discours : Signale la situation créée aux industriels qui utilisent le nitrate de soude pour la fabrication du salpêtre, p. 211.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion des articles. Article 70. Discours : Attire tout particulièrement l'attention du ministre sur la question des wateringues et sur leur grande utilité au point de vue de l'assainissement des terres; déclare qu'il a peine à croire que le crédit de 10 millions voté à cet effet ait été complètement absorbé, p. 374.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 418.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Fait quelques brèves observations, n'ayant pas prévu, par suite d'une absence, que ce budget viendrait à l'ordre du jour avant la rentrée de Pâques; constate avec satisfaction le progrès que ce budget marque sur les années précédentes, demande le transfert de certains crédits de l'extraordinaire à l'ordinaire et de l'ordinaire à l'extraordinaire; estime que ce budget n'est pas présenté d'une façon suffisamment claire, recommande l'exécution rapide de certains travaux : canal de Clabecq à Bruxelles, tunnel sous l'Escaut, etc.; conclut en félicitant le gouvernement de l'effort énorme qu'il a fait pour outiller le pays, déclare que la majorité de la commission approuve sa politique, et exprime la conviction que la majorité du Sénat la ratifiera à son tour, p. 688, 689. — Observations, p. 695, 697.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussioon générale. Observations, p. 748.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par parler de la question de l'introduction en Belgique des alcools luxembourgeois; parle ensuite de la question des impôts, déclare qu'il partage l'avis émis par M. Van Overbergh, rap., quant à la charge trop lourde qui pèse sur certaines industries par suite de la taxe de transmission; traite particulièrement la question de l'industrie sucrière; termine en parlant de la journée des huit heures et estime que la prospérité d'un pays ne dépend pas des longues jounées de travail; déclare qu'il émettrait, à nouveau, un vote affirmatif sur la loi des huit heures, p. 922 à 924. — Observation, p. 937.

Behaghel de Bueren (chevalier), sénateur d'Audenarde et Alost.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1928. Dépose le rapport sur ce projet de loi, au nom de M. le vicomte du Bus de Warnaffe, empêché, et donne lecture de ce rapport, p. 237.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Discours : Adresse au ministre un vœu au sujet de l'amélioration des bureaux de poste, p. 400.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Discours : Déclare être complètement d'accord sur les observations présentées par M. Van de Wiele en ce qui concerne la question des industries textiles, et se contente de justifier, en quelques mots, son vote affirmatif, p. 706.

Beosier, sénateur provincial du Brabant.

Ann. Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Berchem-Sainte-Agathe. — V. Communes : Limites séparatives.

Berryer (vicomte), sénateur provincial de Liége.

Ann. — Bureau définitif. Par motion d'ordre, déclare que certains membres lui ont dit avoir voté pour lui pour la vice-présidence et fait remarquer que, d'après le *Compte rendu analytique*, il n'aurait obtenu aucune voix, p. 9.

Projet de loi relatif au bail à ferme. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le jour de l'ouverture de la session, demande, au nom de la droite, que la discussion du bail à ferme soit remise à huitaine, les dossiers de certains orateurs de la droite n'étant pas prêts, p. 6. Par motion d'ordre, fait remarquer, en rectification au *Compte rendu analytique*, qu'il s'est borné à dire que les sénateurs l'avaient prié d'annoncer qu'ils n'avaient pu encore préparer leur discours et non pas que la matière devait encore être étudiée; déclare faire cette rectification afin d'éviter les critiques des journalistes, et termine en faisant remarquer que, même les sénateurs qui ont voté la demande d'ajournement, sont présents, p. 9.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations au sujet de l'ordre d'inscription des orateurs, p. 117. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 134.

Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Par motion d'ordre, motive son vote négatif sur l'ensemble du projet de loi, p. 163.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Observations, p. 163.

Projet de loi relatif à l'unification des conditions d'exploitation des lignes de tramways concédées aux Tramways bruxellois et à la Société générale des Chemins de fer économiques. Discussion générale. Observations, p. 195. — Par motion d'ordre, fait une rectification au sujet d'une interruption qu'il à faite au cours de cette discussion quant à l'encombrement des plates-formes des tramways, p. 244.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 215. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 249.

Budget de la justice pour 1928. Discussion des articles. Art. 17. Observations, p. 322.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 403, 411.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 512, 517, 518, 523, 532, 534. — Discours : Rappelle en commençant que, lors de son passage au ministère, il a doté le pays de saines distributions d'eau, mais rend hommage aux encouragements qui lui ont été donnés par le Roi en cette circonstance; déclare qu'il s'associe à M. Hicguet (qui fut un ouvrier de la première heure) et à M. A. Huysmans dans leur effort pour obtenir une augmentation de crédit pour les distributions d'eau; défend ensuite la question du vote des femmes à la province; félicite M. Vandervelde de son attitude en ce qui concerne la question de l'alcool; termine en demandant que le projet de loi relatif à la protection des eaux minérales soit promptement discuté, estimant que les eaux ne sont pas protégées comme elles devraient l'être, p. 535, 536. — Observations, p. 536.

Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre en vue de résoudre les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen et Malmédy. Observations, p. 601, 602, 604.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations au sujet d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 620.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 650.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 765.

Budget de sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 813.

Interpellation de M. Van Roosbroeck au sujet du droit d'entrée exigé des élèves des écoles professionnelles qui désirent visiter le palais de justice. Observations, p. 922.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de milice. Observations au sujet de l'examen de ce projet, p. 1051.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1201, 1258.

Biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. — V. Droit administratif.

Biens vacants et sans maître. — V. Code civil.

Bilan de la Société nationale des Chemins de fer belges. — V. Chemins de fer : Société nationale des Chemins de fer belges.

Bois et forêts. — V. Eaux et forêts.

Bonifications d'ancienneté aux invalides de guerre. — V. Armée : Invalides de guerre.

Bonne fin de crédit à l'outillage artisanal. — V. Finances : Crédit à l'outillage artisanal.

Borgerhout. — V. Communes : Anvers.

Bossuyt, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Traite la question linguistique, déplorant que la déclaration ministérielle ne propose aucune solution pour les problèmes flamands, puis parle notamment de la péréquation et des assurances sociales, p. 141 à 143. — Par motion d'ordre, se plaint de ce que le discours qu'il a prononcé au cours de cette discussion n'ait été reproduit qu'en résumé au *Compte rendu analytique*, alors que le discours prononcé immédiatement après par M. Van Coillie a été reproduit *in extenso*, p. 154.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds national de crise les ouvriers socialistes de l'industrie textile lock-outés, à Courtrai, alors que les ouvriers chrétiens et libéraux jouissent des dits avantages. Exprime le désir de voir cette interpellation être discutée avant les vacances, p. 226. — L'interpellation étant retirée, exprime son regret que l'interpellation n'ait pas lieu, déclare que les démocrates chrétiens se rangent à côté du ministre, mais ne dit pas davantage pour ne pas nuire aux négociations en cours, p. 243.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 471.

Braun, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi relative aux droits de l'Etat sur les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances du domaine public. — Développements, n° 73. — Proposition de loi : Annexe au n° 73.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Note de la minorité en annexe au rapport, n° 76. — Rapport complémentaire, n° 122.

Proposition de loi réprimant pénalement l'émission de chèques sans provision. — Rapport, n° 90.

Projet de loi modifiant la loi du 30 mai 1924 portant création du Registre de commerce. — Rapport, n° 134. — Rapport sur le texte adopté au premier vote, n° 158.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. (Texte adopté par le Sénat, en seconde lecture). — Rapport, n° 157.

Ann. — En sa qualité de doyen d'âge, félicite M. le comte t'Kint de Roodenbeke, réélu président du Sénat, et lui exprime la sympathie respectueuse de l'assemblée à l'occasion de l'accident dont il vient de se rétablir, p. 2.

Annonce du décès de MM. les sénateurs De Meulemeester, Vanderick et Cousot. Discours, p. 3-4.

Annonce du décès de M. Deploige, sénateur provincial du Limbourg. Discours, p. 70.

Projet de loi concernant l'abandon de famille. Appuie une motion de M. Asou, rapp., tendant à ce que la discussion de ce projet soit immédiatement abordée, p. 154.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 311. — Discours : En réponse au discours du ministre, en ce qui concerne les établissements de bienfaisance, lui promet, au nom de la commission de la justice, son concours le plus dévoué, puis touche la question des réformes urgentes; rappelle, entre autres, l'utilité qu'il y aurait à ce que la Chambre votât le projet, qui lui a été transmis par le Sénat, majorant le taux d'appel, p. 316, 317.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers du 28 décembre 1926. M. Deswarte ayant demandé que cet objet fût inscrit à l'ordre du jour de la séance du lendemain, fait remarquer que la commission de la justice qui est saisie de cette proposition de loi n'a pas encore désigné son rapporteur et qu'il faudra que celui-ci ait le temps de rédiger son rapport, p. 317. — Discussion du

Braun (*suite*)

rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi, estimant qu'il n'y a pas lieu pour le pouvoir législatif d'interpréter par voie d'autorité un texte de loi. Observations, p. 378.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Discours : Demande des explications au ministre et au rapporteur quant à certains termes dont se sert le projet et termine en demandant que l'on renvoie certains textes à la commission, pour une autre rédaction, estimant qu'une mise au point est nécessaire au point de vue de l'interprétation et de l'application de ces dispositions, p. 341, 342. — Observations au sujet du renvoi, p. 342. — Reprise de la discussion générale : nouveau texte proposé par les commissions réunies de la justice et de l'agriculture. Observations, p. 663. — Discours : Exprime le regret que M. Baels, m. a. t. p., n'ait pas pris part aux délibération de la commission et estime que ses critiques, au sujet du texte des commissions ne sont pas fondées; termine en estimant que le projet des commissions mérite d'être voté, p. 663 à 665. — Exprime le désir que le Sénat termine ce jour-là l'examen du projet, p. 666. — Vote en seconde lecture. Art. 2. M. de Moffarts ayant indiqué une modification qu'il estime nécessaire à l'alinéa 4 de cet article, fait diverses observations, demande si le baron de Moffarts a déposé un amendement, mais estime que cet amendement est inutile, p. 675.

Annonce du décès de M. Libbrecht, sénateur de Gand-Eecloo. Discours, p. 360.

Proposition de loi relative aux droits de l'Etat sur les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances du domaine public. Dépose cette proposition de loi, p. 445. — Discussion sur la prise en considération : Motive sa proposition de loi, déclare qu'elle a déjà été soumise au ministre des sciences et des arts, espère que le Sénat partagera l'avis du ministre et que sa proposition de loi sera prise en considération, p. 494.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 607. — Discours : Fait remarquer que comme président de la commission de la justice il n'a voulu en rien retarder l'examen de cette proposition de loi, après qu'on lui eut transmis le désir que l'on s'en occupât, mais que, redevenu libre devant le Sénat, il recommande à l'assemblée d'en suspendre ou, tout au moins, d'en retarder l'adoption et demande le renvoi de ce projet au conseil de législation; fait remarquer notamment que la plupart des projets du gouvernement, tout au moins ceux qui touchent au droit civil ou au droit pénal, passent par ce préliminaire et développe les motifs pour lesquels il fait cette proposition, p. 616 à 618. — Observations, p. 614, 619 à 622, 626. — Discours : Donne lecture du libellé de sa motion de renvoi, déclare qu'il a soumis sa motion à l'approbation du président et s'étonne que M. Deswarte n'ait pas posé immédiatement la question de recevabilité; déclare ensuite que sa pensée est uniquement d'arriver à un terrain d'entente, d'améliorer la proposition en discussion, rappelle les amendements qu'il avait présentés et estime que l'on pourra, avec l'avis du conseil de législation, arriver à une solution qui serait peut-être acceptée par tous; fait à son tour appel à la gauche libérale pour soutenir sa proposition de renvoi, p. 627. — Souscrit à l'engagement pris par M. Janson, m. j., de faire revenir le projet pendant la session en cours, p. 628. — Exprime l'espoir que la gauche socialiste n'insistera pas sur la motion d'irrecevabilité introduite par M. Deswarte, p. 628. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mercredi 21 juin, fait des observations au sujet de la fixation de la discussion de ce projet et de son examen par la commission de la justice, p. 993, 994. — Par motion d'ordre, fait des observations au sujet de l'examen de ce projet par la commission de la justice, p. 1026, 1027. — Dépose le rapport sur le texte présenté par le comité permanent de législation et propose d'inscrire le projet à l'ordre du jour, immédiatement après le projet sur la jonction Nord-Midi, p. 1043. — Au moment où la Chambre va se séparer pour les vacances du mois d'août, estime que ni Mme Spaak, ni aucun membre ne s'oppose à ce que ce projet soit ajourné jusqu'après les vacances, p. 1168.

Proposition de loi ayant pour objet de réprimer pénalement l'émission de chèques sans provision. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 676.

Projet de loi modifiant la loi portant création du Registre du Commerce. Discussion générale. Discours : Motive ce projet, qui a été présenté par M. Janson, m. j., à la suite d'observations faites par feu M. Deswarte et par lui-même, à l'occasion du budget de la justice de 1927; estime que les sanctions prévues par le projet empêcheront la stérilité de la mesure d'assainissement que constitue le Registre de Commerce, p. 906 à 908. — A la suite d'observations de

Braun (*suite*)

M. du Four, précise les raisons pour lesquelles il estime que l'amendement de M. du Four est superflu, p. 1000. — Discussion des articles. Art. 3*bis* proposé par amendement par la commission : Déclare que la commission se rallie au texte proposé par le gouvernement, p. 1000. — Art. 5*bis*, proposé la commission : Déclare que la commission accepte le texte du gouvernement, p. 1001. — Art. 7. Déclare se rallier à l'amendement du gouvernement, p. 1001. — Art. 8. Indique au Sénat quelques desiderata dont le tribunal de commerce de Bruxelles a saisi la commission et donne lecture d'un amendement qu'il propose, d'accord avec la commission, à la suite de ces desiderata, p. 1001. — Art. 10. Motive l'amendement de la commission; M. Janson, m. j., estimant l'amendement inutile, fait encore diverses observations à ce sujet, p. 1002-1003. — Demande si le projet doit nécessairement être renvoyé à la commission avant le second vote, p. 1003. — Par motion d'ordre, fait des observations au sujet de l'examen de ce projet par la commission de la justice, p. 1026. — Dépose le rapport sur les amendements adoptés par le Sénat et demande, ce projet ne devant plus donner lieu à aucune discussion, qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour du mardi suivant, avant le projet sur la jonction Nord-Midi, p. 1043. — Des observations ayant été faites par MM. le président et Lekeu, déclare que, si la moindre discussion surgissait, le projet serait retiré de l'ordre du jour, p. 1043. — M. Volckaert ayant proposé d'examiner éventuellement cet objet pendant la séance en cours, estime, le rapport ne pouvant matériellement être immédiatement distribué, qu'il est impossible de discuter le jour même, p. 1043.

Fixation de l'ordre du jour. Par motion d'ordre, fait remarquer que six projets figurant à l'ordre du jour intéressent M. Janson, m. j.; demande, dans le cas où M. Janson serait retenu à la Chambre, qu'il prenne date, d'accord avec le Sénat, pour la fixation de leur discussion, p. 949. — M. Janson, m. j., ayant proposé de remettre cette discussion au mardi suivant, déclare être d'accord, et estime que le Sénat acceptera la proposition de M. Janson, p. 949.

Annonce du décès de M. Deswarte, sénateur de Bruxelles. Discours, p. 959.

Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination d'un juge de paix à Moll. Observations, p. 977.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Fait diverses observations au sujet de la fixation du second vote, p. 993. — A la suite d'une demande de M. Janson, m. j., déclare que rien ne s'oppose à ce qu'il assume les fonctions de rapporteur en remplacement de M. Deswarte, décédé, p. 994. — Vote en seconde lecture. En remplacement de M. Deswarte, décédé, rappelle, comme rapporteur, les rétroactes de ce projet, fait remarquer que M. Deswarte avait préparé certains amendements; que, d'accord avec M. Ohn, il en avait présenté un prévoyant la connaissance de l'allemand dans l'arrondissement de Verviers; que, d'autre part, M. Lebon ayant présenté des amendements, il estime que rejeter purement et simplement les amendements qui avaient été préparés par feu M. Deswarte serait manquer à sa mémoire; que, d'autre part, ces amendements ne peuvent être adoptés sans un examen minutieux; estime, en conséquence, que le mieux serait, pour le Sénat, de voter le projet tel qu'il a été admis en première lecture et de laisser à la Chambre le soin d'étudier les amendements, p. 1005. — M. du Bus de Warnaffe proposant de renvoyer le projet à l'examen de la commissioon de la justice, estime que cette procédure retarderait d'une façon fâcheuse le vote du projet, p. 1005. — Déclare se rallier à la procédure proposée par M. Janson, m. j., et tendant à aborder immédiatement la discussion, quitte à renvoyer ensuite le projet à la commission de la justice, p. 1005. — Art. 4. Déclare être d'accord avec M. Janson, qui préfère le texte admis en première lecture à celui qui avait été proposé par feu M. Deswarte, p. 1006. — Art. 17. Observations, p. 1007. — Art. 19. Observations, p. 1008. — Art. 48. Déclare se rallier au premier amendement du gouvernement, mais estime que le second est inutile, p. 1011. — Motion d'ordre au sujet de l'examen de ce projet par la commission de la justice, p. 1026-1027. — Dépose el rapport sur les amendements adoptés par le Sénat et demande, ce projet ne devant plus donner lieu à discussion, qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour du mardi suivant, 5 juillet, p. 1043. — A la suite d'observations de M. le président et de M. Lekeu, déclare que, s'il y avait la moindre discussion, le projet serait retiré de l'ordre du jour, p. 1043. — M. Volckaert ayant proposé d'examiner ce projet le jour même, s'il était possible, estime, le rapport ne pouvant matériellement être immédiatement distribué, qu'il est impossible de discuter le jour même, p. 1043. — Vote définitif des articles amendés. Avant que la discussion ne soit ouverte,

Braun (*suite*)

déclare que M. Janson, m. j., retenu par d'autres devoirs, l'a prié de l'excuser auprès du Sénat et s'est déclaré tout à fait d'accord avec la commission de la justice sur les amendements, d'ailleurs peu importants, apportés par celle-ci au projet en discussion; estime, en conséquence, que rien ne s'oppose à ce que l'on vote sur les articles et sur l'ensemble, malgré l'absence du ministre, p. 1055. — Art. 18. M. Lebon ayant demandé à fixer l'interprétation de cet article, lui rappelle qu'il s'est déclaré d'accord en commission, et que le Sénat a décidé la semaine précédente, lors de l'inscription de ce projet en tête de l'ordre du jour de la séance, avant la jonction Nord-Midi, qu'il n'y aurait aucune discussion, p. 1055.

Fixation de l'ordre du jour. — Discussion. Fait diverses observations, notamment en ce qui concerne la réunion des commissions, p. 1150.

Annonce du décès de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, président du Sénat. Discours, p. 1172.

Projet de loi relatif à la prorogation des mandats des magistrats consulaires. — Dépose le rapport sur ce projet de loi et donne lecture de son rapport, p. 1174, 1175.

Annonce du décès de M. Seeliger, sénateur de Liége. Discours, p. 1240.

Broeckx, sénateur provincial du Limbourg.

Ann. — Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : Rappelle que Mgr Keesen était le défenseur des gardes champêtres, les défend à son tour et émet le vœu qu'un statut définitif des employés communaux soit bientôt élaboré, p. 166.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Observations, p. 743.

Bruges (Installations maritimes de). — V. Travaux publics : Installations maritimes.

Budgets. — V. : 1° Finances. — 2° Congo : Finances.

Budget de la province de Brabant : refus d'approbation. — V. Interpellations au nom de M. Vinck.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives : Sénat.

C

Cahiers des charges des entreprises de l'Etat. — V. Industrie, commerce et travail : Allocations familiales.

Caisse d'Epargne et de Retraite. — V. Finances.

Caisses de compensation. — V. Industrie, commerce et travail : Allocations familiales.

Caisse de prévoyance (Pensions à charge des). — V. Pensions : péréquation.

Calonne, sénateur de Tournai-Ath.

Doc. — Budget de la justice pour 1928. — Amendement à l'article 17 du tableau, et développements de cet amendement, n° 43.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations au sujet de l'ordre des inscriptions des orateurs, p. 117. — Observations au sujet de la fin de cette discussion et du vote sur l'ordre du jour, p. 733.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et administrations subordonnées. Discussion générale. Discours : Emet le vœu que les receveurs bénéficient de la loi, s'étonne que l'on n'ait pas unifié les deux lois relatives au personnel des communes, souhaite que l'on élabore promptement un statut complet en leur faveur et déclare qu'il émettra, sans enthousiasme, un vote affirmatif, p. 155. — Observations, p. 158. Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de l'application de la loi aux receveurs des commissions d'assistance, p. 159, 160.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : Estime que le projet manque de logique, de justice et de générosité, et demande que l'on donne des traitements convenables afin que les intéressés résistent à des pressions, a des sollicitations ouvertes ou déguisées, p. 163. — Fait des observations et déclare maintenir les amendements qu'il a présentés, p. 164. — Obervations, p. 166 à 168. — Discussion de l'article unique. Défend ses amendements, p. 169. — Son amendement principal ayant été rejeté, déclare retirer son amendement subsidiaire, p. 169. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 169.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Discours : Parle de la nécessité de procéder à la revision du Code pénal militaire, p. 309. — Discussion des articles. Art. 17. Défend son amendement qui a pour but de faire prendre au Sénat la décision d'examiner pendant la session en cours les projet relatifs à la réforme de la justice militaire et des conseils de guerre, p. 322, 323. — Observations, p. 323.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 482.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 646.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 696, 697.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Discours : Déclare que l'accord franco-belge étant une question libre pour le parti socialiste, son vote sera négatif, et justifie ce vote, estimant cet accord désastreux pour le commerce, l'industrie et les ouvriers belges, p. 702, 703. — Observations, p. 705, 708.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1083, 1084.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Discours : S'attache à démontrer que le projet ne répond à aucune des trois éventualités qui sont à envisager dans une guerre possible, p. 1207 à 1211. — Observations, p. 1235. — Discussion des articles. Art. 6. Discours : Déclare renoncer à présenter un amendement à cet article et se borne à faire entendre quelques suggestions personnelles, p. 1278. — Art. 15. Discours, p. 1281. — Dispositions transitoires, n° II. Observations, p. 1282. — Article 2 qui avait été réservé. Discours, p. 1291. — Art. 13. Discours : Justifie l'amendement du groupe socialiste visant la réduction du temps de service à six mois, p. 1301 à 1303. — Article 18. Déclare renoncer à la parole, p. 1316.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion des articles. Art. 4. Estime que le dernier alinéa de cet article est vexatoire et qu'il y aurait lieu de le supprimer, p. 1283, 1284. — Article 5. Observations, p. 1284. — Article 7. Observations, p. 1284, 1285. — Article 11. Observations : propose que l'on substitue le mot : « peloton » au mot : « compagnie », p. 1285.

Cantons rédimés (Difficultés dans les). — V. Interpellations, au nom de M. Esser.

Carnoy, sénateur de Bruxelles, nommé ministre de l'intérieur et de l'hygiène par arrêté royal du 22 novembre 1927.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que l'exposé de M. Baels, m. a. t. p., ne laisse guère de place à de nouvelles observations, mais élargit pourtant le débat en faisant apparaître non seulement l'importance de la réglementation des baux ruraux en elle-même, mais la place que pareille tentative vient occuper dans l'ensemble du Code de législation sociale qui se constitue depuis quarante ans, p. 49, 50.

Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, mais estime surtout qu'il importe que le projet soit voté le plus tôt possible, p. 157, 158. — Discussion des articles. Art. 17. Observations au sujet de l'application de la loi aux receveurs des commissions d'assistance, p. 159.

Carnoy (*suite*)

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : S'attache à défendre le projet et prie le Sénat d'y donner son approbation; déclare que son intention est d'élaborer à bref délai un statut général des employés communaux, p. 167.

Interpellation de M. Jauniaux à propos de l'arrêté royal du 21 novembre 1927, arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers, relatif aux subsides aux mutualités. Répond à l'interpellation, p. 284, 285.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Répond aux discours qui ont déjà été présentés, p. 512 à 518. — Observations, p. 546. — Discours : Répond aux observations qui ont encore été présentées, p. 552 à 557.

Projet de loi revisant les deux premiers titres du Code électoral. Dépose ce projet de loi, p. 773.

Interpellation de M. Jauniaux sur l'interprétation qu'il faut donner à la phrase ci-dessous de l'arrêté royal du 15 mars 1926 : « Les pharmaciens prépareront par eux-mêmes ou feront préparer sous leur surveillance journalière et effective, ainsi que sous leur responsabilité, les ordonnances des médecins et les compositions pharmaceutiques. » Déclare être d'accord avec M. Jauniaux, qui demande la discussioon d'urgence, p. 861. — Discours : Répond à l'interpellation, p. 862, 863. — Fait personnel de M. Jauniaux, qui proteste contre la manière dont le ministre a répondu à son interpellation. Observations, p. 866. — Déclare qu'il est à la disposition du Sénat pour reprendre la discussion de l'interpellation, p. 866. — Reprise de la discussion. Discours : Répond à nouveau aux observations de M. Jauniaux, p. 876, 877. — Observations, p. 877.

Interpellation de M. Vinck au sujet du refus d'approbation du budget de la province de Brabant. Discours : Répond à l'interpellation, p. 962 à 964. — Répond encore brièvement à M. Vinck, qui estime insuffisantes les explications du ministre, p. 965.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 71 de la loi communale. Discussion générale. Discours : Déclare que le gouvernement ne fait pas opposition à la proposition de loi en discussion, mais fait remarquer que le problème est plus large qu'il ne le paraît, que nombre de lois indiquent des minima et des maxima : le Code civil, le Code de procédure civile, etc.; demande donc au Sénat s'il n'estime pas qu'il y aurait lieu d'étudier le problème dans son ensemble, déclare que celui-ci est à l'étude au ministère de la justice, p. 966. — M. Asou, insistant pour l'adoption de sa proposition de loi, répète que ni le gouvernement ni le ministre n'ont d'objections de principe à formuler contre la proposition de loi, mais proteste contre deux expressions : 1° l'« embouteillage », qui existerait dans son ministère; 2° le terme « calendes grecques », appliqué aux études du département de la justice, p. 667.

Projet de loi portant revision des titres I à III du Code électoral. Avant que l'on n'entame la discussion, convie le Sénat à adopter la procédure indiquée par M. Ligy, rap., pour l'examen du projet, ainsi que des amendements proposés par le gouvernement; déclare qu'il se rallie en principe aux amendements de la commission, tout en y ayant présenté des sous-amendements, afin de leur donner une rédaction qui semble plus juridique, p. 1038.

Interpellation de M. Martens en ce qui concerne les agissements de l'administration communale de Reckem, agissements non conformes à la loi et aux droits octroyés aux conseillers communaux. Déclare ne pas s'opposer à la demande d'urgence faite par M. Martens; puis, accepte la proposition de M. le président tendant à fixer cet objet à l'ordre du jour de la séance du 25 septembre, p. 1174. — Répond à l'interpellation, p. 1184, 1185. — Observations, p. 1185.

Carpentier, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. — Rapport, n° 8.

Projet de loi complétant les lois des 17 août 1920, 18 octobre 1921, 30 janvier et 16 décembre 1924, relatives aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. — Rapport, n° 9.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale. — Rapport, n° 126.

Carpentier (*suite*)

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. — Rapport n° 147.

Ann. — Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Lalemand, appelé à achever le mandat de M. De Meulemeester, sénateur de Bruxelles, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 1.

Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que la question du bail à ferme doit être résolue en se basant sur les situations de fait, et en faisant appel au bon sens pratique belge; déclare qu'il n'a pris aucun engagement et termine en estimant que la proposition de la commission du Sénat, tout en ne lui donnant pas entière satisfaction, est de nature, avec un peu de bonne volonté réciproque, à maintenir la bonne entente générale qui règne entre les propriétaires et les locataires, pour le plus grand bien de la prospérité nationale, p. 51, 52. — Discussion des articles. Art. 6. Discussion, p. 60.

Projet de loi relatif aux commis de carrières, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Insiste pour que ce projet soit voté au cours de la séance, afin de donner satisfaction aux nombreux intéressés, p. 155. — Discussion générale. Discours : Répond, comme rapporteur, aux observations présentées et s'étonne que MM. Huisman Van den Nest et Seeliger aient soulevé aussi tardivement des questions de principe; déclare que les deux projets relatifs au personnel des communes ne pouvaient pas être considérés comme connexes, l'un modifiant des lois existantes et l'autre se rapportant à un nouveau statut pour des fonctionnaires déterminés; termine en émettant le vœu que l'on élabore le plus promptement possible un projet de statut unique pour les employés communaux de tout rang, projet qui remplacerait les lois fragmentaires existantes, p. 159. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de l'application de la loi aux receveurs des commissions d'assistance, p. 159-160.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées et déclare que, comme les orateurs qui ont pris la parole, il a le grand désir de voir améliorer la situation des fonctionnaires communaux, mais fait remarquer que la situation financière des communes doit également être considérée; fait remarquer aussi la nécessité d'un statut d'ensemble, mais estime que le Sénat doit être unanime à entériner le vote de la Chambre, p. 166. — Discussion de l'article unique. Prie le Sénat de rejeter les amendements de M. Calonne, afin d'éviter le renvoi à la Chambre, p. 168, 169.

Projet de loi relatif aux allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 198.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'horticulture; termine en demandant que le Fonds national de la recherche scientifique englobe dans son champ d'action les laboratoires du service phytopathologique, p. 342 à 344.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Observations au sujet de la proposition de renvoi aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies, p. 342.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1928. Discussion générale. Discours : N'ayant pu, lors de la discussion du budget de l'intérieur, entretenir le Sénat de la situation des communes ayant eu à souffrir de la guerre et de l'après-guerre, et le ministre lui ayant dit qu'il devait en référer à son collègue des finances, entretient celui-ci de cette question et développe les mesures qu'il estime devoir être prises en faveur des communes et insiste pour qu'elles le soient, la situation financière du pays n'étant plus celle des années précédentes, p. 658 à 660. — Observations, p. 660.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 806. — Discours : S'associe aux observations du rapporteur et de M. Derbaix quant à l'insuffisance des subsides pour la restauration des monuments; fait remarquer qu'il en est de même pour l'achat d'œuvres d'art, traite ensuite la question de l'enseignement du flamand, critique le système inventé par M. Nolf et introduit par M. Huysmans; estime que l'on en arrive à supprimer la liberté du choix de la langue par le père de famille et termine en déclarant qu'il demande le respect de la liberté et que chacun puisse choisir librement la langue véhiculaire, p. 814 à 816.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 863.

Carpentier (*suite*)

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Dépose le rapport sur ce budget, p. 1003. — M. Van Fleteren ayant demandé, avant l'ouverture de la discussion des articles, que les articles auxquels M. Jauniaux présente des amendements soient réservés, M. Jauniaux n'ayant pu être présent au début de la séance, déclare que M. Van Fleteren peut être assuré qu'il attirera au moment opportun l'attention du Sénat sur les amendements de M. Jauniaux et qu'il demandera éventuellement que l'on réserve l'art. 93, les amendements de M. Jauniaux étant très intéressants et ayant retenu l'attention de la commission, p. 1014. — Discussion des articles. Art. 93 et 127. Observations, p. 1025.

Casier (baron), sénateur de Gand-Eecloo.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 127.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Exprime notamment le désir de voir le Sénat se borner à maintenir le projet dans sa portée primitive, a le limiter au troisième enfant et à ne pas l'étendre aux simples fournisseurs de l'Etat, p. 177, 178. — Observations, p. 182, 183, 186, 222. — Discussion des articles. Art. 7. Observations, p. 278. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 325, 327.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 688. — Discours : Attire l'attention sur un travail qu'il considère comme de grand intérêt national : la construction de la seconde écluse à construire à Terneuzen, dans l'intérêt du développement du port de Gand, p. 694-695.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Discours : Après le discours documenté de M. Van de Wiele, se borne à exprimer devant le Sénat la déception des industries textiles de l'arrondissement de Gand et déclare qu'il s'abstiendra au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 707. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 755.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 913, 915, 939.

Interpellation de M. Damas au sujet des dommages causés par les émanations de l'usine de la Vieille-Montagne, à Hollogne-aux-Pierres. M. le président ayant prié M. Damas d'interrompre son exposé en vue de permettre au Sénat d'émettre certains votes, et M. Lekeu protestant contre cette interruption, fait des observations à ce sujet, p. 1049.

Casterman, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 125, 140.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 215.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 912.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Catastrophes et accidents.

CATASTROPHE AUX CHARBONNAGES D'OUGRÉE-MARIHAYE. — V. Industrie, commerce et travail : Mines.

INONDATIONS DE NIEUPORT. — V. Interpellations au nom de M. de Vrière.

Certificat d'études. — V. Enseignement primaire.

Certificat de vie en matière de liquidation de pensions (Suppression du). — V. Pensions.

Chambres législatives-Sénat.

ANNALES PARLEMENTAIRES.

Ann. — M. le président donne lecture d'une lettre de M. Depontieu, qui fait une rectification aux *Annales parlementaires*; M. Depontieu déclare avoir émis un vote négatif sur le projet de loi relatif à la protection des animaux, alors que les *Annales* lui attribuent un vote affirmatif. M. le président estime que cette déclaration tiendra lieu de rectification, p. 1111.

Chambres législatives-Sénat (*suite*)

BUREAU DÉFINITIF.

Ann. — M. le comte t'Kint de Roodenbeke est élu président du Sénat, p. 2.

M. Lafontaine est élu premier vice-président, p. 2.

M. Magnette est élu deuxième vice-président, p. 2.

M. le baron Descamps est élu troisième vice-président, p. 2.

Motion d'ordre de M. le vicomte Berryer, qui déclare que certains membres lui ont dit avoir voté pour lui pour la vice-présidence et fait remarquer que, d'après le *Compte rendu analytique*, il n'aurait obtenu aucune voix, p. 9.

Secrétaires du Sénat :

Sont réélus : MM. Ryckmans, Delannoy, Du Bost, Van Roosbroeck, Ligy et Seeliger, p. 2.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Liste des commissions permanentes.

Doc. — N° 4.

Nomination, composition et constitution :

Ann. — Nomination et composition des commissions permanentes : 1° Justice; 2° Intérieur et hygiène; 3° Sciences et arts; 4° Finances; 5° Agriculture; 6° Travaux publics et affaires économiques; 7° Défense nationale; 8° Affaires étrangères; 9° Chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique; 10° Industrie, travail et prévoyance sociale; 11° Colonies, p. 5-6.

Constitution de ces commissions, p. 29-30.

Mutations.

Commission des affaires étrangères : M. Fraiture remplace M. Deswarte, décédé, p. 1083.

Commission des colonies : M. Dens remplace M. Lippens, p. 523.

Commission de la justice : M. Lafontaine remplace M. Deswarte, décédé, p. 1083.

Commission des sciences et des arts : M. Portmans remplace M. Janssens, p. 569.

Commission des travaux publics et des affaires économiques : M. Beauduin remplace M. Henricot, p. 569. — M. Janssens remplace M. Portmans, p. 569.

Commission de vérification de pouvoirs : M. Disière est nommé membre en remplacement de M. Deswarte, p. 1083.

Commission du travail parlementaire.

Ann. — M. le président rappelle que cette commission doit être reconstituée pour la session qui vient de s'ouvrir, rappelle que, à la fin de la dernière session, la commission du travail parlementaire avait proposé qu'on lui adjoigne les présidents des onze commissions permanentes; M. le président déclare que le bureau propose au Sénat d'adopter cette proposition, mais de réduire de six à trois les délégués des groupes politiques, p. 9. — Cette proposition est admise et M. le président déclare que la commission du travail parlementaire sera composée des membres du bureau, des présidents des commissions permanentes et de trois délégués des différents groupes politiques, p. 9. — M. Volckaert estime qu'il doit être entendu que, en cas d'absence d'un président de commission, celui-ci pourra être remplacé par le vice-président, p. 9. — M. le président estime que la demande de M. Volckaert est pertinente et le Sénat marque son accord, p. 9. — M. le vice-président annonce la composition de cette commission ensuite de la décision prise par le Sénat, p. 45.

M. le président propose au Sénat de retarder un peu l'ouverture de la séance du mercredi suivant, afin que la commission du travail parlementaire puisse se réunir, notamment pour examiner la question de l'examen des budgets en commissions, p. 133. — Cette proposition est admise, p. 133.

M. le président annonce que M. de Brouckere à été désigné par le groupe socialiste pour faire partie de la commission du travail parlementaire, en remplacement de M. Deswarte, décédé, p. 966.

DÉCÈS DE M. LE COMTE T'KINT DE ROODENBEKE, PRÉSIDENT DU SÉNAT.

Ann. — M. le vice-président Lafontaine prononce un discours d'éloge funèbre à la mémoire de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, président du Sénat, p. 1171. — Discours de MM. Jaspar, p. m., Braun, Lekeu, Magnette, p. 1172, 1173. — M. le vice-président Lafontaine donne lecture à l'assemblée des télégrammes de condoléance qui lui ont été adressés par le président du Sénat français, par le ministre Castillo Najera, envoyé extr. et ministre plénip. du Mexique à Bruxelles, par M. Adatci, ambassadeur du Japon à Paris, et par M. le président de la Chambre des représentants de Belgique, p. 1173. — M. le vice-président Lafontaine annonce que le bureau se charge d'adresser à ces personnalités les remerciements de l'assemblée, p. 1173.

Chambres législatives-Sénat (*suite*)

DÉCÈS DE M. LE BARON DE BÉCO, GOUVERNEUR DU BRABANT.

Ann. — Notification, p. 1173. — M. le vice-président Lafontaine propose de charger le bureau d'adresser les condoléances de l'assemblée à la famille du défunt, et cette proposition est admise, p. 1173.

DÉCÈS.

Ann. — Annonce du décès de MM. De Meulemeester, sénateur de Bruxelles; Vanderick, sénateur de Charleroi-Thuin, et Cousot, sénateur provincial de Dinant-Philippeville. Discours de MM. le président, comte t'Kint de Roodenbeke, Jaspar, p. m., Lafontaine, Braun, Magnette et le baron d'Huart, p. 3-4.

Annonce du décès de M. Deploige, sénateur provincial du Limbourg. Discours de MM. le premier vice-président Lafontaine, Hymans, m. a. ét., Braun, Volckaert, Magnette et Portmans, p. 69 à 71.

Annonce du décès de M. le comte Théodore de Renesse, ancien sénateur de l'arrondissement de Hasselt-Tongres-Maeseyck, gouverneur du Limbourg, p. 244.

Annonce du décès de M. Libbrecht, sénateur de Gand-Eecloo, p. 359. Discours de MM. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Jaspar, p. m., Braun, Huisman Van den Nest, Lekeu et Ligy, p. 359, 360.

Annonce du décès de M. Thiébaut, sénateur de l'arrondissement de Charleroi-Thuin. Discours de MM. le vice-président baron Descamps, Vauthier, m. s. a., le baron Ruzette, Huisman Van den Nest, Lekeu, Derbaix, p. 789 à 791.

Annonce du décès de M. Deswarte, sénateur de Bruxelles. Discours de MM. le vice-président Lafontaine, Janson, m. j., Vermeylen, Magnette et Braun, p. 958, 959.

Annonce du décès de M. Brulé, ancien sénateur de l'arrondissement de Nivelles, p. 1182.

Annonce du décès de M. Seeliger, sénateur de Liége. Discours de MM. le vice-président Lafontaine, Janson, m. j., Lekeu, Braun, Magnette et Hénault, p. 1239 à 1241.

DÉMISSION.

Notification de la démission de M. Wasterlain, sénateur de Charleroi-Thuin, p. 349.

FAITS PERSONNELS. — V. plus loin la sous-rubrique : Incidents.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Ann. — Au cours de la première séance de la session, M. le vicomte Berryer fait une proposition tendant à remettre à huitaine l'examen du bail à ferme, p. 7. — Voyez pour cette proposition sa discussion et son rejet sous la rubrique : Code civil : la sous-rubrique : Bail à ferme.

M. le président annonce au Sénat que le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale a demandé que l'on retarde quelque peu la discussion du projet sur les allocations familiales; fait remarquer que les travaux du Sénat n'en subiront aucune interruption; propose de mettre à l'ordre du jour du lendemain le projet relatif à la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques; rappelle que la discussion de la déclaration ministérielle est fixée au mardi suivant, que le Sénat pourra ensuite aborder l'examen des projets relatifs aux traitements des employés et préposés des communes, puis celui relatif à la liste des jurés et, enfin, d'aborder le projet relatif aux allocations familiales, p. 93. — Le Sénat admet les propositions de M. le président.

M. le vice-président Lafontaine consulte le Sénat sur le point de savoir s'il ne serait pas nécessaire que le Sénat tînt une séance du matin le jeudi 22 décembre ou, éventuellement, le vendredi 23 décembre, afin de pouvoir terminer les travaux urgents, p. 194. — M. Hicguet estime que le Sénat devrait siéger le vendredi 23, matin et après-midi; MM. le baron Houtart et Volckaert font des observations au sujet de l'examen du projet de loi relatif à l'unification de l'exploitation des réseaux de tramways bruxellois, p. 194. — Le Sénat décide de siéger le vendredi 23, matin et après-midi, et de prolonger au besoin la séance de l'après-midi jusqu'à épuisement de ses travaux, p. 194.

Observations diverses au sujet de la discussion des articles du projet de loi relatif aux allocations familiales et au sujet de la discussion d'une interpellation de M. Dewaele relative au lock-out de Courtrai et de l'exclusion des ouvriers socialistes des avantages accordés par le Fonds national de crise, p. 226. — Voyez, éventuellement, ces deux objets aux rubriques : Industrie, commerce et travail : Allocations familiales; Interpellations : au nom de M. Dewaele.

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (*suite*)

M. le président annonce que le Sénat pourra aborder le lendemain 18 janvier la discussion du budget extraordinaire du Congo et peut-être aussi le budget de l'agriculture. M. le président estime que, l'ordre du jour étant très chargé, il est préférable que l'on se réunisse le lendemain et que le Sénat ne remette point sa prochaine séance au mardi suivant, p. 282. — Assentiment du Sénat.

A la fin de la séance du jeudi 26 janvier, M. le président indique au Sénat les objets qui pourront être mis à l'ordre du jour des prochaines séances du Sénat, d'après les décisions prises par la commission du travail parlementaire et en tenant compte des possibilités de MM. les ministres et de MM. les rapporteurs : Location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques (suite de la discussion : le projet avait été renvoyé à l'examen des commissions réunies de l'agriculture et de l'intérieur et de l'hygiène); Budget de l'agriculture; Budget de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique; Budget des affaires étrangères et réforme du jury, p. 330.

A la fin de la séance du mercredi 7 mars, M. le président annonce au Sénat que le projet relatif à la location des biens ruraux appartenant à l'Etat, aux provinces et aux communes vient en ordre utile, mais que M. Baels, m. a. t. p. (que ce projet intéresse au même titre que le ministre de la justice), demande la remise, étant retenu à la Chambre; 2° que le budget des non-valeurs et remboursements vient en ordre utile, mais que le rapporteur a demandé un congé, M. le président propose, en conséquence, la remise; 3° que l'interpellation de M. Esser relative à Eupen-Malmédy vient en ordre utile, et M. Jaspar demande la remise, le gouvernement ne pouvant encore répondre; 4° que le projet sur la réforme du jury vient en ordre utile, mais que M. Meyers, rapporteur, étant indisposé, la discussion doit être remise; 5° que le projet portant abrogation de l'article 298 du Code civil vient en ordre utile, mais que M. le ministre de la justice n'étant pas présent l'ajournement semble nécessaire, p. 560. — M. le président propose au Sénat de se réunir le lendemain pour discuter le projet relatif aux biens ruraux de l'Etat, des provinces, des communes et des établissements publics, le budget des non-valeurs, et de procéder au vote des différents projets dont les articles ont été adoptés, p. 560. — M. Van Belle estime que, si l'on ne se réunit le lendemain que pour participer à quelques votes, il serait plus sage de s'ajourner au mardi suivant et proteste, à cette occasion, contre la manière dont s'effectuent les travaux du Sénat, estimant que, dans ces conditions, la session finira à nouveau dans la bousculade, p. 560. — M. Volckaert appuie les protestations de M. Van Belle et demande que la commission du travail parlementaire examine sérieusement la manière de travailler du Sénat. M. Lekeu adresse un appel au gouvernement, afin qu'une entente s'établisse entre le gouvernement et le Sénat en ce qui concerne les objets à mettre à l'ordre du jour; estime que l'absence des ministres compétents pour l'examen des objets inscrits à l'ordre du jour constitue un manque de déférence envers le Sénat, tout en déclarant que les assemblées législatives doivent user de déférence vis-à-vis du gouvernement. M. Jaspar, p. m., proteste contre les paroles qui viennent d'être prononcées par M. Lekeu; déclare que les ministres ne sont avertis des projets mis à l'ordre du jour du Sénat que par des conversations et demande que la déférence à laquelle M. Lekeu a fait appel de la part du gouvernement soit également observée envers le gouvernement; M. Van Belle propose à nouveau de ne pas siéger le lendemain et que la commission du travail parlementaire se réunisse afin d'examiner l'ordre du jour. M. Van Fleteren demande que l'on se réunisse le lendemain pour examiner le projet portant abrogation de l'article 298 du Code civil, et M. Moyersoen appuie la proposition de M. Van Belle tendant à ne pas siéger le lendemain, p. 560 à 562. — Interruptions de MM. Demoulin, Lekeu, Van Fleteren, Volckaert, Jaspar, p. m., p. 560 à 562. — M. le président fait diverses observations au sujet de la discussion qui se produit et fait notamment remarquer que, au vœu du règlement, lorsqu'un projet a fait l'objet d'un rapport, il est inscrit de droit à l'ordre du jour, p. 561. — M. Arm. Huysmans fait observer que le Sénat va être appelé incessamment à examiner le projet sur le traité de commerce avec la France, que cette question intéresse quatre commissions, et propose de former immédiatement une commission spéciale composée de délégués de ces quatre commissions, p. 562. — M. le président fait remarquer à M. Huysmans que le Sénat n'est pas encore saisi de ce traité, qu'il est, en conséquence, difficile de former d'avance une commission. Le Sénat décide d'admettre la proposition de M. Van Belle, appuyée par M. Moyersoen, tendant à ce que le Sénat s'ajourne au mardi suivant, p. 562. —

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (*suite*)

M. Moyersoen déclare qu'il doit être entendu que les commissions se réuniront le lendemain, et M. le président déclare qu'il en sera bien ainsi, p. 562.

M. le président propose de ne pas siéger en séance publique le mercredi suivant, afin que la commission spéciale puisse examiner l'accord franco-belge, la commission du travail parlementaire se réunirait le mardi, afin de fixer l'ordre des travaux du Sénat avant les vacances de Pâques; MM. Digneffe, le vicomte Berryer, Volckaert et Segers font diverses observations au sujet de la fixation de la discussion du traité franco-belge et de son examen par la commission, p. 656.

Au cours de la séance du 16 mai 1928, M. le président propose au Sénat de fixer son ordre du jour, annonce que certains objets ne sont pas en état d'être discutés et propose, en conséquence, que le Sénat s'ajourne au 5 juin, sauf à autoriser le bureau à convoquer l'assemblée avant cette date si certains projets pouvaient être discutés, p. 863. — M. Moyersoen demande que les commissions profitent de cette occasion pour préparer les rapports des projets restant à examiner, afin que le Sénat ne se trouve pas, au mois de juillet, devant des objets importants qui devraient alors être expédiés trop rapidement, p. 863. — M. Lekeu appuie les observations de M. Moyersoen, p. 863. — M. le président appuie également ces observations, particulièrement en ce qui concerne l'examen des budgets. M. Jaspar, p. m., déclare qu'il a insisté pour que la Chambre des représentants continue, sans désemparer, l'examen des budgets et prie le Sénat de prendre des mesures pour que le budget des finances soumis à son examen soit discuté le plus promptement possible, p. 863. — M. Van Overbergh propose certaines mesures pour que ce budget soit rapidement terminé, p. 864. — M. Ascq demande que les projets relatifs à la majoration des amendes pénales et celui modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale, dont les rapports viennent d'être déposés, soient inscrits à l'ordre du jour, p. 864. — M. le président propose d'examiner deux projets qui paraissent ne pas devoir être longuement discutés avant le projet relatif au *pro Deo*; M. Lekeu demande que la commission du travail parlementaire soit convoquée le plus tôt possible, p. 864. — M. Volckaert estime que cette commission aurait dû être appelée à fixer l'ordre du jour de la séance en cours, p. 864. — M. Volckaert fait, à nouveau, certaines observations, tant au sujet de la fixation de l'ordre du jour qu'au sujet de la prochaine réunion de la commission du travail parlementaire, p. 876.

Au cours de la séance du mardi 12 juin, M. le président fait remarquer que M. Janson, m. j., étant retenu à la Chambre, le projet sur la protection des animaux ne pourra être abordé, que divers obstacles ne permettent pas d'aborder les autres projets à l'ordre du jour, p. 944. — MM. le baron de Moffarts, Volckaert, Meyers et Vinck font diverses observations tant au sujet des modifications qui sont constamment apportées aux travaux du Sénat qu'au sujet de divers projets qui figurent depuis longtemps à l'ordre du jour, p. 944. — M. Janson, m. j., entrant en séance, la Chambre des représentants ne s'étant pas trouvée en nombre, l'examen du projet sur la protection des animaux est reprise par le Sénat, p. 944.

Motion d'ordre de M. Braun, qui fait remarquer que six projets figurant à l'ordre du jour intéressent M. Janson, m. j.; demande, si M. Janson est retenu à la Chambre, qu'il prenne date, d'accord avec le Sénat, pour la fixation de leur discussion, p. 949. — M. Janson, m. j., craignant d'être retenu à la Chambre le lendemain mercredi et le surlendemain jeudi, prie le Sénat de remettre au mardi suivant la discussion de ces divers projets, p. 949. — M. Braun déclare être d'accord et estime que le Sénat acceptera la proposition de M. Janson, m. j., p. 949. — Le Sénat marque son accord, p. 949. — MM. le président, Vinck et Mullie font encore diverses observations, p. 949. — M. Lafontaine propose la remise au mardi suivant de la suite des travaux du Sénat, et cette proposition est admise, p. 949.

Au cours de la séance du mercredi 20 juin, M. le vice-président Magnette propose à l'assemblée de fixer l'ordre de ses travaux; parle des budgets qui restent encore à discuter, indique la situation constatée la veille par la commission du travail parlementaire; rappelle le projet sur la jonction Nord-Midi. MM. Liebaert et Lekeu font des observations au sujet de la fixation de ce projet. M. Hubert fait des observations et des propositions au sujet du budget de l'industrie et du travail. M. Janson, m. j., propose de fixer au mardi suivant le second vote du projet sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. M. Braun déclare qu'il n'y a rien qui s'oppose à ce qu'il remplace feu M. Deswarte comme rapporteur de ce projet, mais fait diverses observations au sujet de l'examen, en commission, du projet portant abrogation de l'article 298 du Code civil. M. Rutten fait une observation au sujet de la remise de l'examen des budgets du Congo, p. 993, 994. — Observations diverses de MM. Van Fleteren et Lekeu; font des observations, p. 993, 994. — Le Sénat décide de se réunir le mardi suivant pour le second vote du projet sur l'assistance judiciaire, p. 994. — Voyez pour le surplus ces différents objets.

Chambres législatives Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (*suite*)

A la fin de la séance du mardi 26 juin, il est fait diverses observations au sujet de la discussion de la jonction Nord-Midi et celles du budget de l'industrie et du travail et du budget des colonies, p. 1011, 1012. — Voyez éventuellement ces divers objets.

Motion d'ordre de M. Braun, qui demande si le Sénat compte tenir une séance publique le mardi suivant, 3 juillet, la commision de la justice devant se réunir ce jour-là pour l'examen de certains projets urgents, notamment l'examen des articles amendés du projet relatif à l'assistance judiciaire et à la procédure gratuite et celui relatif à l'abrogation de l'article 298 du Code civil, p. 1026. — M. Volckaert estime que le Sénat ne devrait pas se réunir en séance publique avant le jeudi suivant 5 juillet, l'ordre du jour permettant cette remise, et que les commissions devraient en profiter pour hâter l'examen des projets qui leur sont soumis, afin que le Sénat puisse ensuite siéger régulièrement jusqu'à la fin de la session, p. 1026, 1027.

A l'occasion du dépôt de rapports : 1° sur les articles amendés du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire et à la procédure gratuite, ainsi que de celui sur le registre du commerce; 2° sur le projet relatif à l'abrogation de l'article 298 du Code civil, M. Braun fait des propositions au sujet de la mise à l'ordre du jour de ces projets. M. le président fait remarquer que la discussion sur la jonction Nord-Midi a été irrévocablement fixée au mardi suivant et il est fait encore diverses observations à ce sujet ainsi qu'au sujet d'une interpellation de M. Damas par MM. Lekeu, Volckaert et Braun, p. 1043. — Voyez éventuellement ces différents objets.

A la fin de la séance du 5 juillet, il est fait diverses observations au sujet de la remise de la discussion du budget des colonies, M. Jaspar, p. m., m. c., étant retenu à la Chambre des représentants, puis au sujet de la discussion du projet de loi relatif à la réorganisation de l'armée, p. 1050, 1051. — Voyez éventuellement les rubriques : Finances : Budget du ministère des colonies, et Armée : Réorganisation de l'armée.

Au cours de la séance du mardi 24 juillet, M. le président indique les projets qui doivent être votés avant que le Sénat ne se sépare et annonce que, quant au budget des colonies, M. Jaspar, p. m., m. c., a demandé l'ajournement de cette discussion jusqu'après l'examen des projets militaires à la Chambre, p. 1149. — M. Volckaert estime que, le mardi étant réservé aux interpellations à la Chambre, M. Jaspar, p. m., m. c., serait libre le mardi suivant et que le Sénat pourrait, en conséquence, se réunir pour examiner le budget des colonies, puis propose que le projet allouant des crédits provisoires porte sur plusieurs mois, afin que le Sénat ne doive pas revenir au mois d'août pour voter de nouveaux douzièmes provisoires, p. 1149. — M. le baron Houtart, m. f., demande l'urgence pour le projet relatif aux crédits provisoires et déclare que c'est pas égard pour les prérogatives parlementaires que le gouvernement n'a demandé qu'un douzième, p. 1149. — M. Van Fleteren fait diverses observations, afin de faire remarquer que le groupe socialiste comme les autres groupes devrait être informé des dispositions prises quant aux séances du Sénat pendant le mois d'août, rappelle également la nécessité de prendre en considération les divers services administratifs du Sénat ainsi que la presse, p. 1149, 1150. — MM. Lekeu, François, Braun, Volckaert et le comte de Brouchoven de Bergeyck font encore diverses observations, notamment en ce qui concerne la réunion des commissions, p. 1149, 1150. — Le Sénat décide de ne pas siéger le lendemain et de se réunir le surlendemain jeudi, les réunions de commissions qui devaient avoir lieu le lendemain sont, d'après la proposition de M. le comte de Brouchoven de Bergeyck, remises également au surlendemain jeudi, p. 1150.

A la fin de la séance du 26 juillet, M. le président annonce que seul le projet de loi portant abrogation de l'article 298 du Code civil figure encore à l'ordre du jour, M. Braun propose d'en ajourner la discussion jusqu'après les vacances du mois d'août. Cette proposition est admise après des observations de MM. Van Fleteren et Volckaert, p. 1168. — M. le président annonce que la commission du travail parlementaire a

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (*suite*)

estimé qu'il y avait lieu pour le Sénat de s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure, sauf, éventuellement, à la demande de certains sénateurs, une séance qui se tiendrait la semaine suivante dans le cas où certains projets importants, notamment le projet relatif aux habitations à bon marché, pourraient figurer à l'ordre du jour, p. 1168. — Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure.

M. le président baron Descamps indique au Sénat les propositions faites par la commission du travail parlementaire pour les objets à examiner par l'assemblée avant les vacances de Pâques, deux séances du matin sont éventuellement proposées, p. 679. — M. Jaspar, p. m., m. c., se félicite de ce que le Sénat examine les projets relatif au fonds des routes et celui relatif aux grands travaux avant de partir en vacances et insiste pour que le budget extraordinaire soit également examiné avant que le Sénat ne se sépare. M. Van Belle propose, vue les nombreux objets qui, d'après les indications données par M. le président, doivent être votés avant les vacances, que le Sénat décide immédiatement de tenir des séances du matin le mardi et le mercredi, p. 679. — La propositoin de siéger le matin est admise, p. 679. — MM. Volckaert et Van Fleteren font des observations au sujet de la fixation de l'examen du traité franco-belge, p. 679.

INCIDENTS.

Ann. — Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Incident au sujet de la réponse faite par M. le R. P. Rutten au discours prononcé par Mme Spaak, en ce qui concerne la limitation de la natalité, p. 220. — Voyez pour le surplus la rubrique : Industrie, commerce et travail : Allocations familiales.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Fait personnel de M. Vinck au sujet des événements du Mexique. Déclare qu'il n'a ni excusé ni défendu les faits allégués par le R. P. Rutten, p. 471. — V. éventuellement la rubrique : Finances : Budget des affaires étrangères.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Fait personnel de M. Hubert au sujet des attaques dirigées contre lui par M. Matagne, en ce qui concerne des actes qu'il aurait posés lorsqu'il était ministre de l'industrie et du travail, relativement à l'allocation de subsides à certaines institutions de la province de Hainaut, p. 860, 861. — V. éventuellement : Finances : Budgets : Budget des sciences et des arts.

Interpellation de M. Jauniaux au sujet de l'interprétation de l'arrêté royal du 15 mars 1926 relatif à la présence effective des pharmaciens dans leur officine. Fait personnel de M. Jauniaux, qui proteste contre la manière dont M. Carnoy, m. i. h., a répondu à son interpellation, p. 865, 866. — Observations de M. le vice-président baron Descamps, qui estime qu'il n'y a eu aucun incident personnel a l'égard de M Jauniaux, p. 865. — MM. Lekeu et de Brouckere font des rappels au règlement, estimant que M. Jauniaux a le droit de prendre la parole, p. 865. — V. pour le surplus la rubrique : Interpellations, au nom de M. Jauniaux.

Grève d'Anvers : Au cours de la discussion des articles du budget de l'industrie et du travail, il surgit un incident au sujet de la grève du port d'Anvers à la suite d'une partie d'un discours du R. P. Rutten, qui est suivi d'un discours de M. Van Berckelaer et d'un discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. Voyez les pages 1015 à 1019. — M. Van Berckelaer prend la parole pour un fait personnel, p. 1019. — Voyez éventuellement pour le surplus la rubrique : Finances: Budgets : Budget de l'industrie et du travail.

Interpellation de M. Damas au sujet de l'inobservance par les patrons de l'usine de la Vieille-Montagne, à Hollogne-aux-Pierres, des dispositions de l'arrêté royal du 3 avril 1925 au sujet du préjudice causé par les émanations qui se dégagent de cette usine. M. le vice-président Descamps ayant fait interrompre à M. Damas les développements de son interpellation, M. Lekeu soulève un incident, afin de protester contre cette interruption et fait une motion d'ordre à ce sujet, p. 1048, 1049, 1050.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. M. Segers prend la parole pour un fait personnel au sujet du démenti opposé par M. Neujean à certaines paroles qu'il a prononcées. M. Segers oppose au démenti de M. Neujean des faits précis en rappelant la date à laquelle il a pris le portefeuille des chemins de fer et celle à laquelle il a fait entendre à la Chambre qu'il suspendait les travaux de la jonction, p. 1197, 1198. — Voyez éventuellement la rubrique : Chemins de fer : Jonction Nord-Midi.

Chambres législatives-Sénat (*suite*)

INTERPRÉTATION PAR VOIE D'AUTORITÉ DES TEXTES LÉGISLATIFS. — V. Code civil : Bail : Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers.

LISTES.

Liste alphabétique des membres du Sénat.

Doc. n° 1.

Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants (sortants en 1929).

Doc. n° 2.

PROCÉDURE PARLEMENTAIRE.

Ann. — M. le président propose, afin de gagner du temps, de ne procéder, ainsi que cela a été fait l'année précédente, qu'à un appel nominal sur deux projets prorogeant des lois existantes : 1° Protection des bois et forêts; 2° Pension des employés; ainsi que sur trois projets approuvant des conventions avec le Portugal et avec la Turquie, et cette proposition est admise, p. 250.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Motion de M. Deswarte au sujet de la recevabilité d'une proposition introduite par M. Braun et tendant au renvoi de ce projet au conseil de législation, p. 624 à 627. — V. pour la discussion de cette motion la rubrique : Code civil : Divorce, ou les pages 627 à 629 des *Annales*.

Vote simultané sur plusieurs projets de loi. Pendant la séance du 3 avril, M. le président déclare estimer qu'il n'est contraire ni au règlement, ni à la Constitution, de ne procéder qu'à un seul vote par appel nominal, en ce qui concerne divers projets de loi de même nature dont les articles viennent d'être adoptés. Adhésion du Sénat, p. 701. — Observations de M. Hymans, m. a. ét., en ce qui concerne le moment opportun pour ce vote, p. 701. — M. le président indique les projets sur lesquels il sera procédé à un vote collectif, p. 754.

Motion d'ordre de M. le comte de Brouchoven de Bergeyck, qui propose de ne procéder qu'à un seul vote sur les projets de loi concernant : 1° la création d'un fonds des grands travaux; 2° la création d'un fonds spécial et temporaire des routes, p. 755. — La proposition de M. le comte de Brouchoven de Bergeyck est admise.

Pendant la séance du 31 octobre, M. le président fait remarquer qu'il reste à émettre un vote sur onze projets de loi et propose au Sénat de ne procéder qu'à un seul vote sur l'ensemble de ces projets, p. 1317. — M. Volckaert proteste contre cette procédure, estimant que le vote unique ne peut s'appliquer normalement à des projets n'ayant entre eux aucun rapport, p. 1317. — De nombreux membres insistant pour qu'il ne soit procédé qu'à un seul vote, M. Volckaert déclare ne pas insister, mais déclare qu'il s'abstiendra au vote sur l'ensemble de ces projets, p. 1317.

PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI.

Tableau des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.

Doc. — I. Projets dont les rapports sont faits, n° 3.
II. Projets et propositions en commission, n° 3.

RAPPELS AU RÈGLEMENT. — V. plus haut la sous-rubrique : Incidents.

RÉCEPTION ET PRESTATION DE SERMENT DE S. A. R. MGR LE PRINCE LÉOPOLD. — V. Cour.

SUSPENSION DE SÉANCE.

Ann. — Pendant la séance du mardi 24 juillet, au moment d'un appel nominal, le bruit étant persistant, M. le vice-président Lafontaine suspend la séance, p. 1148.

TRAVAUX DU SÉNAT.

Ann. — Communication faite par M. le président, qui annonce à l'assemblée les propositions de la commission du travail parlementaire quant aux vacances de Noël et des travaux en commission, p. 185. — V. aussi plus haut la sous-rubrique : Fixation de l'ordre du jour et plus loin : Vacances du Sénat.

VACANCES DU SÉNAT.

Ann. — M. le président annonce que la commission du travail parlementaire a estimé qu'il y avait lieu pour le Sénat de se séparer avant la Noël et de reprendre ses travaux le 17 janvier, la semaine du 10 au 17 janvier devant être consacrée à l'examen par les commissions des objets devant être discutés à la rentrée, p. 185. — Cette proposition est admise, p. 185.

Chasse.

DÉGATS CAUSÉS AUX RÉCOLTES PAR LE GROS GIBIER. — V. Agriculture.

Chemins de fer.

AGENTS RÉVOQUÉS DE LEUR EMPLOI POUR INCIVISME (PENSION D'). — V. Finances : Cour des comptes : Liquidation de pensions.

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER :

Ann. — Motion d'ordre de M. Volckaert, qui attire l'attention de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., sur le fait que la Société nationale des Chemins de fer a supprimé dans l'indicateur toutes les mentions concernant les chemins de fer vicinaux et les communications par eau, ainsi que sur la publication, par la Société nationale des Chemins de fer vicinaux d'un guide spécial; M. Volckaert demande, au nom du conseil supérieur du tourisme, et croyant être également l'interprète de l'opinion publique, que l'on en revienne à l'indicateur unique, p. 1074. — M. le vice-président Magnette fait remarquer à M. Volckaert que son intervention ne constitue pas précisément une motion d'ordre, p. 1074. — M. Volckaert s'excuse d'avoir soulevé cette question au milieu de la discussion de la jonction Nord-Midi, mais estime que le parlement, ayant pour mission de servir l'intérêt public, il croit avoir accompli cette mission en développant sa motion, p. 1074. — M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., répond 4 M. Volckaert et termine en souhaitant que cette motion réveille la torpeur des vénérables dirigeants de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, p. 1074.

JONCTION NORD-MIDI.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction des gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi.

V. les nos 345 et 430 de la Chambre (session 1925-1926).

Voyez, pour la discussion à la Chambre des représentants, les pages 35 et 36 de la table de la session ordinaire de 1926-1927.

Doc. — Rapport fait par M. Liebaert et contresigné par M. Vinck, n° 140. (Ce document comprend une table des matières.) — Note de la minorité signée par M. Hicguet : Annexe au n° 140.

Ann. Motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande que l'on exprime le vœu que la commission des chemins de fer hâte l'étude et le dépôt du rapport sur ce projet, qui a été transmis par la Chambre plus d'un an auparavant, p. 293. — M. Vinck fait remarquer que ce travail est très important et qu'il faut donner à la commission des chemins de fer le temps de faire un examen consciencieux de la question, p. 293. — Interr. de MM. Van Fleteren, Weyler, Lekeu, p. 293. — M. le baron Descamps insiste pour que la discussion des budgets ne soit pas interrompue, p. 293. — M. Van Fleteren estime que la commission des chemins de fer n'avancera pas assez vite pour que les craintes du baron Descamps soient fondées, p. 293.

Motion d'ordre de M. Volckaert, qui demande que la commission des chemins de fer se réunisse pendant les vacances de Pâques afin que la question de la jonction puisse être examinée par le Sénat lors de la rentrée du 2 mai, p. 754.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mardi 12 juin, M. Volckaert demande que l'examen de ce projet ne soit pas indéfiniment ajourné, p. 944. — M. Vinck annonce que la commission se réunira le mercredi suivant pour entendre la lecture du rapport, p. 944.

Communication de M. le président au sujet de la mise à l'ordre du jour de ce projet. M. le président propose de fixer la discussion de ce projet au mardi suivant, 26 juin, p. 993.

M. le président annonce que M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., ne pouvant pas se trouver au banc du gouvernement le mardi suivant, la discussion de la jonction devra être remise à une date ultérieure, p. 1011. — Observations de MM. Volckaert et Van Fleteren, p. 1011. — M. Liebaert annonce que, à la demande du ministre, la disucssion a été remise au mardi 10 juillet, p. 1012. — Observations de MM. Vinck et Van Fleteren, p. 1012. — M. Liebaert prie le Sénat de tenir compte de la communication qu'il vient de faire en fixant définitivement cette discussion au mardi en huit, 10 juillet, p. 1012. — Adhésion du Sénat, p. 1012.

A l'occasion de la demande de mise à l'ordre du jour du second vote de certains projets amendés, M. le président rappelle que l'examen de ce projet a été fixé irrévocablement au mardi suivant, 10 juillet, p. 1043.

Chemins de fer : JONCTION NORD MIDI. *Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction des gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi* (*suite*)

Rapport.

Ann. — M. Liebaert dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 993 (20 juin 1928). — M. Liebaert fait remarquer que ce rapport est nécessairement volumineux, qu'il est accompagné d'une note de la minorité qui revêt également de l'ampleur, estime qu'il faut donner le temps au Sénat d'examiner sérieusement, préalablement à la discussion publique, cette question fort complexe, déclare, en conséquence, ne pas pouvoir se rallier à la proposition de M. le président tendant à inscrire ce projet à l'ordre du jour du mardi suivant et propose de fixer cette discussion au premier mardi de juillet, p. 993. — M. le président indique les motifs pour lesquels il avait proposé la mise à l'ordre du jour, estimant que le Sénat ne doit pas s'abstenir de siéger lorsque son ordre du jour est encore assez chargé. M. Lekeu déclare appuyer la proposition de M. Liebaert et cette proposition est admise, p. 993.

Discussion générale.

Ann. — Discours de M. le vicomte Georges Vilain XIIII (qui développe les motifs pour lesquels il est partisan de l'achèvement des travaux de jonction), p. 1056, 1057. — Discours de M. Huisman Van den Nest (qui expose les différentes faces du problème dans le passé comme dans le présent et termine en faisant remarquer que le rejet du projet laisserait le problème en suspens, alors qu'il est urgent qu'il reçoive une solution, estime que la jonction, telle qu'elle avait été conçue en 1900, est impossible à réaliser en ce moment ou même dans un avenir rapproché, convie, en conséquence, le Sénat, à ratifier le vote émis par la Chambre dans l'intérêt public et de la ville de Bruxelles), p. 1057 à 1061. — Interr. de MM. Vinck, Liebaert, Lekeu, Hicguet, Dufrane, Segers, Watelet, Hubert, pp. 1058 à 1061. — Discours de M. Dupret (qui commence par examiner la question, selon la forme employée par le grand public, puis reprend certains points d'après le rapport, termine en attirant l'attention du Sénat sur la situation lamentable dans laquelle se débat la ville de Bruxelles depuis plus de vingt-cinq ans et demande que, à l'exemple de la Chambre, l'on décide que la jonction ne se fera pas), p. 1061 à 1064.

M. le président ayant donné la parole à M. Segers, le prochain inscrit, il est fait diverses observations sur le point de savoir si la discussion sera continuée ce jour-là par MM. François, Volckaert, Vinck, le vice-président Lafontaine, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; Fraiture (qui propose l'ajournement au lendemain vu le peu de membres présents), Liebaert, Digneffe, Moyersoen, Van Fleteren, p. 1064, 1065. — La proposition d'ajournement présentée par M. Fraiture est rejetée par assis et levé, p. 1065.

Reprise de la discussion générale :

Discours de M. Segers (qui développe les motifs pour lesquels il estime que la jonction ne doit pas être abandonnée, estime que l'on peut, en une phrase, qualifier cet abandon « lâcher la proie pour l'ombre », puis demande à interrompre son discours pendant quelques minutes, M. le duc d'Ursel, inscrit après lui étant disposé à prendre la parole, p. 1065 à 1073. — Interr. de MM. Van Fleteren, Liebaert, Volckaert, François, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., Demoulin, Fraiture, Lekeu, Huisman Van den Nest, Henricot, p. 1065 à 1073. — Discours de M. le duc d'Ursel (qui commence par rappeler que la jonction a été plusieurs fois approuvée par le Sénat, notamment le 4 août 1920 à l'occasion de la discussion du budget des chemins de fer et que, à cette dernière occasion, c'est sa voix qui a décidé de la majorité, vote qu'il avait émis, tout en étant adversaire de la jonction telle qu'elle est proposée, sur l'affirmation donnée par M. Poullet, alors ministre des chemins de fer, que les travaux seraient continués immédiatement et ceci devant éviter, à Bruxelles comme au pays, la continuation du scandale de la dévastation causée par l'interruption des travaux, déclare ensuite que le ministre des finances et le ministre des chemins de fer en fonctions, lui donnant aujourd'hui une réponse opposée à celle qui lui avait été faite par M. Poullet, il ne pourra plus émettre un vote affirmatif sur la réalisation de la jonction, puis met en lumière les arguments contre la jonction), p. 1074, 1075. — Interr. de MM. Liebaert, Huisman Van den Nest, Hubert, Segers, Liebaert, Vinck, Fraiture, p. 1074, 1075. — M. Segers (reprend son discours et répond aux observations formulées contre la jonction, mettant en balance les avis concordants de nombreuses personnalités de premier plan en faveur de la jonction et les avis de ses détracteurs, termine en souhaitant de faire passer dans l'esprit et dans la conscience de ses collègues quelque chose de sa conviction que l'on commet-

Chemins de fer : JONCTION NORD-MIDI. *Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction des gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi (suite)*

trait une faute impardonnable en abandonnant la jonction, estimant qu'elle devrait être reprise avant quinze ans, cette jonction constituant, à ses yeux, l'un des travaux publics les plus indispensables qui s'imposent à la perspicacité et à la vigilance de la nation), p. 1075 à 1087. — Interr. de MM. Van Fleteren, Vinck, Huisman Van den Nest, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., Lekeu, Henricot, Dupret, Liebaert, François, le baron Houtart, m. f., Fraiture, Baeck, Hubert, Calonne, Hicguet, Paulsen, p. 1076 à 1087. — Discours de M. Paulsen (qui envisage la question de l'urbanisation de Bruxelles dans ses rapports avec le problème en discussion, développe les motifs pour lesquels il estime que la jonction doit s'achever le plus promptement possible dans l'intérêt supérieur de l'industrie belge comme dans celui des ouvriers et de la prospérité générale du pays), p. 1087 à 1090. — Interr. de MM. Liebaert, Solau, Hicguet, Vinck, p. 1089 à 1090. — Discours de M. Vinck (qui commence par justifier certaines interruptions qu'il a faites au cours de la première séance consacrée à cette discussion, puis développe les motifs pour lesquels il estime que l'administration des chemins de fer induit son ministre en erreur, notamment en ce qui concerne le point de vue financier; développe, au point de vue technique, les avantages qu'il voit dans la jonction, et termine en souhaitant que le Sénat sache résister aux sollicitations contre l'achèvement des travaux de la jonction et persévère dans sa manière de voir pour l'achèvement d'un travail pour lequel il plaide), p. 1090 à 1096. — Interr. de MM. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; Hicguet, Henricot, Huisman Van den Nest, Liebaert, Moyersoen, Paulsen, Lalemand, Lafontaine, François, p. 1090 à 1096.

M. le président donne à ce moment lecture au Sénat d'une lettre de M. Neujean, ancien ministre des chemins de fer, au sujet d'une partie du discours de M. Segers, pendant lequel il a laissé entendre que c'était hâtivement, et à la suite d'interventions, qu'il se serait décidé, lorsqu'il était à la tête du département des chemins de fer, à proposer l'abandon des travaux de la jonction, et dans laquelle M. Neujean déclare que l'affirmation de M. Segers est inexacte, puis donne au Sénat connaissance des faits tels qu'ils se sont passés, p. 1096.

Fait personnel de M. Segers, au sujet du démenti qui a été opposé, par M. Neujean, à certaines paroles qu'il a prononcées, oppose au démenti de M. Neujean des faits précis, en rappelant la date à laquelle il a pris le portefeuille des chemins de fer et celle à laquelle il a fait entendre à la Chambre qu'il suspendait les travaux de la jonction, p. 1097, 1098. — Interr. de M. Liebaert, p. 1097.

Reprise de la discussion générale :

Discours de M. Lebon (qui commence par déclarer qu'il ne parlera pas de la question technique, puis estime que l'on peut supprimer du projet la gare centrale, cite, au risque d'être traité de « outsider » par les partisans de la jonction, l'exemple de ce qui se passe à Anvers; termine en demandant que le ministre veuille bien dire au Sénat si, en cas de rejet du projet, l'Etat exécutera et la Société nationale exploitera la jonction; déclare en outre que l'argument pour l'abandon de la jonction est en voie d'exécution, que l'Etat peut empêcher contractuellement et légalement pareille tactique; que, en ne le faisant pas, il est de mèche avec Bruxelles pour saper le prestige de la législature et que c'est pour ce motif que le Sénat se dressera devant lui, froissé et indigné), p. 1098, 1099. — Interr. de MM. Van Overbergh et Liebaert, rapp., p. 1099. — Discours de M. Lekeu (qui, estimant qu'il n'est pas personnellement compétent dans la question, fait connaître au Sénat l'opinion motivée de M. l'ingénieur Van Meenen sur le danger du boulant), p. 1099, 1100. — Interr. de MM. François, p. 1100. — Discours de M. le baron Houtart, m. f. (qui, tout en déclarant qu'il n'a pas l'autorité nécessaire pour intervenir dans la question de la jonction au point de vue technique, développe les motifs financiers pour lesquels il se voit obligé d'opposer aux partisans de la jonction un veto absolu, ce veto s'inspirant d'une idée qui doit primer toutes les autres : celle du salut définitif des finances de l'Etat), p. 1100 à 1103. — Interr. de MM. François, Vinck, Lebon, Liebaert, rapp.; Huisman Van den Nest, Van Schoor, Segers, Volckaert, Mousty, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; Van Fleteren, p. 1101 à 1103. — Discours de M. Liebaert, rapp. (qui commence par déclarer qu'il renonce momentanément à parler des questions d'ordre général, et s'attache à répondre au discours que M. Houtart, m. f., vient de prononcer sur la question financière, pour motiver et défendre le rejet de la jonction, puis indique et développe trois modalités financières par lesquelles on pourrait pourvoir à l'achèvement de la jonction, déclare encore qu'il ne peut se résoudre à considérer M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., comme un adversaire de la jonction), p. 1104 à 1109. — Interr. de MM. le baron Houtart, m. f.; Van Overbergh, Segers, Vinck, Van Fleteren, François, Hicguet, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; Huisman Van den Nest, Baeck, Fraiture, Wautelet, p. 1105 à 1109. — M. le baron Houtart, m. f., résume, en réponse au discours de M. Liebaert, les arguments financiers qu'il a développés avant ce discours, estime notamment que c'est soulever une question délicate que d'associer l'utilisation du produit des séquestres à celui du problème de la jonction p. 1109. — Interr. de MM. Mousty et François, p. 1109. — M. Van Fleteren demande à ce moment à M. le baron Houtart, m. f., et à M. Liebaert ce qu'il adviendrait si le Sénat repoussait le projet d'abandon, p. 1110. — M. Liebaert, en réponse à M. Van Fleteren, déclare affirmer, sans contestation possible, qu'il y a engagement de la part de l'Etat à faire la jonction; M. le baron Houtart déclare que, s'il y a désaccord entre la Chambre et le Sénat, le gouvernement écartera les propositions d'achat qui lui sont faites pour les terrains intéressant la jonction, mais qu'il ne se considérera nullement engagé à exécuter, dans les conditions existantes, les travaux de la jonction, p. 1110. — Interr. de MM. Van Overbergh, Lekeu, François, Vinck, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; Van Fleteren, p. 1110. — Discours de M. Lalemand (qui développe les motifs pour lesquels il votera l'abandon de la jonction), p. 1111, 1112. — Discours de M. Hicguet (qui commence par déclarer qu'il va examiner le problème objectivement, et par exprimer le regret que le rapport de la commission ne soit pas une œuvre absolument impartiale qui mette sous les yeux de l'assemblée tous les documents produits à la commission et qui reflète toutes les tendances, puis développe les motifs pour lesquels il est convaincu qu'il y a lieu d'adopter le projet voté par la Chambre), p. 1112 à 1118. — Interr. de MM. Liebaert, Segers, p. 1113, 1116. — Discours de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a. (qui répond aux discours qui ont été prononcés, s'élève notamment, avec indignation contre les accusations formulées par MM. Liebaert, Segers et Vinck contre les fonctionnaires supérieurs de l'administration des chemins de fer de l'Etat, responsables de la gestion de la Société nationale des chemins de fer belges, proteste également contre les insinuations malveillantes sur les conditions dans lesquelles l'Etat a fait des conventions avec la ville, et confirme la déclaration de M. Neujean en affirmant que M. le bourgmestre Max n'a en rien influencé M. Neujean, déclare qu'il se voit obligé de souligner ce qu'il y a de désagréable dans le ton des notes et des attaques qui ont été entendues par le Sénat, puis fait un exposé dans lequel il commence par prouver que les travaux de la jonction seraient réalisables si l'on y mettait l'argent et le temps, et développe les motifs pour lesquels, contrairement à l'avis de ses partisans, la jonction ne peut atteindre les buts poursuivis, parle ensuite de la rentabilité des capitaux engagés, et de la question de savoir si l'Etat peut imposer à la Société nationale des chemins de fer belges l'obligation de faire les travaux, termine en déclarant que si le projet d'abandon n'était pas approuvé par le Sénat, l'on se trouverait devant le « statu quo » pendant de longues années, et qu'il serait navrant, après avoir tenté, ainsi qu'il vient de le faire, d'élaguer le problème, de ne pas voir le Sénat s'incliner devant les dures nécessités du moment), p. 1118 à 1133. — Interr. de MM. Segers, François, Baeck, Liebaert, Vinck, le baron Steenhault de Waerbeeck, Van Overbergh, Van Fleteren, Huisman Van den Nest, Hicguet, De Clercq, p. 1118 à 1133. — Discours de M. Liebaert (qui répond à certains points du discours de M. Lippens, m. c. f., commence par protester contre l'imputation qui a été faite au sujet de son attitude vis-à-vis de M. Max, puis traite la question du coût de la jonction, estime encore que la Chambre a été trompée, défend à nouveau la jonction et termine en demandant au Sénat de savoir redresser l'erreur dans laquelle a été induite la Chambre, afin qu'il ne puisse pas être dit que le Sénat est inférieur aux idées de progrès de ses prédécesseurs de 1834), p. 1133 à 1137. — Interr. de MM. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; Vinck, le duc d'Ursel, 1135, 1136. — Discours de M. Digneffe (qui développe les impressions qu'il a recueillies en écoutant les orateurs qui ont pris la parole et termine en déclarant que, pour les motifs qu'il vient de développer, il estime que, dans la situation financière actuelle du pays, voter le maintien de la jonction serait une erreur déplorable), p. 1137 à

Chemins de fer : JONCTION NORD-MIDI. *Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction des gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi (suite)*

Chemins de fer : JONCTION NORD-MIDI. *Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction des gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi (suite)*

1139. — Interr. de MM. François, Segers, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; de Brouckere, Vinck, Van Fleteren, le baron Houtart, Liebaert, Hubert, p. 1137 à 1139.

Motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui propose que l'on décide que la discussion générale sera terminée à la fin de la séance en cours, p. 1139. — Observations de MM. le vice-président baron Descamps, Vinck et Segers au sujet de cette proposition, p. 1139. — M. le vice-président baron Descamps propose que l'on admette la proposition de M. Van Fleteren et que les orateurs qui désirent encore prendre la parole le fassent à l'occasion de la discussion de l'article 1er, p. 1139. — Cette proposition est admise, p. 1139.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Vinck, co-rapp. (qui défend à nouveau la jonction en commentant le discours de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., et termine en déclarant que, selon lui, la suppression de la jonction ne constituera pas une économie et que l'on engagera des dépenses improductives, qui ne procureront ni amélioration ni satisfaction), p. 1139 à 1141. — Interr. de MM. Moyersoen, le baron Houtart, m. f.; Digneffe, Van Overbergh, de Brouckere, François, p. 1139 à 1141. — Pendant le discours de M. Vinck, M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., fait diverses observations, afin de préciser certains points de son discours, observations qu'il termine en déclarant que, tout en sachant que la jonction est possible, le point à élucider est de savoir ce que cela coûtera et si l'on aura des services en rapport avec la dépense, p. 1139 à 1141. Discours de M. Paulsen (qui développe les motifs pour lesquels la réponse du département, faite par la voie du ministre, l'incite à voter avec enthousiasme en faveur de la continuation des travaux de la jonction et qui termine en souhaitant que l'on trouve une majorité imposante, qui fera comprendre au gouvernement qu'il doit apporter de la bonne volonté à réaliser le désir que le parlement aura exprimé par la voie du Sénat), p. 1141, 1142. — Interr. de MM. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; Van Fleteren, Cools, Vinck, p. 1141, 1142. — La discussion générale est close, p. 1142.

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de M. de Brouckere (qui motive son vote négatif, estimant notamment que renoncer à l'achèvement de la jonction serait un aveu d'impuissance et estime que l'abandon infligerait à la Belgique une diminution morale), Segers (qui, tout en désirant laisser le Sénat sous l'impression du discours qui vient d'être prononcé par M. de Brouckere, répond à des observations faites au point de vue droit par M. Lippens, m. c. f., et par M. Hicguet, puis termine en déclarant que le Sénat, en votant la continuation des travaux, émettra un vote de logique et de bon sens et rendra un service inappréciable à la nation), le duc d'Ursel (qui estime que, dans l'avenir, lorsqu'on lira les délibérations du Sénat, on sera surpris de l'importance prise par la discussion en cours, puis examine à nouveau la question afin d'attirer encore une fois l'attention du Sénat sur l'impasse dans laquelle l'on serait acculé par le rejet de l'abandon des travaux, p. 1143 à 1147. — Interr. de MM. Liebaert, rapp.; Digneffe, Van Fleteren, Hicguet, Houtart, m. f.; Magnette, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; Volckaert, p. 1144 à 1147.

M. le président donne une nouvelle lecture de texte de l'article 1er. L'appel nominal est demandé et l'article 1er, est rejeté par 81 voix contre 51 et 2 abstentions, p. 1147 (24 juillet 1928). — Se sont abstenus MM. le baron de Steenhault de Waerbeeck et Disière, p. 1147.

M. le président déclare que, par suite de ce vote, les autres articles du projet de loi viennent à disparaître, p. 1147.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES. — *Bilan et compte de profits et pertes.*

Bilan et compte de profits et pertes de la Société nationale des chemins de fer belges au 31 décembre 1927.

Ann. — Transmis par M. le ministre des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique, en exécution de l'article 19 de la loi du 23 juillet 1926, créant la Société nationale des Chemins de fer belges, p. 935.

Emission d'actions. — V. Finances : Budget des voies et moyens.

Chemins de fer économiques (Société générale des). — V. Tramways : Tramways bruxellois.

Chèques sans provision. — V. Code pénal.

Chômage dans l'industrie textile, à Courtrai. — V. Interpellations, au nom de M. Hannick.

Chômage des tuberculeux curables. — V. Industrie, commerce et travail : Fonds de chômage des tuberculeux curables.

Clergé catholique. — V. Traitements : Péréquation.

Clesse, sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 12 à 15. — Discours : Commence par faire remarquer que le groupe socialiste sera, une fois de plus, le défenseur inébranlable des intérêts des cultivateurs et des ouvriers en défendant le bail de neuf ans; développe les considérations pour lesquelles son groupe déposera des amendements en faveur du bail obligatoire de neuf ans et sur le préavis; termine en déposant deux amendements qui réalisent les desiderata de la Ligue contre les taudis, en ce qui concerne le logement des occupants des fermes, les locaux destinés au bétail, à la volaille, à la laiterie, ainsi qu'aux latrines, à la fumière et la purinière, p. 40 à 44. — Observations, p. 52. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 61, 62. — Disposition à ajouter *in fine* proposée par M. le baron Delvaux de Fenffe. Discussion, p. 78. — Art. 7. Défend l'amendement qu'il propose, p. 80 à 82. — Demande s'il pourra reproduire, en seconde lecture, un amendement qu'il a présenté après la clôture de la discussion sur cet article, p. 87. — Art. 9. Observations, p. 87. — Art. 13, proposé par M. Vinck. Observations, p. 91. — Appuie l'amendement de M. Vinck et les motifs qu'il a invoqués pour le défendre, p. 92. — Art. 14 nouveau qu'il présente. Discussion : Défend son amendement, p. 92, 93. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 108.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 220, 224.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 354, 355. — Discours : Fait remarquer la complexité de la question de la chasse, estime que l'on devrait examiner la possibilité de démocratiser les permis de port d'armes, que l'on pourrait maintenir les permis généraux et créer le port d'armes provincial, avec un prix différentiel; est d'avis qu'il y aurait lieu d'unifier la législation sur la chasse de manière à mieux protéger le cultivateur; rencontre ensuite une affirmation de M. Magnette qui a dit que la chasse est une source de revenus pour les communes et pour l'Etat. Termine en demandant au ministre d'examiner si, en ce qui concerne le prix de vente du bétail et des viandes, il n'y aurait pas lieu de réglementer les prix dont profitent seuls les intermédiaires, p. 357-358. — Observations, p. 361 à 363, 370. — Discussion des articles. Art. 94. Déclare que, si l'amendement présenté par M. Leurquin n'avait pas été retiré, cet amendement aurait certainement été voté par son groupe, cette disposition étant favorable à l'agriculture, puis attire l'attention du ministre sur la nécessité de répartir judicieusement les crédits affectés à l'agriculture, p. 374.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 412.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 680.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 777, 786, 792. — Discours : Déclare que, après la tourmente de 1914, la gauche a voulu la paix scolaire, que les cléricaux ont répondu par une guerre sournoise d'abord, ouverte ensuite; que la guerre scolaire se rallume partout en Belgique, cite des exemples à ce sujet et termine en faisant quelques suggestions en faveur de la préparation à l'enseignement agricole dans les écoles primaires, p. 795 à 797. — Observations, p. 827, 828.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 917. — Discours : Prie le ministre de faire cesser

Clesse (*suite*)

les agissements de certains agents du fisc dans leurs recherches des contraventions, et demande que l'on élève le minima de la taxe de luxe en ce qui concerne les restaurants, p. 924.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Combat l'amendement de M. Paulsen et termine en déclarant qu'il s'abstiendra sur l'ensemble du projet, p. 974. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 979.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1214.

Code civil.

BAIL.

Interprétation des articles 12 *et* 16 *de la loi du* 28 *décembre* 1926. *Proposition de loi interprétative des articles* 12 *et* 16 *de la loi sur les loyers du* 28 *décembre* 1926 (due à l'initiative de M. Deswarte).

Doc. — Développements, n° 49. — Proposition de loi : Annexes au n° 49.

Rapport fait par M. Du Bost, n° 53.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Deswarte, qui en fait remarquer l'urgence et demande que la prise en considération soit fixée au mardi suivant, p. 293 (19 janvier 1928). — Observations de M. Van Fleteren au sujet de la composition de la commission de la justice qui sera chargée d'examiner cette proposition de loi, p. 293.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 307 (25 janvier 1928).

M. Deswarte demande que sa proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 317. — M. Braun fait remarquer que la commission de la justice, qui est saisie de cette proposition de loi, n'a pas encore désigné son rapporteur et qu'il faudra que celui-ci ait le temps de rédiger son rapport, p. 317. — M. le président déclare, en conséquence, en réponse à M. Deswarte, qu'il faudra attendre le dépôt du rapport, p. 317.

Dépôt du rapport par M. Du Bost, p. 324 (26 janvier 1928).

Discussion du rapport de la commission qui, estimant qu'il n'y pas lieu pour le pouvoir législatif d'interpréter, par voie d'autorité, un texte législatif, alors que c'est à la Cour de cassation qu'a été confiée la mission de fixer le véritable sens des lois, oppose la question préalable à la proposition de loi de M. Deswarte en décidant qu'il n'y a pas lieu d'en examiner le fond.

Ann. — Discours de MM. Van Fleteren (qui estime qu'il n'y a pas lieu de voter la proposition et indique les motifs pour lesquels il s'abstiendra au vote), Deswarte (qui défend sa proposition de loi), Du Bost, rapp. (qui relève, en commançant, le reproche que lui a fait M. Deswarte de n'avoir pas donné assez de développements à son rapport, puis expose plus amplement qu'il ne l'a fait dans le rapport de la justice, les raisons qui ont déterminé cette commission, par 6 voix contre 2, à opposer la question préalable à la proposition de loi de M. Deswarte), 375 à 380. — Interruptions de MM. Magnette, Arm. Huysmans, Vinck, Van Fleteren, Dufrane, Tschoffen, Braun, Deswarte, Lebon, Hénault, p. 375 à 380. — Discours de M. Janson, m. j. (qui déclare se rallier aux conclusions de la commission de la justice), estime que, quoiqu'en puisse penser M. Deswarte, personne ne conteste, au parlement, son droit d'interpréter un texte obscur, mais déclare, d'après MM. Pirmez et Thonissen, qu'il ne faut faire application de ce droit qu'à titre de remède extrême, rappelle les cas dans lesquels ce droit s'est exercé, fait remarquer que la proposition de loi a été inspirée par un conflit purement local, et estime qu'il serait plus simple et plus pratique d'attendre qu'un des juges d'appel des loyers ait fixé la jurisprudence, p. 380, 381. — Interruptions de MM. Desparte, p. 380, 381. — Discours de M. Magnette (qui envisage le problème au point de vue du prestige parlementaire et qui déclare que, s'il avait été présent à la réunion de la commission de la justice, il aurait soutenu le point de vue de M. Deswarte; indique au Sénat sa conception de la question). Arm. Huysman (qui déclare que, s'il avait été présent à la réunion de la commission de la justice, il se serait rallié à l'avis de la majorité de cette commission, estimant que le texte de l'article 12 présente suffisamment de clarté pour ne pas devoir donner, de la part de juges avertis, lieu à des interprétations différentes), déclare encore qu'il n'est pas d'accord avec M. Deswarte sur l'interprétation qu'il donne de l'article 16 de la loi sur les loyers, p. 381, 382. — Interruptions de

Code civil : BAIL. ***Discussion du rapport de la commission etc.*** (*suite*)

MM. Lippens, m. c. m. p. t. t. a., Van Fleteren, Fraiture, Du Bost, Deswarte, Segers, p. 381, 382. — La suite du débat est remise au début de la séance du lendemain, p. 382.

M. Deswarte demande qu'il soit entendu que le vote qui vient d'être fixé au lendemain, ne portera que sur la question préalable et que, si celle-ci n'était pas admise, sa proposition de loi serait renvoyée à la commission de la justice, p. 382. — Adhésion du Sénat.

Reprise de la discussion.

Le vote ayant été fixé à 3 heures, M. le président prie les orateurs d'être aussi brefs que possible, p. 303.

Discours de MM. Lebon (qui développe les considérations qui l'engagent à voter contre la question préalable, estimant que l'interprétation législative étant inscrite dans la Constitution, le Sénat ferait une bonne chose en admettant la proposition de loi de M. Deswarte) Janson (qui annonce au Sénat qu'il vient d'apprendre que le juge de paix dissident s'est rallié à l'interprétation des juges de paix de Bruxelles, estime donc que l'on ne peut insister pour enrayer un mal qui ne s'annonce pas), Deswarte (qui défend à nouveau sa proposition de loi et donne lecture au Sénat de deux documents qui sont en faveur de la thèse qu'il soutient), Van Fleteren (qui commence par estimer, à nouveau, qu'il eût mieux valu que la question ne vint pas devant le parlement, mais déclare que, M. Arm. Huysmans ayant annoncé qu'il n'était pas d'accord avec M. Deswarte sur l'interprétation de l'article 16, il estime que l'on est, en quelque sorte, obligé, par suite de ce désaccord, d'aller jusqu'au bout pour préciser définitivement le point devue du Sénat), p. 393 à 396. — Interruptions de MM. Deswarte, Lekeu, Volckaert, Janson, m. j., Arm. Huysmans, p. 493 à 496. — Discours de M. Lebon (qui déclare que, bien qu'il ne reste plus, d'après la déclaration du ministre, que l'article 16 qui donne lieu à nouvelle interprétation, il votera contre la question préalable par courtoisie pour M. Deswarte, mais rencontre la thèse soutenue au sujet de l'interprétation d'autorité, en citant le cas d'une circulaire interprétant la loi sur la libération conditionnelle, circulaire qui est encore appliquée par les parquets, bien que datant de 1882), le baron Descamps (qui indique les dangers de l'interprétation des lois par voie d'autorité, et termine en estimant que, dans le cas soumis au Sénat, le législateur n'a pas à intervenir, prie donc l'assemblée de ne pas entrer dans la discussion du fond, p. 396, 397.

La discussion est close. M. le président met aux voix les conclusions de la commission, et la question préalable est adoptée par assis et levé, p. 397.

Bail à ferme. Projet de loi portant revision des articles relatifs au bail à ferme.

V. les sessions : extraordinaire, 1925; ordinaire, 1926-1927, de la Chambre des représentants, ainsi que les nos 112 et 168 du Sénat (Sess. 1926-1927).

Doc. — Rapport complémentaire fait par M. Mullie, sur les amendements renvoyés à la commission de l'agriculture, n° 10.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 15.

Rapport fait par M. Mullie sur le texte adopté au premier vote, n° 17. — Amendements présentés par la commission au texte adopté au premier vote, n° 17.

Voyez, pour la discussion à la Chambre, les pages 46 à 57 de la table des *Annales* et *Documents* de la session de 1926-1927; pour les motions, au Sénat, au sujet de la fixation de la discussion et la remise au début de la session en cours, comme pour le dépôt du rapport par M. Mullie, la page 18 de la table des *Annales* et *Documents* du Sénat de la session de 1926-1927.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour de l'ouverture de la session, M. le vicomte Berryer demande, au nom de la droite, que la discussion du bail à ferme soit remise à huitaine, les dossiers de certains orateurs de la droite n'étant pas prêts, p. 6. — MM. Van Roosenbroeck, Volckaert et Van Fleteren font diverses observations et s'opposent à cette demande; M. Leurquin admet la demande, mais insiste pour que la discussion se poursuive avec toute l'ampleur désirable, p. 6. — Le Sénat n'étant pas d'accord, M. le président annonce qu'il va mettre aux voix la demande de M. le vicomte Berryer, p. 7. L'appel nominal est demandé par l'extrême gauche et la demande de remise est rejetée par 65 voix contre 57 et 8 abstentions, p. 6. — Se sont abstenus : MM. Asou, De Clercq, le baron de Steenhault de Waerbeeck, le chevalier de Vrière, le baron Gillès de Pélichy, Limage, Nolf et le baron Ruzette, p. 7. — L'ouverture de la discussion est, en conséquence, fixée au lendemain, p. 7.

Code civil : BAIL. *Bail à ferme (suite)*

Motion d'ordre de M. le vicomte Berryer, qui fait remarquer, en rectification au *Compte rendu analytique*, qu'il s'est borné de dire que des sénateur l'avaient prié d'annoncer qu'ils n'avaient pu encore préparer leurs discours et non pas que la matière devait encore être étudiée; M. le vicomte Berryer déclare qu'il fait cette rectification afin d'éviter les critiques des journalistes et termine en faisant remarquer que même les sénateurs qui ont voté la demande d'ajournement sont présents, p. 9.

Discussion générale.

Discours de M. Baels, m. a. t. p. (qui commence par rappeler les rétroactes de la discussion, à la Chambre, fait ensuite l'éloge du rapport de M. Mullie, traite la question de la durée du bail, estime que la loi en préparation doit tenir compte de tous les intérêts, que la propriété doit être respectée, qu'un traitement de faveur, visant l'une des parties doit, à tout prix, être écarté, qu'il importe de voter non une loi d'agression, mais de bonne entente, et déclare avoir la conviction que la contribution du pouvoir législatif à la première industrie du pays sera une œuvre féconde et de haute portée morale, p. 10 à 12. — Interruptions de MM. Deswarte, Hicguet, le baron Ruzette, François, p. 10 à 12. — M. Polet déclare, M. Baels, m. a. t. p. ayant formulé mieux qu'il ne pourrait le faire toutes les observations qu'il comptait présenter, renoncer à la parole et s'en référer au discours de M. Baels, m. a. t. p., et aux observations contenues dans le rapport de M. Mullie, p. 12. — Discours de M. Dochen (qui estime que le projet sorti des délibérations de la Chambre est très modéré et digne d'être bien accueilli par le Sénat, souhaite que les amendements outranciers ne soient pas reproduits à la Haute Assemblée, puis traite la question de la durée du bail et du préavis, estime qu'il est très dangereux de demander à l'Etat de réglementer le taux des fermages, signale le danger éventuel de la disparition des petites sucreries), p. 12 à 16. — Interruptions de MM. Segers, Clesse, Mousty, Disière, Limage, Baels, m. a. t. p., Van Overbergh, Leurquin, François, Demoulin, Ronvaux, p. 12 à 16.

M. Mousty propose à ce moment, en son nom et au nom de ses amis, que l'on prenne comme base de la discussion le projet de la commission auquel il ne sera déposé que quelques amendements sur les points au sujet desquels la droite n'est pas d'accord, alors que, au contraire, le projet de la Chambre donnerait lieu au dépôt de très nombreux amendements, p. 16. — M. le premier vice-président Lafontaine déclare qu'il allait également proposer de prendre le texte de la commission comme projet principal et le Sénat admet unanimement cette proposition, p. 16.

M. Mousty demande à ne parler que le lendemain, M. Polet rappelle que le Sénat a décidé la veille de ne plus surseoir à la discussion et insiste pour que celle-ci soit continuée jusqu'à l'heure habituelle de la levée de ses séances, p. 16. — MM. Mousty et Baels, m. a. t. p. font des observations, p. 16. — La proposition de M. Polet, tendant à continuer la discussion ce jour-là est mise aux voix et est rejetée par assis et levé, p. 16.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Mousty (qui commence par faire remarquer que, contrairement à ce que pourrait faire supposer le rapport de M. Mullie, les membres socialistes de la commission ont été adversaires de tout amendement et auraient désiré, afin que le projet puisse être appliqué dès l'année en cours, que l'on vote le projet tel qu'il était sorti des délibérations de la Chambre, que, pourtant, la gauche socialiste a adhéré à certains textes nouveaux, traite la question de la durée de bail et termine en rappelant le programme minimum formulé en 1921 par la Fédération nationale des unions professionnelles agricoles, au sujet de la durée du bail, ainsi que les noms des membres des Chambres qui ont donné leur adhésion à ce programme, p. 17 à 22. — Interruptions de MM. Limage, Hicguet, Moyersoen, le vicomte G. Vilain XIIII, Beauduin, Van Fleteren, le baron Van Zuylen, Seeliger, Barnich, Baels, m. a. t. p., Lippens, Hénault, Van Overbergh, Demoulin, Van Roosbroeck, p. 17 à 22. — M. Limage, à la suite de la citation, par M. Mousty, des sénateurs qui ont adhéré au programme de 1921, déclare qu'il ne renie pas sa signature, mais, à la suite d'une observation de M. Van Roosbroeck au sujet du vote qu'il admettra sur la durée du bail, prie le Sénat d'attendre ses explications, p. 22. — Discours de M. Leurquin (qui développe les motifs pour lesquels il estime que la revision de la législation concernant le bail à ferme est pleinement justifiée, qui déclare que, comme interprète des cultivateurs wallons, il estime que le bail de trois ans est un recul pour la Wallonie, fait, en conséquence, appel à ses collègues cléricaux qui, au lendemain de l'armistice, signaient des déclarations en faveur des baux à long terme, parle de la question de l'indemnité de plus-value et de moins-value et termine en se félicitant du prochain vote d'un projet qui contribuera à augmenter la production agricole, ainsi que les bons rapports entre propriétaires et cultivateurs), p. 22 à 24. — Interruption de M. Hicguet, p. 23. — Discours de M. Van Roosbroeck (qui indique les principes au nom desquels son groupe préconise le bail de neuf ans, déclare que certains amendements de la commission n'obtiennent pas son approbation, mais que s'est surtout la durée du bail qui l'intéresse, et termine en souhaitant que l'on fasse un effort de conciliation afin que le projet amène pour la Noël la joie dans les familles des cultivateurs), p. 24, 25. — Discours de M. Limage (qui commente les rétroactes du projet, déclare qu'il ne peut se défendre, tout en respectant le droit de propriété, de se joindre aux partisans du projet, déclare encore que les idées qu'il exposera au cours de ce débat le seront en dehors de toute contrainte extérieure et de toute préoccupation d'ordre politique pur, et trouveront leur source dans le cœur et le cerveau d'un fermier terrien, puis expose l'ensemble des raisons pour lesquelle il se rallie au projet présenté par la commission de l'agriculture), p. 25 à 29. — Interruption de MM. Mousty, Van Roosbroeck, Seeliger, François, Hénault, Baels, m. a. t. p., le baron Ruzette, Volckaert, Van Overbergh, p. 26 à 29. — Discours de M. Genard (qui commence par déclarer que le bail de quinze ans rencontre ses sympathies, mais qu'il se ralliera au bail de neuf ans, développe les motifs pour lesquels il estime que les clauses désuètes ne sont pas des exceptions, cite une brochure dans laquelle M. Leurquin accuse le gouvernement tripartite dans lequel les socialistes ont une grande influence de n'avoir rien fait pour les cultivateurs; termine en déclarant que le parti socialiste ne faillira pas aux engagements qu'il a pris en faveur des agriculteurs et exprime sa confiance qu'une majorité se trouvera au Sénat pour ratifier le vote de la Chambre), p. 32 à 35. — Interruptions de MM. Baels, m. a. t. p., Volckaert, p. 33. — Discours de M. le baron Delvaux de Fenffe (qui présente quelque observations qui s'appliquent, en ordre principal, à l'exploitation agricole intégrale, telle qu'elle est pratiquée en pays wallon, défend la tradition bienfaisante du bail de neuf ans, fait appel au ministre pour qu'il l'aide à ce que la paix, qui existait dans la Belgique agricole, ne soit pas rompue, estimant que l'on doit se garder de porter la lutte et la division dans les innombrables fermes du pays, et demande quel est le champ d'application de la loi et ce qu'il faut entendre par « bail rural »), p. 35 à 37. — Discours de M. Hénault (qui défend les baux à long terme, un renon suffisant et les indemnités de sortie, rappelle qu'il défend depuis trente ans ces mêmes idées et termine en demandant que, pour honorer les producteurs, l'on accepte et l'on consacre par la loi leurs revendications légitimes), p. 38 à 40. — Interr. de MM. Dochen et Van Roosbroeck, p. 39. — Discours de M. le vicomte G. Vilain XIIII (qui indique les motifs pour lesquels il votera, à titre transactionnel, le projet soumis au Sénat, mais déclare ne pas vouloir porter la responsabilité des clauses de contrainte qui y sont insérées, estimant que celles-ci placeront fréquemment les cultivateurs et les propriétaires dans des situations profondément regrettables et incertaines), p. 40. — Discours de M. Clesse (qui commence par faire remarquer que le groupe socialiste sera, une fois de plus, le défenseur inébranlable des intérêts des cultivateurs et des ouvriers en défendant le bail de neuf ans, développe les considérations pour lesquelles son groupe déposera des amendements en faveur du bail obligatoire de neuf ans et sur le préavis, termine en déposant deux amendements qui réalisent les désidérata de la Ligue contre les taudis en ce qui concerne le logement des occupants des fermes, les locaux destinés au bétail, à la volaille, à la laiterie, ainsi qu'aux locaux de la fumière en général), p. 40 à 44. — Interruptions de MM. Hicguet, Mousty, le baron de Mévius, le baron de Steenhault de Waerbeeck Baels, m. a. t. p., Genard, le vicomte A. Vilain XIIII, Baudrux, p. 41, 42. — Discours de M. le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui commence par déclarer qu'il se rallie aux paroles prononcées par M. Baels, m. a. t. p., ainsi qu'au rapport de M. Mullie, mais développe pourtant brièvement les motifs pour lesquels il se rallie au projet de la commission en donnant son sentiment personnel sur la nécessité et l'utilité du projet en discussion), p. 44. — Discours de M. Dewaele (qui développe les motifs pour lesquels le bail de longue durée est nécessaire, et déclare que, seul, le parti socialiste veut une loi convenable sur le bail à ferme), p. 46 à 49. — Interruption de M. Baels, m. a. t. p., p. 46. — Discours de M. Carnoy (qui commence par déclarer que l'exposé de M. Baels,

Code civil : BAIL, *Bail à ferme* (*suite*)

m. a. t. p., ne laisse guère de place à de nouvelles observations, mais élargit pourtant le débat en faisant apparaître non seulement l'importance de la réglementation des baux ruraux en elle-même, mais la place que pareille tentative vient occuper dans l'ensemble du Code de législation sociale qui se constitue depuis quarante ans), p. 49, 50. — Observations de M. Van Fleteren, p. 50. — Discours de M. Hicguet (qui estime que la seule question qui divise le Sénat est celle de la durée légale du bail, traite la question du payement du bail en denrées et défend le bail de trois ans auquel il demande qu'on se rallie), p. 50, 51. — Interruptions de MM. Hénault, Mousty, Van Roosbroeck, Van Fleteren, p. 50, 51. — Discours de M. Carpentier (qui développe les motifs pour lesquels il estime que la question du bail à ferme doit être résolue en se basant sur les situations de fait et en faisant appel au bon sens pratique belge, déclare qu'il n'a pris aucun engagement et termine en estimant que la proposition de la commission du Sénat, tout en ne lui donnant pas entière satisfaction, est de nature, avec un peu de bonne volonté réciproque, à maintenir la bonne entente générale qui règne entre les propriétaires et les locataires pour le plus grand bien de la prospérité nationale), p. 51, 52. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Baels, m. a. t. p., Mousty, Clesse, Hénault, p. 51, 52. — Discours de M. Vinck (qui traite la question des taudis et demande que tous ceux qui s'intéressent à cette question signent l'amendement que son groupe propose relativement à cette question), p. 52, 53. — Interruption de M. Clesse, p. 52. — Discours de M. Vande Moortele (qui commence par déclarer que, quoique flamand, il va faire son exposé, le plus clairement possible, en français, puis fait à son tour remarquer que, seuls, les socialistes, avec quelques rares membres des autres partis ont émis un vote favorable aux fermiers, rappelle que, dès 1895, les socialistes déposèrent un projet analogue à celui en discussion, et défend le bail de neuf ans en citant les desiderata des campagnards), p. 53, 54. — Interruptions de MM. le baron Ruzette, Baels, m. a. t. p., Moyersoen, Baudrux et Hicguet, p. 53, 54. — Discours de M. Mullie, rapp. (qui commence par répondre à la mise au point faite par M. Mousty au sujet de la façon dont son rapport reflète la physionomie des débats de la commission de l'agriculture, rappelle brièvement les différences fondamentales qui existent entre le projet de la commission du Sénat et celui qui a été transmis par la Chambre, et termine en proposant de répondre aux questions qui lui ont été posées au cours de la discussion des articles et de clore la discussion générale, estimant que cette procédure serait de nature à permettre au Sénat de faire de la besogne méthodique et utile, p. 54, 55. — Intrerruptions de MM. Hicguet, le baron Ruzette et Mousty, p. 55.

La proposition de M. Mullie, rapp., quant à la clôture de la discussion générale, est admise, p. 55.

M. le président annonce que neuf nouveaux amendements viennent d'être déposés, certains de ces amendements étant importants et leur portée ne pouvant être saisie à la simple lecture, M. le président propose de remettre au lendemain la discussion des articles, p. 55. — Cette proposition est admise, p. 55.

Discussion des articles.

M. le président rappelle que c'est le texte de la commission qui sert de base à la discussion, p. 57.

Article 1er. M. le président donne lecture du texte de cet article, p. 57. — M. Mullie, rapp., répond, à cette occasion, à une question posée par M. le baron Delvaux de Fenffe, au sujet du champ d'aplication de la loi et de ce qui doit être entendu par le « bien rural », cite la réponse faite à la Chambre par M. Van Dievoet, qui, à la suite d'une question de M. Poncelet, a renvoyé celui-ci aux auteurs de la jurisprudence qui est interprétative du Code civil, p. 57. — L'article 1er est adopté, p. 57.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 57.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement présenté par MM. Moyersoen et consorts, p. 57, 58. — Discussion : MM. Moyersoen (qui défend son amendement), Pierlot (qui demande des explications au sujet de la portée du deuxième alinéa de l'article 3), Baels, m. a. t. p. (qui répond à la question de M. Pierlot), p. 58. — Interruption de M. Mousty, p. 58. — M. Pierlot insiste sur ses observations, estimant que l'explication qui vient d'être donnée par M. Baels, m. a. t. p., ne résout pas la difficulté qu'il a signalée, p. 59. M. le chevalier de Vrière appuie l'amendement de M. Moyersoen en le félicitant de l'avoir présenté, p. 59. — M. Mullie déclare que la commission de l'agriculture se rallie à l'amendement, mais y propose une ajoute, p. 59. — M. Moyersoen se rallie à cette ajoute et l'amendement de M. Moyersoen est adopté, p. 59. — L'article 3, ainsi amendé, est adopté, p. 59.

Code civil : BAIL. *Bail à ferme* (*suite*)

Art. 4 et 5. Adoptés sans observations, p. 59.

Art. 6. M. le président donne lecture du texte de la commission, annonce que plusieurs amendements sont proposé à cet article, et propose de procéder par division et d'aborder successivement les divers alinéas avec les amendements qui s'y rapportent, p. 59. — Cette proposition est admise, p. 59. — M. le président donne lecture d'un amendement de M. Mousty, fixant à neuf ans la durée du bail, p. 59. — Discussion : MM. Mousty (qui défend son amendement), Carpentier, Hicguet, le baron van Zuylen, Martens, Mullie, rapp. (qui défend le texte de la commission), Volckaert, Moyersoen, Van Fleteren, Ohn (qui défend le bail de neuf ans), Clesse, Ronvaux, Hénault (qui défend le bail de neuf ans), Vande Moortele, Genard, Paulsen, Croquet, le baron de Mévius (qui explique l'attitude et le vote de son groupe et réfute l'accusation qui a été portée contre certains représentants et sénateurs catholiques qui auraient renié leurs engagements électoraux en ce qui concerne le bail à ferme), Beauduin, Limage, Seeliger, Leurquin (qui combat le système du payement en nature), p. 60 à 64. — M. Beauduin donne lecture d'un amendement qu'il présente au § 2 de l'article 6, et défend cet amendement, p. 64. — Observations de MM. Seeliger, Mousty, Dufrane, p. 64. — M. Moyersoen indique les motifs pour lesquels son groupe ne peut se rallier à l'amendement de l'extrême gauche et pour lesquelles il est adversaire d'un bail obligatoire de longue durée, p. 64, 65. — Interruptions de MM. Mousty, Lion, Van Fleteren, p. 65. — M. le président annonce que, si l'amendement de M. Mousty est rejeté, il mettra aux voix celui présenté par MM. Beauduin et consorts, p. 65. — L'appel nominal est demandé par l'extrême gauche sur l'amendement de M. Mousty et cet amendement est rejeté par 79 voix contre 57 et une abstention, p. 65. — S'est abstenu : M. Leurquin, p. 65. — M. le président donne une nouvelle lecture de l'amendement de M. Beauduin. M. Mullie, rapp., déclare, au nom de la majorité de la commission de l'agriculture, se rallier à cet amendement, p. 65. — Observations de MM. Mousty, Beauduin, Seeliger, Volckaert et Van Fleteren au sujet de cet amendement, p. 65, 66. — M. Baels, m. a. t. p., estime que l'amendement de M. Beauduin a la même signification que le texte de la commission, mais est de nature à dissiper toute équivoque tendant à faire croire que le projet en discussion mettrait fin aux baux de longue durée, déclare, en conséquence, accepter l'amendement, p. 65, 66. — M. de Brouckere commente la portée de l'amendement de M. Beauduin et croit répondre au sentiment unanime de son groupe en déclarant que celui-ci s'abstiendra, p. 66. — Observation de M. Digneffe au sujet de la portée de cet amendement, p. 66. — L'amendement de M. Beauduin est adopté par assis et levé, p. 66. — Le 3e alinéa est adopté, p. 66. — M. le président rappelle que l'on aborde la partie de l'article indiquant les cas où les dispositions ne sont pas applicables et propose d'aborder successivement les divers numéros avec les amendements se rapportant à chacun d'eux, p. 66. — M. Mousty rappelle un amendement qu'il a présenté tendant à insérer à la suite de l'alinéa 3 une disposition relative aux terrains à bâtir et aux terrains industriels, p. 66. — Observations de MM. Digneffe, Baels, m. a. t. p., Moyersoen et Mousty au sujet de cet amendement, p. 66. — M. le président estime que la commission devrait, à nouveau, examiner l'article 6 et les amendements qui s'y rattachent, p. 66. — Observations diverses, tant au sujet du renvoi à la commission qu'au sujet de l'amendement de M. Mousty : MM. le baron de Moffarts, Mousty, Baels, m. a. t. p., Limage, Van Overbergh, Mullie, rapp., Volckaert, Croquet, p. 66, 67. — M. Volckaert déclare qu'il doit être entendu que la commission se réunira immédiatement et que l'on reprendra le débat le mardi suivant, p. 67. — Le renvoi à la commission est admis, p. 67.

M. le baron de Mévius pose à ce moment une question à M. Baels, m. a. t. p., sur le point de savoir quelle sera l'interprétation du 1° au sujet de la location des prairies pour une saison à des engraisseurs de bétail, à des fermiers, sans qu'un bail à ferme soit, pour cela, réellement conclu, p. 67. — M. le président fait remarquer que le n° 1° n'est pas encore en discussion, p. 67.

Reprise de la discussion de l'article 6 :

M. le président rappelle que les trois premiers alinéas ont été votés, p. 73.

M. Mullie, rapp., rend verbalement compte au Sénat du résultat des délibérations de la commission de l'agriculture, déclare notamment que la commission ne s'est pas ralliée à l'amendement de M. Mousty et demande, avant de justifier cette opposition, si M. Mousty maintient son amendement, p. 73. — M. Mousty déclare maintenir certains sous-amendements, ainsi qu'il en a donné connaissance le matin même à la commission, p. 73. — M. Mulllie, rapp., demande que M. Mousty justifie

Code civil : BAIL. *Bail à ferme (suite)*

ses amendements, p. 73. — M. Mousty développe les considérations qui militent en faveur de sa proposition et termine en donnant lecture du sous-amendement qu'il présente à son amendement, p. 73 à 75. — M. Mullie, rapp., rappelle que la question en discussion a déjà préoccupé la Chambre et donne lecture d'une partie du rapport fait à cette assemblée, combat l'amendement de M. Mousty et propose au nom de la commission que l'on maintienne le texte de la Chambre, p. 74. — Observations de M. Moyersoen, p. 174. — M. Baels, m. a t. p., fait diverses observations au sujet de l'amendement de M. Mousty et prie le Sénat d'admettre plutôt le texte de la commission estimant que M. Mousty obtient satisfaction grâce aux interprétations données à la Chambre et au Sénat, p. 75. — M. le président indique, à nouveau, le texte de l'amendement de M. Mousty et cet amendement est rejeté, p. 75.

Le Sénat reprend l'examen des dérogations prévues sous les n°s 1°, 2 °et 3°, etc., de l'article 6 : 1° Interprétation de la question posée par M. le baron de Mévius au sujet de la location de prairies à des engraisseurs : MM. Mullie, rapp., le baron de Mévius, et Baels, m. a. t. p., p. 75. — Le 1° est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 75. — 2° M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement présenté par M. Moyersoen et accepté par la commission, p. 75. — Le 2° ainsi amendé, est adopté, p. 75. — 3° M. le président donne lecture du texte de la commission, et rappelle que l'amendement de M. Mousty a été rejeté, p. 75. — Le 3° est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 75. — 4° M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement proposé par M. Huisman Van den Nest et consorts, en remplacement de ce texte, p. 75. — L'amendement de MM. Huisman Van den Nest et consorts est adopté, p. 75. — 5° et 6°. Adoptés sans observation, tels qu'ils sont proposés par la commission, p. 76. — 7° Proposé par amendement par MM. Moyersoen et consorts : M. le président donne lecture de cette disposition, ainsi que d'un texte que la commission propose de substituer à cet amendement, p. 76. — Observations diverses de MM. Moyersoen (qui propose une modification au texte proposé par la commission), Mullie, rapp. (qui déclare que la commission accepte la proposition de M. Moyersoen), Baels, m. a. t. p. (qui estime les textes proposés inutiles, ayant lui-même présenté à la Chambre un texte du même genre, qui a été trouvé inutile, un bail du genre philanthropique n'étant pas un bail à ferme), Pierlot (qui appuie l'amendement de M. Moyersoen), Leurquin (qui l'appuie également), p. 76. — M. Moyersoen insiste sur le fait que le texte qu'il propose vise une location faite dans un but exclusivement philanthropique, M. Leurquin déclare être d'accord sur cette interprétation, M. Van Roosbroeck fait remarquer que le gouvernement n'est pas d'accord, M. Baels, m. a. t. p., déclare, à nouveau, qu'il estime l'amendement inutile, p. 76, 77. — Le 7° « aux locations faites dans un but philanthropique » est adopté, p. 77. — M. le président donne lecture d'un dernier alinéa proposé par la commission et d'un amendement proposé à ce texte par MM. Moyersoen et consorts, p. 77. — M. Baels, m. a. t. p., déclare accepter cet amendement qu'il estime devoir mettre fin à toute controverse, mais fait remarquer qu'il renforce la rigueur du texte de la Chambre, p. 77. — L'amendement est adopté, p. 77. — M. le président donne lecture d'une disposition à ajouter *in fine*, proposée par amendement par MM. le baron Delvaux de Fenffe et consorts, et annonce que la commission prie le Sénat de ne pas adopter cet amendement, p. 77. — Discussion : MM. le baron Delvaux de Fenffe (qui défend son amendement), Hénault, Van Roosbroeck, Seeliger, Clesse, le baron de Moffarts (qui défend l'amendement qu'il propose avec le baron Delvaux de Fenffe), Mullie, rapp. (qui indique les motifs de l'opposition de la commission, mais déclare que si le ministre des finances est disposé à accepter la partie de l'amendement qui est d'ordre fiscal et fixe à un pour mille le droit d'enregistrement des baux à ferme d'une durée minima de neuf ans, la commission sera unanime à souhaiter la réalisation de cette modification heureuse), p. 77 à 79. — L'appel nominal est demandé, mais seulement par dix membres, et, en conséquence, M. le président met aux voix, par assis et levé, la première partie de l'amendement. Cette partie de l'amendement est rejetée, p. 79. — M. le président estime que la seconde partie relative aux droits d'enregistrement devrait, si elle est adoptée, trouver place à la fin de la loi, sous forme de disposition spéciale, M. Hénault estime que la disposition devrait figurer dans une loi fiscale, p. 79, 80. — M. Baels, m. a. t. p., déclare que le gouvernement a l'intention de proposer un projet de loi réduisant le droit d'enregistrement à un taux qui n'est pas encore fixé, p. 80. — M. le baron Delvaux de Fenffe annonce que, par suite de cette déclaration, il retire la seconde partie de son amendement, p. 80. — M. le baron Ruzette déclare que, dans le cas où le ministre ne déposerait pas au budget des voies et moyens une disposition dans le sens de cet amendement, son groupe se réserve le droit de le faire lui-même, p. 80. — Observation de M. Mousty, p. 80. — L'ensemble de l'article 6 est adopté tel qu'il a été amendé, p. 90.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement proposé par MM. Clesse et consorts aux 2° et 3° alinéas; puis, déclare que la commission n'admet pas cet amendement, p. 80. — Discussion : MM. Clesse (qui défend son amendement), Mullie, rapp. (qui indique les motifs pour lesquels la commission n'a pu se rallier à l'amendement), Mousty (qui, en qualité de cosignataire de l'amendement, prie le Sénat de l'adopter), Baels, m. a. t. p. (qui combat l'amendement, estimant qu'il consacrerait une inégalité de traitement inadmissible), Limage et Moyersoen (qui combattent l'amendement), p. 80 à 82. — M. le président déclare que le vote sur l'article 7 et sur les amendements qui s'y rattachent est remis au lendemain à trois heures, p. 82. — Reprise du vote sur l'article 7 : M. le président déclare qu'un amendement, présenté par M. Clesse, ayant été déposé après la clôture de la discussion, n'est pas recevable, M. Clesse demande s'il pourra reproduire son amendement en seconde lecture et M. le président déclare que l'article 7 étant amendé, rien ne s'opposera à ce dépôt, p. 87. — M. le président donne lecture d'un amendement de MM. Clesse, Vinck et consorts, et cet amendement est rejeté, p. 87. — M. le président donne lecture d'un amendement de MM. Moyersoen et consorts au 4° alinéa, déclare que la commission accepte, en principe, cette disposition, mais y propose un sous-amendement, p. 88. — L'amendement de MM. Moyersoen et consorts est adopté avec le sous-amendement proposé par la commission, p. 88. — M. le président rappelle les termes d'un amendement présenté par MM. Moyersoen et consorts au 5° alinéa, amendement accepté par la commission, et cet amendement est adopté, p. 88. — L'ensemble de l'article 7, ainsi amendé, est adopté, p. 88.

Art. 8. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement présenté par M. Moyersoen, p. 83. — Discussion : MM. Moyersoen, Baels, m. a. t. p., Mullie, rapp., Liebaert, le baron Ruzette (qui sont d'accord pour admettre que la modification apportée à cet article permettra de le réexaminer au second vote), p. 83, 84. — M. Baels, m. a. t. p., propose un amendement et M. Mullie, rapp., déclare que la commission l'accepte, p. 84. — Les deux premiers alinéas sont adoptés avec la modification qui vient d'être proposée par M. Baels, m. a. t. p., p. 84. — Le troisième alinéa est adopté, p. 84. — M. Baels, m. a. t. p., déclare accepter l'amendement présenté par M. Moyersoen, et le quatrième alinéa, ainsi amendé, est adopté, p. 84. — L'ensemble de l'article 8 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 84.

Art. 9. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement proposé par MM. Mullie, rapp., et consorts au § 1er, p. 84, 85. — Discussion : MM. Mullie, rapp., (qui défend son amendement qui a pour but de corriger une omission), Croquet (qui fait des observations au sujet de l'interprétation de l'article et annonce un amendement), Mousty, le baron de Moffarts (qui fait des réserves au sujet de l'application rigoureuse du principe qui autorise le locataire à construire « nonobstant toute convention contraire »), Lebon (qui demande que l'on précise l'interprétation du terme « non nuisible »), p. 85, 86. — MM. Mullie, rapp., et Baels, m. a. t. p., répondent aux questions d'interprétation, p. 86, 87. — Observations de MM. Mousty, Lebon et le baron de Moffarts, p. 86, 87. — M. le président rappelle à ce moment un amendement présenté au § 5 par M. Moyersoen et déclare que la commission accepte cet amendement, p. 87. — M. Moyersoen rappelle qu'il a déjà développé cet amendement, p. 87. — M. Mullie, rapp., répond à ce moment à des questions posées par M. le baron Delvaux de Fenffe, au cours de la discussion générale, au sujet : du principe de l'indemnité au fermier sortant, d'un état des lieux, ainsi qu'au sujet de la responsabilité du propriétaire en ce qui concerne l'indemnité au fermier sortant, p. 87. — M. Croquet demande à prendre la parole et rappelle qu'il propose un amendement, p. 87. — M. le président estime que cet amendement n'est pas recevable, la discussion étant close, p. 87.

Code civil : BAIL. *Bail à ferme (suite)*

— Observations de MM. Hicguet, Croquet et Mousty, p. 87. — Le § 1er est adopté, p. 87. — L'amendement de MM. Mullie et consorts est adopté, p. 87. — M. le président déclare qu'il considère les §§ 2, 3 et g comme adoptés, p. 87. — L'amendement de M. Moyersoen est adopté, p. 87. — L'ensemble de l'article 9, ainsi amendé, est adopté, p. 87.

Art. 10 et 11. Adoptés sans observation, p. 88.

Dispositions transitoires.

Art. 12. M. le président donne lecture du texte proposé par la commission et d'un amendement présenté par MM. Vande Moortele et consorts, p. 88. — Discussion : MM. Vande Moortele (qui défend son amendement), Mullie, rapp. (qui développe les raisons pour lesquelles il prie le Sénat de ne pas se rallier à l'amendement de MM. Vande Moortele et consorts), Baels, m. a. t. p. (qui combat également l'amendement), p. 88, 89. — M. Vande Moortele maintient son amendement et le défend à nouveau, p. 89. — L'amendement de M. Vande Moortele est rejeté et l'article 12 est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 89.

Art. 13. nouveau, relatif aux conditions d'hygiène dans les fermes, proposé par amendement par M. Vinck. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 89. — Discussion : MM. Vinck (qui défend son amendement); Baels, m. a. t. p. (qui, tout en félicitant M. Vinck de l'esprit qui a guidé son amendement, déclare qu'il ne peut admettre l'amendement, celui-ci n'étant pas du droit civil); Vauthier, m. s. a. (qui développe les motifs pour lesquels il estime, au point de vue juridique, l'amendement de M. Vinck déplacé dans la loi en discussion, mais indique la procédure qu'il estime devoir être suivie pour arriver au résultat visé par M. Vinck et qui lui est également cher); Moyersoen (qui combat à son tour l'amendement de M. Vinck), p. 89 à 91. — Interruptions de MM. de Brouckere, Delannoy, Van Fleteren, Moyersoen, Clesse, Vinck, p. 90, 91. — M. Vinck défend à nouveau son amendement, n'admettant pas la pertinence des arguments de M. Vauthier, m. s. a; M. Vauthier répète que l'amendement de M. Vinck porterait une grave atteinte au Code civil; M. Clesse appuie l'amendement de M. Vinck et les motifs qu'il a invoqués pour le défendre, p. 91, 92. — Interruptions de M. De Clercq, p. 92. — L'amendement de M. Vinck est rejeté par assis et levé, p. 92.

Art. 14 nouveau, relatif aux conditions d'hygiène des animaux dans les fermes, présenté par amendement par MM. Clesse et consorts. M. le président donne lecture de cette disposition et déclare que la commission propose d'écarter cet amendement, p. 92. — Discussion : MM. Clesse (qui défend son amendement); le chevalier de Vrière (qui indique les difficultés d'application de l'amendement); Limage (qui estime que le but visé par l'amendement de M. Clesse pourrait être atteint par des concours organisés par les sociétés agricoles), p. 92, 93. — Est encore entendu : M. Vinck, en réponse au discours de M. le chevalier de Vrière, p. 93. — L'amendement de MM. Clesse et consorts est rejeté, p. 93.

M. le président annonce que, conformément au règlement, le projet étant amendé, il va être renvoyé à la commission, qui, éventuellement, présentera un rapport qui servira de base à la seconde lecture, p. 93.

Dépôt, par M. Mullie, du rapport sur le texte adopté au premier vote, n° 105 (6 décembre 1927).

Vote en seconde lecture.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement de la commission; M. Baels, m. a. t. p., accepte cet amendement, p. 148. — L'amendement de la commission est adopté et l'ensemble de l'article 3, ainsi amendé, est adopté, p. 148.

Art. 6. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement présenté par M. Croquet, p. 148. — M. Mullie, rapp., déclare que la commission n'accepte pas l'amendement de M. Croquet, p. 148. — M. Baels, m. a. t. p., prie le Sénat de maintenir le texte adopté au premier vote, p. 149. — M. Lebon signale une lacune qu'il voudrait voir combler, à moins qu'il ne soit entendu que le juge tranchera comme il le voudra, ne consultant que sa conscience; M. Mousty estime que, en commission, l'on a accepté une partie de l'amendement de M. Croquet et indique cette partie; M. Moyersoen estime que l'on peut s'en tenir au texte voté en première lecture, p. 149. — Observation de M. Van Roosbroeck, p. 149. — M. le président estime que l'on ne se trouve, comme modifications, que devant le texte de M. Croquet et que les autres observations présentées serviront comme éléments d'interprétation intéressants, p. 149. —

Code civil : BAIL. *Bail à ferme (suite)*

L'amendement de M. Croquet est rejeté et l'article 6 est définitivement adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 149. — M. Baels, m. a. t. p., annonce qu'il aurait voulu faire des observations au sujet du 7° de l'article 6 : « Aux locations faites dans un but philanthropique »; M. Moyersoen déclare que son amendement a été adopté en première lecture et a été maintenu par la commission, p. 150. — M. le président déclare que l'article 6 a été définitivement adopté et que l'on ne peut plus y revenir, p. 150.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'amendements proposés par la commission, p. 149, 150. — M. Moyersoen fait remarquer que le premier amendement de la commission est de pure forme, p. 150. — Les amendements de la commission sont successivement adoptés et l'article 7, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 150.

Art. 8. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement présenté par la commission, p. 150. — L'article 8, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 150.

Art. 9. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement de M. Croquet, p. 150, 151. — M. Croquet défend son amendement, qui répond aux considérations qu'il a fait valoir devant le Sénat lors de la discussion en première lecture, p. 151. — M. Mullie rapp., commente la question visée par l'amendement de M. Croquet, déclare que la commission a jugé inopportun de s'y rallier, M. Croquet obtenant satisfaction, en partie par le texte voté en première lecture et en partie par le nouvel amendement de la commission, p. 151, 152. — M. Baels, m. a. t. p., indique les motifs pour lesquels il prie le Sénat de rejeter l'amendement de M. Croquet, p. 152. — M. Croquet maintient son amendement; M. le président le met aux voix et l'amendement est rejeté par assis et levé, p. 152. — M. le président donne lecture de la nouvelle rédaction proposée par la commission pour le § 5, p. 152. — M. Baels, m. a. t. p., se rallie au texte de la commission, sauf en ce qui concerne l'expression « terrains en mauvais état de culture », estimant que cette expression ouvre la porte à de multiples abus, et propose par amendement de la supprimer, p. 152. — M. le baron de Moffarts prie le Sénat d'admettre le texte de la commission, p. 152. — Observations de M. Moyersoen, p. 152. — M. Mullie, rapp., donne le commentaire de l'amendement de la commission, p. 152, 153. — M. Baels, m. a. t. p., fait remarquer que le commentaire de M. Mullie ne se trouvera pas dans la loi et estime devoir maintenir le sous-amendement qu'il a proposé, p. 153.

Les quatre premiers paragraphes de l'article 9 sont adoptés, p. 153. — Le sous-amendement proposé par M. Baels, m. a. t. p., tendant à supprimer les mots « ou en mauvais état de culture », dans l'amendement de la commission, est rejeté, p. 153. — Le § 6 est adopté avec le nouveau texte proposé par la commission et l'ensemble de l'article 9, ainsi amendé, est adopté, p. 153.

Avant le vote sur l'ensemble du projet, M. Mousty motive l'abstention du groupe socialiste, p. 153. — M. Simonis motive son vote personnel, p. 153. — Observation de M. Ohn, p. 153.

L'*ensemble du projet de loi* est adopté par 82 voix et 53 abstentions, p. 153 (13 décembre 1927). — Se sont abstenus : MM. Demoulin, De Nauw, Deswarte, Diriken, Disière, Ducastel, Dufrane, Dumont, Fraiture, François, Genard, Hénault, Jauniaux, Lalemand, Leclercq, Leurquin, Lion, Martens, Matagne, Mertens, Molet, Mousty, Ohn, Paulsen, Quinchon, Ronvaux, Seeliger, Solau, Mme Spaak, MM. Spillemaeckers, Toch, Van Belle, Van Berckelaer, Vande Moortele, Van Fleteren, Van Schoor, Van Vlaenderen, Verbrugge, Vermeylen, Vinck, Volckaert, Wasterlain, Baeck, Barnich, Beosier, Calonne, Casterman, Clesse, Cools, Daems, Damas, Danhier et de Brouckere, p. 154. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. — V. Droit administratif.

BIENS VACANTS ET SANS MAITRE.

Art. 539 *du Code civil : Amendement. — Proposition de loi relative aux droits de l'Etat sur les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances du domaine public* (due à l'initiative de M. Braun et signée par MM. Braun, comte de Brouchoven de Bergeyck, Despret, Tschoffen et Vermeylen).

Doc. — Développements, n° 73. — Proposition de loi : Annexe au n° 73

Ann. — M. Braun dépose cette proposition de loi, p. 445 (21 février 1928).

Code civil : BIENS VACANTS ET SANS MAITRE. *Article 539 du Code civil, etc.* (*suite*)

Discussion sur la prise en considération. Est entendu : M. Braun, qui motive sa proposition de loi, déclare qu'elle a été soumise déjà au ministre des sciences et des arts, espère que le Sénat partagera l'avis du ministre et que sa proposition de loi sera prise en considération, p. 494. — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 494 (29 février 1928).

DIVORCE.

Article 298 : *Abrogation. — Projet de loi abrogeant l'article* 298 *du Code civil.*

V. les nos 46 et 155 (1921-1922) Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Magnette, n° 76. — Note de la minorité signée par M. Braun, n° 76.
Rapport complémentaire fait par M. Braun, n° 122.
Amendement au texte de la commission, proposé par MM. Magnette et Van Fleteren et par Mme Spaak, n° 173.
Amendement subsidiaire présenté par MM. Paulsen et Hénault au texte proposé par le comité permanent, n° 174.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Magnette, p. 485 (23 février 1928).
A la fin de la séance du 7 mars, M. le président annonce que ce projet vient en ordre utile, mais que M. le ministre de la justice n'étant pas présent, et sa présence étant nécessaire, la discussion doit être ajournée, p. 560. — M. Lekeu proteste contre cette remise et demande que le gouvernement veuille bien régler ses travaux d'accord avec le Sénat, p. 567. — M. Van Fleteren joint ses protestations à celles de M. Lekeu et demande que le projet soit mis à l'ordre du jour de la séance du lendemain. M. Lekeu propose la remise au mardi suivant et cette dernière proposition est unanimement admise, p. 562.
M. le président communique au Sénat une lettre de M. Janson, m. j., en réponse de celle que lui a adressée la commission du travail parlementaire et dans laquelle le ministre annonce qu'il pourra se mettre à la disposition du Sénat dès le lendemain, mercredi 14 mars, p. 569.

Discussion générale.

Discours de Mme Spaak, qui développe les motifs pour lesquels elle estime que ce projet est sage et humain et termine en émettant le vœu de voir le ministre de la justice s'y rallier, p. 604, 605. — Discours de M. Segers, qui fait écho aux observations judicieuses traduites dans la note de la minorité de la commission de la justice et essaie de mettre en lumière les raisons pour lesquelles il peut se ranger aux côtés du rapporteur, M. Magnette, ni aux côtés de Mme Spaak qui vient d'appuyer le projet de loi en discussion, p. 605 à 609. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Braun, Deswarte, Paulsen, Wautelet, p. 606 à 609. — Discours de MM. Deswarte (qui fait remarquer que la question du divorce n'est pas en cause, critique à ce point de vue le discours de M. Segers dans sa partie contre le divorce, estime que dans ce débat l'on enfonce des portes ouvertes, le projet en discussion faisant, à son avis, œuvre de justice, cite notamment l'avis de M. Edmond Picard et, à la Chambre française, l'avis de MM. Jolibois, et de Lintilhac à l'appui de la thèse qu'il défend), Braun (qui fait remarquer que, comme président de la commission de la justice, il n'a voulu en rien retarder l'examen de cette proposition de loi, après qu'on lui eut transmis le désir que l'on s'en occupât, mais que, redevenu libre devant le Sénat, il recommande à l'assemblée d'en suspendre ou, tout au moins, d'en retarder l'adoption, et demande son renvoi au conseil de législation, fait remarquer notamment que la plupart des projets du gouvernement, tout au moins ceux qui touchent au droit civil ou au droit pénal, passent par ce préliminaire et développe les motifs pour lesquels il fait cette proposition), p. 611 à 618. — Interruptions de MM. Segers, Ryckmans, Van Fleteren, Braun, Van Roosbroeck, Van Overbergh, p. 611 à 618. — Discours de M. Janson, m. j. (qui commence par rappeler que ce n'est pas la première fois que le Sénat est appelé à s'occuper de l'abrogation de l'article 298, cette proposition, due à l'initiative de M. Sam Wiener, ayant été repoussée en 1910, après un débat très intéressant, donne ensuite son sentiment personnel dans cette question qui tend à trancher un conflit entre deux conceptions morales, déclare qu'il est lui-même partisan de l'abrogation de l'article 298, qu'il a pourtant le grand respect du sentiment religieux de ceux qui ne pensent pas comme lui, reconnaît que la question est plus délicate qu'elle ne le paraît et appuie la proposition faite par M. Braun tendant au renvoi du problème,

Code civil : DIVORCE. *Article* 298 *etc.* (*suite*)

dans son intégralité, au conseil de législation, se tourne vers l'extrême gauche, au nom du gouvernement tout entier, pour lui demander de souscrire à cette proposition, p. 618, 619. — Interruptions de MM. Magnette, Lekeu et Van Fleteren, p. 618, 619. — Discours de M. Deswarte (qui combat la proposition de renvoi et déclare au nom de l'extrême gauche qu'ils voteront contre cette proposition, estimant qu'elle constitue non seulement un ajournement, mais une tergiversation indigne du législateur), p. 619, 620. — Interruptions de MM. de Brouckere, Braun, Moyersoen, Van Fleteren, p. 619, 620. — Discours de M. Magnette (qui déclare que, si le ministre avait le premier proposé le renvoi, et si M. Braun n'avait pas prononcé certaines paroles, il se serait rallié au renvoi, mais que, après les discours de M. Segers et de M. Braun, il ne peut plus le faire, estimant que les termes dans lesquels cette proposition a été faite apparaissent, à ses yeux, comme une désapprobation formelle et immédiate de la proposition de loi elle-même), p. 620. — Interruptions de MM. Braun, Segers, le vicomte Berryer, Lekeu, p. 620 — M. Janson, m. j., défend à nouveau la proposition de renvoi, fait remarquer à l'extrême gauche qu'il ne lui demande pas de renier ses idées, mais simplement d'adhérer à une façon pratique de procéder qui permette de consacrer, par un texte médité dans le calme, les dispositions nouvelles dont elle désire le vote, p. 620, 621. — Interruptions de MM. de Brouckere, Lekeu, Van Fleteren, François, Braun, Volckaert, Van Roosbroeck, le baron Ruzette (qui suggère la remise au mardi suivant), p. 620, 621. — M. le vice-président Descamps fait remarquer qu'il n'est pas d'usage de voter au Sénat après 4 h. ½ sur les questions importantes et estime en conséquence qu'il n'est pas possible de procéder ce jour-là au vote sur la proposition de renvoi, p. 621. — Observations diverses de MM. Dufrane, François, Volckaert, Van Roosbroeck, Van Fleteren, p. 620, 621. — M. Moyersoen propose formellement la remise au mardi suivant et fait à nouveau remarquer qu'il est d'usage constant, au Sénat, de ne plus voter après 4 h. 1/2, p. 621. — Observations diverses de MM. Braun, Van Fleteren, Lekeu, Dufrane, Fraiture, François, p. 622. — La gauche socialiste demande l'appel nominal sur la proposition de remise au mardi formulée par M. Moyersoen. 59 membres seulement prennent part au vote; en conséquence, le Sénat n'est plus en nombre, p. 622.
M. le président constate que l'assemblée est unanime à admettre qu'il ne faut pas reprendre le vote qui a fait constater le jeudi précédent que le Sénat n'était plus en nombre, ce vote étant devenu sans objet, p. 623.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Fleteren (qui estime que l'attitude de M. Braun en présentant sa proposition de renvoi au conseil de législation est inexplicable, rapporte au Sénat une histoire vécue en faveur de l'abrogation de l'article 298 et termine en déclarant que ses amis et lui voteront l'abrogation de l'article 298, et, en ordre subsidiaire, voteront contre la proposition de renvoi au conseil de législation introduite par M. Braun), p. 623, 624. — M. Deswarte commence par demander que, avant que l'on ne vote sur la proposition de renvoi de M. Braun, le Sénat procède d'abord au vote sur la recevabilité de cette proposition, puis défend à nouveau le projet en faisant appel à la gauche libérale pour en obtenir le vote, p. 624 à 627. — Interruptions de MM. Dufrane, Arm. Huysmans, Janson, m. j., Lippens, François, Braun, Lekeu, Ronvaux, Henricot, Magnette, p. 625 à 627. — Discours de M. Braun (qui donne lecture du libellé de sa motion de renvoi, déclare qu'il a soumis sa motion à l'approbation du président et s'étonne que M. Deswarte n'ait pas posé immédiatement la question de recevabilité, déclare ensuite que sa pensée est uniquement d'arriver à un terrain d'entente, d'améliorer la proposition en discussion, rappelle les amendements qu'il avait présentés et estime que l'on pourrait, avec l'avis du conseil de législation, arriver à une solution qui serait peut-être acceptable par tous; fait, à son tour, appel à la gauche libérale pour soutenir sa proposition de renvoi), p. 627. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Segers, de Brouckere, Lekeu, p. 627. — Discours de M. Huisman Van den Nest (qui commence par déclarer que la gauche libérale est d'accord sur le fond de la proposition, mais n'entend pas être manœuvrée par l'opposition socialiste au gouvernement, estime que ce groupe a déplacé la question en faisant de celle-ci une question gouvernementale, et termine en déclarant que la gauche libérale votera le renvoi à la condition que M. Janson, m. j., prenne l'engagement de saisir immédiatement le conseil de législation, qu'il insiste pour que ce conseil hâte l'étude du projet et que le ministre

Code civil : DIVORCE. *Article* 298 : *Abrogation (suite)*

prenne également l'engagement de faire revenir le projet devant le Sénat pendant la session en cours), p. 627, 628. — Interruptions de MM. Lekeu, Van Fleteren, Braun (qui souscrit à l'engagement de faire revenir le projet pendant la session en cours), Hubert et Segers (qui déclarent que la droite est d'accord), p. 627, 628. — M. Janson, m. j. (précise à nouveau, comment, selon lui, le comité de législation doit être saisi de la question, puis prend l'engagement de faire discuter le projet, avec le concours du Sénat, pendant la session de 1927-1928)) ,p. 628. — Observation de M. Lekeu, p. 628.

M. le président donne lecture du texte des propositions de M. Deswarte et de M. Braun et déclare que la motion de M. Deswarte doit être mise aux voix en premier lieu, p. 628. — M. Braun exprime l'espoir que la gauche socialiste n'insistera pas sur la motion introduite par M. Deswarte; M. de Brouckere demande à ce que le texte de la proposition de M. Braun soit mis sous les yeux de la gauche socialiste et qu'on lui donne quelques minutes pour l'examiner; M. Ligy s'étonne de la proposition de non-recevabilité de M. Deswarte, la proposition de M. Braun constituant une simple motion d'ajournement; M. Van Fleteren fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'une simple proposition d'ajournement, la proposition de renvoi constituant une ajoute à la procédure sénatoriale; M. Moyersoen fait remarquer que, l'année précédente, M. Wauters, alors ministre de l'industrie et du travail, a introduit une proposition de renvoi de la proposition de loi sur les règlements d'ateliers à une commission interparlementaire et que le Sénat s'est unanimement rallié à la proposition de M. Wauters, p. 628, 629. — M. le président déclare que la proposition de M. Braun constitue une simple motion d'ajournement, qu'aucune contestation n'est possible sur ce point, mais que, puisqu'aux yeux de certains membres de l'assemblée la proposition de M. Braun va plus loin, estime, avec certains membres du bureau qu'il a consultés, que, pour éviter toute équivoque, il faudrait que le Sénat se prononce sur la motion de M. Deswarte avant de se prononcer sur celle de M. Braun, p. 629.

L'appel nominal est demandé par la gauche socialiste sur la proposition de M. Deswarte, et cette proposition est rejetée par 75 voix contre 55 et une abstention, p. 629. — S'est abstenue : Mme Spaak, p. 629.

L'appel nominal demandé par la gauche socialiste, sur la proposition de M. Braun, et cette proposition est adoptée par 70 voix contre 53 et une abstention, p. 629. — S'est abstenu : M. Magnette, p. 629.

Rapport du conseil de législation.

M. le président annonce au Sénat que M. le ministre de la justice lui a fait parvenir le rapport du conseil de législation, déclare que ce rapport sera traduit, imprimé et distribué; propose de soumettre le texte du comité de législation à l'examen de la commission de la justice, qui serait invitée à déposer à bref délai ses conclusions, l'assemblée reprendrait aussitôt après ce dépôt la discussion de la proposition de loi , p. 834. — La proposition de M. le président est admise, p. 834.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mercredi 21 juin, MM. Braun et Lebon font des observations au sujet de la fixation de la discussion de ce projet et de son examen par la commission de la justice, p. 993, 994.

Motion d'ordre de M. Braun au sujet de l'examen de ce projet par la commission de la justice, p. 1026-1027. — Observation de M. Volckaert, p. 1026-1027.

M. Braun dépose le rapport sur le texte présenté par le comité permanent de législation et propose d'inscrire ce projet à l'ordre du jour immédiatement après le projet sur la jonction Nord-Midi, p. 1043.

Au moment où le Sénat va se séparer, M. Braun, rapporteur, estime que ni Mme Spaak, ni aucun membre ne s'oppose à ce que ce projet soit ajourné jusqu'après les vacances, p. 1168. — MM. Van Fleteren et Volckaert font diverses observations au sujet de cet ajournement, mais estiment que la proposition de M. Braun peut être admise, p. 1168. — Le Sénat marque son assentiment, p. 1168.

Code de procédure civile.

ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite.

V. pour le dépôt du projet et la discussion au Sénat la table des *Annales parlementaires* de cette assemblée (sess. 1922-1923), p. 21. — Pour le rapport de M. Poncelet (*Doc.* et *Ann.*),

Code de procédure civile : ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE. *Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite (suite)*

la page 39 de la table des *Annales* de la Chambre (sess. 1923-1924. — Pour la discussion à la Chambre et le renvoi au Sénat, les pages 38-39 des *Annales parlem.* de la Chambre (sess. 1925-1926). — Pour le rapport de M. Deswarte (*Doc.* et *Ann.*) sur le texte amendé par la Chambre, la page 85 de la table des *Annales parlementaires* du Sénat (sess. 1926-1927).

Doc. — Amendements présentés par le gouvernement, n° 91.
Amendement présenté par la commission de la justice (art. 53 nouveau), n° 97.
Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 124.
Document contenant les rétroactes du projet, n° 146.
Texte adopté par le Sénat en séance du 26 juin 1928 ,seconde lecture), n° 151.
Rapport fait par M. Braun, en remplacement de M. Deswarte, décédé, sur ce même texte, n° 157.

Ann. — Motion d'ordre de M. Deswarte, qui demande, se constituant en cela l'organe de M. Janson, m. j., que l'ordre du jour soit respecté et que le Sénat procède immédiatement à l'examen de ce projet de loi, p. 867.

Discussion générale.

Discours de M. Deswarte, rapp., qui rappelle brièvement les rétroactes du projet, pense qu'il n'y a pas matière à une discussion générale, annonce que les 17 amendements présentés par la commission de la justice ont été agréés par le gouvernement à une ou deux nuances près, que les quatre amendements présentés, d'autre part, par le gouvernement peuvent, à peu de choses près, être acceptés par la commission, p. 867.

Discussion des articles.

Titre I. De l'assistance judiciaire et de ceux qui y ont droit.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'amendements présentés : 1° par le gouvernement; 2° par la commission, p. 867. — M. Deswarte, rapp., motive l'amendement de la commission. M. Janson, m. j., déclare être d'accord, p. 867. — L'article 1er, ainsi amendé, est adopté, p. 867.
Art. 2. Adopté avec un amendement de la commission, auquel le gouvernement se rallie, p. 867, 868.
Art. 3. Adopté sans observation, p. 868
Art. 4. M. Deswarte, rap., déclare que la commission se rallie à une nouvelle rédaction proposée par le gouvernement et dont M. le président a donné lecture, p. 868. — L'article 4, ainsi amendé, est adopté, p. 818.
Art. 5. Adopté sans observation, p. 868.

Titre II. De l'organisation des bureaux d'assistance judicaire.

Art. 6 à 13. Adoptés sans observation, p. 868.
Art. 14. M. le président indique un amendement de la commission et M. Janson, m. j., déclare l'accepter, p. 869. — L'article 14, ainsi amendé, est adopté, p. 869.

Titre III. De la compétence.

Art. 15. Adopté sans observation, p. 869.
Art. 16. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre, d'un alinéa additionnel proposé par la commission, et annonce que le gouvernement demande le rejet de cet amendement, p. 869. — Discussion : MM. Deswarte, rap., (qui défend l'amendement de la commission); Janson, m. j., (qui motive l'opposition du gouvernement); Tschoffen (qui estime que le Sénat ferait bien de se rallier à l'opinion de M. Janson, m. j.), p. 869, 870. — Interpellation de M. Dufrane, p. 870. — L'amendement de la commission est rejeté et l'article 16 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre, p. 870.
Art. 17. M. Deswarte, rap., prie le Sénat de réserver cet article jusqu'au second vote, afin de lui permettre de conférer avec le ministre de la justice au sujet d'un amendement qu'il compte proposer et qu'il estime devoir s'imposer, p. 870. —
Art. 18 et 19. Adoptés sans observation, p. 870.
Art. 20. M. Janson, m. j., d'accord avec M. Deswarte, rap., prie le Sénat de supprimer le mot « expresse » à l'alinéa 2, p. 870, 871. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 870.

Titre IV. De la procédure.

Art. 21. Adopté sans observation, p. 870.
Art. 22. M. Janson, m. j., propose de modifier le début de l'article; M. Deswarte, rap., déclare être d'accord, mais propose une modification au texte présenté par le ministre;

Code de procédure civile : ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE. *Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite (suite)*

M. Janson, m. j., déclare être d'accord sur le texte proposé par M. Deswarte, et l'amendement au premier alinéa est adopté, p. 871. — M. le président donne lecture d'amendements présentés par la commission aux alinéas 2, 3 et 5, et ces alinéas sont successivement adoptés, p. 871. — L'article 22, ainsi amendé, est adopté, p. 871.

Art. 23 à 37. Adoptés sans observation avec les amendements proposés par la commission aux articles 23 et 30, pp. 871 à 873.

Titre V. De la justification de l'indigence.

Art. 38 et 39. Adoptés sans observation, p. 873.

Titre VI. Des effets de l'octroi de l'assistance.

Art. 40 à 48. Adoptés sans observation, avec des amendements de la commission aux articles 40, 41, 43, 45 et 47, p. 873, 874.

Titre VII. Du retrait de l'assistance.

Art. 49. Adopté sans observation, p. 874, 875.

Titre VIII. Disposition pénale.

Art. 50. Adopté sans observation, p. 875.

Titre IX. Disposition finale.

Art. 51. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'une nouvelle rédaction proposée par la commission, p. 875. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 875.

Art. 52 nouveau proposé par la commission. M. le président en donne lecture et annonce que le gouvernement n'admet pas cette disposition, p. 875. — M. Janson, m. j., motive son opposition et M. Deswarte, rap., précise la portée de l'amendement en y proposant une modification de rédaction, p. 875. — M. Janson, m. j., déclare, dans ces conditions, ne pas maintenir son opposition, p. 875. — L'article 52 nouveau, proposé par la commission, est adopté tel qu'il vient d'être amendé par M. Deswarte, rap., p. 875.

Art. 53 nouveau, proposé par la commission. Adopté sans observation, p. 875.

M. le président déclare que, conformément au règlement, le projet sera renvoyé à la commission de la justice avant le second vote, p. 875.

M. Janson, m. j., propose de fixer le second vote au mardi suivant, estimant que le travail de M. Deswarte ayant été terminé avant son décès, un nouveau rapporteur pourrait rapidement être désigné, p. 993. — M. Braun fait diverses observations au sujet de cette proposition, p. 993. — M. Janson, m. j., demande si M. Braun, quoique président de la commission de la justice, ne pourrait pas remplacer feu M. Deswarte; M. Braun déclare que rien ne s'oppose à ce qu'il assume les fonctions de rapporteur, et le Sénat décide de se réunir le mardi suivant pour le second vote, p. 994. — Observation de M. Lebon, p. 994.

Vote en seconde lecture.

Au moment où le Sénat va aborder le vote en seconde lecture, M. le président annonce que le gouvernement vient de déposer de nouveaux amendements, que, le bureau n'ayant pas eu le temps de les faire imprimer, ils seront examinés au fur et à mesure de la discussion des articles, p. 1005. — M. Volckaert demande s'il ne conviendrait pas de renvoyer ces amendements à la commission, et M. le président déclare que, si ces amendements sont adoptés, ils pourront donner lieu à une nouvelle délibération de la part de la commission, p. 1005.

M. Braun, rapporteur en remplacement de feu M. Deswarte, rappelle les rétroactes du projet, fait remarquer que M. Deswarte avait préparé certains amendements que, d'accord avec M. Ohn, il en avait présenté un prévoyant la connaissance de l'allemand dans l'arrondissement de Verviers; que, d'autre part, M. Lebon a présenté des amendements; estime que rejeter purement et simplement les amendements qui avaient été préparés par feu M. Deswarte serait manquer à sa mémoire; que, d'autre part, ces amendements ne peuvent être adoptés sans un examen minutieux; estime, en conséquence, que le mieux serait, pour le Sénat, de voter le projet tel qu'il a été admis en première lecture et de laisser à la Chambre le soin d'étudier les amendements, p. 1005. — Interruption de M. Volockaert, p. 1005. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe estime que le mieux serait de renvoyer le projet à la commission de la justice, afin que le Sénat puisse faire un travail définitif, p. 1005. — M. Braun estime que cette procédure retarderait d'une façon fâcheuse le vote

Code de procédure civile. ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE. *Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite (suite)*

du projet, p. 1005. — M. Janson, m. j., considérant que les amendements présentés sont plutôt des amendements de forme, estime que le Sénat pourrait en aborder immédiatement l'examen, quitte à renvoyer ensuite le projet à la commission de la justice, p. 1005. — M. Lekeu déclare qu'il tient à remercier, en séance publique, M. Braun, de l'hommage rendu à M. Deswarte, et déclare que son parti est prêt à adopter la procédure proposée par M. Janson, m. j. M. Vinck estime que rien n'empêcherait la commission de s'entretenir avec M. Poncelet une réunion entre celui-ci, M. Deswarte et M. le ministre de la justice Janson, ayant été projetée avant le décès de M. Deswarte, p. 1005. — M. Braun, rap., déclare se rallier à la procédure proposée par M. Janson, m. j., p. 1005. — Observations de MM. Volckaert et Moyersoen, p. 1005. — Le Sénat admet la procédure proposée par M. Janson, m. j., p. 1005.

Vote des articles amendés.

Art. 1 et 2. Adoptés sans observation tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 1006.

Art. 4. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et demande si le Sénat compte examiner à ce moment des amendements de M. Deswarte, ceux-ci étant plutôt des suggestions que des amendements; M. Janson, m. j., estime que rien ne s'oppose à ce que ces amendements soient examinés, p. 1006. — M. le président donne lecture du texte proposé par M. Deswarte; M. Janson, m. j., déclare qu'il préfère le texte admis au premier vote et motive sa préférence, p. 1006. — M. Braun déclare être d'accord avec M. Janson, m. j., et l'article 4 est adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1006.

Art. 14. M. le président rappelle le texte adopté au premier vote et le texte proposé par MM. Ohn et Deswarte, introduisant l'allemand dans l'arrondissement de Verviers, p. 1006. — M. Ohn défend cet amendement, p. 1006, 1007. — M. Janson, m. j., déclare que le gouvernement accepte l'amendement, p. 1007. — L'article 14 est adopté, avec l'amendement de MM. Ohn et Deswarte, p. 1007.

Art. 16. M. Janson, m. j., demande que, bien que cet article n'ait pas été amendé en première lecture, le Sénat admette que l'article soit modifié, M. Deswarte ayant proposé un amendement qu'il estime être justifié et auquel il propose un sous-amendement, p. 1007. — Le Sénat admet unanimement ces midifications et l'article 16, ainsi amendé, est adopté, p. 1007.

Art. 17. M. le président rappelle que cet article a été réservé, en rappelle le texte primitif, puis donne lecture d'un nouveau texte suggéré par M. Deswarte, p. 1007. — M. Janson, m. j., rappelle que l'on avait reconnu que cet article n'était pas de nature à donner satisfaction au barreau, rappelle que c'est à son sujet qu'une conférence avait été projetée avec M. Deswarte, propose de supprimer l'article, mais propose de remplacer la disposition écartée par un texte dont il donne lecture, p. 1007. — Observations de M. Braun, p. 1007. — Le texte primitivement proposé est écarté et celui proposé par M. Janson, m. j., est adopté, p. 1007.

M. le président fait remarquer à l'assemblée qu'elle va se trouver devant une série d'amendements présentés par M. Deswarte à des articles qui n'ont pas été modifiés au premier vote et que ces amendements ne seront recevables que si le Sénat est unanime, p. 1007. — Le Sénat décide unanimement d'examiner ces amendements, p. 1007.

Art. 18. M. le président donne lecture de l'amendement proposé par M. Deswarte, p. 1007. — M. Janson, m. j., estime que le texte adopté au premier vote est suffisamment clair et qu'il est préférable de ne pas admettre l'amendement de M. Deswarte, p. 1007, 1008. — L'amendement de M. Deswarte est rejeté et l'article 18 est maintenu tel qu'il a été admis au premier vote, p. 1008.

Art. 19. M. le président rappelle le texte qui avait été admis et donne lecture du nouveau libellé proposé par M. Deswarte pour le § 2, ainsi que du commentaire ajouté à cet amendement par M. Deswarte, p. 1008. — M. Janson, m. j., demande le maintien du texte adopté au premier vote, p. 1008. — Observation de M. Braun, p. 1008. — L'amendement de M. Deswarte n'est pas adopté et l'article est maintenu tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1008.

Art. 18. M. le président donne lecture du texte admis au premier vote et indique un amendement présenté par M. Deswarte; M. Janson, m. j., déclare être d'accord et l'article 20, ainsi amendé, est adopté, p. 1008.

Art. 21. M. le président donne lecture du texte qui a été adopté au premier vote et d'un amendement de M. Deswarte; M. Janson, m. j., déclare être d'accord et l'article 21, ainsi amendé, est adopté, p. 1008.

Code de procédure civile : ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE. *Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite* **(suite)**

Art. 22. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'amendements présentés par M. Deswarte, ainsi que d'observations qui accompagnaient cet amendement, p. 1008, 1009. — M. Janson, m. j., déclare préférer le maintien du texte adopté en première lecture et motive cette préférence, p. 1009. — L'article 22 est maintenu tel qu'il a été adopté au premier vote, p. 1009.

Art. 23. Adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 1009.

Art. 26. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et annonce que, sans en faire la proposition formelle, M. Lebon demande si le second paragraphe est bien utile, p. 1009. — M. Janson, m. j., estime que ce paragraphe n'est, en tout cas, pas nuisible, p. 1009. — M. le président estime que le Sénat semble d'accord pour ne rien changer au texte adopté au premier vote, et l'article 26 est maintenu tel qu'il a été admis au premier vote, p. 1009.

Art. 30, 36, 38, 40, 41 et 43. Adoptés sans observation, mais avec des amendements proposés par le gouvernement aux articles 36, 38 et 40, p. 1009, 1010.

Art. 44. M. le président indique un amendement proposé par M. Lebon; M. Janson, m. j., estime qu'il est préférable de maintenir le texte adopté au premier vote, et l'article est maintenu tel qu'il a été adopté en première lecture, p. 1010.

Art. 45. Adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1010.

Art. 46. M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Lebon et constate que personne ne soutient cet amendement, qui ne pourrait être admis que si le Sénat était unanime, l'article 46 n'ayant pas été amendé au premier vote, p. 1010. — L'article est maintenu tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1010.

Art. 47. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote, p. 1010. — M. Janson, m. j., déclare que le gouvernement demande la suppression de cet article, dont les dispositions visent le règlement des cas exceptionnels dans lesquels l'avocat peut recevoir certains honoraires, et motive cette demande, p. 1010, 1011. — La suppression de l'article 41 est votée, p. 1011.

Art. 48. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'amendements proposés par le gouvernement, p. 1011. — M. Braun, rap., déclare se rallier au premier amendement du gouvernement, mais estime que le second est inutile, p. 1011. — M. Janson, m. j., estime également qu'il vaudrait mieux supprimer tout ce qui est relatif aux avocats, p. 1011. — M. le président prie le Sénat d'autoriser le bureau à rédiger le texte dans le sens que comporte la dite suppression, p. 1011. — Le Sénat admet cette proposition et l'article 48, ainsi amendé, est adopté, p. 1011.

Art. 51, 52 (nouveau) et 53 (nouveau). Sont adoptés sans observation, p. 1011.

M. le président annonce que, ainsi que cela a été décidé au début de la discussion, le projet va être renvoyé à la commission de la justice pour nouvel examen avant le vote définitif et se fait l'interprète du Sénat pour féliciter M. Braun du dévouement et de la façon remarquable dont il a, dans des circonstance pénibles, assumé sans préparation les fonctions de rapporteur, p. 1011.

Motion d'ordre de M. Braun au sujet de l'examen de ce projet par la commission de la justice, p. 1026. — Observation de M. Volckaert, p. 1026.

M. Braun dépose le rapport sur les amendements adoptés par le Sénat et demande, ce projet ne devant plus donner lieu à discussion, qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour du mardi suivant, p. 1043 (5 juillet 1928). — Observation de M. le président, qui rappelle que l'on ne peut remettre la discussion de la jonction Nord-Midi, qui a été définitivement fixée au mardi suivant, et de M. Lekeu, p. 1043. — M. Braun déclare que, s'il y avait la moindre discussion, le projet serait retiré de l'ordre du jour, et M. Lekeu déclare, dans ces conditions, être d'accord, p. 1043. — M. Volckaert propose, dans le cas où les objets restant à discuter pendant la séance en cours le permettraient, d'examiner le jour même le projet de loi, p. 1043. — M. Braun estime, le rapport ne pouvant matériellement pas être immédiatement distribué, qu'il est impossible de discuter le jour même, et M. Lekeu marque l'accord de son parti, p. 1043.

Vote définitif des articles amendés :

M. Braun, rap., avant que la discussion ne soit ouverte, déclare que M. Janson, retenu par d'autres devoirs, l'a prié de l'excuser auprès du Sénat et s'est déclaré tout à fait d'accord avec la commission de la justice sur les amendements, d'ailleurs peu importants, apportés par celle-ci au projet en discussion; M. Braun estime, en conséquence, que rien ne s'oppose à ce que l'on vote sur les articles et sur l'ensemble, malgré l'absence du ministre, p. 1055.

Art. 17. Adopté sans observation, tel qu'il est amendé par la commission, p. 1055.

Art. 18. M. Lebon demande à fixer l'interprétation de cet article, p. 1055. — M. Braun, rap., rappelle à M. Lebon qu'il s'est déclaré d'accord en commission et que le Sénat a décidé, la semaine précédente, lors de l'inscription de ce projet en tête de l'ordre du jour de la séance avant la jonction Nord-Midi, qu'il n'y aurait aucune discussion, p. 1055. — Observations de M. Van Cleteren et de M. le vice-président Lafontaine, p. 1055. — M. Lebon interprète l'article en ce qui concerne la compétence pour accorder le *pro Deo*, p. 1055. — L'article 18 est définitivement adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 1055.

Art. 45, 46 et 48. Définitivement adoptés tels qu'ils sont amendés par la commission, p. 1055.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 1057 (10 juillet 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

COMPÉTENCE.

Projet de loi modifiant les lois de compétence.

V. les nos 238 (sess. 1925-1926), 156 (sess. 1926-1927) du Sénat, 291 et 318 (sess. 1926-1927), 125 et 23 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 160. Rapport fait par M. Ligy, n° 171.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1053 (10 juillet 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 1150 (24 juillet 1928).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 11788, 1179.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 1180 (12 septembre 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Code pénal.

ABANDON DE FAMILLE.

Projet de loi sur l'abandon de famille.

V. la session extraordinaire de 1925, la session ordinaire de 1926-1927 de la Chambre des représentants, ainsi que le n° 161 de la session 1926-1927 du Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. Asou, n° 11.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Asou, p. 73 (29 novembre 1927). — M. Asou demande que cet objet, transmis par la Chambre, soit porté à la suite de l'ordre du jour, p. 73.

Motion d'ordre de M. Asou, qui demande que ce projet soit discuté immédiatement, p. 154. — M. Braun appuie la motion de M. Asou, p. 154.

M. le président propose au Sénat d'aborder immédiatement cet examen; adhésion du Sénat, p. 154.

Discussion générale. Est entendu : M. Asou, rap., qui justifie, en quelques mots, le projet qui est dû, d'une part, à l'initiative de M. Carton de Wiart, de l'autre, à celle de M. Jennissen, p. 154, 155.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 155.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 99 membres présents, p. 155 (13 décembre 1927.) — Le projet est soumis à la sanction royale.

AMENDES PÉNALES. — V. Finances : Impôts.

ANORMAUX ET DÉLINQUANTS D'HABITUDE.

Projet de loi de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude.

V. les nos 124 (sess. extr. 1925), 341, 355 (sess. 1925-1926), 211 (sess. 1926-1927), 11, 56 et 59 (sess. 1927-1928) de la Chambre des représentants.

Doc. — Projet de loi, n° 52.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 319 (26 janvier 1928). — Le projet est renvoyé à la coommission de la justice.

Code penal (*suite*)

CHÈQUES SANS PROVISION. EMISSION. RÉPRESSION (ART. 509BIS NOUVEAU).

Proposition de loi réprimant pénalement l'émission de chèques sans provision (due à l'initiative de M. Huysmans, A., et signée par MM. Huysmans, Ligy et Seeliger).

Doc. — Développements et proposition de loi, n° 14.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. A. Huysmans, p. 93 (30 novembre 1927).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 117.

Dépôt du rapport par M. Braun, p. 676 (28 mars 1928).

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président fait remarquer que le rapport de la commission de la justice conclut, d'accord avec les auteurs de la proposition de loi, à l'adoption du texte élaboré par le comité permanent du conseil de législation; M. le président propose, en conséquence, de prendre ce texte comme base de la discussion, et cette proposition est admise, p. 864.

Discussion générale : Discours de M. A. Huysmans, qui fait l'analyse de sa proposition de loi et prie le Sénat de se rallier unanimement au texte du comité de législation, p. 864, 865.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 865.

M. le président annonce que ce projet sera transmis à la Chambre, p. 865. — M. Van Fleteren fait remarquer qu'il n'a pas été procédé au vote par appel nominal sur ce projet de loi, p. 865. — M. le président déclare que, en effet, le Sénat aura à voter par appel nominal sur cet objet, p. 865.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 884.

MINEURS DE JUSTICE. — V. Enfance : Frais d'entretien de certains mineurs de justice.

PROTECTION DES ANIMAUX.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux (*dues à l'initiative de M. Asou* (Doc. *n°* 6 *de la session extraordinaire de* 1925), *et de MM. Wittemans et Seeliger* (Doc. *n°* 113 *de la session ordinaire de* 1925-1926).

Voyez : la page 6 de la table des *Annales* et *Documents*, session extraordinaire de 1925, la page 23 de la même table, session ordinaire de 1925-1926, et la page 25 de la table de la session de 1926-1927, ainsi que la rubrique : Agriculture.

Doc. — Rapport fait par MM. Mullie et Vinck, n° 99. — Avis du comité permanent de législation sur le projet de loi relatif à la protection des animaux, n° 99. — Texte de l'avant-projet du comité permanent de législation, n° 99.

Amendement présenté par le gouvernement à l'article 5, n° 135.

Ann. — Motion d'ordre de M. Asou, qui proteste contre le retard apporté à l'examen de ces propositions de loi, p. 165. — M. Seeliger appuie très vivement la motion de M. Asou, p. 165. — M. le baron Ruzette, président de la commission de l'agriculture, n'est pas en faute et déclare, en présence de l'insistance de M. Seeliger en faveur de sa proposition de loi, que M. Deswarte, rapporteur de la proposition de M. Seeliger, a été chargé de s'entendre avec M. Mullie, rapporteur de la proposition de M. Asou, afin de trouver une formule donnant satisfaction aux auteurs des deux propositions de loi, qu'ila personnellement joint ses efforts à ceux de M. Asou, mais qu'ils n'ont rien obtenu jusqu'à ce jour, p. 165. — Observation de M. Van Fleteren, p. 165. — Motion d'ordre de M. Deswarte, qui tient à dégager sa responsabilité au sujet du retard qui vient d'être signalé, fait remarquer qu'il a déposé un rapport au nom de la commission de la justice et qu'il attend le projet de rapport de M. Mullie, et, éventuellement, des amendements qui ont été prévus; que, s'ils ne trouvent pas un terrain d'entente, M. Mullie et lui saisiront leurs commissions respectives et que celles-ci statueront; M. Deswarte rappelle encore que le conseil de législation a été saisi de la question, que ce conseil a déposé un rapport qui fait l'objet d'une note de réfutation de M. Asou, p. 169, 170. — M. Mullie, comme complément aux observations qui viennent d'être présentées par M. Deswarte, déclare que les réunions qu'il a eues avec M. Deswarte ont été suspendues par suite du renvoi au comité de législation; que, depuis le dépôt du rapport de ce conseil, il a été absorbé par la question du bail à ferme, mais promet au Sénat que l'examen de cette question va être repris et que, d'une manière ou d'une autre, l'on parviendra à aboutir, p. 170.

Dépôt par M. Vinck, du rapport sur ces propositions de loi, p. 662 (27 mars 1928). — M. Vinck demande que ces objets soient portés en tête de l'ordre du jour, après les vacances de Pâques, p. 662. — M. Deswarte fait remarquer que cette question, ayant été examinée d'une manière approfondie en commission, il estime qu'elle ne donnera pas lieu à discussion, p. 662.

M. le vice-président Descamps, ayant demandé à la fin de la séance du 16 mai si l'assemblée entendait encore aborder cette discussion, M. Asou estime que, plusieurs orateurs étant inscrits, la discussion prendra une certaine ampleur, mais demande qu'elle soit inscrite en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance du Sénat, p. 875. — MM. Vinck, Deswarte et Van Fleteren font des observations au sujet de la fixation et M. le président déclare que la commission du travail parlementaire qui va se réunir trouvera assurément une solution qui donnera satisfaction à tous en ce qui concerne ces propositions de loi, p. 875, 876.

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le vice-président, baron Descamps, rappelle à l'assemblée qu'elle a soumis ces deux propositions de loi à un nouvel examen des commissions réunies de l'agriculture et de la justice, que ces commissions ont conclu à l'adoption d'un projet présenté par le comité permanent de législation, que ce texte est inséré dans le rapport (*Doc.* n° 99 du 27 mars 1928), et propose au Sénat au nom du bureau et d'accord avec les auteurs des propositions de loi, de prendre le texte du comité de législation comme base de la discussion, p. 884. — Cette proposition est admise, p. 884.

Discussion générale.

Discours de MM. Asou (qui fait remarquer que c'est sa proposition de loi qui, amendée par le comité de législation, se trouve en discussion, ce comité n'ayant rien retenu de la proposition de MM. Wittemans et Seeliger; défend la proposition et termine en estimant que cette proposition de loi est une œuvre de bonté, de justice et de moralisation qui mérite la sympathie, et exprime l'espoir que le Sénat s'y associera en faisant bon accueil aux propositions qui lui sont soumises); Deswarte (qui développe les motifs pour lesquels il se soumet devant l'œuvre délibérée et mûrie présentée par le comité de législation; tout en ne pouvant donner son approbation, estime qu'il n'y avait pas de meilleure formule que celle de MM. Seeliger et Rutten, signée également par Mme Spaak, indique aussi les motifs pour lesquels, ne voulant pas retarder le vote du projet, il ne propose pas d'amendement); Lekeu (qui, en l'absence de M. Seeliger, retenu éloigné du Sénat par la maladie, donne lecture des considérations qu'il eût fait valoir s'il avait pu être présent), p. 884 à 892. — Interruptions de MM. Rutten, François, De Clercq, Magnette, Baels, m. a. t. p., Tschoffen, Asou, p. 882 à 889.

M. le président fait remarquer, au cours de la séance du 12 juin, que, bien que la suite de cette discussion soit inscrite à l'ordre du jour, elle ne peut être abordée, le ministre de la justice étant retenu à la Chambre, p. 944. — M. Asou insiste pour que ce projet figure à l'ordre du jour du lendemain, p. 944. — M. Janson, m. j., entrant en séance, la Chambre des représentants ne s'étant pas trouvée en nombre, le Sénat décide, sur la proposition de M. le président, de reprendre la discussion, p. 944.

Reprise de la discussion générale : Discours de M. Paulsen (qui annonce qu'il ne présentera pas de nombreux amendements pour modifier le sens de la loi, mais se bornera à demander au gouvernement de dire au Sénat, après avoir entendu son exposé, dans quel sens il interprète certaines dispositions de la loi, insiste sur un amendement qu'il présente à l'article 1er et tendant à supprimer dans ce texte le mot « excessif »), p. 944, 945. — Discours de M. le R. P. Rutten (qui exprime son regret que, au projet trop détaillé dont le Sénat était saisi, l'on ait substitué un projet peut-être incomplet à force d'être concis, estimant que bon nombre de sénateurs le voteront sans enthousiasme, puis défend son amendement relatif à la vivisection, p. 948, 949. — Observations de MM. le président, Vinck et Mullie au sujet de la suite de la discussion, p. 949. — Le Sénat décide de remettre la suite de la discussion au moment où M. Janson, m. j., pourra être présent, p. 949.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Damas (qui défend le projet et attire l'attention du Sénat notamment sur le martyr que subissent les chevaux qui sont employés dans les mines de charbon); Mullie, rap. (qui répond aux observations présentées, défend le texte admis par les commissions de la justice et de l'agriculture, et termine en déclarant qu'il ne parle pas de la question d'interprétation soulevée par M. Asou, non plus que de l'amendement de M. Paulsen, M. Janson, m. j., comptant en

Code pénal: PROTECTION DES ANIMAUX, *Propositions de loi relatives à la protection des animaux* (*suite*)

Code pénal : PROTECTION DES ANIMAUX. *Propositions de loi relatives à la protection des animaux (suite)*

entretenir l'assemblée; rappelle le texte de l'amendement du gouvernement et déclare que les commissions s'y rallient; déclare ensuite que, en ce qui concerne l'amendement du R. P. Rutten, il ne peut parler au nom de la commission, celle-ci n'en ayant pas été saisie; que, personnellement, il s'y rallie; annonce que, subsidiairement, M. Vinck et lui-même ont présenté un sous-amendement, dont il donne lecture); Janson, m. j. (qui, en réponse à M. Asou et aux autres sénateurs qui lui ont demandé d'interpréter les textes en discussion, déclare qu'il ne peut répondre à l'appel qui lui a été adressé, que l'interprétation des textes législatifs n'entre pas dans le rôle du ministre de la justice et que les travaux des commissions et du conseil de législation serviront au juge pour déterminer la pensée du législateur; termine en estimant qu'il ne faut pas accepter l'amendement de M. Paulsen), p. 967 à 969. — Interruptions de MM Asou, qui se déclare d'accord avec le conseil de législation, Rutten, Paulsen, Lion, De Clercq, p. 967 à 969. — Le R. P. Rutten défend l'amendement de M. Paulsen; M. Asou déclare, à la suite des explications données par M. Janson, m. j., et par M. Mullie, rap., être d'accord avec eux, puis fait diverses observations relativement à la demande d'interprétation qu'il avait adressée au ministre, termine en émettant le vœu que le gouvernement use de son influence sur la Chambre des représentants pour qu'elle n'encommissionne pas le projet; M. Vinck, rap., défend l'amendement de M. Paulsen, tendant à supprimer le mot « excessif »; M. Mullie insiste pour que cet amendement ne soit pas adopté; M. Janson, m. j., estime qu'il vaut mieux ne pas modifier le texte du comité de législation, estime que la question n'est pas de très grande importance, une poursuite ne pouvant avoir lieu que lorsque le mauvais traitement aura été inspiré par un instinct de cruauté, p. 969 à 971. — Interruptions de MM. Mullie, rap., le baron de Mévius, de Brouckere, Janson, m. j., Paulsen, De Clercq, Vinck, p. 969 à 971.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président rappelle l'amendement de M. Paulsen tendant à supprimer le mot « excessif », p. 973. — Discours : de MM. Mullie, rap. (qui combat à nouveau l'amendement de M. Paulsen); Paulsen (qui défend son amendement); Clesse (qui combat l'amendement et termine en déclarant qu'il s'abstiendra sur l'ensemble du projet), p. 973, 974. — Interruptions de MM. de Brouckere, Mousty, Damas, Hénault, Fraiture, Mullie, Lekeu, p. 973, 974. — L'amendement de M. Paulsen est rejeté et l'article 1er est adopté tel qu'il est proposé par le comité de législation, p. 974.

Art. 2, 3 et 4. Adoptés sans observation tels qu'ils sont proposés par le comité de législation, p. 974, 975.

Art. 5. M. le président donne lecture du texte proposé par le comité de législation et d'un amendement proposé par le gouvernement, p. 975. — Discours de MM. Baels, m. a. t. p. (qui déclare être d'accord sur le fond, mais précise la signification du mot « bétail », puis motive l'amendement du gouvernement); Paulsen (qui fait diverses observations au sujet de l'amendement du gouvernement); Janson, m. j. (qui répond aux observations de M. Paulsen et demande que l'on admette l'amendement du gouvernement), p. 975. — Interruption de M. Lekeu, p. 975. — L'amendement du gouvernement est adopté et l'article 5, ainsi amendé, est adopté, p. 975.

Art. 6. Adopté sans observation tel qu'il est proposé par le comité de législation, p. 975.

Art. 6*bis*, proposé par amendement par le R. P. Rutten. M. le président donne lecture de cette disposition, p. 975. — M. le R. P. Rutten défend son amendement), p. 975, 976. — L'amendement est adopté, p. 976. — M. le président donne lecture d'une disposition additionnelle proposée à cet amendement par MM. Mullie et Vinck, p. 976. — Cette disposition est adoptée, p. 976.

Art. 7 et 8. Adoptés sans observation tels qu'ils ont été proposés par le comité de législation, p. 976.

Avant que l'on ne procède au vote en seconde lecture, M. Damas demande s'il ne serait pas possible de prendre une mesure pour soumettre les chevaux des mines au contrôle des inspecteurs ouvriers; M. Janson, m. j., estime qu'il ne suffit ni d'une déclaration du ministre, ni d'un arrêté royal pour donner satisfaction à M. Damas, qu'un texte de loi serait nécessaire, mais s'engage à examiner la question, p. 976. — Observations de MM. Damas, Lekeu, p. 976.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles amendés, et ces articles sont remis aux voix et successivement adoptés, p. 976.

Code pénal : PROTECTION DES ANIMAUX. *Proposition de loi relative à la protection des animaux (suite)*

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre une (M. Rosier) et une abstention, p. 979 (20 juin 1928). — S'est abstenu, M. Clesse, p. 979. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

M. le président donne lecture au Sénat d'une lettre de M. Depontieu, qui fait une rectification au *Annales parlementaires* et déclare qu'il a émis un vote négatif sur ce projet de loi, p. 1111.

Code de procédure civile.

PROCÈS-VERBAUX. — AFFIRMATION.

Projet de loi abrogeant les dispositions légales qui prescrivent l'affirmation des procès-verbaux.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 957 (19 juin 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Code de commerce.

COMMERÇANTS.

Femmes mariées et mineurs émancipés. — Projet de loi modifiant les articles 4, 5, 9 et 12 de la loi du 15 décembre 1872 sur les commerçants.

Doc. — Exposé des motifs, n° 86. — Projet de loi : Annexe au n° 86.
Rapport fait par M. Lebon, n° 123.
Amendements présentés par M. Lebon, n° 138.
Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 142.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 597 (14 mars 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Discussion générale.

Discours de M. Lebon, rapp. (qui explique au Sénat pourquoi ce projet a donné lieu à un rapport assez étendu, tout en ne comportant que la suppression de certaines expéditions d'actes; fait remarquer que, le Sénat ayant récemment voté un projet de loi revisant le chapitre du Code civil relatif aux droits et devoirs des époux, la commission de la justice avait proposé au gouvernement d'attendre que ce projet revienne de la Chambre, mais le ministre ne s'étant pas rallié à cette proposition, donne lecture d'une proposition transactionnelle sur laquelle il semble y avoir accord et qui laisse de côté tous les textes qui n'ont pas trait à la simplification proposée), p. 994, 995. — M. le président donne une nouvelle lecture du texte présenté par amendement par M. Lebon, tout le reste du projet disparaissant dans le cas de son adoption, p. 995. — Ce texte est adopté, p. 995. — M. le président déclare, ce texte constituant un amendement, qu'il sera renvoyé à la commission avant d'être soumis au second vote, p. 995.

Seconde lecture.

L'article unique est adopté définitivement tel qu'il avait été admis en première lecture, p. 1012.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 97 membres présents, p. 1017 (28 juin 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE.

Protection de la propriété commerciale.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande que l'on prenne d'urgence des mesures pour la protection de la propriété commerciale; fait remarquer qu'un grand nombre de baux vont venir à expiration le 1er janvier 1928 et estime que la situation est plus critique qu'on ne le pense, p. 147, 148. — M. Baels déclare qu'il a reçu une délégation des intéressés, qu'il a exposé leurs plaintes au conseil des ministres et que M. Janson, m. j., a promis d'étudier cette question complexe à fond et d'en saisir ensuite le conseil des ministres, qui jugera alors quelle est l'attitude à prendre, p. 148.

PROTÊTS POSTAUX.

Projet de loi modifiant la loi du 8 septembre 1924 sur les protêts et la loi postale du 30 mai 1879. — V. Postes : Protêts.

REGISTRE DU COMMERCE. — V. Industrie, commerce et travail.

Code électoral. — V. Lois électorales.

Commerce. — V. Industrie, commerce et travail.

Commis de carrière. — V. Communes : Personnel.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives : Sénat.

Communes.

ACTES (ALIÉNATIONS, ÉCHANGES, LOCATIONS) CONCLUS PAR LES COMMUNES. — V. plus loin : Loi communale.

AGENTS DE POLICE. — V. plus loin la sous-rubrique : Personnel : Commis de carrière, etc.

ANVERS.

Projet de loi portant modification des limites séparatives de la ville d'Anvers et de la commune de Borgerhout.

V. les nos 977 et 131 des *Doc.* Chambre (sess. 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Cools, n° 114.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1928. Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 687.
Dépôt et lecture, par M. Cools, du rapport sur ce projet de loi, p. 699 (3 avril 1928).
L'article unique est adopté sans observation, p. 699.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

AVERBODE. — V. plus loin : Erection.

BERCHEM-SAINTE-AGATHE. — V. plus loin : Limites séparatives.

BORGERHOUT. — V. Anvers.

BRUGES (INSTALLATIONS MARITIMES DE). — V. Travaux publics.

COMMISSAIRES DE POLICE. — V. plus loin la sous-rubrique : Personnel : Secrétaires communaux, etc.

ELECTIONS COMMUNALES : LISTES. — V. Lois électorales : *a*) Electorat; *b*) Elections communales.

EMPLOYÉS DES COMMUNES. — V. plus loin la sous-rubrique : Personnel.

ERECTION.

Averbode. — Projet de loi portant érection de la commune d'Averbode.

V. le n° 248 (session 1926-1927) et 230 (session 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 170.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1053 (10 juillet 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 1150 (24 juillet 1928).
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1157.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 1, p. 1157 (26 juillet 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Haesrode. — Projet de loi portant érection de Haesrode en commune distincte de Bierbeek.

V. les *Doc.* nos 247 (sess. 1926-1927) et 137 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 109.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1927. Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 687.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 700.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Houthulst. — Projet de loi portant érection de Houthulst en commune distincte de Clercken.

V. les nos 15 et 51 des *Doc* Chambre. (Session 1927-1928.)

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 110.

Communes : ERECTION. *Houthulst (suite)*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1928. Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 701.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FONDS DES COMMUNES.

Rapport relatif à la répartition définitive du fonds des communes pour l'année 1926.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 7 de la loi du 19 juillet 1922, p. 260.

FRASNES. — V. plus loin : Limites séparatives : Mariembourg et Frasnes.

GANSHOREN. — V. plus loin : Limites séparatives : Berchem, etc.

GARDES CHAMPÊTRES. — V. plus loin la sous-rubrique : Personnel : secrétaires communaux, commissaires de police, gardes-champêtres.

HAESRODE. — V. plus haut : Erection.

HOUTHULST. — V. plus haut : Erection.

KOEKELBERGH. — V. plus loin : Limites séparatives : Berchem-Sainte-Agathe-Ganshoren-Koekelberg.

LIMITES SÉPARATIVES.

Anvers : V. la sous-rubrique spéciale : Anvers.

Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Koekelbergh. — Projet de loi portant modification des limites séparatives des communes de Berchem-Sainte-Agathe, de Ganshoren et de Koekelberg.

V. les nos 96 et 126 *Doc.* Chambre (sess. 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 111.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1928. Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 687.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 701.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Mariembourg et Frasnes. — Projet de loi portant modification des limites séparatives entre les communes de Mariembourg et de Frasnes.

V. les nos 14 et 56 des *Doc.* Chambre (sess. 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Mousty, n° 113.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1928. Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 687.
Dépôt et lecture, par M. Mousty, du rapport de ce projet de loi, p. 698 (3 avril 1928).
L'article unique est adopté sans observation, p. 698.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). Le projet est soumis à la sanction royale.

LOI COMMUNALE.

Approbation de certains actes des communes. — Proposition de loi modifiant les articles 76 *et* 81 *de la loi communale* (due à l'initiative de M. Asou et signée par MM. Asou, Croquet, Huysmans, A. Ronvaux, Ryckmans et Magnette).

Doc. — Développemennts, n° 81. — Proposition de loi : Annexe au n° 81.
Rapport fait par M. Carpentier, n° 126.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Asou, p. 547 (6 mars 1928).
Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 570 (13 mars 1928).
Dépôt du rapport par M. Carpentier, p. 863 (16 mai 1928).
A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Asou demande que cet objet, assez urgent, soit porté à l'ordre du jour, p. 864.

Communes : LOI COMMUNALE (*suite*)

Discussion générale. Discours de MM. Asou (qui fait remarquer que sa proposition de loi répond au vœu formulé par de nombreuses communes en tête desquelles se trouve la ville de Liége, et que, pour empêcher la multiplicité des délibérations qui doivent être soumises à l'approbation de l'autorité supérieure, le projet propose une péréquation de la valeur fixée avant la dévalorisation du franc); Carnoy, m. i. h. (qui déclare que le gouvernement ne fait pas opposition à la proposition de loi en discussion, mais fait remarquer que le problème est plus large qu'il ne le paraît, que nombre de lois indiquent des minima et des maxima : le Code civil, le Code de procédure civile, etc.; demande donc au Sénat s'il n'estime pas qu'il y aurait lieu d'étudier le problème dans son ensemble; déclare que celui-ci est à l'étude au département de la justice), p. 966. — M. Asou insiste pour que sa proposition de loi soit adoptée; M. Magnette appuie la demande de M. Asou, estimant que l'on se trouve devant une proposition de loi précise, prévoyant une péréquation qui s'impose, alors que si l'on attendait une mesure d'ensemble, celle-ci se ferait attendre indéfiniment, p. 966, 967. — Interr. de MM. Paulsen et Vinck, p. 966. — M. Carnoy, m. i. h., répète que, ni le gouvernement, ni le ministre n'ont d'objection de principe à formuler contre la proposition de loi de M. Asou, mais proteste contre deux expressions : 1° l'embouteillage qui existerait dans son ministère; 2° le terme « calendes grecques » appliqué aux études du département de la justice, p. 967.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 976.

L'ensemble de la proposition de loi est adoptée par l'unanimité des 104 membres présents, p. 978 (20 juin 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MARIEMBOURG. — V. plus haut : Limites séparatives.

PERSONNEL.

Commis de carrière, employés, techniciens, agents de police, etc. — Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. (Texte amendé par la Chambre des représentants.)

V. les sessions 1921-1922, 1923-1924, 1924-1925, 1926-1927 de la Chambre des représentant, ainsi que les n°s 108 (sess. 1924-1925), 44 et 200 (session 1926-1927) du Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. Carpentier, n° 8.

Voyez pour la discussion au Sénat et le renvoi du projet, amendé, par la Chambre des représentants, les pages 26 et 27 de la table des *Annales* et *Documents* de la session de 1926-1927.

Discussion générale.

Ann. — M. Carpentier, rapp., insiste pour que ce projet soit voté au cours de la séance, afin de donner satisfaction aux nombreux intéressés, p. 155. — Discours de MM. Calonne (qui émet le vœu que les receveurs bénéficient de la loi, s'étonne que l'on n'ait pas unifié les deux lois relatives au personnel des communes, souhaite que l'on élabore promptement un statut complet en leur faveur et déclare qu'il émettra, sans enthousiasme, un vote affirmatif); Huisman Van den Nest (qui estime que le projet soulève un problème délicat, car il met en cause la liberté d'action des communes, commente les différentes dispositions de la loi, notamment l'article 13, qui attribue un droit de recours à la députation permanente et, éventuellement, au Roi; demande jusqu'à quel point on entend admettre l'ingérance de la députation permanente, estime, en terminant, que le projet répond à une réelle nécessité); Seeliger (qui déclare que le groupe socialiste émettra un vote affirmatif sur le projet tel qu'il est, pour éviter le renvoi à la Chambre, mais développe les motifs pour lesquels il estime que le projet devra être remis sur le métier), p. 155 à 157. — M. Carnoy, m. i. h., répond aux observations présentées, mais estime surtout qu'il importe que le projet soit voté le plus tôt possible, p. 157, 158. — M. Vauthier, m. s. a., répond aussi aux observations qui ont été faites, mais estime également que le projet doit être voté sans plus de retard, p. 158. — Sont encore entendus : MM. Van Coillie (qui pose quelques questions au sujet de l'interprétation); Carpentier, rapp. (qui répond aux observations présentées et s'étonne que MM. Huismans Van den Nest et Seeliger aient soulevé aussi tardivement des question de principe; qui déclare que les deux projets relatifs au personnel des communes ne pouvaient pas être considérés comme connexes, l'un modifiant des lois existantes et l'autre se rapportant à un nouveau statut pour des fonctionnaires déterminés; termine en émettant le vœu que l'on élabore, le plus promptement possible, un projet de statut unique pour les employés communaux de tout rang, projet qui remplacerait les lois fragmentaires existantes), p. 158, 159. — Interr. de MM. Huisman Van den Nest, Vauthier, m. s. a., Calonne, Lion, Van Coillie, p. 158, 159.

Discussion des articles.

Art. 1er. MM. Calonne, Vauthier, m. s. a., Arm. Huysmans, Carpentier, rapp., et Carnoy, m. i. h., font diverses observations au sujet de l'application de la loi aux receveurs des commissions d'assistance, p. 159, 160. — L'article 1er est adopté, p. 160.

Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 160 à 162.

Motion d'ordre de M. le vicomte Berryer, qui motive son vote négatif sur l'ensemble du projet de loi, p. 163.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 165 (14 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Secrétaires communaux, commissaires de police, gardes champêtres. — Projet de loi complétant les lois des 17 août 1920, 18 octobre 1921, 30 janvier et 16 décembre 1924, relatives aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres.

Doc. — Rapport fait par M. Carpentier, n° 9.

Voyez pour le projet transmis par la Chambre et la remise de la discussion à la session en cours la page 26 de la table des *Annales* et *Documents* de la session de 1926-1927.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Calonne (qui estime que le projet manque de logique, de justice et de générosité et demande que l'on donne des traitements convenables afin que les intéressés résistent à des pressions, à des sollicitations ouvertes ou déguisées); Toch (qui demande à M. Carnoy, m. i. h., de confirmer que la loi en vigueur constitue un minimum de traitement, afin d'éviter toute fausse interprétation); Paulsen (qui déclare que, tout comme le vicomte Berryer, il est un ardent défenseur de l'autonomie communale, mais estime que le projet en discussion n'y porte pas atteinte, prie M. Calonne de retirer les amendements qu'il a présentés, estimant qu'il faut éviter tout nouveau retard au vote de la loi), p. 163 à 165. — Interr. de MM. le vicomte Berryer, Van Overbergh, Dufrane et Calonne (qui déclare maintenir les amendements qu'il a présentés), p. 163 à 165. — Discours de MM. Broeqx (qui rappelle que Mgr. Keesen était le défenseur des gardes champêtres, les défend à son tour et émet le vœu qu'un statut définitif des employés communaux soit bientôt élaboré); Volckaert (qui défend également les intérêts des gardes champêtres et déclare qu'il votera l'amendement présenté par M. Calonne en leur faveur); Beauduin (qui déclare qu'il émettra un vote affirmatif afin de ne pas retarder le vote de la loi, mais défend les intérêts des fonctionnaires des petites communes, et, notamment, des gardes champêtres), p. 166. — Discours de M. Carpentier, rapp. (qui répond aux observations présentées et déclare que, comme les orateurs qui ont pris la parole, il a le grand désir de voir améliorer la situation des fonctionnaires communaux, mais fait remarquer que la situation financière des communes doit également être considérée, fait remarquer également la nécessité d'un statut d'ensemble, mais estime que le Sénat doit être unanime à entériner le vote de la Chambre), p. 166. — Interr. de MM. Ronvaux, Volckaert et Calonne, p. 166. — Discours de M. Carnoy, m. i. h. (qui s'attache à défendre le projet, prie le Sénat d'y donner son approbation et déclare que son intention est d'élaborer, à bref délai, un statut général des employés communaux), p. 167. — Interr. de M. Volckaert, p. 167. — Discours de M. Van Coillie (qui développe les motifs pour lesquels il est hostile au projet et estime qu'il devrait être renvoyé à la commission, qui pourrait, lui semble-t-il, présenter rapidement un meilleur projet en tenant compte de l'amendement de M. Calonne), p. 167, 168. — Interr. de MM. Calonne, p. 167, 168.

Discussion de l'article unique.

M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'amendements présentés par M. Calonne, p. 168. — M. Carpentier, rapp., prie le Sénat de rejeter les amendements de M. Calonne, afin d'éviter le renvoi à la Chambre, p. 168, 169. — Observations de M. Dufrane, p. 169. — M. Calonne défend ses amendements, p. 169. — L'amendement principal de M. Calonne est rejeté, p. 169. — En présence de ce vote, M. Calonne déclare retirer son

Communes : PERSONNEL. *Secrétaires communaux, commissaires de police, gardes champêtres (suite)*

amendement subsidiaire, p. 169. — L'article unique est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 169.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 101 voix contre une (M. Leyniers) et 2 abstentions, p. 169 (14 décembre 1927). — Se sont abstenus : MM. Calonne et Van Coillie, p. 169. — Le projet est soumis à la sanction royale.

RECKEM (AGISSEMENTS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE). — V. Interpellations, au nom de M. Martens.

SECRÉTAIRE COMMUNAUX. — V. plus haut la sous-rubrique : Personnel.

SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES.

Ann. — Pétitions émanant de diverses administrations communales, notamment de celles de Liége, Schaerbeek, Anderlecht, Chapelle lez-Herlaimont, Morlanwelz-Mariemont, Carnières et Overmeire, constatant que la situation financière des communes ne cesse de s'aggraver et se plaignant des charges grandissantes qui leur sont imposées par l'Etat; font remarquer qu'elles se débattent dans une situation financière quasi inextricable, en raison de l'insuffisance de la part qui leur échoit dans la répartition des impôts cédulaires; M. Paulsen, rapp., fait rapport sur ces pétitions et en donne une brève analyse, puis émet comme conclusion l'espoir qu'il sera procédé à un examen approfondi des ordres du jour votés par les conseils communaux cités au cours de ce rapport, p. 660, 661. — Les conclusions du rapport sont adoptées par assis et levé, p. 661.

V. aussi, éventuellement, le discours de M. Carpentier au cours de la discussion du budget des non-valeurs et dès remboursements pour l'année 1928, rubrique : Finances : Budgets.

TERMONDE : EXPULSION D'HABITANTS DES BARAQUEMENTS DU FONDS DU ROI ALBERT. — V. Habitations à bon marché : Fonds du Roi Albert.

TRAITEMENTS DU PERSONNEL. — V. plus haut la sous-rubrique : Personnel.

Communications. — V. Chemins de fer : Indicateur.

Compétence. — Code de procédure civile.

Conciliation (Traités de). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Congo.

CONSEIL COLONIAL.

Ann. — M. le président annonce que le mandat confié par le Sénat à M. Dubois prendra fin le 15 décembre 1927 et propose de procéder à l'élection pour le mandat vacant le mardi suivant 6 décembre, p. 71.

Par pétition du 30 novembre 1927, M. Dubois, conseiller sortant, sollicite le renouvellement de son mandat, p. 95.

M. Dubois est réélu membre du conseil colonial, p. 112.

DÉCRETS.

Dossiers des projets de décrets.

Ann. — M. Volckaert, le 5 juillet 1928, à l'occasion du dépôt d'un projet de décret, se fait l'interprète de la commission des colonies du Sénat en priant le bureau de bien vouloir intervenir auprès de M. le premier ministre, ministre des colonies, afin que, à l'avenir, les dossiers soient un peu plus complets, p. 1037. — M. le président déclare qu'il sera tenu compte des observations présentées par le président de la commission sénatoriale des colonies, p. 1037.

Projets de décrets transmis au Sénat pour être déposés sur le bureau pendant trente jours de session, conformément à l'article 15 de la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo belge.

Projet de décret approuvant la convention conclue le 7 novembre 1927 avec la Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs et relative au développement de la colonisation dans cette région. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 32 (15 novembre 1927). — Texte définitif de ce décret transmis par M. le ministre des colonies, p. 71 (29 novembre 1927).

Projet de décret créant une personne juridique appelée : « Comité national du Kivu », qui poursuivra le développement de la colonisation de la région. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 32 (15 novembre 1927). — Texte définitif de ce décret transmis par M. le ministre des colonies, p. 71 (29 novembre 1927).

Projet de décret approuvant l'octroi de permis spéciaux de recherches minières par le Comité spécial du Katanga. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 57 (17 novembre 1927).

Projet de décret approuvant le renouvellement de permis spéciaux de recherches minières par le Comité spécial du Katanga. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 57 (17 novembre 1927).

Projet de décret approuvant la prorogation des droits de recherche minière accordée à la Société belge des Recherches minières. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 175 (15 décembre 1927).

Projet de décret approuvant une convention conclue le 6 janvier 1928 entre la colonie du Congo belge et la Société Palmeraies congolaises, et comportant une cession et une concession de terres au Mayumbe. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 393 (14 février 1928).

Projet de décret approuvant l'octroi de concessions minières dans le Ruanda-Urundi aux concessionnaires suivants : MM. le prince Eugène de Ligne, A. Vleurinckx, E. Chaudron et E. de Bournonville, Paul Gustin et Willy Van de Velde, la Compagnie de Kivu, M. L. Dryool, M. J.-B. Richard. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 393 (14 février 1928).

Projet de décret approuvant deux conventions que le Comité spécial du Katanga a conclues, le 21 décembre 1927, respectivement avec la Société commerciale et agricole du Tanganyika et avec la Société Katanga-Kivu. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 569, (13 mars 1928).

Projet de décret approuvant l'octroi de concessions minières aux concessionnaires suivants : 1. M. M. Migeon; 2. la Mutuelle Solvay; 3. la Banque F.-M. Philippson; 4. MM. le lieutenant général baron Jacques de Dixmude; A. Mahieu et E. De Keyzer. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 657.

Projet de décret autorisant le gouvernement de la colonie à proroger les droits des concessionnaires de mines ci-après : 1° la Société commerciale et minière; 2° le Crédit général du Congo; 3° le Syndicat d'Etudes et d'Entreprises du Congo; 4° la Société belgo-africaine de Recherches minières; 5° La Société minière du Surongo. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 791.

Projet de décret approuvant deux conventions conclues, le 31 mars 1928, avec la Compagnie du Congo belge. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 893 (5 juin 1928).

Projet de décret approuvant la cession à la Compagnie du Congo belge de deux terrains domaniaux d'une superficie respective de 8 hectares 80 ares et 2 hectares 40 ares, sis à Wangata, dans le territoire de Coquilhatville. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 999 (26 juin 1928).

Projet de décret approuvant une convention conclue, le 21 décembre 1927, entre le Comité spécial du Katanga et M. Boone. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1037 (5 juillet 1928).

FINANCES.

Budgets. — Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1928. (Dépenses métropolitaines.)

Doc. — Projet de loi n° 5-XI. — Tableaux, n° 5-XI.

Rapport fait par M. Leyniers, n° 154.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 319 26 janvier 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 1015 (28 juin 1928).

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Volckaert annonce que la commission des colonies se réunira le jeudi suivant pour entendre la lecture du rapport de M. Leyniers; estime, en conséquence, que ce budget pourra être discuté immédiatement après le budget de l'industrie et du travail qui vient en discussion le surlendemain, p. 1011. — Le Sénat prend acte de cette déclaration, p. 1011. — M. le président annonce que, M. le ministre des colonies étant retenu à la Chambre des représentants, le budget du ministère des

Congo : FINANCES. *Budgets (suite)*

colonies devra être ajourné, p. 1050. — Observations de MM. Lekeu, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., et le vice-président baron Descamps, p. 1050, 1051.

Au moment de l'ouverture de la discussion générale, M. le président déclare qu'il est entendu que les membres qui auraient des observations à présenter les remettront au moment de la discussion du budget du Congo, p. 1168. — M. Fraiture fait remarquer qu'il trouve fâcheuse l'habitude prise de saisir l'une des Chambres du budget métropolitain et l'autre du budget du Congo; estime que l'une des Chambres devrait être saisie en même temps des deux budgets, p. 1168. — M. Volckaert déclare que la commission des colonies accepte que le budget métropolitain ne soit pas discuté à ce moment, étant donné que M. Jarpar, p. m., m. c., se trouve dans l'impossibilité d'être présent, et déclare encore qu'il doit être bien entendu que, lorsqu'on examinera le budget de la colonie, la discussion pourra porter également sur les dépenses métropolitaines et que l'on pourra examiner les questions soulevées dans le rapport de M. Leyniers, p. 1168. — M. le président déclare qu'il est entendu que les deux budgets pourront être examinés à l'occasion du budget de la colonie et que le bureau fera part au gouvernement de la suggestion de M. Fraiture, p. 1168.

Pas de discussion générale.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observation, p. 1168. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 26 juillet, p. 1169, 1170.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1168.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 52 voix contre 34, p. 1168 (26 juillet 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1928.

V. le n° 190 de la session 1926-1927 (Sénat).

Doc. — Amendements présentés par le gouvernement, n° 6. Rapport fait par M. Leyniers, n° 28.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 213 (22 décembre 1927).

Crédits supplémentaires et transfert. — Projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927 ouvrant des crédits supplémentaires au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1927 et ordonnant un transfert de crédit.

V. le n° 217 (sess. 1926-1927) Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 29.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 213 (22 décembre 1927).

Projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1927 et projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927 ouvrant des crédits supplémentaires au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1927 et ordonnant un transfert de crédit.

Ann. — M. Leyniers, rapporteur, propose de joindre la discussion générale de ces deux projets de loi et cette proposition est admise, p. 287.

Discussion générale de ces deux projets de loi.

Discours de M. Leyniers, rapporteur (qui présente des observations d'ordre général intéressant l'avenir de la colonie, combat l'usage des crédits supplémentaires, estime que le budget biennal ne doit être envisagé qu'à titre transitoire et souhaite le retour au budget annuel, traite la question du nouvel emprunt, celle de la situation à faire aux fonctionnaires à leur retour du Congo, celle de la main-d'œuvre au Congo et la constitution d'une nouvelle commission pour étudier ce problème, termine en priant le gouvernement de donner plus de publicité aux rapports importants concernant ces questions, p. 298. — Observations de M. Jaspar, p. m. m. c., p. 288. — Discours de M. Jaspar, p. m. m. c. (qui commence par faire observer que les projets en discussion sont absolument distincts du budget ordinaire de la colonie et de la métropole, estime que M. Leyniers, rapp., a touché dans son discours à des questions qui n'entrent pas dans le cadre des projets en discussion, puis répond au discours de M. Leyniers, rapp., p. 288 à 291. — Interr. de M. Van Overbergh, p. 289, 290.

Congo : FINANCES. *Budgets (suite)*

Articles du projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1927.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observation, p. 291.

V. annexe à la fin de la séance du 19 janvier, p. 294 à 297. Les articles de ce projet de loi sont adoptés sans observation, p. 291, 292.

Vote sur l'ensemble. — L'ensemble de ce projet de loi est adopté par 58 voix contre 33, p. 292 (19 janvier 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Articles du projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927, ouvrant des crédits supplémentaires au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1927 et ordonnant un transfert de crédit.

Ann. — Les articles de ce projet de loi sont adoptés sans observation, p. 292.

Vote sur l'ensemble : L'ensemble du projet de loi est adopté par 54 voix contre 34, p. 292 (19 janvier 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Crédits supplémentaires. — Projet de loi autorisant les régularisations et allouant des crédits supplémentaires au budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1927.

Doc. — Exposé des motifs, n° 38. — Projet de loi : Annexe au n° 38.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 64.

Rapport fait par M. Weyler, n° 75.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., p. 244 (23 décembre 1927). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. Weyler, p. 485 (23 février 1928).

Les articles des tableaux sont adoptés sans observation, avec les amendements proposés par le gouvernement. V. annexe à la fin de la séance du 13 mars, p. 580 à 595.

Articles du projet du loi : Adoptés sans observation, avec un amendement du gouvernement à l'article 8, p. 559, 560.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 560.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 66 voix contre 42, p. 573 (13 mars 1928). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Comptes définitifs des budgets du Congo belge et comptes généraux de la colonie.

Ann. — Comptes définitifs des budgets du Congo belge pour les exercices 1912 à 1917 et comptes généraux de la colonie pour les années 1921 et 1922. Transmis par la Cour des comptes en exécution de l'article 116 de la Constitution, p. 879.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

Projet de loi relatif à la nomination des anciens magistrats coloniaux dans la magistrature de la métropole.

Doc. — Exposé des motifs, n° 59. — Rapport et projet de loi : Annexe au n° 59.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, p. m., m. c., p. 360 (7 février 1928). — Le projet est renvoyé aux commissions des colonies et de la justice, p. 360.

Connaissement. — V. Affaires étrangères : Droit maritime.

Conseil colonial. — V. Congo.

Conseils de prud'hommes. — V. *a*) Industrie, commerce et travail : Prud'hommes; *b*) Interpellations au nom de M. Van Roosbroeck.

Conseil des mines (Traitements des membres du). — V. Traitements : Péréquation.

Conseil supérieur de l'éducation nationale. — V. Industrie, commerce et travail : Loisirs du travailleur.

Conseillers communaux (Droit des). — V. Interpellations au nom de M. Martens.

Construction de nouvelles habitations (Remise temporaire de la contribution foncière). — V. Habitations à bon marché.

Consulats. — V. Affaires étrangères.

Contingent. — V. Armée.

Contrats passés par les départements ministériels. — V. Finances : Adjudications, contrats et marchés.

Convention consulaire avec l'Esthonie. — V. Affaires étrangères : Consulats.

Conventions internationales relatives à la marine. — V. Affaires étrangères : Droit maritime.

Cools, sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Projet de loi portant modification des limites séparatives de la ville d'Anvers et de la commune de Borgerhout. — Rapport, n° 114.

Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 et 1930 (co-sign.), n° 118.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi portant modification des limites séparatives de la ville d'Anvers et de la commune de Borgerhout. — Dépose le rapport sur ce projet de loi et donne lecture de son rapport, p. 699.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 942.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1142.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928. — Discussion générale. Discours : A la suite d'une proposition tentant à voter des crédits provisoires pour deux mois, fait remarquer que ce n'était pas à la commission, mais au gouvernement qu'il appartenait de fixer le nombre de douzièmes provisoires qu'il convenait de demander, p. 1155.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Corps professoral des universités de l'Etat. — V. Enseignement supérieur : Universités de l'Etat.

Cour.

RÉCEPTION ET PRESTATION DE SERMENT DE S. A. R. MGR LE PRINCE LÉOPOLD, QUI EST PROCLAMÉ SÉNATEUR LE 8 NOVEMBRE 1927.

Délégation chargée de recevoir S. A. R. la Duchesse de Brabant et S. A. R. le Prince Léopold.

Ann. — Composition de ces délégations, p. 7.

Réception et prestation de serment de S. A. R. le Prince Léopold.

Ann. — Réception et discours de M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, p. 7.

S. A. R. le Pince Léopold prête serment et est proclamé sénateur, p. 7.

Allocution de S. A. R. le Prince Léopold, p. 8.

La séance est levée en raison de cette solennité, p. 8.

Cour des comptes. — V. Finances.

Cousot, sénateur de Dinant-Philippeville.

Annonce de son décès, p. 3

Créances belges et allemandes (Règlement des). — V. Affaires étrangères : Finances.

Crédit à l'outillage artisanal. — V. Finances.

Crédits provisoires. — V. Finances : Budgets.

Crédits supplémentaires. — V. Congo : Finances : Budgets.

Croquet, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale (co-sign.). Annexe au n° 81.

Croquet (*suite*)

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 62. — Observations tant au sujet du renvoi à la commission qu'au sujet d'un amendement de M. Mousty, p. 67. — Art. 9. Discussion : Fait des observations au sujet de l'interprétation de l'article et annonce un amendement, p. 85, 86. — Demande à prendre à nouveau la parole et rappelle qu'il dépose un amendement, p. 87. — Observations, p. 87. — Vote en seconde lecture. Art. 9. Défend son amendement, qui répond aux considérations qu'il a fait valoir devant le Sénat lors de la discussion en première lecture, p. 151. — Maintient son amendement, p. 152.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 466.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 755.

Cuelenaere, élu sénateur de l'arrondissement de Gand-Eecloo, le 11 mars 1928, en remplacement de M. Libbrecht, décédé.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 643. — Prête serment, p. 643.

Cultes.

TRAITEMENTS DU CLERGÉ. — V. Traitements : péréquation.

D

Daems, sénateur de Malines et Turnhout.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Damas, sénateur provincial de Liége.

Ann. — Catastrophes minières : Motion d'ordre au sujet du grave accident qui s'est produit au siège Mickiels des Charbonnages d'Ougrée-Marihaye, p. 45. — Observations, p. 46.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Répond au discours de M. Henricot, en ce qui concerne la situation des charbonnages dans le domaine des allocations familiales, p. 222. — Discussion des articles. Art. 7. Discussion au sujet de l'intervention des caisses de compensation en cas d'absence au travail ainsi qu'au sujet du cas de grève, p. 276.

Budget de la justice pour 1928. Discussion des articles. Art. 17. Observations, p. 322.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Signale, notamment, la situation faite à de nombreuses communes industrielles par la jurisprudence du gouvernement en matière de taxes industrielles, termine en souhaitant que le ministre apporte aux situations qu'il a exposées la solution qui s'impose et fasse au Sénat une déclaration rassurante, p. 509, 510.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Discours : Défend le projet et attire l'attention du Sénat notamment sur le martyre que subissent les chevaux qui sont employés dans les mines de charbon, p. 967. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 974. — Avant le vote en seconde lecture, demande s'il ne serait pas possible de prendre une mesure pour soumettre les chevaux des mines au contrôle des inspecteurs ouvriers, p. 976. — Observations, p. 976.

Interpelle M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale en ce qui concerne la non-application de l'arrêté royal du 3 avril 1925, par les patrons des usines de la Vieille-Montagne, à Hollogne-aux-Pierres, au sujet des émanations délétères, qui causent un préjudice considérable aux biens et propriétés qui se trouvent aux environs de l'usine. Développe son interpellation, p. 1047, 1048. — M. le président l'ayant prié d'interrompre son discours, afin de permettre au Sénat d'émettre certains votes, déclare qu'il n'en a plus que pour quelques minutes, puis reprend le développement de son interpellation, p. 1048. — Reprend et termine le développement de son interpellation, p. 1050. — Fait encore des observations, p. 1054, 1055.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Discours : Expose pour quels motifs son groupe ne veut pas admettre le projet du gouvernement, puis préconise le système des milices en invoquant l'exemple de la Suisse, p. 1255, 1256.

Danhier, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

de Broqueville (Comte), sénateur coopté, ministre de la défense nationale, dont la démission de ses fonctions, offerte le 22 novembre 1927, n'est pas acceptée.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 113, 127.

Projet de loi prorogeant les dispositions relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. A l'occasion de critiques formulées par M. Henricot à l'adresse de M. Wauters, ancien ministre de l'industrie et du travail, fait remarquer que M. Wauters a eu, comme ministre de l'industrie et du travail, une besogne formidable à accomplir, qu'il ne doit pas lui être fait de reproches, p. 240.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 411.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Répond aux observations qui ont été présentées, p. 1189, 1190.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1211, 1214, 1227, 1231, 1235 à 1238. — Discours : Déclare que, à la demande de certains membres, il commencera par dire quelques mots sur l'emploi des langues à l'armée : estime que cette loi sauvegarde l'unité de l'armée, satisfait les justes revendications de tous les Belges et assure aux miliciens la liberté du choix de la langue; parle ensuite du recrutement provincial, rencontre trois points d'ordre général consignés dans le rapport de M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., notamment en ce qui concerne la durée du temps de service, l'époque où la loi sera appliquée pour la première fois, ainsi que les conclusions de la commission mixte, donne ensuite connaissance des directives qui servent de base à la politique militaire du gouvernement et dépose, à l'appui de ses explications, une note émanant de l'état-major, fournit des explications au sujet des dépenses entraînées par le projet et termine son discours en affirmant que ce projet assurera la sécurité du pays dans les trois hypothèses d'irruption, d'attaque brusquée et d'attaque massive, alors que les mesures proposées par l'opposition n'y suffiraient pas, p. 1241 à 1254. — Observations, p. 1265, 1267 à 1269. — Discussion des articles. Art. 1er. Répond à M. de Brouckere au sujet de cet article, p. 1276, 1277. — Propose, à la demande de plusieurs membres obligés de s'absenter, de renvoyer au mardi suivant la discussion des articles 2, 10, 12, 13 et 18, p. 1277. — Reprise de la discussion. Art. 15. Répond aux observations de MM. Volckaert et Calonne, p. 1281. — Dispositions transitoires : n° II. Répond aux observations présentées, p. 1282, 1283. — Discussion des articles réservés. Art. 2. Répond aux observations de M. de Brouckere en ce qui concerne le recrutement régional et la rédaction de l'article, p. 1290 à 1292. — Art. 12. Répond aux observations de M. Paulsen, p. 1296 à 1298. — Art. 13. Discours : Fournit les renseignements demandés par M. Volckaert et répond aux observations de M. de Brouckere, p. 1311, 1312. — Art. 18. Discours, p. 1314, 1315.

Projet de loi relatif à la revision de pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Dépose ce perojet de loi, p. 1256.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion des articles. Art. 4. Répond aux observations de M. Fraiture, p. 1284. — Art. 11. Répond à la question posée par M. Fraiture concernant l'interprétation de l'article, p. 1285. — Art. 17. Observations, p. 1286. — La discussion étant terminée, fait une déclaration en réponse aux observations de MM. Ohn et Esser au sujet de la question de l'emploi de l'allemand à l'armée, p. 1286.

Projet de loi accordant le bénéfice de l'éméritat aux lieutenants généraux titulaires du Grand-Cordon de l'ordre de Léopold. Dépose ce projet de loi, p. 1287.

de Brouchoven de Bergeyck (Comte), sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Doc. — Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1928. — Rapport, n° 31.

de Brouchoven de Bergeyck (comte) (*suite*)

Proposition de loi relative aux droits de l'Etat sur les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances du domaine public (co-sign.). Annexe au n° 73.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il se rallie aux paroles prononcées par M. Baels, m. a. t. p., ainsi qu'au rapport de M. Mullie, mais développe pourtant brièvement les motifs pour lesquels il se rallie au projet de la commission en donnant son sentiment personnel sur la nécessité et l'utilité du projet en discussion, p. 44.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 311.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Déclare ne pas prendre la parole comme théoricien, mais comme observateur, ayant l'avantage de résider alternativement en pays flamand et en pays wallon; se rallie aux observations présentées par MM. Mullie et Limage, rapp., en ce qui concerne la voirie vicinale et l'enseignement agricole, ainsi qu'en ce qui concerne la suppression des taxes à l'exportation; déclare qu'il partage l'avis de M. Carpentier relativement à la question horticole, puis développe les desiderata qu'il a pu réunir chez les agriculteurs des différentes régions du pays et termine en priant le ministre d'examiner avec intérêt et bienveillance la question de la chasse, p. 361 à 363. — Observations, p. 369.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que ce projet est intimement lié au fonds des routes et à celui des grands travaux; insiste pour que le tunnel reliant les deux rives de l'Escaut, si nécessaire au développement du pays de Waes, soit enfin réalisé et traite également la question du canal d'Anvers à Gand, p. 683, 684. — Observations, p. 685.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Insiste sur la question du canal d'Anvers à Gand, p. 752.

Procédure parlementaire : Par motion d'ordre, propose de ne procéder qu'à un seul vote sur les projets de loi portant création : 1° d'un fonds spécial des grands travaux; 2° d'un fonds spécial et temporaire des routes, p. 755.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 764, 767.

Fixation de l'ordre du jour. Discussion. Fait diverses observations et propose notamment que les réunions de commissions soient remises au jeudi, p. 1150.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Appuie les observations qui viennent d'être faites par M. Vinck au sujet de l'utilité de voir l'autorité militaire hâter ses décisions en matière de désaffectation de certains forts et de certains terrains militaires, p. 1190.

de Brouckere, sénateur coopté

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Commente la portée de l'amendement de M. Beauduin au § 2 et croit répondre au sentiment unanime de son groupe en déclarant que celui-ci s'abstiendra, p. 66. — Art. 13, proposé par M. Vinck. Observations, p. 90. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Au nom de ses amis comme au sien, passe en revue le programme du nouveau gouvernement, indique au Sénat quelles sont les préoccupations de son parti, quels sont ses dissentiments avec le nouveau gouvernement et, quels sont les points sur lesquels l'on pourrait s'entendre; déclare que, en régime parlementaire, l'opposition a un rôle normal auquel son parti ne faillira pas, mais qu'il aidera le gouvernement chaque fois que celui-ci agira dans l'intérêt du pays, et le combattra chaque fois qu'il estimera qu'il n'en est pas ainsi; indique les problèmes qui se poseront et termine en déclarant que, pendant que le gouvernement soumet ces problèmes à des commissions mixtes, son parti les soumettra au pays, p. 106 à 111. — Observations, p. 112, 114, 115, 120 à 123, 125 à 127, 129, 130, 132. — Discours : Commence par déclarer que son discours, qui a été si vivement critiqué, répondait pourtant, au point de vue socialiste, aux différents points de la déclaration ministérielle, puis fait remarquer qu'aucune critique personnelle n'arrivera à désunir l'action du parti socialiste, et indique, à la suite des demandes posées, quel est le programme militaire que le parti socialiste va défendre devant le pays. Termine en déclarant que ce n'est pas avec des plaisanteries que l'on arrêtera la marche irrésistible de désarmement, rappelant en cela une intervention de M. Paul Janson au sujet de la marche du suffrage universel, p. 137 à 141.

De Brouckere (*suite*)

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 107, 209. — Discours : Estime que le baron Houtart, m. f., a été trop modeste et mérite des éloges, mais doit aussi prendre sa part de responsabilités, puis traite la question de la réduction du fonds d'amortissement, p. 210, 211.

Projet de loi relatif à la liste des jurés pour 1928. Discussion générale. Insiste sur l'urgence du projet de loi réformant le jury, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 179, 182, 185, 186, 188, 198, 199, 216, 217, 220. — Observations à l'occasion d'un incident soulevé à la suite de la réponse faite par le R. P. Rutten au discours de Mme Spaak, p. 220. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Discours : Réfute le discours prononcé par le R. P. Rutten en réponse au discours de Mme Spaak, au sujet de la limitation de la natalité, développe en même temps les motifs pour lesquels il espère que, par une collaboration de tous les partis, les allocations familiales prendront bientôt le caractère qu'il estime qu'elles doivent avoir, c'est-à-dire le caractère d'une assurance sociale, p. 222 à 224. — Observations, p. 225. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations à l'occasion de l'amendement retiré par M. Van Coillie et repris par M. Mertens, p. 247, 248. — Discussion au sujet de l'amendement de M. Henricot, tendant à supprimer le deuxième alinéa. Observations, p. 248. — Art. 3. Discussion, p. 256. — Discours : Commente notamment le discours qui vient d'être prononcé par M. Heyman, m. i. t. p. s., et termine en estimant que M. Heyman a été bien avisé en collaborant, à la Chambre, à une œuvre d'entente qui a pu rallier toutes les bonnes volontés; convie donc le Sénat à maintenir la loi telle qu'elle est, p. 256 à 258. — Observations, p. 263 à 266. — Art. 7. Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 274. — Question de l'intervention des caisses de compensation en cas d'absence au travail et question du cas de grève. Discours, p. 278-279. — Déclare ne pas admettre l'amendement de M. Moyersoen, cet amendement étant de la dernière heure, p. 280. — Vote en seconde lecture. Art. 7. Discours : Estime qu'il est préférable de ne pas adopter l'amendement de M. Rutten, rap., afin d'aboutir plus promptement, ainsi que M. Heyman, m. i. t. p. s., en a exprimé le désir, p. 328. — Estime inutile une disposition que M. Thiébaut propose d'introduire dans la loi et tendant à la fixation par arrêté royal de l'interprétation exacte du terme « pour cause d'absences injustifiées », p. 329.

Projet de loi prorogeant les dispositions relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 240.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1927. Discussion générale. Motive le vote négatif du groupe socialiste, mais commence par protester contre la situation faite à nouveau au Sénat pour l'examen de ce projet, p. 237.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds de crise les ouvriers socialistes du textile lock-outés à Courtrai. L'interpellation étant retirée et M. le président ayant donné la parole à M. Heyman, m. i. t. p. s., pour une communication à ce sujet, déclare que si le ministre a une communication à faire elle sera écoutée avec intérêt, mais que celle-ci ne peut porter sur une interpellation qui n'a pas lieu, p. 242. — Observations, p. 242, 243.

Interpellation de M. Jauniaux relative à l'arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers relatif aux subsides aux mutualités. Observations, p. 283.

Interpellation de M. Esser sur les mesures à prendre en vue de résoudre les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen et de Malmédy. Observations, p. 597, 599. Discours : A la suite des déclarations faites par M. Jaspar, p. m., à la fin de son discours, en réponse à l'interpellation, estime que le parti socialiste ne peut, par son silence, accepter ces déclarations; renouvelle donc les réserves qui ont déjà été formulées devant le parlement au nom de son parti et termine en déclarant que les socialistes ne considéreront jamais comme finale qu'une solution admise par les populations elles-mêmes, après une consultation loyale et honnête, p. 603.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations au sujet d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 619, 620, 627. — Demande à ce que le texte de la proposition de M. Braun, tendant au renvoi au conseil de législation, soit mis sous les yeux de la gauche socialiste et qu'on lui donne quelques minutes pour l'examiner, p. 628.

De Brouckere (*suite*)

Budget de la dette publique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 633.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 652. — Appuie la demande faite par motion d'ordre par M. Moyersoen et tendant à ce que M. Houtart, m. f., expose ses idées à l'assemblée, avant le renvoi du projet à la commission, comme il est proposé, p. 652. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 655.

Motion d'ordre de M. Van Schoor au sujet de l'expulsion dont son menacés les occupants des baraquements du Fonds du Roi Albert, à Termonde. Observations, p. 681.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Discours : Estime, comme M. Calonne, que la question en discussion est en dehors de la politique de parti et profite de cette circonstance pour exposer son opinion personnelle; estime notamment que la situation qui se présente indique une fois de plus les difficultés d'une situation qui se prolonge depuis un siècle; exprime son sentiment de gratitude et d'admiration pour les négociateurs, estime encore que le traité n'est accepté qu'à titre provisoire, avec la volonté de l'améliorer d'un effort continu; termine, en marquant que, selon lui, la nécessité de la réduction des armements se rattache aux nécessités les plus fondamentales de l'existence nationale elle-même, p. 713 à 716. — Observations, p. 736 à 738.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Discours : Tout en estimant qu'il ne faut pas laisser s'émietter les droits du parlement, déclare ne pas partager les appréhensions de M. Volckaert, qui estime que le projet en discussion et celui relatif au fonds des routes sont une abdication complète du parlement belge; rappelle que le droit d'interpellation reste entier, annonce qu'il émettra un vote affirmatif et ne se considérera pas, par ce vote, lié à un système de travaux ou à un système de barrages, p. 745. — Observations, p. 749, 750.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 785 à 787, 798, 800 à 802, 806. — Discours : Répond à des observations de M. Van Overbergh, qui a opposé l'attitude prise par les socialistes deux ans auparavant à leur attitude présente, et termine en déclarant que le programme de son parti est de délivrer les hommes de la misère; que, pour y arriver, il faut auparavant les délivrer de l'asservissement intellectuel et avoir des écoles qui forment des hommes libres, p. 810 à 814. — Observations, p. 823 à 825, 827, 828. — Par motion d'ordre, fait une rectification au *Compte rendu analytique* de la séance du mercredi 9 mai, celui-ci ayant erronément cité une opinion émise au moment de la constitution du ministère Poullet, opinion qu'il avait rappelée à la suite d'une interruption, p. 834. — Observations à l'occasion d'un fait personnel de M. Hubert au sujet des attaques dirigées contre lui par M. Matagne, p. 860, 861.

Interpellation de M. Jauniaux au sujet de l'interprétation de l'arrêté royal du 15 mars 1926 relatif à la présence effective des pharmaciens dans leur officine. M. Jauniaux ayant demandé à prendre la parole pour un fait personnel et M. le vice-président estimant qu'il n'y a eu aucun incident personnel à son égard, fait un rappel au règlement estimant que M. Jauniaux a le droit de prendre la parole, p. 865. — Observations à l'occasion du fait personnel de M. Jauniaux, p. 866. — Reprise de la discussion de l'interpellation. Observations, p. 876, 877.

Projet de loi modifiant l'article 111 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes. Discussion générale. Observations, p. 881. — Discours : Estime qu'il ne faut pas admettre le texte adopté par la Chambre, trouvant inadmissible que l'on introduise à la dernière minute une mesure de l'importance de celle admise par la Chambre et demande que l'on s'en tienne à la rectification de l'erreur matérielle qui avait primitivement fait l'objet du projet en discussion, p. 882. — Observations, p. 882.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 894, 898, 904, 905, 911, 915, 920, 933, 939.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 969, 970. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 973, 974.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion des articles. Observations au sujet de la question des syndicats, p. 1016. — Observations au sujet de la question de la grève d'Anvers, p. 1017. — Déclare que son parti est prêt à répondre à l'appel du ministre, qui demande que cette question ne soit pas discutée en ce moment, mais à la condition que la discussion soulevée se termine sans

le Brouckere (*suite*)

qu'il reste de préjugé pour personne, p. 1018. — Observations, p. 1018. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Art. 93 et 127. Observations, p. 1025, 1026.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1138, 1141. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Motive son vote négatif, estimant notamment que de renoncer à l'achèvement de la jonction serait un aveu d'impuissance et considère que l'abandon infligerait à la Belgique une diminution morale, p. 1143, 1144.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Estime, sans vouloir susciter un débat irritant en rappelant pourquoi la situation est anormale, que c'est le gouvernement qui prend l'entière responsabilité de la situation, que le groupe socialiste entend lui laisser cette responsabilité, que ce groupe n'a pas d'initiative à prendre, que, si le gouvernement propose un douzième, ce groupe émettra un vote négatif et que, si le gouvernement propose deux douzièmes, le vote de son groupe sera également négatif, conservant en cela la même attitude que pour les budgets, p. 1156. — Observations : Déclare que la gauche socialiste ne fera aucune opposition particulière au vote de deux douzièmes, p. 1156.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion des articles. Art. 1er. Propose le renvoi en commission de l'amendement présenté par M. Esser, p. 1149.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de 1928. Discussion générale. Discours : Dégage à son tour la responsabilité de l'opposition et de son parti, et, tout en déclarant que M. Jaspar a fait un exposé exact dont on lui donne acte, sauf sur le point important, que, en juillet, tout a dû être abandonné pour la discussion des projets militaires, que, en conséquence, la minorité a usé de son droit dans une mesure légitime, que c'est donc en vain que le gouvernement et la majorité peuvent chercher à échapper aux ersponsabilités de la situation dans laquelle on se trouve, p. 1186.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1203, 1212. — Discours : Justifie le vote négatif de son parti en faisant valoir que le projet en discussion n'est pas appuyé par des avis militaires précis et concordants, qu'il est condamné notamment par le général Galet; que, de plus, il nécessiterait des dépenses considérables tout en ne répondant pas aux besoins de notre sécurité; préconise ensuite le système du service général et des milices et estime également que le projet n'organise un service de défense efficace contre aucune des trois éventualités d'attaque envisagées par l'état-major, p. 1215 à 1225. — Reprend et termine son discours : fait la critique de la conception émise par le général Galet et affirme sa confiance dans l'avènement de la paix, p. 1227 à 1232. — Observations, p. 1232, 1233, 1250, 1257, 1259 à 1264. — Discours : Répond aux observations formulées par MM. Tschoffen, Magnette, Pierlot; puis termine son discours en répétant que son groupe ne votera pas le projet du gouvernement, p. 1265 à 1270. — Discussion des articles. Art. 1er. Pose différentes questions à M. le ministre de la défense nationale concernant cet article, p. 1276, 1277. — Observations, p. 1277. — Art. 2. Discours : Présente des observations concernant le système du recrutement régional et la rédaction de l'article, p. 1288 à 1292. — Art. 10. Observations, p. 1292, 1293. — Art. 12. Discours : Insiste sur l'importance de cet article, p. 1296 à 1299. — Art. 13. Discours : Répond aux observations du rapporteur et à celles de M. Pierlot, et termine par un appel en faveur de l'égalité des charges, p. 1308 à 1311.

Décès. — V. Chambres législatives Sénat.

Décès prématuré. — V. Assurances sociales.

De Clercq, sénateur d'Audenarde et Alost.

Doc. — Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1928. Rapport, n° 78.

Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à la modification de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926. Rapport, n° 125.

De Clercq (*suite*)

Projet de loi relatif à la rétribution des membres de l'ordre judiciaire, du conseil des mines, des députations permanentes des conseils provinciaux, du clergé catholique et du corps enseignant des écoles primaires et gardiennes, ainsi que du personnel de l'enseignement supérieur. Rapport, n° 159.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur une proposition de remise à huitaine, p. 7. — Discussion des articles : Art. 13 nouveau proposé par M. Vinck. Observations, p. 92.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 98. — Observations au sujet de la proposition de M. Volckaert tendant au renvoi du projet aux commissions de l'agriculture et de l'intérieur réunies, p. 104.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 313. — Discours : Commence par attirer l'attention du ministre sur la situation des huissiers, sur celle des témoins, puis traite la question des frais de justice et fait remarquer que la commission du Sénat a proposé des innovations heureuses au projet de loi sur l'organisation judiciaire qui sont de nature à diminuer ces frais, p. 314. — Observations, p. 315.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'ouverture des barrières de dégel, demande que le ministre fasse une déclaration pour inciter les communes à juger elles-mêmes de cette question, la décision devant varier d'après les différentes régions, p. 348. — Estime que les pénalités appliquées pour délits de chasse sont exagérées, p. 357.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 420.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 471. — Observations au sujet d'un incident entre M. Vinck et le R. P. Rutten, p. 472. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 486.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1928. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 535.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 755.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 831.

Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 863. — Discussion générale. Discours : Motive la proposition de la commission, p. 995.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 887, 968, 970.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 915, 919.

Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés. Discussion générale. Discours : En remplacement de M. Lebon, retenu à l'étranger, déclare être d'accord avec le ministre au sujet d'une suppression proposée par le gouvernement, estime inutile l'ajoute qu'il vient de proposer, mais ne pas s'opposer à son adoption, p. 1004.

Projet de loi modifiant la loi portant création du registre du commerce. Discussion des articles. Art. 10. Observations au sujet de l'amendement proposé par la commission, p. 1003.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1132.

de Cock de Rameyen, sénateur de Malines et Turnhout.

Ann. — Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Discours : Signale à nouveau l'urgente nécessité qu'il y a à apporter des améliorations au régime de la Grande Nèthe, p. 761.

Décrets. — V. Congo.

de Dorlodot (baron), sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif, le 15 mai 1928, en remplacement de M. Thiébaut, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 859. — Prête serment, p. 859.

Projet de loi autorisant la Société nationale des Habitations à bon marché à contracter un emprunt de 300 millions pour la construction d'habitations à bon marché. M. Moyersoen,

de Dorlodot (baron) (*suite*)

rapp., ayant annoncé que la commission du travail parlementaire priait le Sénat de voter ce projet sans discussion, déclare renoncer à la parole, afin de ne pas retarder le vote du projet, et reporter à une occasion ultérieure les observations qu'il comptait présenter, p 1187. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet, p. 1189.

Défense sociale contre les anormaux et délinquants d'habitude. — V. Code pénal : Anormaux, etc.

Dégâts causés aux récoltes par le gros gibier. — V. Agriculture.

de Kerchove d'Exaerde, élu sénateur suppléant de l'arrondissement de Gand-Eecloo, le 11 mars 1928, une élection ayant dû avoir lieu dans cet arrondissement pour le remplacement de M. Libbrecht, décédé; élu sénateur effectif du même arrondissement, le 25 septembre 1928, en remplacement de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, décédé.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs comme sénateur suppléant de Gand-Eecloo, p. 643.
Vérification de ses pouvoirs comme sénateur effectif, p. 1182. — Prête serment, p. 1182.

Delannoy, sénateur provincial du Brabant, secrétaire du Sénat.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.
Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 13. Observations, p. 90.
Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 411.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 530.
Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Exprime le désir que le Sénat termine ce même jour l'examen du projet, p. 666.
Projet de loi modifiant la loi portant création du registre du commerce. Discussion des articles. Art. 10. Observations au sujet d'un amendement proposé par la commission, p. 1003.

De Ley, sénateur de Malines-Turnhout.

Ann. — Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 219. — Discours : S'étonne que l'on tâche d'empêcher la généralisation des allocations familiales, rend hommage à l'action de la Ligue des familles nombreuses et termine en estimant qu'il ne peut être question d'opposer les pensions de vieillesse aux allocations familiales, p. 221-222.
Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. Discussion des articles. Art. 11 (traitement des instituteurs). Discours : Pose une question sur le point de savoir si les jeunes instituteurs qui ont remplacé les instituteurs appelés sous les drapeaux par suite de la guerre jouiront des avantages accordés par l'article 31*bis*, p. 1164.

Délinquants d'habitude. — V. Code pénal : Anormaux et délinquants d'habitude.

Delvaux de Fenffe (baron), sénateur provincia du Luxembourg.

Doc. — Budget des dotations pour 1928. — Rapport, n° 21.
Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1928. — Rapport, n° 46.
Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. — Note relative aux barrages-réservoirs. Annexe au n° 107.
Budget des dotations pour 1928 (texte amendé par la Chambre). — Rapport, n° 119.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Présente quelques observations qui, s'applicant en ordre principal à l'exploitation agricole intégrale telle qu'elle est pratiquée au pays wallon, défend la tradition bienfaisante du bail de neuf ans, fait appel au ministre pour qu'il l'aide à ce que la paix qui existait dans la Belgique agricole ne soit pas rompue, estimant que l'on doit se garder de porter la lutte et la division dans les innombrables fermes du pays, et demande quel est le champ d'application de la loi et ce qu'il faut entendre par « bien rural », p. 35 à 37. —

Delvaux de Fenffe (baron) (*suite*)

Discussion des articles. Art. 6. Disposition qu'il propose et à ajouter *in fine*. Défend son amendement, p. 77-78. — M. Baels, m. a t. p., ayant déclaré que le gouvernement se proposait de présenter un projet de loi réduisant les droits d'enregistrement, déclare que, en ce cas, il retire la seconde partie de son amendement, p. 80.
Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour 1928. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 260.
Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Discours : Estime que le projet revient considérablement amélioré, car il maintient la stabilité pour le fermier et assure, d'autre part, plus de garantie aux administrations des biens publics et au patrimoine des pauvres; estime que l'on peut se déclarer d'accord sur le fond du projet, propose cependant quelques retouches de forme et propose notamment un amendement à l'article 2, p. 337. — Rectifie une interprétation donnée à ses observations par M. Mousty, p. 341.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par traiter la question des taudis et des habitations à bon marché, puis défend les intérêts des fonctionnaires et agents provinciaux en matière de péréquation; termine en déclarant qu'il est convaincu que le ministre en fonctions, M. Carnoy, sera le chef bienveillant, l'ami et le défenseur de ceux qui travaillent sous ses ordres, p. 527 à 529.
Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par se féliciter de la création du fonds des routes, puis expose quelques idées qu'il estime être susceptibles de concourir à la sécurité de tous les tributaires de la voie publique; parle notamment de la question de la signalisation et de l'utilité qu'il y aurait à supprimer le plus possible les passages à niveau, ou tout au moins de débarasser leurs alentours de ce qui peut faire obstacle à la vue, p. 759 à 761.
Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Discours : Expose au Sénat les motifs pour lesquels il est de toute nécessité de développer en Belgique l'éducation physique de la jeunesse; termine en formant le vœu que le ministre fasse un généreux effort dans ce sens, p. 782 à 785

De Meulemeester, sénateur de Bruxelles.

Annonce de son décès, p. 3.

de Mévius (baron), sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Doc. — Budget des voies et moyens pour 1928 et dispositions diverses relatives à la dotation du fonds d'amortissement de la dette publique et à l'émission des actions de la Société nationale des Chemins de fer belges. — Rapport, n° 22.
Proposition de loi sur la réparation des dégâts causés aux récoltes par le gros gibier (co-sign.). Annexe au n° 66.
Budget de la dette publique pour 1928. — Rapport, n° 83.
Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de 1928. — Rapport, n° 149.
Projet de loi portant modification aux articles 47 et 60*bis* de la loi du 16 mars 1865 instituant la Caisse générale d'Epargne et de Retraite, modifiée par les lois du 1er juillet 1869, 9 août 1897, 16 mars 1921, 29 juillet 1923 et complétée par celles des 21 juin 1894 et 10 février 1900. — Rapport, n° 165.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 41. — Discussion des articles. Art. 6. Explique l'attitude et le vote de son groupe et réfute l'accusation qui a été portée contre certains représentants et sénateurs catholiques, qui auraient renié leurs engagements électoraux en ce qui concerne le bail à ferme, p. 63. — Pose une question à M. Baels, m. a. t. p., sur le point de savoir quelle sera l'interprétation du 1° au sujet de la location de prairies, pour une saison, à des engraisseurs de bétail, à des fermiers, sans qu'un bail à ferme soit pour cela réellement conclu, p. 67. — Discussion de cette question. Observations, p. 75.
Budget des voies et moyens pour l'exercice 1928. Dépose le rapport sur ce budget, p. 200. — Discussion générale. Observations, p. 205. — Discours : Fait remarquer que M. François a discuté presque toute la question financière, après avoir annoncé qu'il n'entendait pas la traiter en ce moment; puis, fait, à la demande de certains membres de la commission des finances, une rectification au sujet du nombre de voix par lesquelles le rapport a été voté : 7 contre 4 au lieu de 6 contre 5, ainsi que cela a été indiqué dans le rapport; déclare aussi que M. De Clercq a été présent à toutes les

de Mévius (baron) (*suite*)

séances, p. 207. — Fait des observations au sujet des charges qui pèsent sur la brasserie, par suite du droit d'entrée sur le malt, p. 211.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 215.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 356, 358.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 898, 899. — Discours : Commence par plaider à nouveau la cause des pensionnés de l'Etat, puis parle d'une taxe récemment imputée aux locataires de chasses pour le compte des propriétaires sur le prix de ces locations; demande que l'on facilite les affaires par la suppression ou la transformation de la taxe de transmission; traite ensuite la question des séquestres sur les biens étrangers et termine en parlant de la réforme des impôts, impôts qui constituent des charges trop lourdes qui pèsent sur la nation et nuisent à la prospérité du pays, p. 919-920. — Observations, p. 926, 932.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 969.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1000.

Projet de loi portant modification aux articles 47 et 60*bis* de la loi du 16 mars 1865, instituant la Caisse générale d'Epargne et de Retraite, modifiée par les lois des 1er juillet 1869, 9 août 1897, 16 mars 1921, 29 juillet 1923, et complétée par celles des 21 juin 1894 et 10 février 1900. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1104.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1928. Dépose le rapport et demande, vu l'urgence, à donner lecture son rapport, p. 1155. — Donne lecture de son rapport, p. 1155. — Discussion générale. Discours : Déclare reprendre pour son compte, non comme rapporteur, mais comme membre du Sénat, la suggestion faite par M. Van Fleteren, tendant au vote de deux douzièmes, p. 1156. — Observations, p. 1156. — Dépose un amendement tendant à doubler les chiffres de l'article 1er, p. 1156.

Projet de loi assurant, à titre transitoire, de nouveaux avantages aux titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Donne lecture de son rapport sur ce projet de loi, p. 1175. — Discussion générale. Discours : Déclare ne pas être opposé à l'amendement de M. Leurquin, mais le prie de ne pas insister afin de ne pas retarder le vote du projet si impatiemment attendu par les pensionnés et la loi en discussion n'étant que transitoire, puis pose une question au ministre au sujet du maximum des pensions cumulées, p. 1176.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928. Par motion d'ordre, prie le Sénat de décréter l'urgence pour ce projet et de l'autoriser à donner lecture de son rapport, p. 1185. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, rapport dans lequel il fait remarquer que c'est la première fois depuis 1830 que des douzièmes provisoires sont demandés pour une année entière et dans lequel il rappelle que le principal rôle du parlement est le vote des budgets; puis, déclare que cette situation, créée par suite d'excès de lenteur et de verbiage, paraît, à bon droit, ridicule à certains membres de la commission sénatoriale des finances, et suggère au gouvernement de faire discuter et voter en une fois les budgets arriérés de 1928, en même temps que ceux de 1929, afin de ne plus tomber dans la même erreur, p. 1185.

de Moffarts (Baron), sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Doc. — Budget des sciences et des arts pour 1928. — Rapport, n° 88.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Observations, tant au sujet d'un amendement de M. Mousty que du renvoi à la commission, p. 66. — Disposition à ajouter *in fine*, qu'il présente avec le baron Delvaux de Fenffe. Défend cet amendement, p. 78. — Art. 9. Discussion : Fait des réserves au sujet de l'application rigoureuse du principe qui autorise le locataire à construire « nonobstant toute convention contraire », p. 86. — Observations, p. 87. — Vote en seconde lecture. Art. 9. Prie le Sénat d'admettre le texte proposé par la commission pour le § 5, p. 152.

de Moffarts (baron) (*suite*)

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Discours : Commence par rendre hommage au rapporteur pour la façon dont il a traité une question aussi difficile, indique les dangers du régime en discussion et termine en estimant que le projet comprend d'excellentes innovations, mais que son libellé est incomplet et que sa rédaction devrait être modifiée, p. 99-100. — Observations, p. 103. — Observations au sujet de la proposition de renvoi aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies, p. 342. — Vote en seconde lecture. Art. 2. Fait observer au Sénat que l'amendement de M. Pierlot aura pour conséquence de frapper d'indisponibilité les biens appartenant aux administrations publiques, estime que l'on aurait dû intercaler dans le texte de la 1re néa 4 les mots : « à moins de disposition nouvelle »; termine en déclarant qu'il est partisan de certaines dispositions du projet, mais ne pourra cependant point le voter, p. 674. — M. Braun, rapp., lui ayant demandé s'il déposait un amendement, déclare que le texte qu'il préconise a été rejeté en commission; qu'il ne veut donc pas le reproduire, mais déclare maintenir sa préférence pour le texte ancien, p. 675.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Discours : Plaide la cause des planteurs et des négociants en tabac, puis demande que l'on réduise le droit d'enregistrement des baux à long terme en ce qui concerne le bail à ferme, p. 209.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 249.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : S'associe aux observations présentées par M. Mullie quant à la politique agricole du gouvernement, traite ensuite la question des pommes de terre et celle de l'entrée et de la sortie du bétail; termine en parlant des routes et chemins vicinaux, demande que le fonds des routes puisse être utilisé à l'entretien de toutes les voies de communication qui, étant d'intérêt général, servent à tout le monde, p. 353, 354.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question des transports par autobus, celle de l'achèvement de la ligne de chemin de fer de Bertrix à Carignan, termine en demandant la prolongation des heures d'ouverture des bureaux téléphoniques des campagnes, p. 419-420.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Dépose le rapport sur ce budget, p. 629. — Discussion générale. Discours : Fait l'éloge du discours prononcé le dimanche précédent par M. Vauthier, m. s. a., estime que, bien que ce discours ait été violemment critiqué par certains journaux, il est conforme au principe qui est à la base du programme du gouvernement en fonctions : application loyale de la loi scolaire en vigueur et maintien de ce que l'on nomme « la trêve scolaire »; termine en souhaitant que l'on évite les discussions stériles et que l'on recherche loyalement une solution apaisante, p. 775. — Discours : Prend acte du désir de M. Vauthier, m. s. a., de maintenir la trêve scolaire et d'arriver à une paix définitive; puis termine en exprimant le désir que la liberté dans les questions d'enseignement soit assurée d'une façon complète, p. 777. — Observations, p. 785. — Discours : Répond brièvement à M. Huisman Van den Nest en ce qui concerne les réunions de la commission auxquelles seuls les membres de la droite ont assisté, p. 791-792. — Observations, p. 796, 800. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 816. — Reprise de la discussion. Observations, p. 821. — Discours : Commence par faire remarquer que ce sont les idées émises dans son rapport qui ont fait l'objet de la discussion, plutôt que le budget lui-même, et déclare qu'il se bornera, en répondant aux observations présentées, à traiter les deux points essentiels : la paix scolaire et la liberté des programmes et des méthodes; termine en souhaitant que l'on laisse les divers enseignements du pays profiter des expériences faites par les uns et par les autres et avoir une saine émulation qui les conduise à toujours mieux faire, p. 825 à 829. — Discours : Déclare que l'on ne peut répondre que brièvement au long discours de M. Matagne, afin de ne pas s'engager dans une interminable discussion; répète son vœu de paix scolaire définitive et cite, à l'appui de ce vœu, certaines paroles prononcées deux ans auparavant par M. de Brouckere, p. 843, 844.

Fixation de l'ordre du jour. Observations, tant au sujet des modifications qui sont constamment apportées aux travaux du Sénat, qu'au sujet de divers projets qui figurent depuis longtemps à l'ordre du jour, p. 944.

Demoulin, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 16, 22. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 120, 122, 135.

Interpellation de M. Jauniaux relative à l'arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers relatif aux subsides aux mutualités. Observations, p. 283.

Projet de loi relatif a l'octroi d'allocations familiales. Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 325.

Budget des affaires étrangères pour 1928. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 497.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 504, 515, 518, 520. — Discours : Traite particulièrement la question des œuvres de l'enfance, essaie de convaincre le ministre et l'assemblée de la nécessité d'augmenter les subsides en faveur de l'Œuvre nationale de l'enfance au lieu d'appliquer à cette œuvre la péréquation à rebours, p. 533 à 535. — Observations, pp. 535, 536, 553.

Fixation de l'ordre du jour. Observations, p. 561.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 647.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 752.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 775, 792, 813, 828, 841.

Observations à l'occasion d'un fait personnel de M. Hubert au sujet des attaques dirigées contre ce dernier par M. Matagne, p. 860.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 913.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Art. 93 et 127. Observations, p. 1025. — Discours : Traite la question des mutualités primaires, p. 1026.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1070, 1071.

De Nauw, sénateur d'Audenarde et Alost.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Dens, sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Projet de loi approuvant la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer, la convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives aux privilèges et hypothèques maritimes, la convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissement, ainsi que la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant les immunités des navires d'Etat, signées à Bruxelles, les 25 août 1924 et 10 avril 1926. Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives aux privilèges et hypothèques maritimes. Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer. Projet de loi ayant pour objet la mise en concordance de la législation belge avec la convention internationale relative à l'unification de certaines règles en matière de connaissement. Projet de loi ayant pour objet de mettre la législation belge en concordance avec la convention internationale pour l'unification de certaines règles concernant les immunités des navires d'Etat. — Rapport, n° 175.

Ann. — Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par exprimer le vœu que la Société nationale des Chemins de fer ne sacrifie pas les intérêts généraux du pays en matière d'exploitation, dans le but de donner un dividende aux actionnaires; signale au ministre certains points intéressant la marine, notamment celle du port d'Anvers, celle du développement de la marine marchande, termine en estimant qu'il faut à la Belgique une marine nationale, p. 414 à 417. — Observations, p. 423, 424.

Dens (*suite*)

— Remercie M. Lebon de la rectification des chiffres qu'il vient de faire et exprime à nouveau son inquiétude de voir le port d'Anvers perdre le rang qu'il occupait ,p. 424.

Projet de loi approuvant la convention pour l'unification de certaines règles concernant : 1° la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer; 2° les privilèges et hypothèques maritimes; 3° les immunités des navires d'Etat; 4° le connaissement et projets de loi ayant pour objet de mettre la législation belge en concordance avec ces conventions. Discussion générale de ces cinq projets. Fait une brève déclaration en vue de préciser la portée de l'article 6 du projet sur le connaissement, p. 1317.

de Pierpont Surmont de Volsberghe, sénateur provincial de Namur.

Doc. — Projet de loi modifiant la loi du 8 septembre 1924 sur les protêts et la loi postale du 30 mai 1879. — Rapport, n° 132.

Demandes de naturalisation ordinaire. — Rapports, n° 133.

Ann. — Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 919. — Discours : Demande que le ministre prenne des mesures pour protéger les contribuables contre les prescriptions administratives en ce qui concerne le trop-perçu des impôts, p. 928.

Depontieu, sénateur de Courtrai et Ypres.

Ann. — Projet de loi relatif à la protection des animaux. Fait une rectification aux *Annales parlementaires* et déclare qu'il a émis un vote négatif sur ce projet de loi alors que les *Annales parlementaires* indiquent son nom parmi les sénateurs qui ont voté affirmativement, p. 1111.

Députations permanentes des conseils provinciaux (traitement des membres). — V. Traitements : Péréquation.

Derbaix, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Annonce du décès de M. Thiébaut, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 791.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur l'état dans lequel se trouvent les monuments nationaux par suite de l'insuffisance des crédits (fait remarquer, notamment, que le château de Trazegnies n'a été sauvé que par l'initiative privée), ainsi que sur la nécessité que l'Etat intervienne d'urgence pour la conservation des remparts de Binche, p. 814.

Descamps (baron), sénateur de Louvain, 3e vice-président du Sénat.

Ann. — Elu troisième vice-président du Sénat, p. 2.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds national de crise les ouvriers socialistes du textile, lock-outés, à Courtrai. Observations au sujet de la fixation de cette interpellation, p. 226.

Budgets. — A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande que l'on ne tarde plus à examiner le projet de loi relatif à l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi, insiste pour que l'on n'interrompe pas la discussion des budgets, p. 293.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Discours : Indique les dangers de l'interprétation des lois par voie d'autorité et termine en estimant que, dans le cas soumis au Sénat, le législateur n'a pas à intervenir; prie donc l'assemblée de ne pas entrer dans la discussion du fond, p. 396-397.

Despret, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi relative aux droits de l'Etat sur les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances du domaine public (cosign.). Annexe au n° 73.

Ann. — Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 903. — Discours : Commence par déclarer qu'il se défend de faire un discours politique, commente le rapport de M. Van Overbergh et répond au discours de M. François; fait remarquer que le budget en discussion est le premier qui soit établi sur une année complète au cours de laquelle la stabilisation a fonctionné; traite la question de la stabilisation, celle des porteurs de rentes, fait remarquer que l'on doit entrevoir le jour où les opérations de bourse diminueront dans une proportion très importante; traite

Despret (*suite*)

ensuite la question des impôts, fait remarquer que, si le produit alimente l'impôt, l'impôt peut, d'autre part, tuer le produit; parle de la question des fusions des sociétés, signale le danger occasionné par la déclaration à faire en vue de l'impôt global sur le revenu, plus personne ne voulant déposer d'actions en vue des assemblées générales, ce qui constitue pour l'industrie belge et toutes les industries en général une situation qui peut avoir des conséquences très sérieuses, les étrangers pouvant se présenter et déposer des actions sans risque fiscal; rappelle à cette occasion l'opinion émise par M. de Rosius au moment de la discussion de la loi de 1873 sur les sociétés, prie donc M. le ministre des finances d'examiner ce dernier point et termine en déclarant que le pays a confiance dans le baron Houtart, m. f., comme dans le gouvernement en fonctions et que, aussi longtemps que cette confiance règnera, la Belgique continuera à remonter la pente; conseille pourtant la prudence et estime que le danger qui pourrait menacer le crédit de la Belgique serait celui d'un prochain gouvernement démocratique, p. 909 à 915. — Observations, p. 925, 926, 929.

de Steenhault de Waerbeeck (baron), sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention en vue d'établir un régime unifié d'exploitation des réseaux des « Tramways bruxellois » et des « Chemins de fer économiques ». Rapport, n° 20.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur une proposition de remise à huitaine, p. 7. — Discussion générale. Observations, p. 41.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention en vue d'établir un régime unifié d'exploitation du réseau de tramways concédé à la société anonyme Les Tramways bruxellois et du réseau de tramways concédé à la Société générale des chemins de fer économiques, ce dernier ayant été transféré à la société anonyme Les Tramways bruxellois, par arrêté royal en date du 12 mai 1925. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 177.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 223.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 368.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1121. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1147.

Deswarte, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers du 28 décembre 1926. Développements, n° 49. — Proposition de loi : Annexe au n° 49.

Projet de loi répartissant les frais d'entretien de certains mineurs de justice (texte amendé par la Chambre des représentants). Rapport, n° 98.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 10. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 128, 134.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Par motion d'ordre, tient à dégager sa responsabilité en ce qui concerne le retard apporté dans l'examen de ces propositions de loi et au sujet duquel M. Asou vient de protester; fait remarquer qu'il a déposé un rapport au nom de la commission de la justice et qu'il attend le projet de rapport de M. Mullie et, éventuellement, des amendements qui ont été prévus; que, s'ils ne trouvent pas un terrain d'entente, M. Mullie et lui saisiront leurs commissions respectives et que celles-ci statueront. Rappelle encore que le conseil de législation a été saisi de la question, que ce conseil a déposé un rapport qui fait l'objet d'une note de réfutation de M. Asou, p. 169, 170. — Le rapport ayant été déposé, fait remarquer que cette question ayant été examinée d'une manière approfondie en commission, il estime qu'elle ne donnera pas lieu à longue discussion, p. 662. — Nouvelles observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 875, 876. — Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il se soumet devant l'œuvre délibérée et mûrie présentée par le Comité de législation, tout en ne pouvant y donner son approbation; estime qu'il n'y avait pas de meilleure formule que celle de MM. Seeliger et Rutten, signée également par Mme Spaak; indique aussi les motifs pour lesquels, ne voulant pas retarder le vote du projet, il ne propose pas d'amendements, p. 886 à 889.

Deswarte (*suite*)

Proposition de loi interprétative des articles 12 à 16 de la loi sur les loyers du 28 décembre 1926. Dépose cette proposition de loi, en fait remarquer l'urgence et demande que la prise en considération soit fixée au mardi suivant, p. 293. — Demande que sa proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 317. — Discussion du rapport de la commission qui oppose la question préalable à sa proposition de loi, estimant qu'il n'y a pas lieu, pour le pouvoir législatif, d'interpréter, par voie d'autorité, un texte de loi. Discours : Défend sa proposition de loi, p. 376 à 378. — Observations, p. 379 à 382. — Demande qu'il soit entendu que le vote, qui vient d'être fixé au lendemain, ne portera que sur la question préalable et que si celle-ci n'était pas admise, sa proposition de loi serait renvoyée à la commission de la justice, p. 392. — Reprise de la discussion. Observations, p. 393. — Discours. Défend à nouveau sa proposition de loi et donne lecture au Sénat de deux documents qui sont en faveur de la thèse qu'il soutient, p. 394 à 396.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 313. — Discours : Commence par souligner le résultat bénéficiaire de la régie du *Moniteur*, suggère d'étendre le système des régies à toutes les fournitures de l'Etat; traite la question de l'entretien des cours et tribunaux, suggère des réformes, signale le retard apporté au paiement des traitements dus par le département de la justice; signale l'insuffisance du nombre des audiences des tribunaux de police et le nombre incroyable d'affaires expédiées au cours de ces audiences, ainsi que la méconnaissance des prescriptions légales sur l'emploi du flamand en matière administrative dans le domaine de la justice; traite ensuite la question de la recrudescence de l'alcoolisme et de la syphilis; termine en demandant la revision de la loi sur les associations sans but lucratif, qui favorise, dans sa forme actuelle, l'organisation des cercles privés, p. 319 à 321.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 325. — Art. 7. Observations, p. 328. — Demande, avant le vote sur l'ensemble de la loi, que l'on autorise le bureau à diviser les articles et à les numéroter différemment, estimant que plusieurs d'entre eux se composent de trop nombreux paragraphes, ce qui présente de sérieux inconvénients lorsqu'il s'agit de faire appel à la loi dans la pratique judiciaire ou administrative, p. 329.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 365.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 401. — Discours : Traite la question de la concurrence que la Société nationale des chemins de fer belges pourrait faire aux voies navigables, concurrence qu'elle aurait annoncée; termine en demandant que, comme en Allemagne, on préconise une collaboration entre les deux moyens de transport, p. 422-423. — Observations, p. 424. — Ajoute quelques mots au discours qu'il vient de prononcer, donne lecture d'un télégramme qu'il vient de recevoir du Syndicat des bateliers-propriétaires, qui protestent contre la concurrence faite par les chemins de fer à la batellerie, et donne l'énumération exacte des associations affiliées au Comité national pour la défense de la navigation intérieure, p. 424. — Observations, p. 433, 434.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il faudrait que l'on arrive à un rapprochement entre la Belgique et la Hollande; suggère, en terminant, que l'on mette à l'étude la proposition de modification à apporter à la législation des deux pays de façon à assurer, de part et d'autre, aux porteurs de diplômes, les avantages que ces diplômes leur procurent dans leur pays d'origine, p. 483 à 485.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Proteste contre l'insuffisance des crédits pour les questions intéressant l'hygiène par comparaison à ceux pour les questions militaires; traite notamment la question de la lutte contre l'alcoolisme, proteste contre l'absence d'inspection médicale scolaire dans de nombreuses communes, parle de la formation des infirmières et des dentistes, de la lutte anticancéreuse et termine en protestant contre l'absence, en Belgique, d'une loi sanitaire, p. 502 à 505.

Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre en vue de résoudre les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Observations, p. 604.

Deswarte (*suite*)

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 607, 608. — Discours : Fait remarquer que la question du divorce n'est pas en cause; critique à ce point de vue le discours de M. Segers dans sa partie contre le divorce; estime que, dans ce débat, l'on enfonce des portes ouvertes et que le projet en discussion fait œuvre de justice; cite notamment l'avis de M. Ed. Picard et, à la Chambre française, l'avis de MM. Jolibois et de Lintilhac à l'appui de la thèse qu'il défend, p. 611 à 616. — Combat la proposition de renvoi au Conseil de législation et déclare, au nom de l'extrême gauche, qu'ils voteront contre cette proposition, estimant qu'elle constitue non seulement un ajournement, mais une tengente indigne du législateur, p. 619, 620. — Discours : Commence par demander que, avant que l'on ne vote sur la proposition de renvoi faite par M. Braun, le Sénat procède d'abord au vote sur la recevabilité de cette proposition, puis défend à nouveau le projet en faisant appel à la gauche libérale pour obtenir le vote, p. 624 à 627.

Projet de loi portant réforme de l'assistance judiciaire et de la procédure gratuite. Par motion d'ordre, prie le Sénat de porter cet objet en tête de son ordre du jour, p. 662. — Déclare estimer que, ce projet ayant été examiné d'une manière approfondie en commission, il ne donnera pas lieu à discussion, p. 662.

Projet de loi relatif à la protection des animaux. Déclare que, ce projet ayant été examiné d'une manière approfondie en commission, il estime qu'il ne donnera plus lieu à discussion, p. 662.

Projet de loi répartissant les frais d'entretien de certains mineurs de justice. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 662.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. le baron de Dorlodot, appelé à faire pratie du Sénat en qualité de sénateur de Charleroi-Thuin, en remplacement de M. Thiébaut, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 859.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. (Texte amendé par la Chambre.) Par motion d'ordre, demande, se constituant en cela l'organe de M. Janson, m. j., que l'ordre du jour soit respecté et que le Sénat procède immédiatement à l'examen de ce projet, p. 867. — Discussion générale. Discours : Rappelle brièvement les rétroactes du projet, pense qu'il n'y a pas matière à une discussion générale, annonce que les dix-sept amendements présentés par la commission de la justice ont été agréés par le gouvernement, à une ou deux nuances près, que les quatre amendements présentés, d'autre part, par le gouvernement peuvent, à peu de chose près, être acceptés par la commission, p. 867. — Discussion des articles. Art. 1er. Motive l'amendement de la commission, p. 867. — Art. 4. Déclare que la commission se rallie à une nouvelle rédaction proposée par le gouvernement et dont M. le président a donné lecture, p. 868. — Art. 16. Alinéa additionnel proposé par la commission et dont le gouvernement demande le rejet. Discussion : Défend l'amendement de la commission, p. 869, 870. — Art. 17. Prie le Sénat de réserver cet article jusqu'au second vote, afin de lui permettre de conférer avec le ministre de la justice au sujet d'un amendement qu'il compte proposer et qu'il estime devoir s'imposer, p. 870. — Art. 22. Déclare être d'accord avec le ministre au sujet de la modification du début de l'article, mais propose une modification au texte présenté par M. Janson, m. j., p. 871. — Art. 52, nouveau, proposé par la commission. Précise la portée de l'amendement en y proposant une modification de rédaction, p. 875.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 926, 927.

Annonce de son décès, p. 958.

de Vrière (chevalier), sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur une proposition de remise à huitaine, p. 7. — Discussion des articles. Art. 3. Appuie l'amendement de M. Moyersoen en le félicitant de l'avoir présenté, p. 59. — Art. 14, nouveau, proposé par M. Clesse et consorts. Indique les difficultés d'application de l'amendement, p. 93.

Dewaele, sénateur de Roulers-Thielt.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels le bail de longue durée est nécessaire et déclare que, seul, le parti socialiste veut une loi convenable sur le bail à ferme, p. 46 à 49.

Interpelle M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds national de crise les ouvriers socialistes

Dewaele (*suite*)

de l'industrie textile lock-outés à Courtrai, alors que les ouvriers chrétiens et libéraux jouissent des dits avantages. Son interpellation étant retirée et des critiques ayant été formulées à ce sujet, exprime le regret de n'avoir pu précédemment exposer les motifs pour lesquels il a retiré son interpellation, donne quelques indications à ce sujet et déclare qu'il ne veut pas en dire davantage afin de ne pas nuire aux négociations en cours, p. 243.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion des articles. Art. 13. Discours, p. 1306 à 1308.

d'Huart (Baron), sénateur de Namur et Dinant-Philippeville, questeur du Sénat.

Ann. — Annonce du décès de MM. les sénateurs de Meulemeester, Vanderick et Cousot. Discours, p. 4.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par remercier le ministre des efforts qu'il fait pour obtenir, du comité du trésor, le rétablissement de certains crédits; fait remarquer, malgré cela, l'insuffisance de certains crédits; parle de la question des concours; demande que l'on développe les laboratoires de diagnostic et de recherche des maladies contagieuses des animaux et termine en se joignant à ses nombreux collègues pour remercier le ministre d'avoir supprimé définitivement les licences d'exportation, p. 354-355. — Observations, p. 366.

Difficultés qui se présentent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. — V. Interpellation au nom de M. Esser.

Digneffe, sénateur de Liége.

Doc. — Projet de loi accordant, à charge du budget de la colonie, une pension viagère à la dame Barbier, Marie, veuve de M. Le Marinel, P.-A., ancien inspecteur d'Etat de l'Etat indépendant du Congo. — Rapport, n° 82.

Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés (co-sign.). Annexe au n° 120.

Projet de loi approuvant l'accord entre la Belgique et la France relatif aux travailleurs frontaliers et saisonniers. — Rapport, n° 193.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Observations au sujet de la portée de l'amendement qu'il a présenté avec M. Beauduin, p. 66. — Observations au sujet d'un amendement présenté par M. Mousty, p. 66.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 101. — Discours : Estime que les deux textes : celui transmis par la Chambre comme celui de la commission du Sénat, sont également mauvais et, estimant qu'aucun des deux projets nemane du gouvernement au pouvoir ni du ministre qui représente à ce moment le gouvernement au Sénat, il prie la Haute Assemblée de les rejeter l'un et l'autre, p. 101-102. — Observations, p. 102.

Déclarations du gouvernement après la formation du nouveau cabinet, présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 134.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que le projet en discussion est une œuvre d'intérêt social, qui mérite l'intérêt de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du pays; puis commente la manière dont il estime que le problème devrait être résolu et termine en déclarant que cette loi, inspirée par une excellente pensée et qu'il voterait si elle était amendée, a été détournée de son vrai but à la Chambre; demande, en conséquence, le renvoi en commission, p. 178 à 182. — Observations, p. 186 à 188, 193, 194, 198, 200. — Motive son vote négatif sur l'ensemble du projet de loi, p. 329.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 315.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 409, 410, 417. — Discours : Attire l'attention du ministre sur la manière dont sont établis les comptes des abonnés au téléphone, p. 419. — Observations, p. 420, 428.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 472, 474, 489. — Discours : Commence par féliciter M. Hymans, m. a. ét., puis traite la question de la revision du traité de Versailles, revision qu'il estime que

Lign [illegible] *(suite)*

l'Allemagne va poursuivre; estime que l'exécution des réparations, si complète fût-elle, ne devrait pas servir de monnaie d'échange pour la sécurité de la Belgique, que l'occupation de la Rhénanie ne doit pas cesser et estime encore que les décisions de la Société des nations ne seraient respectées que si celle-ci disposait d'une force armée capable d'imposer l'exécution de ses décisions et termine en déclarant que la défense du pays doit être assurée, p. 481 à 483.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Défend le principe de l'autonomie communale, développe les motifs pour lesquels il estime que la possibilité d'arrêter un programme d'ensemble pour toute une agglomération présenterait des avantages énormes, signale en terminant la situation de la ville de Liége au point de vue de l'enseignement et déclare que les considérations qu'il vient de développer sont le fruit d'observations recueillies de science personnelle pendant les quarante années durant lesquelles il s'est trouvé mêlé à l'administration d'une grande ville, p. 529, 530.

Projet de loi accordant, à charge du budget des colonies, une pension viagère à la dame Barbier, veuve de M. Le Marinel, P.-A., ancien inspecteur de l'Etat indépendant du Congo. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et demande à pouvoir donner immédiatement lecture de son rapport, p. 557. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 557.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 645. — Discours : Se rallie à toutes les idées exprimées par le ministre dans son discours, fait une suggestion quant à l'assurance sur la vie préconisée par le ministre comme garantie du paiement du solde, fait une observation relative aux amendements du gouvernement dans le but de ne pas permettre aux administrations communales de recourir à l'impôt et estime que les amendements du gouvernement justifieront un renvoi du projet à la commission, p. 650 à 652. — Observations, p. 653 à 655. — Reprise de la discussion générale, après le renvoi du projet à la commission. Discours : Se félicite du nouvel examen de la commission, par lequel on est arrivé à une entente et à une grande amélioration de texte; fait diverses observations contre la création d'une taxe communale et estime que l'on ferait œuvre sage en supprimant la phrase : « sans préjudice du droit des communes », p. 681.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 692, 696.

Projet de loi approuvant le traité de commerce conclu avec la France. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 650. — Discussion générale. Observations, p. 714.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Discours : S'associe aux observations de M. Delvaux de Fenffe au sujet de la police des routes, attire ensuite l'attention du gouvernement sur l'état lamentable du vieux palais de Liége, ainsi que sur les trop nombreux services qu'il abrite, p. 763. — Observations, p. 765.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 786. — Discours : Estime que la question qui domine le débat est celle du régime à donner à l'enseignement public en Belgique : savoir s'il faut persévérer dans la voie ancienne ou s'il faut innover; que de la question d'enseignement dépend l'avenir du pays; estime que l'enseignement officiel devrait être essentiellement respectueux de toutes les religions et de toutes les doctrines philosophiques et morales; rappelle que la vraie thèse libérale repose sur le respect des convictions des autres, et que l'école libre peut recevoir des subsides, à condition de respecter l'école officielle; estime que l'on a fait des progrès vers l'entente dans l'enseignement supérieur, souhaite que l'on puisse y arriver également dans l'enseignement moyen et termine en faisant remarquer au ministre que, quoi qu'il puisse en penser, le péril communiste existe et qu'il serait utile de faire une enquête à ce sujet, p. 807 à 809. — Observations, p. 812. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 816. — Observations, p. 818. — Discours : Prend la parole en raison de la réponse faite par M. Vauthier, m. s. a., à la suggestion qu'il avait formulée quant à l'utilité de procéder à une enquête au sujet de l'attitude de certains instituteurs attachés à des écoles officielles, notamment la déclaration faite par des hommes appartenant au corps enseignant : que leur véritable patrie n'est pas la Belgique, mais bien un pays voisin, et termine en répétant que les faits qu'il signale se sont produits à plusieurs reprises dans des communes de l'arrondissement de Liége, p. 830-831. — Observations, p. 840. — Discours : Répond à certaines questions qui lui ont été posées par

Digneffe *(suite)*

M. Matagne et par Mme Spaak au sujet de la demande d'enquête qu'il a adressée au ministre des sciences et des arts, p. 844.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 940. — Discours : Suggère que le gouvernement crée une ou des commissions d'études composées de personnalités spécialement compétentes en agriculture et en industrie, qui rechercheraient et formuleraient des propositions pour solutionner les nombreux problèmes qui se posent dans ces divers domaines, p. 941.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations sur le point de savoir si le débat sera continué ce jour-là, p. 1065. — Discours : Développe les impressions qu'il a recueillies en écoutant les orateurs qui ont pris la parole et termine en déclarant que, pour les motifs qu'il vient de développer, il estime que, dans la situation financière actuelle du pays, voter le maintien de la jonction serait une erreur déplorable, p. 1137 à 1139. — Observations, p. 1141. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 1144.

Projet de loi approuvant l'accord entre la Belgique et la France, relatif aux travailleurs frontaliers et saisonniers. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1184.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion des articles. Art. 15. Observations, p. 1280.

Diriken, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi exemptant du timbre de dimension les doubles des registres de l'état civil, d'indigénat et de naturalité, et prescrivant la revision du tarif des droits à percevoir pour les expéditions et extraits des dits actes (co-sign.). Annexe au n° 69.

Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux de 1928, 1929 et 1930 (co-sign.), n° 118.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion générale. Discours : Fait des observations générales, p. 1275.

Disière, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 13. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 225.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1147.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Dissentiment entre la Cour des comptes et le département des finances. — V. Finances : Cour des comptes.

Divorce. — V. Code civil.

Dochen, sénateur de Huy-Waremme.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Estime que le projet sorti des délibérations de la Chambre est très modéré et digne d'être bien accueilli au Sénat; souhaite que les amendements outranciers ne soient pas reproduits à la Haute Assemblée, puis traite la question de la durée du bail et du préavis, estime qu'il est très dangereux de demander à l'Etat de réglementer le taux des fermages, signale le danger éventuel de la disparition des petites sucreries, p. 12 à 16. — Observations, p. 39.

Domaine public (Biens mobiliers mis au jour dans les dépendances du). — V. Code civil : Biens vacants et sans maître.

Dommages de guerre. — V. Guerre.

Dommages causés par les émanations des usines de la Vieille-Montagne. — V. Interpellations au nom de M. Damas.

Douanes. — V. 1° Finances. — 2° Affaires étrangères : Douanes franco-belges.

Droit administratif.

BIENS RURAUX DE L'ETAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES. — *Location. — Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques.* (Dispositions disjointes par la Chambre du projet relatif au bail à ferme, ces dispositions faisant partie non du Code civil, mais du droit administratif. Voyez éventuellement les pages 643 et 1412, 1413 des *Annales* de la Chambre, session de 1926-1927.)

Doc. — Rapport fait par M. Limage, n° 44. — Texte proposé par la commission, n° 44.

Rapport complémentaire fait par M. Limage, n° 70. — Texte présenté par les commissions de la justice et de l'agriculture amendant le projet annexé au rapport (doc. n° 44) des commissions réunies de l'agriculture et de l'intérieur : Annexe au n° 70.

Ann. — Rapporteur : M. Limage.

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président fait remarquer au Sénat qu'il se trouve devant deux textes complètement distincts : celui transmis par la Chambre et celui présenté par la commission de l'agriculture (texte qui a été adopté à l'unanimité des membres de la commission); M. le président propose de prendre le texte de la commission comme base de la discussion et cette proposition est admise, p. 95.

Discussion générale.

Discours de M. Beauduin (qui, à la demande de certains de ses amis, fait ressortir les idées qui ont inspiré la commission), Ronvaux (qui commence par déclarer qu'il ne voit pas pourquoi l'on veut créer un régime d'exception pour les biens ruraux appartenant aux administrations publiques, puis combat le projet de la commission et déclare que, s'il devait se rallier à un texte, ce serait plutôt à celui de la Chambre, qu'il considère comme beaucoup plus souple), Pierlot (qui exprime le regret que le Sénat ne soit pas plus éclairé sur les inconvénients qui résultent, dit-on, de la manière dont ce font les locations des biens des administrations publiques et développe les motifs pour lesquels il ne pourra émettre un vote affirmatif sur le projet), le baron de Moffarts (qui commence par rendre hommage au rapporteur pour la façon dont il a traité une question aussi difficile, indique les dangers du régime en discussion et termine en adjurant le Sénat de rejeter ce régime qui amènerait une situation extrêmement pénible pour les administrations publiques, Huysmans Van den Nest (qui combat le projet et attire l'attention sur la situation pénible que son adoption entraînerait pour les administrations publiques), Digneffe (qui estime que les deux textes, celui transmis par la Chambre, comme celui de la commission du Sénat, sont également mauvais et, estimant qu'aucun des deux projets n'émanant du gouvernement au pouvoir, ni du ministre qui représente à ce moment le gouvernement au Sénat, il prie la Haute Assemblée de les rejeter l'un et l'autre), Limage, rapp. (qui fait remarquer que si la commission du Sénat a modifié le texte de la Chambre, c'est pour énoncer le principe qui doit, à son avis, dominer toute la loi : c'est que le renouvellement du bail doit être la règle et la remise en location l'exception, et supplie le Sénat, au nom de la classe agricole du pays, de voter tout au moins une loi reconnaissant le droit de priorité du fermier occupant et supprimant les adjudications publiques, termine en demandant, puisque le projet présente certaines anomalies au point de vue juridique, qu'il soit renvoyé à la commission de l'agriculture pour nouvel examen), Baels, m. a. t. p. (qui commence par déclarer que c'est le texte de la Chambre qui a ses préférences, celui de la commission étant trop compliqué et ne tenant pas assez compte des principes essentiels, puis appuie la proposition de M. Limage tendant au renvoi du projet à la commission de l'agriculture), Moyersoen (qui appuie également le renvoi à la commission, mais fait remarquer un texte de la loi sur l'assitance publique qui autorise les commissions d'assistance publique à procéder à la location par voie de gré à gré), p. 95 à 103. — Interr. de MM. Limage, Hicguet, Mullie, De Clercq, Pierlot, le baron Ruzette, Beauduin, Baels, m. a. t. p., Ronvaux, Moyersoen, Digneffe, Huisman Van den Nest, Segers, le baron de Moffarts, Paulsen, Mousty, Genard, p. 97 à 103. — M. Volckaert estime que la discussion qui vient de se produire démontre qu'il y a deux intérêts en présence : ceux de l'agriculture et ceux des institutions charitables, et propose, en conséquence, que le projet soit renvoyé aux commissions de l'agriculture et de l'intérieur réunies, p. 103, 104. — Observations diverses au sujet de la proposition de M. Volckaert : MM. Beauduin, Huisman Van den Nest, le baron Ruzette, Van Fleteren et De Clercq, p. 103, 104. — La proposition de M. Volckaert est adoptée par assis et levé, et le projet est renvoyé aux commissions réunies de l'agriculture et de l'intérieur, p. 104.

Avant d'ouvrir à nouveau la discussion, M. le président rappelle que ce projet a été renvoyé aux commissions réunies de l'agriculture et de l'intérieur et de l'hygiène, puis annonce que ces commissions concluent à l'adoption d'une nouvelle rédaction dont le texte est annexé au rapport complémentaire. M. le président propose de prendre ce nouveau texte comme base de la discussion et cette proposition est admise, p. 337.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. le baron Delvaux de Fenffe (qui estime que le projet revient considérablement amélioré, car il maintient la stabilité pour le fermier et assure, d'autre part, plus de garantie aux administrations des biens publics et au patrimoine des pauvres, estime que l'on peut se déclarer d'accord sur le fond du projet, propose cependant quelques retouches de fornie, propose, notamment, un amendement à l'article 2); Vandewiele (qui combat le bail de gré à gré, estime que l'on doit mettre tout en œuvre afin que les administrations responsables soient dans l'impossibilité de donner des faveurs à leurs amis, annonce qu'il proposera, en conséquence, quelques modifications au texte présenté par le rapporteur : M. Limage); Beauduin (qui indique et développe les réserves sous lesquelles il votera le projet, et estime que le premier projet était bien meilleur); Ronvaux (qui développe les motifs pour lesquels il est adversaire du projet et pour lesquels il prie le Sénat de le repousser et de soumettre les administrations publiques au régime de tous les propriétaires); Mousty (qui indique les motifs pour lesquels les membres socialistes de la commission ont adhéré au projet, estimant que, à la manière dont les commissions d'assistance sont composées, les tractations sont impossibles, déclare accepter les amendements de M. de Cock de Rameyen et termine en insistant pour que le projet soit adopté, celui-ci devant rendre de sérieux services aux agriculteurs et aux commissions d'assistance); Mullie (qui indique les rétroactes du projet en discussion, déclare être d'avis que l'adjudication par enchères publiques doit être condamnée, souhaite que le Sénat se prononce dans ce sens, estime que le texte proposé constituera un progrès considérable et espère qu'il sera voté unanimement); Braun (qui demande des explications au ministre et au rapporteur quant à certains termes dont se sert le projet, et termine en demandant que l'on renvoie certains textes à la commission, pour une autre rédaction, estimant qu'une mise au point est nécessaire au point de vue de l'interprétation et de l'application de ces dispositions), p. 337 à 342. Interruptions de MM. Limage, rapp.; Mousty, Leurquin, Beauduin, le baron Delvaux de Fenffe (qui rectifie une interprétation donnée à ses observations par M. Mousty); Vandewielde, Baels, m. a. t. p., Ronvaux, Hicguet, Moyersoen, p. 337 à 342. — M. le président déclare que, si le Sénat décide de renvoyer le projet à la commission, il doit être entendu que tous les amendements qui viennent d'être présentés lui seront également renvoyés, p. 342. — M. Beauduin estime qu'il doit être entendu que le projet sera renvoyé aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies, p. 342. — Observations diverses au sujet du renvoi : Beauduin, Limage, Braun, Huisman Van den Nest, Lebon, Liebaert (qui estime que l'on pourrait voter en première lecture avant le renvoi); Carpentier, le baron de Moffarts, Mousty (qui propose formellement que l'on change la place du 3e alinéa de l'article 2 et que l'on vote le projet le jour même); Lekeu, Van Fleteren, p. 342. — M. le président met aux voix la proposition de renvoi aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies, et cette proposition est adoptée par assis et levé, p. 342.

A la fin de la séance du 7 mars, M. le président annonce que cet objet vient en ordre utile, mais que M. le ministre de l'agriculture, que cette discussion intéresse autant que le ministre de la justice, est retenu à la Chambre et demande que la discussion soit remise, p. 560. — Cette demande est admise, p. 560.

Droits administratifs : BIENS RURAUX DE L'ETAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES. *Location (suite)*

Avant la reprise de la discussion générale, M. le président fait remarquer au Sénat qu'il se trouve en présence d'une nouvelle rédaction, reproduite dans le *Doc.* n° 70, déclare que c'est sur ce nouveau texte que l'assemblée va délibérer et annonce qu'une partie des amendements qui avaient été présentés au projet antérieur ont été repris par la commission et sont insérés dans le texte nouveau; que les autres amendements ne s'adaptant plus à la nouvelle rédaction, viennent à disparaître, p. 661.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Limage, rapp. (qui déclare que, au point de vue agricole, le projet donne satisfaction, qu'il supprime l'adjudication publique, accorde un avantage au fermier sortant et établit une innovation : un prix de base; estime que le projet peut et doit être admis tel qu'il est présenté au Sénat); Baels, m. a. t. p. (qui déclare à regret qu'il continue à trouver le texte de la Chambre supérieur à celui du Sénat, motive son opinion et insiste pour que le texte de la Chambre soit adopté), p. 661, 662. — Interruptions de MM. Limage, rapp., et Ronvaux, p. 662. — Discours de MM. Pierlot (qui s'associe aux regrets exprimés par M. Baels, m. a. t. p., au sujet du deuxième alinéa de l'article 1er, pose une question au sujet de cet alinéa, estime qu'à l'avant-dernier alinéa de l'article 2 il faudrait supprimer les mots : « au même prix », termine en faisant quelques observations d'ordre général, estimant qu'un grand effort de bonne volonté et de conciliation a été accompli par la commission du Sénat, qu'elle a apporté des améliorations au projet primitif et déclare, en conséquence, qu'il émettra un vote affirmatif); Limage, rapp., (qui répond aux observations du ministre en ce qui concerne la question des biens libres de bail, s'étonne de la préférence donnée par le ministre au texte de la Chambre et ne répond pas aux autres points soulevés par le ministre, M. Pierlot s'en étant chargé); Braun, rapp., (qui exprime le regret que M. Baels, m. a. t. p., n'ait pas pris part aux délibérations de la commission et estime que ses observations ne sont pas fondées; termine en estimant que le projet de la commission mérite d'être voté); Mousty (qui déclare, notamment, reconnaître que le projet de loi sur le bail à ferme, qui a été renvoyé à la Chambre par le Sénat, s'applique également aux biens appartenant à des administrations publiques et que la loi en discussion remplace celle qui régit les biens appartenant aux assistances publiques, qui est abrogée); Du Bost (qui donne l'interprétation des mots : « libre de bail »), p. 662 à 665. — Interruptions de MM. Braun, Baels, m. a. t. p. Mousty, Hubert, Ronvaux, Hicguet, p. 663 à 665. — M. Baels, m. a. t. p., déclare que l'opposition qu'il a faite au projet présenté par les commissions est purement platonique, p. 665.

MM. Limage, rapp., Braun et Delannoy expriment le désir que le Sénat termine ce même jour l'examen du projet et M. Baels, m. a. t. p., déclare ne pas faire opposition à ce désir, p. 665, 666.

Discussion des articles.

Article 1er. Adopté sans observation, p. 666.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte des commissions et d'un amendement de M. Pierlot à l'alinéa 4, p. 666. — L'amendement de M. Pierlot est adopté par assis et levé et l'ensemble de l'article 2, ainsi amendé, est adopté, p. 666.

Art. 3. Adopté sans observation, p. 666.

Vote en seconde lecture.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote, p. 674. — M. le baron de Moffarts fait observer au Sénat que l'amendement de M. Pierlot aura pour conséquence de frapper l'indisponibilité des biens appartenant aux administrations publiques, estime que l'on aurait dû intercaler dans le texte de l'alinéa 4 les mots : « à moins de disposition nouvelle »; termine en déclarant qu'il est partisan de certaines dispositions du projet, mais ne pourra cependant point le voter, p. 674. — M. Braun fait diverses observations, demande si le baron de Moffarts a déposé un amendement, mais estime que cet amendement est inutile, p. 675. — Observations de M. Volckaert, p. 675. — M. le baron de Moffarts déclare que le texte qu'il préconise a été rejeté en commission, qu'il ne veut donc pas le reproduire, mais déclare maintenir sa préférence pour le texte ancien, p. 675. — L'article 2 est définitivement adopté tel qu'il a été amendé au premier vote, p. 675.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 15 et 2 abstentions, p. 679 (28 mars 1928). — Se sont abstenus : MM. Leurquin et Clesse, p. 680. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Droit d'entrée pour la visite du Palais de Justice. — V. Interpellations, au nom de M. Van Roosbroeck.

Droit international. — V. Affaires étrangères.

Droit de l'Etat sur les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances du domaine public. — V. Code civil : Biens vacants et sans maître.

Droit maritime. — V. Affaires étrangères.

Droits de timbre. — V. Finances : Impôts.

Du Bost, sénateur de Bruxelles, secrétaire du Sénat.

Doc. — Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers, du 28 décembre 1926. — Rapport, n° 53.

Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés (co-sign.). Annexe au n° 120.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers du 28 décembre 1926. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 324. — Discussion de ce rapport, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi, estimant qu'il n'y a pas lieu pour le pouvoir législatif d'interpréter par voie d'autorité un texte de loi. Discours : Relève, en commençant, le reproche que lui a fait M. Deswarte de n'avoir pas donné assez de développements à son rapport, puis expose plus amplement qu'il ne l'a fait dans le rapport de la commission de la justice les raisons qui ont déterminé cette commission, par 6 voix contre 2, à opposer la question préalable à la proposition de loi de M. Deswarte, p. 379-380. Observations, p. 381.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale du nouveau texte présenté par les commissions réunies de la justice et de l'agriculture. Discours : Donne l'interprétation des mots « libre de bail », p. 665.

du Bus de Warnaffe (vicomte), sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Doc. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1928. — Rapport, n° 30.

Budget de la défense nationale pour 1928. — Rapport, n° 181.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. — Rapport, n° 196.

Projet de loi relatif à l'usage des langues à l'armée. — Rapport, n° 197.

Ann. — Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 330.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 913. — Discours : Ayant été mis en cause par M. François à l'occasion d'un article qu'il a écrit dans le *Bulletin de l'Association catholique de l'arrondissement de Marche;* développe les motifs pour lesquels il estime que, sans effrayer le public, il est bon de le mettre devant la situation vraie; attire ensuite l'attention du ministre sur le danger qu'il y a à mécontenter le public par des vexations maladroites et des tracasseries auxquelles donnent lieu l'application des lois fiscales; cite quelques exemples à cet effet, p. 916 à 918. — Observations, p. 931.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Vote en seconde lecture. Des observations ayant été faites au sujet de la suite de l'examen de ce projet, dont le rapporteur est M. Deswarte, décédé, et de nouveaux amendements ayant été présentés, estime que le mieux serait de renvoyer le projet à la commission de la justice afin que le Sénat puisse faire un travail définitif, p. 1005.

Budget de la défense nationale pour 1928. Dépose le rapport sur ce budget, p. 1180.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Discours : Défend le projet en discussion; estime que ce projet n'a pas été attaqué autrement que par des observations d'ordre politique non pertinentes; puis s'attache à démontrer l'insuffisance du service de six mois, p. 1213 à 1215. — Observations, p. 1230, 1232, 1233, 1244, 1260. —

du Bus de Warnaffe (vicomte) (*suite*)

Discussion des articles. Art. 6. Répond aux observations de M. Calonne, p. 1278. — Art. 11. Répond aux observations de M. Fraiture, p. 1279. — Art. 15. Répond aux observations présentées par MM. Volckaert et Calonne, p. 1280. — Au moment où le Sénat aborde la discussion des dispositions générales, M. Volckaert ayant fait remarquer qu'il y a des dispositions générales connexes aux articles qui ont été réservés, et proposant de surseoir à l'examen de celles-ci, estime qu'il n'y a aucun motif de retarder l'examen des autres dispositions générales, p. 1281. — Déclare être d'accord avec M. Volckaert, qui fait observer que le n° I des dispositions transitoires se rattache à l'article 13 réservé et propose de le réserver également, mais estime cependant que l'on peut voter sur les n°s II et III des dispositions générales et sur le n° II des dispositions transitoires, n° II. Répond aux observations présentées, p. 1282, 1283. — Discussion des articles réservés : Art. 2. Observations au sujet du texte de l'article, p. 1292. — Art. 10. Observations, p. 1293. — Art. 12. Discours : Répond aux observations de M. Fraiture, p. 1294. — Art. 13. Observations, p. 1309. — Répond, à ce moment, aux observations présentées la veille par M. de Brouckere au sujet de l'article 12, p. 1303. — La discussion sur l'ensemble de l'article étant close, propose de voter sur cet ensemble; puis, M. Volckaert ayant rappelé qu'il existe un amendement au littéra C, déclare être d'accord au sujet du vote préalable sur cet amendement, p. 1312.

Ducastel, sénateur de Courtrai et Ypres.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Ducroire (Commission du). — V. Finances.

du Four, sénateur de Malines et Turnhout.

Doc. — Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 et 1930 (co-sign.), n° 118.

Proposition de loi tendant à ajouter un article 3*bis* à la loi organique de l'enseignement primaire. Développements et proposition de loi, n° 137.

Projet de loi modifiant la loi du 30 mai 1924 portant création du registre du commerce. Amendement à l'article 3, n° 144.

Ann. — Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion des articles. Art. 3. Discours : Estime notamment que l'amendement de M. Henricot tendant à accorder l'allocation jusqu'à 18 ans est une exagération, p. 268. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Demande que l'on rejette l'alinéa 4, par lequel le gouvernement a repris le texte de M. Henricot, p. 327. — Admet cet alinéa par suite d'une déclaration de M. Rutten, p. 327.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur l'insuffisance des traitements des substituts et juges des tribunaux de première instance, ainsi que sur des mesures à prendre en faveur des témoins, p. 314.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Appuie chaleureusement l'amendement de M. Leurquin en faveur de l'école de maréchalerie et déclare que tous ceux qui s'occupent d'élevage savent combien il est important d'avoir de bon maréchaux ferrant et combien ceux-ci sont rares, p. 348. — Observations, p. 368.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 775.

Proposition de loi modifiant la loi du 25 octobre 1921 sur l'enseignement primaire. — Dépose cette proposition de loi, p. 948.

Interpelle M. le ministre de la justice au sujet de la nomination qu'il a faite d'un juge de paix à Moll, sans tenir compte de la loi du 20 juillet 1926, complétée par la loi du 12 avril 1927, prorogée par la loi du 22 juillet 1927, relative à la réduction du personnel des cours et tribunaux. Développe son interpellation, p. 976, 977. — Observations, p. 977. — Prononce encore un discours en réponse à M. Janson, m. j., p. 978.

Projet de loi modifiant la loi portant création du registre du commerce. Discussion générale. Déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, M. Braun lui ayant expliqué que les actes visés par son amendement étaient déja compris dans l'énumération figurant à l'article 8, p. 1000.

Dufrane, sénateur de Mons et Soignies.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 64. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Observations, p. 164. — Discussion de l'article unique. Observations, p. 169.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion des articles. Art. 7. Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 274.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 377.

Budget des affaires étrangères pour 1928. S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 497.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Demande à nouveau la suppression des commissaires d'arrondissement ou, tout au moins, leur suppression partielle; motive cette demande et suggère des moyens pour arriver à la solution qu'il préconise, p. 498 à 500. — Discours : Prend acte de la réponse faite par le ministre en ce qui concerne les commissaires d'arrondissement, déclare que l'on aurait trouvé par la suppression des commissariats d'arrondissement, qu'il estime n'être que des agences politiques, des ressources pour l'Œuvre de l'enfance, d'après les suggestions, si éloquemment présentées par Mme Spaak et par divers orateurs, p. 543, 544. — Observations, p. 544, 545, 547.

Par motion d'ordre, proteste contre la façon dont il est répondu aux questions, se plaint de ce que certaines questions qu'il a posées n'aient pas reçu de réponse ou n'aient même pas été insérées au *Bulletin des questions*, p. 706.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 807, 812, 813.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 16. Alinéa additionnel proposé par la commission et dont le gouvernement demande le rejet. Observations, p. 870.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 621, 622, 625.

Interpellation de M. Vinck au sujet du refus d'approbation du budget de la province de Brabant. Discussion. Observations, p. 961, 963, 964.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1059.

Dumont, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Dupret, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que certains travaux de la plus grande importance et de la plus grande utilité, en instruction depuis de longues années, sont écartés sans aucune raison; qu'il en est ainsi pour les travaux de la route d'Anvers à Bruxelles par Boom, et examine cette question; termine en rappelant qu'il en est de même pour la route internationale de Bruxelles à Bréda, par Lierre-Oostmalle, p. 758-759. — Observations, p. 766.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Discours : Commence par examiner la question selon la forme employée par le grand public, puis reprend certains points d'après le rapport; termine en attirant l'attention du Sénat sur la situation lamentable dans laquelle se débat la ville de Bruxelles depuis plus de vingt-cinq ans et demande que, à l'exemple de la Chambre, l'on décide que la jonction ne se fera pas, p. 1061 à 1064. — Observations, p. 1077, 1078.

d'Ursel (duc), sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Budget des affaires étrangères pour 1928. Rapport, n° 47.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 108.

d'Ursel (duc) (*suite*)

Budget des affaires étrangères pour 1928. Dépose le rapport sur ce budget, p. 269. — Discussion générale. Discours : Demande la permission de ne pas prononcer un long discours, ayant consigné dans son rapport tout ce qu'il aurait eu à dire; déclare que l'on ne peut que traiter que sommairement la question des relations économiques avec la France, vu les importantes négociations en cours et termine en attirant l'attention du ministre sur l'utilité qu'il y aurait à profiter de l'occasion qui se présente d'acquérir un hôtel pour l'ambassade belge dans un pays lointain, ainsi que sur les avantages que cette acquisition peut présenter, p 405. — Observations, p. 488.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928 Discussion générale. Discours : Prie le ministre d'adresser une circulaire aux demoiselles du téléphone afin que le service téléphonique soit mieux assuré, p. 413.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 697.

Projet de loi instituant un fonds spécial et temporaire des routes. Discussion générale. Discours : Se félicite d'avoir obtenu satisfaction en faisant ressortir les avantages du projets, puis parle notamment des impôts qui frappent les automobiles et de l'emploi des sommes rapportées par ces impôts, p. 754, 755.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 765, 766.

Interpellation de M. Jauniaux au sujet de l'interprétation de l'arrêté royal du 15 mars 1926 relatif à la présence effective des pharmaciens dans leur officine. Observations à l'occasion d'un fait personnel de M. Jauniaux, qui proteste contre la manière dont le ministre a répondu à son interpellation, p. 866.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Discours : Commence par rappeler que la jonction a été plusieurs fois approuvée par le Sénat, notamment le 4 août 1920 à l'occasion de la discussion du budget des chemins de fer, et que, à cette dernière occasion, c'est sa voix qui a décidé de la majorité, vote qu'il avait émis tout en étant adversaire de la jonction telle qu'elle est proposée, sur l'affirmation donnée par M. Poullet, alors ministre des chemins de fer, que les travaux seraient continués immédiatement et ceci devant éviter à Bruxelles, comme au pays, la continuation du scandale de la dévastation causée par l'interruption des travaux; déclare ensuite que le ministre des finances et le ministre des chemins de fer en fonctions lui donnant aujourd'hui une réponse opposée à celle qui lui avait été donnée par M. Poullet, il ne pourra plus émettre un vote affirmatif sur la réalisation de la jonction; puis met en lumière les arguments contre la jonction, p. 1074, 1075. — Observations : p. 1135, 1136. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Estime que, dans l'avenir, lorsqu'on lira les délibérations du Sénat, on sera surpris de l'importance prise par la discussion en cours, puis examine à nouveau la question afin d'attirer encore une fois l'attention du Sénat sur l'impasse dans laquelle l'on serait acculé par le rejet de l'abandon des travaux, p. 1146, 1147.

E

Eaux et forêts.

BOIS ET FORÊTS.

Lois de cadenas : Prorogation. — Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers.

V. les nos 35 et 42 des *Doc.* de la Chambre des représentants, session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. le baron van Zuylen, n° 25.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 227 (22 décembre 1927). — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture.

Rapporteur : M. le baron van Zuylen. Dépôt du rapport : 22 décembre 1927.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 239.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 250 (23 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Education nationale en vue de l'utilisation des loisirs. — V. Industrie, commerce et travail : Loisirs du travailleur.

Elections. — V. Lois électorales.

Electorat. — V. Lois électorales.

Emérita à des lieutenants généraux. — V. Armée.

Emission d'actions de la Société nationale des chemins de fer belges (Dispositions relatives à l'). — V. Finances : Budget des voies et moyens.

Emission de chèques sans provision. — V. Code pénal : Chèques sans provision.

Emploi des langues à l'armée. — V. Armée : Réorganisation de l'armée.

Employés des communes et des administrations subordonnées. — V. Communes : Personnel.

Employés (Vieillesse et décès prématuré des). — V. Assurances sociales.

Emprunts. — V. Habitations à bon marché.

Enfance.

OBLIGATION SCOLAIRE. — *Enfants anormaux.* — V. Enseignement primaire.

FRAIS D'ENTRETIEN DES MINEURS DE JUSTICE.

Projet de loi répartissant les frais d'entretien de certains mineurs de justice. — V. les nos 20 et 55 (session 1926-1927) du Sénat, et les nos 151 et 267 (session 1926-1927) de la Chambre.

Doc. — Texte adopté par la Chambre des représentants, n° 57. Rapport fait par M. Deswarte, n° 98.

Ann. — Projet amendé par la Chambre des représentants. Le projet est renvoyé à la commission de la justice, p. 359 (7 février 1928).

Dépôt du rapport par M. Deswarte, p. 662 (27 mars 1928).

L'article unique est adopté sans observation, p. 699, 700.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAVAIL DES ENFANTS (AGE D'ADMISSION). — V. Affaires étrangères : Agriculture.

Enseignement.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : UNIVERSITÉS DE L'ÉTAT.

Corps professoral. Projet de loi modifiant les articles 10, 14 et 15 de la loi du 15 juillet 1849, organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat et l'article 238 de la loi électorale du 28 juin 1894.

V. les nos 61 et 279 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 187.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1182 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Certificats d'études. — Proposition de loi tendant à ajouter un article 3bis à la loi organique de l'enseignement primaire (due à l'initiative de M. du Four et signée par MM. du Four, Mullie et Beauduin).

Doc. — Développements, n° 137. — Proposition de loi : n° 137.

Ann. — Dépôt, par M. du Four, de cette proposition de loi, p. 948. La proposition de loi étant appuyée par 4 membres, est prise en considération et renvoyée à la commission des sciences et des arts, p. 959.

Enseignement : ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (*suite*)

Obligation scolaire. — Enfants anormaux. — Projet de loi modifiant les articles 2, 3, 14 et 22 de la loi organique de l'enseignement primaire et tendant à l'extension de l'obligation scolaire aux enfants atteints d'infirmités physiques ou mentales.

V. les nos 28 (session extraordinaire 1925), 106 (session 1926-1927) et 305 (session 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 190.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1182 (25 septembre 1928). Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts.

Traitements du personnel enseignant. — V. Traitements : Péréquation.

Entreprises de l'Etat. — V. Industrie, commerce et travail : Allocations familiales.

Erection de communes. — V. Communes.

Espagne (Traité de conciliation et d'arbitrage avec l'). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Esser, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi portant application des lois coordonnées des 10 mai 1919 et 6 septembre 1921 aux ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le Traité de paix de Versailles. Amendement à l'article 1er, 4°, n° 172.

Ann. — Interpelle le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour régler les difficultés de tout genre qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. En réponse à une question de M. Volckaert, déclare maintenir son interpellation, p. 650. — Développe son interpellation et commence par déclarer que, s'il ne prend la parole qu'un an après avoir été reçu à la Haute Assemblée pour développer son interpellation sur la politique générale du gouvernement dans les cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith, c'est qu'il désirait avant tout régler, par des démarches personnelles dans les administrations de l'Etat, de nombreuses questions qui intéressent, à divers titres, la population des territoires cédés; se plaît à reconnaître que, dans de nombreux cas, il a obtenu satisfaction, grâce à la largeur de vues de certains ministres et de certains fonctionnaires; termine, en déclarant que toutes les questions qu'il vient d'exposer l'ont été afin que le gouvernement belge puisse conserver la confiance des populations si ces questions, qui les intéressent, sont réglées dans un esprit de justice, p. 570 à 573 et 574 à 576. — En réponse au discours de M. Volckaert, conteste à celui-ci le droit de le soumettre à un interrogatoire, déclare qu'il n'a pas d'autres réponses à lui faire que celles contenues dans son discours, déclare encore qu'il est sénateur belge, qu'il tient à assurer à ses compatriotes d'Eupen et de Malmédy le traitement qui est dû à tous les Belges et qu'il continuera à défendre leurs intérêts sans se préoccuper des soucis électoraux du parti socialiste, p. 597. — Observations, p. 600 à 602.

Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion des articles. Article 1er. Défend un amendement qu'il a présenté, p. 1148. — Justifie à nouveau un amendement qu'il a présenté, p. 1148, 1149. — Reprise de la discussion générale. Discours : Remercie la commission du Sénat d'avoir accepté l'amendement qu'il a présenté avec MM. Tschoffen et consorts et termine en émettant le vœu que l'administration des finances use le plus largement possible des pouvoirs qui lui sont accordés; estime qu'il est juste d'étendre le bénéfice de la loi à Moresnet et demande la modification de l'intitulé de la loi, p. 1192.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion générale. Discours : Défend le point de vue des miliciens des cantons rédimés, p. 1276.

Esthonie (Traité consulaire avec l'). — V. Affaires étrangères : Consulats.

Estropiés et mutilés. — V. Assurances sociales.

Etat civil.

EXEMPTION DU DROIT DE TIMBRE DE DIMENSION POUR LES DOUBLES DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL. — V. Finances : Impôts : Timbre de dimension.

Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

DOMMAGES DE GUERRE.

Projet de loi portant application des lois coordonnées des 10 mai 1919 et 6 septembre 1921 aux ressortissants des territoires réunis à la Belgique en vertu du traité de Versailles. — V. Guerre : Dommages de guerre.

DIFFICULTÉS DANS LES CANTONS D'EUPEN, MALMÉDY ET SAINT-VITH. — V. Interpellations, au nom de M. Esser.

Exploitation du réseau de tramways. — V. Tramways.

Exportation. — V. Industrie, commerce et travail : Licences d'exportation.

Extraits d'actes de l'état civil, d'indéginat et de naturalité. — V. Finances : Impôts : Timbres de dimension : Exemption.

Eylenbosch, sénateur de la Flandre orientale.

Ann. — Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 486.

F

Famille (abandon de). — V. Code pénal : Abandon de famille.

Femmes mariées exerçant la profession de commerçantes. — V. Code de commerce : Commerçants.

Finances.

V. Aussi : Congo : Finances.

ADJUDICATIONS, CONTRATS ET MARCHÉS.

Relevés sommaires des adjudications, contrats et marchés passés par différents départements ministériels pendant l'année 1925.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'Etat, p. 147 (13 décembre 1927).

BIENS RURAUX DE L'ETAT ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES : LOCATION. — V. Droit administratif.

BILAN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER. — V. Chemins de fer : Société nationale des Chemins de fer belges.

BUDGETS.

Discussion des budgets.

Ann. — M. le président déclare que l'examen des budgets en commission préoccupe le bureau depuis le début de la session et propose que la commission du travail parlementaire se réunisse le mercredi suivant, 14 décembre, pour l'examen de cette question, p. 133. — Cette proposition est admise, p. 133.

A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren, demandant que l'on ne tarde plus à examiner le projet de loi relatif à l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi, M. le baron Descamps insiste pour que l'on n'interrompe pas la discussion des budgets, p. 293.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 16 mai 1928, M. Moyersoen et M. le vice-président Descamps rappellent l'examen des budgets; M. Jaspar, p. m., déclare qu'il a insisté, à la Chambre des représentants, pour que cette assemblée continue, sans désemparer, la discussion des budgets, et demande que le Sénat aborde le plus promptement possible l'examen du budget des finances, qui est soumis à son examen, p. 863. — M. Van Overbergh propose certaines mesures en vue de la prompte discussion de ce budget, p. 864.

Au cours de la séance du 20 juin 1928, M. le vice-président Magnette indique au Sénat la situation qui a été constatée la veille par la commission du travail parlementaire, notamment en ce qui concerne les budgets, cinq budgets devant encore être discutés, trois de ceux-ci devant encore être transmis

Finances : Budgets (*suite*)

par la Chambre, d'autres n'étant pas encore rapportés, p. 993. — Il est fait diverses observations à ce sujet par MM. Rutten et Hubert, p. 993. — Voyez, éventuellement, la rubrique : Chambres législatives, Sénat : Fixation de l'ordre du jour.

Communications et observations au sujet de la discussion des budgets de l'industrie et du travail et des colonies, p. 1011.

Budget de 1913. — *Projet de loi contenant le règlement définitif du budget de l'exercice* 1913.

V. les *Doc.* n°s 196 (sess. 1926-1927) et 113 (sess. 1927-1928) de la Chambre des représentants.

Doc. — Rapport fait par M. Van Overbergh, n° 128.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1928. Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 687.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 979 à 983.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 92 membres présents, p. 983 (20 juin 1928). Le projet est soumis à la sanction royale.

Crédits provisoires.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1928.

Transmis par la Chambre des représentants.

Doc. — Projet de loi, n° 26.

Rapport fait par M. le comte de Brouchoven de Bergeyck, n° 31.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 227 (22 décembre 1927). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Van Overbergh, au nom de M. le comte de Brouchoven de Bergeyck empêché, p. 238 (23 décembre 1927). — Le Sénat étant unanime, M. Van Overbergh donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet de loi, p. 238.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 238, 239.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 70 voix contre 36, p. 250 (23 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1928.

V. les n°s 153 et 178 de la Chambre (sess. 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Moyersoen, n° 95.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 657.

Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 658 (27 mars 1928).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 673, 674.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 67 voix contre 41, p. 679 (28 mars 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1928.

V. les n°s 242 et 252 (Chambres, sess. 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 149.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1013 (28 juin 1928).

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1000 (26 juin 1928).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1013.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 55 voix contre 46, p. 1017 (28 juin 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928.

Doc. — Exposé des motifs, n° 169. — Projet de loi. Annexe au n° 169.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. le baron Houtart, m. f., qui fait remarquer l'extrême urgence du projet, p. 1143 (24 juillet 1928). — M. le président prie la commission des finances de se réunir sans retard afin que le projet puisse être voté au cours de la semaine, p. 1143. — Adhésion du Sénat.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1155 (26 juillet 1928). — M. le baron de Mévius demande, vu l'urgence, à

Finances : Budgets. *Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice* 1928 (*suite*)

pouvoir donner lecture de son rapport, p. 1155. — Cette proposition est unanimement admise et M. le baron de Mévius donne lecture de son rapport, p. 1155.

V. la discussion de l'ordre du jour, au cours de laquelle M. Volckaert propose de voter des douzièmes provisoires pour plusieurs mois, et la réponse de M. Houtart, m. f., p. 1149. — V. encore la rubrique : Chambres législatives, Sénat : Fixation de l'ordre du jour : Discussion à ce sujet au cours de la séance du 24 juillet.

Discussion générale.

Discours de M. Van Fleteren (qui déclare qu'il émettra un vote négatif, mais demande que les crédits soient votés pour deux mois); Volckaert (qui fait la même proposition, non comme député socialiste, mais comme questeur, et en tenant surtout compte de ce qui est dû au dévouement des services du Sénat); Cools (qui fait remarquer que ce n'était pas à la commission, mais au gouvernement qu'il appartenait de fixer le nombre des douzièmes provisoires qu'il convenait de demander); le baron Houtart, m. f. (qui rappelle la déclaration qu'il a faite l'avant-veille pendant la discussion de la fixation de l'ordre du jour, afin de faire remarquer à nouveau au Sénat que c'est par égard pour les prérogatives parlementaires que le gouvernement n'a demandé qu'un douzième); de Brouckere (qui, sans vouloir susciter un débat irritant en rappelant pourquoi la situation est anormale, estime que c'est le gouvernement qui prend l'entière responsabilité de la situation, que le groupe socialiste entend lui laisser cette responsabilité, que ce groupe n'a pas d'initiative à prendre, que, si le gouvernement propose un douzième, ce groupe émettra un vote négatif, et que, si le gouvernement propose deux douzièmes, le vote de son groupe sera également négatif, conservant en cela la même attitude que pour les budgets); le baron de Mévius, rap. (qui déclare reprendre pour son compte, non comme rapporteur, mais comme membre du Sénat, la suggestion faite par M. Van Fleteren, tendant au vote de deux douzièmes), p. 1155, 1156. — Interruptions de MM. le baron de Mévius, de Brouckere (qui déclare que la gauche socialiste ne fera aucune opposition particulière au vote de deux douzièmes); Van Fleteren (qui déclare céder la paternité de son amendement à M. le baron de Mévius), p. 1155, 1156. — M. le baron de Mévius dépose un amendement tendant à doubler les chiffres de l'article 1er, p. 1156.

Discussion des articles.

L'article 1er est adopté, avec l'amendement qui vient d'être présenté par M. le baron de Mévius, p. 1156.

Les articles 2 et 3 sont adoptés sans observation, p. 1156. — V. l'annexe à la fin de la séance du 26 juillet 1928, p. 1169, 1170.

L'article 1er est immédiatement remis aux voix et est définitivement adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1156.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 57 voix contre 39, p. 1156 (26 juillet 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1181 (25 septembre 1928).

Motion d'ordre de M. le baron de Mévius, rap., qui prie le Sénat de décréter l'urgence et de l'autoriser à donner lecture de son rapport, p. 1185. — Observation de M. Van Fleteren. Dépôt et lecture, par M. le baron de Mévius, du rapport sur ce projet de loi, rapport dans lequel il fait remarquer que c'est la première fois depuis 1830 que des douzièmes provisoires sont demandés pour une année entière, et estime que le principal rôle du parlement est le vote des budgets; puis déclare que cette situation, créée par suite d'excès de lenteurs et de verbiage, paraît, à bon droit, ridicule à certains membres de la commission sénatoriale des finances, et suggère au gouvernement de faire discuter et voter en une fois les budgets arriérés de 1928 en même temps que ceux de 1929, afin de ne plus tomber dans la même erreur, p. 1185.

Discussion générale.

Discours de MM. François (qui, au nom de ses amis et au sien, justifie le vote qu'ils vont émettre sur les crédits provisoires, estimant que le vote de crédits pour douze mois est une question extrêmement grave, qui constitue une infraction très sérieuse aux principes constitutionnels, et termine en déclarant que, si son groupe s'est soumis, dans des circonstances exceptionnelles, à la dictature du comité du trésor, il ne veut

Finances : BUDGETS. *Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice* 1928 *(suite)*

plus se soumettre à un système de crédits provisoires qui deviennent des crédits réguliers); Jaspar, p. m. (qui déclare être d'accord avec M. François et avec le rapporteur lorsqu'ils insistent pour que la situation anormale dans laquelle on se trouve ne se reproduise plus, le vote de crédits provisoires n'étant pas l'application régulière des lois constitutionnelles, mais dégage la responsabilité du gouvernement et rappelle que depuis le mois de mai il n'a cessé, chaque semaine, d'insister afin que les budgets soient discutés avant tout autre objet, rappelle à cette occasion l'attitude de l'opposition à la Chambre des représentants et se rallie à la suggestion formulée par le baron de Mévius, rap., tendant à ce que l'on discute pendant la prochaine session les budgets arriérés de 1928 en même temps que les budgets de 1929; termine en souhaitant que, à l'avenir, les budgets soient discutés avant tous les autres projets); de Brouckere (qui dégage, à son tour, la responsabilité de l'opposition et de son parti, et, tout en déclarant que M. Jaspar, p. m., a fait un exposé exact dont on lui donne acte, sauf sur le point important que, en juillet, tout a dû être abandonné pour la discussion des projets militaires, que, en conséquence, la minorité a usé de son droit dans une mesure légitime, que c'est donc en vain que le gouvernement et la majorité peuvent chercher à échapper aux responsabilités de la situation dans laquelle on se trouve), p. 1185, 1186. — Interruptions de MM. Moyersoen et Van Fleteren, p. 1185.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1186.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 44, p. 1187 (25 septembre 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Après le vote, M. Van Fleteren fait remarquer que la majorité n'est pas en nombre et que, sans la présence des députés socialistes, la séance aurait dû être levée, p. 1187.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-V. — Tableaux, n° 5-V. — Développements du budget, n° 5-V. — Tableaux annexes : A (art. 9) et B (art. 11), n° 5-V.

Rapport fait par M. le duc d'Ursel, n° 47.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le duc d'Ursel, p. 269 (17 janvier 1928).

Discussion générale.

Discours de M. Hymans, m. a. ét. (qui commence par rendre hommage à la mémoire de Lord Oxford et Asquith, l'illustre homme d'Etat anglais qui vient de disparaître, puis fait un exposé général de la politique extérieure de la Belgique, termine en déclarant que la Belgique ne sera jamais une source de désordre, une cause de trouble et d'inquiétude, déclare qu'elle est résolue aux sacrifices nécessaires pour assurer sa défense, ainsi qu'à tous les efforts pour contribuer à la pacification et à la stabilisation de l'Europe), p. 437 à 442. — Discours de M. Rutten (qui estime, en son nom personnel, de son devoir de protester contre la persécution des catholiques mexicains, et fait remarquer le silence des grandes agences internationales de la presse à ce sujet; évoque à cette occasion l'héroïsme du dominicain espagnol Barthelemi De Lases Cases, du début du XVI[e] siècle, pour la défense des Indiens de l'Amérique centrale réduits à l'esclavage par les premiers colons débarqués dans l'Amérique centrale, notamment au Mexique), p. 445 à 447. — Interr. de MM. Van Fleteren, Volckaert, Vinck, Lekeu, Paulsen, Hubert, p. 445, 446. — M. Hymans, m. a. ét., en réponse au discours du R. P. Rutten, déclare qu'il ne peut, sans observation, laisser passer des paroles concernant les affaires intérieures d'un pays avec lequel la Belgique entretient des relations d'amitié, tout en comprenant l'émotion du R. P. Rutten et en étant tenu au courant des événements, p. 447. — Discours de M. Van Overbergh (qui commence par déclarer qu'il renonce aux questions d'ordre politique qu'il comptait poser au ministre, notamment en ce qui concerne l'assurance du paiement des réparations suivant le plan Dawes et le paiement de la dette allemande dite des marcs, la réponse donnée d'avance par le ministre lui donnant satisfaction, mais traite la question de l'exportation, question essentielle de la vie nationale, termine en estimant que si la Belgique a franchi l'étape de la reconstruction des ruines, celle de la stabilisation monétaire, elle a à franchir celle de l'exportation accrue; qu'elle doit accomplir cet effort au-dessus des rumeurs des partis et des classes, que cette question nationale, intéressant autant les ouvriers que les employeurs, elle doit donc être résolue au mieux de l'intérêt de tous par

Finances : BUDGETS. *Budget des affaires étrangères pour l'exercice* 1928 *(suite)*

l'union de tous, p. 447 à 450. — Interr. de MM. Ronvaux, Van Schoor, Volckaert, Heyman, m. i. t. p. s., Lekeu, François, Hymans, m. a. ét., p. 447 à 450. — Discours de M. le duc d'Ursel, rap. (qui demande la permission de ne pas prononcer un long discours, ayant consigné dans son rapport tout ce qu'il aurait eu à dire; déclare que l'on ne peut traiter que sommairement la question des relations économiques avec la France, vu les importantes négociations en cours, et termine en attirant l'attention du ministre sur l'utilité qu'il y aurait à profiter de l'occasion qui se présente d'acquérir un hôtel pour l'ambassade belge dans un pays lointain et les avantages qu'il y aurait à faire cette acquisition), Barnich (qui entretien particulièrement le Sénat de deux questions qui ont retenu la veille l'attention spéciale du ministre des affaires étrangères, dans le discours qu'il a prononcé, et qui mettent en cause l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les pourparlers éventuels qui doivent être engagés avec la Hollande, termine en déclarant que M. Hymans peut compter sur la collaboration sans réserve de son parti, mais proteste contre les reproches adressés à son prédécesseur, M. Vandervelde), M. Vinck (qui répond au discours prononcé la veille par le R. P. Rutten en ce qui concerne le Mexique, tout en commentant les faits qui s'y sont passés), p. 465 à 471. — Interr. de MM. Croquet, Hymans, m. a. ét., Lekeu, Magnette, Rutten, Van Overbergh, Moyersoen, Van Roosbroeck, Van Fleteren, Van Schoor, De Clercq, Volckaert, Bossuyt, Baeck, Paulsen, p. 466 à 471. — M. Hymans, m. a. ét., déclare qu'il n'a pas voulu interrompre M. Vinck, l'assemblée ayant écouté la veille, en silence, le discours du R. P. Rutten, discours auquel il a fait une réponse conforme à sa charge, déclare ensuite qu'il ne rencontrera pas le discours de M. Vinck, mais prie toutes les fractions du Sénat de ne pas poursuivre un débat sur la Constitution d'un pays étranger et ami avec lequel la Belgique entretient de cordiales relations, p. 471. — Le R. P. Rutten déclare qu'il ne répondra pas à M. Vinck, mais remercie M. Vinck du service qu'il lui a rendu, ainsi qu'à ses amis, en excusant les faits qu'il a dénoncés la veille, p. 471. — Observation de M. Vinck au sujet des imputations formulées par le R. P. Rutten, p. 471. — Fait personnel de M. Vinck, qui déclare qu'il n'a ni excusé, ni défendu les faits allégués par le R. P. Rutten, p. 471. — M. Lafontaine déclare qu'il cède son tour de parole au R. P. Rutten, afin qu'il puisse répondre à M. Vinck, p. 472. — Le R. P. Rutten répond à M. Vinck, p. 472. — Interr. de MM. Lekeu, De Clercq et Volckaert, p. 471, 472.

Reprise de l'ensemble de la discussion.

Discours de MM. Lafontaine (qui commence par répeter une demande qu'il a déjà formulée précédemment, tendant à ce que l'on change la dénomination du ministère des affaires étrangères, qui prendrait le titre de ministère de relations internationales, puis défend la cause de l'arbitrage obligatoire, supplie le gouvernement d'entraîner les Etats à y consentir, rappelle que M. Sokal a fait admettre par la Société des nations « qu'une guerre d'agression ne doit jamais servir comme moyen de règlement des différends entre les Etats », termine en insistant pour que le gouvernement intervienne pour que l'on arrive à la solution de tous les problèmes qu'il vient d'indiquer, exprime le regret que les journaux ne parlent presque plus de la Société des nations, ce qui amène le public à s'en désintéresser; demande que le gouvernement donne à ses délégués des instructions afin qu'ils aident la Société des nations à remplir sa mission de la façon la plus efficace), Asou (qui parle des difficultés que rencontrent à la frontière les automobilistes belges qui se rendent en France, puis de la question des bouches de l'Escaut, déclare qu'il ne doute pas que le gouvernement apporte dans cette dernière question une action soutenue et énergique, et qu'il peut être assuré que, dans cette importante matière, il aura l'appui chaleureux du pays tout entier), p. 472 à 476. — Interr. de MM. Hymans, m. a. ét., Volckaert, Magnette, Digneffe, Lekeu, p. 472 à 476. — Discours de M. Magnette (qui commence par rendre hommage à l'exposé de M. Hymans, m. a. ét., et à celui fait ensuite par M. Van Overbergh sur un point spécial; s'associe, au nom de la gauche libérale du Sénat à l'hommage rendu par le ministre à Lord Oxford et Asquith; puis attire l'attention sur la nécessité d'intensifier la propagande belge à l'étranger; parle ensuite de l'attitude prise récemment par l'Allemagne en ce qui concerne les questions de violation de la neutralité belge et de celle des prétendus francs-tireurs; estime que les notes de M. Vandervelde en réponse à l'Allemagne auraient dû être répandues partout; signale une brochure qui

Finances : BUDGETS. *Budget des affaires étrangères pour l'exercice* 1928 (*suite*)

vient d'être écrite par M. Mayence, professeur à l'université de Louvain; prie le ministre de faire propager cette brochure; termine en se félicitant de l'accord commercial qui semble être décidé avec la France et estime que l'amitié avec la France doit être la base de toute la politique extérieure de la Belgique), Arm. Huysmans (qui commence par traiter la question des chemins de fer grands-ducaux, puis traite celle des relations économiques avec la France, termine en déclarant que, malgré les difficultés du problème à résoudre, il espère que l'on aboutira à un résultat satisfaisant, mais estime que l'idéal serait une union douanière avec la France; souhaite que l'on arrive au libre-échange entre les nations, ce qui serait un gage de paix et donnerait plus de bien-être social), Digneffe (qui commence également par féliciter M. Hymans, m. a. ét., puis traite la question de la revision du traité de Versailles, revision qu'il estime que l'Allemagne va poursuivre; estime que l'exécution des réparations, si complète fût-elle, ne devrait pas servir de monnaie d'échange pour la sécurité de la Belgique; que l'occupation de la Rhénanie ne doit pas cesser; estime encore que les décisions de la Société des nations ne seraient respectées qui si celle-ci disposait d'une force armée capable d'imposer l'exécution de ses décisions et termine en déclarant que la défense du pays doit être assurée), Deswarte (qui développe les motifs pour lesquels il faudrait que l'on arrive à un rapprochement entre la Belgique et la Hollande; suggère en terminant que l'on mette à l'étude la proposition de modification à apporter à la législation des deux pays, de façon à assurer, de part et d'autre, aux porteurs de diplômes les avantages que ces diplômes leur procurent dans leur pays d'origine), Mullie (qui signale l'importance de la question de l'exportation des produits agricoles et se joint à M. Van Overbergh pour demander que la taxe de transmission à l'exportation soit supprimée), Volckaert (qui signale la nécessité qu'il y aurait à ce que les Belges puissent aller librement travailler en France et en Angleterre; demande que le visa des passeports soit aboli, estimant que ce visa entrave le trafic international), Pierlot (qui attire notamment l'attention sur la situation des ouvriers ardoisiers belges allant travailler en France, ainsi que sur l'utilité qu'il y aurait à établir la réciprocité en ce qui concerne les dommages de guerre), p. 477 à 486. — Interr. de MM. Van Fleteren, Hymans, m. a. ét., Lafontaine, Lekeu, Magnette, Van Overbergh, Calonne, Volckaert, Vinck, Van Fleteren, Vermeylen, Van Overbergh, Mahieu, Eylenbosch, De Clercq, p. 477 à 486. — Discours de M. Hymans, m. a. ét., qui répond aux observations présentées, p. 486 à 488. — Interr. de MM. Van Overbergh, Barnich, du duc d'Ursel, rap., p. 487, 488.

Discussion des articles du tableau.

Art. 9. M. le baron Ruzette demande que le consulat de Belgique à Jérusalem soit rétabli, déclare qu'il ne dépose pas d'amendement dans ce sens, mais prie le ministre d'examiner s'il ne serait pas possible de prévoir le rétablissement de ce consulat au prochain budget, p. 488. — M. Hymans, m. a. ét., répond au baron Ruzette et déclare que la question qu'il vient de poser sera examinée avec la plus grande attention, p. 488. — L'article 9 est adopté, p. 488.

Les autres articles du tableau sont adoptés sans observation, p. 488. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 23 février, p. 489 à 491.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 488.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 55 voix contre 41 et 4 abstentions, p. 497 (28 février 1928). — Se sont abstenus : MM. Demoulin, Dufrane, Lekeu et Vinck, p. 497. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de l'agriculture pour 1928.

Doc. — Projet de loi n° 5-VIII. — Tableaux, n° 5-VIII. — Développements du budget, n° 5-VIII.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 40. — 2e série, n° 50. — 3e série, n° 56. — 4e série, n° 58.

Rapport fait par M. Limage, n° 45. — Annexe : Questions posées par la commission et réponse du gouvernement, n° 45.

Ann. — Rapporteur M. Limage. Dépôt du rapport : 10 janvier 1928.

Discussion générale.

Discours de MM. Carpentier (qui traite la question de l'horticulture, termine en demandant que le fonds national de la recherche scientifique englobe dans son champ d'action les laboratoires du service phytopathologique); Leurquin (qui commence par faire remarquer que le budget de l'agriculture est le plus parcimonieux de tous quand aux encouragements; puis défend les intérêts de l'école de maréchaerie; propose

Finances : BUDGETS. *Budget de l'agriculture pour l'exercice* 1928 (*suite*)

un amendement en sa faveur; demande quelle attitude le ministre compte prendre en présence des propositions d'entente pour la limitation de la protection du sucre, estime, quant à lui, qu'il est plus avantageux de ne pas traiter ce produit; termine en annonçant qu'il présente un amendement tendant à rétablir le crédit de 8 millions pour la voirie communale; demande que l'on rétablisse la situation qui existait avant l'arrêté royal du 25 juin 1926, et espère que le ministre acceptera ses amendements); Genard (qui traite la question de la chasse, développe, à ce sujet, l'avis des chasseurs, notamment quant à la réparation des dégâts, termine en souhaitant que le ministre ne suive pas toujours, sans appel, les avis du conseil supérieur de la chasse); Van Coillie (qui se félicite de l'augmentation du crédit prévu pour l'enseignement professionnel et commercial des classes moyennes, souhaite que M. Baels, m. a. t. p., persévère dans la voie dans laquelle il s'est engagé, parle des cours professionnels de l'œuvre du petit matériel, de celle de l'enseignement économique supérieur, termine en déclarant qu'il attend le dépôt des projets annoncés par les journaux et qui ont trait, entre autres, aux chambres provinciales des classes moyennes); du Four (qui appuie chaleureusement l'amendement de M. Leurquin en faveur de l'école de maréchalerie et déclare que tous ceux qui s'occupent d'élevage savent combien il est important d'avoir de bons maréchaux ferrants et combien ceux-ci sont rares); De Clercq (qui traite la question de l'ouverture des barrières de dégel, demande que le ministre fasse une déclaration pour inciter les communes à juger elles-mêmes de cette question, la décision devant varier d'après les différentes régions), p. 342 à 348. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Baels, m. a. t. p., p. 344 à 348. — Discours de MM. le baron van Zuylen (qui parle notamment de l'insuffisance des subsides alloués par le département de l'agriculture, estimant qu'il reste peu de choses à dire pour le surplus, après le rapport si complet de M. Limage); Mullie (qui s'associe aux observations présentées par M. Van Coillie en ce qui concerne les encouragements à donner aux classes moyennes, remercie le ministre de son intervention relativement au régime des licences, se plaint des taxes d'exportation, attire l'attention sur la nécessité d'électrifier les communes rurales, attire ensuite l'attention sur la crise que traversent certaines spéculations agricoles, parle ensuite de la question de la culture des betteraves, de l'élevage du cheval, etc., etc., termine en attirant l'attention du ministre sur la nécessité pour le gouvernement de suivre une politique agricole favorable à la production); Hicguet (qui demande que l'on ne supprime pas le laboratoire d'analyses à Gembloux); le vicomte G. Vilain XIIII (qui demande, avec certains orateurs qui l'ont précédé, que l'on encourage d'une façon plus intense l'enseignement agricole dans les communes, puis attire l'attention du ministre sur l'insuffisance absolue des subsides pour l'amélioration de la voirie vicinale, traite l'ensemble de la question des routes et termine en parlant de l'électrification des communes); le baron de Moffarts (qui s'associe aux observations présentées par M. Mullie quant à la politique agricole du gouvernement; traite ensuite la question des pommes de terre et celle de l'entrée et de la sortie du bétail; termine en parlant des routes et chemins vicinaux, demande que le fonds des routes puisse être utilisé à l'entretien de toutes les voies de communication qui, étant d'intérêt général, servent à tout le monde; le baron d'Huart (qui commence par remercier le ministre des efforts qu'il a faits pour obtenir du comité du trésor le rétablissement de certains crédits, fait remarquer malgré cela l'insuffisance de certains crédits, parle de la question des concours, demande que l'on développe les laboratoires de diagnostic et de recherches de maladies contagieuses des animaux, et termine en se joignant à ses nombreux collègues pour remercier le ministre d'avoir supprimé définitivement les licences d'exportation); Magnette (qui répond au discours prononcé la veille par M. Genard au sujet de la chasse); De Clercq (qui estime que les pénalités appliquées pour délit de chasse sont exagérées); Genard qui répond à M. Magnette et déclare qu'il a simplement dit que le cultivateur devrait, en tout temps et en tout lieu, avoir le droit de chasser le gibier qui vient ravager et dévorer ses récoltes, puis traite la question de l'ouverture de la chasse et termine en annonçant qu'il maintient les autres points de son discours); Clesse (qui fait remarquer la complexité de la question de la chasse; estime que l'on devrait examiner la possibilité de démocratiser les permis de port d'armes; suggère de maintenir les permis généraux et de créer le port d'armes provincial, avec un prix différentiel; estime qu'il y aurait lieu d'unifier la législation sur la chasse, de manière à mieux protéger le cultivateur; rencontre ensuite une affirmation de M. Magnette qui a dit que la

Finances : BUDGETS. *Budget de l'agriculture pour l'exercice* 1928 (*suite*)

chasse est une source de revenus pour les communes et pour l'Etat; termine en demandant au ministre d'examiner si, en ce qui concerne le prix de vente au détail des viandes, il n'y aurait pas lieu de réglementer les prix, dont profitent seuls les intermédiaires), p. 349 à 358. — Interr. de MM. Baels, m. a. t. p., Limage, rapp., Ronvaux, Leurquin, Van Overbergh, Van Fleteren, Lekeu, Clesse, Hubert, Hicguet, Mousty, Genard, Moyersoen, François, le baron de Mévius, Henricot, Magnette, Vande Wiele, p. 350 à 358. — Discours de MM. le baron Gillès de Pelichy (qui commence par faire siennes les observations présentées par MM. Mullie et le baron de Moffarts; puis insiste sur l'utilité qu'il y aurait de réduire les frais de transport, sur celle d'octroyer aux communes les pavés rebutés ainsi que cela a été suggéré par M. le vicomte Vilain XIIII; se joint ensuite à M. Van Coillie pour prier le ministre d'être généreux pour l'enseignement professionnel et l'apprentissage; demande l'allègement des charges fiscales, et termine en signalant au gouvernement l'intérêt primordial que présente, pour les classes moyennes, la proposition de loi sur la société familiale présentée récemment à la Chambre par MM. Standaert et Tibbaut); le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui déclare ne pas prendre la parole comme théoricien, mais comme observateur ayant l'avantage de résider alternativement en pays flamand et en pays wallon; qui se rallie aux observations présentées par MM. Mullie et Limage en ce qui concerne la voirie vicinale et l'enseignement agricole, ainsi qu'en ce qui concerne la suppression des taxes à l'exportation; déclare qu'il partage l'avis de M. Carpentier relativement à la question horticole; puis développe les desiderata qu'il a pu réunir chez les agriculteurs des différentes régions du pays; termine en priant le ministre d'examiner avec intérêt et bienveillance la question de la chasse); Verheyden (qui traite la question de l'intervention de l'Etat dans les travaux de la voirie communale ainsi que celle de la constitution de wateringues); Pierlot (qui attire l'attention du ministre sur les pertes immenses que les épizooties ont fait subir aux agriculteurs pendant ces dernières années, et demande que la surveillance aux frontières soit mieux organisée pour prévenir la contagion), p. 360 à 364. — Interruptions de MM. Clesse, Magnette, Genard, Baels, m. a. t. p., Leurquin, p. 361 à 363. — Discours de M. Baels, m. a. t. p. (qui répond aux observations présentées), p. 364 à 372. — Interruptions de MM. Limage, Leurquin, Deswarte, le baron Ruzette, Van Overbergh, Mullie, le baron d'Huart, Hicguet, du Four, le baron de Steenhault de Waerbeeck, le baron van Zuylen, le comte de Brouchoven de Bergeyck, Clesse, Van Coillie, Van Fleteren, p. 364 à 371.

Discussion des articles.

Article 1er. Discours de M. Limage, rapp. (qui relève quelques points du discours ministériel, notamment en ce qui concerne la répartition des crédits gouvernementaux; fait à nouveau remarquer l'état déplorable des institutions de recherche agricole; annonce que la question des taxes d'exportation sera discutée à l'occasion du budget des finances; retient la promesse faite par le ministre, que le budget de 1929 donnera satisfaction aux agriculteurs et déclare que c'est, sous ces réserves que le groupe agricole émettra un vote affirmatif sur le budget de 1928), p. 373, 374. — Interruption de M. Baels, m. a. t. p., p. 373. — Discours de M. Mullie (qui déclare que la réponse donnée par le ministre au sujet de la suppression de la taxe d'exportation ne satisfait nullement le groupe agricole et annonce que si ces taxes injustes ne sont pas rapportées, le groupe agricole considérera le maintien de ces taxes comme un acte de politique antiagricole), p. 374. — L'article 1er est adopté, p. 374.

Art. 79. Discours de M. Beauduin (qui attire tout particulièrement l'attention du ministre sur la question des wateringues et leur grande utilité au point de vue de l'assainissement des terres; déclare qu'il a peine à croire que le crédit de 10 millions, voté à cet effet, ait été complètement absorbé), p. 374. — M. Baels, m. a. t. p., déclare qu'il tiendra bonne note des observations qui viennent d'être faites par M. Beauduin, et qu'il vérifiera si le crédit a été épuisé, p. 374. — L'article 79 est adopté, p. 374.

Art. 94. M. le président rappelle un amendement présenté par M. Leurquin et tendant à une augmentation de crédit, p. 374. — M. Baels, m. a. t. p., annonce qu'il doit s'opposer à cet amendement; rappelle qu'il a dit dans son discours que 4 millions prévus pour 1927 restant disponibles, ils seront reportés sur l'exercice 1928; déclare ensuite qu'il examinera à nouveau la circulaire établissant la proportion des subsides et essaiera de revenir, si la chose est possible, à la situation de 1921, p. 374. — M. Leurquin annonce, en présence des explications données par M. le ministre, retirer son amendement, p. 374. — M. Clesse déclare que, si l'amendement n'avait pas été retiré, il aurait certainement été voté par son groupe, cet amendement étant favorable à l'agriculture; puis attire l'attention du ministre sur la nécessité de répartir judicieusement les crédits affectés à l'agriculture, p. 374. — Observations de M. Baels, m. a. t. p., p. 374. — L'article 94 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 374.

Les autres articles du budget sont adoptés avec des amendements proposés par le gouvernement, p. 374. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 9 février, p. 383 à 392. — Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 374.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté sans observation, p. 375.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 59 voix contre 35 (9 février 1928). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XII. — Tableaux, n° 5-XII. Rapport fait par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, n° 181.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1097 (17 juillet 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport, par M. le vicomte du Bus de Warnaffe, p. 1180 (12 septembre 1928).

Discussion générale.

Discours : de MM. Lekeu (qui déclare que l'opposition renonce provisoirement au développement des diverses observations se rapportant au budget de la défense nationale, à la condition que ces observations trouvent place dans la prochaine discussion des projets militaires au Sénat; se borne donc à faire remarquer que, malgré le chiffre élevé des dépenses militaires, tant celles inscrites au budget en discussion que celles faites depuis l'armistice, le chef d'état-major, le général Galet, a fait un exposé dont il résulte que la défense des frontières n'est nullement assurée); Volckaert (qui demande que l'on augmente la solde des soldats); Van Fleteren (qui profite de cette occasion pour demander au ministre de faire une déclaration qui calmerait les inquiétudes des amis de la forêt de Soignes, au sujet des exercices de garnison que l'on projeterait de faire dans cette forêt); Vinck (qui attire l'attention du ministre sur l'utilité qu'il y aurait à voir l'autorité militaire hâter ses décisions en matière de désaffectation de certains forts et de certains terrains militaires); le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui appuie les observations qui viennent d'être faites par M. Vinck), p. 1189, 1190. — M. le comte de Broqueville, m. d. n., répond aux observations présentées, p. 1189, 1190. — Interruption de M. Moyersoen, p. 1189.

Les articles du budget sont adoptés sans observation, p. 1190. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 25 septembre, p. 1194 à 1198.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1190 à 1192.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 61 voix contre 42, p. 1192 (25 septembre 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, p. 5-II. Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 83. — Situation de la dette publique au 31 décembre 1927, n° 83.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 359 (7 février 1928). — Le projet est transmis à la commission des finances.

Discussion générale.

Discours de M. Arm. Huysmans (qui commence par traiter la question de la réduction de la dotation du fonds d'amortissement; applaudit, en ce qui le concerne personnellement, à la mesure prise par le ministre des finances; émet le vœu que cette dotation extraordinaire soit réduite encore d'année en année et donne les raisons économiques qui justifient son vœu; renouvelle ensuite les observations qu'il avait déjà faites l'année précédente au sujet de la manière dont la dotation doit être mise à la disposition du fonds d'amortissement, puis traite l'importante question de la dette de 2 milliards à la Banque Nationale; termine en parlant du rachat, par la Caisse d'Epargne, d'obligations 5 p. c. 1925, délivrées en paiement des dommages de guerre), p. 630 à 632. — Inter-

Finances : Budgets. *Budget de la dette publique pour l'exercice* 1928 *(suite)*

ruption de M. Moyersoen, p. 632. — Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui répond aux questions et observations de M. Arm. Huysmans, p. 632 à 634. — Interruptions de MM. Arm. Huysmans, François, Van Overbergh, de Brouckere, p. 632 à 634. — M. Arm. Huysmans fait encore diverses observations en faveur de la diminution des impôts, p. 634.

Les articles du tableau sont adoptés sans observation, p. 634. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 20 mars, p. 637 à 641.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 635.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 55 voix contre 41, p. 646 (22 mars 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des dotations pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 4-III. — Tableaux, n° 5-III. — Développements du budget, n° 5-III.

Rapport fait par M. le baron Delvaux de Fenffe, n° 21.

Texte amendé par la Chambre des représentants, n° 108. — Tableau, n° 108.

Rapport fait par M. le baron Delvaux de Fenffe sur le texte amendé par la Chambre des représentants, n° 119.

Ann. — Rapporteur : M. le baron Delvaux de Fenffe (séance du 15 décembre 1927).

Les articles du budget sont adoptés sans observation, p. 201. — V. l'annexe à la fin de la séance du 21 décembre, p. 212.

L'article unique, contenant le projet de loi, est adopté sans observation, p. 201.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 50 voix contre 37, p. 203 (21 décembre 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants. Renvoyé, amendé, par la Chambre des représentants le 3 avril 1928, p. 687. — Le budget est renvoyé à la commission des finances, p. 687.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 680. — V. le tableau-annexe à la séance du 16 mai 1928, p. 878.

L'article unique, contenant le budget, est adopté sans observation, p. 860.

L'ensemble du projet de loi, amendé, est adopté par 56 voix contre 45, p. 863 (16 mai 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVI. — Tableau I : Dépenses extraordinaires, n° 5-XVI. — Tableau II : Recettes extraordinaires, n° 5-XVI.

Rapport fait par M. Beauduin, n° 93. — Annexe : Question posée par la commission et réponse du gouvernement, n° 93.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Le projet est renvoyé à la commission du budget extraordinaire, p. 657.

Discussion générale.

Discours : de MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui fait remarquer que ce projet est intimement lié à celui sur le fonds des routes et à celui sur les grands travaux; insiste pour que le tunnel reliant les deux rives de l'Escaut, si nécessaire au développement du pays de Waes, soit enfin réalisé; traite également la question du canal d'Anvers à Gand); le baron van Zuylen (qui insiste vivement pour que le pont de Visé soit reconstruit sans plus de retard, se réjouit de voir un crédit inscrit à cet effet, au budget de l'exercice 1928, selon la promesse faite par M. le baron Ruzette du temps où il était au ministère); Baels, m. a. t. p. (qui répond aux observations présentées et parle aussi de la question du Démer, à laquelle il sait que M. Van Caenegem s'intéresse tout particulièrement); Segers (qui, en félicitant M. Beauduin sur son rapport, parle de la question des canaux brabançons; estime pourtant que l'on ne peut substituer les travaux du Démer au canal d'Anvers-Liège; appuie le rapport, en tant qu'il indique que le canal de la vallée du Démer constituerait un complément du canal direct); Mullie (qui déclare avoir désiré présenter des observations au sujet du canal d'Ypres-Yser, mais, estimant que l'heure est trop avancée, demande à présenter ses observations la semaine suivante), p. 683 à 685. — Interruptions de MM. le baron Ruzette, Moyersoen, le comte de Brouchoven de Bergeyck, p. 685, 686. — M. Moyersoen propose de continuer la discussion la semaine suivante. Observations de M. Baels, m. a. t. p., p. 685. — M. le président propose de clore la discussion générale, étant entendu que des observations pourront être présentées à l'article 1er, et cette proposition est admise, p. 685.

Finances : Budgets. *Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice* 1928 *(suite)*

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de MM. Beauduin, rap. (qui fait quelques brèves observations, n'ayant pas prévu, par suite d'une absence, que ce budget viendrait à l'ordre du jour avant la rentrée de Pâques; constate avec satisfaction le progrès que ce budget marque sur les années précédentes; demande le transfert de certains crédits de l'extraordinaire à l'ordinaire et de l'ordinaire à l'extraordinaire; estime que le budget n'est pas présenté d'une façon suffisamment claire, recommande l'exécution rapide de certains travaux : canal de Clabecq à Bruxelles, tunnel sous l'Escaut, etc.; conclut en félicitant le gouvernement de l'effort énorme qu'il fait pour outiller le pays; déclare que la majorité de la commission approuve sa politique et exprime la conviction que la majorité du Sénat la ratifiera à son tour); Mullie (qui appuie les vœux émis par le rapporteur en ce qui concerne les crédits pour les wateringues, traite la question du canal Ypres-Yser, parle ensuite de la question du paiement des dommages de guerre, notamment en ce qui concerne les agriculteurs); Huisman-Van den Nest (qui traite notamment la question de la transformation du canal de Bruxelles à Charleroi, celle des travaux de la Meuse, pour parer aux inondations, et celle du canal Anvers-Liége; appuie les observations de M. Beauduin), p. 688 à 692. — Interruptions de MM. Baels, m. a. t. p., le baron Casier, Segers, Barnich, Volckaert, le baron Houtart, m. f., Moyersoen, le baron Ruzette, Van Overbergh, p. 688 à 691. — Pendant cette discussion, M. le président prie, à plusieurs reprises, les orateurs de condenser leurs observations dans l'intérêt des travaux du Sénat, p. 690, 691. — M. Volckaert proteste contre ces observations, p. 691. — M. le baron Houtart, m. f., répond aux observations d'ordre financier qui ont été soulevées au cours de cette discussion, p. 692, 693. — Interruptions de MM. Volckaert, Digneffe, Van Overbergh, Mullie, p. 692, 693. — Discours de MM. Paulsen (qui parle des dépenses occasionnées à certaines communes par l'exécution des grands travaux, cite la situation de la commune d'Anderlecht en ce qui concerne les travaux de mise à grande section du canal de Charleroi); le baron Casier (qui attire l'attention sur un travail qu'il considère comme de grand intérêt national : la construction de la seconde écluse à construire à Terneuzen, dans l'intérêt du développement du port de Gand); le vicomte Georges Vilain XIIII (qui traite la question de l'uniformisation de la signalisation des grandes routes et de la nécessité de l'achèvement du pont de la Dendre, à Termonde); Vinck (qui attire l'attention sur la nécessité d'achever le canal d'Ypres à l'Yser, s'étonne que l'on ait consacré tant de millions à la reconstruction de la collégiale d'Ypres, alors que les travaux du canal ne sont pas achevés); Volckaert (qui estime que les crédits pour la défense nationale figurant au budget extraordinaire auraient pu être réduits, signale certaines réformes à introduire, termine en demandant que l'on prenne des mesures pour amener la liquidation rapide des dommages de guerre, p. 693 à 697. — Interruptions de MM. Beauduin, Baels, m. a. t. p., Segers, Huisman Van den Nest, Van Overbergh, Hicguet, Jaspar, p. m., Digneffe, Calonne, le baron Houtart, m. f., p. 695 à 697. — Discours de M. Baels, m. a. t. p., qui répond aux observations présentées en ce qui concerne les travaux publics, p. 697. — Interruptions de MM. Huisman Van den Nest, Beauduin et le duc d'Ursel, p. 697. — L'article 1er est adopté, p. 697.

Les autres articles des tableaux sont adoptés sans observation, p. 697. — V. annexe à la fin de la séance de l'après-midi du mardi 3 avril 1928, p. 717 à 733.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 697, 698.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 71 voix contre 49, p. 754 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des finances pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIV. — Développements du budget, n° 5-XIV. Notes-annexes relatives aux articles 38 (traitements du personnel des domaines), 53 (Caisse nationale des pensions de la guerre), 55 (partie mobile des traitements et salaires), 58 (tribunaux arbitraux mixtes : rétributions, etc.), 59 (personnel des tribunaux arbitraux mixtes) et 63 (personnel de l'Office belge de vérification et de compensation), n° 5-XIV.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 116.

Rapport fait par M. Van Overbergh, n° 127. — Annexe I : Administration de l'enregistrement et des domaines : Tableau des dégrèvements opérés en matière d'impôts depuis le 1er janvier 1927, n° 127. — Annexe II : Tableaux

Finances : BUDGETS. *Budget des finances pour l'exercice* 1928 *(suite)*

relatifs au plan Dawes, n° 127. — Annexe III : Activité du Comité du trésor, n° 127. — Annexe IV : Activité de la commission des économies, n° 127.

Ann. — Rapporteur : M. Van Overbergh. Dépôt du rapport : réunion du 22 mai 1928.

Discussion générale : Discours de M. Van Overbergh, rapp. qui, le Sénat étant invité, à l'occasion de ce budget, à examiner la situation générale des finances du pays, demande au baron Houtart, m. f., dans quelle mesure il est d'accord avec les grandes lignes de la politique financière esquissée au début de son rapport et qui répondent à l'opinion de la commission sénatorale; développe ensuite les cinq directives préconisées par la commission, p. 894 à 897 — Interruptions de MM. de Brouckere, le baron Houtart, m. f., François, Van Schoor, Van Fleteren, p. 894 à 897 — Discours de M. François, qui commence par rappeler que, à l'occasion du budget en discussion, le Sénat examine la politique financière générale du gouvernement et exprime l'espoir que, à l'avenir, cette discussion se développe plutôt lors de la discussion des budgets de la dette publique et des voies et moyens, discussion qui serait complétée au moment de l'examen du budget des finances; cite un article publié dans le *Bulletin de l'Association catholique du Luxembourg* par M. le vicomte du Bus de Warnaffe et estime, comme lui, qu'il est préférable de voir clair pour déterminer la vraie situation financière devant laquelle l'on se trouve; rencontre ensuite des attaques dirigées par le baron Houtart, m. f., contre le parti socialiste au sujet de la chute du franc, puis essaie d'établir le bilan de la situation en s'excusant de devoir citer de nombreux chiffre, p. 897 à 905. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., Jauniaux, Van Fleteren, Vinck, le baron de Mévius, de Brouckere, Van Overbergh, Van Schoor, Lion, Despret, Lekeu, p. 898 à 905. — Discours de M. Simonis qui appuie brièvement certaines observations contenues dans le rapport de M. Van Overbergh, notamment en ce qui concerne la question des impôts; termine en estimant que le premier sacrifice à faire par le gouvernement doit être la suppression de toutes les taxes à l'exportation, p. 905, 906. — Interruption de M. de Brouckere, p. 905. — M. Van Overbergh, rapp., afin d'éviter que la discussion générale ne s'égare sur un détail, répond à des observations faites par M. François au sujet de certains chiffres de son rapport concernant la dette publique, p. 907. — Interruption de M. François, p. 907. — Discours de MM. Mullie (qui souhaite que l'on opère sans plus tarder la liquidation des dommages de guerre, puis appuie les observations présentées en faveur de la suppression des taxes de transmission à l'exportation, demande que l'on favorise surtout les produits agricoles et que les promesses de la déclaration ministérielle, disant que l'agriculture serait traitée à l'égale de l'industrie, soient tenues); Fraiture (qui traite la question des charges indirectes à supporter par les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat et suggère que l'on rétablisse une indemnité qui remplacerait l'indemnité de résidence); Despret (qui commence par déclarer qu'il se défend de faire un discours politique, commente le rapport de M. Van Overbergh et répond au discours de M. François; fait remarquer que le budget en discussion est le premier qui soit établi sur une année complète au cours de laquelle la stabilisation a fonctionné, traite la question de la stabilisation, celle des porteurs de rentes, fait remarquer que l'on doit entrevoir le jour où les opérations de bourse diminueront dans une proportion très importante; traite ensuite la question des impôts, fait remarquer que, si le produit alimente l'impôt, l'impôt peut, d'autre part, tuer le produit; parle de la question des fusions de sociétés, signale le danger occasionné par la déclaration à faire en vue de l'impôt global sur le revenu, plus personne ne voulant déposer d'actions en vue des assemblées générales, ce qui constitue pour l'industrie belge et toutes les entreprises en général une situation qui peut avoir des conséquences très sérieuses, les étrangers pouvant se présenter et déposer des actions sans risque fiscal; rappelle à cette occasion l'opinion émise par M. de Rosius au moment de la discussion de la loi de 1873 sur les sociétés, prie donc M. le ministre des finances d'examiner ce dernier point et termine en déclarant que le pays à confiance dans le baron Houtart, m. f., comme dans le gouvernement en fonctions, que, aussi longtemps que cette confiance règnera, la Belgique continuera à remonter la pente; conseille pourtant la prudence et estime que le danger qui pourrait menacer le crédit de la Belgique serait celui d'un prochain

Finances : BUDGETS. *Budget des finances pour l'exercice* 1928 *(suite)*

gouvernement démocratique); Vande Moortele (qui traite spécialement la question de l'industrie du tabac, demande pour cette industrie la suppression, ou tout au moins la réduction à un taux normal de la taxe forfaitaire, cite un article de la revue *Le Tabac* du mois d'avril 1928), le vicomte du Bus de Warnaffe (qui, ayant été mis en cause par M. François à l'occasion d'un article qu'il a écrit dans le *Bulletin de l'Association catholique de l'arrondissement de Marche*, développe les motifs pour lesquels il estime que, sans effrayer le public, il est bon de le mettre devant la situation vraie; attire ensuite l'attention du ministre sur le danger qu'il y a à mécontenter le public par des vexations maladroites et des tracasseries auxquelles donnent lieu l'application des lois fiscales, cite quelques exemples à cet effet); Paulsen (qui commence par commenter brièvement le discours de M. Despret, puis plaide la cause de modestes collaborateurs du département des finances : les transcripteurs des services de conservation d'hypothèques); le baron de Mévius (qui commence par plaider à nouveau la cause des pensionnés de l'Etat, puis parle d'une taxe récemment imputée aux locataires de chasses, pour le compte des propriétaires, sur le prix de ces locations; demande que l'on facilite les affaires par la suppression ou la transformation de la taxe de transmission, traite ensuite la question des séquestres des biens étrangers et termine en parlant de la réforme des impôts, impôts qui constituent des charges trop lourdes qui pèsent sur la nation et nuisent à la prospérité du pays); le vicomte Ad. Vilain XIIII (qui commence par attirer l'attention du ministre sur la situation des commis et agréés de l'enregistrement et des domaines et des hypothèques, puis demande que l'on modifie l'organisation des bureaux de l'enregistrement et des contributions dans les provinces, leur organisation constituant une perte de temps énorme pour les contribuables), p. 907 à 920. — Interruptions de MM. Van Overbergh, rapp., Tschoffen, Vinck, Hicguet, Lekeu, Van Fleteren, de Brouckere, François, le baron Houtart, m. f.; Baeck, Casterman, Volockaert, Mousty, Hubert, Demoulin, Ronvaux, le baron Casier, le vicomte du Bus de Warnaffe, Jauniaux, Moyersoen, Wautelet, Henricot, De Clercq, Paulsen, Clesse, de Pierpont Surmont de Volsberghe, p. 909 à 920. — Discours de MM. Beauduin (qui commence par parler de la question de l'introduction en Belgique des alcools luxembourgeois, parle ensuite de la question des impôts, déclare qu'il partage l'avis émis par M. Van Overbergh quant à la charge trop lourde qui pèse sur certaines industries par suite de la taxe de transmission, traite particulièrement la question de l'industrie sucrière, termine en parlant de la journée de huit heures et estime que la prospérité d'un pays ne dépend pas des longues journées de travail, déclare qu'il émettrait, à nouveau un vote affirmatif sur la loi des huit heures); Clesse (qui prie le ministre de faire cesser les agissements de certains agents du fisc dans leurs recherches des contraventions et demande que l'on élève le minima de la taxe de luxe en ce qui concerne les restaurants); Tschoffen (qui commente le discours de M. Despret et le réfute, notamment en ce qui concerne les porteurs de rente, le combat dans sa partie relative au danger qu'un gouvernement démocratique ferait courir au crédit de la Belgique, termine en exprimant son regret de voir diminuer la dotation du fonds d'amortissement); de Pierpont Surmont de Volsberghe (qui demande que le ministre prenne des mesures pour protéger les contribuables contre les prescriptions administratives en ce qui concerne le trop-perçu des impôts); Janssen (qui demande que le ministre fasse supprimer l'obligation de déclarer en consommation endéans les douze mois, de l'importation des marchandises déclare qu'il espère obtenir cette réforme, le trésor n'ayant rien à y perdre et le pays ne pouvant qu'y gagner), p. 922 à 928. — Interruptions de MM. Van Overbergh, le baron Houtart, m. f., François, Fraiture, Van Roosbroeck, Despret, Moyersoen, le baron de Mévius, Deswarte, Lekeu, Baeck, p. 922 à 928. — Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui répond aux observations présentées et fait un exposé de la façon dont se réalisent les prévisions budgétaires et fixe les éléments des multiples problèmes susceptibles d'influencer l'avenir des finances du pays, p. 929 à 934 et 936 à 938. — Interruptions de MM. Despret, Van Overbergh, le vicomte du Bus de Warnaffe, le baron de Mévius, François, de Brouckere, p. 929 à 934 et 937. — Discours de M. Lafontaine (qui parle de la situation économique générale du pays et trace certaines des perspectives vers lesquelles il y aurait lieu de se diriger, conclut en estimant que c'est à Genève, dans le débat qui y est institué sur les problèmes économiques, que la Belgique pourrait prendre

Finances : BUDGETS. *Budget des finances pour l'exercice 1928 (suite).*

une attitude catégorique et provoquer des solutions positives en ce qui concerne les forces dont la Belgique n'est pas maîtresse et qui résident dans l'invasion des capitaux étrangers, dont le retrait des affaires européennes pourrait à un moment donné provoquer une crise grave); Digneffe (qui suggère que le gouvernement crée une ou des commissions d'études composées de personnalités spécialement compétentes en agriculture, en commerce et en industrie, qui rechercheraient et formuleraient des propositions pour solutionner les nombreux problèmes qui se posent dans ces divers domaines); A. Huysmans (qui demande que, dans un exposé général et qui précédera le dépôt des prochains budgets, le gouvernement fasse connaître son programme en ce qui concerne sa politique financière, afin que l'on sache dans quelle voie le gouvernement veut conduire le pays, et particulièrement en ce qui concerne la question fiscale; demande que l'on fasse certaines simplifications élémentaires en ce qui concerne les impôts sans attendre la revision générale); Ohn (qui parle de la situation des agents du trésor, afin d'attirer l'attention du ministre sur cette question), p. 938 à 943. — Interruptions de MM. de Brouckere, Van Fleteren, le baron Houtart, m. f.; le baron Casier, Digneffe, Cools, p. 939 à 943.

Les articles du budget sont adoptés sans observation, avec des amendements proposés par le gouvernement, p. 943. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 12 juin 1928, p. 951 à 955.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observation, p. 943.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 77 voix contre 43 et une abstention, p. 962 (19 juin 1928). — S'est abstenu : M. Mullie, p. 962. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-X. — Tableaux, n° 5-X. Rapport fait par M. Carpentier, n° 147.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 879 (30 mai 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 879.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président fait une communication au sujet du dépôt du rapport et de la fixation de la discussion, p. 993. — M. Hubert déclare qu'il insistera auprès de M. Carpentier, rapp., pour qu'il fasse diligence, et propose de fixer la discussion au mercredi suivant, p. 994.

Dépôt du rapport par M. Carpentier, p. 1003 (28 juin 1928).

A la fin de la séance du mardi 26 juin, M. le président annonce que le rapport va être imprimé et distribué et propose de fixer la discussion de ce budget au surlendemain jeudi, p. 1011. — Observation de M. François, p. 1011.

Discussion générale.

Les orateurs inscrits étant absents, M. le président déclare close la discussion générale, p. 1014.

Avant que la discussion des articles ne soit ouverte, M. Van Fleteren demande que l'on réserve les articles auxquels M. Jauniaux à présenté des amendements, celui-ci ayant été empêché d'être présent au début de la séance, p. 1014. — M. Carpentier, rapp., déclare que M. Van Fleteren peut être assuré qu'il attirera, au moment opportun, l'attention du Sénat sur les amendements de M. Jauniaux et qu'il demandera, éventuellement, que l'on réserve l'article 93, les amendements de M. Jauniaux étant très intéressants et ayant retenu l'attention de la commission, p. 1014. — M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare être d'accord avec M. Carpentier, p. 1014.

Discussion des articles.

Art. 93. M. le président donne lecture d'un amendement de M. Jauniaux, p. 1014. — M. Heyman, m. i. t. p. s., demande, les amendements de M. Jauniaux offrant un très grand intérêt, et estimant utile qu'il puisse les développer lui-même, que l'article soit réservé jusqu'à la fin de la discussion des articles et le Sénat décide qu'il en sera ainsi, p. 1014.

Art. 99*bis* proposé par amendement par M. Paulsen (subside aux ouvriers estropiés congénitaux); M. le président donne lecture de cet amendement, qui vient de lui parvenir, p. 1014. — M. Paulsen motive son amendement, p. 1014. — M. Heyman, m. i. t. p. s., exprime son regret que cet amendement

Finances : BUDGETS. *Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1928. (suite)*

ait été déposé au dernier moment, ainsi que celui de ne pouvoir l'accepter, rappelle que l'ensemble du problème va être discuté, une proposition de loi tendant a la constitution d'un fonds spécial pour estropiés, infirmes, aveugles, etc., ayant été déposé à la Chambre par M. Fischer, p. 1014, 1015. — M. Paulsen insiste sur son amendement et M. Heyman, m. i. t. p. s., prie à nouveau M. Paulsen de ne pas insister, p. 1015. — M. Paulsen déclare, à regret, se rallier aux observations de M. Heyman et retirer son amendement, en émettant le vœu que la proposition de loi de M. Fischer soit examinée immédiatement à la Chambre, puis au Sénat, p. 1015.

Le R. P. Rutten parle à ce moment de la question d'instituer une commission qui serait chargée de simplifier et de codifier la législation sociale belge, déclare qu'il serait heureux de voir prendre des mesures dans ce sens; demande s'il ne serait pas utile de déterminer d'abord la législation sur les assurances sociales; fait remarquer, à l'occasion de la grève d'Anvers, que les pires ennemis du syndicalisme sont ceux qui paraissent ne pas se douter que les conventions sont obligatoires pour les collectivistes comme pour les personnes privées, signale l'intervention d'influences étrangères et termine en signalant certains travaux de réfection qu'il serait urgent de faire dans les locaux du département de l'industrie et du travail, p. 1015, 1016. — Interr. de MM. Lekeu, de Brouckere, Volckaert, p. 1016. — M. Van Berckelaer défend la grève d'Anvers; M. Ryckmans demande que cette question ne soit pas discutée avant la fin de la grève, p. 1016, 1017. — Interr. de MM. Rutten, Van Fleteren, de Brouckere, p. 1016, 1017. — M. Heyman, m. i. t. p. s., demande, à son tour, que la question de la grève d'Anvers ne soit pas discutée à ce moment, fait remarquer qu'une interpellation est déposée à la Chambre, que tous les éléments de la réponse sont prêts, mais insiste sur l'inopportunité de discuter avant qu'une solution ne soit intervenue, p. 1018. — M. de Brouckere déclare que son parti est prêt à répondre à l'appel du ministre, à condition que la discussion soulevée se termine sans qu'il reste de préjugés pour personne; M. Ryckmans se rallie aux paroles de M. de Brouckere, mais déclare qu'il se réserve de répondre à M. Van Berckelaer quand le moment sera venu, p. 1018 — Interr. de MM. Mertens, Van Fleteren, Ryckmans, François, de Brouckere, p. 1018. — M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare n'être pas d'accord avec certaines paroles prononcées au sujet du discours de M. Van Berckelaer; demande si l'extrême gauche ne considère pas le discours de M. Van Berckelaer comme non avenu et que la discussion soit continuée; se voit obligé de déclarer immédiatement qu'il n'est pas du tout d'accord avec M. Van Berckelaer, termine en demandant que l'on n'entrave pas sa tâche, déjà très lourde dans cette question, p. 1018. — Interr. de MM. Van Fleteren, de Brouckere, Lekeu, Paulsen, Van Overbergh, p. 1018. — M. le président estime que, le point en discussion ne se rapportant pas aux articles en discussion et vu la gravité de la question, il est préférable de ne pas continuer cette discussion, p. 1018. — M. Van Berckelaer demande la parole pour un fait personnel et MM. Lekeu et Van Fleteren font des observations au sujet de l'incident, p. 1018. — M. le président déclare l'incident clos, p. 1018.

M. Lekeu fait remarquer que M. Van Berckelaer a demandé la parole pour un fait personnel et M. le président consent à lui accorder la parole à condition que l'incident soit ensuite immédiatement clos, p. 1019. — M. Van Berckelaer developpe son fait personnel, déclare ne pouvoir admettre que son discours soit considéré comme non avenu, mais déclare être d'accord sur le point de l'inopportunité de la discussion à ce moment; termine en disant à M. Ryckmans qu'il se tient à sa disposition pour discuter la question, où et quand il voudra, p. 1019. — M. Ryckmans déclare de son côté être à la disposition de M. Van Berckelaer, p. 1019.

Reprise de l'ensemble de la discussion.

Art. 102. M. Van Coillie défend à cette occasion les intérêts des artisans, boutiquiers et petits agriculteurs, rappelle une question qu'il avait adressée à ce sujet au ministre à la fin du moi de mai, p. 1019, 1020. — M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare qu'il a signé la veille la réponse à la question de M. Van Berckelaer, p. 1019. — L'article 102 est adopté, p. 1020.

Art. 110. M. le président rappelle le texte d'un amendement de MM. Lalemand et Wautelet, p. 1020. — M. Lalemand défend son amendement qui tend à majorer le jeton de

Finances : BUDGETS. *Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice* 1928 **(*suite*)**

présence en ce qui concerne les commissions d'appel des pensions de vieillesse, p. 1020. — M. Heyman, m. i. t. p. s., estime que la proposition de M. Lalemand doit retenir l'attention, mais le prie de lui laisser la faculté de régler ce point par voie administrative, p. 1020. — M. Lalemand déclare être d'accord et retire son amendement, p. 1020. — L'article 110 est adopté, p. 1020.

Art. 127. M. le président donne lecture d'un amendement de M. Jauniaux tendant à augmenter les subsides alloués aux caisses antituberculeuses, anticancéreuses et d'invalidité, et propose de joindre la discussion de l'article 127 et de l'article 93 qui a été réservé avec l'amendement y présenté par M. Jauniaux, qui est, comme celui proposé à l'article 127, relatif aux mutualités, p. 1021. — Le Sénat admet la proposition de M. le président, p. 1020.

Art. 93 et 127. M. le président donne lecture de l'amendement présenté par M. Jauniaux à l'article 93, p. 1021. — M. Jauniaux développe ses amendements relatifs aux mutualités, et termine en traitant la question des pensions de vieillesse, qu'il estime devoir être considérablement majorées pour l'année 1930, p. 1021 à 1023. — Interr. de MM. Van Overbergh, Lekeu, Heyman, m. i. t. p. s., Rutten, Paulsen, p. 1021 à 1023. M. Heyman, m. i. t. p. s., commence par faire remarquer le progrès magnifique réalisé dans le domaine de la mutualité depuis 1919 et donne des indications au Sénat à ce sujet, promet d'étudier en détail, pendant les vacances, la substance des amendements présentés par M. Jauniaux, mais le prie de les retirer afin de ne pas retarder le vote du budget et de permettre notamment ainsi que l'on sorte sans plus de retard, les arrêtés relatifs aux habitations à bon marché; parle au Sénat de la commission qu'il va constituer pour examiner techniquement le problème des assurances sociales, termine en remerciant le R. P. Rutten d'avoir soulevé la question de l'insuffisance et du mauvais état des locaux du département de l'industrie et du travail, p. 1023 à 1026. — Interr. de MM. Rutten, Jauniaux, Carpentier, Volckaert, Van Overbergh, de Brouckere, Demoulin, Moyersoen, p. 1024 à 1026. — Discours de M. Demoulin, qui traite la question des mutualités primaires, p. 1026. — M. Jauniaux fait encore diverses observations et déclare consentir à retirer ses amendements, étant donné que l'accueil fait à son exposé a démontré que chacun se rendait compte que l'importance de ses propositions n'était pas considérable au point de vue financier, tout en ayant une répercussion très forte sur le développement de la mutualité et le ministre ayant promis d'étudier la question immédiatement, p. 1027. — Interr. de M. Moyersoen, p. 1027. — Les articles 93 et 127 sont adoptés tels qu'ils ont été transmis par la Chambre, p. 1027.

Les autres articles du budget sont adoptés sans observation, p. 1014 à 1027. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 28 juin 1928, p. 1029 à 1036.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1027, 1028.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix contre 27, p. 1049 (5 juillet 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-VI. — Tableaux, n° 5-VI. — Développements du budget, n° 5-VI.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 41. — 2e série, n° 65.

Rapport fait par M. Ryckmans, n° 55.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ryckmans, p. 339 (31 janvier 1928).

Discussion générale.

Discours de MM. Ryckmans, rap. (qui déclare que la commission de l'intérieur a remarqué une élévation des dépenses résultant des frais de déplacement, etc., pour les missions, conférences et congrès; estime que ces congrès et réunions sont d'excellentes choses, mais estime que l'on pourrait choisir pour les tenir des pays à change moins élevé; exprime le regret que les députés ne soient pas tenus au courant des travaux de ces réunions; traite ensuite la question des maladies vénériennes, celle des familles nombreuses, puis souhaite que le ministre collabore immédiatement à la lutte entreprise contre les taudis); Van Schoor (qui traite la question des services belges d'incendie et termine en souhaitant que le ministre prenne des mesures sérieuses et démocratiques pour donner suite aux desiderata du service belge

Finances : BUDGETS. *Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice* 1928 **(*suite*)**

d'incendie); Dufrane (qui demande à nouveau la suppression des commissariats d'arrondissement ou, tout au moins, leur suppression partielle; motive cette demande et suggère des moyens pour arriver à la solution qu'il préconise); Arm. Huysmans (qui déclare que la commission a été frappée de la modicité des crédits pour les travaux intéressant l'hygiène, parle des crédits inscrits au budget extraordinaire pour des travaux en matière d'hygiène et en fait remarquer l'insuffisance; signale des travaux urgents, exprime l'espoir que l'amendement qu'il a présenté à l'article 40 sera voté par le Sénat, traite ensuite la question du prix des charbons et de l'influence de ces prix sur l'économie générale du peuple; parle également des prix de vente du gaz et de l'électricité); Deswarte (qui proteste contre l'insuffisance des crédits pour l'hygiène, par comparaison à ceux pour les questions militaires, traite notamment la question de la lutte contre l'alcoolisme, proteste contre l'absence d'inspection médicale scolaire dans de nombreuses communes, celle de la formation des infirmières et des dentistes, celle de la lutte anticancéreuse, et termine en protestant contre l'absence en Belgique d'une loi sanitaire), p. 494 à 505. — Interruptions de MM. Van Overbergh, François, Mousty, Arm. Huysmans, Demoulin, Nolf, p. 494 à 505. — Discours de MM. Paulsen (qui commence par appuyer certaines parties du discours de M. Arm. Huysmans, notamment en ce qui concerne le gaz et l'électricité, puis traite la question de la fiscalité provinciale et communale; termine en souhaitant que l'Etat cesse d'écraser les communes sous les charges d'obligations qui ne leur incombent pas, afin qu'elles puissent, en jouissant à nouveau des ressources d'avant-guerre, assurer comme il convient les services dont elles sont chargées, et faire de nouveaux efforts en faveur de l'enseignement et des œuvres sociales); Damas (qui signale notamment la situation faite à de nombreuses communes industrielles par la jurisprudence du gouvernement en matière de taxes industrielles; termine en souhaitant que le ministre apporte aux situations qu'il a exposées la solution qui s'impose, et fasse au Sénat une déclaration rassurante); Lion (qui signale la situation faite à un grand nombre de communes, rappelle les sacrifices que les communes ont dû faire pendant la guerre, indique des mesures qu'il estime devoir améliorer leur situation, parle de la question des logements, termine en demandant que, en attendant que la commission parlementaire de la fiscalité provinciale et communale ait terminé ses travaux, le ministre veuille bien approuver, plus rapidement que par le passé, certaines décisions des communes en matière de taxes et de travaux, ce qui leur reconnaîtrait une autonomie plus large et leur serait un précieux encouragement), p. 507 à 512. — M. Carnoy, m. i. h., répond aux discours qui ont déjà été présentés, p. 512 à 518. — Interruptions de MM. Volckaert, le vicomte Berryer, Van Schoor, Mousty, Vinck, Lekeu, Demoulin, Van Overbergh, Nolf, Moyersoen, François, p. 512 à 518. — Discours de M. Nolf (qui traite la question des œuvres de l'enfance, estime que l'on pourrait réduire les dépenses occasionnées par ces œuvres, suggère certains moyens d'y arriver, fait remarquer que de nombreuses communes sont lasses des interventions financières forcées pour des œuvres et des institutions qu'elles n'ont pas demandées, que ces dépenses imposées sont contraires à l'autonomie communale; déclare qu'il bornera là ses observations et termine en parlant de la question des distributions d'eau); Simonis (qui rappelle la demande qu'il a faite l'année précédente et tendant à ce que les crédits pour l'hygiène soient majorés, signale notamment la nécessité qu'il y aurait à ce que l'on alloue un subside à la commune de Sart lez-Spa, pour que cette commune possède à l'avenir une distribution d'eau potable; fait la même demande, dans un ordre plus modeste, pour la commune de Ligneuville), p. 519 à 521. — Interruptions de MM. Demoulin et Paulsen, p. 520. — Discours de M. Lekeu, (qui commence par faire remarquer l'importance de l'administration de l'hygiène, qui devrait former un département spécial, insiste particulièrement sur la nécessité d'établir partout des distributions d'eau potable, fait remarquer l'importance de la Société nationale des distributions d'eau, termine en insistant pour que des subsides très larges soient ouverts dans ce domaine); le baron Delvaux de Fenffe (qui commence par traiter la question des taudis et des habitations à bon marché, puis défend les intérêts des fonctionnaires et agents provinciaux en matière de péréquation; termine en déclarant qu'il est convaincu que le ministre en fonctions, M. Carnoy, sera le chef bienveillant, l'ami et le défenseur de ceux qui travaillent sous ses ordres); Digneffe (qui défend le principe de l'autonomie communale, développe les motifs

Finances : Budgets. *Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour l'exercice* 1928 (*suite*)

pour lesquels il estime que la possibilité d'arrêter un programme d'ensemble pour toute une agglomération présenterait des avantages énormes; signale la situation de la ville de Liége au point de vue de l'enseignement; termine en déclarant que les considérations qu'il vient de développer sont le fruit d'observations recueillies de science personnelle pendant les quarante années durant lesquelles il s'est trouvé mêlé à l'administration d'une grande ville); Hicguet (qui entretient le Sénat de la question des finances communales, bien que cette question ait fait l'objet d'un ample et récent débat à la Chambre, estimant qu'il lui est permis d'y revenir en raison de l'importance des intérêts en cause; termine en appuyant de toutes ses forces l'amendement présenté à l'article 40 par MM. le vicomte Berryer et Arm. Huysmans); Ohn (qui commence par attirer l'attention du ministre sur la question de la vérification des compteurs d'électricité, appuie la demande faite par M. Simonis en faveur des communes de Sart et de Ligneuville, signale la même situation à Cornesse en ce qui concerne l'absence d'eau potable); Demoulin (qui traite particulièrement la question des œuvres de l'enfance, essaie de convaincre le ministre et l'assemblée de la nécessité d'augmenter les subsides en faveur de l'Œuvre nationale de l'enfance au lieu d'appliquer à cette œuvre la péréquation à rebours); le vicomte Berryer (qui rappelle en commençant que, lors de son passage au ministère, il a doté le pays de saines distributions d'eau, mais rend hommage aux encouragements qui lui ont été donnés par le Roi en cette circonstance; s'associe à M. Hicguet, qui fut un ouvrier de la première heure, et à M. Arm. Huysmans dans leur effort pour obtenir une augmentation de crédit pour les distributions d'eau; défend ensuite la question du vote des femmes à la province; félicite M. Vandervelde de son attitude en ce qui concerne la question de l'alcool et termine en demandant que le projet relatif à la protection des eaux minérales soit promptement discuté, estimant que ces eaux ne sont pas protégées comme elles devraient l'être); Arm. Huysmans (qui commence par marquer son accord avec M. le vicomte Berryer au sujet du sort de l'amendement qu'ils ont signés ensemble et lui adresse, à son tour, des félicitations pour l'empressement avec lequel il a lui-même signé cet amendement, puis répond à certaines observations faites par M. Carnoy, m. i. h., quant au prix du courant électrique, souhaite que le ministre ne reste pas indifférent à cette question dans l'intérêt des 300 communes tributaires de compagnies concessionnaires); Mousty (qui traite la question de la législation fiscale en ce qui concerne les communes et les charbonnages, estime que le régime fiscal des charbonnages constitue un privilège lorsqu'on le compare à celui imposé aux autres industries, appuie ensuite les observations présentées par MM. Hicguet et le vicomte Berryer en ce qui concerne les distributions d'eau; termine en parlant des œuvres de l'enfance et en priant le ministre d'intervenir auprès de la commune de Gosselies pour que celle-ci porte à son budget la somme réglementaire par laquelle elle doit intervenir dans les frais de l'œuvre organisée sur son territoire), p. 523 à 538. — Interruptions de M. le vicomte Berryer, Van Overbergh, Delannoy, Arm. Huysmans, Volckaert, Lekeu, Ronvaux, Nolf, Demoulin, Segers, Seeliger, Hicguet, p. 523 a 538. — Discours de Mme Spaak (qui exprime, à son tour, ses craintes pour l'état sanitaire de l'enfance en Belgique, déplore la réduction des crédits attribués à l'Œuvre nationale de l'Enfance, fait remarquer que la mortalité infantile a de nouveau augmenté, indique les moyens qu'il faudrait employer pour combattre cette mortalité, déclare qu'elle ne traduit pas les considérations qu'elle vient de développer sous la forme d'un amendement, mais se borne à rappeler au ministre de l'intérieur, M. Carnoy, le discours que prononçait, quelques années auparavant, un sénateur, alors qu'il n'avait pas les responsabilités qu'il a en ce moment, et que c'est à ces responsabilités qu'elle fait appel), p. 539 à 541. — Interruption de M. François, p. 540, 541. — Discours de M. Jaspar, p. m. (qui, d'accord avec le ministre de l'intérieur, expose brièvement au Sénat ce qu'est devenue l'action de l'Œuvre nationale de l'enfance dans les divers domaines de son activité; termine en demandant que l'on fasse confiance au conseil supérieur des œuvres de l'enfance, fait l'éloge de la direction générale de l'Œuvre de l'enfance et déclare être convaincu que, en continuant dans la voie qui est suivie, l'on atteindra des résultats encore meilleurs que ceux obtenus précédemment, p. 541 à 543. — Interruptions de MM. Nolf, François, Volckaert, Jauniaux, p. 541 à 543. — Discours de MM. Dufrane (qui prend acte de la réponse faite par le ministre en ce qui concerne les commissaires d'arrondissement, déclare que l'on aurait trouvé, par la suppression des commissariats d'arrondissement, qu'il estime n'être que des agences politiques, des ressources pour l'œuvre de l'enfance, d'après les suggestions si éloquemment présentées par Mme Spaak et par divers orateurs); Vinck (qui déclare que, ainsi que l'a dit M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène, le rôle de ce département est extrêmement important, mais estime qu'il devrait être plus important encore dans la protection qu'il devrait donner aux communes; rappelle les services rendus par les communes pendant la guerre, considère qu'il est inadmissible que l'on ne reconnaisse pas les dettes contractées envers elles; continue en défendant les intérêts des communes, puis parle de la question des distributions d'eau et de celle des taudis); le vicomte A. Vilain XIIII (qui attire l'attention du ministre sur les trop nombreuses demandes adressées aux secrétaires communaux par tous les départements ministériels et en particulier par le département des finances), p. 543 à 550. — Interruptions de MM. Dufrane, Lekeu, le baron Houtart, m. f., Van Schoor, Van Overbergh, Carnoy, m. i. h., Baeck, p. 544 à 549. — Discours de MM. Ronvaux (qui attire l'attention du ministre sur les nécessités de faire strictement observer par le pharmaciens les mesures ordonnées quant à la forme et à la couleur des bouteilles destinées à l'usage interne et à l'usage externe, ainsi que sur la nécessité d'empêcher les pharmaciens d'employer des bouteilles qu'ils rachètent et qu'ils utilisent peut-être sans qu'elles soient suffisamment désinfectées); Quinchon (qui prie le ministre de bien vouloir examiner la situation de certaines communes industrielles qui se trouvent dans une très fâcheuse situation au point de vue financier), p. 551, 552. — Discours de M. Carnoy, m. i. h., qui répond aux observations qui ont encore été présentées, p. 552 à 557. — Interruptions de MM. François, Van Overbergh, Demoulin, p. 553.

Discussion des articles du tableau.

Art. 12. M. le baron Ruzette déclare qu'il s'était fait inscrire pour défendre la cause des fonctionnaires et agents des administrations provinciales, mais que cette cause ayant été déjà très bien défendue par le baron Delvaux de Fenffe, il se contente de prendre acte des dispositions bienveillantes exprimées par M. Carnoy, m. i. h., à cet égard, p. 557. — L'article 12 est adopté, p. 557.

Art. 25. M. le président donne lecture d'un amendement proposé par M. Van Schoor et déclare que le gouvernement s'est rallié à cet amendement, p. 557. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 557.

Art. 40. M. le président rappelle que MM. Arm. Huysmans et le vicomte Berryer ont déposé un amendement à cet article, mais déclare que l'amendement est retiré, le gouvernement ayant proposé une certaine augmentation du crédit pour travaux d'hygiène, p. 557. — L'article est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 557.

Art. 43. M. Jauniaux demande que l'on prenne différentes mesures, qu'il estime très nécessaires, pour la lutte contre la tuberculose, p. 557, 558.

Les autres articles du tableau sont adoptés sans observation, p. 557, 558. — V. l'annexe à la fin de la séance du 7 mars, p. 563 à 568.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 558.

L'article unique, contenant le projet de loi, est adopté sans observation, p. 558.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 71 voix contre 42, p. 573 (13 mars 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget de la justice pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-IV. Tableaux, n° 5-IV. — Développements du budget, n° 5-IV. — Notes-annexes : Partie mobile des traitements et salaires (y compris l'augmentation provisoire); subsides à l'Œuvre nationale des orphelins de la guerre, n° 5-IV.

Rapport fait par M. Asou, n° 27.

Amendement proposé par M. Calonne à l'article 17 du tableau. Développements et amendement, n° 43.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Asou, p. 213 (22 décembre 1927).

Discussion générale.

Discours de M. Asou, rapp., qui commence par déclarer que, malgré les nombreux problèmes que le budget de la justice permet d'aborder, il se cantonne dans le cadre du budget, qu'il se contente donc de donner quelques développements à

Finances : BUDGETS. *Budget de la justice pour l'exercice* 1928 *(suite)*

certains points de son rapport; déclare que son impression est bonne quand aux économies réalisées, parle de la réduction du personnel, de la majoration excessive des amendes pénales, qui donnent de mauvais effets, de l'Œuvre des Orphelins de la guerre, termine en faisant remarquer l'insuffisance des traitements de la magistrature, p. 307 à 309. — Discours de MM. Calonne (qui parle de la nécessité de procéder à la revision du Code pénal militaire); le vicomte Vilain XIIII (qui attire l'attention du ministre sur la situation du tribunal de Mons); Ryckmans (qui traite la question des commissions d'assistance des grandes villes et communes, celle de l'utilité des bureaux d'identification, parle de la question des frais de justice, attire ensuite l'attention du ministre sur les arrêtés réglant les audiences des tribunaux, termine en traitant la question du régime des prisons); Van Schoor (qui parle de la question des orphelins en général et de l'inspection prévue par la loi sur l'assistance publique); Rutten (qui parle de la question des baux); De Clercq (qui commence par attirer l'attention du ministre sur la situation des huissiers, sur celle des témoins, puis traite la question des frais de justice et fait remarquer que la commission du Sénat a proposé des innovations heureuses au projet de loi sur l'organisation judiciaire, qui sont de nature à diminuer ces frais); du Four (qui attire l'attention sur l'insuffisance des traitements des substituts et juges des tribunaux de première instance, ainsi que sur des mesures à prendre en faveur des témoins); Vinck (qui attire l'attention du ministre sur l'utilité qu'il y aurait à ce que, même en matière civile, les dossiers fussent communiqués avant les plaidoiries); Volckaert (qui parle de la question des lenteurs de la justice, suggère que, notamment pour les accidents d'automobile, il y ait un technicien qui puisse départager les experts de l'accusation et ceux de la défense; se joint ensuite à M. Ryckmans pour réclamer la réduction du taux des amendes judiciaires), p. 309 à 316. — Interruptions de MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck, Braun, Seeliger, Van Overbergh, Lekeu, Deswarte, De Clercq, Janson, m. j., Volckaert, Hicguet, Digneffe, p. 311 à 315. — Discours de M. Janson, m. j., qui répond aux observations présentées, tout en commençant par faire remarquer qu'il vient seulement de prendre le portefeuille de la justice; termine son discours en parlant de la question des établissements de bienfaisance et des asiles et en rendant hommage au dévouement des fonctionnaires qu'il voit à l'œuvre au sein des départements, ainsi qu'à ceux des établissements de bienfaisance et aux religieuses qui assistent les malades dans ces établissements, p. 316. — Discours de MM. Braun (qui, en réponse au discours du ministre, en ce qui concerne les établissements de bienfaisance, lui promet, au nom de la commission de la justice son concours le plus dévoué; touche ensuite la question des réformes urgentes; rappelle, entre autres, l'utilité qu'il y aurait à ce que la Chambre vote le projet qui lui a été transmis par le Sénat, majorant le taux d'appel); Van Schoor (qui, à la suite de la réponse du ministre, défend à nouveau la cause des orphelins), p. 316, 317. — Interruptions de M. Janson, m. j., p. 317. — Discours de M. Deswarte, qui commence par souligner le résultat bénéficiaire de la régie du *Moniteur*, suggère d'étendre le système des régies à toutes les fournitures de l'Etat, traite la question de l'entretien des cours et tribunaux, suggère des réformes, signale le retard apporté au paiement des traitements dus par le département de la justice, signale l'insuffisance du nombre des audiences des tribunaux de police et le nombre incroyable d'affaires expédiées au cours de ces audiences, ainsi que la méconnaissance des prescriptions légales sur l'emploi du flamand en matière administrative dans le domaine de la justice; traite ensuite la question de la recrudescence de l'alcoolisme et de la syphilis; termine en demandant que la loi sur les associations sans but lucratif qui favorise, dans sa forme actuelle, l'organisation de cercles privés, soit revisée; Vande Moortele, qui attire l'attention du ministre sur les défectuosités qui existent dans la classification des justices de paix), p. 319 à 322. — Interr. de MM. François, Van Overbergh et Rutten, p. 320, 321.

Discussion des articles.

Art. 17. M. le président donne lecture d'un amendement de M. Calonne, qui a pour but de faire prendre au Sénat la décision d'examiner, pendant la session en cours, les projets relatifs à la réforme de la justice militaire et des conseils de guerre, p. 322. — Discours de M. Calonne (qui défend son amendement), p. 322, 323. — M. Janson, m. j., déclare ne pas accepter l'amendement de M. Calonne, p. 322. — Discours de M. Asou, rapp. (qui motive son vote négatif sur l'amendement de M. Calonne), p. 323. — Interruptions de MM. le vicomte Berryer, Genard, Damas, Calonne, p. 322, 323. — L'amendement de M. Calonne est rejeté et l'article 17 est adopté tel qu'il est libellé au budget, p. 323.

Les autres articles des tableaux sont adoptés sans observation, p. 322, 323. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 26 janvier, p. 331 à 336.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 323.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 62 voix contre 41, p. 323 (26 janvier 1928). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des administrations de la marine, des chemins de fer, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVII. Tableau I : Dépenses d'exploitation, n° 5-XVII. Tableau II : Recette d'exploitation, n° 5-XVII. — Tableau III : Dépenses extraordinaires, n° 5-XVII. — Tableau IV : Recettes extraordinaires, n° 5-XVII. — Développements du budget, n° 5-XVII.

Rapport fait par M. Hicguet, n° 51. — Annexe : Questions posées par la commission et réponses du gouvernement, n° 51.

Amendements proposés par le gouvernement, n° 60.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Hicguet, p. 317 (25 janvier 1928).

Discussion générale.

Discours de MM. Hicguet, rapp. (qui développe devant le Sénat certains points traités dans le rapport : 1° Péréquation; 2° Réduction des cadres; termine en déclarant que la commission propose au Sénat l'adoption du budget, ainsi que les amendements [qui ne sont, du reste, pas de très grande importance] présentés par le gouvernement depuis le dépôt du rapport, et indique la portée de ces amendements); le vicomte Adrien Vilain XIIII (qui demande l'avis du ministre sur certaines questions relatives aux émissions radiophoniques, parle de cartes envoyées par certains employés du département de la marine, etc., aux membres du parlement, leur donnant des injonctions, ce qui ne peut être admis; termine en traitant la question de la jonction Nord-Midi et des travaux entrepris à la gare du Midi); le chevalier Behaghel de Bueren (qui adresse au ministre un vœu au sujet de l'amélioration des bureaux de poste); Fraiture (qui commence par protester parce que le budget ne fait plus mention des chemins de fer, alors que le département continue à porter le titre de : « Ministère des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, etc. », critique la manière dont les comptes sont établis, attire l'attention sur la situation des rameurs d'Ostende, des pilotes des bouches de l'Escaut, traite la question de l'insuffisance du personnel technique des téléphones et la question du téléphone en général, celle des monopoles, et termine en estimant que M. Houtart, m. f., applique des procédés qui faussent le budget), p. 397 à 407. — Interr. de MM. Volckaert, Deswarte, Lippens, m. c. m. p. t. t. a., Hicguet, rapp., Jaspar, p. m., le vicomte Berryer, Van Overbergh, Paulsen, Liebaert, p. 401 à 407. — M. Fraiture reprend et termine son discours; commence par rectifier certaines petites erreurs qui se sont glissés dans le *Compte rendu analytique* en ce qui concerne la première partie de son discours, puis traite notamment la question de la réduction des cadres, celle de l'avancement au choix, celle de la péréquation, termine en souhaitant que le gouvernement en fonction ne tombe pas pour avoir abdiqué vis-à-vis de ce qu'il nomme à dessein les puissances d'argent; déclare que le rôle de son parti est d'asservir l'argent et non d'être asservi par lui, p. 409 à 412. — Interruptions de MM. Digneffe, Hicguet, Delannoy, le vicomte Berryer, le comte de Broqueville, m. d. n., Lekeu, Lippens, m. c. f., m. p. t. t. a., Van Fleteren, Clesse, p. 409 à 412. — Discours de M. le R. P. Rutten (qui attire l'attention du ministre sur la situation des chefs mécaniciens du service des malles Ostende-Douvres); Lamborelle (qui traite la question de l'interpénétration des cadres et celle de l'application de la loi linguistique au ministère des chemins de fer); le duc d'Ursel (qui prie le ministre d'adresser une circulaire aux demoiselles du téléphone, afin que le service téléphonique soit mieux assuré); Dens (qui commence par exprimer le vœu que la Société nationale des chemins de fer ne sacrifie pas les intérêts généraux du pays en matière d'exploitation dans le but de donner un dividende aux actionnaires; signale au ministre certains points intéressant la marine, notamment, celle du port d'Anvers, celle du développement de la marine

Finances : BUDGETS. *Budget des administrations de la marine, des chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour l'exercice* 1928 (*suite*)

marchande, et termine en estimant qu'il faut à la Belgique une marine nationale); Volckaert (qui commence par signaler l'insuffisance des transports en 3e classe pour les lignes Bruxelles-Paris, comme pour les régions de Namur, Charleroi, etc.; demande ensuite que l'on insiste auprès de l'Allemagne pour qu'elle adhère au système des billets combinés, parle de la question du livret de chemins de fer, de celle de la suppression de certains arrêts, du crédit pour les frais de la conférence télégraphique internationale, termine en parlant de la jonction Nord-Midi); Digneffe (qui attire l'attention du ministre sur la manière dont sont établis les comptes des abonnés au téléphone); le baron de Moffarts (qui traite la question des transports par autobus, celle de l'achèvement de la ligne de chemin de fer de Bertrix à Carignan, termine en demandant la prolongation des heures d'ouverture des bureaux téléphoniques des campagnes), p. 412 à 420. — Interruptions de MM. Hicguet, Lekeu, François, Volckaert, Huisman Van den Nest, Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., Paulsen, Fraiture, Digneffe, Ronvaux, Beauduin, Liebaert, De Clercq, p. 413 à 420. — Discours de MM. Arm. Huysmans (qui attire l'attention du ministre compétent sur la question de l'achat des combustibles nécessaires aux chemins de fer, sur celle des adjudications et termine en priant le ministre de s'inspirer des considérations qu'il vient de développer dans l'exercice de son droit d'approbation des adjudications et des marchés de gré à gré, fait remarquer que ce droit est conféré au ministre, sans réserve, par la loi); Deswarte (qui traite la question de la concurrence que la Société nationale des chemins de fer belges pourrait faire aux voies navigables et qu'elle aurait annoncée, termine en demandant que, comme en Allemagne, on préconise une collaboration entre les deux moyens de transport); Lebon (qui commence par remercier le ministre d'avoir déplacé la gare du Sud à Anvers et d'avoir bâti la gare internationale de Borgerhout, puis appelle l'attention du ministre sur le canal de Liége à Anvers et se joint à M. Dens pour appeler la sollicitude du gouvernement sur le port d'Anvers; fait remarquer que le port d'Anvers a reculé au 3e rang, fait une rectification aux chiffres cités dans le *Compte rendu analytique*, souligne la concurrence qu'il considère être faite à Anvers par le port de Dunkerque), p. 421 à 424. — Interruptions de MM. Dens, Deswarte, p. 423, 424. — M. Deswarte ajoute quelques mots au discours qu'il vient de prononcer, donne lecture d'un télégramme qu'il vient de recevoir du Syndicat des bateliers propriétaires, qui protestent contre la concurrence faite par les chemins de fer à la batellerie et donne l'énumération exacte des associations affiliées au comité national pour la défense de la navigation intérieure), p. 424. — M. Dens remercie M. Lebon de la rectification de chiffres qu'il vient de faire et exprime à nouveau son inquiétude de voir le port d'Anvers perdre le rang qu'il occupait), p. 424. — Interr. de M. Van Overbergh, p. 424. — Discours de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., qui répond aux observations présentées, mais commence par faire remarquer qu'il est depuis trop peu de temps à la tête du département pour pouvoir assurer la responsabilité de ce qui a été fait, ou pour donner un avis personnel, autorisé, sur de nombreuses questions, p. 424 à 433. — Interruptions de MM. Fraiture, François, Digneffe, le vicomte Adrien Vilain XIIII, Liebaert, Van Fleteren, Volckaert, Deswarte, p. 425 à 433. — Discours de M. Liebaert (qui traite la question de la jonction Nord-Midi, déclare que la sous-commission a travaillé avec la plus grande activité et se tient à la disposition du ministre quand il le voudra), p. 433, 434. — Interruptions de MM. Van Fleteren et Deswarte, p. 433, 434. — Discours de M. Fraiture (qui répond au discours du ministre en ce qui concerne la question du « rotary » et du « strowger », question qu'il estime être beaucoup plus grave qu'il ne le croyait); François (qui, dans la question délicate qui vient d'être traitée au sujet du « rotary » et du « strowger », se tient strictement sur le terrain des principes, et défend le principe de l'adjudication publique), p. 434, 435. — M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., répond aux discours de MM. Fraiture et François au sujet du « rotary » et du « strowger » et au sujet de la question des adjudications, p. 434, 435.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observation, p. 435. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du mardi, 21 février, p. 451 à 463.

Discussion des articles du projet de loi.

Art. 12. M. le président rappelle un amendement de M. Volckaert tendant à intercaler les mots « chemins de fer » entre les mots « de la marine, etc. », et fait remarquer que cet amendement vise également les articles 2, 3 et 4, p. 435. — Observations de M. Volckaert au sujet de son amendement, p. 435. — M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., déclare que l'amendement de M. Volckaert répare une simple omission, p. 435. — L'amendement est adopté, p. 435. — M. le président déclare qu'il est entendu que les articles 2, 3 et 4 sont modifiés dans le sens de l'amendement qui vient d'être adopté, p. 435.

Les autres articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 435.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 442 à 444.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 40, p. 444 (21 février 1928). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XV. — Tableaux, n° 5-XV. — Développements du budget, n° 5-XV. — Note-annexe relative à l'article 25 : part revenant aux provinces et aux communes dans le produit de divers impôts, n° 5-XV.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 63.

Rapport fait par M. De Clercq, n° 78. — Tableau relatif aux impôts et taxes perçus en 1925 et à la part attribuée aux provinces et aux communes dans le produit de ces impôts, n° 78. — Erratum au rapport : Annexe au n° 78.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 535 (1er mars 1928).

La discussion de ce budget est ajournée, le rapporteur ayant demandé un congé, p. 560.

Discussion générale.

Discours de M. Carpentier (qui, n'ayant pu, lors de la discussion du budget de l'intérieur, entretenir le Sénat de la situation des communes ayant eu à souffrir de la guerre et de l'après-guerre, et le ministre lui ayant dit qu'il devait en référer à son collègue des finances, entretient celui-ci de cette question, développe les mesures qu'il estime devoir être prises en faveur des communes et insiste pour qu'elles le soient, la situation financière du pays n'étant plus celle des années précédentes), p. 658 à 660. — Interruptions de MM. Van Roosbroeck, Hicguet, A. Huysmans, Van Overbergh, p. 658 à 660. — M. le baron Houtart, m. f., déclare qu'il ne répondra que brièvement au discours de M. Carpentier, le problème soulevé étant singulièrement complexe et étant soumis à une commission composée de représentants des provinces et des communes; déclare que, dès qu'il sera en possession des directives de cette commission, le problème général sera examiné, et s'engage à prendre des mesures spéciales en faveur de certaines communes, p. 660. — Observations de M. Carpentier, p. 660.

Les articles du tableau sont adoptés sans observation, avec les amendements du gouvernement, p. 660. — V. l'annexe à la séance du 27 mars 1928, p. 670, 671.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 660.

L'article unique concernant le projet de loi est adopté, p. 660.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 63 voix contre 40, p. 680 (28 mars 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Voyez éventuellement la rubrique : Communes : Situation financière des communes.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XVIII. — Tableau, n° 5-XVIII. — Note à l'appui des évaluations de recettes et des prévisions de dépenses, n° 5-XVIII. — Tableaux relatifs aux exploitations agricoles autonomes de l'Etat, n° 5-XVIII.

Rapport fait par M. le baron Delvaux de Fenffe, n° 46.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 260 (17 janvier 1928).

M. le président fait remarquer que le rapport a été déposé, mais non encore distribué, p. 292. — Le Sénat étant unanime, il est néanmoins procédé immédiatement à l'examen de ce projet de loi.

Les articles du tableau sont adoptés sans observation, p. 292 (V. annexe *B* à la séance du 19 janvier 1928, p. 299 à 306).

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 293.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 53 voix contre 31, p. 293 (19 janvier 1928). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Finances : BUDGETS *(suite)*

Budget des sciences et des arts pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-VII. — Tableaux, n° 5-VII. Rapport fait par M. le baron de Moffarts, n° 88.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 539 (6 mars 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts.

Dépôt du rapport par M. le baron de Moffarts, p. 629 (20 mars 1928).

Discussion générale.

Discours de M. Van Roosbroeck, qui commence par estimer que bien que le budget ait été longuement discuté à la Chambre, il importe de le discuter à fond au Sénat et présente des observations : 1° quant à la situation du personnel enseignant; 2° quant à la question de l'encouragement à donner à ceux qui se destinent à l'enseignement; 3W quant à la péréquation des traitements des instituteurs des écoles d'application; 4° quant aux nominations récemment faites parmi les hauts fonctionnaires du département des sciences et des arts; termine en parlant de la récente circulaire du ministre engageant les membres du personnel enseignant à s'imposer certaines réserves quant à l'expression de leurs opinions politiques, p. 773 à 775. — Interr. de M. Genard, p. 774. — Discours de M. le baron de Moffarts, rapp., qui fait l'éloge du discours prononcé le dimanche précédent par M. Vauthier, m. s. a., estime que, bien que ce discours ait été violemment critiqué par certains journaux, il est conforme au principe qui est à la base du programme du gouvernement en fonctions : application loyale de la loi scolaire en vigueur et maintien de ce que l'on nomme « la trêve scolaire »; termine en souhaitant que l'on évite les discussions stériles et que l'on recherche loyalement une solution apaisante, p. 775. — Interr. de MM. Van Fleteren, Demoulin, du Four, Van Schoor, p. 775. — Discours de M. Vauthier, m. s. a., qui commence par remercier M. le baron de Moffarts de l'éloge qu'il vient de lui adresser, déclare ne rien retirer des paroles qu'il a prononcées et être d'accord sur la nécessité de maintenir la paix scolaire; estime pourtant que l'enseignement public est l'objet de l'hostilité des catholiques et qu'il faudrait que l'on se respectât les uns les autres; répond ensuite aux observations de M. Van Roosbroeck, observations qu'il estime toucher à la politique générale du pays, p. 775, 776. — Interr. de MM. Segers, le baron van Zuylen, Paulsen, Van Fleteren, Volckaert, p. 776. — Discours de M. le baron de Moffarts, rapp., qui prend acte du désir de M. Vauthier, m. s. a., de maintenir la trêve scolaire et d'arriver à une paix définitive, puis termine en exprimant le désir que la liberté dans les questions d'enseignement soit assurée d'une façon complète, p. 777. — Interr. de MM. Van Fleteren, Clesse, Mousty, p. 777. — Discours de MM. Van Schoor (qui examine les causes de la dépopulation des écoles communales, ainsi que quelques points d'ordre général, notamment celui du 4e degré; termine en commentant les observations de M. le baron de Moffarts, rapp., et en demandant que la gauche défende énergiquement l'enseignement officiel), le baron Delvaux de Fenffe (qui expose au Sénat les motifs pour lesquels il est de toute nécessité de développer en Belgique l'éducation physique de la jeunesse; termine en formant le vœu que le ministre fasse un généreux effort dans ce sens), Huisman Van den Nest (qui commence par formuler quelques réserves au sujet du rapport de M. le baron de Moffarts, celui-ci ne réflétant pas la pensée réelle de la commission, seuls des membres de la droit s'étant, par des circonstances fortuites, trouvés présents lors de la réunion de la commission; déclare pourtant souscrire, plus que personne, au vœu de voir se terminer les querelles relatives à la question scolaire, mais demande que la droite désavoue certains écrits de la presse cléricale dont il cite certains textes), p. 777 à 787. — Interr. de MM. le baron van Zuylen, Matagne, Van Fleteren, Volckaert, Moyersoen, Van Overbergh, Huisman Van den Nest, le baron de Moffarts, rapp., Segers, de Brouckere, Van Fleteren, Clesse, Digneffe, Vermeylen, Rutten, Magnette, p. 778 à 787. — Discours de MM. le baron de Moffarts, rapp. (qui répond brièvement à M. Huisman Van den Nest en ce qui concerne les réunions de la commission auxquelles, seuls, les membres de la droite ont assisté), Huisman Van den Nest (qui reprend son discours, traite la question de l'éducation physique, estimant notamment que ce qui manque en Belgique c'est une organisation systématique qui rende cette éducation effective pour toute la jeunesse; termine en disant quelques mots au sujet de la dispersion de la direction administrative

Finances : BUDGETS. *Budgets des sciences et des arts pour l'exercice* 1928 *(suite)*

de l'enseignement officiel), Clesse (qui déclare que, après la tourmente de 1914, la gauche a voulu la paix scolaire, que les cléricaux ont répondu par une guerre sournoise d'abord, ouverte ensuite, que la guerre scolaire se rallume partout en Belgique, cite des exemples à ce sujet, termine en faisant quelques suggestions en faveur de la préparation à l'enseignement agricole dans les écoles primaires), Paulsen (qui appuie les observations faites par M. Van Schoor en ce qui concerne l'état de délabrement dans lequel se trouvent le mobilier et les locaux de nombreuses écoles communales; attire l'attention sur l'indifférence de l'Etat envers les efforts faits par les administrations communales socialistes ou démocratiques; rappelle ensuite que le rapport sur le budget émane exclusivement de la droite et termine en déclarant qu'il est un ardent partisan de la paix scolaire, mais que, pour la réaliser, il importe qu'il règne une atmosphère de justice et de tolérance), Matagne (qui joint ses protestations à celles de M. Huisman Van den Nest contre les tendances qui se dégagent du rapport de M. le baron de Moffarts, rapport nettement hostile à l'école officielle, profite de la discussion du budget pour combattre la thèse des catholiques qui prétendent obtenir pour leurs écoles les mêmes avantages et les mêmes subsides que ceux accordés aux écoles officielles; développe, en conséquence, les motifs pour lesquels la gauche socialiste n'admet pas les conclusions du rapporteur; termine en déclarant que son parti défend l'école publique, estimant que l'enseignement primaire peut être neutre, et réclame une politique de conciliation et de mutuelle confiance), p. 791 à 803. — Interr. de MM. Clesse, Van Overbergh, Van Fleteren, le baron Ruzette, Van Roosbroeck, Demoulin, le baron de Moffarts, rapp., Tschoffen, Lekeu, Van Schoor, Wautelet, Ronvaux, de Brouckere, Mousty, Segers, Vinck, Moyersoen, p. 792 à 802. — Discours de MM. Vermeylen (qui commence par estimer qu'il n'est peut-être par mauvais que les libéraux et les socialistes aient été absents aux réunions de la commission, ce qui a permis au programme clérical d'être présenté en toute franchise, critique à nouveau les nominations faites par M. Vauthier, m. s. a., estime que, quoi que fassent les socialistes et les libéraux, le dernier mot restera toujours à l' « administration cléricalisée », qu'il est inutile, en conséquence, de chercher les termes d'une paix que la droite ne désire que pour être en mesure de la combattre); Digneffe (qui estime que la question qui domine le débat est celle du régime à donner à l'enseignement public en Belgique : savoir s'il faut persévérer dans la voie ancienne ou s'il faut innover, que de la question d'enseignement dépend l'avenir du pays; estime que l'enseignement officiel devrait être essentiellement respectueux de toutes les religions et de toutes les doctrines philosophiques et morales; rappelle que la vraie thèse libérale repose sur le respect des convictions des autres et que l'école libre peut recevoir des subsides à condition de respecter l'école officielle; estime que l'on a fait des progrès vers l'entente dans l'enseignement supérieur, souhaite que l'on puisse y arriver également dans l'enseignement moyen, et termine en faisant remarquer au ministre que, quoi qu'il puisse en penser, le péril communiste existe et qu'il serait utile de faire une enquête à ce sujet); de Brouckere (qui répond à des observations de M. Van Overbergh, qui a opposé l'attitude prise par les socialistes deux ans auparavant à leur attitude présente, et termine en déclarant que le programme de son parti est de délivrer les hommes de la misère, pour y arriver il faut les délivrer d'abord de l'asservissement intellectuel et avoir des écoles qui forment des hommes libres); Derbaix (qui attire l'attention sur l'état dans lequel se trouvent les monuments nationaux par suite de l'insuffisance des crédits [fait remarquer notamment que le château de Trazegnies n'a été sauvé que par l'initiative privée], ainsi que sur la nécessité que l'Etat intervienne d'urgence pour la conservation des remparts de Binche); Carpentier (qui s'associe aux observations du rapporteur et de M. Derbaix quant à l'insuffisance des subsides pour la restauration des monuments, fait remarquer qu'il en est de même pour l'achat des ouvres d'art, traite ensuite la question de l'enseignement du flamand, critique le système inventé par M. Nolf et introduit par M. Huysmans, estime que l'on en arrive à supprimer la liberté du choix de la langue par le père de famille; termine en déclarant qu'il demande le respect de la liberté et que chacun puisse choisir librement la langue véhiculaire), p. 805 à 816. — Interr. de MM. Van Fleteren, de Brouckere, Van Overbergh, Carpentier, le baron van Zuylen, Dufrane, Mousty, Hubert, Moyersoen, Rutten, Matagne, François, Van Schoor, Lekeu, Digneffe, le vicomte Berryer, Volckaert, Lebon, Demoulin,

Finances : BUDGETS. *Budgets des sciences et des arts pour l'exercice* 1928 (*suite*)

p. 805 à 815. — Discours de M. Vauthier, m. s. a. (qui répond aux derniers discours prononcés), p. 817 à 825. — Interr. de MM. Lekeu, Van Overbergh, Moyersoen, Segers, le baron de Moffarts, p. 817 à 821. — Discours du R. P. Rutten (qui, en réponse à M. de Brouckere, déclare que, si la droite n'a pas pris la parole au cours de cette discussion, c'est parce qu'elle a jugé inutile de rappeler un programme scolaire déjà souvent exposé au parlement; fait remarquer que la droite considère l'allocation de subsides à l'enseignement libre comme une question de droit; rappelle en terminant certaines déclarations faites par M. de Brouckere, et estime, dans ces conditions, que M. de Brouckere ne refusera pas de prendre part aux pourparlers auxquels M. Poullet a convié tous ceux qui veulent faire un loyal effort pour éliminer enfin des luttes politiques une question irritante entre toutes), p. 823 à 825. — Interr. de MM. de Brouckere, Van Fleteren, Lekeu, Mousty, Matagne, Hubert, Van Overbergh, Moyersoen, Tschoffen, Vermeylen, Segers, François, Lion, p. 823 à 825. — Discours de M. le baron de Moffarts, rapp. (qui commence par faire remarquer que ce sont les idées émises dans son rapport qui ont fait l'objet de la discussion, plus que le budget lui-même et déclare qu'il se bornera, en répondant aux observations présentées, à traiter les deux points essentiels : la paix scolaire et la liberté des programmes et des méthodes; termine en souhaitant que l'on laisse les divers enseignements du pays profiter des expériences faites par les uns et les autres et avoir une saine émulation qui les conduise à toujours mieux faire), p. 825 à 829. — Interr. de MM. Ohn, Mousty, Segers, Matagne, Van Overbergh, de Brouckere, Clesse, Lekeu, Van Fleteren, François, le baron van Zuylen, Demoulin, Vermeylen, p. 826 à 828. — Discours de MM. Tschoffen (qui prend la parole afin de répondre à certaines critiques qui ont été formulées au sujet de la manière dont certains instituteurs comprennent leur rôle); Digneffe (qui prend la parole en raison de la réponse faite par M. Vauthier, m. s. a., à la suggestion qu'il avait formulée quant à l'utilité de procéder à une enquête au sujet de l'attitude de certains instituteurs, attachés à des écoles officielles : notamment la déclaration faite par des hommes appartenant au corps enseignant que leur véritable patrie n'est pas la Belgique, mais bien un pays voisin, et termine en répétant que les faits qu'il signale se sont produits à plusieurs reprises dans des communes de l'arrondissement de Liége), p. 829 à 831. — Interr. de MM. Van Fleteren, Matagne, Van Overbergh, Mousty, Volckaert, Lekeu, De Clercq, p. 829 à 831. — M. Vauthier, m. s. a., répond par interr au discours de M. Digneffe, p. 831.

Motion d'ordre de M. de Brouckere, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique* de la séance du mercredi 9 mai, celui-ci ayant erronément cité une opinion émise au moment de la constitution du ministère Poullet, opinion qu'il avait rappelée à la suite d'une interruption, p. 834. — Observations de M. Volckaert, p. 834. — M. le président déclare que la motion de M. de Brouckere tiendra lieu de rectification, p. 834.

Reprise de la discussion générale.

Discours de Mme Spaak, qui proteste contre un discours de M. Digneffe engageant le ministre à prendre des mesures contre les instituteurs qui, les jours de congé, conduiraient leurs élèves dans les Maisons du Peuple; fait l'éloge des œuvres socialistes, p. 834, 835. — Interr. de MM. Van Fleteren, Huisman Van den Nest, Lekeu, Jauniaux, Weyler, Volckaert, p. 834. — Discours de M. Vauthier, m. s. a., qui répond au discours de Mme Spaak et déclare que ce qui doit être critiqué c'est que les instituteurs usent de leur autorité pour conduire leurs élèves dans une direction ayant un caractère politique; estime, au surplus, que Mme Spaak a exagéré la portée du débat, p. 835. — Interr. de MM. Lekeu, Van Fleteren, Weyler, Volckaert, Jauniaux, p. 835. — Mme Spaak fait diverses observations en réponse au discours de M. Vauthier, m. s. a., p. 835. — Observations de M. Vauthier, m. s. a., p. 835. — Discours de M. Matagne, qui commence par vider un incisent qui a surgi entre lui et M. Hubert au sujet du désir de la droite d'arriver à la paix scolaire; parle ensuite du discours du R. P. Rutten et fait remarquer que les catholiques condamnent d'une façon irréductible l'école neutre; combat également le discours et le rapport du baron de Moffarts, ainsi que le discours de M. Van Overbergh, et termine en faisant l'éloge de la doctrine socialiste, qu'il estime devoir poursuivre victorieusement sa lumineuse carrière, p. 835 à 843. — Interr. de MM. Moyersoen, Lekeu, Van Schoor, Rutten, Mousty, Wautelet, François, Van Fleteren, Ronvaux, Digneffe, Volckaert, Demoulin, Van Overbergh, Segers, p. 836 à 843. — Pendant le discours de M. Matagne, M. le président fait des observations au sujet des nombreuses interruptions, et, avant de donner la parole à M. le baron de Moffarts, rapp., prie les orateurs encore inscrits d'être aussi brefs que possible, p. 842, 843. — Discours de M. le baron de Moffarts, rapp., qui déclare que l'on ne peut répondre que brièvement au long discours de M. Matagne, afin de ne pas s'engager dans une interminable discussion, répète son vœu de paix scolaire définitive et cite, à l'appui de ce vœu, certaines paroles prononcées deux ans auparavant par M. de Brouckere, p. 843, 844. — Interr. de MM. Matagne, Van Fleteren, Lekeu, p. 843, 844. — Discours de M. Digneffe, qui répond à certaines questions qui lui ont été posées par M. Matagne et par Mme Spaak, au sujet de la demande d'enquête qu'il a adressée à ministre des sciences et des arts, p. 844. — Interr. de MM. Lekeu et Mme Spaak, p. 844.

Les articles du tableau sont adoptés sans observation, p. 844. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 15 mai 1928, p. 845 à 858.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observation, p. 844.

Fait personnel de M. Hubert au sujet des attaques dirigées contre lui par M. Matagne, en ce qui concerne des actes qu'il aurait posés lorsqu'il était ministre du l'industrie et du travail relativement à l'allocation de subsides de l'Etat à certaines institutions de la province du Hainaut, p. 860, 861. — Interr. de MM. Matagne, Demoulin, Van Fleteren, Ronvaux, de Brouckere et Mousty, p. 860, 861. — L'incident est clos, p. 861.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 60 voix contre 43, p. 863 (16 mai 1928). Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des travaux publics pour l'exercice 1928.

Doc. — Projet de loi, n° 5-IX. — Tableau, n° 5-IX.
Rapport fait par M. le baron Gillès de Pelichy, n° 115.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Le budget est renvoyé à la commission des travaux publics et des affaires économiques, p. 657.

Dépôt du rapport par M. le baron Gillès de Pelichy, p. 756 (4 avril 1928).

Discussion générale.

Discours de MM. Dupret (qui fait remarquer que certains travaux de la plus grande importance et de la plus grande utilité, en instruction depuis de longues années, sont écartés sans aucune raison; qu'il en est ainsi pour les travaux de la route d'Anvers à Bruxelles, par Boom, et examine cette question; termine en rappelant qu'il en est de même pour la route internationale de Bruxelles à Bréda, par Lierre-Oostmalle); le baron Delvaux de Fenffe (qui commence par se féliciter de la création du fonds des routes, puis expose quelques idées qu'il estime être susceptibles de concourir à la sécurité de tous les tributaires de la voie publique; parle notamment de la question de la signalisation et de l'utilité qu'il y aurait à supprimer le plus possible les passages à niveau ou, tout au moins, de débarrasser leurs alentours de ce qui peut faire obstacle à la vue); de Cock de Rameyen (qui signale à nouveau l'urgente nécessité qu'il y a à apporter des améliorations au régime de la Grande-Nèthe); le vicomte G. Vilain XIIII (qui proteste contre le retard apporté à l'exécution des promesses faites aux représentants du pays de Waes en ce qui concerne les communications entre les deux rives de l'Escaut); le baron Gillès de Pelichy, rap. (qui déclare que la nécessité d'un programme de travaux assurant définitivement les libres communications avec la mer du Nord ne peut être niée par personne, et termine en estimant qu'il importe que le gouvernement et les Chambres consacrent, par l'adoption d'une convention-loi, l'égalité de traitement entre Zeebrugge et les autres ports, et que l'Etat prenne à sa charge les frais de dragage de Zeebrugge); Toch (qui attire particulièrement l'attention de la Haute Assemblée sur la situation pénible dans laquelle se débat la ville de Gand depuis l'armistice; termine en souhaitant que les considérations qu'il vient de développer contribuent à modifier l'attitude du gouvernement vis-à-vis de la ville de Gand); Digneffe (qui s'associe aux observations présentées par M. Delvaux de Fenffe au sujet de la police des routes,

Finances : BUDGETS. *Budgets des travaux publics pour l'exercice* 1928 *(suite)*

attire ensuite l'attention du gouvernement sur l'état lamentable du vieux Palais des Princes-Evêques de Liége, ainsi que sur les trop nombreux services qu'il abrite); Van Schoor (qui proteste contre les modifications projetées dans les services des travaux publics, notamment en ce qui concerne l'arrondissement de Termonde), p. 758 à 764. — Interruptions de M. Baels, m. a. t. p., p. 760, 763. — M. Baels, m. a. t. p., répond aux observations présentées, p. 764 à 767 — Interruptions de MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck, le vicomte Berryer, Digneffe, le duc d'Ursel, Leurquin, Liebaert, Hicguet, Dupret, Van Schoor, p. 764 à 767. — Discours de MM. Lalemand (qui attire l'attention sur la crise qui sévit dans l'industrie de la pierre, crise qui devient de jour en jour plus grave, surtout dans la province de Liége); Ohn (qui insiste, au nom de la députation de Verviers, sur la nécessité d'achever la route de la Belle à Aubel), p. 768. — M. Baels, m. a. t. p., répond aux observations de M. Lalemand, p. 768. — Observations de M. Lalemand, p. 768. — Rectification, p. 787.

Les articles du tableau sont adoptés sans observation, p. 768. — V. l'annexe à la fin de la séance du 2 mai 1928, p. 769 à 772.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté sans observation, p. 768.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 51 voix contre 43, p. 776 (3 mai 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi contenant le budget des voies et moyens pour 1928, *ainsi que diverses dispositions relatives à la dotation du fonds d'amortissement de la dette publique et à l'émission des actions de la Société nationale des Chemins de fer belges.*

Doc. — Projet de loi, n° 5-I. — Tableaux, n° 5-I.
Rapport fait par M. le baron de Mévius , n° 22.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Le projet est inscrit à l'ordre du jour de la séance du lendemain, p. 196 (20 décembre 1927).

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 200 (20 décembre 1927).

Discussion générale.

Discours de MM. Vande Moortele (qui fait remarquer la situation déplorable de l'industrie cigarière et prie le ministre de prendre des mesures en faveur de cette industrie, qui compte de nombreux chômeurs); François (qui proteste à nouveau contre l'impossibilité dans laquelle se trouve le Sénat de discuter sérieusement le budget des voies et moyens, estime que le ministre sera d'accord pour reporter le débat financier au budget des finances, indique des amendements qu'il aurait voulu présenter, notamment en ce qui concerne la dotation du fonds d'amortissement, ainsi qu'au sujet de l'obligation imposée à ce fonds par l'article 11 de la loi du 23 juillet 1926, puis justifie le vote négatif du groupe socialiste; termine en déclarant que son parti est effrayé des risques assumés par le gouvernement, qu'il est heureux et fier de ne plus s'associer à la politique qu'il pratique); Mullie (qui s'associe aux critiques formulées par la commission en ce qui concerne le règlement des dommages de guerre, puis traite la question de la taxe de transmission à l'exportation); Paulsen (qui demande que l'on accorde un régime de faveur aux eaux minérales et aux limonades en ce qui concerne les taxes de consommation), p. 202 à 207. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., Moyersoen, le baron de Mévius, rap., p. 205, 206. — M. le baron de Mévius, rap., fait remarquer que M. François a discuté presque toute la question financière après avoir annoncé qu'il n'entendait pas la traiter à ce moment; puis fait, à la demande de certains membres de la commission des finances, une rectification au sujet du nombre de voix par lesquelles le rapport sur ce budget a été voté : 7 contre 4 au lieu de 6 contre 5, ainsi que cela a été indiqué dans le rapport; déclare aussi que M. De Clercq a été présent à toutes les séances, p. 207. — Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui répond aux observations présentées, et termine en déclarant que la situation financière demeure excellente, p. 207 à 209. — Interruptions de MM. François, de Brouckere, Van Schoor, Volckaert, p. 207 à 209. — Discours de MM. le baron de Moffarts (qui plaide la cause des planteurs et des négociants en tabac, puis demande que l'on réduise le droit d'enregistrement des baux à long terme en ce qui concerne le bail à ferme); de Brouckere (qui estime que le baron Houtart, m. f., a été trop modeste et mérite des éloges, mais qu'il doit aussi prendre ses responsabilités; puis parle de la réduction du fonds d'amortissement); Beauduin

Finances : BUDGETS. *Budgets des travaux publics pour l'exercice* 1928 *(suite)*

(qui signale la situation créée aux industriels qui utilisent le nitrate de soude pour la fabrication du salpêtre), p. 209 à 211. — Interruptions de MM. le baron Houtart, m. f., Segers, Mullie, p. 210, 211. — M. le baron Houtart, m. f., répond aux dernières observations présentées, p. 211. — Observations de M. le baron de Mévius au sujet des charges qui pèsent sur la brasserie par suite du droit d'entrée sur le malt), p. 211.

Les articles des tabeaux sont successivement adoptés sans observation, p. 213. — Voyez l'annexe à la fin de la séance du 22 décembre, p. 228 à 235.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 213, 214.

M. Huisman Van den Nest déclare qu'il votera le budget des voies et moyens, parce que le gouvernement a besoin de fonds, mais fait les plus expresses réserves au sujet de la réduction de la dotation du fonds d'amortissement, p. 218.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 41, p. 218 (22 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

Projet de loi portant modification aux articles 47 *et* 60*bis de la loi du* 16 *mars* 1865 *instituant la Caisse générale d'Epargne et de Retraite, modifiée par les lois du* 1er *juillet* 1869, 9 *août* 1897, 16 *mars* 1921, 29 *juillet* 1923 *et complétée par celles des* 21 *juin* 1894 *et* 10 *février* 1900.

V. les nos 68, 81 et 187 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 161.
Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 165.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1053 (10 juillet 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius, p. 1104 (17 juillet 1928).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1150, 1151.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 95 membres présents, p. 1151 (24 juillet 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CHÈQUES SANS PROVISION (EMISSION DE). — V. Code pénal.

COMPTES DÉFINITIFS DES BUDGETS DU GOUVERNEMENT BELGE AU HAVRE ET DU POUVOIR OCCUPANT ET COMPTES DES BUDGETS DU CONGO.

Ann. — Cahier d'observations divisé en trois parties : la première contient l'exposé des diverses questions qui ont donné lieu à correspondance avec les différentes administrations; la deuxième comprend les comptes définitifs des budgets du gouvernement belge au Havre et du pouvoir occupant pour l'exercice 1917, ainsi que le compte général pour l'administration des finances pour les exercices 1915 à 1918, avec le compte définitif du budget du gouvernement belge au Havre et du pouvoir occupant pour 1918; la troisième partie est consacrée aux comptes définitifs des budgets du Congo belge pour les exercices 1912 à 1917 et aux comptes généraux de la colonie pour les années 1921 et 1922 : Transmis au Sénat par la Cour des comptes en exécution de l'article 116 de la Constitution, p. 879 (30 mai 1928).

COUR DES COMPTES.

Délibérations du conseil des ministres.

Ann. — Note relative à la délibération du conseil des ministres, en date du 13 février 1928, concernant l'octroi d'une pension à un ancien fonctionnaire d'un commissariat d'arrondissement : Transmis au Sénat, conformément à l'article 14 de la loi du 29 octobre 1846, modifié par l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 702.

Ann. — Note relative à la délibération du conseil des ministres, en date du 13 février 1928, concernant l'octroi d'une pension à deux anciens agents du département des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique : Transmis au Sénat par la Cour des comptes, conformément à l'article 7 de la loi du 20 juillet 1924, p. 757.

Ann. — Note relative à la délibération du conseil des ministres, en date du 5 mars 1928, concernant l'octroi d'une pension à un ancien agent du trésor : Transmis par la Cour des comptes, conformément à l'article 7 de la loi du 20 juillet 1924, p. 757.

Finances : COUR DES COMPTES. *Délibérations du conseil des ministres (suite)*

Ann. — Copie de la délibération du conseil des ministres, en date du 14 mai 1928, relative à la liquidation de la pension de trois anciens agents du département des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique, révoqués de leur emploi pour incivisme : Transmis par la Cour des comptes, en exécution de l'article 14 de la loi du 29 octobre 1846, modifié par l'article 7 de celle du 20 juillet 1921, p. 999.

Dissentiments entre le département des finances et la Cour des comptes.

Ann. — Exposé du dissentiment qui s'est produit entre le collège de la Cour des comptes et le ministère des finances, à propos de la mise à charge du trésor du coût d'abonnements au *Bulletins des Oppositions* servis à la Banque Nationale : Transmis au Sénat, conformément à l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 31.

Ann. — Exposé du dissentiment qui s'est produit entre le ministère des finances et la Cour des comptes : 1° A propos de l'attribution des triennales de fin de carrière pour la péréquation des pensions des matelots des douanes. — 2° A propos de la péréquation des pensions de certains agents du trésor et d'un inspecteur du cadastre : Transmis par la Cour des comptes, en exécution de l'article 14 de la loi du 29 octobre 1846, modifié par l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 623.

Dissentiments entre la Cour des comptes et le département des sciences et des arts.

Ann. — Exposé du dissentiment qui s'est produit entre la Cour des Cour des comptes et le département des sciences et des arts de l'interprétation du § 2 de l'article 25 de la loi du 29 juillet 1926 : Transmis par la Cour des comptes, conformément à la loi du 20 juillet 1921, p. 539.

Ann. — Exposé du dissentiment qui s'est produit entre le collège de la Cour des comptes et le département des sciences et des arts, à propos de l'interprétation de l'article 3 de la loi du 29 juillet 1926 : Transmis par la Cour des comptes, en exécution de l'article 14 de la loi du 29 octobre 1846, p. 893 (5 juin 1928).

Ann. — Exposé du dissentiment qui s'est produit entre le collège de la Cour des comptes et le département des sciences et des arts à propos de l'interprétation du second paragraphe de l'article 50 de la loi du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles : Transmis par M. le premier président de la Cour des comptes, en exécution de l'article 14 de la loi du 29 octobre 1846, modifié par l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 1174 (12 septembre 1928).

Rétribution des membres de la Cour des comptes. — V. Traitements : Péréquation : Cour des comptes.

CRÉANCES BELGES ET ALLEMANDES (RÈGLEMENT DES). — V. Affaires étrangères : Finances.

CRÉDIT A L'OUTILLAGE ARTISANAL.

Projet de loi sur la garantie de bonne fin du crédit à l'outillage artisanal.

Doc. — Exposé des motifs, n° 61. — Projet de loi : Annexe au n° 61.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. a. t. p., p. 375 (9 février 1928). Le projet est renvoyé à la commission, p. 375. — Dépôt du rapport par M. le baron Gillès de Pelichy, p. 1180 (12 septembre 1928).

DOUANES.

Arrêtés royaux publiés conformément à l'article 9, § 2, de la loi du 8 mai 1924, relative au tarif des douanes, revisé par l'article 1er de la loi du 7 juin 1926.

Ann. — Arrêté royal du 19 octobre 1927 : Transmis au Sénat par M. le ministre des finances, p. 5 (8 novembre 1927).

Arrêté royal du 27 juillet 1928 relatif au tarif des douanes : Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 9, § 2, de la loi du 8 mai 1924, relative au tarif douanes, revisé par l'article 1er de la loi du 7 juin 1926, p. 1174 (12 septembre 1928).

Régime établi par l'accord commercial avec la France.

Ann. — Arrêté royal du 13 avril 1928, portant généralisation du régime établi par l'accord commercial conclu avec la France : Transmis par M. le ministre des finances, conformément aux articles 3 et 9, modifiés, de la loi du 8 mai 1924 relative au tarif des douanes, p. 758.

Finances : DOUANES. *(suite)*

Marchandises (Importation, exportation et transit). — V. Industrie, commerce et travail : Licences d'exportation.

DOUANES FRANCO-BELGES.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et la France en vue de régler le service des douanes sur les lignes ferrées franco-belges, en ce qui concerne les trains visités pendant le trajet. — V. Affaires étrangères : Douanes franco-belges.

DUCROIRE GOUVERNEMENTAL.

Septième rapport de la commission du ducroire, relatif à l'exercice 1927.

Ann. — Transmis par M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 1174 (12 septembre 1928).

EMPRUNT A ÉMETTRE PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES HABITATIONS A BON MARCHÉ. — V. Habitations à bon marché.

FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Ann. — Compte des opérations du fonds d'amortissement de la dette publique pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1926. Transmis par la Cour des comptes, en exécution de l'article 9 de la loi du 7 juin 1926, p. 893 (5 juin 1928).

V. aussi la sous-rubrique : Budgets : Budget des voies et moyens.

FONDS DE CHOMAGE DES TUBERCULEUX CURABLES. — V. Industrie, commerce et travail.

FONDS DES COMMUNES. — V. Communes.

FONDS SPÉCIAL DES GRANDS TRAVAUX. — V. Travaux publics : Grands travaux.

FONDS SPÉCIAL DES ROUTES. — V. Travaux publics : Routes.

IMPÔTS.

Amendes pénales. Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926 (due à l'initiative de M. Asou et signée par M. Asou, Hubert, Huisman, Van den Nest, Vinck et Hicguet).

Doc. — Développements, n° 67. — Proposition de loi : Annexe au n° 67.

Rapport fait par M. De Clercq, n° 125.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 143.

Ann. — M. Asou dépose cette proposition de loi, p. 397 (14 février 1928).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi aux commissions réunies des finances et de la justice, p. 493 (29 février 1928).

Dépôt du rapport de M. De Clercq, p. 863 (16 mai 1928).

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Asou demande que cette proposition, assez urgente, soit portée à l'ordre du jour, p. 864.

Discussion générale : Discours de MM. Asou (qui déclare se rallier au coefficient 7 proposé par la commission de la justice, d'accord avec MM. les ministres de la justice et des finances); De Clercq, rap. (qui motive la proposition de la commission); Van Fleteren (qui la combat), p. 995, 996. — M. Van Fleteren propose, par amendement, d'adopter le multiplicateur 5, p. 996. — M. Asou déclare se rallier entièrement à l'avis qui vient d'être émis par M. De Clercq, rap., et rappelle qu'il se rallie au coefficient 7, p. 996. — M. Van Fleteren déclare retirer son amendement, p. 996.

M. le président rappelle que la commission propose de modifier l'intitulé du projet, qui deviendrait : « Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à la modification de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926. » — Cet intitulé est adopté, p. 996.

Le texte proposé par la commission (art. 1er et 2) est adopté, p. 996.

M. le président déclare que le projet sera renvoyé à la commission avant le scond vote, p. 996.

Seconde lecture :

Les articles sont adoptés définitivement tels qu'ils ont été admis au premier vote, p. 1012.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 97 membres présents, p. 1017 (28 juin 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Finances : Impots.

Contribution foncière : Exonération. — Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. — V. Habitations à bon marché : Construction.

Droit de timbre : Exemptions. — Proposition de loi exemptant du timbre de dimension les doubles des registres de l'état civil, d'indigénat et de naturalité, et prescrivant la revision du tarif des droits à percevoir pour les expéditions et extraits des dits actes (due à l'initiative de M. Paulsen et signée par MM. Paulsen, Diriken et Van Schoor).

Doc. — Développements, n° 69. — Proposition de loi : Annexe au n° 69.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Paulsen, p. 412 (15 février 1928).
Vote et adoption de la prise en considération et renvoi aux commissions réunies des finances et de la justice, p. 493 (29 février 1928).

Supertaxe. — Suppression de la supertaxe en faveur de certaines habitations à bon marché. — Voyez la rubrique : Habitations à bon marché : Construction : Encouragement : Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations à bon marché par la remise temporaire de la contribution foncière (le nouveau texte proposé par la commission tendait à supprimer la supertaxe dans certains cas; M. Houtart, m. f., ayant fait opposition à cette proposition, elle n'est pas adoptée).

Titres au porteur sous séquestre.

Projet de loi prorogeant les délais de déclaration des titres au porteur sous séquestre.

Doc. — Projet de loi, n° 94.
Rapport fait par M. Ligy, n° 100.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Le projet est renvoyé à la commission de la justice, p. 657.
Dépôt, par M. Ligy, du rapport sur ce projet de loi, p. 675 (28 mars 1928). — M. Ligy demande que ce projet soit examiné immédiatement, p. 675. — Observation de M. Volckaert, p. 675. — L'urgence est déclarée et M. Ligy donne lecture de son rapport, p. 675.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 675.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 99 membres présents, p. 680 (28 mars 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Fixation de l'ordre du jour. — V. Chambres législatives : Sénat.

Fonctionnement des services de l'Etat. — V. Organisation administrative.

Fonds de chômage des tuberculeux curables. — V. Industrie, commerce et travail.

Fonds des communes. — V. Communes.

Fonds d'amortissement de la dette publique. — V. : 1° Finances. — 2° dans la rubrique Finances, la sous-rubrique : Budgets : Budget des voies et moyens.

Fonds national de crise (exclusion de certaines catégories d'ouvriers, à Courtrai). — V. Interpellations, au nom de M. Dewaele.

Fonds national en faveur des estropiés et mutilés. — V. Assurances sociales : Estropiés et mutilés.

Fonds spécial des grands travaux. — V. Travaux publics.

Fonds spécial des routes. — V. Travaux publics : Routes.

Fonds du Roi Albert. — V. Habitations à bon marché.

Forêts. — V. Eaux et forêts.

Frais d'entretien de certains mineurs de justice. — V. Enfance.

Fraiture, sénateur coopté.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 107, 114. — Discours : rencontre les paroles prononcées par M. Jaspar, p. m., tendant à donner l'impression que le parti socialiste est un parti de mystiques, avides de formules simples; attire ensuite l'attention sur certaines particularités de l'équipe ministérielle, puis traite la question de la péréquation et parle enfin de la question des télégraphes et des téléphones sur laquelle la déclaration est muette, p. 131, 132.
Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.
Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 381.
Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par protester, parce que le budget ne fait plus mention des chemins de fer, alors que le département continue à porter le titre de : « Ministère des chemins de fer, postes, télégraphes, etc. », critique la manière dont les comptes sont établis, attire l'attention sur la situation des rameurs d'Ostende, des pilotes des bouches de l'Escaut, traite la question de l'insuffisance du personnel technique des téléphones et de la question du téléphone en général, ainsi que celle des monopoles; termine en estimant que M. Houtart, m. f., applique des procédés qui faussent le budget, p. 401 à 407. — Reprend et termine son discours : Commence par rectifier certaines petites erreurs qui se sont glissées dans le *Compte rendu analytique* en ce qui concerne la première partie de son discours, puis traite, notamment, la question de la réduction des cadres, celle de l'avancement au choix, celle de la péréquation et termine en souhaitant que le gouvernement en fonctions ne tombe pas, pour avoir abdiqué vis-à-vis de ce qu'il nomme à dessein les puissances d'argent; déclare que le rôle de son parti est d'asservir l'argent et non d'être asservi par lui, p. 409 à 412. — Observations, p. 417 à 421, 425 à 429. — Discours : Répond au discours du ministre en ce qui concerne la question du « rotary » et du « strowger » qu'il estime être beaucoup plus grave qu'il ne le croyait, p. 434.
Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observation au sujet du vote sur une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 622.
Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question des charges indirectes à supporter par les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat et suggère que l'on rétablisse une indemnité qui remplacerait l'indemnité de résidence, p. 909. — Observations, p. 924, 925.
Projet de loi relatif à la protection des animaux. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 974.
Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Propose l'ajournement au lendemain de la suite du débat, vu le peu de membres présents, p. 1064, 1065. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 1070, 1075, 1078, 1079, 1081, 1108.
Exploitation des services de la marine : Par motion d'ordre, pose à M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., une question qui lui paraît urgente et qui porte sur le point de savoir s'il est bien entendu que c'est le parlement qui décidera si la cession à la Société nationale des Chemins de fer belges de l'exploitation des services de la marine (qui est étudiée à ce moment par le cabinet du département des chemins de fer) doit être faite, oui ou non, p. 1087.
Budget des colonies pour 1928. — Fait remarquer qu'il trouve fâcheuse l'habitude prise de saisir l'une des Chambres du budget métropolitain et l'autre du budget du Congo, estime que l'une des Chambres devrait être saisie en même temps des deux budgets, p. 1168.
Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.
Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1212. — Discussion des articles. Art. 11. Demande quelques explications à M. le ministre de la défense nationale relativement au deuxième alinéa, p. 1279. — Dispositions transitoires : n° II. Observations, p. 1282, 1283. — Art. 12. Discussion : Discours, p. 1293, 1294. — Art. 13. Demande des précisions sur la signification des termes employés dans cet articles, p. 1299, 1300. — Art. 18. Discours, p. 1314 à 1316.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion des articles. Art. 4. Observations : Estime exagéré le programme des études à l'école militaire, p. 1284. — Art. 11. Pose une question au ministre au sujet de l'interprétation de l'article, p. 1285. — Art. 17. Observations, p. 1286.

France. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail : *a*) accord commercial avec la France; *b*) travailleurs frontaliers et saisonniers; *c*) accidents du travail.

François, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 12, 16, 27 à 29. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 106. — Demande si M. Segers est d'accord avec les démocrates chrétiens pour demander la suppression de la supertaxe, p. 123.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 189. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations : Estime que le troisième alinéa de l'article en discussion précise le sens de l'alinéa 1er, p. 248.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Discours : Proteste à nouveau contre l'impossibilité dans laquelle se trouve le Sénat de discuter sérieusement le budget des voies et moyens, estime que le ministre sera d'accord pour reporter le débat financier au budget des finances, indique les amendements qu'il aurait voulu présenter en ce qui concerne la dotation du fonds d'amortissement, ainsi qu'au sujet de l'obligation imposée à ce fonds par l'article 11 de la loi du 23 juillet 1926, puis justifie le vote négatif du groupe socialiste; termine en déclarant que son parti est effrayé des risques assumés par le gouvernement, qu'il est heureux et fier de ne plus s'associer à la politique qu'il pratique, p. 202 à 206. — Observations, p. 207 à 209.

Projet de loi prorogeant les dispositions relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 240.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds de crise les ouvriers socialistes du textile, lock-outés à Courtrai. Annonce que M. Dewaele renonce à son interpellation afin de ne pas nuire à la bonne marche des négociations qui sont en cours, p. 242. — Observations, p. 242.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 320, 321.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 356.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 414 à 416, 420, 426 à 429, 431, 434. — Discours : Dans la question délicate qui vient d'être traitée au sujet du « rotary » et du « strowger » se tient strictement sur le terrain des principes et défend le principe de l'adjudication publique, p. 435.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 449.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 499, 503, 505, 516, 540 à 543, 553.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 620 à 622, 625.

Budget de la dette publique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 633, 634.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 714, 737.

Projet de loi portant création d'un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 750, 751.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 809, 810, 824, 825, 828, 837, 842.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 887.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 896, 897. — Discours : Commence par rappeler que, à l'occasion du budget en discussion, le Sénat examine la politique financière générale du gouvernement et exprime l'espoir que, à l'avenir, cette discussion se développe plutôt lors de la discussion des budgets de la dette publique et des voies et moyens, discussion qui serait complétée au moment de l'examen du budget des finances; cite un article publié dans le *Bulletin de l'Association catholique du Luxembourg* par M. le vicomte du Bus de Warnaffe et estime, comme lui, qu'il est préférable de voir clair pour déterminer la vraie situation financière devant laquelle l'on se trouve; rencontre ensuite des attaques dirigées par M. le baron Houtart, m. f., contre le parti socialiste, au sujet de la chute du franc, puis essaie d'établir le bilan de la situation en s'excusant de devoir citer de nombreux chiffres, p. 897 à 905. Rectification, p. 949. — Observations, p. 907, 911, 914 à 917, 924 à 928, 932, 934.

François (*suite*)

Interpellation de M. Van Roosbroeck au sujet du droit d'entrée exigé des élèves des écoles professionnelles qui désirent visiter le palais de justice. Observations, p. 922.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 1011. — Discussion des articles. Observations au sujet de la question de la grève d'Anvers, p. 1018.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Observations sur le point de savoir si la discussion sera continuée ce jour-là, p. 1064. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1066, 1069, 1070, 1078, 1085, 1095, 1096, 1100 à 1103, 1105 à 1110, 1118, 1121, 1122, 1126, 1128, 1129, 1132, 1137, 1139, 1141.

Fixation de l'ordre du jour. Discussion. Observations, p. 1149.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de 1928. Discussion générale. Discours : Au nom de ses amis et au sien, justifie le vote qu'il vont émettre sur les crédits provisoires, estimant que le vote des crédits provisoires pour douze mois est une question extrêmement grave, qui constitue une infraction très sérieuse aux principes constitutionnels et termine en déclarant que, si son groupe s'est soumis, dans des circonstances exceptionnelles, à la dictature du comité du trésor, il ne veut plus se soumettre à un système de crédits provisoires qui deviennent des crédits réguliers, p. 1185.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1229, 1232, 1233.

Frasnes. — V. Communes.

G

Ganshoren. — V. Communes : Limites séparatives : Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, etc.

Gardes champêtres. — V. Communes : Personnel : Secrétaires communaux, etc.

Garnisons. — V. Armée.

Genard, sénateur de Nivelles.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que le bail de quinze ans rencontre ses sympathies, mais qu'il se ralliera au bail de neuf ans; développe les motifs pour lesquels il estime que les clauses désuètes ne sont pas des exceptions, cite une brochure dans laquelle M. Leurquin accuse le gouvernement tripartite, au sein duquel les socialistes ont une grande influence, de n'avoir rien fait pour les cultivateurs; termine en déclarant que le parti socialiste ne faillira pas aux engagements qu'il a pris en faveur des agriculteurs et exprime sa confiance qu'une majorité se trouvera au Sénat pour ratifier le vote de la Chambre, p. 32 à 35. — Observations, p. 41. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 62. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations subordonnées. Discussion générale. Observations, p. 103.

Budget de la justice pour 1928. Discussion des articles. Art. 17. Observations, p. 322.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question de la chasse, développe à ce sujet l'avis des chasseurs, notamment quant à la réparation des dégâts; termine en souhaitant que le ministre ne suive pas toujours, sans appel, les avis du conseil supérieur de la chasse, p. 345, 346. — Observation, p. 355. — Discours : Répond à M. Magnette et déclare qu'il a simplement dit que le cultivateur devrait, en tout temps et en tout lieu, avoir le droit de chasser le gibier qui vient ravager et dévorer ses récoltes, traite la question de la date de l'ouverture de la chasse et termine en déclarant qu'il maintient les autres points de son discours, p. 357. — Observations, p. 358, 362, 363.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 774.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Gens de mer. — V. Marine : Accidents de travail survenus aux gens de mer.

Gibier. — V. Agriculture : Dégâts causés aux récoltes par le gros gibier.

Gilles de Pelichy (baron), sénateur de Roulers-Thielt.

Doc. — Budget des travaux publics pour 1928. — Rapport, n° 115.
Projet de loi instituant un fonds spécial et temporaire des routes. — Rapport, n° 112.
Projet de loi portant modification de la loi du 20 mai 1846 sur les ventes publiques en détail de marchandises neuves. — Rapport, n° 156.
Projet de loi sur la garantie de bonne fin du crédit à l'outillage artisanal. Rapport, n° 179.
Projet de loi organique de l'apprentissage. Rapport, n° 180.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur une proposition de remise à huitaine, p. 7.
Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par faire siennes les observations présentées par MM. Mullie et le baron de Moffarts, puis insiste sur l'utilité qu'il y aurait à réduire les frais de transports, sur celle d'octroyer aux communes les pavés rebutés, ainsi que cela a été suggéré par M. le vicomte Vilain XIIII; se joint ensuite à M. Van Coillie pour prier le ministre d'être généreux pour l'enseignement professionnel et l'apprentissage, demande l'allégement des charges fiscales et termine en signalant au gouvernement l'intérêt primordial que présente, pour les classes moyennes, la proposition de loi sur la société familiale, présentée récemment à la Chambre par MM. Standaert et Tibbaut, p. 360-361.
Projet de loi instituant un fonds spécial et temporaire des routes. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 712. — Donne lecture de son rapport, p. 745.
Budget des travaux publics pour 1928. Dépose le rapport sur ce budget, p. 756. — Discussion générale. Discours : Déclare que la nécessité d'un programme de travaux assurant définitivement les libres communications avec la mer du Nord ne peut être niée par personne et termine en estimant qu'il importe que le gouvernement et les Chambres consacrent, par l'adoption d'une convention-loi, l'égalité de traitement entre Zeebrugge et les autres ports et que l'Etat prenne à sa charge les frais de dragage de Zeebrugge, p. 762.
Projet de loi portant modification de la loi du 20 mai 1846 sur la vente publique en détail de marchandises neuves. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1028.
Projet de loi organique de l'apprentissage. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1180.
Projet de loi sur la garantie de bonne fin du crédit à l'outillage artisanal. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1180.

Grands travaux. — V. Travaux publics.

Grève du port d'Anvers.

Incident au sujet de cette grève.
Au cours de la discussion des articles du budget de l'industrie et du travail un incident surgit à la suite d'une partie du discours du R. P. Rutten, qui est suivi d'un discours de M. Van Berckelaer et d'un discours de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 1015 à 1019. — Voyez éventuellement la rubrique : Finances : Budget de l'industrie et du travail.

Guerre.

DOMMAGES DE GUERRE.

Eupen-Malmédy, etc. — Projet de loi portant approbation des lois coordonnées des 10 mai 1919 et du 6 septembre 1921 aux ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le Traité de paix de Versailles. — Adopté sous le titre de : « *Projet de loi portant application des lois coordonnées des 10 mai 1919 et 6 septembre 1921 aux dommages de guerre survenus dans les territoires réunis à la Belgique par le Traité de paix de Versailles ou éprouvés par des ressortissants de ces territoires.* »

V. les *Doc.* 171 (sess. de 1925-1926), 196 et 218 (sess. de 1927-1928) de la Chambre des représentants.

Doc. — Projet de loi, n° 130.
Rapport fait par M. Pierlot, n° 163.
Amendement présenté à l'article 1er par MM. Esser, Tschoffen, Van Coillie et Simonis, n° 172.
Rapport complémentaire fait par M. Pierlot, n° 168.
Amendements présentés par la commission, n° 182.

Guerre : DOMMAGES DE GUERRE (*suite*)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 879. — Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 879.
Motion d'ordre de M. Ohn, qui prie le Sénat d'examiner et de voter ce projet avant les vacances, p. 1104.

Discussion générale.

Discours de M. Ohn, qui déclare que c'est à l'unanimité de ses membres que la commission des finances propose au Sénat l'adoption du projet; que tout en estimant le projet incomplet, il le considère comme devant être voté le plus promptement possible, constituant une mesure d'équité, p. 1148.

Discussion des articles.

Article 1er. M. le président donne lecture d'un amendement qui vient d'être présenté par MM. Esser, Tschoffen, Van Coillie et Simonis, p. 1148. — M. Esser défend son amendement, p. 1148. — M. le baron Houtart, m. f., déclare qu'il n'a pas d'objection de principe à élever contre l'amendement, mais fait remarquer que son adoption retarderait le vote du projet, M. Tschoffen justifie à son tour l'amendement, p. 1149. — M. Tschoffe justifie à son tour l'amendement, p. 1149. — Interruptions de MM. Volckaert, le baron Houtart, m. f., p. 1149. — M. Pierlot estime que l'amendement aurait dû être déposé plus tôt, afin de pouvoir être examiné en commission; MM. Volckaert et de Brouckere proposent le renvoi en commission, p. 1149. — M. le président estime que la commission pourrait aboutir rapidement, le texte présenté n'offrant aucune difficulté; M. Esser justifie, à nouveau, l'amendement; M. Baeck appuie la proposition de renvoi en priant la commission de faire rapport à bref délai, p. 1149. — Le renvoi à la commission est ordonné, p. 1149.
Dépôt, par M. Pierlot, du rapport complémentaire sur l'amendement de MM. Esser et consorts, p. 1180 (12 septembre 1928).
Discussion générale. Discours de MM. Ohn (qui développe les motifs pour lesquels, bien que les habitants auxquels le bénéfice de cette loi va être appliqué fussent allemands au moment où le dommage a été causé, il estime que ceux-ci, étant devenus Belges, le projet est une mesure d'équité qui s'impose et convie le Sénat à voter le projet); Pierlot, rapp. (qui ajoute quelques explications à celles fouurnies dans son rapport, déclare, notamment, qu'il ne peut être question d'accorder une seconde réparation aux sinistrés qui ont déjà été indemnisés par diverses autorités); Esser (qui remercie la commission du Sénat d'avoir accepté l'amendement qu'il a présenté avec MM. Tschoffen et consorts; déclare se rallier aux amendements de la commission, mais fait certaines observations au sujet de leur interprétation; émet le vœu que l'administration des finances use le plus largement possible des pouvoirs qui lui sont accordés; propose la modification de l'intitulé de la loi), p. 1192. — M. Pierlot, rapp., déclare être d'accord avec les observations qui viennent d'être présentées par M. Esser, p. 1192, 1193.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et du texte proposé par la commission, p. 1193. — Le texte proposé par la commission est adopté, p. 1193. — M. le président déclare qu'un amendement de MM. Esser et consorts vient à disparaître, p. 1193. — L'article 1er est définitivement adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 1193.
Art. 2 et 3. Adoptés sans observation, p. 1193.
M. le président donne lecture d'un amendement de la commission qui propose une nouvelle rédaction pour le titre du projet de loi, et cet amendement est adopté, p. 1193. — Voyez le titre modifié en tête du projet.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 100 voix contre 1 (M. Henricot), p. 1193 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

INVALIDES DE GUERRE.

Bonification d'ancienneté. — Projet de loi étendant aux militaires invalides de guerre restés au service actif le bénéfice des bonifications d'ancienneté prévues par les lois des 3 août 1919 et 21 juillet 1924. — V. Armée : Invalides de guerre.

RÉGIONS DÉVASTÉES : FONDS DU ROI ALBERT. — V. Habitations à bon marché.

TITRES AU PORTEUR SOUS SÉQUESTRE. — V. Finances.

TRIBUNAUX ARBITRAUX MIXTES. — V. Affaires étrangères : Droit international.

VICTIMES CIVILES. — V. Pensions : *a*) Péréquation; *b*) pensions militaires et victimes civiles.

Guide des chemins de fer. — V. Chemins de fer : Indicateur.

H

Habitations à bon marché.

CONSTRUCTION. ENCOURAGEMENT.

Contribution foncière : Exonération. — Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière.

V. la session extraordinaire 1925, les sessions 1925-1926, 1926-1927, de la Chambre des représentants, ainsi que le n° 183 (sess. 1926-1927) du Sénat.

Doc. — Rapport fait par M. Moyersoen, n° 84. — Texte proposé par la commission, n° 84.

Amendements proposés par le gouvernement au texte présenté par la commission, n° 92.

Amendements proposé par le gouvernement au texte présenté Amendements présentés aux articles 1er et 2 par la commission. Annexe au n° 96.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 101.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 576 (13 mars 1928).

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président fait remarquer au Sénat que les commissions réunies des finances et de l'industrie et du travail ont profondément modifié le projet transmis par la Chambre; que le gouvernement propose des amendements au texte des commissions réunies, p. 643. — M. le président estime, en conséquence, que le Sénat prendra comme base de la discussion le texte des commissions réunies et le Sénat marque unanimement son adhésion à cette suggestion, p. 643.

Discussion générale.

Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui expose dans ses grandes lignes quelle est la politique du gouvernement en matière de construction d'habitations à bon marché, fait remarquer que cet exposé est objectif, estime notamment qu'il serait impossible de citer un autre pays qui, proportionnellement à sa population, ait fait un effort aussi considérable en cette matière, annonce que la conclusion à laquelle il veut arriver est de démontrer qu'il n'est pas possible de demander à l'Etat de continuer à faire des avances dans les mêmes conditions pour construire les 200,000 maisons dont on proclame la nécessité; déclare qu'il n'est pas hostile, en principe, à la politique de location, déclare qu'il faut surtout favoriser les familles nombreuses, attire l'attention du Sénat sur le résultat insuffisant des ventes de maisons érigées par la Société nationale des habitations à bon marché, estime que le régime des primes est le meilleur et termine en demandant l'appui du Sénat pour la réalisation du plan qu'il a esquissé en rappelant la nécessité de la lutte contre les taudis et l'importance capitale de l'habitation saine et claire), p. 643 à 650. — Interr. de MM. Moyersoen, Digneffe, Vinck, Calonne, Van Overbergh, Leurquin, Demoulin, p. 645 à 648. — M. le baron Houtart, m. f., estimant que le projet vise un point très spécial, comptant rencontrer divers points du rapport de M. Moyersoen, et ayant présenté des amendements, propose que l'on entende les discours relatifs à la portée générale de la question avant l'exposé qu'il compte faire, p. 650. — Cette proposition est admise, p. 650.

Proposition de renvoi à la commission.

Discours de M. Digneffe (qui se rallie à toutes les idées exprimées dans le discours du ministre, fait une suggestion quant à l'assurance sur la vie préconisée par le ministre comme garantie du paiement du solde; fait une observation relative aux amendements du gouvernement dans le but de ne pas permettre aux administrations communales de recourir à l'impôt et estime que les amendements du gouvernement justifieront un renvoi à la commission), p. 650 à 652. — Interr. de M. le baron Houtart, m. f., Heyman, m. i. t. p. s., Ronvaux, Moyersoen, rapp., de Brouckere, p. 651, 652.

Motion d'ordre de M. Moyersoen, rapp., qui déclare ne pas s'opposer au renvoi à la commission, estimant ce renvoi utile, mais demande que M. Houtart, m. f., expose ses idées à l'assemblée avant la fin de la séance, estimant que les travaux de la commission en seront éclaircis, p. 652. — M. de Brouckere appuie la demande de M. Moyersoen, et cette demande est admise par le Sénat, p. 652.

Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui indique les moyens directs et indirects auxquels ont peut recourir pour favoriser la politique en matière d'habitations à bon marché, estime qu'il faut encourager par des avantages fiscaux ceux qui, possédant des disponiblités, les emploient a construire des maisons; déclare que le rapport de M. Moyersoen est remarquable, motive les modifications proposées, fait notamment remarquer qu'il propose un amendement considérable au projet de la Chambre et à celui de la commission, car il tend à ramener à cinq ans la période de remise de la contribution foncière; déclare que son amendement est nécessité par les intérêts financiers de l'Etat, un grand sacrifice financier étant déjà imposé à celui-ci par l'extension des primes. Combat ensuite une exonération de supertaxe proposée par la commission et termine en estimant qu'il serait sage d'ordonner le renvoi à la commission, p. 652 à 654. — Interr. de MM. Digneffe et Moyersoen, rapp., p. 653.

M. le président fait remarquer que, afin que le renvoi à la commission soit régulier, il faut une décision formelle du Sénat, p. 654.

Le Sénat décide unanimement le renvoi, p. 654.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Vinck, qui estime notamment que la question à considérer est de savoir quel est le sacrifice que le pays peut consentir pour remédier à la situation existante, pour parer au mal énorme que le ministre lui-même a signalé et délivrer le pays des taudis; termine en priant le ministre de consentir à ce que l'emprunt de 300 millions puisse être engagé au moment présent à la fin de 1929, p. 654 à 656. — Interr. de MM. Digneffe, Moyersoen, rapp., Heyman, m. i. t. p. s., Segers, de Brouckere, p. 654 à 656.

Rapport complémentaire.

Dépôt par M. Moyersoen du rapport complémentaire des commissions réunies des finances et de l'industrie et du travail. M. Moyersoen demande que le projet puisse être discuté le lendemain, p. 662.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Moyersoen, rapp., qui commence par féliciter le ministre sur le travail qu'il a fait, ainsi que pour les déclarations qu'il a faites au cours de la séance du jeudi précèdent; déclare que ses initiatives ouvrent une ère nouvelle dans la lutte contre la crise des logements; félicite également la Ligue contre les taudis et la Ligue des familles nombreuses pour le travail qu'elles ont entrepris; développe la politique qui va être suivie; déclare qu'il y aura par la loi nouvelle, pour les habitations à revenu cadastral peu élevé, un double régime : celui des primes et celui du bénéfice d'exemption pour celles qui seront construites en vue de la vente, p. 675, 676. — Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui déclare se rallier à toutes les propositions de la commission, à l'exception de celle tendant à joindre à l'exemption de la contribution foncière celle de la supertaxe; motive son opposition et estime qu'il faut remettre à plus tard les aménagements que pourraient subir la supertaxe et rester dans le cadre du projet, p. 677. — Discours de M. Van Coillie, qui estime que c'est sur les trois ans qui restent à s'écouler avant l'échéance de la loi sur les loyers que doivent se porter les efforts pour encourager la construction de nouvelles maisons, puis fait diverses suggestions, notamment en faveur des familles nombreuses, p. 677 à 679. — Discours de M. Digneffe, qui se félicite du nouvel examen de la commission, par lequel on est arrivé à une entente et à une grande amélioration de texte; fait diverses observations contre la création d'une taxe communale et estime que l'on ferait œuvre sage en supprimant la phrase : « sans préjudice du droits des communes », p. 681. — Discours de M. Vinck, qui déclare que, en commission, l'on a examiné la question critiquée par M. Digneffe, et que l'on a été unanime à ne pas admettre la suppression, estimant que cette suppression serait une atteinte un peu trop violente à l'autonomie communale, p. 681. — Discours de M. le baron Houtart, m. f., qui déclare que le gouvernement s'est trouvé placé entre deux courants et termine en déclarant que le système de la liberté a été estimé le meilleur par le gouvernement, celui-ci laissant ceux qui ont la responsabilité des finances communales juges de savoir s'il y a lieu de maintenir la perception d'une taxe sur les habitations visées par le projet, p. 681, 682. — Interr. de M. Vinck, p. 681.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'amendements présentés par le gouvernement et par

Habitations à bon marché : CONSTRUCTION. ENCOURAGEMENT (*suite*)

la commission au § 1er, p. 682. — M. le président déclare que le gouvernement se rallie au texte de la commission et ce texte est adopté, p. 682. — M. le président indique un amendement présenté au 2° par la commission, et le 2° ainsi amendé est adopté, p. 682. — M. le président donne lecture des textes proposés par le gouvernement en remplacement des §§ 3, 4 et 5 du texte proposé par la commission, p. 682. — Discours de M. Moyersoen, rapp., qui fait diverses observations au sujet des amendements du gouvernement (suppression de l'exemption de la supertaxe), mais déclare, le ministre insistant, qu'il ne veut pas se mettre en opposition avec le gouvernement, que la commission se rallie donc au texte du gouvernement, mais propose de remplacer le terme : « pourront également bénéficier » par celui : « peuvent également bénéficier », p. 682, 683. — M. le baron Houtart, m. f., fait une observation relative à la supertaxe, mais déclare être d'accord avec M. Moyersoen, rapp., p. 683. — L'article 1er est adopté, tel qu'il vient d'être amendé, p. 683.

Art. 2. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'amendements proposés à ce texte par le gouvernement et par la commission, p. 683. — M. Moyersoen, rapp., motive les amendements proposés d'accord avec le gouvernement, p. 683. — Observations de M. Vinck, qui déclare être d'accord, p. 683. — M. le président constate l'accord qui existe sur ces amendements et déclare l'article 2 adopté, p. 683.

Art. 3. Adopté sans observation, p. 683.

Vote en seconde lecture.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 699.

L'ensemble du porjet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Motion de M. Vinck au sujet de l'octroi des primes :

Motion d'ordre de M. Vinck, qui, à la suite de décisions prises pendant la discussion de ce projet de loi, prie le gouvernement de faire une déclaration au Sénat donnant une certitude aux intéressés quant à l'octroi des primes, de telle sorte que les mois d'été ne soient pas perdus pour la construction, p. 743. — M. Heyman, m. i. t. p. s., fait la déclaration demandée et annonce que le gouvernement est décidé à encourager la construction, p. 743. — Observations de M. Volckaert au sujet des familles nombreuses, p. 743. — MM. Vinck et Moyersoen déclarent renoncer à la parole et l'incident est clos, p. 743.

EMPRUNT.

Projet de loi autorisant la Société nationale des habitations et logements à bon marché à émettre un second emprunt au capital de 300 millions de francs, en vue de la réalisation de son objet.

V. les nos 67, 238, 264 et 265 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 185.

Ann. — Motion d'ordre de M. Moyersoen, qui demande, au cas où ce projet serait voté en temps utile par la Chambre et renvoyé au Sénat, que la discussion en soit fixée à la séance du 25 septembre, p. 1180. — Adhésion du Sénat.

Transmis au Sénat par la Chambre des représentants, p. 1181 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé aux commissions réunies des finances et de l'industrie.

Nouvelle motion d'ordre de M. Moyersoen, rapp., qui prie le Sénat de l'autoriser à donner immédiatement lecture de son rapport sur ce projet de loi, p. 1186. — Adhésion du Sénat. Observations de MM. Vinck et de Dorlodot, qui déclarent renoncer à la parole, afin de ne pas retarder le vote du projet, et reporter à une occasion ultérieure les observations qu'ils auraient voulu présenter, p. 1187. — M. Moyersoen donne lecture de son rapport, p. 1187.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1187, 1188.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix et une abstention, p. 1188 (25 septembre 1928). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1189. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Habitations à bon marché (*suite*)

FONDS DU ROI ALBERT.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Schoor, qui proteste, au nom du conseil communal de Termonde, contre une lettre qui vient d'être adressée à cette administration par le Fonds du Roi Albert et qui aurait comme conséquence l'expulsion de 2,100 habitants de Termonde, ville qui souffre encore d'une façon aiguë de la crise de logement, p. 680. — M. le baron Houtart, m. f., déclare ne pas être au courant du détail de la question soulevée par M. Van Schoor, mais déclare également qu'il n'entre nullement dans sa pensée de procéder à une expulsion brutale, que, pourtant, un geste était nécessaire, le fonds étant entré dans la période de liquidation; fait remarquer les grandes facilités données aux communes pour le payement; fait appel à la bonne volonté de tous les représentants des communes pour que la liquidation se termine dans la paix, p. 680, 681. — Interr. de MM. Nolf, de Brouckere, Vinck, Van Schoor, Lekeu, p. 680, 681. — M. Vinck fait diverses observations et demande que l'on entretienne les baraquements existants, p. 681. — Interr. de MM. Moyersoen, le baron Houtart, m. f., Volckaert, Van Schoor, p 681. — M. le baron Houtart, m. f., déclare qu'il s'inspirera de l'observation de M. Vinck en ce qui concerne l'entretien des baraquements, p. 681. — L'incident est clos, p. 681.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES HABITATIONS ET LOGEMENTS A BON MARCHÉ.

Rapport du conseil d'administration de la Société nationale des habitations et logements à bon marché sur les opérations de l'exercice social 1927.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, conformément à l'article 17 de la loi du 11 octobre 1919, p. 834 (15 mai 1928).

Haesrode. — V. Communes : Erection.

Hénault, sénateur de Liége.

Doc. — Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Amendement subsidiaire au texte proposé par le comité permanent de législation (co-sign.), n° 174.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 20, 27. — Discours : Défend les baux à long terme, un renon suffisant et les indemnités de sortie; rappelle qu'il défend depuis trente ans ces mêmes idées et termine en demandant que, pour honorer les producteurs, l'on accepte et l'on consacre par la loi leurs revendications légitimes, p. 38 à 40. — Observations, p. 50 à 52. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 62. — Discours. Défend le bail de neuf ans, p. 63, 64. — Disposition *in fine* proposée par M. le baron Delvaux de Fenffe. Discussion, p. 78. — Estime que, si la disposition est votée, elle devrait figurer dans une loi fiscale, p. 80. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion des articles. Art. 7. Discussion au sujet de la question de l'intervention des caisses de compensation en cas d'absence au travail, ainsi qu'au sujet du cas de grève, p. 276.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 380.

Projet de loi relatif à la protection des animaux. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 974.

Annonce du décès de M. Seeliger, sénateur de Liége. Discours, p. 1241.

Henricot, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales. Amendements à l'article 1er et développements de ces amendements, n° 13. Amendements aux articles 1er et 3, n° 16.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 135 à 137.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 186, 198, 199. — Discours : Combat les modifications apportées au projet de M. Carton de Wiart, modifications dont il n'admet ni la légitimité ni la nécessité, estimant que le projet, ainsi modifié, n'est pas

Henricot (*suite*)

défendable au point de vue du droit; termine en déclarant que chaque fois qu'une loi tendra à dissocier les patrons des ouvriers, il la combattra comme néfaste pour l'industrie et pour le pays, p. 214 à 217. — Observations, p. 223, 224. — Discussion des articles. Art. 1er. Alinéa 2, dont il propose la suppression. Motive sa proposition, p. 248. — Retire son amendement à l'alinéa 3, p. 249. — Alinéa 4. Défend son amendement, p. 252. — Art. 3. Discussion, p. 256. — 2e alinéa du texte adopté par la Chambre : Déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté, le texte du gouvernement lui donnant toute satisfaction, p. 272. — Demande si les caisses de compensation pourront supprimer ou réduire les allocations en cas d'absence volontaire au travail, p. 275. — Observations à l'occasion des paroles de M. Digneffe, qui motive son vote, p. 329.

Projet de loi prorogeant les dispositions relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Rappelle que M. Wauters, ancien ministre de l'industrie et du travail, avait promis de déposer en 1927 un projet de revision de la loi qui va être prorogée; demande à M. Heyman, m. i. t. p. s., s'il ne sera pas possible, lorsque le nouveau projet sera déposé, de permettre aux employés de verser aux caisses qu'ils auraient choisies, p. 239. — Se félicite de l'annonce du dépôt d'un projet à bref délai, mais maintient les reproches qu'il a adressés à M. Wauters, p. 240.

Interpellation de M. Jauniaux, relative à l'arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers relatif aux subsides aux mutualités. Observations, p. 283, 284.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 357.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 626.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 914.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1072, 1073, 1077, 1080, 1087, 1091 à 1094.

Heyman, nommé ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale par arrêté royal du 22 novembre 1927.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 132, 134.

Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges de l'Etat d'une clause relative à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 179. — Discours : Se félicite d'avoir à défendre cette loi au Sénat et complète l'exposé du R. P. Rutten, rap., en situant exactement les allocations familiales dans le domaine de la protection due aux familles nombreuses, p. 182 à 185. — Observations, p. 186 à 188, 194. — Fait remarquer que l'amendement qu'il a présenté évitera que la classe ouvrière de la Wallonie se dresse contre celle des Flandres, p. 197. — Observations, p. 198 à 200. — Répond à la partie du discours de M. de Brouckere relative au livre du R. P. Fallon, p. 223 à 226. — Discussion des articles. Art. 1er. Déclare ne pouvoir accepter l'amendement de M. Van Coillie, qui soulève une objection de droit et une objection de fait, p. 245. — Appuie les observations de M. Pierlot en ce qui concerne cet amendement abandonné par M. Van Coillie, mais repris par M. Mertens, p. 248. — Combat l'amendement de M. Henricot, tendant à supprimer le deuxième alinéa, p. 248, 249. — Art. 3. Motive la proposition du gouvernement et donne quelques explications afin de préciser le texte proposé par le gouvernement, p. 254 à 256. — Observations, p. 257. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il a présenté le nouvel amendement du gouvernement, qui est un amendement de conciliation, admet que la solution qu'il propose est peut-être « hybride », déclare qu'il a dû faire plier ses préférences théoriques, estimant que l'on pourra modifier quand la période anormale que traverse le pays sera changée; termine en souhaitant que le Sénat se rallie unanimement au nouveau texte qu'il propose et qu'il vient d'interpréter, p. 260 à 262. — Observations, p. 263 à 266, 269. — Répond aux observations de M. Jauniaux, qui a estimé que l'on pourrait dépasser le taux de 3 p. c. de l'ensemble des salaires, p. 269, 270. — Discours : Commence par prier le Sénat de voter par division sur l'article 3, M. Jauniaux ayant déclaré la veille que, sur les deux premiers alinéas de l'amendement du gouvernement, comprenant le barème des allocations, tout le monde serait d'accord; puis motive brièvement les deux sous-amendements qui viennent d'être présentés par le gouvernement, p. 271. — Dernier alinéa de l'amendement du gouvernement : Répond

Heyman (*suite*)

à la question posée par M. Jauniaux au sujet du paiement trimestriel, p. 277. — Art. 7. Déclare être d'accord avec M. Rutten, rap., qui propose d'examiner avec le ministre, avant le second vote, la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 275. — Discussion au sujet de l'intervention des caisses de compensation, ainsi qu'au sujet du cas de grève : Prie M. Henricot, qui a soulevé la question des allocations à accorder par les caisses de compensation, de ne pas insister, p. 275. — Observations, p. 279. — Déclare ne pas accepter l'amendement présenté par M. Moyersoen, p. 280. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Discours : Demande le maintien du texte adopté en première lecture, déclare avoir la conviction que l'article 3, tel que le Sénat l'a voté, est meilleur que celui voté par la Chambre, et termine en souhaitant que cette belle loi puisse être appliquée dans peu de mois, p. 326. — Art. 7. Motive son opposition à l'amendement du R. P. Rutten concernant les absences injustifiées, p. 328. Déclare que le gouvernement accepte l'amendement de la commission, p. 329.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds national de crise les ouvriers socialistes de l'industrie textile lock-outés à Courtrai, alors que les ouvriers chrétiens et libéraux jouissent des dits avantages. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 226. — M. Dewaele ayant retiré son interpellation, déclare, sans vouloir entrer dans le fond de l'interpellation, qu'il n'a nullement voulu en éviter la discussion; fait remarquer ensuite que ce n'est pas le ministre qui exclut les ouvriers du fonds de crise, mais le conseil d'administration du fonds de crise, par application d'un règlement élaboré par M. Wauters lorsqu'il était ministre de l'industrie et du travail; déclare que le ministre ne doit pas être appelé à intervenir sous peine de voir le fonds de crise se désagréger, que, quand un syndicat veut obtenir quelque chose, il doit s'adresser directement au fonds de crise, et termine en faisant remarquer qu'il a fait cette déclaration afin de relever les attaques injustes et contraires aux faits qui ont été dirigées contre lui, p. 242, 243.

Projet de loi rendant applicables jusqu'au 31 décembre 1928 les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 juin 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, et relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Déclare que le problème doit rester ouvert jusqu'au moment où l'on possédera les conclusions de la commission d'enquête; qu'il ne se prononce donc pas sur la demande faite par M. Henricot à ce sujet; déclare qu'un projet sera déposé dès que l'on aura entendu tous les intéressés, p. 239-240.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'exportation, à l'importation et au transit des marchandises. Discussion générale. Indique la portée du projet et répond aux observations de M. Mullie, p. 241.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 448.

Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre en vue de régler les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Observations, p. 599.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Discours : Expose, dans ses grandes lignes, quelle est la politique du gouvernement en matière de construction d'habitations à bon marché, fait remarquer que cet exposé est objectif, estime notamment qu'il serait impossible de citer un autre pays qui, proportionnellement à sa population, ait fait un effort aussi considérable en cette matière; annonce que la conclusion à laquelle il veut arriver est de démontrer qu'il n'est pas possible de demander à l'Etat de continuer à faire des avances dans les mêmes conditions pour construire 200,000 maisons dont on proclame la nécessité; déclare qu'il n'est pas hostile, en principe, à la politique de location, qu'il faut surtout favoriser les familles nombreuses, attire l'attention du Sénat sur le résultat insuffisant des ventes de maisons érigées par la Société nationale des Habitations à bon marché; estime que le régime des primes est le meilleur et termine en demandant l'appui du Sénat pour la réalisation du plan qu'il a esquissé, en rappelant la nécessité de la lutte contre les taudis et l'importance capitale de l'habitation saine et claire, p. 643 à 650. — Observations, p. 651, 652, 654. — M. Vinck ayant demandé, par motion d'ordre, que le gouvernement fît une déclaration au Sénat donnant certitude aux intéressés quant à l'octroi des primes, de telle sorte que les mois d'été ne soient pas perdus pour la construction, fait la déclaration demandée et annonce que le gouvernement est décidé à encourager la construction, p. 743.

Heyman (*suite*)

Projet de loi modifiant l'article 111 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes. Discussion générale. Observation, p. 880. — Discours : Donne au Sénat quelques explications au sujet de l'attitude prise par le gouvernement devant la Chambre; termine en déclarant que le système adopté par la Chambre sur la proposition de la section centrale donne le maximum de garantie, et espère que la Haute Assemblée y donnera également son adhésion, p. 880 à 882. — Observations, p. 883.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Déclare être d'accord avec M. Carpentier, rap., au sujet de l'attention particulière qu'il y aura lieu d'apporter, au moment opportun, aux amendements présentés par M. Jauniaux, p. 1014. — Discussion des articles. Art. 93. Demande, les amendements de M. Jauniaux, absent, présentant un très grand intérêt, et estimant utile qu'il puisse les développer lui-même, que l'article soit réservé jusqu'à la fin de la discussion des articles, p. 1014. — Art. 99*bis*, proposé par amendement de M. Paulsen et relatif aux ouvriers estropiés congénitaux : Exprime son regret que cet amendement ait été déposé au dernier moment, ainsi que celui de ne pouvoir l'accepter; rappelle que l'ensemble du problème va être discuté, une proposition de loi tendant à la constitution d'un fonds spécial pour estropiés, infirmes, aveugles, etc., ayant été déposé à la Chambre par M. Fischer, p. 1014, 1015. — Prie à nouveau M. Paulsen de ne pas insister, p. 1015. — Discussion au sujet de la question de la grève d'Anvers : Demande à son tour que cette question ne soit pas discutée en ce moment, fait remarquer qu'une interpellation est déposée à la Chambre, que tous les éléments de la réponse sont prêts, mais insiste sur l'inopportunité de discuter avant qu'une solution ne soit intervenue, p. 1018. — Déclare n'être pas d'accord avec certaines paroles prononcées au sujet de discours de M. Van Berckelaer; demande, si l'extrême gauche ne considère pas le discours de M. Van Berckelaer comme non avenu, que la discussion soit continuée; se voit obligé de déclarer immédiatement qu'il n'est pas du tout d'accord avec M. Van Berckelaer, et termine en demandant que l'on n'entrave pas sa tâche, déjà très lourde, dans cette question, p. 1018. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Art. 102. Déclare qu'il a signé, la veille, la réponse à la question qui a été adressée en mai par M. Van Coillie et que celui-ci vient de rappeler, p. 1020. — Art. 110. Estime que la proposition de M. Lalemand tendant à majorer le jeton de présence en ce qui concerne les commissions d'appel des pensions de vieillesse doit retenir l'attention, mais le prie de lui laisser la faculté de régler ce point par voie administrative, p. 1020. — Art. 93 et 127. Amendements de M. Jauniaux relatifs aux mutualités. Observations, p. 1023, 1024. — Commence par faire remarquer que le progrès magnifique réalisé dans le domaine de la mutualité depuis 1919 donne des indications au Sénat à ce sujet, promet d'étudier en détail, pendant les vacances, la substance des amendements présentés par M. Jauniaux, mais le prie de les retirer afin de ne pas retarder le vote du budget et de permettre notamment ainsi que l'on sorte, sans plus de retard, les arrêtés relatifs aux habitations à bon marché; parle au Sénat de la commission qu'il va constituer pour examiner techniquement le problème des assurances sociales; termine en remerciant le R. P. Rutten d'avoir soulevé la question de l'insuffisance et du mauvais état des locaux du département de l'industrie et du travail, p. 1023 à 1026.

Interpellation de M. Damas en ce qui concerne la non-application, par les patrons de l'Usine de la Vieille-Montagne, à Hollogne-aux-Pierres, de l'arrêté royal du 3 avril 1925, au sujet des émanations délétères qui causent un préjudice considérable aux biens et propriétés qui se trouvent aux environs de l'usine. D'accord avec M. Damas, propose d'ajourner sa réponse jusqu'à la semaine suivante, p. 1050. — Discours : Répond à l'interpellation, p. 1053, 1054.

Hicguet, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Doc. — Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. — Rapport, n° 51.

Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926 (co-sign.). Annexe au n° 67.

Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la révision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 et 1930 (co-sign.), n° 118.

Projet de loi consacrant l'abandon des travaux de la jonction des gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi. — Note de la minorité. Annexe au n° 140.

Hicguet (*suite*)

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 12, 18, 20, 21, 23, 41. — Discours : Estime que la seule question qui divise le Sénat est celle de la durée légale du bail, traite la question du paiement du bail en denrées et défend le bail de trois ans, auquel il demande que l'on se rallie, p. 50, 51. — Observations, p. 54, 55. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 60, 61. — Art. 9. Observations, p. 87.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 97, 101, 103, 341. — Reprise de la discussion générale : nouveau texte proposé par les commissions réunies de la justice et de l'agriculture. Observations, p. 665.

Vérification des pouvoirs de M. Leclercq, élu sénateur provincial de Namur, en remplacement de M. Cousot, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 165.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances du jour de l'an. Observations au sujet des séances supplémentaires que le Sénat aurait à tenir, p. 194.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 315.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Dépose le rapport sur ce budget, p. 317. — Discussion générale. Discours : Développe devant le Sénat certains points traités dans le rapport : 1° péréquation; 2° réduction des cadres; termine en déclarant que la commission propose au Sénat l'adoption du budget ainsi que des amendements (qui ne sont, du reste, pas de grande importance); présentés par le gouvernement depuis le dépôt du rapport et indique la portée de ces amendements, p. 397 à 400. — Observations, p. 402, 410, 411, 413, 418.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Demande que l'on ne supprime pas le laboratoire d'analyses de l'Etat, à Gembloux, p. 352. — Observations, p. 354, 356, 357, 358, 367.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Wautelet, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé à achever le mandat de M. Wasterlain, démissionnaire. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 360.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Entretient le Sénat de la question des finances communales, bien que cette question ait fait l'objet d'un ample et récent débat à la Chambre, estimant qu'il lui est permis d'y revenir en raison de l'importance des intérêts en cause; termine en appuyant de toutes ses forces l'amendement présenté à l'article 40 par MM. le vicomte Berryer et A. Huysmans, p. 530 à 532. — Observations, p. 537.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 659.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Article 1er. Observations, p. 696.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 765.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 910.

Projet de loi portant revision des titres I à III du Code électoral. Propose de procéder immédiatement au second vote de ce projet, les dispositions en discussion étant urgentes, les communes revisant en ce moment les listes électorales, p. 1047.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1059, 1060, 1085, 1087, 1090, 1091, 1105, 1106. — Discours : Commence par déclarer qu'il va examiner le problème objectivement, et par exprimer le regret que le rapport de la commission ne soit pas une œuvre absolument impartiale qui mette sous les yeux de l'assemblée tous les documents produits à la commission et qui reflète toutes les tendances; puis développe les motifs pour lesquels il est convaincu qu'il y a lieu d'adopter le projet voté par la Chambre, p. 1112 à 1118. — Observations, p. 1130. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 1145.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. — Discussion des articles. Art. 11 (Traitements des instituteurs.) Observations, p. 1164.

Vérification des pouvoirs de M. le baron de Kerchove d'Exaerde, élu sénateur de l'arrondissement de Gand-Eeclоo, en remplacement de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 1182.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Laboulle, sénateur suppléant de Liége, appelé à faire partie du Sénat

Hicguet (*suite*)

comme membre effectif, en remplacement de M. Seeliger, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 1287.

Houben, sénateur suppléant de Bruxelles, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif, le 26 juin 1928, en remplacement de M. Deswarte, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 1000. — Prête serment, p. 1014.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Houtart (baron), sénateur de Tournai-Ath, ministre des finances; la démission de ses fonctions, offerte le 22 novembre 1927, n'est pas acceptée.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 113, 114.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances du jour de l'an. Observations au sujet de l'examen du projet de loi relatif aux tramways, p. 194.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 205, 206. — Discours : Répond aux observations présentées, et termine en déclarant que la situation financière demeure excellente, p. 207 à 209. — Observations, p. 210-211. — Répond aux dernières observations présentées, p. 211.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Discussion générale. Déclare ne pouvoir répondre immédiatement à la question de M. Mullie concernant l'exportation des mélasses, mais promet de donner la meilleure solution possible à cette question, p. 241.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 544.

Budget de la dette publique pour 1928. Discussion générale. Discours : Répond aux observations de M. A. Huysmans, relatives à la réduction de la dotation du Fonds d'amortissement, puis à l'importante question de la dette de 2 milliards à la Banque nationale et concernant le rachat par la Caisse d'épargne d'obligations 5 p. c. 1925 délivrées en paiement des dommages de guerre, p. 632 à 634.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Discours : Estime que le projet vise un point très spécial, et, comptant rencontrer divers points du rapport de M. Moyersoen, rapp., ayant, d'autre part, présenté des amendements, propose que l'on entende les discours relatifs à la portée générale de la question avant l'exposé qu'il compte faire, p. 650. — Observations, p. 651, 652. — Discours : Indique les moyens directs et indirects auxquels on peut recourir pour favoriser la politique en matière d'habitation à bon marché, estime qu'il faut encourager par des avantages fiscaux ceux qui, possédant des disponibilités, les emploient à construire des maisons; déclare que le rapport de M. Moyersoen est remarquable; motive les modifications proposées, fait notamment remarquer qu'il propose un amendement considérable au projet de la Chambre et à celui de la commission, car il tend à ramener à cinq ans la période de remise de la contribution foncière; déclare que son amendement est nécessité par les intérêts financiers de l'Etat, un grand sacrifice financier étant déjà imposé à celui-ci par l'extension des primes. Combat ensuite une exonération de supertaxe proposée par la commission et termine en estimant qu'il serait sage d'ordonner le renvoi à la commission, p. 652 à 654. — Reprise de la discussion générale après le renvoi aux commissions. Discours : Déclare se rallier à toutes les propositions des commissions, à l'exception de celle tendant à joindre à l'exemption de la contribution foncière celle de la supertaxe; motive son opposition, et estime qu'il faut remettre à plus tard les aménagements que pourrait subir la supertaxe, et rester dans le cadre du projet, p. 677. — Discours : Des opinions contradictoires ayant été émises en ce qui concerne les mots « sans préjudice du droit des communes », déclare que le gouvernement s'est trouvé placé entre deux courants et termine en déclarant que le système de la liberté a été estimé le meilleur par le gouvernement, celui-ci laissant ceux qui ont la responsabilité des finances communales juges de savoir s'il y a lieu de maintenir la perception d'une taxe sur les habitations visées par le projet en discussion, p. 681, 682. — Discussion des articles. Art. 1er, 2°. Déclare être d'accord avec

Houtart (baron) (*suite*)

M. Moyersoen, rapp., qui propose de remplacer les termes : « pourront également bénéficier » par ceux : « peuvent également bénéficier », mais fait une observation relative à la supertaxe, p. 683.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1928. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il ne répondra que brièvement au discours de M. Carpentier, le problème des finances communales, soulevé par celui-ci, étant singulièrement complexe et étant soumis à une commission composée des représentants des provinces et des communes; déclare que, dès qu'il sera en possession des directives de cette commission, le problème général sera examiné et s'engage à prendre des mesures spéciales en faveur de certaines communes, M. Carpentier ayant parlé principalement des communes ayant eu à souffrir de la guerre et de l'après-guerre, p. 660.

Motion d'ordre de M. Van Schoor, qui proteste, au nom du conseil communal de Termonde, contre l'expulsion dont sont menacés 2,100 habitants de cette ville, habitant des baraquements du Fonds du Roi Albert. Déclare ne pas être au courant du détail de la question soulevée par M. Van Schoor, mais déclare également qu'il n'entre nullement dans ses intentions de procéder à une expulsion brutale; que, pourtant, un geste était nécessaire, le fonds étant entré dans la période de liquidation, fait remarquer les grandes facilités données aux communes pour le payement, fait appel à la bonne volonté de tous les représentants des communes pour que la liquidation se termine dans la paix, p. 680, 681. — Déclare qu'il s'inspirera de l'observation de M. Vinck en ce qui concerne l'entretien des baraquements, p. 681.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Article 1er. Observations, p. 690. — Discours : Répond aux observations d'ordre financier qui ont été soulevées au cours de cette discussion, p. 692, 693. — Observations, p. 697.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 713, 715.

Interpellation de M. Van Roosbroeck au sujet des mesures prises par le ministre des finances en ce qui concerne le payement du droit d'entrée par les élèves des écoles professionnelles qui désirent visiter le Palais de Justice sous la conduite de leurs professeurs. Discours : Répond à l'interpellation, p. 921, 922.

Budget des finances pour l'exercice 1928. Discussion générale. Observations, p. 896 à 905, 911, 913 à 917, 919, 920, 923, 924, 926 à 928. — Discours : Répond aux observations présentées et fait un exposé de la façon dont se réalisent les prévisions budgétaires; fixe les éléments des multiples problèmes susceptibles d'influencer l'avenir des finances du pays, p. 929 à 934 et 936 à 938. — Observations, p. 939, 942. — Répond brièvement à M. Huysmans en ce qui concerne la supertaxe, p. 943.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1078. — Discours : tout en déclarant qu'il n'a pas l'autorité nécessaire pour intervenir dans la question de la jonction au point de vue technique, développe les motifs financiers pour lesquels il se voit obligé d'opposer aux partisans de la jonction un veto absolu, ce veto s'inspirant d'une idée qui doit primer toutes les autres : celle du salut définitif des finances de l'Etat, p. 1100 à 1103. — Observations, p. 1105, 1106. — Répond au discours de M. Liebaert; résume les argumennts financiers qu'il a développés avant ce discours; estime, notamment, que c'est soulever une question délicate que d'associer l'utilisation du produit des séquestres à celui du problème de la jonction, p. 1109. — Répond à une question qui vient de lui être posée par M. Van Fleteren et déclare que, s'il y a désaccord entre la Chambre et le Sénat, le gouvernement écartera les propositions d'achat qui lui sont faites pour les terrains intéressant la jonction, mais qu'il ne se considérera nullement engagé à exécuter, dans les conditions existantes, les travaux de la jonction, p. 1110. — Observations, p. 1138, 1139, 1141. — Discussion des articles. Article 1er. Observations, p. 1146.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928. — Dépose ce projet de loi et en fait remarquer l'extrême urgence, p. 1143. — Discussion générale. Discours : Rappelle la déclaration qu'il a faite l'avant-veille pendant la discussion de la fixation de l'ordre du jour, afin de faire remarquer à nouveau au Sénat que c'est par égard pour les prérogatives parlementaires que le gouvernement n'a demandé qu'un douzième, p. 1166.

Fixation de l'ordre du jour. Discussion. Demande l'urgence pour le projet relatif aux crédits provisoires et déclare que c'est par égard pour les prérogatives parlementaires que le gouvernement n'a demandé qu'un douzième, p. 1149. — Observations, p. 1150.

Houtart (baron) (*suite*)

Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. — Discussion des articles. Article 1er. Déclare qu'il n'a pas d'objection de principe à élever contre l'amendement présenté par M. Esser, mais fait remarquer que son adoption retarderait le vote du projet, puisqu'il entraînerait son renvoi à la Chambre, p. 1149. — Observations, p. 1149.

Projet de loi assurant à titre transitoire de nouveaux avantages aux titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Discussion générale. Discours : Déclare ne pouvoir répondre, au pied levé, à la question de M. de Mévius, au sujet du maximum des pensions cumulées, estimant qu'il faut se méfier des solutions improvisées dans un problème aussi complexe que celui des pensions; fait remarquer, à son tour, que la solution en discussion n'est qu'une amélioration provisoire en faveur des anciens serviteurs de l'Etat, et que c'est pour ce motif qu'il prie le Sénat de n'admettre aucun amendement, p. 1175, 1176. — Déclare que le point soulevé par un amendement de M. Leurquin sera examiné avec une bienveillance toute spéciale lorsque le régime définitif des pensions sera élaboré, p. 1176.

Projet de loi autorisant le gouvernement à conclure une convention avec la ville de Bruges et la Compagnie des installations maritimes de Bruges. Dépose ce projet de loi, p. 1225.

Houthulst. — V. Communes : Erection : Houthulst.

Hubert, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926 (co-sign.). Annexe au n° 67.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 354.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 446.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Déclare que la droite est d'accord en ce qui concerne le renvoi au conseil de législation et le retour du projet devant le Sénat au cours de la présente session, p. 628.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Nouveau texte proposé par les commissions de la justice et de l'agriculture. Observations, p. 664.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 807, 824. — Fait personnel au sujet des attaques dirigées contre lui par M. Matagne en ce qui concerne les actes qu'il aurait posés lorsqu'il était ministre de l'industrie et du travail, relativement à l'allocation de subsides de l'Etat à certaines institutions de la province de Hainaut, p. 860, 861.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 912, 913.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Déclare qu'il insistera auprès de M. Carpentier, rapp., pour qu'il fasse diligence et propose de fixer la discussion au mercredi suivant, p. 993, 994.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1060, 1074, 1075, 1081, 1138.

Huisman-Van den Nest, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926 (co-sign.). Annexe au n° 67.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu à Paris, le 23 février 1928, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoisie et la France. Rapport, n° 102.

Ann. — Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Discours : Combat le projet et conjure le Sénat de rejeter ce régime qui amènerait une situation extrêmement pénible pour les administrations publiques, p. 100, 101. — Observations, p. 103. — Observations au sujet de la proposition de M. Volckaert tendant au renvoi du projet aux commissions de l'agriculture et de l'intérieur réunies, p. 104. — Observations au sujet d'une nouvelle proposition de renvoi en commission, p. 342.

Huisman-Van den Nest (*suite*)

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Déclare que la crise ministérielle a été provoquée uniquement par la question militaire, qu'il était nécessaire vis-à-vis du pays et de l'étranger d'affirmer qu'il existe au parlement une majorité décidée à résoudre cette question, que le parti libéral a compris cette nécessité et que, sans marchandage, mais sans abandonner son idéal politique il a répondu à l'appel que lui a adressé le premier ministre; approuve le gouvernement d'avoir créé une commission mixte, indique l'esprit dans lequel la gauche libérale apporte sa collaboration à la solution du problème militaire et termine en déposant un ordre du jour de confiance qu'il a signé avec MM. Magnette, Dens, Braun, Segers et Van Overbergh, p. 143.

Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Discours : Estime que le projet soulève un problème délicat, car il met en cause la liberté d'action des communes; commente les différentes dispositions de la loi, notamment à l'article 13, qui attribue aux intéressés un droit de recours à la députation permanente et, éventuellement, au Roi; demande jusqu'à quel point on entend admettre l'ingérence de la députation permanente; estime, en terminant, que le projet répond à une réelle nécessité, p. 156-157. — Observations, p. 158.

Budget des voies et moyens pour 1928. Déclare qu'il votera le budget parce que le gouvernement a besoin de fonds, mais fait les plus expresses réserves au sujet de la réduction de la dotation du fonds d'amortissement, p. 218.

Vérification des pouvoirs de M. Janssens, élu sénateur provincial du Limbourg, en remplacement de Mgr. Deploige, décédé. Dépose le rapport sur cette validation de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 260.

Annonce du décès de M. Libbrecht, sénateur de Gand-Eecloo. Discours, p. 360.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. — Discussion générale. Observations, p. 416.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que la gauche libérale est d'accord sur le fond de la proposition, mais n'entend pas être manœuvrée par l'opposition socialiste au gouvernement; estime que ce groupe a déplacé la question en faisant de celle-ci une question gouvernementale, et termine en déclarant que la gauche libérale votera le renvoi au conseil de législation, à condition que M. Janson, m. j., prenne l'engagement de saisir immédiatement le conseil de législation, qu'il insiste pour que ce conseil hâte l'étude du projet et que le ministre prenne l'engagement de faire revenir le projet devant le Sénat pendant la session en cours, p. 627, 628.

Election d'un sénateur dans l'arrondissement de Gand-Eecloo, en remplacement de M. Libbrecht, décédé. Dépose le rapport sur cette élection et donne lecture de son rapport, p. 643.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Traite notamment la question de la transformation du canal de Bruxelles à Charleroi, celle des travaux de la Meuse pour parer aux inondations et celle du canal Anvers-Liége; appuie les observations de M. Beauduin, p. 691, 692. — Observations, p. 696, 697.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Discours : Déclare ne pas partager l'avis de M. Calonne, qui estime la convention désastreuse pour le commerce et pour l'industrie belges; rend un hommage public aux négociateurs qui ont obtenu le maximum de ce que l'on pouvait espérer; estime que, en général, on ne se rend pas compte des difficultés de pareilles négociations; estime encore que la convention apportera à la Belgique des avantages appréciables et indique les réserves sous lesquelles il conclut à l'approbation de l'accord, p. 703 à 705.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 784. — Discours : Commence par formuler quelques réserves au sujet du rapport de M. le baron de Moffarts, ce rapport ne réflétant pas la pensée réelle de la commission, seuls les membres de la droite s'étant, par des circonstances fortuites, trouvés présents lors de la réunion de la commission; déclare pourtant souscrire, plus que personne, au vœu de voir se terminer les querelles relatives à la question scolaire, mais demande que la droite désavoue certains écrits de la presse cléricale dont il cite des textes, p. 785 à 787. — Discours : Reprend son discours, traite la

Huysman Van den Nest (*suite*)

question de l'éducation physique, estime notamment que ce qui manque en Belgique c'est une organisation systématique qui rende cette éducation effective pour toute la jeunesse; termine en disant quelques mots au sujet de la dispersion de la direction administrative de l'enseignement officiel, p. 792 à 795. — Observations, p. 834.

Annonce du décès de M. Thiébaut, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 790.

Projet de loi concernant l'abandon de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Discours : Expose les différentes faces du problème dans le passé comme dans le présent, et termine en faisant remarquer que le rejet du projet laisserait le problème en suspens, alors qu'il est urgent qu'il reçoive une solution; estime que la ojnction, telle qu'elle avait été conçue en 1900, est impossible à réaliser à ce moment ou même dans un avenir rapproché, convie, en conséquence, le Sénat à ratifier le vote émis par la Chambre dans l'intérêt du public et de la ville de Bruxelles, p. 1057 à 1061. — Observations, p. 1072, 1074, 1076, 1078, 1079, 1091, 1102, 1107, 1128, 1129.

Huysmans (Armand), sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi réprimant pénalement l'émission de chèques sans provision. Développements et proposition de loi, n° 14.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale (co-sign.). Annexe au n° 81.

Ann. — Proposition de loi ayant pour objet de réprimer pénalement l'émission des chèques sans provision. Dépose cette proposition de loi, p. 93.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 107. — Discours : Indique les motifs de la participation des libéraux au gouvernement, puis formule quelques précisions sur certains points de la déclaration : le problème militaire et le règlement fiscal; termine en suggérant au gouvernement la suppression de l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels, etc., et son remplacement par un impôt unique sur le chiffre d'affaires, estimant que l'atmosphère fiscale s'en trouverait fortement épurée, et en souhaitant que le nouveau cabinet puisse dire à la face du peuple qu'il a mérité de la patrie, p. 115, 116. — Observations, p. 131.

Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et administrations subordonnées. Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de l'application de la loi aux receveurs des commissions d'assistance, p. 159.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 375, 378, 380. — Discours : Déclare que, s'il avait été présent à la réunion de la commission de la justice, il se serait rallié à l'avis de la majorité de cette commission, estimant que le texte de l'article 12 présente suffisamment de clarté pour ne pas devoir donner lieu, de la part de juges avertis, à des interprétations différentes; déclare encore qu'il n'est pas d'accord avec M. Deswarte sur l'interprétation de l'article 16 de la loi sur les loyers, p. 382. — Observations, p. 395, 396.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du Sénat et du ministre compétent sur la question de l'achat des combustibles nécessaires aux chemins de fer, sur celle des adjudications, et termine en priant le ministre de s'inspirer des considérations qu'il vient de développer dans l'exercice de son droit d'approbation des adjudications et des marchés de gré à gré; fait remarquer que ce droit est conféré au ministre, sans réserve, par la loi, p. 421, 422.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par traiter la question des chemins de fer grand-ducaux, puis traite celle des relations économiques avec la France; termine en déclarant que, malgré les difficultés du problème à résoudre, il espère que l'on aboutira à un résultat satisfaisant, mais estime que l'idéal serait une union douanière avec la France; souhaite que l'on arrive au libre-échange entre les nations, ce qui serait un gage de paix et donnerait plus de bien-être social, p. 479 à 481.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Déclare que la commission a été frappée de la modicité des crédits pour les travaux intéressant l'hygiène, parle des crédits inscrits au budget extraordinaire

Huysmans (Armand) (*suite*)

pour des travaux en matière d'hygiène et en fait remarquer l'insuffisance; signale les travaux urgents, exprime l'espoir que l'amendement qu'il a présenté à l'article 40 sera voté par le Sénat; traite ensuite la question du prix des charbons et l'influence de ces prix sur l'économie générale du pays; parle également des prix de vente du gaz et de l'électricité, p. 500 à 502. — Observations, p. 503, 530. — Discours : Commence par marquer son accord avec M. le vicomte Berryer au sujet du sort de l'amendement qu'ils ont signé ensemble et lui renvoie les félicitations qu'il lui a adressées, pour l'empressement avec lequel il a lui-même signé cet amendement, puis répond à certaines observations faites par M. Carnoy, m. i. h., quant au prix du courant électrique; souhaite que le ministre ne reste pas indifférent à cette question, dans l'intérêt des trois cents communes tributaires de compagnies concessionnaires, p. 536, 537.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, à la fin de la séance du mercredi 7 mars, fait remarquer que le Sénat va être prochainement appelé à se prononcer sur ce projet de loi, que cette question intéresse quatre commissions, et propose, en conséquence, de former une commission spéciale constituée avec des délégués de ces quatre commissions, p. 562.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations au sujet d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 625, 627.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Commence par traiter la question de la réduction de la dotation du fonds d'amortissement, applaudit, en ce qui le concerne personnellement, à la mesure prise par le ministre des finances; émet le vœu que cette dotation extraordinaire soit réduite encore d'année en année, et donne les raisons économiques qui justifient son vœu; renouvelle ensuite les observations qu'il avait déjà faites l'année précédente au sujet de la manière dont la dotation doit être mise à la disposition du fonds d'amortissement; puis traite l'importante question de la dette de 2 milliards à la Banque nationale; termine en parlant du rachat, par la Caisse d'Epargne, d'obligations 5 p. c. 1925, délivrées en payement des dommages de guerre, p. 630 à 632. — Observations, 632. — Fait encore diverses observations en faveur de la diminution des impôts, p. 634.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 659, 660.

Proposition de loi réprimant pénalement l'émission de chèques sans provision, Dépose cette proposition de loi, p. 93. — Discussion générale. Discours : Fait l'analyse de sa proposition de loi et prie le Sénat de se rallier unanimement au texte du comité de législation, p. 864, 865.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Demande que, dans un exposé général qui précédera le dépôt des prochains budgets, le gouvernement fasse connaître son programme en ce qui concerne sa politique financière, afin que l'on sache dans quelle voie le gouvernement veut conduire le pays, particulièrement en ce qui concerne la dépôt des prochains budgets, le gouvernement fasse connaître question fiscale; demande que l'on fasse certaines simplifications élémentaires en ce qui concerne les impôts, sans attendre la revision générale, p. 941 à 943.

Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination d'un juge de paix à Moll. Discussion. Attire à cette occasion l'attention du ministre sur la situation existant au tribunal de Hasselt, p. 978.

Hygiène et santé.

EMANATIONS PROVENANT DES USINES DE LA VIEILLE-MONTAGNE. — V. Interpellations au nom de M. Damas.

PHARMACIES. — V. Interpellations au nom de M. Jauniaux.

PHARMACOPÉE OFFICIELLE.

Projet de loi modifiant l'article 1er de la loi du 9 juillet 1858 concernant l'introduction d'une nouvelle pharmacopée officielle. V. les nos 99 et 213 (sess. 1927-1928) Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Nolf, n° 166.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1053 (10 juillet 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.

Dépôt du rapport par M. Nolf, p. 1118 (18 juillet 1928).

L'article unique est adopté sans observation, p. 1153.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 1153 (24 juillet 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Hygiène et santé : (*suite*)

TUBERCULEUX CURABLES.

Fonds de chômage en leur faveur. — V. Industrie, commerce et travail : Fonds de chômage.

Hymans, ministre de la justice, déchargé de ces fonctions le 22 novembre 1927, est nommé ministre des affaires étrangères par arrêté royal de la même date.

Ann. — Annonce du décès de Mgr. Deploige, sénateur provincial du Limbourg. Discours, p. 69.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar, à la suite de la démission des ministres socialistes. Donne lecture au Sénat de la déclaration du nouveau cabinet, p. 71 à 73. Observations au sujet de la fixation de la discussion de cette déclaration, p. 73. — Discussion de la déclaration. Observations, p. 107, 128, 129, 134, 140, 141.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par rendre hommage à la mémoire de Lord Oxford et Asquith, l'illustre homme d'Etat anglais qui vient de disparaître; puis fait un exposé général de la politique extérieure de la Belgique; termine en déclarant que la Belgique ne sera jamais une source de désordre, une cause de trouble et d'inquiétude; déclare encore qu'elle est résolue aux sacrifices nécessaires pour assurer sa défense, ainsi qu'à tous les efforts pour contribuer à la pacification et à la stabilisation de l'Europe, p. 437 à 442. — En réponse au discours de M. Rutten, déclare qu'il ne peut, sans observations, laisser passer des critiques sur les affaires intérieures d'un pays avec lequel la Belgique entretient des relations d'amitié, tout en comprenant l'émotion du R. P. Rutten et en étant tenu au courant des événements, p. 447. — Observations, p. 449, 450, 466 à 468, 470. — Déclare qu'il n'a pas voulu interrompre M. Vinck, l'assemblée ayant écouté la veille en silence le discours du R. P. Rutten, discours auquel il a fait une réponse conforme à sa charge, déclare ensuite qu'il ne rencontrera pas le discours de M. Vinck, mais prie toutes les fractions du Sénat de ne pas poursuivre un débat sur la Constitution d'un pays étranger et ami, avec lequel la Belgique entretient de cordiales relations, p. 471. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 472, 475, 477 à 479, 484, 486. — Discours : Répond aux observations présentées, p. 486 à 488. — Discussion des articles. Art. 9. Répond au baron Ruzette en ce qui concerne le consulat de Belgique à Jérusalem, et déclare que la question posée par le baron Ruzette sera examinée avec la plus grande attention, p. 488.

Procédure parlementaire. M. le président ayant déclaré estimer qu'il y avait lieu, selon certains précédents, de ne procéder qu'à un seul vote par appel nominal en ce qui concerne plusieurs projets de même nature, dont les articles ont été adoptés, fait une observation au sujet du moment opportun pour procéder à ce vote, p. 701.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 706, 707, 710, 711, 714, 715, 736, 737. — Discours : Répond aux discours prononcés, déclare qu'il y a trouvé des raisons de réconfort, étant donné que la majorité adhérera au traité; s'associe aux regrets qui ont été exprimés, mais fait remarquer qu'il faut vivre dans le monde des réalités et admettre que l'ajustement d'intérêts divergents aboutit presque toujours à des compromis; termine en déclarant que ce traité est un jalon qui marque le point d'aboutissement d'un stade d'évolution et le point de départ de progrès futurs et en s'associant à l'optimisme qui, après les critiques franchement formulées, a été exprimé à la Chambre par MM. Van de Vyvere et Wauters et, au Sénat, par MM. de Brouckere et Segers, p. 738 à 741.

Hypothèques maritimes (Privilèges et). — V. Affaires étrangères : Droit maritime.

I.

Immunités des navires d'Etat. — V. Affaires étrangères : Droit maritime.

Importation de marchandises. — V. Industrie, commerce et travail : Licences d'exportation.

Incompatibilités. — V. Lois électorales.

Indicateur des chemins de fer. — V. Chemins de fer.

Indigénat.

Proposition de loi exemptant du timbre de dimension les doubles des registres de l'état civil, d'indigénat et de naturalité. — V. Finances : Impôts : timbre de dimension.

Industrie, commerce et travail.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Projet de loi approuvant la convention additionnelle à la convention du 21 février 1906 relative à la réparation des dommages résultant des accidents du travail, signée entre la Belgique et la France. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

ACCIDENTS DU TRAVAIL SURVENUS AUX GENS DE MER. — V. Marine.

ACCORD COMMERCIAL AVEC LA FRANCE. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales.

Voyez : 1° les n°s 185 et 380 (sess. de 1925-1926) et 258 (sess. 1926-1927) de la Chambre des représentants; 2° pour le Sénat transmission du projet par la Chambre des représentants, le *Doc.* n° 162 de la session de 1926-1927; pour le rapport de M. Rutten, ainsi que pour les amendements de la commission, le n° 219 des *Documents* de la même session, et pour la remise de la discussion à la session en cours, la page 67 de la table des *Annales* et *Documents* de la même session ou les pages 909 à 911 et 1001 et 1003 des *Annales* du Sénat.

Doc. — Amendements proposés par M. Van Coillie, n° 7. — Développements, n° 7.

Amendements proposés par M. Henricot, n° 13.

Nouveaux amendements proposés par M. Henricot aux articles 1 et 3, n° 16.

Amendement du gouvernement à l'article 3, n° 18.

Sous-amendement présenté par le gouvernement à son amendement à l'article 3, n° 23.

Amendement présenté à l'article 3 par MM. Moyersoen et Van Coillie, n° 42. — Sous-amendement de M. Jauniaux à l'amendement proposé par MM. Moyersoen et Van Coillie, n° 42.

Texte adopté par le Sénat, n° 48.

Rapport fait par M. Rutten sur le texte adopté au premier vote, n° 54.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Rutten, rapp. (qui rencontre les objections faites au projet en discussion; déclare que beaucoup de parlementaires, d'accord avec la Ligue des familles nombreuses souhaiteraient la généralisation du régime des allocations familiales; puis attire spécialement l'attention du Sénat sur les trois points qui dominent le débat afin d'éviter tout malentendu : 1° le législateur a-t-il le droit d'étendre la loi aux fournisseurs, aux sous-traitants et aux ouvriers des chantiers privés; 2° faut-il subsidier, à partir du premier, du deuxième ou du troisième enfant; 3° faut-il étendre la loi aux grévistes, exceptionnellement considérés comme chômeurs involontaires), p. 170 à 172. — Discours de M. Van Coillie (qui, au nom des familles nombreuses, commence par rendre hommage aux nombreux patrons d'entreprises privées qui, sans y être contraints, ont octroyé des allocations familiales à leur personnel; puis démontre que le barème du projet en discussion est modéré et satisfaisant et propose un amendement), p. 172, 173. — Suite du discours de M. Van Coillie (qui examine notamment le point de savoir s'il faut exclure le premier et le deuxième enfant, déclare se rallier, à regret, à l'amendement du gouvernement, et termine en souhaitant que l'on tienne compte de ses observations au moment du vote des articles), p. 175 à 177. — Discours de MM. le baron Casier (qui exprime notamment le désir de voir le Sénat se borner à maintenir le projet à sa portée primitive, à le limiter au troisième enfant et à ne pas l'étendre aux simples fournisseurs de l'Etat); Digneffe (qui commence par déclarer que le projet en discussion est une œuvre d'intérêt social qui mérite l'intérêt de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du pays, puis commente la manière dont il estime que le problème devrait

Industrie, commerce et travail : ALLOCATIONS FAMILIALES. *Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales (suite)*

être résolu, et termine en déclarant que cette loi, inspirée par une excellente pensée et qu'il voterait si elle était amendée, a été détournée de son vrai but à la Chambre; demande, en conséquence, le renvoi en commission pour examen complémentaire), p. 177 à 182. — Interruptions de M. Van Overbergh, de Brouckere, Baeck, Mousty, Van Coillie, Heyman, m. i. t. p. s., Rutten, rap., Lebon, Vinck, le baron Casier, Van Belle, p. 179 à 182. — Le R. P. Rutten, rap., fait remarquer, en réponse au discours de M. Digneffe, que, en fait de lois sociales, l'expérience seule indique les lacunes et les inconvénients, p. 182. — Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui se félicite d'avoir à défendre cette loi au Sénat et complète l'exposé du R. P. Rutten, rap., en situant exactement les allocations familiales dans le domaine de la protection due aux familles nombreuses), p. 182 à 185. — Interruptions de MM. Van Roosbroeck, Moyersoen, Van Schoor, Van Overbergh, Paulsen, Vinck, le baron Casier, Mousty, Beauduin, Simonis, de Brouckere, Thiébaut, Van Belle, p. 183 à 195. — Discours de M. Mertens (qui commence par déclarer que le groupe socialiste émettra un vote affirmatif, parce qu'il est de tout cœur avec les travailleurs, puis développe les griefs des socialistes contre ce projet, qui constitue, notamment, un chaînon de plus à la chaîne patronale pour distraire l'ouvrier de l'organisation syndicale; fait remarquer également que le système en discussion est cause que l'ouvrier ne sait jamais, s'il change de patron, si l'allocation familiale lui sera accordée; préconise donc la généralisation); Ohn (qui estime que la loi n'est qu'une demi-mesure et devrait être étendue à tous les travailleurs, puis critique le taux trop réduit des indemnités), p. 185 à 189. — Interruptions de MM. Van Schoor, Beauduin, de Brouckere, Van Belle, Mertens, Henricot, Heyman, m. i. t. p. s., Thiébaut, le baron Casier, Mousty, Digneffe, Rutten, rap., Van Overbergh, Baeck, François, p. 185 à 189. — Discours de Mme Spaak (qui développe la conception socialiste de la famille, qu'elle déclare être pleine de dignité et déclare ensuite qu'elle ne peut répondre à l'appel du R. P. Rutten en faveur des familles nombreuses, estimant que ce n'est pas le moment de multiplier les jeunes bouches à nourrir; signale la nécessité qu'il y a pour la femme de recevoir, dès la naissance du premier enfant, de quoi lui donner la possibilité d'entretenir cet enfant, et termine en faisant remarquer que, sur ce dernier point, l'Etat lui donne raison, puisque, dans sa péréquation, l'allocation est attribuée dès le premier enfant; déclare, en conséquence, que, sur ce point, elle pourrait accorder sa confiance au gouvernement si elle n'était convaincue que ceci était l'œuvre du cabinet précédent), p. 191 à 193. — Interruption de M. Van Roosbroeck, p. 192. — Discours de MM. Segers (qui commence par faire remarquer le superbe effort fait en Belgique au point de vue des caisses de compensation, d'après l'initiative du Comité central industriel et de la Ligue des familles nombreuses, mais traite les questions d'application de la loi en discussion : le chiffre de l'allocation, le champ d'application et la question de la grève; écarte cette dernière question, ayant eu satisfaction par les explications du R. P. Rutten), p. 193, 194. — Interruptions de MM. Digneffe, Volckaert, Moyersoen, Heyman, m. i. t. p. s., p. 193, 194. — Discours de M. Jauniaux (qui commence par rappeler avec joie les conquêtes ouvrières, considère que le vote de la Chambre est une étape considérable vers le vote de la proposition Delvigne; déclare que son parti votera l'amendement de M. Van Coillie, et termine en exprimant le vœu que le Sénat vote le projet de la Chambre), p. 195 et 196-197. — Observation de M. Van Schoor, p. 197. — M. Heyman, m. i. t. p. s., fait remarquer que l'amendement qu'il a présenté évitera que la classe ouvrière de la Wallonie se dresse contre celle des Flandres, p. 197. — Discours de M. Volckaert (qui commence par exprimer son regret que l'on n'ait pas voté le projet au Sénat immédiatement après son adoption par la Chambre, aucune modification sérieuse n'ayant dû y être apportée; déclare qu'il n'admettra qu'un seul amendement : celui de M. Van Coillie, et termine en souhaitant que, des délibérations du Sénat il sorte une réforme qui ne soit qu'à son début), p. 197 à 200. — Interruptions de MM. Henricot, Carpentier, Van Overbergh, de Brouckere, Heyman, m. i. t. p. s., Mertens, Digneffe, Rutten (qui prie M. Volckaert de s'en tenir à la discussion générale et de ne pas présenter à ce moment des observations de détail relatives aux amendements), Van Coillie, Moyersoen, p. 198 à 200. — Discours de MM. Henricot (qui combat les modifications apportées au projet de M. Carton de Wiart, modifications dont il n'admet ni la nécessité, ni la légitimité,

Industrie, commerce et travail : ALLOCATIONS FAMILIALES. *Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales (suite)*

estimant que le projet, ainsi modifié, n'est pas défendable au point de vue du droit; termine en déclarant que chaque fois qu'une loi tendra à dissocier les patrons et les ouvriers, il la combattra comme néfaste pour l'industrie et le pays), p. 214 à 217. — Interruptions de MM. Mertens, le vicomte Berryer, Baeck, Casterman, Van Roosbroeck, Volckaert, le baron de Mévius, Van Fleteren, de Brouckere, Jauniaux, Van Overbergh, Mousty, Beauduin, p. 215 à 217. — Discours du R. P. Rutten, rap. (qui déclare que la commission s'est réunie pour essayer d'arriver à un accord au sujet des nombreux amendements, mais que cet accord est impossible; répond à l'ensemble des observations présentées, estime que le texte de la Chambre devrait plutôt être mis au point que remanié de fond en comble, et termine en répondant au discours de Mme Spaak, qui a combattu les familles nombreuses), p. 217 à 219. — Interruptions de MM. Segers, Van Fleteren, Van Overbergh, Lafontaine, De Ley, Baeck, Van Roosbroeck, p. 218, 219. — Discours de M. Vande Moortele (qui estime que la proposition de la commission tendant à supprimer l'allocation familiale pour les deux premiers enfants rend illusoire la dénomination du projet qui s'applique de fait exclusivement aux familles nombreuses; attire en terminant l'attention sur certains contrats de travail excluant certains ouvriers qui sont mariés en dehors de l'église des bénéfices des allocations familiales), p. 219, 220. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Van Roosbroeck, Van Schoor, Clesse, Rutten, rap., de Brouckere, Van Overbergh, p. 220.

M. le président indique, à ce moment, quels sont les orateurs encore inscrits et les prie d'abréger leurs discours, p. 220. — Cette demande soulève un incident au sujet de la réponse faite par le R. P. Rutten au discours de Mme Spaak. Observations de MM. de Brouckere, Segers, Van Roosbroeck, Rutten, Van Overbergh, Van Fleteren, Seeliger, Van Schoor, p. 220. — M. le président fait des observations au sujet de cet incident et prie les sénateurs de cesser leurs interruptions, p. 220.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Simonis (qui commence par déclarer qu'il émettra un vote affirmatif, étant un admirateur et un défenseur des familles nombreuses, puis soumet au Sénat quelques réflexions au sujet de l'amendement présenté par le gouvernement à l'article 3; insiste pour que le dernier paragraphe de cet amendement soit retiré); Thiébaut (qui commence par faire une rectification aux *Annales* en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé pendant la discussion de ce projet (p. 185 des *Annales*), puis fait l'éloge des industriels qui ont déjà organisé des caisses de compensation pour allocations familiales, ainsi que du fonctionnement de ces caisses; termine en déclarant qu'il présentera le surplus de ses observations à l'occasion de la discussion des articles); De Ley (qui s'étonne qu'on tâche d'empêcher la généralisation des allocations familiales, rend hommage à l'action de la Ligue des familles nombreuses et termine en estimant qu'il ne peut être question d'opposer les pensions de vieillesse aux allocations familiales); Damas (qui répond au discours de M. Henricot en ce qui concerne la situation des charbonnages dans le domaine des allocations familiales); de Brouckere (qui réfute le discours prononcé par le R. P. Rutten en réponse à Mme Spaak au sujet de la limitation de la natalité, développe en même temps les motifs pour lesquels il espère que, par une collaboration de tous les partis, les allocations familiales prendront bientôt le caractère qu'il estime qu'elles doivent avoir, c'est-à-dire le caractère d'une assurance sociale); le R. P. Rutten, rap. (qui répond à M. de Brouckere); Van Schoor (qui estime que les taux proposés sont absolument insuffisants); Heyman, m. i. t. p. s. (qui répond à la partie du discours de M. de Brouckere relative au livre du R. P. Fallon), p. 220 à 226. — Interruptions de MM. Moyersoen, Van Overbergh, le baron Casier, Seeliger, Van Fleteren, Henricot, le baron de Steenhault de Waerbeeck, Heyman, m. i. t. p. s., le baron Ruzette, Clesse, Henricot, Van Roosbroeck, Van Schoor, Disière, de Brouckere, p. 222 à 226. — M. le président déclare close la discussion générale, p. 226.

Observations sur le point de savoir si la discussion des articles va être abordée immédiatement : MM. Moyersoen, Segers, Lafontaine, Rutten, rap. (qui exprime le désir que le Sénat ne parte pas en vacances avant que le projet ne soit voté), p. 226. — Le Sénat décide d'épuiser autant que possible les objets à l'ordre du jour à une séance du lendemain matin et de reprendre les allocations familiales l'après-midi, p. 226.

Industrie, commerce et travail : ALLOCATIONS FAMILIALES. *Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales (suite)*

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un amendement présenté par M. Van Coillie au premier alinéa, p. 244, 245. — Discussion : MM. Heyman, m. i. t. p. s. (qui déclare ne pouvoir accepter l'amendement de M. Van Coillie, qui soulève une objection de droit et une objection de fait); Van Coillie (qui défend son amendement et réfute les arguments de M. Heyman, m. i. t. p. s.); Segers, Rutten, rap. (qui prie M. Van Coillie de ne pas insister), p. 245. — M. Van Coillie déclare, en présence des explications de M. Rutten, retirer son amendement, p. 245. — M. Mertens déclare reprendre l'amendement de M. Van Coillie, p. 246. — Observations de MM. Thiébaut, Baeck, Ronvaux, au sujet de cet amendement, p. 246. — Discours de M. Segers (qui examine l'ensemble de l'article 1er), p. 246, 247. — Interruption de M. Jauniaux, p. 247. — Le R. P. Rutten, rap., insiste pour que M. Mertens abandonne l'amendement qu'il a repris, p. 247. — Sont encore entendus : MM. de Brouckere, Mertens, Pierlot, Moyersoen, Thiébaut, Heyman, m. i. t. p. s. (qui appuie les observations de M. Pierlot); François (qui estime que le troisième alinéa de l'article en discussion précise le sens de l'alinéa 1er); Rutten, rap., Segers, Van Coillie, p. 247, 248. — L'amendement de M. Van Coillie, repris ar M. Mertens, est rejeté par assis et levé, p. 248. — M. le président rappelle que M. Henricot a présenté un amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa, p. 248. — Discussion : MM. Henricot (qui motive sa proposition); de Brouckere, Rutten, Heyman, m. i. t. p. s. (qui combat également l'amendement de M. Henricot); Segers, Liebaert (qui soulève la question des fournitures faites par des étrangers); Lebon, le baron de Moffarts, p. 248, 249. — L'amendement de M. Henricot, tendant à la suppression du deuxième alinéa, est rejeté, p. 249. — M. Henricot retire son amendement à l'alinéa 3, p. 249. — Discours du R. P. Rutten (qui répond à M. Segers); p. 249. — Est entendu : M. Segers, p. 249. — Le § 4 est adopté, p. 249. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par M. Henricot à l'aliné 4, p. 251. — Discussion : MM. Henricot (qui défend son amendement); Rutten (qui combat l'amendement); Beauduin, Moyersoen, Segers (qui indique comment il estime que l'amendement de M. Henricot devrait être complété et déclare que si l'amendement était ainsi complété, il serait heureux de le voter); Thiébaut (qui appuie l'amendement de M. Henricot); Mertens (qui déclare que son groupe est hostile à l'amendement de M. Henricot et motive cette hostilité); Van Schoor, p. 251, 252. — L'amendement de M. Henricot est rejeté par assis et levé, p. 252. — Les alinéas 5 et 6 sont adoptés, p. 252. — Alinéa 7 : M. Lebon propose une modification au texte flamand; le R. P. Rutten déclare se rallier à cette modification, p. 252. — L'alinéa 7 est adopté tel qu'il vient d'être modifié sur la proposition de M. Lebon, p. 252. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, p. 252.

Art. 2. Adopté sans observation, p. 252, 253.

Art. 3. M. le président donne lecture d'amendements présentés : 1° par la commission; 2° par le gouvernement; 3° par M. Van Coillie; 4° d'un sous-amendement présenté par le gouvernement à son amendement principal; 5° d'un amendement de M. Henricot; 6° d'un sous-amendement présenté par M. Jauniaux à l'amendement de MM. Moyersoen et Van Coillie, p. 253, 254. — Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui motive la proposition du gouvernement et donne quelques explications afin de préciser le texte proposé par le gouvernement), p. 254 à 256. — Interruptions de MM. Mertens, Van Overbergh, de Brouckere, Rutten, rapp., p. 254, 256. — M. le président consulte le Sénat sur le point de savoir si la discussion va être continuée ce jour-là ainsi que sur les amendements qui restent encore en présence, p. 256. — Observations de MM. le R. P. Rutten, rapp., Jauniaux (qui, après une observation de M. Moyersoen, déclare maintenir son amendement); Moyersoen, p. 256.

M. le président prie les orateurs d'être aussi bref que possible, afin que l'on puisse, en prolongeant un peu la séance, adopter le projet en première lecture, p. 256.

Reprise de la discussion de l'article 3 :

Discours de M. de Brouckere (qui commente notamment le discours qui vient d'être prononcé par M. Heyman, m. i. t. p. s., et termine en estimant que M. Heyman, m. i. t. p. s., a été bien avisé à la Chambre en collaborant à une œuvre d'entente qui a pu rallier toutes les bonnes volontés; convie donc le Sénat à maintenir la loi telle qu'elle est) p. 256 à 258. — Interruptions de MM. le R. P. Rutten, Henricot, Beauduin, Van Schoor, Heyman, m. i. t. p. s., Moyersoen, p. 257, 258. — M. Van Belle propose au Sénat, l'assemblée n'étant plus en nombre, dans le cas où l'on devrait procéder à un appel nominal, de remettre la suite de la discussion au mardi suivant, p. 258. — Observations diverses de MM. Moyersoen (qui propose de remettre le débat à la rentrée de janvier); Rutten, rapp. (qui déclare que l'on doit être assuré que la discussion sera reprise dès le 17 janvier); Baeck, p. 258. — M. le président déclare que la suite de la discussion sera inscrite à l'ordre du jour de la rentrée de janvier, p. 258.

Reprise de la discussion de l'article 3.

M. le président rappelle que divers amendements tendant à modifier la première disposition de l'article relatif au taux des allocations ont été retirés à la suite de la discussion qui a déjà eu lieu; que le Sénat ne reste plus en présence que d'un amendement de MM. Moyersoen et Van Coillie, légèrement sous-amendé par le gouvernement, et d'un sous-amendement présenté par M. Jauniaux, p. 261. — M. le président donne lecture d'un nouvel amendement présenté par le gouvernement et qui se substitue à l'amendement de M. Moyersoen, p. 261. — Discussion : Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui développe les motifs pour lesquels il a présenté cet amendement de conciliation, admet que la solution qu'il propose est peut-être « hybride », déclare qu'il a dû faire plier ses préférences théoriques, estimant que l'on pourra modifier la loi quand la période anormale que traverse le pays sera changée; termine en souhaitant que le Sénat se rallie unanimement au nouveau texte qu'il propose et qu'il vient d'interpréter), p. 260 à 262. — Discours de MM. Moyersoen (qui défend à nouveau l'amendement qu'il a présenté avec M. Van Coillie, qui estime que les situations régionales doivent être examinées; termine en déclarant qu'il se ralliera à l'amendement du gouvernement, étant donnée la conséquence que le ministre déclare pouvoir en tirer, mais qu'il considère que l'adoption de l'amendement qu'il a présenté avec M. Van Coillie rendrait la loi plus claire et plus nette); Beauduin (qui se rallie à l'amendement du gouvernement, puis déclare, au nom de M. Henricot, que celui-ci retire son amendement à l'alinéa 1er, et défend, en son nom, l'amendement qu'il a présenté à l'alinéa 2); Thiébaut (qui se rallie aux observations faites par M. Moyersoen, qui estime, en ce qui concerne l'amendement du gouvernement, que celui-ci devrait stipuler que le groupement des industriels devrait être consulté au même titre que les autres organismes); Rutten, rap. (qui commence par acter le retrait par M. Henricot du premier de ses amendements, qui défend l'amendement du gouvernement, répond aux observations faites contre ce texte par M. de Brouckere, commente l'amendement de M. Henricot, qui a été maintenu, et y propose une modification; puis termine en faisant remarquer qu'il y a un second alinéa à l'amendement de M. Henricot, alinéa qu'il doit combattre); Ohn (qui indique ses préférences pour le texte transmis par la Chambre, estime qu'il ne serait ni utile ni juste que l'allocation ne devienne obligatoire qu'à partir du troisième enfant); Jauniaux (qui commence par faire remarquer le désarroi qui règne au sein du Sénat; qui estime que la situation du père de famille qui a de nombreux enfants ne doit pas être examinée uniquement par l'industrie, mais par la nation entière, et conclut en indiquant les votes que lui et ses amis émettront); Van Schoor (qui défend le principe de l'allocation dès le premier enfant et, en conséquence, le nouvel amendement du gouvernement); du Four (qui estime notamment que l'amendement de M. Henricot, tendant à accorder l'allocation jusqu'à 18 ans, est une exagération); Van Coillie (qui déclare, contrairement aux observations présentées par M. Moyersoen, qu'il estime l'amendement du gouvernement préférable à celui qu'il avait présenté avec M. Moyersoen, mais propose une modification au texte du gouvernement en ce qui concerne le mot « proportionnellement »), p. 262 à 269. — Interruptions de MM. Ohn, Van Belle, Heyman, m. i. t. p. s., Moyersoen, Thiébaut, de Brouckere, Beauduin, Lekeu, Jauniaux, Rutten, rap., p. 262 à 269. — M. Rutten, rap., estime qu'il faudra que, avant le vote, l'on puisse, à tête reposée, étudier les modifications de texte qui ont été proposées, et ne répond, en conséquence, que brièvement à MM. Jauniaux et Van Schoor, p. 269. — Interruptions de MM. Jauniaux, Heyman, m. i. t. p. s., Moyersoen, p. 269. — M. Rutten propose d'utiliser le temps qui reste encore au Sénat avant la levée de la séance pour aborder l'examen de l'article 7, seul article qui donnera encore lieu à discussion, p. 269. — M. le président estime que certain

Industrie, commerce et travail : ALLOCATIONS FAMILIALES. *Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales (suite)*

membres qui ne sont plus présents pourraient se plaindre de cette procédure et qu'il vaut mieux procéder méthodiquement, p. 269.

Reprise de l'examen de l'article 3 : M. Heyman, m. i. t. p. s., répond aux observations de M. Jauniaux, qui a estimé que l'on pourrait dépasser le taux de 3 p. c de l'ensemble des salaires, p. 269, 270. — Observations et discours de M. Jauniaux en réponse à M. Heyman; M. Jauniaux termine son discours en déclarant qu'il se réserve le droit de demander l'examen, en commission, de la proposition de loi qu'il a présentée le 9 novembre 1926, instituant un fonds national de mutualité, p. 270. — Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui commence par prier le Sénat de voter la division sur l'article 3, M. Jauniaux ayant déclaré la veille que sur les deux premiers alinéas de l'amendement du gouvernement, comprenant le barème des allocations, tout le monde serait d'accord; puis motive brièvement deux sous-amendements qui viennent d'être présentés par le gouvernement), p. 271. — Discours de M. Moyersoen, qui déclare se rallier au nouvel amendement proposé par le gouvernement et retirer celui qu'il avait présenté avec M. Van Coillie, p. 271, 272. — M. le président déclare que l'amendement du gouvernement, qui modifie le texte de la Chambre, doit avoir la priorité, p. 272. — M. Moyersoen demande l'appel nominal pour le vote sur cet amendement et cette demande est régulièrement appuyée, p. 272. — M. Van Fleteren demande que le vote soit remis jusqu'à 3 heures; M. Van Overbergh appuie cette demande et M. Moyersoen déclare être d'accord, p. 272. — M. Baeck estime que l'on pourrait immédiatement adopter les deux premiers alinéas de l'amendement du gouvernement fixant les barèmes d'allocations, et le Sénat marque son accord, p. 272. — Les deux premiers alinéas de l'amendement du gouvernement, dont M. le président donne lecture, sont adoptés, p. 272. — M. Jauniaux demande l'appel nominal sur le troisième alinéa; M. le président et M. Moyersoen estiment que ce vote doit être également réservé, et l'assemblée marque son accord, p. 272. — M. le président donne lecture de la nouvelle rédaction proposée par le gouvernement pour le deuxième alinéa du texte adopté par la Chambre, ainsi que du texte proposé par M. Henricot pour cet alinéa, p. 272. — M. Henricot déclare retirer son amendement, le texte du gouvernement lui donnant toute satisfaction, p. 272. — Le texte proposé par le gouvernement est adopté, p. 272. — M. le président donne lecture de l'avant-dernier alinéa de l'article 3; texte transmis par la Chambre, texte proposé par la commission et nouvelle rédaction proposée par le gouvernement, p. 272. — M. Rutten, rap., déclare se rallier à la nouvelle rédaction proposée par le gouvernement, ce sous-amendement se rattachant à celui qu'il avait proposé à la fin de son rapport, p. 272. — Le texte du gouvernement est adopté, p. 272. — M. le président donne lecture du dernier alinéa de l'article 3. M. Moyersoen estime que ce dernier alinéa, qui concerne la forme dans laquelle doit se faire l'agréation, devrait être placé en tête de l'article 2, et demande que, dans le texte, on substitue le présent au futur, p. 272. — M. le président admet les propositions de M. Moyersoen, et personne n'y faisant opposition, les déclare adoptées, p. 272, 273.

Vote sur les alinéas réservés : M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement pour le troisième alinéa, p. 276. — M. Jauniaux demande l'appel nominal; cette demande est régulièrement appuyée et l'amendement du gouvernement est adopté par 63 voix contre 46, p. 276. — M. le président donne lecture du quatrième alinéa de l'amendement du gouvernement et rappelle que M. Thiébaut a proposé un sous-amendement à cette disposition, p. 277. — M. Thiébaut déclare retirer son amendement, p. 277. — La disposition proposée par le gouvernement est adoptée, p. 277. — L'avant-dernier alinéa de l'amendement du gouvernement est également adopté, p. 277. — M. le président donne lecture du dernier alinéa de l'amendement du gouvernement, p. 277. — M. Jauniaux pose une question au sujet du paiement trimestriel; M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à cette question; observation de M. Baeck, p. 277. — Le dernier alinéa des amendements du gouvernement est adopté, p. 277. — L'ensemble de l'article 3, ainsi amendé, est adopté, p. 277.

Art. 4, 5 et 6. Adoptés sans observation, p. 275.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un amendement présenté par Mme Spaak et M. Vinck, p. 273. — Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé : Mme Spaak, le R P. Rutten, rap., Vinck, Van Fleteren, Lekeu, Moyersoen, Dufrasne, Baeck, de Brouckere, p. 273 à 275. — Le R. P. Rutten propose au Sénat d'examiner la question avec le ministre avant le second vote, et M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare être d'accord, p. 275. — M. Henricot demande si les caisses de compensation pourront supprimer ou réduire les allocations en cas d'absence volontaire au travail, p. 275. — Discussion au sujet de cette question, ainsi qu'au sujet du cas de grève : MM. Heyman, m. i. t. p. s. (qui prie M. Henricot de ne pas insister); Moyersoen, Hénault, Damas, Van Fleteren, Paulsen, p. 275, 276. — Discours de MM. le R. P. Rutten, rap., de Brouckere, Vande Moortele, Moyersoen (qui termine en demandant que, afin de pouvoir revenir sur l'article au second vote, l'on accepte un amendement modeste qu'il a présenté), p. 277 à 280. — Interruptions de MM. Jauniaux, Van Schoor, Baeck, Van Overbergh, baron Casier, Vande Moortele, Beauduin, Heyman, m. i. t. p. s., Van Fleteren, de Brouckere (qui déclare ne pas admettre l'amendement de M. Moyersoen, cet amendement étant de la dernière heure), p. 277 à 280. — Les deux premiers alinéas sont adoptés, p. 280. — M. le président donne lecture de l'amendement de M. Moyersoen; M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare ne pas accepter cet amendement, et l'amendement n'est pas adopté, p. 280. — M. Vinck annonce qu'il dépose, avec Mme Spaak, des amendements à l'alinéa 4, comme conclusion à la discussion qui vient de se produire et afin que la commission puisse réexaminer les textes avant le second vote; M. le président donne lecture de ces amendements, qui sont adoptés, p. 280. — Les autres alinéas de l'article sont adoptés, et l'ensemble de l'article 7 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 280. — M. Thiébaut demande si l'article va être, à nouveau, examiné en commission, et M. le président déclare que, l'article étant amendé, il en sera bien ainsi, p. 280.

Art. 8 à 15. Adoptés sans observation, p. 280, 281.

Art. 16. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un amendement de M. Van Coillie, p. 281. — Observations de MM. le R. P. Rutten, rapp., et Van Coillie au sujet de l'affichage, p. 281. — L'amendement de M. Van Coillie est rejeté, p. 281.

Art. 16 nouveau proposé par le R. P. Rutten, rapp., et portant que le gouvernement fera tous les trois ans rapport aux Chambres sur les effets et l'exécution de la loi; M. le R. P. Rutten présente cet amendement, M. Jauniaux le considère comme inutile, estimant que le régime qui va être instauré ne durera pas trois ans, p. 282. — L'article nouveau proposé par le R. P. Rutten est adopté, p. 282.

Art. 17 (qui devient l'article 18). Adopté sans observation, p. 282.

M. le président annonce que le vote en seconde lecture aura lieu ultérieurement, p. 282.

Vote en seconde lecture.

M. le président annonce que les articles 3, 7 et 16*bis* seuls ont été amendés et peuvent donc seuls donner lieu à discussion, p. 324.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'amendements proposés : 1° par M. Moyersoen; 2° par M. Rutten, rapp., p. 324. — Discussion. Discours de MM. Rutten, rapp. (qui déclare, après avoir motivé l'amendement de M. Moyersoen, qu'il propose une solution intermédiaire, motive cet amendement et déclare notamment que cette solution donnera autant que possible satisfaction à M. Moyersoen), Jauniaux (qui développe les motifs pour lesquels lui et ses amis ne voteront pas les amendements présentés, estimant notamment que le ministre a fait assez de concessions et souhaite qu'il n'aille pas plus loin), Heyman, m. i. t. p. s. (qui demande le maintien du texte adopté en première lecture, déclare avoir la conviction que l'article 3 tel que le Sénat l'a voté est meilleur que celui voté par la Chambre et termine en souhaitant que cette belle loi puisse être appliquée dans peu de mois), Moyersoen (qui déclare que la portée de l'amendement qu'il a présenté n'est nullement de reprendre quelque chose aux ouvriers qui jouissent déjà des allocations, estime que son amendement ne peut faire de mal à personne, mais termine en annonçant que si le ministre ne peut s'y rallier il le retirera, mais à regret), p. 324 à 327. — Interr. de MM. Thiébaut, le baron Casier, Beaudouin, Deswarte, Volckaert, Moyersoen, Van Overbergh, Van Fleteren, Paulsen, p. 325 à 327. — M. Rutten, rapp., déclare, l'amendement de M. Moyersoen étant retiré, retirer à son tour l'amendement transactionnel qu'il avait présenté

Industrie, commerce et travail : ALLOCATIONS FAMILIALES. *Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales.*

et se rallier à la manière de voir de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 327. — M. du Four demande que l'on rejette l'alinéa par lequel le gouvernement a repris le texte de M. Henricot, p. 327. — M. Rutten, rapp., indique les motifs pour lesquels il doit s'opposer à la suppression du cinquième alinéa, suppression proposée par M. du Four, p. 327. — M. Thiébaut refute l'accusation qui a été portée par M. Jauniaux au sujet de l'insuffisance des salaires, ayant été personnellement mis en cause, p. 327. — Observations de MM. Jauniaux, Solau, Baeck, le baron Casier, Van Fleteren, du Four, p. 327. — Les amendements présentés ayant été retirés, M. le président met aux voix le texte adopté en première lecture et l'article 3 ainsi libellé est définitivement adopté, p. 327.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'amendements présentés : 1° par le R. P. Rutten, rapp.; 2° par la commission, p. 327, 328. — Discours du R. P. Rutten (qui déclare que l'amendement qu'il a présenté résume objectivement les discussions qui ont eu lieu en commission et motive cet amendement), de Brouckere (qui estime qu'il est préférable de ne pas admettre l'amendement afin d'aboutir le plus promptement possible, ainsi que M. Heyman, m. i. t. p. s., vient d'en exprimer le désir), Jauniaux (qui constate que l'amendement relatif aux absences injustifiées n'est pas apprécié par le rapporteur et espère que le ministre donnera satisfaction); Thiébaut (qui indique la procédure suivie dans les caisses de compensation au sujet de l'absentéisme, procédure suivie depuis leur fondation, sans avoir jamais donné lieu à des difficultés); Heyman, m. i. t. p. s. (qui motive son opposition à l'amendement), p. 328, 329. — Interr. de MM. Volckaert, Van Fleteren, Mertens, Deswarte, p. 328. — Le R. P. Rutten, rapp., annonce, en présence des déclarations de M. Heyman, m. i. t. p. s., qu'il retire l'amendement qu'il avait présenté, p. 329. — M. le président donne une nouvelle lecture de l'amendement présenté par la commission, p. 329. — M. Heyman, m. i. t. p. s., déclare que le gouvernement accepte cet amendement, p. 329. — L'amendement est adopté, p. 329. — M. Thiébaut suggère que l'on introduise dans la loi une disposition permettant au ministre de fixer par arrêté royal l'interprétation exacte du terme « pour causes d'absences injustifiées », p. 329. — M. de Brouckere estime ceci absolument inutile, p. 329. — L'article 7 est définitivement adopté avec l'amendement de la commission, p. 329.

Art. 16*bis* nouveau. Adopté sans observation, tel qu'il a été admis en première lecture, p. 329.

M. Deswarte demande, avant le vote de la loi, que l'on autorise le bureau à diviser les articles et à les numéroter différemment, estimant que plusieurs d'entre eux se composent de trop nombreux paragraphes, ce qui représente de sérieux inconvénients lorsqu'il s'agit de faire appel à la loi dans la pratique judiciaire ou administrative, p. 329. — Cette demande est admise, p. 329.

M. Digneffe motive son vote négatif, p. 329.

Observations de MM. Henricot, Jauniaux et Van Fleteren, p. 329

L'ensemble du projet de loi est adopté par 77 voix contre 2 (MM. Digneffe et Henricot) et 3 abstentions, p. 329 (26 janvier 1928). — Se sont abstenus : MM. le vicomte du Bus de Warnaffe, Thiébaut et Asou, p. 330. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

APPRENTISSAGE.

Projet de loi organique de l'apprentissage.

Doc. — Exposé des motifs, n° 74. — Projet de loi : Annexe au n° 74.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. a. t. p., p. 481 (23 février 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture, p. 481.

Dépôt du rapport par M. le baron Gillès de Pelichy, p. 1180 (12 septembre 1928).

CHÈQUES. — V. Code de commerce.

COMMERCE DU MINEUR ET DE LA FEMME MARIÉE.

Projet de loi modifiant les articles 4, 5, 9 *et* 12 *de la loi du* 15 *décembre* 1872 *sur les commerçants.* — V. Code de Commerce.

Industrie, commerce et travail (*suite*)

EMPLOYÉS (ASSURANCES EN VUE DE LA VIEILLESSE ET DU DÉCÈS DES). — V. Assurances sociales.

FONDS DE CHÔMAGE DES TUBERCULEUX CURABLES.

Proposition de loi instituant un fonds national de défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables (due à l'initiative de M. A. Huysmans et signée par MM. A. Huysmans, Vauthier et Lamborelle.

V. le *Doc.* n° 13 du Sénat (sess. 1925-1926).

Doc. — Rapport fait par M. Vinck, n° 194. — Amendements proposés par la commission, n° 194.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Vinck, p. 1192 (25 septembre 1928).

GRÈVE AU PORT D'ANVERS.

Ann. — Un incident surgit au sujet de cette grève au cours de la discussion des articles du budget de l'industrie et du travail, à la suite d'une partie d'un discours du R. P. Rutten, qui est suivi d'un discours de M. Van Berckelaer et d'un discours de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 1015 à 1019. — Voyez éventuellement la rubrique : Finances : Budgets : Budget de l'industrie et du travail pour 1928.

LICENCES D'EXPORTATION.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 *janvier* 1923, *relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.*

V. les Doc. n°s 49 et 53 de la Chambre des représentants (sess. 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. Simonis, n° 33.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 227 (22 décembre 1927). — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Simonis, p. 241 (23 décembre 1927). — Le Sénat étant unanime sur l'urgence, M. Simonis donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 241.

Discussion générale. Sont entendus : MM. Mullie (qui proteste contre la manière dont ce projet est mis en discussion en une fin d'année; proteste contre la façon dont la classe agricole a été sacrifiée en matière d'importation et d'exportation, et termine en posant une question au ministre au sujet des mélasses); Heyman, m. i. t. p. s. (qui répond à M. Mullie et indique la portée du projet); Houtart, m. f. (qui déclare qu'il donnera la solution la plus favorable à la question de M. Mullie au sujet de l'exportation des mélasses), p. 241.

L'article unique est adopté sans observation, p. 241.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 27, p. 250 (23 décembre 1927). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LOCK-OUT DANS L'INDUSTRIE TEXTILE A COURTRAI. — V. Interpellations, au nom : *a*) de M. Hannick; *b*) de M. Dewaele.

LOISIRS DU TRAVAILLEUR.

Projet de loi instituant un conseil supérieur de l'éducation nationale en vue de l'utilisation des loisirs.

V. les n°s 132 (sess. extr. 1925), 191 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 191.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1182 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des sciences et des arts.

MARCHANDISES (IMPORTATION, EXPORTATION ET TRANSIT). — V. la sous-rubrique : Licences d'exportation.

MARCHANDISES NEUVES. — V. plus loin : Ventes publiques de marchandises neuves.

MINES.

Accident de mines.

Ann. — Catastrophe minière qui s'est produite le 12 novembre 1927 au siège Miekiels des Charbonnages d'Ougrée-Marihaye. Motion d'ordre de M. Damas au sujet de cette catastrophe, p. 45. — Sont entendus : MM. Wauters, m. i. t. p. s. et Damas, p. 45, 46.

Conseil des Mines. Traitements. — V. Traitements : Péréquation.

Industrie, commerce et travail (*suite*)

OUTILLAGE ARTISANAL.

Projet de loi sur la garantie de bonne fin de crédit à l'outillage artisanal. — V. Finances : Crédit à l'outillage artisanal.

PHARMACIES. — V. 1° Interpellations au nom de M. Jauniaux. — 2° Hygiène et santé : Pharmacopée officielle.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE. — V. Code de commerce.

PRUD'HOMMES.

Répartition des sièges. — Projet de loi modifiant l'article 111 *de la loi du* 9 *juillet* 1926 *sur les conseils de prud'hommes.* — V. les *Doc.* 194 et 208 de la Chambre (sess. 1927-1928).

Doc. — Projet de loi, n° 120.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants p. 879 (30 mai 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, p. 879.

M. Rutten, rapp., fait, vu l'urgence, rapport verbal sur ce projet et déclare que la commission sénatoriale propose au Sénat d'adopter le projet tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 880. — L'urgence est unanimement prononcée, p. 880.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Roosbroeck, qui proteste contre l'envoi tardif de ce projet au Sénat, estime que la situation faite constamment au Sénat est inadmissible ; estime pourtant que ce projet doit être immédiatement voté, déclare que l'opposition défend le projet primitif du gouvernement et dépose, en conséquence, au nom du groupe socialiste, un amendement tendant à reprendre ce texte, qu'il prie le Sénat d'adopter à l'encontre du texte adopté par la Chambre à la suite du rapport de la section centrale, p. 880. — Interruptions de MM. Ronvaux et Lekeu, p. 880. — Discours de M. Heyman, m. i. t. p. s. (qui donne au Sénat quelques explications au sujet de l'attitude prise par le gouvernement devant la Chambre, termine son exposé en déclarant que le système adopté par la Chambre, sur la proposition de la section centrale, donne le maximum de garantie et espère que la Haute Assemblée y donnera également son adhésion), p. 880 à 882. — Interr. de MM. Van Roosbroeck, Mousty, de Brouckere, p. 881. — Discours de MM. de Brouckere (qui estime qu'il ne faut pas admettre le texte adopté par la Chambre, trouvant inadmissible que l'on introduise, à la dernière minute, une mesure de l'importance de celle admise par la Chambre et demande que l'on s'en tienne à la rectification de l'erreur matérielle qui avait primitivement fait l'objet du projet en discussion), Rutten, rapp., qui réfute les arguments de M. de Brouckère et déclare que les élections prud'hommales étant devenues politiques, le gouvernement à raison de faire respecter le principe de la minorité), Van Roosbroeck (qui estime que c'est le gouvernement qui a introduit la politique dans les élections pour les prud'hommes et insiste à nouveau pour que le texte, transmis par la Chambre soit rejeté), p. 882, 883. — Interruptions de MM. de Brouckere, Mousty, Heyman, m. i. t. p. s., p. 882, 883.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et du texte proposé par M. Van Roosbroeck et fait des observations au sujet de la procédure à suivre pour le vote; M. Tschoffen, qui demande que l'on commence par voter sur l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 883. — La demande de M. Tschoffen est admise, p. 883. — L'amendement présenté par M. Van Roosbroeck est rejeté et le texte transmis par la Chambre pour l'article 1er est adopté, p. 883.

L'article 2 est adopté sans observation, p. 883.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 62 voix contre 48, p. 883 (30 mai 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

V. aussi la rubrique : Interpellations au nom de M. Van Roosbroeck.

REGISTRE DU COMMERCE.

Sanctions pour non-immatriculation. — Projet de loi modifiant la loi du 30 *mai* 1924, *portant création du « Registre du commerce ».*

Doc. — Exposé des motifs, n° 85. — Projet de loi : Annexe au n° 85.

Industrie, commerce et travail : REGISTRE DU COMMERCE. *Sanction pour non-immatriculation* (*suite*)

Rapport fait par M. Braun, n° 134. — Amendements présentés par la commission, n° 134.

Amendements présentés par le gouvernement au texte amendé par la commission de la justice, n° 144. — Amendement proposé par M. du Four à l'article 3, n° 144.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 152.

Rapport fait par M. Braun sur le texte adopté au premier vote, n° 158.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 597 (14 mars 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Rapporteur : M. Braun. Dépôt du rapport séance du 6 juin 1928.

Discussion générale.

Discours de M. Braun, rapp. (qui motive ce projet qui a été présenté par M. Janson, m. j., à la suite d'observations faites par feu M. Deswarte et par lui-même à l'occasion du budget de la justice de 1927, estime que l'établissement des sanctions prévues par le projet empêchera la stérilité de la mesure d'assainissement que constitue le Registre du Commerce), p. 906 à 908. — Interruption de M. Janson, m. j., p. 907. — M. du Four déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, M. Braun lui ayant expliqué que les actes visés par son amendement étaient déjà compris dans l'énumération figurant à l'article 8, p. 1000. — M. Braun, rapp., précise les raisons pour lesquelles il estime que l'amendement de M. du Four est superflu, p. 1000. — M. Janson, m. j., déclare être d'accord avec M. Braun, p. 1000.

Discussion des articles.

Articles 1er à 3. Adoptés sans observation, p. 1000.

Art. 3*bis*, proposé par amendement par la commission : M. le président donne lecture de cette disposition et d'un texte proposé par le gouvernement en amendement au texte de la commission, p. 1000. — M. Braun, rapp., déclare que la commission se rallie au texte du gouvernement, et l'article 3*bis*, ainsi modifié est adopté, p. 1000.

Articles 4 et 5. Adoptés sans observation, p. 1000, 1001.

Article 5*bis*, proposé par la commission. M. le président donne lecture de cette disposition et du texte proposé par amendement par le gouvernement, p. 1001. — M. Braun déclare que la commission accepte le texte du gouvernement, et ce texte est adopté, p. 1001.

Art. 6. Adopté sans observation, p. 1001.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement proposé par le gouvernement, p. 1001. — M. Janson motive cet amendement et M. Braun, rapp., déclare s'y rallier, p. 1001. — L'amendement du gouvernement est adopté et l'article 7, ainsi amendé, est adopté, p. 1001.

Art. 8. M. Braun, rapp., indique au Sénat quelques desiderata dont le tribunal de commerce de Bruxelles a saisi la commission et donne lecture d'un amendement qu'il propose d'accord avec la commission à la suite de ces desiderata, p. 1001. — M. Janson, m. j., déclare être d'accord, p. 1001. — L'amendement est adopté et l'article 8, ainsi amendé, est adopté, p. 1001, 1002.

Art. 9. Adopté sans observation, p. 1002.

Art. 10. M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement proposé par la commission, p. 1002. — M. Braun motive l'amendement de la commission; M. Janson, m. j., développe les motifs pour lesquels il estime que l'amendement proposé par la commission est inutile, p. 1002. — MM. Braun, rapp., Janson, m. j., De Clercq et Delannoy, font encore diverses observations au sujet de l'amendement et M. Janson, ayant estimé à nouveau que l'amendement est inutile, M. le président déclare qu'il vient à disparaître et l'article 10 est adopté tel qu'il figure au projet, p. 1003.

Articles 11, 12 et 13. Adoptés sans observation, p. 1003.

M. Braun, rapp., demande si le projet doit nécessairement être renvoyé à la commission avant le second vote; M. Moyersoen déclare que, certains membres étant hostiles au projet, ils désirent que la procédure réglementaire soit observée, p. 1003. — M. le président déclare que, du moment où il n'y a pas unanimité, le projet ayant été amendé, il doit être renvoyé à la commission de la justice avant le second vote, p. 1003.

Motion d'ordre de M. Braun au sujet de l'examen de ce projet par la commission de la justice, p. 1026 — Observation de M. Volckaert, p. 1026, 1027.

M. Braun dépose le rapport sur les amendements adoptés par le Sénat et demande, le projet ne devant plus donner lieu à aucune discussion, qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour

Industrie, commerce et travail : REGISTRE DU COMMERCE. *Sanction pour non-immatriculation (suite)*

du mardi suivant, p. 1043 (5 juillet 1928). — Observations de M. le président et de M. Lekeu au sujet de l'inscription en tête de l'ordre du jour du mardi suivant, la discussion de la jonction Nord-Midi ayant été fixée à cette même date, p. 1043. — M. Braun déclare que, s'il y avait la moindre discussion, le projet serait retiré de l'ordre du jour et M. Lekeu déclare, dans ces conditions, être d'accord, p. 1043. — M. Volckaert propose, dans le cas où les objets restant à discuter pendant la séance en cours le permettraient, d'examiner le jour même le projet de loi, p. 1043. — M. Braun estime que, le rapport ne pouvant matériellement pas être immédiatement distribué, il est impossible de discuter le jour même, et M. Lekeu marque l'accord de son parti, p. 1043.

Vote en seconde lecture :

Art. 3*bis* (nouveau) et article 5*bis* (nouveau)). Définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 1056.

Articles 7, 8 et 10, définitivement adoptés avec des modifications proposées par la commission, p. 1056.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 1057 (10 juillet 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAITÉS DE COMMERCE ET DE NAVIGATION. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

TRAVAIL DES ENFANTS.

Projet de loi approuvant le projet de convention concernant l'âge d'admission des enfants au travail dans l'agriculture. — V. Affaires étrangères : Agriculture.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS ET SAISONNIERS.

Projet de loi approuvant l'accord entre la Belgique et la France, relatif aux travailleurs frontaliers et saisonniers. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

USINES DE LA VIEILLE-MONTAGNE (EMANATIONS PROVENANT DES). —

V. Interpellations au nom de M. Damas.

VENTES DE MARCHANDISES NEUVES.

Projet de loi portant modification de la loi du 20 mai 1846 sur les ventes publiques, en détail, de marchandises neuves.

Doc. — Exposé des motifs, n° 62. — Projet de loi : déposé, en 1925, sur le même objet et devenu caduc par suite de la dissolution. Annexe au n° 62. — Texte nouveau du projet de loi : n° 62.

Rapport fait par M. le baron Gillès de Pelichy, n° 156.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. a. t. p., p. 375 (9 février 1928). — Le projet est renvoyé à la commission.

Dépôt du rapport par M. Gillès de Pelichy, p. 1028 (28 juin 1928).

L'article unique est adopté sans observation, p. 1051.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 108 membres présents, p. 1057 (10 juillet 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Inondations de Nieuport (Secours aux victimes). — V. Interpellations au nom de M. le chevalier de Vrière.

Installations maritimes de Bruges. — V. Travaux publics.

Interpellations.

Damas :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale par M. Damas en ce qui concerne la non-application de l'arrêté royal du 3 avril 1925, par les patrons des usines de la Vieille-Montagne, à Hollogne-aux-Pierres, au sujet des émanations délétères qui causent un préjudice considérable aux biens et propriétés qui se trouvent aux environs de l'usine. Demande d'interpellation, p. 999.

M. Volckaert propose, si l'ordre du jour le permet, d'aborder cette interpellation pendant la séance en cours, p. 1043.

M. Damas développe son interpellation, p. 1047, 1048. — M. le président prie M. Damas d'interrompre son discours, des votes ayant été fixés à 3 heures, p. 1048. — M. Damas déclare qu'il n'en a plus que pour quelques minutes, et M. le vice-président, baron Descamps, lui accorde encore cinq minutes, p. 1048. — M. Damas reprend le développement de son interpellation, p. 1048. — M. le vice-président, baron Descamps, lui fait remarquer que le temps de parole qu'il lui avait encore accordé avant les votes est écoulé; M. Lekeu proteste contre l'interruption du discours de M. Damas, p. 1048, 1049.

M. Lekeu, par motion d'ordre, proteste à nouveau contre l'interruption du discours de M. Damas, p. 1049, 1050. — Observations de M. le baron Casier, p. 1049. — M. le vice-président, baron Descamps, fait remarquer qu'il est du devoir du président de faire respecter l'ordre du jour tel qu'il a été arrêté par l'assemblée et estime que, lorsque le moment des votes est arrivé, le président doit apprécier et donner le pas à l'intérêt général sur l'intérêt particulier, p. 1059, 1050. — M. Lekeu propose de clore l'incident en déclarant qu'il résulte d'un malentendu, et M. le vice-président, baron Descamps, déclare y consentir volontiers en terme de bonne entente, puis déclare l'incident clos, p. 1050.

M. Damas reprend et termine le développement de son interpellation, p. 1050. — M. Heymans, m. i. t. p. s., d'accord avec M. Damas, propose d'ajourner sa réponse jusqu'à la semaine suivante, et cette proposition est admise, p. 1050.

M. Heyman, m. i. t. p. s., répond à l'interpellation, p. 1053, 1054. — M. Damas fait encore diverses observations, p. 1054, 1055. L'interpellation est close, p. 1055.

de Vrière.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'agriculture par M. le chevalier de Vrière, au sujet des indemnités qu'il y aurait lieu d'accorder aux sinistrés de l'inondation de Nieuport. Demande d'interpellation, p. 1300.

Dewaele :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale par M. Dewaele, au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds national de crise des ouvriers socialistes de l'industrie textile lock-outés, à Courtrai, alors que les ouvriers chrétiens et libéraux jouissent des dits avantages. Demande d'interpellation, p. 211. — M. Bossuyt exprime le désir de voir cette interpellation être discutée avant les vacances, p. 226. — Observations diverses au sujet de la fixation : MM. Heyman, m. i. t. p. s., le vice-président Magnette, le baron Descamps, Liebaert, Mertens, p. 226. — Le Sénat décide que l'interpellation figurera à l'ordre du jour de la séance du lendemain matin, p. 226.

M. François annonce que M. Dewaele renonce à son interpellation afin de ne pas nuire à la bonne marche des négociations qui sont en cours, p. 242. — M. le président déclare qu'il est donné acte à M. Dewaele du retrait de son interpellation, mais que, si M. Heyman, m. i. t. p. s., désire faire une communication au Sénat, il lui accordera la parole, p. 242. — M. de Brouckere déclare que, si le ministre à une communication à faire, elle sera écoutée avec intérêt, mais que celle-ci ne peut porter sur une interpellation qui n'a pas eu lieu, p. 242. — M. Van Overbergh fait remarquer qu'il est étrange que l'interpellateur se dérobe à cette interpellation annoncée depuis quinze jours, p. 242. — M. Heyman, m. i. t. p. s., sans vouloir entrer dans le fond de l'interpellation, déclare qu'il n'a nullement voulu en éviter la discussion; fait remarquer, ensuite, que ce n'est pas le ministre qui exclut les ouvriers du fonds de crise, mais le conseil d'administration du fonds de crise, par application d'un règlement élaboré par M. Wauters, lorsqu'il était ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale; déclare que le ministre ne doit pas être appelé à intervenir, sous peine de voir le fonds de crise se désagréger; que, quand un syndicat veut obtenir quelque chose, il doit s'adresser directement au fonds de crise, et termine en faisant remarquer qu'il a fait cette déclaration afin de relever les attaques injustes et contraires aux faits qui ont été dirigées contre lui, p. 242, 243. — Interruptions de MM. de Brouckere, François, Jauniaux, Van Overbergh, p. 242, 243. — M. Bossuyt exprime son regret de ce que l'interpellation n'ait pas eu lieu; déclare que les démocrates chrétiens se rangent du côté du ministre, mais qu'il ne désire pas en dire davantage, afin de ne pas nuire aux négociations en cours, p. 243. — M. Dewaele exprime le regret de n'avoir pu précédemment exposer les motifs pour lesquels il a retiré son interpellation; donne quelques indications à ce sujet et déclare qu'il ne veut pas en dire davantage afin de ne pas nuire aux négociations qui sont en cours, p. 243. — L'incident est clos, p. 243.

Dufour :

Ann. — Adressée à M. le ministre de la justice par M. du Four, au sujet de la nomination qu'il a faite d'un juge de paix à Moll, sans tenir compte de la loi du 20 juillet 1926, complétée par la loi du 12 avril 1927, prorogée par la loi du 22 juillet 1927, relative à la réduction du personnel des cours et

Interpellations (*suite*)

tribunaux. Demande d'interpellation, p. 935. — M. du Four développe son interpellation, p. 976, 977. — M. Janson, m. j., répond à l'interpellation, p. 977, 978. — Interruptions de MM. Braun, Van Overbergh, du Four, Van Fleteren, Lekeu, Ronvaux, p. 977, 978. — M. du Four prononce encore un discours en réponse à M. Janson; M. Arm. Huysmans attire, à cette occasion, l'attention du ministre sur la situation existant au tribunal de Hasselt, p. 978. — Interruptions de MM. Lekeu, Baeck, Ronvaux, le baron Ruzette, p. 978. — L'interpellation est close, p. 978.

Esser :

Ann. — Adressée au gouvernement par M. Esser sur les mesures qu'il compte prendre pour régler les difficultés de tout genre qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Demande d'interpellation, p. 477.

M. le président annonce que l'interpellation de M. Esser vient en ordre utile; M. Jaspar, p. m., demande l'ajournement, le gouvernement instruisant encore certaines questions soulevées par l'interpellation, p. 560. — M. Volckaert demande si l'interpellation est maintenue, p. 560. — M. Esser déclare maintenir son interpellation, p. 560. — Observation de M. Lekeu, p. 560. — L'interpellation est ajournée et M. le président prie M. Esser de prendre date avec le ministre pour la fixation de la discussion, p. 560.

M. Esser développe son interpellation et commence par déclarer que, s'il ne prend la parole qu'un an après avoir été reçu dans la Haute Assemblée, pour développer son interpellation sur la politique générale du gouvernement dans les cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith, c'est qu'il désirait avant tout régler, par des démarches personnelles dans les administrations de l'Etat, de nombreuses questions qui intéressent, à titres divers, la population des territoires cédés; se plaît à reconnaître que, dans de nombreux cas, il a obtenu satisfaction grâce à la largeur de vues de certains ministres et de certains fonctionnaires; termine en déclarant que toutes les questions qu'il vient d'exposer l'ont été afin que le gouvernement belge puisse conserver la confiance des populations, si ces questions, qui les intéressent, sont réglées dans un esprit de justice, p. 570 à 573 et 574 à 576. — Discussion de l'interpellation : Discours de MM. Ohn (qui signale quelques sujets de mécontentement qu'il estime devoir être aisés à faire disparaître; termine en déclarant que, si l'on veut que le rapprochement indispensable s'accomplisse, il est nécessaire que, de la part de l'autorité, disparaissent les causes de griefs et de réclamations, et fait, en conséquence, appel au gouvernement pour qu'il prenne les mesures nécessaires et qu'il modère le zèle des gendarmes); Volckaert (qui estime que les difficultés signalées par M. Esser ont des causes plus profondes qu'on ne l'a dit jusqu'à ce moment, et que ces causes sont la conséquence de l'annexion subie par les populations d'Eupen et Malmédy sans leur libre assentiment; rappelle que, dès 1920, M. L. de Brouckère protestait contre cette atteinte au droit de libre disposition des peuples, protestation dont M. Destrée s'est ensuite fait l'écho; termine en déclarant qu'il estime inadmissible que le parti catholique, qui se pose en défenseur du droit des populations des cantons rédimés, comme champion de la réduction des charges militaires et comme protagoniste de la conciliation avec l'Allemagne, défende devant le parlement une opinion opposée, et assure ensuite M. Esser que le groupe socialiste appuiera toujours unanimement les revendications légitimes des populations d'Eupen-Malmédy et Saint-Vith), p. 576 à 579. — Interruptions de MM. Van Fleteren, le baron Ruzette, Jaspar, p. m.; Tschoffen, Lekeu, p. 579. — M. Esser, en réponse au discours de M. Volckaert, lui conteste le droit de le soumettre à un interrogatoire, déclare qu'il n'a pas d'autres réponses à lui faire que celles contenues dans son discours, déclare encore qu'il est sénateur belge, qu'il tient à assurer à ses compatriotes d'Eupen et de Malmédy le traitement qui est dû à tous les Belges et qu'il continuera à défendre leurs intérêts sans se préoccuper des soucis électoraux du parti socialiste, p. 597. — M. Jaspar, p. m., répond à l'interpellation, se félicite que l'interpellation de M. Esser, dans le ton et sur le plan qu'il a adoptés, ait fourni au gouvernement l'occasion de s'expliquer franchement et ouvertement; déclare que le gouvernement fait œuvre de paix en maintenant la situation telle qu'elle a été consacrée par la Société des nations et le traité de paix de Versailles; estime que, poursuivre la campagne menée par les nationalistes allemands, c'est pousser à la guerre, c'est faire œuvre de mort, mais déclare que, chaque fois que l'on s'adressera au gouvernement pour des revendications compatibles avec son œuvre de pacification et d'assimilation, le gouvernement aura toujours l'oreille ouverte lorsqu'elles seront développées sur le plan choisi par M. Esser, p. 597 à 603. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Ohn, Heyman, m. i. t. p. s., de Brouckere, Volckaert, Segers, Esser, le vicomte Berryer, p. 598 à 602. — Discours de M. de Brouckere (qui, à la suite des déclarations faites par M. Jaspar, p. m., à la fin de son discours, estime que le parti socialiste ne peut, par son silence, accepter ces déclarations; renouvelle donc les réserves qui ont déjà été formulées devant le parlement au nom de son parti et termine en déclarant que les socialistes ne considéreront jamais comme finale qu'une solution admise par les populations elles-mêmes, après une consultation loyale et honnête); Ohn (qui constate que M. Jaspar n'a pas parlé de la question de la nomination du bourgmestre d'Eupen, question qu'il avait soulevée, parle de l'attitude de la gendarmerie et de la nécessité, en matière judiciaire, d'employer la langue des plaideurs), p. 603. — M. Jaspar, p. m., répond à la question de M. Ohn au sujet de la nomination du bourgmestre d'Eupen, p. 603, 604. — Interruptions de MM. Lekeu, Volckaert, Deswarte, p. 603, 604. — Nouvelles observations de M. Ohn au sujet de cette nomination, p. 604. — M. le vicomte Simonis remercie M. Jaspar, p. m., des déclarations qu'il vient de faire en faveur des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith, et espère que tous les mauvais Belges cesseront, à la suite de ces déclarations, la campagne qu'ils mènent en faveur d'un nouveau referendum, p. 603. — Interruptions de MM. Ohn, le vicomte Berryer et Lekeu, p. 604. — L'interpellation est close, p. 604.

Hannick :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, par M. Hannick, au sujet du lock-out déclaré par l'Union patronale, à Courtrai, mettant, par cette mesure brutale 3,000 à 4,000 ouvriers et ouvrières textiles sur le pavé. Demande d'interpellation, p. 55 (16 novembre 1927). — M. le président prie l'interpellateur de se mettre d'accord avec le ministre au sujet de la fixation de l'interpellation, p. 55.

Jauniaux :

Ann. — 1° Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène par M. Jauniaux, à propos de l'arrêté royal du 21 novembre 1927, arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers, relatif aux subsides aux mutualités : Demande d'interpellation, p. 191.

J. Jauniaux développe son interpellation, p. 282 à 284. — Interruptions de MM. Henricot, Demoulin, Baeck, de Brouckere, Van Schoor, p. 283, 284. — M. Carnoy, m. i. h., répond à l'interpellation, p. 284, 285. — Interruptions de MM. Jauniaux et Moyersoen, p. 284, 285. — L'interpellation est close, p. 285.

Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène, par M. Jauniaux, sur l'interprétation qu'il faut donner à la phrase ci-dessous de l'arrêté royal du 15 mars 1926 : Les pharmaciens prépareront par eux-mêmes ou feront préparer, sous leur surveillance journalière et effective, ainsi que sous leur responsabilité, les ordonnances des médecins et les compositions pharmaceutiques. Demande d'interpellation, p. 861. — M. Jauniaux demande que cette interpellation puisse avoir lieu d'urgence et demande si M. Carnoy, m. i. h., est d'accord p. 861. — M. Carnoy, m. i. h., accepte la discussion d'urgence, p. 861. — Le Sénat admet unanimement l'urgence, p. 861.

Avant de donner la parole à M. Jauniaux, M. le vice-président baron Descamps le prie d'être aussi bref que possible, l'ordre du jour étant extrêmement chargé, p. 861.

M. Jauniaux développe son interpellation, p. 861, 862. — M. Carnoy, m. i. h., répond à l'interpellation, p. 862, 863. — Interruption de M. Jauniaux, p. 862. — M. le président, du fait que le vote sur le budget des sciences et des arts a été fixé à 3 heures, prie M. Jauniaux, dans le cas où il désirerait encore prendre la parole, de le faire à la fin de la séance, et cette demande est admise, p. 863.

M. Jauniaux demande à prendre la parole pour un fait personnel, p. 865. — M. le vice-président baron Descamps déclare qu'il accordera volontiers la parole à M. Jauniaux à la fin de la séance, estimant qu'il n'y a eu aucun incident personnel à son égard, p. 865. — M. Lekeu et M. de Brouckere font des rappels au règlement, estimant que M. Jauniaux a le droit de prendre la parole; M. le vice-président baron Descamps estime que l'ordre du jour arrêté par le Sénat doit être respecté, que l'interpellation n'a été admise qu'à titre transactionnel, p. 865.

M. Jauniaux prend la parole pour un fait personnel et proteste contre la manière dont M. Carnoy, m. i. h., a répondu à son interpellation, p. 865, 866. — Interruptions de MM. de Brouckere, Carnoy, m. i. h., et le duc d'Ursel, p. 866. — M. le

Interpellations (*suite*)

vice-président demande si M. Carnoy, m. i. h., entend continuer immédiatement la discussion de l'interpellation et passer outre à la décision prise par le Sénat de terminer cette discussion en fin de séance; M. le président déclare qu'il n'est pas parvenu à trouver rien de personnel dans le discours qui vient d'être prononcé par M. Jauniaux, p. 866. — Observations de MM. Lekeu, Moyersoen et Jauniaux au sujet des paroles de M. le président, p. 866. — M. Carnoy, m. i. h., déclare qu'il est à la disposition du Sénat, p. 866. — M. le président annonce, le Sénat paraissant d'accord, que la discussion de l'interpellation sera continuée à la fin de la séance, p. 866.

Reprise de la discussion de l'interpellation : Discours de M. Carnoy, m. i. h., qui répond à nouveau aux observations de M. Jauniaux, p. 876, 877. — Discours de M. Jauniaux, p. 876, 877. — Interruptions de MM. Segers, Lekeu, de Brouckere, p. 876, 877. — Discours de M. Nolf (qui intervient dans le débat en qualité de pharmacien; estime que l'arrêté royal du 15 mars 1926 ne doit pas être interprété de façon trop stricte, puis proteste contre certaines affirmations de M. Jauniaux en ce qui concerne une lutte récente entre les pharmaciens et les mutualités), p. 877. — Observations de MM. Carnoy, m. i. h., de Brouckere, p. 877. — Discours de M. Jauniaux, qui répond à M. Nolf, p. 877. — L'interpellation est close, p. 877.

Martens :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène, par M. Martens, en ce qui concerne les agissements de l'administration communale de Reckem, agissements non conformes à la loi et aux droits octroyés aux conseillers communaux. Demande d'interpellation, p. 1174.

M. Martens demande l'urgence pour son interpellation, et M. Carnoy, m. i. h., déclare ne pas s'opposer à la demande d'urgence, p. 1174. — M. le président propose de fixer l'interpellation à la séance du 25 septembre, et M. Carnoy, m. i. h., déclare être d'accord, 1174.

M. Martens développe son interpellation, p. 1182 à 1184. — M. Carnoy, m. i. h., répond à l'interpellation, p. 1184, 1185. — Interruptions de MM. Moyersoen et Vande Moortele, p. 1184, 1185. — M. Martens prononce encore un discours en réponse à celui du ministre, p. 1186. — Interruption de M. Carnoy, m. i. h., p. 1186. — L'interpellation est close, p. 1186.

Van Roosbroeck :

Ann. — 1° Adressée à M. le ministre des finances, par M. Van Roosbroeck, au sujet des mesures prises par le ministère des finances en ce qui concerne le paiement du droit d'entrée par les élèves des écoles professionnelles, qui désirent visiter le Palais de justice sous la conduite de leurs professeurs. Demande d'interpellation, p. 658. — M. le président annonce que M. Van Roosbroeck demande que son interpellation soit discutée à bref délai, p. 658. — M. le président annonce que, d'accord avec M. Van Roosbroeck et avec M. le ministre des finances, il prie le Sénat de faire figurer cette interpellation, qui présente un caractère d'urgence, en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain, cette discussion ne devant prendre que quelques minutes, p. 920. — La proposition de M. le président est admise, p. 920. — M. Van Roosbroeck développe son interpellation, p. 921, 922. — M. le baron Houtart, m. f., fait diverses observations et répond à l'interpellation, p. 921, 922. — Interruptions de MM. François, le vicomte Berryer, Lekeu, p. 922. — M. Van Roosbroeck fait encore diverses observations, p. 922. — L'interpellation est close, p. 922.

2° Adressée à M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale par M. Van Roosbroeck sur deux faits concernant les conseils de prud'hommes : 1° la composition de l'assemblée appelée à désigner les candidats présidents; 2° la nomination des assesseurs juridiques. Demande d'interpellation, p. 1199.

Vinck :

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène, par M. Vinck, au sujet du refus d'approbation du budget de la province de Brabant. Demande d'interpellation, p. 906.

M. Vinck développe son interpellation, p. 959 à 962. — Interruption de M. Dufrane, p. 961. — M. Carnoy, m. i. h., répond à l'interpellation, p. 962 à 964. — Interruptions de MM. Vinck, Dufrane, Lekeu, p. 963. — Discours de M. Vinck qui estime que M. Carnay, m. i. h., n'a pas du tout répondu à son interpellation dans la première partie de son discours et déclare que le seul point qui doit être élucidé est celui de

Interpellations (*suite*)

savoir si la province a le droit d'accorder à son petit personnel des traitements supérieurs à ceux que l'Etat paie aux employés du même grade, puis, termine son discours en déposant un ordre du jour, dont il donne lecture, p. 964, 965. — Interruptions de MM. Dufrane, Lekeu, Paulsen, p. 964, 965. — M. Carnoy, m. i. h., répond encore brièvement à M. Vinck, p. 965. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Lekeu, Vinck, Paulsen, Van Belle, p. 965. — M. Vinck demande que l'on vote sur l'ordre du jour qu'il a présenté, p. 965. — M. le président donne lecture de l'ordre du jour : « Attendu que les barèmes incriminés ont été régulièrement délibérés et votés par le conseil provincial, en séance du 28 février 1928; attendu qu'aucun recours n'a été pris contre ces délibérations et qu'au contraire un arrêté royal, contresigné par le ministre de l'agriculture, en approuve la partie qui le concerne; attendu que le conseil provincial, en établissant son budget, n'a fait que satisfaire aux obligations légalement contractées; attendu que l'arrêté royal en cause met en péril le principe même de l'autonomie provinciale, et qu'une telle politique en arriverait aussi à menacer l'autonomie communale, invite le gouvernement à revenir sur cette décision et à se montrer plus respectueux des prérogatives que la Constitution assure au pouvoir provincial », p. 965. — M. Lekeu demande l'appel nominal et l'ordre du jour de M. Vinck est rejeté par 53 voix contre 39, p. 965.

Interprétation par voie d'autorité des textes législatifs. — V. Code civil : Bail : Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers.

Invalides de guerre. — V. Armée.

J

Janson, nommé ministre de la justice le 22 novembre 1927.

Ann. — Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 313. Discours : Répond aux observations présentées, tout en commençant par faire remarquer qu'il vient seulement de prendre le portefeuille de la justice; termine son discours en parlant de la question des établissements de bienfaisance et des asiles et en rendant hommage au dévouement des fonctionnaires qu'il voit à l'œuvre au sein des départements, ainsi qu'à ceux des établissements de bienfaisance et aux religieuses qui assistent les malades dans ces établissements, p. 316. — Observations, p. 317. — Discussion des articles, Art. 17. N'accepte pas un amendement de M. Calonne, p. 322.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers (due à l'initiative de M. Deswarte). Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à la proposition de loi. Discours : Déclare se rallier aux conclusions de la commission de la justice, estime, quoi qu'en puisse penser M. Deswarte, que personne ne conteste au parlement son droit d'interpréter un texte obscur, mais déclare, d'après MM. Pirmez et Thonissen, qu'il ne faut faire application de ce droit qu'à titre de remède extrême; rappelle les cas dans lesquels ce droit s'est exercé, fait remarquer que la proposition de loi a été inspirée par un conflit purement local, et estime qu'il serait plus simple et plus pratique d'attendre qu'un des juges d'appel des loyers ait fixé la jurisprudence, p. 380, 381. — Observations, p. 380, 381. — Annonce au Sénat qu'il vient d'apprendre que le juge de paix dissident s'est rallié à l'interprétation des juges de paix de Bruxelles; estime donc que l'on ne peut insister pour enrayer un mal qui n'existe pas, p. 394.

Projet de loi modifiant la loi portant création du registre du commerce. Dépose ce projet de loi, p. 597. — Discussion générale. Observations, p. 907. — Déclare être d'accord avec M. Braun, rap., qui indique les raisons pour lesquelles il estime l'amendement de M. du Four inutile, p. 1000. — Discussion des articles. Art. 7. Motive l'amendement du gouvernement, p. 1001. — Art. 8. Déclare être d'accord avec M. Braun, rap., au sujet de l'amendement proposé par la commission à la suite des desiderata dont le tribunal de commerce de Bruxelles a saisi celle-ci, p. 1001. — Art. 10. Développe les raisons pour lesquelles il estime que l'amendement proposé par la commission est inutile, p. 1002. — Fait encore des observations à ce sujet et estime à nouveau que l'amendement est inutile, p. 1003.

Projet de loi modifiant les articles 4, 5, 9 et 12 de la loi du 15 décembre 1872 sur les commerçants. Dépose ce projet de loi. p. 597.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Discours : Commence par rappeler que ce n'est

Janson (*suite*)

pas la première fois que le Sénat est appelé à s'occuper de l'abrogation de l'article 298 du Code civil, cette proposition, due à l'initiative de M. Sam Wiener, ayant été repoussée en 1910, après un débat très intéressant; donne ensuite son sentiment personnel dans cette question qui tend à trancher un conflit entre deux conceptions morales; déclare qu'il est lui-même partisan de l'abrogation de l'article 298, qu'il a pourtant le plus grand respect du sentiment religieux de ceux qui ne pensent pas comme lui; reconnaît que la question est plus délicate qu'elle ne paraît et appuie la proposition faite par M. Braun tendant au renvoi du problème, dans son intégralité, au conseil de législation; se tourne vers l'extrême gauche, au nom du gouvernement tout entier, pour lui demander de souscrire à cette proposition, p. 618, 619. — Défend à nouveau la proposition de renvoi, fait remarquer à l'extrême gauche qu'il ne lui demande pas de renier ses idées, mais simplement d'adhérer à une façon pratique de procéder qui permette de consacrer, par un texte médité dans le calme, les dispositions nouvelles dont elle désire le vote, p. 620, 621. — Observations, p. 625. — Précise à nouveau comment, selon lui, le comité de législation doit être saisi de la question, puis prend l'engagement de faire discuter le projet, avec le concours du Sénat, pendant la session de 1927-1928, p. 628.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Discussion des articles. Art. 1er. Déclare être d'accord au sujet de l'amendement de la commission, p. 867. — Art. 14. Déclare accepter un amendement de la commission que le président vient d'indiquer, p. 869. — Art. 16. Alinéa additionnel proposé par la commission et dont le gouvernement demande le rejet. Motive l'opposition du gouvernement, p. 869, 870. — Art. 20. D'accord avec M. Deswarte, rap., prie le Sénat de supprimer le mot « expresse » à l'alinéa 2, p. 871. — Art. 22. Propose de modifier le début de l'article, p. 871. — Déclare être d'accord sur le texte proposé par M. Deswarte, rap., p. 871. — Art. 52, nouveau, proposé par la commission. Motive son opposition à cet amendement, p. 875. — M. Deswarte, rap., ayant proposé une modification de rédaction, déclare, dans ses conditions, ne pas maintenir son opposition, p. 875. — Propose de fixer le second vote au mardi suivant, estimant que le travail de M. Deswarte ayant été terminé avant son décès, un nouveau rapporteur pourrait facilement être désigné, p. 993. — Demande si M. Braun, quoique président de la commission de la justice, ne pourrait pas remplacer feu M. Deswarte, p. 994. — Vote en seconde lecture. Des observations ayant été présentées au sujet de la suite de l'examen de ce projet, ainsi que des amendements présentés par feu M. Deswarte, rap., estime, considérant que les amendements présentés sont plutôt des amendements de forme, que le Sénat pourrait en aborder immédiatement l'examen, quitte à renvoyer ensuite le projet à la commission de la justice, p. 1006. — Art. 4. Estime que rien ne s'oppose à ce que les amendements présentés par feu M. Deswarte soient examinés, p. 1006. — M. le président ayant donné lecture du texte présenté par M. Deswarte, déclare qu'il préfère le texte admis au premier vote et motive sa préférence, p. 1006. — Art. 14. Déclare que le gouvernement accepte l'amendement présenté par MM. Ohn et Deswarte, introduisant l'allemand dans l'arrondissement de Verviers, p. 1007. — Art. 16. Demande que, bien que cet article n'ait pas été amendé en première lecture, le Sénat admette que l'article soit modifié, M. Deswarte ayant présenté un amendement qu'il estime justifié et auquel il propose un sous-amendement, p. 1007. — Art. 17. Rappelle que l'on avait reconnu que cet article n'était pas de nature à donner satisfaction au barreau; rappelle que c'est à son sujet qu'une conférence avait été projetée avec M. Deswarte; propose de supprimer l'article, mais de remplacer la disposition écartée par un texte dont il donne lecture, p. 1007. — Art. 18. Estime que le texte adopté en première lecture est suffisamment clair et qu'il est préférable de ne pas admettre l'amendement de M. Deswarte, p. 1007, 1008. — Art. 19, § 2. Demande le maintien du texte adopté au premier vote, p. 1008. — Art. 20. Déclare être d'accord au sujet de l'amendement présenté par M. Deswarte, p. 1008. — Art. 21. Déclare accepter l'amendement de M. Deswarte, p. 1008. — Art. 22. Déclare préférer le texte admis en première lecture à celui présenté par M. Deswarte et motive sa préférence, p. 1009. — Art. 26. M. Lebon ayant demandé si le second paragraphe était bien utile, déclare que ce paragraphe n'est, en tous cas, pas nuisible, p. 1009. — Art. 44. M. Lebon ayant présenté un amendement, estime qu'il est préférable de maintenir le texte adopté au premier vote, p. 1010. — Art. 47. Déclare que le gouvernement demande la suppression de cet article, dont les dispositions visent le règlement des cas exceptionnels dans lesquels l'avocat peut

Janson (*suite*)

recevoir certains honoraires, et motive sa demande, p. 1010, 1011. — Art. 48. M. Braun, rap., estimant que le second amendement du gouvernement est inutile, estime également qu'il vaudrait mieux supprimer tout ce qui est relatif aux avocats, p. 1011.

Fixation de l'ordre du jour : Motion d'ordre de M. Braun, qui fait remarquer que six projets, figurant à l'ordre du jour, intéressent le ministre de la justice et demande, dans le cas où celui-ci serait retenu à la Chambre, qu'il prenne date, d'accor avec le Sénat, pour la fixation de leur discussion : craignant d'être retenu à la Chambre le lendemain mercredi et le surlendemain jeudi, prie le Sénat de remettre au mardi suivant la discussion de ces divers projets, p. 949.

Annonce du décès de M. Deswarte, sénateur de Bruxelles. Discours, p. 958.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Discours : En réponse à M. Asou et aux autres sénateurs qui lui ont demandé d'interpréter les textes en discussion, déclare qu'il ne peut répondre à l'appel qui lui a été adressé, que l'interprétation des textes législatifs n'entre pas dans le rôle du ministre de la justice, et que les travaux des commissions et du conseil de législation serviront au juge pour déterminer la pensée du législateur; termine en estimant qu'il ne faut pas accepter l'amendement de M. Paulsen, p. 969. — Observations, p. 970. — Estime encore, à l'occasion de l'amendement de M. Paulsen, qu'il vaut mieux ne pas modifier le texte du comité de législation, que la question n'est pas de très grande importance, une poursuite ne pouvant avoir lieu que lorsque les mauvais traitements auront été inspirés par un instinct de cruauté, p. 971. — Discussion des articles. Art. 5. Répond aux observations de M. Paulsen et demande que l'on admette l'amendement du gouvernement, p. 975. — M. Damas ayant demandé, avant le second vote, s'il n'est pas possible de soumettre les chevaux des mines au contrôle des inspecteurs ouvriers, estime qu'il ne suffit, ni d'une déclaration ministérielle, ni d'un arrêté royal pour donner satisfaction à M. Damas, qu'un texte de loi serait nécessaire, mais s'engage à examiner la question, p. 976.

Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination du juge de paix à Moll sans tenir compte de la loi du 20 juillet 1926, complétée par la loi du 12 avril 1927, prorogée par la loi du 22 juillet 1927, relative à la réduction du personnel des cours et tribunaux. Discours : Répond à l'interpellation, p. 977, 978.

Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés. Déclare être d'accord au sujet de la remise de la discussion au mardi suivant, p. 996. — Discussion générale. Discours : Déclare accepter certains amendements proposés par M. Lebon, notamment la modification de l'intitulé du projet, mais propose des sous-amendements, p. 1004.

Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année 1929. Dépose ce projet de loi, p. 1000.

Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et la loi de surséance à certaines nominations judiciaires. Dépose ce projet de loi et en fait remarquer l'urgence, p. 1015.

Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et la loi de surséance à certaines nominations judiciaires. Discussion des articles. Art. 3. Déclare se rallier à l'amendement proposé par la commission, p. 1151.

Annonce du décès de M. Seeliger, sénateur de Liége. Discours, p. 1240.

Janssens, élu sénateur provincial du Luxembourg le 27 novembre 1927, en remplacement de M. Deploige, décédé.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 260. — Prête serment, p. 260:

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Discours : Commence par estimer qu'il est juste de rendre hommage à l'administration des ponts et chaussées, mais estime qu'il faut rendre hommage également au projet de M. le représentant Van Caenegem et aux travaux du lieutenant-colonel Fontaine; puis fait diverses observations quant à l'application des crédits pour l'amélioration du canal Liége-Maestricht-Anvers, p. 743, 744.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Demande que le ministre fasse supprimer l'obligation de déclarer en consommation endéans les douze mois de l'importation des marchandises; déclare qu'il espère obtenir cette réforme, le trésor n'ayant rien à y perdre et le pays ne pouvant qu'y gagner, p. 928.

Jaspar, premier ministre, ministre des colonies.

Ann. — Annonce du décès de MM. les sénateurs De Meulemeester, Vanderick et Cousot. Discours, p. 3.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet qu'il préside. Discussion. Observations, p. 106 à 108, 114, 115, 125. — Discours : Commence par faire remarquer qu'une déclaration ministérielle n'est ni un discours de combat, ni une revue d'histoire, mais constitue le budget d'un gouvernement; puis commente le discours de M. de Brouckere, traite la question militaire; déclare notamment qu'il ne s'agit pas dans la question militaire d'un principe, mais d'un fait et de technique; termine en déclarant qu'il estime que les premières choses dont on doit parler aux jeunes gens de vingt ans sont les obligations civiques qu'ils auront à remplir, p. 125 à 130.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires au budget du Congo belge pour l'exercice 1927. — Dépose ce projet de loi, p. 244.

Projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927 ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour 1927 et ordonnant un transfert de crédit, et projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 288. — Discours : Commence par faire observer que les projets en discussion sont absolument distincts du budget ordinaire de la colonie et de la métropole; estime que M. Leyniers, rap., a touché dans son discours des questions qui n'entrent pas dans le cadre des projets en discussion, puis répond au discours de M. Leyniers, p. 288 à 291.

Annonce du décès de M. Libbrecht, sénateur de Gand-Eecloo. Discours, p. 359, 360.

Projet de loi destiné à résoudre la question du rattachement de la magistrature coloniale à celle de la métropole. Dépose ce projet de loi, p. 360.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 403 à 406.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : D'accord avec le ministre de l'intérieur, expose brièvement au Sénat ce qu'est devenue l'action de l'Œuvre nationale de l'enfance dans les divers domaine de son activité; termine en demandant que l'on fasse confiance au Conseil supérieur des œuvres de l'enfance. Fait l'éloge de la direction générale de l'œuvre et déclare être convaincu que, en continuant dans la voie qui est suivie, l'on atteindra des résultats encore meilleurs que ceux obtenus précédemment, p. 541 à 543.

Projet de loi introduisant des mesures de transition dans la législation sur les pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. M. le président proposant la discussion immédiate de ce projet, déclare que le gouvernement n'y fait aucune opposition, p. 558.

Fixation de l'ordre du jour : Proteste contre les paroles qui viennent d'être prononcées par M. Lekeu, celui-ci estimant que l'absence des ministres compétents au moment de la discussion d'un projet venant en ordre utile est un manque de déférence envers le Sénat; déclare que les ministres ne sont avertis des projets mis à l'ordre du jour que par des conversations et demande que la déférence à laquelle M. Lekeu fait appel de la part du gouvernement soit observée également envers le gouvernement. Observations, p. 572.

Interpellation de M. Esser sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour régler les difficultés de tout genre qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Demande l'ajournement, le gouvernement instruisant certaines questions soulevées par l'interpellation, p. 560. — Discussion de l'interpellation. Observations, p. 579. — Discours : Répond à l'interpellation : se félicite que l'interpellation de M. Esser, dans le ton et sur le plan qu'il a adoptés, ait fourni au gouvernement l'occasion de s'expliquer franchement et ouvertement, déclare que le gouvernement fait œuvre de paix en maintenant la situation telle qu'elle a été consacrée par la Société des nations et le traité de paix de Versailles; estime que poursuivre la campagne menée par les nationalistes allemands, c'est pousser à la guerre, c'est faire œuvre de mort, mais déclare que, chaque fois que l'on s'adressera au gouvernement pour des revendications compatibles avec son œuvre de pacification et d'assimilation, le gouvernement aura toujours l'oreille ouverte lorsque ces revendications seront développées sur le plan choisi par M. Esser, p. 597 à 603. — Répond à la question de M. Ohn au sujet de la nomination du bourgmestre d'Eupen, p. 603, 604.

Fixation de l'ordre du jour. Se félicite de ce que le Sénat examine les projets relatifs au fonds des routes et aux grands travaux avant de partir en vacances et insiste pour que le budget extraordinaire soit également examiné avant que le Sénet ne se sépare, p. 679.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 696.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 736 à 738.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Observations, p. 742, 744. — Discours : Entretient le Sénat du programme des grands travaux et du projet considéré dans son ensemble, expose le problème au point de vue constitutionnel, administratif et financier· répond notamment aux objections présentées par MM. Volckaert, en ce qui concerne le contrôle du parlement; le baron Delvaux de Fenffe, relativement aux barrages, et Barnich au sujet de la politique de transports, p. 747 à 750. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Donne quelques explications au sujet de l'amendement présenté par MM. Lekeu et consorts, estimant notamment que, alors que le gouvernement a voulu faire de ce projet un grand projet d'intérêt national, il ne faut pas y introduire des questions d'intérêt local; s'engage à ce que la commune de Marchienne, pas plus que les autres, ne touche rien de moins que par le passé et demande que la question de démergement de la Sambre ne soit pas mêlée à celle des grands travaux, p. 750, 751.

Budgets : A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 16 mai 1928, déclare qu'il a insisté, à la Chambre des représentants pour que cette assemblée continue, sans désemparer la discussion des budgets, et demande que le Sénat aborde le plus promptement possible l'examen du budget des finances qui est soumis à son examen, p. 863.

Annonce du décès de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, président du Sénat. Discours, p. 1172.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de 1928. Discussion générale. Discours : Déclare être d'accord avec M. François et avec le rapporteur lorsqu'ils insistent pour que la situation anormale dans laquelle on se trouve ne se reproduise plus, le vote des crédits provisoires n'étant pas l'application régulière des lois constitutionnelles, mais dégage la responsabilité du gouvernement et rappelle que, depuis le mois de mai, il n'a cessé chaque semaine d'insister afin que les budgets soient discutés avant tout aute objet, rappelle à cette occasion l'attitude de l'opposition à la Chambre des représentants, et se rallie à la suggestion formulée par le baron de Mévius tendant à ce que l'on discute pendant la prochaine session les budgets arriérés de 1928 en même temps que les budgets de 1929; termine en souhaitant que, à l'avenir, les budgets soient discutés avant tous les autres projets, p 1185, 1186.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1214, 1225, 1230. — Discours : Répond, au point de vue général, à quelques observations présentées par M. de Brouckere, p. 1232, 1233. — Observations, p. 1259, 1267, 1269 .— Discussion des articles. Se déclare d'accord avec M. Volckaert, qui propose de surseoir à l'examen des dispositions se rapportant à des articles qui ont été réservés, p. 1281.

Jauniaux, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi rendant applicables jusqu'au 31 décembre 1926 les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 mars 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926, relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Rapport, n° 32.

Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi d'allocations familiales. Sous amendement à l'amendement proposé par MM. Moyersoen et Van Coillie, à l'article 3, n° 42.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 113, 114, 119. — Discours : Commence par déclarer qu'une interruption qu'il a faite au discours de M. Tschoffen n'avait aucun sens antipathique à M. Heyman, m. i. t. p. s.; puis commente les discours qui ont été prononcés au point de vue des accusations portées contre les ministres socialistes démissionnaires, p. 134 à 137.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Jauniaux (*suite*)

Projet de loi relatif aux allocations familiales. Discussion générale. Discours : Commence par rappeler, avec joie, les conquêtes ouvrières; considère que le vote de la Chambre est une étape considérable vers le vote de la proposition Delvigne; déclare que son parti votera l'amendement de M. Van Coillie, et termine en exprimant le vœu que le Sénat vote le projet de la Chambre, p. 195 et 196-197. — Observations, p. 216. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 247. — Art. 3. Après une observation de M. Moyersoen, déclare maintenir son amendement, p. 256. — Discours : Commence par faire remarquer le désarroi qui règne au sein du Sénat; estime que la situation du père de famille qui a de nombreux enfants ne doit pas être examinée uniquement par l'industrie, mais par la nation entière, et conclut en indiquant les votes que lui et ses amis émettront, p. 266-267. — Observations, p. 268, 269. — Discours en réponse à M. Heyman, m. i. t. p. s. : Termine son discours en déclarant qu'il se réserve le droit de demander l'examen, en commission, de la proposition de loi qu'il a présentée le 9 novembre 1926, instituant un fonds national de mutualité, p. 270. — Demande l'appel nominal sur le troisième alinéa des amendements du gouvernement, p. 272. — Vote sur les alinéas réservés : Demande l'appel nominal sur le troisième alinéa, p. 276. — Dernier alinéa de l'amendement du gouvernement : Pose une question au sujet du paiement trimestriel, p. 277. — Art. 7. Observations, p. 277. — Art. 16, nouveau, proposé par M. Rutten, rap., et portant que le gouvernement fera tous les trois ans rapport aux Chambres sur les effets et l'exécution de la loi : Considère cet amendement comme inutile, estimant que le régime qui va être instauré ne durera pas trois ans, p. 282. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Discours : Développe les motifs pour lesquels lui et ses amis ne voteront pas les amendements présentés, estimant notamment que le ministre a fait assez de concessions, et souhaite qu'il n'aille pas plus loin, p. 325, 326. — Observations en réponse à M. Thiébaut, p. 327. — Art. 7. Discours : Constate que l'amendement proposé relativement aux absences injustifiées n'est pas apprécié par le rapporteur et espère que le ministre donnera satisfaction, p. 328. — Observations à l'occasion des paroles de M. Dgneffe, qui motive son vote, p. 329.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds de crise les ouvriers socialistes du textile lock-outés à Courtrai. Observations à l'occasion du retrait de cette interpellation, p. 243.

Interpelle M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène à propos de l'arrêté royal du 21 novembre 1927, arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers relatif aux subsides aux mutualités. Développe son interpellation, p. 282 à 284. — Observations, p. 285.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 543. — Discussion des articles Art. 43. Demande que l'on prenne différentes mesures qu'il estime très nécessaires pour la lutte contre la tuberculose, p. 557, 558.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 834.

Interpelle M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène sur l'interprétation qu'il faut donner à la phrase ci-dessous de l'arrêté royal du 15 mars 1926 : « Les pharmaciens prépareront par eux-mêmes ou feront préparer sous leur surveillance journalière et effective, ainsi que sous leur responsabilité, les ordonnances des médecins et les compositions pharmaceutiques. » Demande que cette interpellation puisse avoir lieu d'urgence et demande si M. Carnoy, m. i. h., est d'accord, p. 861. — Développe son interpellation, p. 861, 862. — Observations, p. 862. — Demande à prendre la parole pour un fait personnel, p. 865. — Prend la parole pour un fait personnel et proteste contre la manière dont M. Carnoy, m. i. h., a répondu à son interpellation, p. 865, 866. — Observations au sujet des paroles de M. le vice-président, qui déclare ne rien trouver de personnel dans le discours qu'il vient de prononcer, p. 866. — Reprise de la discussion de l'interpellation. Discours, p. 876, 877. — Discours : Répond notamment à M. Nolf, qui a protesté contre certaines affirmations qu'il a émises en ce qui concerne une lutte récente entre les pharmaciens et les mutualités, p. 877.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 898, 913, 914.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Art. 93 et 127. Développe ses amendements relatifs aux mutualités, et termine en traitant la question des pensions de vieillesse, qu'il estime devoir être considérablement majorées pour l'année 1920, p. 1021 à 1023. — Observations, p. 1024. — Fait encore diverses observations et déclare consentir, comme le lui

Jauniaux (*suite*)

demande M. Heyman, m. i. t. p. s., à retirer ses amendements, étant donné que l'accueil fait à son exposé a démontré que chacun se rendait compte que l'importance de ses propositions n'était pas considérable au point de vue financier, tout en ayant une répercussion très forte sur le développement de la mutualité, et le ministre lui ayant promis d'étudier la question immédiatement, p. 1027.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Jonction Nord-Midi. — V. Chemins de fer.

Juge de paix de Mol (Nomination du). — V. Interpellations, au nom de M. du Four.

Juges de paix. — V. Organisation judiciaire : Justices de paix.

Jurés. — V. Organisation judiciaire.

Justices de paix. — V. Organisation judiciaire.

K

Koekelbergh. — V. Communes.

L

Labouïe, sénateur suppléant de Liége.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 1287 (30 octobre 1928).

Lafontaine, sénateur provincial de Liége, premier vice-président du Sénat.

Doc. — Projet de loi introduisant des mesures de transition dans la législation sur les pensions à charge du trésor public ou des caisses de prévoyance. — Rapport, n° 80.

Ann. — Elu premier vice-président du Sénat, p. 2.

Annonce du décès de MM. les sénateurs De Meulemeester, Vanderick et Cousot. Discours, p. 3.

En sa qualité de vice-président, annonce que M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, souffrant, à la suite de la séance d'ouverture au cours de laquelle a eu lieu la réception et la prestation de serment du Prince Léopold, se trouve de nouveau en bonne santé, mais qu'un congé de quinze jours lui a été imposé, en raison des conditions atmosphériques; annonce qu'il a déjà transmis au comte t'Kint de Roodenbeke l'expression de sa satisfaction personnelle comme celle de la Haute Assemblée à la réception de ces bonnes nouvelles, ainsi que le vœux de complet rétablissement, p. 31.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 219. — Observations sur le point de savoir si la discussion des articles va être abordée immédiatement, p. 226.

Exprime sa joie et celle du Sénat de revoir M. le comte t'Kint de Roodenbeke présent aux séances du Sénat, p. 276.

Budget des affaires étrangères pour 1928. — Discussion générale. Déclare qu'il cède son tour de parole au R. P. Rutten, afin que celui-ci puisse répondre à M. Vinck, au sujet des difficultés qui se présentent au Mexique, p. 472. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Discours : Commence par répéter une demande qu'il a déjà formulée précédemment, tendant à ce que l'on change la dénomination du ministère des affaires étrangères qui prendrait le titre de ministère des relations internationales, puis défend la cause de l'arbitrage obligatoire; supplie le gouvernement d'entrainer les Etats à y consentir; rappelle que M. Sokal a fait admettre par la Société des nations « qu'une guerre d'agression ne doit jamais servir comme moyen de règlement des différends entre les Etats »; termine en insistant pour que le gouvernement intervienne pour que l'on arrive à la solution de tous les problèmes qu'il vient d'indiquer; exprime le regret que les journaux ne parlent presque plus de la Société des nations, ce qui amène le public à s'en désintéresser; demande que le gouvernement donne des instructions à ses délégués, afin qu'ils aident la Société des nations à remplir sa mission de la façon la plus efficace, p. 472 à 475. — Observations, p. 479, 482.

Lafontaine (*suite*)

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Parle de la situation économique générale du pays et trace certaines des perspectives vers lesquelles il y aurait lieu de se diriger; conclut en estimant que c'est à Genève, dans le débat qui y est institué sur les problèmes économiques, que la Belgique pourrait prendre une attitude catégorique et provoquer des solutions positives en ce qui concerne les forces dont la Belgique n'est pas maîtresse, et qui résident dans l'invasion des capitaux étrangers dont le retrait des affaires européennes pourrait, à un moment donné, provoquer une crise grave, p. 938 à 940.

Fixation de l'ordre du jour : Propose la remise au mardi suivant de la suite des travaux du Sénat, p. 949.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1094.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Prononce un discours d'éloge funèbre à la mémoire de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, président du Sénat, décédé, p. 1171, 1172.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1260. — Discours : Affirme que la sécurité du pays doit être recherchée davantage dans la paix internationale que dans les armements, p. 1262 à 1265.

Lalemand, sénateur suppléant de Bruxelles, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif, le 8 novembre 1927 en remplacement de M. De Meulemeester, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 1. — Prête serment, p. 1.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention sur la crise qui sévit dans l'industrie de la pierre, crise qui devient de jour en jour plus grave, surtout dans la province de Liége, p. 767-768. — Observations, p. 768. — Rectification, p. 787.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Art. 110. Défend son amendement qui tend à majorer le jeton de présence en ce qui concerne les commissions d'appel des pensions de vieillesse, p. 1020. — Déclare être d'accord avec M. Heyman, m. i. t. p. s., qui demande de lui laisser la faculté de régler ce point par voie administrative, et retire son amendement, p. 1020.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1094. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il votera l'abandon de la jonction, p. 111 et 1112.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Lamborelle, sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones, et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'interprétation des cadres et de l'application de la loi linguistique au ministère des chemins de fer, p. 413.

Langues.

EMPLOI DES LANGUES A L'ARMÉE. — V. Armée : Réorganisation de l'armée.

Lebon, sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Projet de loi instituant un office de la navigation. — Rapport, n° 87.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. — Rapport, n° 107.

Projet de loi modifiant les articles 4, 5, 9 et 12 de la loi du 15 décembre 1872 sur les commerçants. — Rapport, n° 123. — Amendements aux articles 3 et 4 et articles 5 et 6 nouveaux, n° 138.

Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés. Amendements, n° 136.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 9. Demande que l'on précise l'interprétation du terme « non nuisibles », p. 86. — Observations, p. 87. —

Lebon (*suite*)

Vote en seconde lecture. Art. 6. Signale une lacune qu'il voudrait voir combler, à moins qu'il ne soit entendu que le juge tranchera comme il le voudra, ne consultant que sa conscience, p. 149.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 181. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 249. — Alinéa 7. Propose une modification au texte flamand, p. 252.

Projet de loi relatif à la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Observations au sujet du renvoi du projet aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies, p. 342.

Proposition de loi, due à l'initiative de M. Deswarte, interprétant les articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 380. — Discours : Développe les considérations qui l'engagent à voter contre la question préalable, estimant que l'interprétation législative étant inscrite dans la Constitution, le Sénat ferait une bonne chose en admettant la proposition de loi de M. Deswarte, p. 393, 394. — Déclare que, bien qu'il ne reste plus, d'après la déclaration du ministre, que l'article 16 qui donne lieu à nouvelle interprétation, il votera contre la question préalable, par courtoisie pour M. Deswarte, mais rencontre la thèse soutenue au sujet de l'interprétation d'autorité, en citant le cas d'une circulaire interprétant la loi sur la libération conditionnelle, circulaire qui est encore appliquée par les parquets, bien que datant de 1892, p. 396.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par remercier le ministre d'avoir déplacé la gare du Sud à Anvers, et d'avoir bâti la gare internationale de Borgerhout; puis appelle son attention sur le canal de Liége à Anvers, et se joint à M. Dens pour appeler également la sollicitude du gouvernement sur le port d'Anvers; fait remarquer que le port d'Anvers a reculé au 3e rang, et fait une rectification aux chiffres cités dans le *Compte rendu analytique;* souligne la concurrence qu'il considère être faite à Anvers par le port de Dunkerque, p. 423-424.

Projet de loi instituant un office de la navigation. Discussion générale. Discours : Fait remarquer, en sa qualité de rapporteur, que les ingénieurs des ponts et chaussées ont signalé eux-mêmes la nécessité d'une organisation rationnelle et méthodique de l'exploitation des rivières et canaux, adaptée à l'intensification du service de la batellerie, et que c'est de cette nécessité qu'est sorti le projet de loi, projet qu'il estime être excellent; termine en souhaitant que le Sénat s'y rallie unanimement, p. 666. — Observations, p. 667, 668.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Discours : Signale au Sénat que MM. Lekeu et consorts ont annoncé la veille, en commission, un amendement qu'ils viennent de déposer; déclare que la commission l'a délégué pour dire à l'assemblée que cette ajoute lui paraissait superflue, que M. Jaspar, p. m., voit des inconvénients à admettre soit le texte des auteurs de l'amendement, soit l'interprétation de la commission; qu'il faut donc attendre les explications du ministre; termine en donnant des explications au sujet du malentendu relatif à certain passage de son rapport, que l'on a estimé être une critique à l'égard du gouvernement, alors que tout le pays, comme la Chambre et le Sénat souscrit d'enthousiasme à l'exécution du programme immense et magnifique soumis à l'approbation de l'assemblée, p. 744, 745. — Observations, p. 747.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 813, 814.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mercredi, 21 juin, fait des observations au sujet de la fixation de la discussion de ce projet et de son examen par la commission de la justice, p. 994.

Projet de loi modifiant les articles 4, 5, 9 et 12 de la loi du 15 décembre 1872 sur les commerçants. Discussion générale. Discours : Explique au Sénat pourquoi ce projet a donné lieu à un rapport assez étendu, tout en ne comportant que la suppression de certaines expéditions d'actes; fait remarquer que le Sénat, ayant récemment voté un projet de loi revisant le chapitre du Code civil relatif aux droits et devoirs des époux, la commission de la justice avait proposé au gouvernement d'attendre que ce projet revînt à la Chambre, mais le ministre ne s'étant pas rallié à cette proposition, donne lecture d'une proposition transactionnelle sur laquelle il semble y avoir accord et qui laisse de côté tous les textes qui n'ont pas trait à la simplification proposée, p. 994, 995.

Lebon (*suite*)

Projet de loi modifiant la loi du 20 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Observations au sujet de la fixation du second vote, p. 994. — Vote définitif des articles amendés. Art. 18. Demande à fixer l'interprétation de cet article, p. 1055. — Interprète l'article en ce qui concerne la compétence pour accorder le *pro Deo*, p. 1055.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il ne parlera pas de la question technique; puis estime que l'on peut supprimer la gare centrale du projet; cite, au risque d'être traité de « outsider » par les partisans de la jonction, l'exemple de ce qui se passe à Anvers; termine en demandant que le ministre veuille bien dire au Sénat si, en cas de rejet du projet, l'Etat exécutera et la Société nationale exploitera la jonction, et en déclarant que l'argument pour l'abandon de la jonction est en voie d'exécution, que l'Etat peut empêcher contractuellement et légalement pareille tactique; que, en ne le faisant pas, il est de mèche avec Bruxelles pour saper le prestige de la législature, et que c'est pour ce motif que le Sénat se dressera devant lui, froissé et indigné, p. 1098, 1099. — Observations, p. 1101.

Leclercq, élu sénateur provincial de Namur le 29 novembre 1927, en remplacement de M. Cousot, décédé.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 105. — Prête serment, p. 105.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Lekeu, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Prie M. le président d'exprimer au Sénat sa vive reconnaissance pour les nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés à l'occasion de l'accident dont il fut victime, p. 5.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 266. — Art. 7. Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 274, 275.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande que cet objet soit examiné sans retard, p. 293. — Appuie une proposition de M. Liebaert tendant à fixer cette discussion au premier mardi de juillet, p. 993. — Discussion générale. Observations, p. 1058 à 1060, 1071, 1076, 1079, 1081, 1084, 1086, 1087. — Discours : estimant qu'il n'est pas personnellement compétent dans la question, fait connaître au Sénat l'opinion motivée de M. l'ingénieur J. Van Meenen sur le danger du boulant, p. 1099, 1100. — Observations, p. 1110.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 312, 313.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Observations au sujet du renvoi à la commission de l'agriculture et de la justice réunies, p. 342.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 353, 355 à 357.

Annonce du décès de M. Libbrecht, sénateur de Gand-Eecloo. Discours, p. 360.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 393 à 395.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 411, 412, 414, 416.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 445, 446, 448, 449, 466, 469, 470. — Observations au sujet d'un incident entre M. Vinck et le R. P. Rutten, p. 471, 472. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 473 à 475, 479, 482. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 497.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 508, 515, 518. — Discours : Commence par faire remarquer l'importance de l'administration de l'hygiène, qui devrait former un département spécial; insiste particulièrement sur la nécessité d'établir partout des distributions d'eau potable, fait remarquer l'importance de la Société nationale des distributions d'eau; termine en insistant pour que des subsides très larges soient ouverts dans ce domaine, p. 523 à 527. — Observations, p. 532, 534 à 536, 544.

Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre en vue de régler les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Observation au sujet du maintien de l'interpellation, p. 560. — Discussion de l'interpellation. Observations, p. 579, 603, 604.

Fixation de l'ordre du jour. Plusieurs projets ayant été ajournés à une date ultérieure pour diverses raisons, adresse un appel au gouvernement afin qu'une entente s'établisse entre le gouvernement et le Sénat en ce qui concerne les objets à mettre à l'ordre du jour; estime que l'absence des ministres compétents pour l'examen des objets inscrits à l'ordre du jour constitue un manque de déférence envers le Sénat, tout en déclarant que les assemblées législatives doivent user de déférence vis-à-vis du gouvernement, p. 561. — Fait encore des observations, p. 561, 562.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. M. le président ayant annoncé, à la fin de la séance du 7 mars, que, par suite de l'absence du ministre de la justice, ce projet devait être ajourné, proteste contre cette remise et demande que le gouvernement veuille bien régler ses travaux d'accord avec le Sénat, p. 561. — Propose la remise de la discussion au mardi suivant, p. 562. — Discussion générale. Observations au sujet d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 619 à 622, 626 à 628.

Projet de loi approuvant le traité de commerce avec la France. M. A. Huysmans ayant proposé de former une commission spéciale pour l'examen de cet objet, dès avant que le Sénat ne soit saisi du projet, estime que cette proposition devrait être soumise à la commission du travail parlementaire, p. 562. — Discussion générale. Observations, p. 703, 713.

Motion d'ordre de M. Van Schoor au sujet de l'exclusion dont sont menacés les occupants des baraquements du Fonds du Roi Albert, à Termonde. Observations, p. 681.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Observations, p. 744, 745, 748, 750. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 750, 751. — Discours : M. Jaspar, p. m., ayant déclaré que le gouvernement avait voulu faire du projet un grand projet d'intérêt national et qu'il y avait lieu de ne pas y introduire des questions d'intérêt local, annonce que, pour se hausser jusqu'à l'intérêt national, il prend note purement et simplement de la déclaration du ministre et retire son amendement, se réservant l'année suivante, sous forme d'interpellation ou d'amendement au budget extraordinaire, d'intervenir afin que justice soit rendue au pays de Charleroi, p. 751, 752. — Observation, p. 752.

Annonce du décès de M. le sénateur Thiébaut, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 790.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 796, 798, 800 à 802, 806, 809, 813, 817, 823 à 825, 827, 828, 830, 834 à 836, 838, 840 à 844.

Fixation de l'ordre du jour : Appuie les observations faites par M. Moyersoen au sujet du travail à fournir par les commissions pendant la courte période où le Sénat ne tiendra pas de réunions publiques, p. 863. — Demande que la commission du travail parlementaire soit convoquée le plus tôt possible, p. 864.

Interpellation de M. Jauniaux relative à l'interprétation de l'arrêté royal du 15 mars 1926 concernant la présence effective des pharmaciens dans leur officine. M. Jauniaux ayant demandé de prendre la parole pour un fait personnel, et M. le président, estimant qu'il n'y a pas matière à fait personnel, fait un rappel au règlement, estimant que M. Jauniaux a le droit de prendre la parole, p. 865. — Observations au sujet des paroles de M. le vice-président, qui estime à nouveau ne pas trouver matière à fait personnel, p. 866. — Reprise de la discussion de l'interpellation. Observations, p. 876, 877.

Projet de loi modifiant l'article 111 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes. Discussion générale. Observations, p. 880.

Proposition de loi relative à la protection des animaux. Discussion générale. Discours : En l'absence de M. Seeliger, retenu éloigné du Sénat par la maladie, donne lecture des considérations qu'il eût fait valoir s'il avait pu être présent, p. 889 à 892. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 974. — Art. 5. Observations, p. 975. — Observations à l'occasion d'une demande de M. Damas tendant à mettre les chevaux de mines sous le contrôle des inspecteurs ouvriers, p. 976.

Lekeu (*suite*)

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 905, 910, 912 à 914, 927, 928.

Interpellation de M. Van Roosbroek au sujet du droit d'entrée exigé des élèves des écoles professionnelles qui désirent visiter le Palais de justice. Observations, p. 922.

Interpellation de M. Vinck au sujet du refus d'approbation du budget de la province de Brabant. Observations, p. 963 à 965. — Demande l'appel nominal sur l'ordre du jour présenté par M. Vinck, p. 965.

Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination d'un juge de paix à Moll. Discussion. Observations, p. 978.

Fixation de l'ordre du jour le 20 juin 1928. Fait diverses observations, p. 994.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juin 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Vote en seconde lecture. Tient à remercier, en séance publique, M. Braun de l'hommage rendu à M. Deswarte, décédé, et déclare que son parti est prêt à adopter la procédure proposée par M. Janson, m. j., pour la suite de l'examen de ce projet, p. 1005. — Observations au sujet de la fixation de la discussion avant celle de la jonction Nord-Midi, p. 1043. — M. Braun, rap., ayant déclaré que s'il y avait la moindre discussion le projet serait retiré de l'ordre du jour, déclare que, dans ces conditions, il est d'accord au sujet de la mise à l'ordre du jour en tête de la séance du mardi 5 juillet, p. 1043. — M. Volckaert ayant proposé l'examen pendant la séance en cours, et M. Braun, rap., lui ayant fait remarquer l'impossibilité matérielle de cette proposition, le rapport ne pouvant être immédiatement distribué, marque à ce sujet l'accord de son parti, p. 1043.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Observations à l'occasion des paroles prononcées par M. Rutten relativement aux syndicats, p. 1016. — Fait encore des observations au sujet de la question de la grève d'Anvers, p. 1018. — Observations au sujet de la demande de M. Van Berckelaer tendant à obtenir la parole pour un fait personnel, p. 1018. — Fait remarquer à nouveau que M. Van Berckelaer a demandé la parole pour un fait personnel, p. 1019. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Art. 93 et 127. Amendements de M. Jauniaux. Observations, p. 1021.

Projet de loi modifiant la loi portant création du registre du commerce. Observations au sujet de la proposition de M. Braun, rap., tendant à inscrire le second vote de ce projet en tête de l'ordre du jour de la séance du mardi 5 juillet, p. 1043. — M. Braun ayant déclaré que s'il surgissait la moindre discussion le projet serait retiré de l'ordre du jour, déclare, dans ces conditions, être d'accord, p. 1043. — Marque l'accord de son parti, M. Braun, rap., estimant la proposition de M. Volckaert, tendant à l'examen du projet pendant la séance en cours, matériellement irréalisable, p. 1043.

Interpellation de M. Damas au sujet de la non-observance par les patrons de l'Usine de la Vieille-Montagne des prescriptions de l'arrêté royal du 3 avril 1925, en ce qui concerne le préjudice causé par les émanations qui se dégagent de cette usine. M. le président ayant prié M. Damas d'interrompre son exposé, certains votes devant être émis à 3 heures, proteste contre l'interruption du discours de M. Damas, p. 1048, 1049. — Par motion d'ordre, proteste à nouveau contre l'interruption de ce discours, p. 1049, 1050. — A la suite des explications de M. le président, propose de clore l'incident en déclarant que celui-ci résulte d'un malentendu, p. 1050.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de milice. A la fin de la séance du 5 juillet, à l'occasion de la remise de la discussion du budget des colonies, rappelle que l'on a été d'accord pour décider, en commission, que l'examen d'un projet de cette importance ne pouvait avoir lieu dans la bousculade d'une fin de session, p. 1050. — Observations, p. 1050, 1051. — Discussion générale. Discours : Critique le projet, lequel, à son avis, ne représente ni l'opinion de l'état-major, ni celle de la commission mixte, p. 1200 à 1207. — Observations, p. 1212, 1214, 1215, 1227, 1231, 1232, 1233, 1235, 1238, 1246, 1249, 1257, 1258, 1260 à 1262, 1265. — Discussion des articles. Art. 2. Observations, p. 1291.

Budget du ministère des colonies pour 1928. Observations à l'occasion de l'ajournement de la discussion, p. 1050.

Fixation de l'ordre du jour. Discussion. Fait diverses observations, notamment en ce qui concerne la réunion des commissions, p. 1149, 1150.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. — Discussion des articles. Art. 11. Observations, p. 1164. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Lekeu (*suite*)

Annonce du décès de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, président du Sénat. Discours, 1172, 1173.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Déclare que l'opposition renonce provisoirement au développement de diverses observations se rapportant au budget de la défense nationale, à la condition que ces observations trouveront place dans la prochaine discussion des projets militaires au Sénat, se borne donc à faire remarquer que, malgré le chiffre élevé des dépenses militaires, tant celles inscrites au budget en discussion, que celles faites depuis l'armistice, le chef d'état-major, le général Galet, a fait un exposé dont il résulte que la défense des frontières n'est nullement assurée, p. 1189.

Annonce du décès de M. Seeliger, sénateur de Liége. Discours, p. 1240.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion générale. Observations, p. 1272. — Discours : Critique le système du bilinguisme obligatoire, p. 1272 à 1274.

Leurquin, sénateur de Nivelles.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Admet la demande de M. le vicomte Berryer tendant à la remise à huitaine, mais insiste pour que la discussion se poursuive avec toute l'ampleur désirable, p. 6.— Discussion générale. Observations, p. 15, 16.— Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que la revision de la législation concernant le bail à ferme est pleinement justifiée; déclare que, comme interprète des cultivateurs wallons, il estime que le bail de trois ans est un recul pour la Wallonie; fait, en conséquence, appel à ses collègues cléricaux qui, au lendemain de l'armistice, signaient des déclarations en faveur des baux à long terme; parle de la question de l'indemnité de plus-value et de moins-value, et termine en se félicitant du prochain vote d'un projet qui contribuera à augmenter la production agricole ainsi que les bons rapports entre propriétaires et cultivateurs, p. 22 à 24. — Discussion des articles. Art. 6. Combat le système du payement en nature, p. 64. — S'abstient au vote sur l'amendement de M. Mousty, p. 65. — Dérogations : 7° proposé par MM. Moyersoen et consorts. Appuie cet amendement, p. 76. — Déclare être d'accord sur l'interprétation indiquée par M. Moyersoen, p. 76. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 339. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 680.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que le budget de l'agriculture est le plus parcimonieux de tous quant aux encouragements, puis défend les intérêts de l'école de maréchalerie; propose un amendement en sa faveur; demande quelle attitude le ministre compte prendre en présence des propositions d'entente pour la limitation de la production du sucre; estime, quant à lui, qu'il est plus avantageux de ne pas truster ce produit; termine en annonçant qu'il présente un amendement tendant à rétablir le crédit de huit millions pour la voirie communale; demande que l'on rétablisse la situation qui existait avant l'arrêté royal du 25 juin 1926, et espère que le ministre acceptera ses amendements, p. 344, 345. — Observations, p. 351, 354, 363, 364, 368 à 370. — Discussion des articles : Art. 96. Déclare, en présence des explications données par le ministre, retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 374.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 646.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 765.

Projet de loi assurant, à titre transitoire, de nouveaux avantages aux titulaires de pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance. Discussion générale. Discours : Défend un amendement, qu'il a présenté, p. 1175. — Déclare, en présence des explications du rapporteur et de M. Houtart, m. i., retirer son amendement, p. 1176.

Leyniers, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1927. — Rapport, n° 28.

Projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927, ouvrant des crédits supplémentaires au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour 1927, et ordonnant un transfert de crédit. — Rapport, n° 29.

Leyniers *(suite)*

Projet de loi approuvant les conventions entre la Belgique et le Portugal, signées à Saint-Paul de Loanda. — Rapport, n° 34.

Projet de loi approuvant le traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage, signé à Bruxelles, le 9 juillet 1927, entre la Belgique et le Portugal. — Rapport, n° 35.

Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation, conclu à Angora, le 28 août 1927, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Turquie. — Rapport, n° 36.

Projet de loi approuvant le traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage, signé à Bruxelles, le 19 juillet 1927, entre la Belgique et l'Espagne. — Rapport, n° 105.

Projet de loi approuvant la convention additionnelle à la convention du 21 février 1906, relative à la réparation des dommages résultant des accidents du travail, signée à Paris, le 21 mai 1927, entre la Belgique et la France. — Rapport, n° 106.

Budget du ministère des colonies pour 1928. (Dépenses métropolitaines.) — Rapport, n° 154.

Projet de loi accordant, à charge de la colonie, une pension à la dame Estelle de Bonhomme, veuve de M. le baron Francis Dhanis, ancien vice-gouverneur de la colonie. — Rapport, n° 167.

Projet de loi approuvant le deuxième protocole additionnel au traité de commerce du 28 décembre 1928, conclu à Bruxelles, le 21 février 1928, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République tchécoslovaque. — Rapport, n° 204.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et la France en vue de régler le service des douanes sur les lignes ferrées franco-belges, en ce qui concerne la circulation des trains visités pendant le trajet. — Rapport, n° 205.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations au sujet de la fin de cette discussion et du vote sur l'ordre du jour de confiance, p. 133.

Projet de loi apportant approbation du traité de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage, signé à Bruxelles, le 9 juillet 1927, entre la Belgique et le Portugal. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et demande à pouvoir donner lecture de son rapport à la séance du lendemain matin, afin que cet objet puisse être voté l'après-midi, p. 213. — Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 242.

Projet de loi portant approbation du traité de commerce et de navigation, conclu à Angora, le 28 août 1927, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Turquie. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et demande à pouvoir donner lecture de son rapport au cours de la séance du lendemain matin, afin que le projet puisse être voté l'après-midi, p. 213. — Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 242.

Projet de loi portant approbation des conventions conclues entre la Belgique et le Portugal et signées à Saint-Paul-de-Loanda. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et demande à pouvoir donner lecture de son rapport au cours de la séance du lendemain matin, afin que cet objet puisse être voté l'après-midi, p. 213. —. Donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 242.

Projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927 ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1927 et ordonnant un transfert de crédit. Projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1927. Dépose le rapport sur ces deux projets de loi, p. 213. — Propose de joindre la discussion générale de ces deux projets de loi, p. 287. — Discussion générale. Discours : Présente des observations d'ordre général intéressant l'avenir de la colonie, combat l'usage des crédits supplémentaires; estime que le budget biennal ne doit être envisagé qu'à titre transitoire et souhaite le retour au budget annuel; traite la question du nouvel emprunt, celle de la situation à faire aux fonctionnaires à leur retour du Congo, celle de la main-d'œuvre au Congo et la constitution d'une nouvelle commission pour étudier ce problème; termine en priant le gouvernement de donner plus de publicité aux rapports importants concernant des questions spéciales, p. 287, 288.

Budget des colonies pour l'exercice 1928 (dépenses métropolitaines). Dépose le rapport sur ce budget, p. 1015.

Projet de loi augmentant la pension accordée à charge de la colonie à la dame de Bonhomme, veuve du baron Dhanis, ancien vice-gouverneur général du Congo. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1118.

Leyniers *(suite)*

Projet de loi approuvant le deuxième protocole additionnel au traité de commerce du 28 décembre 1925, conclu à Bruxelles, le 21 février 1928, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République tchécoslovaque. Dépose le rapport sur ce projet de loi; en fait remarquer l'urgence, et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et la France en vue de régler le service des douanes sur les lignes ferrées franco-belges, en ce qui concerne la circulation des trains visités pendant le trajet. Dépose le rapport sur ce projet de loi; en fait remarquer l'urgence, et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.

Libbrecht, sénateur de de Gand-Eecloo.
Annonce de son décès, p. 359.

Licences d'exportation. — V. Industrie, commerce et travail.

Liebaert, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction des gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi. — Rapport, n° 140.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 8. Estime également que la modification apportée à cet article permettra de le réexaminer au second vote, p. 83.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision tendant à exclure du bénéfice du fonds national de crise les ouvriers socialistes du textile lock-outés à Courtrai. Observations au sujet de la fixation de l'interpellation, p. 226.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion des articles. Art. 1er. Soulève la question de fournitures faites par des étrangers, p. 249.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Une proposition de renvoi aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies ayant été faite, estime que l'on pourrait voter en première lecture avant le renvoi, p. 342.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 407, 418, 419, 430. — Discours : Traite la question de la jonction Nord-Midi et déclare que la sous-commission a travaillé avec la plus grande activité et se tient à la disposition du ministre quand il le voudra, p. 433, 434.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 707.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 765.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 993. — Fait remarquer que ce rapport est nécessairement volumineux, qu'il est accompagné d'une note de la minorité qui revêt également de l'ampleur; estime qu'il faut donner le temps au Sénat d'examiner sérieusement, préalablement à la discussion publique, cette question fort complexe; déclare, en conséquence, ne pas pouvoir se rallier à la proposition de M. le président tendant à inscrire ce projet à l'ordre du jour du mardi suivant, et propose de fixer cette discussion au premier mardi de juillet, p. 993. — Annonce que, à la demande du ministre, la discussion a été remise au mardi 10 juillet, p. 1012. — Prie le Sénat de tenir compte de la communication qu'il vient de faire, en fixant définitivement cette discussion au mardi en huit, 10 juillet, p. 1012. — Discussion générale. Observations, p. 1058 à 1061. — Observations sur le point de savoir si la discussion sera continuée ce jour-là, p. 1065. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1065, 1068, 1070, 1073, 1074, 1075, 1078, 1084 à 1086, 1089 à 1091, 1093 à 1095. — Observations au sujet d'un fait personnel de M. Segers, p. 1097, 1099, 1101, 1103. — Discours : Commence par déclarer qu'il renonce momentanément à parler des questions d'ordre général et s'attache à répondre au discours que M. Houtart, m. f., vient de prononcer sur la question financière pour motiver et défendre le rejet de la jonction; puis indique et développe trois modalités financières par lesquelles on pourrait pourvoir à l'achèvement de la jonction; déclare encore qu'il ne peut se résoudre à considérer M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., comme un adversaire de la jonction, p.. 1104 à 1109. — Répond à une question de M. Van Fleteren; déclare affirmer sans contestation possible qu'il y a engagement de la part

Liebaert (*suite*)

de l'Etat, à faire la jonction, p. 1110. — Observations, p. 1113, 1119, 1122, 1124, 1126, 1128 à 1130. — Discours : Répond à certains points du discours de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a.; commence par protester contre l'imputation qui a été faite au sujet de son attitude vis-à-vis de M. Max, puis traite la question du coût de la jonction; estime encore que la Chambre a été trompée; défend à nouveau la jonction et termine en demandant au Sénat de savoir redresser l'erreur dans laquelle à été induite la Chambre, afin qu'il ne puisse être dit que le Sénat est inférieur aux idées de progrès de ses prédécesseurs de 1834, p. 1133 à 1137. — Observations, p. 1138, 1139. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 1144, 1147.

Lieutenants généraux. — V. Armée : Eméritat à des lieutenants généraux.

Ligy, sénateur coopté, secrétaire du Sénat.

Doc. — Proposition de loi réprimant pénalement l'émission de chèques sans provision (co-sign.), n° 14.

Projet de loi relatif à l'exécution sur territoire belge des décisions des tribunaux arbitraux mixtes institués par les traités de paix entre la Belgique et les Etats ex-ennemis. — Rapport, n° 24.

Projet de loi prorogeant les délais de déclaration des titres au porteur sous séquestre. — Rapport, n° 100.

Projet de loi portant érection de Haesrode en commune distincte de Bierbeek. — Rapport, n° 109.

Projet de loi portant érection de Houthulst en commune distincte de Clercken. — Rapport, n° 110.

Projet de loi portant modification des limites séparatives des communes de Berchem-Sainte-Agathe, de Ganshoren et de Koekelberg. — Rapport, n° 111.

Projet de loi portant modification des titres I à III du Code électoral; proposition de loi relative à la revision des listes électorales; proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs en 1928, 1929 et 1930. — Rapport, n° 148.

Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et la loi de surséance à certaines nominations judiciaires. — Rapport, n° 164.

Projet de loi portant érection de la commune d'Averbode. — Rapport, n° 170.

Projet de loi modifiant les lois de compétence. — Rapport, n° 171.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Wasterlain, sénateur suppléant de l'arrondissement de Charleroi-Thuin, appelé à achever le mandat de M. Vanderick, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 1.

Projet de loi relatif à l'exécution sur le territoire belge des décisions des tribunaux arbitraux mixtes institués par les traités de paix entre la Belgique et les Etats ex-ennemis. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 196.

Annonce du décès de M. Libbrecht, sénateur de Gand-Eecloo. Discours, p. 360.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. S'étonne de la proposition de non-recevabilité opposée par M. Deswarte à la demande de M. Braun, tendant au renvoi au conseil de législation, la proposition de M. Braun constituant une simple motion d'ajournement, p. 628.

Projet de loi prorogeant les délais de déclaration des titres au porteur sous séquestre. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 675. — Fait remarquer l'urgence du projet, demande qu'il soit examiné immédiatement et déclare que la commission est unanime sur ce point, p. 675. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 675.

Proposition de loi relative à la revision des listes électorales. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 999.

Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 et 1930. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 999.

Projet de loi portant revision des titres I à III du Code électoral. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 999. — Demande, avant que la discussion soit ouverte, que l'on examine et que l'on vote séparément sur les diverses dispositions comprises dans l'article 1er du projet en discussion, ces dispositions apportant des modifications à des articles distincts du Code électoral et que l'on n'examine les amendements du gouvernement que lorsqu'on sera arrivé aux articles qu'ils concernent, p. 1038. — Discussion des articles. Art. 1er,

Ligy (*suite*)

10° : Déclare que la commission se rallie à l'amendement du gouvernement, p. 1039. — Propose de former un article spécial qui serait introduit entre l'article 1er et l'article 2, avec les amendements de la commission, acceptés par le gouvernement; fait remarquer que ces amendements, qui ont pour objet le point de savoir si la revision des listes électorales doit rester annuelle, modifiant non seulement des dispositions du Code électoral, mais aussi des dispositions de la loi du 15 avril 1920 sur la formation des listes des électeurs communaux, p. 1040. — Art. 1er*bis* : Motive les propositions de la commission; indique le but des amendements du gouvernement et prie le Sénat de s'y rallier, p. 1043.

Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et la loi de surséance à certaines nominations judiciaires. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1104.

Projet de loi modifiant les lois de compétence. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1150.

Projet de loi portant érection de la commune d'Averbode. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1150.

Limage, sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. — Rapport, n° 44.

Budget de l'agriculture pour 1928. — Rapport, n° 45.

Propositions de loi sur la réparation des dégâts causés aux récoltes par le gros gibier (co-sign.). Annexe au n° 66.

Projet de loi régissant la location des biens ruraux appartenant à l'Etat, aux provinces, aux communes et aux établissements publics. — Rapport, n° 70.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur une proposition de remise à huitaine, p. 7. — Discussion générale. Observations, p. 14, 16, 17, 19 à 22. — A la suite de la citation, par M. Mousty, des sénateurs qui ont adhéré aux programme de 1921, déclare qu'il ne renie pas sa signature; mais, à la suite d'une observation de M. Van Roosbroeck, au sujet du vote qu'il émettra sur la durée du bail, prie le Sénat d'attendre ses explications, p. 22. — Discours : Commente les rétroactes du projet; déclare qu'il ne peut se défendre, tout en respectant le droit de propriété, de se joindre aux partisans du projet; déclare encore que les idées qu'il exposera au cours de ce débat seront en dehors de toute contrainte extérieure et de toute préoccupation d'ordre politique pur, et trouveront leur source dans le cœur et le cerveau d'un fermier terrien; puis expose l'ensemble des raisons pour lesquelles il se rallie au projet présenté par la commission de l'agriculture, p. 25 à 29. — Discussion des articles. Art. 6. Observations. Combat le bail de neuf ans, p. 64. Observations tant au sujet du renvoi à la commission qu'au sujet d'un amendement de M. Mousty, p. 66. — Art. 7. Discussion : Combat l'amendement de M. Clesse, p. 80, 81. — Art. 14 nouveau proposé par MM. Clesse et consorts. Estime que le but visé par l'amendement de M. Clesse pourrait être atteint par des concours agricoles, p. 93.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 97 à 99, 101. — Discours : Fait remarquer que, si la commission du Sénat a modifié le texte de la Chambre, c'est pour énoncer un principe qui doit, à son avis, dominer toute la loi : c'est que le renouvellement du bail doit être la règle et la remise en location l'exception; supplie le Sénat, au nom de la classe agricole du pays, de voter tout au moins une loi reconnaissant le droit de priorité du fermier occupant et supprimant les adjudications publiques; termine en demandant, puisque le projet présente certaines anomalies au point de vue juridique, qu'il soit renvoyé à la commission de l'agriculture pour nouvel examen, p. 102-103. — Observations, p. 103, 104, 337, 339 à 341. — Observations au sujet d'une proposition de renvoi à la commission, p. 342. — Reprise de la discussion générale : nouveau texte proposé par les commissions réunie de la justice et de l'agriculture. Discours : Déclare que, au point de vue agricole, le projet donne satisfaction, qu'il supprime l'adjudication publique, accorde un avantage au fermier sortant et établit une innovation : un prix de base; estime que le projet peut et doit être admis tel qu'il est représenté au Sénat, p. 661. — Observations, p. 662. — Discours : Répond aux observations du ministre en ce qui concerne la question des biens libres de bail; s'étonne de la préférence donnée par le ministre au texte de la Chambre et ne répond pas aux autres points soulevés par le ministre, M. Pierlot s'en étant chargé, p. 663. — Exprime le désir que le Sénat termine ce même jour l'examen du projet, p. 665.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 350, 354, 364, 365, 367. — Discussion des articles,

Limage (*suite*)

Art. 1er. Discours : Relève quelques points du discours ministériel, notamment en ce qui concerne la répartition des crédits gouvernementaux; fait à nouveau remarquer l'état déplorable des institutions de recherche agricole; annonce que la question des taxes d'exportation sera discutée à l'occasion du budget des finances, retient la promesse faite par le ministre que le budget de 1929 donnera satisfaction aux agriculteurs et déclare que c'est sous ces réserves que le groupe agricole émettra un vote affirmatif sur le budget de 1928, p. 373, 374.

Limites séparatives. — V. Communes.

Lion, sénateur de Huy-Waremme.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 65. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et administrations subordonnées. Discussion générale. Observations, p. 159.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Signale la situation faite à un grand nombre de communes; rappelle les sacrifices que les communes ont dû faire pendant la guerre; indique des mesures qu'il estime devoir améliorer leur situation; parle de la question des logements; termine en demandant que, en attendant que la commission parlementaire de la fiscalité provinciale et communale ait terminé ses travaux, le ministre veuille bien approuver, plus rapidement que par le passé, certaines décisions des communes en matière de taxes et de travaux, ce qui leur reconnaitrait une autonomie plus large, et leur serait un précieux encouragement, p. 510 à 512.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 825.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 900.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 968.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Lippens, sénateur de Gand-Eecloo, nommé ministre des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique par arrêté royal du 22 novembre 1927.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 19 à 21.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 381.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 401 à 403, 406, 407, 411, 412, 416 à 418, 420. — Discours : Répond aux observations présentées, mais commence par faire remarquer qu'il est depuis trop peu de temps à la tête du département pour pouvoir assumer la responsabilité de ce qui a été fait et pour donner un avis personnel autorisé sur de nombreuses questions, p. 424 à 433. — Répond aux discours de MM. Fraiture et François au sujet du « rotary » et du « strowger » et de la question des adjudications, p. 434, 435. — Discussion des articles du projet de loi. Déclare que l'amendement de M. Volckaert répare une simple omission, p. 435.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 625.

Projet de loi sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer. D'accord avec M. le premier ministre, et pour satisfaire au désir exprimé par M. Baels, m. a. t. p., propose d'écarter ce projet de la présente session afin de permettre certains remaniements, ainsi que le dépôt d'un nouveau projet, dès l'ouverture de la prochaine session, p. 893, 894. — Déclare, en son nom personnel et au nom de M. Baels, m. a. t. p., être d'accord avec M. Mertens, qui, par motion d'ordre, fait remarquer l'urgence qu'il y aurait à ce que le Sénat puisse voter un projet sur la matière, et prie le gouvernement de bien vouloir hâter le remaniement du projet, afin qu'il puisse être voté dès la rentrée de la prochaine session; exprime l'espoir que le projet pourra être voté dès la rentrée, p. 1074.

Budget du ministère des colonies pour 1928. Observations au sujet de l'ajournement de la discussion, p. 1050.

Lippens (*suite*)

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations sur le point de savoir si le débat sera continué ce jour-là, p. 1064, 1065. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1068, 1070 à 1072, 1076, 1078, 1079, 1084, 1086, 1090, 1092 à 1096, 1097, 1103, 1107, 1108, 1110. — Discours : Répond aux discours qui ont été prononcés; s'élève notamment, avec indignation, contre les accusations formulées par MM. Liebaert, Segers et Vinck contre les fonctionnaires supérieurs de l'administration des chemins de fer de l'Etat responsables de la gestion de la Société nationale des Chemins de fer belges; proteste également contre les insinuations malveillantes sur les conditions dans lesquelles l'Etat a fait des conventions avec la ville, et confirme la déclaration de M. Neujean en affirmant que le bourgmestre Max n'a en rien influencé M. Neujean; puis déclare qu'il se voit obligé de souligner ce qu'il y a de désagréable dans le ton des notes et des attaques qui ont été entendues par le Sénat, puis fait un exposé dans lequel il commence par prouver que les travaux de la jonction seraient réalisables si l'on y mettait l'argent et le temps, et développe les motifs pour lesquels, contrairement à l'avis de ses partisans, la jonction ne peut atteindre les buts poursuivis; parle ensuite de la rentabilité des capitaux engagés et de la question de savoir si l'Etat peut imposer à la Société nationale des Chemins de fer belges l'obligation de faire les travaux; termine en déclarant que si le projet d'abandon n'était pas approuvé par le Sénat l'on se trouverait devant le statu quo pendant de longues années, et qu'il serait navrant, après avoir tenté, ainsi qu'il vient de le faire, d'élaguer le problème, de ne pas voir le Sénat s'incliner devant les dures nécessités du moment, p. 1118 à 1133. — Observations, p. 1134, 1136, 1138 à 1140. — Observations pendant le discours de M. Vinck, afin de préciser certains points de son discours, observations qu'il termine en déclarant que, tout en sachant que la jonction est possible, le point à élucider est de savoir ce que cela coûtera et si l'on aura des services en rapport avec la dépense, p. 1139 à 1141. — Observations, p. 1141, 1142. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 1146.

Indicateur des chemins de fer : Motion d'ordre de M. Volckaert, qui attire l'attention du ministre sur le fait que la Société nationale des Chemins de fer a supprimé dans l'indicateur toutes les mentions concernant les chemins de fer vicinaux et les communications par eau, ainsi que sur la publication, par la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, d'un guide spécial, et qui demande que l'on en revienne au guide unique : Répond à M. Volckaert et termine en souhaitant que cette motion réveille la torpeur des vénérables dirigeants de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, p. 1074.

Exploitation des services de la marine : Motion d'ordre de M. Fraiture, qui pose une question au ministre sur le point de savoir si c'est bien le parlement qui décidera si la cession, à la Société nationale des Chemins de fer belges, de l'exploitation des services de la marine doit être faite, oui ou non. Commence par faire remarquer combien il est insolite qu'un ministre soit interpellé, ainsi que cela s'est déjà fait la veille, au milieu d'une discussion importante comme celle de la jonction Nord-Midi, sur des questions dont il n'a pas été prévenu; déclare que la question de M. Fraiture est basée sur des articles de journaux; que le gouvernement étudie une série de problèmes qu'il présentera au parlement lorsqu'ils seront arrivés à maturité, p. 1087.

Projet de loi créant une régie des télégraphes et téléphones. — Dépose ce projet de loi, p. 1211.

Projet de loi approuvant la convention pour l'unification de certaines règles concernant : 1° la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer; 2° les privilèges et hypothèques maritimes; 3° le connaissement; 4° les immunités des navires d'Etat, et projet de loi ayant pour objet de mettre la législation belge en concordance avec ces conventions. Discussion générale de ces cinq projets. Se déclare d'accord avec M. Dens, rapp., qui fait une brève déclaration au sujet de l'interprétation de l'article 6 de la convention relative au connaissement, p. 1317.

Listes des sénateurs. — V. Chambres législatives : Sénat.

Listes des électeurs. — V. Lois électorales : Listes.

Listes des jurés. — V. Organisation judiciaire : Jurés.

Lock-out dans l'industrie textile, à Courtrai. — V. Interpellations, aux noms de : a) M. Hannick; b) M. Dewaele. .

Logements à bon marché. — V. Habitations à bon marché.

Loi communale (modification des articles 76 et 81). — V. Communes.

Lois électorales.

INCOMPATIBILITÉS.

Corps professoral des universités de l'Etat. — Projet de loi modifiant les articles 10, 14 *et* 15 *de la loi du* 15 *juillet* 1849, *organique de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat et l'article* 238 *de la loi électorale du* 28 *juin* 1894. — V. Enseignement supérieur : Université de l'Etat : Corps professoral.

LISTES ÉLECTORALES.

Proposition de loi relative à la revision des listes électorales (due à l'initiative de M. Paulsen).

V. le *Doc.* n° 69 de la session de 1925-1926 (Sénat).

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 148.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 999 (26 juin 1928).

Voye plus loin la discussion du projet du gouvernement portant revision des titres I à III du Code électoral, p. 1037 à 1047 des *Annales*.

M. le président déclare, après le vote du projet du gouvernement, que la proposition de loi présentée par M. Paulsen vient à disparaître, p. 1047. — Adhésion du Sénat.

Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 *et* 1930 (due à l'initiative de M. Paulsen et signée par MM. Paulsen, Diriken, du Four, Hicguet, Baeck et Cools).

Doc. — Développements, n° 118. — Proposition de loi, n° 118. Rapport fait par M. Ligy, n° 148

Ann. — Dépôt, par M. Paulsen, de cette proposition de loi, p. 782.

La proposition de loi, appuyée par cinq membres, est prise en considération et renvoyée à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 791.

Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 999 (26 juin 1928).

Voyez la discussion du projet présenté par le gouvernement, portant revision des titres I à III du Code électoral, p. 1037 à 1047 des *Annales* et le discours de M. Paulsen, qui déclare se rallier aux amendements présentés par la commission et par le gouvernement à ce projet de loi, p. 1044.

Après le vote du projet du gouvernement, M. le président déclare que la proposition de loi présentée par M. Paulsen vient à disparaître, p. 1047. — Le Sénat marque son assentiment, p. 1047.

Liste des électeurs généraux et liste des électeurs communaux. — Projet de loi portant revision des titres I à III du Code électoral.

Doc. — Exposé des motifs, n° 117. — Projet de loi : Annexe au n° 117.

Rapport fait par M. Ligy sur le projet du gouvernement et sur les propositions de loi présentées par M. Paulsen, n° 148. — Amendements du gouvernement et amendements de la commission, n° 148. — V. plus haut pour le libellé des deux propositions de loi de M. Paulsen.

Amendements présentés par le gouvernement au texte proposé par la commission, n° 153. — Note justificative, n° 153.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Carnoy, m. i. h., p. 773 (3 mai 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.

Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 999 (26 juin 1928).

Avant d'ouvrir la discussion sur ce projet, M. le président donne lecture de deux lettres qui lui ont été adressées par M. Carnoy, m. i. h. : 1° signalant une rectification à apporter à l'article 2 de ce projet et ajoutant une disposition complémentaire aux amendements proposés par la commission; 2° proposant encore un sous-amendement et un amendement, p. 1037, 1038.

M. Ligy, rap., demande que l'on examine et que l'on vote séparément sur les diverses dispositions comprises dans l'article 1er du projet en discussion, ces dispositions apportant des modifications à des articles distincts du Code électoral, et que l'on n'examine les amendements du gouvernement que

Lois électorales : LISTES ÉLECTORALES. *Liste des électeurs généraux et liste des électeurs communaux (suite)*

lorsqu'on sera arrivé aux articles qu'ils concernent, p. 1038. — M. Carnoy, m. i. h., convie le Sénat à adopter la procédure indiquée par M. Ligy et déclare qu'il se rallie, en principe, aux amendements de la commission tout en y ayant présenté des sous-amendements, afin de leur donner une rédaction qui semble plus juridique, p. 1038. — La procédure proposée par M. Ligy, rap., et appuyée par le gouvernement, est admise par le Sénat, p. 1038.

Discussion des articles.

Disposition introductive générale de l'article 1er. M. le président en donne lecture et elle est adoptée, p. 1038.

Article 1er. Les dispositions de cet article, jusqu'au 9° inclusivement, sont acceptées sans observation, p. 1038. — 10° M. le président rappelle le texte préposé par le gouvernement; M. Ligy, rapp., déclare que la commission se rallie à cet amendement, et le 10° est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 1039. — Les 11°, 12° et 13° sont adoptés sans observation, p. 1039, 1040.

M. Ligy, rapp., propose, à ce moment, de former un article spécial qui serait introduit entre l'article 1er et l'article 2, avec les amendements de la commission acceptés par le gouvernement; fait remarquer que ces amendements, qui ont pour objet le point de savoir si la revision des listes électorales doit rester annuelle, modifient non seulement les dispositions du Code électoral, mais des dispositions de la loi du 15 avril 1920 sur la formation des listes des électeurs communaux, p. 1040. — La proposition de M. Ligy, rapp., est admise et le Sénat continue l'examen des dispositions de l'article 1er du projet, p. 1040.

Reprise de l'examen de l'article 1er : Art. 57, 57*bis*, 61, 64, 66, 68, 76 et 84 sont successivement adoptés, p. 1040 à 1042. — L'ensemble de l'article 1er, ainsi amendé, est adopté, p. 1042.

M. le président annonce qu'on va examiner les amendements, qui, d'après la proposition de M. Ligy, rapp., formeraient un article 1er*bis* nouveau, p. 1042.

M. le président donne lecture d'un amendement modifiant l'intitulé du chapitre III du Code électoral, puis des amendements proposés aux articles 53 et 54 : 1° par la commission; 2° par le gouvernement, p. 1042, 1043. — Sont entendus : MM. Ligy, rapp. (qui motive ces propositions; indique le but des amendements du gouvernement et prie le Sénat de s'y rallier), p. 1043. — Paulsen, (qui rappelle q'il avait présenté une proposition de loi tendant à surseoir en 1928 à la revision des listes des électeurs communaux, mais se rallie à l'amendement de M. Ligy, tendant à ne procéder à la revision de ces listes que de deux en deux ans; se félicite de l'accueil fait à sa suggestion par M. Ligy; déclare se rallier également à l'amendement et au sous-amendement proposé par le gouvernement, et termine en estimant que le Sénat sera unanime à se rallier aux propositions qui lui sont soumises), p. 1044. — M. le président donne une nouvelle lecture des amendements de la commission, sous-amendés par le gouvernement, et l'article 1er*bis*, ainsi rédigé, est adopté, p. 1044, 1045.

Art. 2. Le préambule est adopté, p. 1045. — Art. 54. M. le président fait remarquer que cette disposition a été reprise dans l'article 1er*bis* et doit être supprimée, p. 1045. — Cette disposition est supprimée, p. 1045. — Articles 54*bis*, 55, 59, 60, 62, 67, 69, 73, 74, 75, 77, 79 : Adoptés tels qu'ils figurent au projet, p. 1045. — Art. 81. M. le président rappelle le texte d'un amendement présenté par le gouvernement au 2e alinéa, et l'article 81, ainsi amendé, est adopté, p. 1045. — Art. 82, 85, 86, 87, 88, 89*bis*, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102 et 108 sont adoptés sans observation, p. 1045, 1046. — L'ensemble de l'article 2, ainsi amendé, est adopté, p. 1046.

Art. 3 et 4 et dispositions additionnelles : I, II, III, IV, adoptés sans observation, p. 1046, 1047.

M. Hicguet propose de procéder immédiatement au second vote, les dispositions de ce projet étant urgentes, les communes étant occupées à procéder à la revision des listes électorales, p. 1047. — La proposition de M. Hicguet est unanimement admise, p. 1047.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 1047.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 1049 (5 juillet 1928.) — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

M. le président déclare que, à la suite de l'adoption de ce projet, les propositions de loi présentées par M. Paulsen : 1° relative à la revision des listes électorales; 2° dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 et 1930, viennent à disparaître, p. 1047.

Lois électorales (*suite*)

VÉRIFICATIONS DE POUVOIRS.

Ann. — Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Lalemand, sénateur suppléant de Bruxelles, appelé le 8 novembre à achever le mandat de M. De Meulemeester, décédé. Dépôt et lecture, par M. Carpentier, du rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs, p. 1. Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Lalemand est proclamé membre du Sénat, p. 1. — M. Lalemand prête serment, p. 1.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Wasterlain, sénateur suppléant de l'arrondissement de Charleroi-Thuin, appelé à achever le mandat de M. Vanderick, décédé. Dépôt et lecture, par M. Ligy, du rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs, p. 1. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Wasterlain est proclamé membre du Sénat, p. 1. — M. Wasterlain prête serment, p. 1.

Vérification des pouvoirs de M. De Clercq, élu sénateur provincial de Namur, le 29 novembre 1927, en remplacement de M. Cousot, décédé. Dépôt et lecture, par M. Hicguet, du rapport sur cette vérification de pouvoirs, p. 105 (6 décembre 1927). — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 105. — M. De Clercq est proclamé membre du Sénat, p. 105. — Prestation de serment de M. De Clercq, p. 105.

Vérification des pouvoirs de M. Janssens, élu sénateur provincial du Limbourg, le 27 décembre 1928, en remplacement de Mgr. Deploige, décédé. Dépôt et lecture, par M. Huisman Van den Nest, du rapport sur cette validation de pouvoirs, p. 260. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Janssens est proclamé membre du Sénat, p. 260. — Prestation de serment de M. Janssens, p. 260.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Wautelet, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé à achever comme sénateur effectif, le mandat de M. Waterlain, sénateur démissionnaire. Dépôt et lecture, par M. Hicguet, du rapport de la commission de vérification de pouvoirs, p. 360. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Wautelet est admis comme membre du Sénat, p. 360. — Prestation de serment de M. Wautelet, p. 360.

Vérification des pouvoirs de M. Cuelenaere, élu sénateur de l'arrondissement de Gand-Eecloo, le 11 mars 1928, en remplacement de M. Libbrecht, décédé. M. Huisman Van den Nest fait rapport sur cette élection et donne lecture du rapport qui conclut à l'élection de M. Cuelenaere comme sénateur effectif de l'arrondissement de Gand-Eecloo, et de M. de Kerchove d'Exaerde, comme sénateur suppléant du même arrondissement, p. 643. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 643. — Prestation de serment de M. Cuelenaere, p. 643.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. le baron de Dorlodot, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé à faire partie du Sénat comme sénateur effectif en remplacement de M. Thiébaut, décédé. M. le président annonce que, certaines pièces manquant au dossier, la commission de vérification de pouvoirs a décidé de surseoir aux opérations de vérification des pouvoirs de M. de Dorlodot jusqu'au moment où ces pièces seront parvenues au Sénat, p. 834. — Dépôt et lecture, par M. Deswarte, du rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs, p. 859. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. le baron de Dorlodot est proclamé membre effectif du Sénat, p. 859. — Prestation de serment de M. le baron de Dorlodot, p. 859.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Houben, sénateur suppléant de Bruxelles, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif en remplacement de M. Deswarte, décédé. Dépôt et lecture, par M. le vicomte A. Vilain XIIII, du rapport sur cette vérification complémentaire de pouvoirs, p. 1000. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Houben est proclamé membre effectif du Sénat, p. 1000. — Prestation de serment de M. Houben, p. 1014.

Vérification des pouvoirs de M. le baron de Kerchove d'Exaerde, élu, le 16 septembre 1928, sénateur de l'arrondissement de Gand-Eecloo, en remplacement de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, décédé. Dépôt et lecture, par M. Hicguet, du rapport sur cette vérification de pouvoirs, p. 1182 (25 septembre 1928). — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. le baron de Kerchove d'Exaerde est proclamé membre du Sénat, p. 1182. — Prestation de serment de M. de Kerchove d'Exaerde, p. 1182.

Vérification des pouvoirs de M. Laboulle, sénateur suppléant de l'arrondissement de Liége, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif, en remplacement de M. Seeliger, décédé. Dépôt et lecture, par M. Hicguet, du rapport sur cette vérification de pouvoirs, p. 1287. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Laboulle est proclamé membre du Sénat.

Loisirs du travailleur. — V. Industrie, commerce et travail.

Loyers. — V. Code civil : Bail.

M

Magistrats coloniaux. — V. Congo : Organisation judiciaire.

Magistrats consulaires. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux consulaires.

Magnette, sénateur provincial de Liége, 2e vice-président du Sénat.

Doc. — Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. — Rapport, n° 76. — Amendement au texte de la commission, n° 173.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale (co-sign.). Annexe au n° 81.

Ann. — Elu deuxième vice-président du Sénat, p. 2.

Annonce du décès de MM. les sénateurs De Meulemeester, Vanderick et Cousot. Discours, p. 4.

Annonce du décès de Mgr. Deploige, sénateur provincial du Limbourg. Discours, p. 70.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Répond au discours prononcé la veille par M. Genard au sujet de la chasse, p. 355 à 357. — Observations, p. 357, 358, 362.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers (due à l'initiative de M. Deswarte). Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 375, 376. — Discours : Envisage le problème au point de vue du prestige parlementaire; déclare que, s'il avait été présent à la réunion de la commission de la justice, il aurait soutenu le point de vue de M. Deswarte, et indique au Sénat sa conception de la question, p. 381-382.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 468, 472, 474. — Discours : Commence par rendre hommage à l'exposé de M. Hymans, m. a. ét., et à celui fait ensuite par M. Van Overbergh sur un point spécial; s'associe, au nom de la gauche libérale du Sénat, à l'hommage rendu par le ministre à Lord Oxford et Asquith, puis attire l'attention sur la nécessité d'intensifier la propagande belge à l'étranger; parle ensuite de l'attitude prise récemment par l'Allemagne en ce qui concerne les questions de violation de la neutralité belge et de celle des prétendus francs-tireurs; estime que les notes de M. Vandervelde, en réponse à l'Allemagne, auraient dû être répandues partout; signale une brochure qui vient d'être écrite par M. Mayence, professeur à l'université de Louvain; prie le ministre de faire propager cette brochure; termine en se félicitant de l'accord commercial qui semble être décidé avec la France et estime que l'amitié avec la France doit être la base de toute la politique extérieure de la Belgique, p. 477 à 479. — Observations, p. 481, 483.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 485. — Discussion générale. Observations, p. 618. — Discours : Déclare que, si le ministre avait, le premier, proposé le renvoi du projet en conseil de législation et que si M. Braun n'avait pas prononcé certaines paroles, il se serait rallié au renvoi, mais que, après les discours de MM. Segers et Braun, il ne peut plus le faire, estimant que les termes dans lesquels cette proposition a été faite apparaissent à ses yeux comme une désapprobation formelle et immédiate de la proposition de loi elle-même, p. 620. — Observations, p. 627. — S'abstient au vote sur la proposition de M. Braun, p. 629.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 704, 705, 711. — Discours : Commence par déclarer que, comme MM. Calonne et de Brouckere, il parle en son nom personnel et expose les motifs de son vote affirmatif; déclare qu'il votera sans hésitation, mais aussi sans enthousiasme, craignant que ce traité n'éloigne pour longtemps une solution qu'il souhaite et espère fermement : une union étroite entre la France et la Belgique; développe certaines considérations

Magnette (*suite*)

et termine en déclarant que c'est dans l'espoir que l'accord s'affermira, s'amplifiera et sera pour les deux pays et pour l'Europe entière une source d'entente et de sécurité qu'il votera l'accord soumis au Sénat, p. 735 à 738.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 887.

Proposition de loi relative à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 887.

Annonce du décès de M. Deswarte, sénateur de Bruxelles. Discours, p. 959.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale. Discussion générale. Appuie la demande de M. Asou tendant à l'adoption de cette proposition de loi, estimant que l'on se trouve devant une proposition de loi précise, prévoyant une péréquation qui s'impose, alors que si l'on attendait une mesure d'ensemble celle-ci se ferait attendre indéfiniment, p. 966, 967.

Projet de loi relatif à l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 1146.

Annonce du décès de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, président du Sénat. Discours, p. 1173.

Annonce du décès de M. Seeliger, sénateur de Liége. Discours, p. 1240, 1241.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Discours : Expose les raisons pour lesquelles la gauche libérale a décidé de voter unanimement les deux projets militaires, quoique sans enthousiasme, p. 1256 à 1259. — Discussion des articles. Art. 15. Observations, p. 1280.

Mahieu, sénateur de Roulers-Thielt.

Ann. — Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 486.

Projet de loi portant modification des articles 61 et 105 de la loi provinciale et de la loi du 16 mars 1925. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1174. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1179.

Malmédy. — V. Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

Marchandises neuves (Ventes publiques de). — V. Industrie, commerce et travail : Ventes publiques de marchandises neuves.

Marchés passés par les départements ministériels. — V. Finances : Adjudications, contrats et marchés.

Mariage entre l'époux adultère et son complice. — V. Code civil : Divorce.

Mariembourg. — V. Communes.

Marine.

ACCIDENTS DU TRAVAIL SURVENUS AUX GENS DE MER.

Projet de loi sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer.

V. le *Doc.* n° 201 et la page 921 des *Annales parlementaires* du Sénat (sess. 1926-1927).

Ann. — D'accord avec M. le premier ministre, et pour satisfaire au désir exprimé par M. Baels, m. a. t. p., M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., propose d'écarter ce projet de la présente session afin de permettre certains remaniements ainsi que le dépôt d'un nouveau projet dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, p. 894, 895. — La proposition de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., est admise.

Motion d'ordre de M. Mertens, qui fait remarquer l'urgence qu'il y aurait à ce que le Sénat puisse voter un projet sur cette question et qui prie le gouvernement de bien vouloir faire hâter le remaniement du projet, afin qu'il puisse être voté dès la rentrée de la prochaine session, p. 1073, 1074. — M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., au nom de son collègue M. Baels, m. a. t. p., comme au sien, déclare être d'accord avec M. Mertens et exprime l'espoir que le projet pourra être voté dès la rentrée, p. 1074.

DROIT MARITIME. — V. Affaires étrangères.

INSTALLATIONS MARITIMES DE BRUGES. — V. Travaux pubics.

Marine (*suite*)

OFFICE DE NAVIGATION.

Projet de loi instituant un office de navigation.

Doc. — Exposé des motifs, n° 39. — Projet de loi : Annexe au n° 39.

Rapport fait par M. Lebon, n° 87.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. a. t. p., p. 258 (23 décembre 1927). — Le projet est renvoyé à la commission.

Discussion générale :

Discours de M. Lebon, rap., qui fait remarquer que les ingénieurs des ponts et chaussées ont signalé eux-mêmes la nécessité d'une organisation rationnelle et méthodique de l'exploitation des rivières et canaux adaptée à l'intensification du service de la batellerie, et que c'est de cette nécessité qu'est sorti le projet de loi, projet qu'il estime être excellent, et termine en souhaitant que le Sénat s'y rallie unanimement, p. 666. — Discours de M. Baels, m. a. t. p. qui estime que le projet en discussion a perdu une partie de son intérêt, étant donnée la décision prise par le gouvernement de construire entièrement en territoire belge un canal direct entre Liége et Anvers; estime pourtant que l'Etat ne doit plus borner son action à la construction et l'entretien des voies navigables, mais doit encore intervenir dans l'organisation des transports en vue d'éviter l'incohérence; puis donne au Sénat des indications sur l'organisation et le fonctionnement de l'office, p. 667, 668. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Lebon, p. 667, 668.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 668, 669.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 98 membres présents, p. 680 (28 mars 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SERVICE DE LA MARINE (CESSION DES). — V. Organisation administrative : Services de la marine.

Martens (Louis), sénateur de Courtrai et Ypres.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 60. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Interpelle M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène en ce qui concerne les agissements de l'administration communale de Reckem, agissements non conformes à la loi et aux droits octroyés aux conseillers communaux. Demande que son interpellation soit discutée d'urgence, p. 1174. — Développe son interpellation, p. 1182 à 1184. — Prononce encore un discours en réponse à celui du ministre, p. 1186.

Matagne, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 120, 128.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 778, 781. — Discours : joint ses protestations à celles de M. Huisman Van den Nest contre les tendances qui se dégagent du rapport de M. le baron de Moffarts, rapport nettement hostile à l'école officielle; profite de la discussion du budget pour combattre la thèse des catholiques, qui prétendent obtenir pour leurs écoles les mêmes avantages et les mêmes subsides que ceux accordés aux écoles officielles; développe, en conséquence, les motifs pour lesquels la gauche socialiste n'admet pas les conclusions du rapporteur, et termine en déclarant que son parti défend l'école publique, estimant que l'enseignement primaire peut être neutre et réclame une doctrine de conciliation et de mutuelle confiance, p. 797 à 803. — Observations, p. 809, 823, 827, 829, 830. — Discours : Commence par vider un incident qui a surgi entre lui et M. Hubert au sujet du désir de la droite d'arriver à la paix scolaire; parle ensuite du discours du R. P. Rutten et fait remarquer que les catholiques condamnent, d'une façon irréductible, l'école neutre; combat également le discours et le rapport du baron de Moffarts, ainsi que le discours de M. Van Overbergh, et termine en faisant l'éloge de la doctrine socialiste, qu'il estime devoir poursuivre victorieusement sa lumineuse carrière, p. 835 à 843. —

Matagne (*suite*)

Observations, p. 843, 844. — Observations au sujet d'un fait personnel de M. Hubert concernant les attaques qu'il aurait dirigées contre celui-ci, p. 860, 861.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1264.

Mertens (Corn.), sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que le groupe socialiste émettra un vote affirmatif, parce qu'il est de tout cœur avec les travailleurs; puis développe les griefs des socialistes contre ce projet, qui constitue notamment un chaînon de plus à la chaîne patronale pour distraire l'ouvrier de l'organisation syndicale; fait remarquer également que le système en discussion est cause que l'ouvrier ne sait jamais, s'il change de patron, si l'allocation familiale lui sera accordée; préconise donc la généralisation, p. 185 à 189. — Observations, p. 198, 215. — Discussion des articles. Art. 1er. Déclare reprendre l'amendement retiré par M. Van Coillie, p. 246. — Observations, p. 247, 248. — Alinéa 4. Discussion : Déclare que son groupe est hostile à l'amendement de M. Henricot, et motive cette hostilité, p. 252. — Art. 3. Discussion, p. 254. — Vote en seconde lecture. Art. 7. Observations, p. 328.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision prise tendant à exclure des avantages du fonds national de crise les ouvriers socialistes du textile lock-outés à Courtrai. Observations au sujet de la fixation de l'interpellation, p. 226.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion des articles. Observations au sujet de la question de la gare d'Anvers, p. 1018.

Projet de loi sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer. Par motion d'ordre, fait remarquer l'urgence qu'il y aurait à ce que le Sénat puisse voter un projet sur cette question, et prie le gouvernement de bien vouloir faire hâter le remaniement du projet, afin qu'il puisse être voté dès la rentrée de la prochaine session, p. 1073, 1074.

Meyers, sénateur de Hasselt et Tongres-Maseyck.

Doc. — **Projet de loi relatif aux listes de jurés pour l'exercice 1928. — Rapport, n° 12.**

Projet de loi réformant le jury. — Deuxième rapport complémentaire sur ce projet, n° 37.

Projet de loi relatif aux listes de jurés pour l'année 1929. — Rapport, n° 162.

Ann. — Projet de loi relatif à la liste des jurés pour 1928. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 73. — Discussion générale A la suite d'observations de M. Volckaert, déclare que la commission de la justice sera convoquée incessamment en vue d'entendre la lecture de son rapport complémentaire sur le projet de loi réformant le jury, p. 154.

Projet de loi sur la réforme du jury. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 246.

Fixation de l'ordre du jour : Observations, tant au sujet des modifications qui sont constamment apportées aux travaux du Sénat, qu'au sujet de divers projets qui figurent depuis longtemps à l'ordre du jour, p. 944.

Milice. — V. Armée.

Mineurs de justice (frais d'entretien). — V. Enfance.

Mineurs (Commerce exercé par les). — V. Code du commerce : Commerçants.

Ministres.

Démission du cabinet tripartite présidé par M. Jaspar.

Annonce de cette démission par lettre du premier ministre en date du 21 novembre 1927 (29 novembre 1927).

Formation du nouveau cabinet d'alliance catholique-libérale, présidé par M. Jaspar.

M. Jaspar, premier ministre et ministre des colonies, est maintenu dans ses fonctions.

Ministres : *Formation du nouveau cabinet d'alliance catholique-libérale* (*suite*)

M. Janson est nommé ministre de la justice, en remplacement de M. Hymans, nommé ministre des affaires étrangères.

M. Hymans est nommé ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Vandervelde, démissionnaire. Il est déchargé des fonctions de ministre de la justice.

M. Carnoy est nommé ministre de l'intérieur et de l'hygiène, en remplacement de M. Vauthier, nommé ministre des sciences et des arts.

M. Vauthier est nommé ministre des sciences et des arts, en remplacement de M. Huysmans, démissionnaire. Il est déchargé des fonctions de ministre de l'intérieur et de l'hygiène.

M. Houtart, ministre des finances, est maintenu dans ses fonctions.

M. Baels, ministre de l'agriculture et des travaux publics, est maintenu dans ses fonctions.

M. Heyman est nommé ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale en remplacement de M. Wauters, démissionnaire.

M. Lippens est nommé ministre des chemins de fer, marine, postes, télégraphes, téléphones et aéronautique en remplacement de M. Anseele, démissionnaire.

M. le comte de Broqueville, ministre de la défense nationale, est maintenu dans ses fonctions.

Arrêtés royaux transmis à la Chambre par le premier ministre, par dépêche du 23 novembre 1927, p. 32.

Ministère des chemins de fer, marine, postes et télégraphes.

SERVICE DE LA MARINE. — V. Organisation administrative.

Molet, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Moll (nomination du juge de paix). — V. Interpellation au nom de M. du Four.

Motions d'ordre.

Asou :

Ann. — 1° Demande l'examen immédiat du projet de loi relatif à l'abandon de famille, p. 154.

2° Proteste contre le retard apporté à l'examen des propositions de loi relatives à la protection des animaux, p. 165. — V. pour le surplus la rubrique : Code pénal : Protection des animaux.

Berryer (*vicomte*) :

Ann. — 1° Déclare que certains membres lui ont dit avoir voté pour lui pour la vice-présidence, lors de la formation du bureau définitif, alors que, d'après le *Compte rendu analytique*, il n'aurait obtenu aucune voix, p. 9.

2° Fait une rectification au *Compte rendu analytique* et explique la demande de remise qu'il a formulée au cours de la première séance de la session en ce qui concerne le bail à ferme, et au nom de certains de ses amis de la droite, dont les discours n'étaient pas prêts, p. 9.

3° Motive son vote négatif sur le projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et autres préposés des communes, p. 163.

4° Au sujet d'une interruption qu'il a faite lors de la discussion sur l'unification du régime des Tramways bruxellois, p. 244.

Bossuyt.

Ann. — Fait des observations au sujet du discours qu'il a prononcé en flamand, le 8 décembre, relativement à la déclaration ministérielle, et qui n'a été reproduit qu'en résumé par le *Compte rendu analytique*, alors que le discours prononcé en français par M. Van Coillie a été reproduit *in extenso*, p. 154.

Braun :

Ann. — 1° Fait remarquer que six projets de loi figurant à l'ordre du jour intéressent M. Janson, m. j.; demande, dans le cas où M. Janson serait retenu à la Chambre, qu'il prenne date, d'accord avec le Sénat, pour la fixation de leur discussion, p. 949.

2° Demande si la réunion de la commission de la justice, qui avait été fixée au mardi suivant pour l'examen de certains projets urgents, peut rester fixée à cette date, p. 1026-1027. — Observations de M. Volckaert, p. 1026, 1027. — Voyez éventuellement : Code de procédure civile : Assistance judiciaire, etc., et Code civil : Art. 298 : Abrogation.

Motions d'ordre (*suite*)

Damas :

Ann. — Au sujet de la catastrophe minière qui s'est produite aux charbonnages d'Ougrée-Marihaye, p. 45.

de Brouchoven de Bergeyck (comte) :

Ann. — Propose de ne procéder qu'à un seul vote sur les deux projets de loi portant création : 1° d'un fonds spécial des grands travaux; 2° d'un fonds spécial et temporaire des routes, p. 755.

de Brouckere :

Ann. — Fait une rectification au *Compte rendu analytique* de la séance du mercredi 9 mai, celui-ci ayant erronément cité une opinion émise au moment de la constitution du ministère Poullet, opinion qu'il avait rappelée à la suite d'une interruption, pendant la discussion du budget des sciences et des arts, p. 834. — V. la discussion de ce budget : Finances: Budget des sciences et des arts.

de Mévius (baron) :

Ann. — Prie le Sénat de décréter l'urgence pour le projet de loi relatif aux crédits provisoires et de l'autoriser à donner immédiatement lecture de son rapport, p. 1185.

Deswarte :

Ann. — 1° Tient à dégager sa responsabilité en ce qui concerne les retards qui viennent d'être signalés au sujet des propositions de loi sur la protection des animaux; fait remarquer qu'il a déposé un rapport au nom de la commission de la justice; qu'il attend le projet de rapport de M. Mullie, et, éventuellement, des amendements qui ont été prévus. Déclare que, s'ils ne trouvent pas un terrain d'entente, M. Mullie et lui saisiront leurs commissions respectives et que celles-ci statueront, p. 169. — V. Code pénal : Protection des animaux.

2° Prie le Sénat de porter en tête de l'ordre du jour la discussion du projet de loi portant réforme de l'assistance judiciaire et de la procédure gratuite, p. 662.

3° Demande, se constituant en cela l'organe de M. Janson, m. j., que l'ordre du jour arrêté par le Sénat soit respecté et que l'on procède immédiatement à l'examen du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire et à la procédure gratuite, p. 867.

Dufrane :

Ann. — Proteste contre la façon dont il est répondu aux questions; se plaint de ce que certaines questions qu'il a posées n'aient pas reçu de réponse ou n'aient même pas été insérées au *Bulletin des Questions*, p. 706.

Fraiture :

Ann. — Pose à M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., une question qui lui paraît urgente et qui porte sur le point de savoir s'il est bien entendu que c'est le parlement qui décidera si la cession à la Société nationale des chemins de fer belges de l'exploitation des services de la marine (qui est étudiée, en ce moment par le cabinet du département des chemins de fer) doit être faite, oui ou non, p. 1087. — Réponse de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., p. 1087. — V. Organisation administrative.

Lekeu :

Ann. — Pendant l'exposé de M. Damas, qui interpelle le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, au sujet des dommages causés aux propriétés avoisinantes par les émanations de l'usine de la Vieille-Montagne, et M. le président ayant prié M. Damas d'interrompre son discours afin de permettre au Sénat d'émettre certains votes, proteste contre l'interruption du discours de M. Damas, p. 1049, 1050. — V. pour le surplus la rubrique : Interpellations, au nom de M. Damas.

Mertens :

Ann. — Fait remarquer l'urgence qu'il y aurait à ce que le Sénat puisse voter un projet de loi relatif à la réparation des accidents de travail survenus aux gens de mer, et prie le gouvernement de hâter le remaniement du projet afin qu'il puisse être voté dès la rentrée de la prochaine session, p. 1073, 1074.

Moyersoen :

Ann. — 1° Déclare ne pas s'opposer au renvoi à la commission du projet relatif à la remise temporaire de la contribution foncière pour encourager la construction de nouvelles habitations, mais demande que M. Houtart, m. f., expose ses idées à l'assemblée avant la fin de la séance, estimant que les travaux de la commission en seront éclaircis, p. 652.

Motions d'ordre (*suite*)

2° Prie le Sénat de fixer au 25 septembre la discussion du projet de loi autorisant la Société nationale des habitations à bon marché à contracter un emprunt de 300 millions, pour autant que ce projet serait voté par la Chambre et renvoyé au Sénat en temps utile, p. 1180. — Par une nouvelle motion d'ordre, M. Moyersoen prie le Sénat de l'autoriser à donner lecture de son rapport sur ce projet, p. 1186.

Ohn :

Ann. — Demande que le projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen-Malmédy soit examiné et voté avant les vacances, p. 1104.

Van Fleteren :

Ann. — 1° Pendant la discussion de la déclaration gouvernementale, demande que l'on respecte l'ordre des inscriptions, p. 117.

2° Demande que l'on prenne d'urgence des mesures pour la la protection de la propriété commerciale; fait remarquer qu'un grand nombre de baux vont venir à expiration le 1er janvier 1928, et estime que la situation est plus critique qu'on ne le pense, p. 147, 148. — V. pour le surplus : Code de commerce : Propriété commerciale.

3° Demande que l'on exprime le vœu que la commission des chemins de fer hâte l'étude et le dépôt du rapport sur le projet de loi relatif à la jonction Nord-Midi, transmis par la Chambre plus d'un an auparavant, p. 293.

4° Propose de décider que la discussion générale du projet de loi relatif à l'abandon de la jonction Nord-Midi sera terminée pendant la séance en cours (19 juillet), p. 1139.

Van Schoor :

Ann. — Proteste, au nom du conseil communal de Termonde, contre une lettre qui vient d'être adressée à cette administration par le Fonds du Roi Albert, et qui aurait comme conséquence l'expulsion de deux mille cent habitants de Termonde, ville qui souffre encore d'une façon aiguë de la crise du logement, p. 680. — V. pour le surplus la rubrique : Habitations à bon marché : Fonds du Roi Albert.

Vinck :

Ann. — A la suite de décisions prises pendant la discussion du projet de loi relatif à la remise de la contribution foncière pour les habitations nouvellement construites, prie le gouvernement de faire une déclaration au Sénat donnant une certitude aux intéressés quant à l'octroi des primes, de telle sorte que les mois d'été ne soient pas perdus pour la construction, p. 743.

Volckaert :

Ann. — 1° Demande que la commission des chemins de fer se réunisse pendant les vacances de Pâques, afin que le projet relatif à la jonction Nord-Midi puisse être examiné dès la rentrée du 2 mai, p. 754.

2° Attire l'attention de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., sur le fait que la Société nationale des chemins de fer a supprimé, dans l'*Indicateur*, toutes les mentions concernant les chemins de fer vicinaux et les communications par eau, ainsi que sur la publication, par la Société nationale des chemins de fer vicinaux, d'un guide spécial; demande, au nom su conseil supérieur du tourisme et croyant être également l'interprète de l'opinion publique, que l'on en revienne au *Guide indicateur* unique, p. 1074. — V. pour le surplus la rubrique Chemins de fer : Indicateur.

Mousty, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Projet de loi portant modification des limites séparatives entre les communes de Mariembourg et de Frasnes. — Rapport, n° 113.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 13 à 15. — Propose, en son nom et au nom de ses amis, que l'on prenne comme base de la discussion le projet de la commission, auquel il ne sera déposé que quelques amendements sur les points au sujet desquels la droite n'est pas d'accord, alors que, au contraire, le projet de la Chambre donnerait lieu au dépôt de très nombreux amendements, p. 16. — Demande a ne parler que le lendemain, p. 16. — Observations au sujet de la suite du débat, p. 16. — Reprise de la discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer que, contrairement à ce que pourrait faire supposer le rapport de M. Mullie, les membres socialistes de la commission ont été adversaires de tout

Mousty (*suite*)

amendement et auraient désiré, afin que le projet puisse être appliqué dès l'année en cours, que l'on vote le projet tel qu'il était sorti des délibérations de la Chambre; que, pourtant, la gauche socialiste a adhéré à certains textes nouveaux; traite la question de la durée du bail et termine en rappelant le programme minimum formulé en 1921 par la Fédération nationale des Unions professionnelles agricoles au sujet de la durée du bail, ainsi que les noms des membres des Chambres qui ont donné leur adhésion à ce programme, p. 17 à 22. — Observations, p. 26 à 29, 41, 42, 51, 52, 55. — Discussion des articles : Art. 3. Observations, p. 58. — Art. 6. Discussion : Défend son amendement fixant à neuf ans la durée du bail, p. 60. — Observations, p. 62 à 65. — Observation au sujet d'un amendement de M. Beauduin au § 2, p. 65. — Rappelle un amendement qu'il présente tendant à insérer à la suite de l'alinéa 3 une disposition relative aux terrains à bâtir et aux terrains industriels, p. 66. — Fait encore des observations à ce sujet, p. 66. — Observations, tant au sujet du renvoi à la commission qu'au sujet de son amendement, p. 66, 67. — Reprise de la discussion de l'article 6. Déclare maintenir certains sous-amendements, ainsi qu'il en a donné connaissance le matin même à la commission, p. 73. — Développe les considérations qui militent en faveur de sa proposition et termine en donnant lecture du sous-amendement qu'il présente à son amendement, p. 73 à 75. — Observations à l'occasion de l'amendement de M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 80. — Art. 7. En sa qualité de signataire de l'amendement de M. Clesse, prie le Sénat d'adopter cet amendement, p. 80 à 82. — Art. 9. Discussion, p. 85 à 87. — Vote en seconde lecture. Art. 6. Estime que, en commission, on accepte une partie de l'amendement de M. Clesse, et indique cette partie, p. 149. — Avant le vote sur l'ensemble du projet, motive l'abstention du groupe socialiste, p. 153. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 103, 339, 340. — Discours : Indique les motifs pour lesquels les membres socialistes de la commission ont adhéré au projet, estimant que, à la manière dont les commissions d'assistance sont composées, les tractations sont impossibles; déclare accepter les amendements de M. de Cocq de Rameyen et termine en insistant pour que le projet soit adopté, celui-ci devant rendre de sérieux services aux agriculteurs et aux commissions d'assistance, p. 340, 341. — Une proposition de renvoi à la commission ayant été faite, propose formellement que l'on change la place du troisième alinéa de l'article 2 et que l'on vote le projet le jour même, p. 342. — Reprise de la discussion générale : Nouveau texte proposé par les commissions réunies de la justice et de l'agriculture. Observations, p. 664. — Discours : Déclare notamment reconnaître que le projet de loi sur le bail à ferme, qui a été renvoyé à la Chambre par le Sénat, s'applique également aux biens appartenant à des administrations publiques et que la loi en discussion remplace celle qui régit les biens appartenant aux assistances publiques, qui est abrogée, p. 664, 665. — Observations, p. 665.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 108, 118, 135.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 179, 183, 186, 216.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 355, 356.

Budget de l'intérieur eu de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 501, 502, 513, 515. — Discours : Traite la question de la législation fiscale en ce qui concerne les communes et les charbonnages; estime que le régime fiscal des charbonnages constitue un privilège lorsqu'on le compare à celui imposé aux autres industries; appuie ensuite les observations présentées par MM. Hicguet et Berryer en ce qui concerne les distributions d'eau, et termine en parlant des œuvres de l'enfance et en priant le ministre d'intervenir auprès de la commune de Gosselies pour que celle-ci porte à son budget la somme réglementaire pour laquelle elle doit intervenir dans les frais de l'œuvre organisée sur son territoire, p. 537, 538.

Projet de loi portant modification des limites séparatives des communes de Mariembourg et de Frasnes. Dépose le rapport sur ce projet de loi et donne lecture de son rapport, p. 698.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 751.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 777, 799, 800, 802, 807, 808, 823, 825 à 830, 837. — Observations à l'occasion d'un fait personnel de M. Hubert, qui proteste contre les attaques dirigées contre lui par M. Matagne, p. 861.

Projet de loi modifiant l'article 111 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes. Discussion générale. Observations, p. 881, 882.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 912.

Projet de loi relatif à la protection des animaux. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 974.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1103, 1109.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. Discussion générale. Discours : Estime notamment que la péréquation, en ce qui concerne le personnel enseignant, est insuffisante, que l'on a laissé subsister des écarts trop grands entre les divers traitements, et développe les motifs pour lesquels il espère que le ministre et le Sénat tiendront compte de certaines anomalies qu'il signale; termine en souhaitant que le projet soit amendé dans le sens qu'il vient d'indiquer, p. 1157 à 1159. — Discussion des articles. Art. 11 (traitement des instituteurs). Discours : Déclare qu'il s'abstiendra parce qu'on accorde une péréquation aux membres du clergé et que le personnel enseignant est lésé; puis fait encore diverses observations, p. 1164, 1165. — Motive l'abstention du groupe socialiste, afin de protester contre l'absence de réponse du ministre aux observations qu'il a présentées en faveur du personnel enseignant, et rappelle ses motifs personnels d'abstention, p. 1167. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1257, 1260.

Moyersoen, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales. Amendement à l'article 3, n° 42.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. — Rapport, n° 84. — Rapport complémentaire, n° 96.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1928. — Rapport, n° 95.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 18, 20, 53. — Discussion des articles. Art. 3. Discussion : Défend son amendement, p. 58. — Se rallie à l'ajoute proposée à son amendement par M. Mullie, rap, p. 59. — Art. 6. Discussion, p. 61. — Indique les motifs pour lesquels son groupe ne peut se rallier à l'amendement de l'extrême gauche et pour lesquels il est adversaire d'un bail de longue durée obligatoire, p. 64, 65. — Observations au sujet de l'amendement de M. Mousty relatif aux terrains à bâtir et aux industriels, p. 66, 74. — Examen des dérogations : 7°, qu'il propose. Propose une modification au texte présenté par la commission en remplacement de son amendement, p. 76. — Insiste sur le fait que le texte qu'il propose vise une location faite dans le but exclusivement philanthropique, p. 76. — Art. 7. Combat l'amendement de M. Clesse, p. 81, 82. — Art. 8. Discussion : Déclare être d'accord en ce qui concerne la possibilité de réexamen au second vote, p. 83. — Art. 9. Rappelle qu'il a déjà développé l'amendement qu'il propose au § 5, p. 87. — Art. 13, proposé par M. Vinck. Combat cet amendement, p. 90, 91. — Vote en seconde lecture. Art. 6. Estime que l'on peut s'en tenir au texte voté en première lecture, p. 149. — A la suite d'observations de M. Baels, m. a. t. p., déclare que son amendement a été adopté en première lecture et maintenu par la commission, p. 150. — Art. 7. Fait remarquer que le premier amendement de la commission est de pure forme, p. 150. — Art. 9. Observations au sujet du § 5, p. 152.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 100, 102. — Discours : Appuie le renvoi du projet à la commission de l'agriculture, mais fait remarquer un texte de la loi sur l'assistance publique autorisant les commissions d'assistance publique a procéder à la location de gré à gré, p. 103. — Observations, p. 342.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 108.

Moyersoen (*suite*)

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 183, 194, 200, 222, 223, 225. — Observations sur le point de savoir si la discussion des articles va être abordée immédiatement, p. 226. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations à l'occasion de l'amendement retiré par M. Van Coillie et repris par M. Mertens, p. 247, 248. — Alinéa 4. Discussion, p. 252. — Art. 3. Observations, p. 256, 257. — Observations au sujet de la suite de la discussion : Propose de remettre le débat à la rentrée de janvier, p. 258. — Discours : Défend à nouveau l'amendement qu'il a présenté avec M. Van Coillie, estime que les situations régionales doivent être examinées; termine en déclarant qu'il se ralliera à l'amendement du gouvernement, étant donnée la conséquence que le ministre déclare pouvoir en tirer, mais qu'il considère que l'adoption de l'amendement qu'il a présenté avec M. Van Coillie rendrait la loi plus claire et plus nette, p. 262-263. — Observations, p. 263 à 265, 269. — Discours : Déclare se rallier au nouvel amendement présenté par le gouvernement et retirer celui qu'il avait présenté avec M. Van Coillie, p. 271, 272. — Demande l'appel nominal pour le vote sur l'amendement du gouvernement, p. 272. — Déclare être d'accord avec M. Van Fleteren, qui demande que le vote soit remis jusqu'à 3 heures, p. 272. — M. Jauniaux ayant demandé l'appel nominal sur le troisième alinéa, estime que ce vote doit également être réservé, p. 272. — Déclare estimer que le dernier alinéa de l'article 3, alinéa qui concerne la forme dans laquelle doit se faire l'agréation, devrait être placé en tête de l'article 2, et demande que, dans le texte, on substitue le présent au futur, p. 272. — Art. 7. Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 274. — Discussion au sujet de l'intervention des caisses de compensation en cas d'absence au travail, ainsi qu'au sujet du cas de grève, p. 275-276. — Discours sur cette question : Termine en demandant que, afin de pouvoir revenir sur l'article au second vote, on a accepté un amendement modeste qu'il a présenté, p. 279-280. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 326. — Discours : Déclare que la portée de l'amendement qu'il a présenté n'est nullement de reprendre quelque chose aux ouvriers qui jouissent déjà des allocations; estime que son amendement ne peut faire de mal à personne, mais termine en annonçant que si le ministre ne peut s'y rallier, il retirera à regret cet amendement, p. 326, 327.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 205.

Interpellation de M. Jauniaux relative à l'arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers relatif aux subsides aux mutualités. Observations, p. 285.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 355.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 469 à 471.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 516.

Fixation de l'ordre du jour. Appuie la proposition de M. Van Belle, tendant à ne pas siéger le lendemain, p. 562. — Cette proposition étant admise, déclare qu'il doit être entendu que les commissions se réuniront le lendemain, p. 562.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 576. Discussion générale. Observations, p. 645, 646, 648, 652. — Par motion d'ordre, déclare ne pas s'opposer au renvoi à la commission proposé par M. Digneffe, estimant ce renvoi utile, mais demande que M. Houtart, m. f., expose ses idées à l'assemblée avant la fin de la séance, estimant que les travaux de la commission en seront éclaircis, p. 652. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 653 à 655. — Dépose le rapport complémentaire des commissions réunies des finances et de l'industrie et du travail et demande que le projet puisse être discuté le lendemain, p. 662. — Reprise de la discussion générale. Discours : Commence par féliciter le ministre sur le travail qu'il a accompli, ainsi que pour les déclarations qu'il a faites au cours de la séance du jeudi précédent; déclare que ses initiatives ouvrent une ère nouvelle dans la lutte contre la crise des logements; félicite également la Ligue contre les taudis et la Ligue des familles nombreuses pour le travail qu'elles ont entrepris; développe la politique qui va être suivie; déclare qu'il y aura, par la loi nouvelle, pour les habitations à revenu cadastral peu élevé, un double régime : celui des primes et celui du bénéfice d'exemption pour celles qui seront construites en vue de la vente, p. 675, 676. — Discussion des articles. Art. 1er, 2e. Discours : Fait diverses observations au sujet des amendements du gouvernement (suppression de la supertaxe), mais déclare, le ministre insistant, qu'il ne veut pas se mettre en opposition avec le gouvernement; que la commission se rallie donc au texte du gouvernement, mais propose de remplacer le terme « pourront également bénéficier » par celui « peuvent également bénéficier », p. 682, 683. — Art. 2. Motive les amendements proposés d'accord avec le gouvernement, p. 683. — M. Heyman, m. i. t. p. s., ayant fait une déclaration demandée par motion d'ordre par M. Vinck en ce qui concerne l'octroi des primes, déclare renoncer à la parole, p. 743.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 620. — Le renvoi au conseil de législation étant proposé, propose formellement la remise au mardi suivant et fait à nouveau remarquer qu'il est d'usage constant au Sénat de ne plus voter après 4 heures et demie, p. 621. — Discussion de la proposition de renvoi : Fait remarquer que, l'année précédente, M. Wauters, alors ministre de l'industrie et du travail, a introduit une proposition de renvoi de la proposition de loi sur les règlements d'ateliers à une commission interparlementaire et que le Sénat s'est unanimement rallié à la proposition de M. Wauters, p. 628, 629.

Budget de la dette publique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 622.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1928. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 658.

Motion d'ordre de M. Van Schoor au sujet de l'expulsion dont sont menacés les occupants des baraquements du Fonds du Roi Albert, à Termonde. Observations, p. 681.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 684. — Propose de continuer la discussion la semaine suivante, p. 685. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 690.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 780, 800, 802, 807, 809, 812, 818, 824, 836, 837, 839, 842.

Fixation de l'ordre du jour. M. le président ayant proposé au Sénat de s'ajourner au 5 juin, demande que les commissions profitent de cette occasion pour préparer les rapports des projets restant à examiner, afin que le Sénat ne se trouve pas au mois de juillet devant des objets importants qui devraient alors être expédiés trop rapidement, p. 863.

Budgets. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 16 mai 1928, rappelle l'examen des budgets, p. 863.

Interpellation de M. Jauniaux au sujet de l'interprétation de l'arrêté royal du 15 mars 1926 relatif à la présence effective des pharmaciens dans leur officine. Observations au sujet des paroles de M. le vice-président, qui, à l'occasion d'un fait personnel de M. Jauniaux, déclare ne rien trouver de personnel dans le discours qui vient d'être prononcé par M. Jauniaux, p. 866.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 913, 926.

Projet de loi modifiant la loi portant création du registre du commerce. M. Braun, rapp., ayant demandé si le projet devait nécessairement être renvoyé à la commission avant le second vote, déclare que, certains membres étant hostiles au projet, ils désirent que la procédure parlementaire soit observée, p. 1003.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Vote en seconde lecture. Observations au sujet de la suite de la discussion de ce projet, p. 1005.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Art. 93 et 127. Observations, p. 1025, 1027.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de milice. Proteste contre la déclaration qui vient d'être faite par M. Lekeu, lequel rappelle que l'on a été d'accord, en commission, pour décider que l'examen d'un projet de cette importance ne pouvait avoir lieu dans la bousculade d'une fin de session, p. 1050. — Fait encore des observations, p. 1051.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations sur le point de savoir si le débat sera continué ce jour-là, p. 1055. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1093, 1139.

Projet de loi autorisant la Société nationale des habitations à bon marché à contracter un emprunt de 300 millions de francs pour la construction d'habitations à bon marché. Par motion d'ordre, demande que la discussion de ce projet soit fixée au 25 septembre, pour autant que cet objet ait été voté par la Chambre et transmis en temps utile au Sénat, p. 1180.

Moyersoen (*suite*)

— Par une nouvelle motion d'ordre, prie le Sénat de l'autoriser à donner immédiatement lecture de son rapport sur ce projet, la commission du travail parlementaire ayant décidé de proposer au Sénat de voter cet objet sans discussion, p. 1186. - Sa proposition étant admise, donne lecture de son rapport, p. 1187.

Interpellation de M. Martens en ce qui concerne les agissements de l'administration communale de Reckem, agissements non conformes à la loi et aux droits octroyés aux conseillers communaux. Observations, p. 1184.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de 1928. Discussion générale. Observations, p. 1185.

Budget de la défense nationale pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 1189.

Mullie, sénateur de Courtrai-Ypres.

Doc. — Projet de loi portant revision des articles du Code civil relatifs au bail à ferme. Rapport complémentaire sur les amendements renvoyés à la commission de l'agriculture, n° 10. — Rapport sur le texte adopté au premier vote, n° 17.

Proposition de loi sur la réparation des dégâts causés aux récoltes par le gros gibier (co-sign.). Annexe au n° 66.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Rapport, n° 99.

Proposition de loi tendant à ajouter un article 3*bis* à la loi organique de l'enseignement primaire (co-sign.), n° 137.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Commence par répondre à la mise au point faite par M. Mousty au sujet de la façon dont son rapport reflète la physionomie des débats de la commission de l'agriculture, rappelle brièvement les différences fondamentales qui existent entre le projet de la commission du Sénat et celui qui a été transmis par la Chambre et termine en proposant de répondre aux questions qui lui ont été posées pendant la discussion générale au cours de la discussion des articles et de clore la discussion générale, estimant que cette procédure serait de nature à permettre au Sénat de faire de la besogne utile et méthodique, p. 54, 55. — Discussion des articles. Art. 1er. Répond à cette occasion à une question posée par M. le baron Delvaux de Fenffe au sujet du champ d'application de la loi et de ce qui doit être entendu par « bilan rural », cite la reponse faite à la Chambre par M. Van Dievoet, qui, à la suite d'une question de M. Poncelet, a renvoyé celui-ci aux auteurs de la jurisprudence qui est interprétative du Code civil, p. 57. — Art. 3. Déclare que la commission de l'agriculture se rallie à l'amendement de M. Moyersoen, mais y propose une ajoute, p. 59. — Art. 6. Discussion : Défend le texte de la commission, p. 61 à 63. — Déclare, au nom de la majorité de la commission de l'agriculture, se rallier aux amendements de M. Beauduin au § 2 de cet article, p. 65. — Observations, tant au sujet du renvoi à la commission qu'au sujet d'un amendement de M. Mousty, p. 67. — Rend verbalement compte du résultat des délibérations de la commission de l'agriculture à laquelle les amendements présentés à l'article 6 ont été renvoyés; déclare notamment que la commission ne s'est pas ralliée à l'amendement de M. Mousty et demande, avant de justifier cette opposition, si M. Mousty maintient son amendement, p. 73. — Demande que M. Mousty justifie son amendement, p. 73. — Rappelle que la question en discussion a déjà préoccupé la Chambre; donne lecture d'une partie du rapport fait à cette assemblée; combat l'amendement de M. Mousty et propose, au nom de la commission, que l'on maintienne le texte de la Chambre, p. 73. — Observations, p. 74. — Discussion des dérogations : 1° Observations au sujet d'une question posée par M. le baron de Mévius, p. 75. — 7° Proposé par MM. Moyersoen et consorts; déclare que la commission accepte la proposition de M. Moyersoen, p. 76. — Disposition, à ajouter *in fine*, proposée par M. le baron Delvaux de Fenffe; indique les motifs de l'opposition de la commission, mais déclare que, si le ministre des finances est disposé à accepter la partie d'amendement qui est d'ordre fiscal et fixe à un pour mille le droit d'enregistrement des baux à ferme d'une durée minima de neuf ans, la commission sera unanime à souhaiter la réalisation de cette modification heureuse, p. 79. — Art. 7. Discussion : Indique les motifs pour lesquels la commission n'a pu se rallier à l'amendement de M. Clesse, p. 80. — Art. 8. Discussion : Déclare être d'accord pour admettre que la modification apportée à cet article permettra de le réexaminer au second vote, p. 83. — Déclare que la commission accepte l'amendement proposé par M. Baels, m. a. t. p., p. 84. — Art. 9. Discussion : Défend son amendement, qui a pour but de corriger une omission, p. 85. — Répond aux questions d'interprétation, p. 85, 86. — Répond à des questions posées par le baron Delvaux de Fenffe, au cours de la discussion générale, au sujet : du principe de l'indemnité de sortie; d'un état des lieux, ainsi qu'au sujet de la responsabilité du propriétaire en ce qui concerne l'indemnité au fermier sortant, p. 87. — Art. 12. Discussion : Développe les raisons pour lesquelles il prie le Sénat de ne pas se rallier à l'amendement de MM. Vande Moortele et consorts, p. 88, 89. — Dépose le rapport sur le texte adopté au premier vote, p. 105. — Vote en seconde lecture. Art. 6. Déclare que la commissio.. n'accepte pas l'amendement présenté par M. Croquet, p. 148. — Art. 9. Commente la question visée par l'amendement de M. Croquet, déclare que la commisison a jugé inopportun de s'y rallier, M. Croquet obtenant satisfaction en partie par le texte voté en première lecture et en partie par le nouvel amendement de la commission, p. 151-152. — § 5 : Donne le commentaire de l'amendement de la commission, p. 152, 153.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 97. — Discours : Indique les rétroactes du projet en discussion, déclare être d'avis que l'adjudication par enchères publiques doit être condamnée, souhaite que le Sénat se prononce dans ce sens, estime que le texte proposé constituera un progrès considérable et espère qu'il sera voté unanimement, p. 341.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Asou, qui proteste contre le retard apporté à l'examen de ces propositions, déclare, comme complément aux explications données par M. Deswarte, rapp. de la proposition de loi Asou, que les réunions qu'il a eues avec M. Deswarte, comme rapp. de la proposition Seeliger, ont été suspendues par suite du renvoi au comité de législation; que, depuis le dépôt du rapport de ce conseil, il a été absorbé par la question de bail à ferme, mais promet au Sénat que l'examen de cette question va être repris et que, d'une manière ou d'une autre, l'on parviendra à aboutir, p. 170. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 949. — Discours : Répond aux observations présentées; défend le texte admis par les commissions de la justice et de l'agriculture; termine en déclarant qu'il ne parle pas de la question d'interprétation soulevée par M. Asou, non plus que de l'amendement de M. Paulsen, M. Janson, m. j., comptant en entretenir l'assemblée; rappelle le texte de l'amendement du gouvernement et déclare que les commissions s'y rallient; déclare ensuite que, en ce qui concerne l'amendement du R. P. Rutten, il ne peut parler au nom de la commission, celle-ci n'en ayant pas été saisie; que, personnellement, il s'y rallie; annonce que, subsidiairement, M. Vinck et lui-même ont présenté un sous-amendement dont il donne lecture, p. 967 à 969. — Observations, p. 969. — Insiste pour que l'amendement de M. Paulsen ne soit pas adopté, p. 970, 971. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Combat à nouveau l'amendement de M. Paulsen, p. 973-974. — Observations, p. 974.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Discours : S'associe aux critiques formulées par la commission en ce qui concerne le règlement des dommages de guerre; puis traite la question de la taxe de transmission à l'exportation, p. 206-207. — Observations, p. 211.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'exportation, à l'importation et au transit des marchandises. Discussion générale : Proteste contre la manière dont ce projet est mis en discussion en une fin d'année et pose une question au ministre relativement à l'exportation des mélasses, p. 241.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : S'associe aux observations présentées par M. Van Coillie, en ce qui concerne les encouragements à donner aux classes moyennes, remercie le ministre de son intervention relativement au régime des licences; se plaint des taxes d'importation; attire l'attention sur la nécessité d'électrifier les communes rurales; parle ensuite de la crise que traversent certaines spéculations agricoles, ainsi que de la question de la culture des betteraves, de l'élevage du cheval, etc.; termine en attirant l'attention du ministre sur la nécessité pour le gouvernement de suivre une politique agricole favorable à la production, p. 349 à 352. — Observations, p. 365, 366. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Déclare

Mullie (*suite*)

que la réponse donnée par le ministre, au sujet de la suppression de la taxe d'exportation, ne satisfait nullement le groupe agricole et annonce que, si ces taxes injustes ne sont pas rapportées, le groupe agricole considérera le maintien de ces taxes comme un acte de politique anti-agricole, p. 374.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Discours : Signale l'importance de la question de l'exportation des produits agricoles et se joint à M. Van Overbergh pour demander que la taxe de transmission à l'exportation soit supprimée, p. 485.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion générale. Discours : Déclare avoir désiré présenter des observations au sujet du canal Ypres-Yser, mais estimant que l'heure est trop avancée, demande à présenter ses observations la semaine suivante, p. 685. — Discussion des articles : Art. 1er. Discours : Appuie les vœux émis par le rapporteur en ce qui concerne les crédits pour les wateringues; traite la question du canal Ypres-Yser; parle ensuite de la question du paiement des dommages de guerre, notamment en ce qui concerne les agriculteurs, p. 689 à 691. — Observations, p. 693.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels c'est avec une résignation très grande que le groupe agricole émettra un vote affirmatif, tout en espérant que le gouvernement prendra des mesures en faveur de l'agriculture belge qui va se trouver dans une situation très difficile à l'intérieur du pays où une barrière douanière a été élevée, p. 707.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Souhaite que l'on opère sans plus tarder la liquidation des dommages de guerre; puis appuie les observations présentées en faveur de la suppression des taxes de transmission à l'exportation; demande que l'on favorise surtout les produits agricoles et que les promesses de la déclaration ministérielle, disant que l'agriculture serait traitée à l'égale de l'industrie, soient tenues, p. 907 à 909. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 963.

Fixation de l'ordre du jour. Observations, p. 949.

Mutilés (Office et fonds des). — V. Assurances sociales : Estropiés mutilés.

Mutualités (Subsides aux). — V. Interpellations, au nom de M. Jaumaux.

N

Naturalisations.

Ann. — M. Vinck demande que le scrutin sur la prise en considération de ces demandes de naturalisation soit fixé au mardi suivant, 12 juin, p. 920. — Adhésion du Sénat.

M. le président rappelle qu'il sera procédé par un seul scrutin au vote sur toutes les demandes comprises dans les quatorze feuilletons qui ont été distribués, p. 939. — Composition du bureau des scrutateurs, p. 939.

GRANDE NATURALISATION AVEC DISPENSE DU DROIT D'ENREGISTREMENT.

Doc. — Rapports faits par M. Vinck, n° 133.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Les projets sont renvoyés à la commission des naturalisations, p. 879.

Dépôts des rapports par M. Vinck, p. 920 (6 juin 1928).

Prise en considération des demandes des nommés : Batisse, Benfante, Bovy, Dachewski, Demkoff, Grentz, Ivanoff, Krichel, Litwak, Merkel, Mohr, Novak, Peeters, Petit, Picard, Rigal, Sakharoff, Sakhnovsky, Sarrazin, Schlösser, Schnitzler, Selhorst, Van Leeuw, Wuille, Zadoyany, p. 945.

Vote des projets de loi accordant la grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement aux prénommés, p. 984.

GRANDE NATURALISATION AVEC DISPENSE DE LA CONDITION DE RÉSIDENCE.

Doc. — Rapports faits par M. Vinck, n° 133.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Les projets sont renvoyés à la commission des naturalisations, p. 879.

Dépôt des rapports par M. Vinck, p. 920 (6 juin 1928).

Prise en considération des demandes des nommés : de Hubsch (Gustave), de Hubsch (Marie), Caro, p. 945.

Vote des projets de loi accordant la grande naturalisation avec dispense de la condition de résidence aux prénommés, p. 984.

Naturalisations (*suite*)

GRANDE NATURALISATION.

Doc. — Rapports faits par M. Vinck, n° 133.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Les projets sont renvoyés à la commission des naturalisations, p. 879.

Dépôt des rapports par M. Vinck, p. 920 (6 juin 1928).

Prise en considération des demandes des nommés : Abolafia, Abrahams (R.), Amzeliowitz, Axel, Abrahams (M), Abramowitch, Aronsfrau (L.), Aronsfrau (R.), Babine (G.), Babine (R.), Blank, Brüning, Benebroeck, Braunschweig, Bambas (G), Bambass (U.), Berman, Bernbaum, Busana, Chomerman, de Betue, de Haer, de Wind, Ducamp, Duivepart, Dusseljes, Deitelbaum, de Leeuw, Dembitzer (Mozes), Dembitzer (Rachel), de Vries, Dirdak, Doens, Danon, Elst, Eygelshoven, Friedmann, Franc, Fridman, Fischer, Grunberg (B.), Grunberg (C.), Grunzweig, Georgeadis, Gorfunkel, Goldwasser, Hamparsoumian, Hochfeld; Heidbüchel, Hoffmann (B.), Hoffmann (C.), Hoschüler, Ingber, Jomini, Jahr, Kanengiesser, Klettenberg, Kuhlen, Krakowski (C.), Krakowski (M.), Kolinsky, Konijn, Kremer, Krengel (B.), Krengel (G.), Laufer, Licht, Löwe, Levinäïté, Lewin, Müller, Manheimer, Nebenzahl, Orfinger, Ornstein, Pevsner, Perlmann, Polak, Proujansky, Rouch, Ramcloo, Reinders, Rosenblum, Sahlender, Scheunfuhrer, Schulz, Schlugleit, Schutzenberger, Silberman, Steenstra, Schiff, Snakenbroeck, Tolkowsky, Tchoudnowski, Teijsen, Toutzakovitch, Topali, van Put, van Tilburg, van Wezel, Walkenhaus, Weidner, Wolf de Beer, Weinberg, Wellner (Gusta), Wahl, Wellner (Choje), Wellner (Wolf), Wolf (Israël), p. 946.

Vote des projets de loi accordant la grande naturalisation aux prénommés, p. 984 à 988.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Doc. — Rapports faits par MM. Vinck et de Pierpont Surmont de Volsberghe, n° 133.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 879. — Les projets sont renvoyés à la commission des naturalisations, p. 879.

Dépôt des rapports par M. Vinck, p. 920 (6 juin 1928).

Prise en considération des demandes des nommés : Alperine, Aser, Abelewitsch, Ajzenfisz, André, Auerbach, Ballego, Band, Brioir, Buchel, Becker (J.), Bennent, Bernheim, Bischoff, Bogdanoff, Bollen, Bolz, Brands, Becker (H.), Bierluys, Blitz, Busch, Becker (P.), Chabert (P.), Chomienne, Coran, Claise, Couvreur, Cohen, Chaber (D.), Debucourt, Delacourt, de Keijzer, Dettmer, de Barse, Derosiaux, Desreumaux, de Weyer, Duisit, Engels, Eldh, Elst, Feis, Fridman, Glaus, Grosse, Gelblaum, Gutman, Gaber, Ginsburg, Guller, Ganapolski, Gaté, Hardt, Herberz, Hilgers, Hubregste, Heckmann, Hugens, Kermagoret, Klunter, Krambruckers, Kwasser, Klaber, Kaeschagen, Konings, Kuznitzki, Katzengold, Kempinski, Korbf, Kremer, Krenkel (C.), Lengnich, Lepoutre, Levi, Levine, Leijs, Lipetzker, Lipnik, Le Goff, Looyenga, Mathieu, Matas, Mejibouwsky, Milstein, Munk, Mutsaers (B.), Meyer, Morisot, Machline, Mignot, Missirian, Muller, Mangin, Mutsaerts (A.), Nolken, Nemtchenko, Nelfgen, Nolet, Ongenae, Olovenikoff, Orcher, Perelman, Poppelsdorf, Pigmans, Polak, Pampfer, Qvick, Rensonnet, Rosengard, Rosen, Rosenblum, Raeckelboom, Reis, Roesler, Rotschild, Rothmann, Roubleff (B.), Roubleff (A.), Rouchaud, Schwinte, Sistemich, Sloutzky, Stiël, Sudowicz, Sztroj, Sainsburg, Schein, Stil, Sumer, Smeets, Sternberg, Sokolow, Trehon, van Spaendonck, van der Akker, van Straeten, van Otterdijk, van de Graaf, Weyers, Wilson, Wuilliez (M.-E.), Wuilliez (M.-J.), Weinstein, Wellner, Wieruczowski (E.), Wieruczowski (H.), Wagner, Weitmann, Wenthen, Werbolowmik, p. 946 à 948.

Vote des projets de loi accordant la naturalisation ordinaire aux prénommés, p. 988 à 992.

VOTE SUR L'ENSEMBLE DES PROJETS DE LOI ACCORDANT LA NATURALISATION.

L'ensemble de ces projets de loi est adopté à l'unanimité des 84 membres présents, p. 992 (20 juin 1928).

Navigation. — V. Marine.

Navires d'Etat (Immunités des). — V. Affaires étrangères : Droit maritime.

Nieuport (inondations de). — V. interpellations au nom de M. de Vrière.

Nolf, sénateur d'Anvers.

Doc. — Projet de loi modifiant l'article 1er de la loi du 9 juillet 1858 concernant l'introduction d'une nouvelle pharmacopée officielle. — Rapport, n° 166.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur une proposition tendant à la remise à huitaine, p. 7.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 504, 515, 518. — Discours : Traite la question des œuvres de l'enfance, estime que l'on pourrait réduire les dépenses occasionnées par ces œuvres; suggère certains moyens d'y arriver, fait remarquer que de nombreuses communes sont lasses des interventions financières forcées pour des œuvres et des institutions qu'elles n'ont pas demandées, que ces dépenses imposées sont contraires à l'autonomie communale; déclare qu'il bornera là ses observations et termine en parlant de la question des distributions d'eau, p. 519 à 521. — Observations, p. 533, 534, 541 à 543.
Motion d'ordre de M. Van Schoor au sujet de l'expulsion dont sont menacés les occupants des baraquements du Fonds du Roi Albert, à Termonde. Observations, p. 680.
Interpellation de M. Jauniaux au sujet de l'interprétation de l'arrêté royal du 15 mars 1926 relatif à la présence effective des pharmaciens dans leur officine. Discussion. Discours : Intervient dans le débat en qualité de pharmacien; estime que l'arrêté royal du 15 mars 1926 ne doit pas être interprété de façon trop stricte; puis proteste contre certaines affirmations de M. Jauniaux en ce qui concerne une lutte récente entre les pharmaciens et les mutualités, p. 877.
Projet de loi sur la nouvelle pharmacopée officielle. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 1118.

Nomination du juge de paix de Moll. — V. Interpellations au nom de M. du Four.

Nominations judiciaires. — V. Organisation judiciaire.

Notariat.

ACTES NOTARIÉS. (ASSISTANCE DES JUGES DE PAIX AUX). — V. Organisation judiciaire : Justices de paix.

O

Obligation scolaire. — V. Enseignement primaire.

Office en faveur des estropiés et mutilés. — V. Assurances sociales : Estropiés et mutilés.

Office de navigation. — V. Marine.

Ohn, sénateur de Verviers.

Doc. — Projet de loi réformant le jury. Amendements aux articles 7, 10 et 13, n° 141.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 61. — Discours : Défend le bail de neuf ans, p. 63. — Observations au moment du vote sur l'ensemble du projet, p. 153. — S'abtient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.
Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Estime que la loi n'est qu'une demi-mesure et devrait être étendue à tous les travailleurs; puis critique le taux trop réduit des indemnités, p. 189. — Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 262. — Discours : Indique ses préférences pour le texte transmis par la Chambre; estime qu'il ne serait ni utile ni juste que l'allocation ne devienne obligatoire qu'à partir du troisième enfant, p. 265-266.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par attirer l'attention du ministre sur la question de la vérification des compteurs d'électricité; appuie la demande faite par M. Simonis en faveur des communes de Sart et de Ligneuville; signale la même situation à Cornesse, en ce qui concerne l'absence d'eau potable, p. 532, 533.
Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre pour résoudre les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Discours : Signale quelques sujets de mécontentement qu'il estime devoir être aisés à faire disparaître; termine en déclarant que, si l'on veut que le rapprochement indispensable s'accomplisse, il est nécessaire que, de la part

Ohn (*suite*)

de l'autorité, disparaissent les causes de griefs et de réclamations, et fait, en conséquence, appel au gouvernement pour qu'il prenne les mesures nécessaires et qu'il modère le zèle des gendarmes, p. 576 à 578. — Observations, p. 599, 600. — Discours : Constate que M. Jaspar, p. m., n'a pas parlé de la question de la nomination du bourgmestre d'Eupen, question qu'il avait soulevée; parle de l'attitude de la gendarmerie et de la nécessité, en matière judiciaire, d'employer la langue des plaideurs, p. 603. — Fait de nouvelles observations au sujet de la nomination du bourgmestre d'Eupen, p. 604. — Appuie les observations de M. Volckaert au sujet de la liberté des peuples de disposer d'eux-mêmes, p. 604.
Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Discours : Insiste, au nom de la députation de Verviers, sur la nécessité d'achever la route de la Belle à Aubel, p. 768.
Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 826.
Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Parle de la situation des agents du trésor, afin d'attirer l'attention du ministre sur cette question, p. 943.
Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Vote en seconde lecture. Art. 14. Défend l'amendement qu'il avait proposé avec feu M. Deswarte et tendant à introduire la langue allemande dans l'arrondissement de Verviers, p. 1006, 1007.
Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Par motion d'ordre, prie le Sénat de ne pas se séparer sans avoir examiné et voté le projet, p. 1104. — Discussion générale. Discours : Déclare que c'est à l'unanimité de ses membres que la commission des finances propose au Sénat l'adoption du projet; que, tout en estimant le projet incomplet, il le considère comme devant être voté le plus promptement possible, constituant une mesure d'équité, p. 1148. — Reprise de la discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels, bien que les habitants auxquels le bénéfice de cette loi va être appliqué, fussent Allemands au moment où le dommage a été causé, il estime que, ceux-ci étant devenus Belges, le projet est une mesure d'équité qui s'impose, et convie le Sénat à voter le projet, p. 1192.
Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1261.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion générale. Discours : Expose le point de vue des citoyens belges de langue allemande, p. 1275, 1276.

Opérations faites par les communes. — V. Communes : Loi communale.

Organisation administrative.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE L'ÉTAT.

Ann. — Rapport général sur l'activité de la commission chargée d'étudier le fonctionnement des services de l'Etat. — Transmis par M. le premier ministre par dépêche du 23 octobre 1927, p. 5.

SERVICES DE LA MARINE (EXPLOITATION DES).

Ann. — Motion d'ordre de M. Fraiture, qui pose à M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., une question qui lui paraît urgente et qui porte sur le point de savoir s'il est bien entendu que c'est le parlement qui décidera si la cession à la Société nationale des chemins de fer belges de l'exploitation des services de la marine (qui est étudiée à ce moment par le cabinet du département des chemins de fer), doit être faite, oui ou non, p. 1087. — M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., commence par faire remarquer combien il est insolite qu'un ministre soit interpellé, ainsi que cela s'est déjà fait la veille, au milieu d'une discussion importante comme celle de la jonction Nord-Midi sur des questions dont il n'a pas été prévenu; déclare que la question de M. Fraiture est basée sur des articles de journaux; que le gouvernement a étudié une série de problèmes qu'il présentera au parlement lorsqu'ils seront arrivés à maturité, p. 1087. — L'incident est clos, p. 1087.

Organisation judiciaire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE. — V. Code de procédure civile.

COMPÉTENCE. — V. Code de procédure civile.

Organisation judiciaire (*suite*)

COURS ET TRIBUNAUX : RÉDUCTION DU PERSONNEL. — V. Interpellations, au nom de M. du Four.

JURÉS.

Listes pour 1928. — *Projet de loi relatif aux listes de jurés pour l'année* 1928.

V. le n° 192 du Sénat (sess. 1926-1927).

Doc. — Rapport fait par M. Meyers, n° 12.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Meyers, p. 73 (29 novembre 1927). Discussion générale. Sont entendus : MM. Volckaert (qui commence par déclarer qu'il votera contre le projet, et indique les motifs de son opposition; puis, à la suite des observations de M. Meyers, rapp., déclare ne pas persister dans son opposition, mais insiste pour que le projet de loi réformant le jury soit voté sans retard); Meyers, rapp. (qui déclare que la commission de la justice sera convoquée incessamment en vue d'entendre son rapport complémentaire sur le projet de loi réformant le jury); de Brouckere (qui insiste sur l'urgence de ce projet de loi), p. 154. L'article unique est adopté sans observation, p. 154. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 154 (13 décembre 1927). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Listes pour 1929. — *Projet de loi relatif aux listes des jurés pour l'année* 1929.

Exposé des motifs, n° 150. — Projet de loi : Annexe au n° 150.

Rapport fait par M. Meyers, n° 162.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 1000 (26 juin 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice. Rapporteur : M. Meyers. L'article unique est adopté sans observation, p. 1148. L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix et une abstention, p. 1148 (24 juillet 1928). — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 1148. — Le projet est transmis à la Chambre.

JURY.

Projet de loi réformant le jury. — V. les sessions 1919-1920 et 1920-1921 de la Chambre des représentants, ainsi que les n°s 86, 155, 177 (sess. 1920-1921); 83 (sess. 1922-1923) et 29 (sess. 1924-1925) du Sénat.

Doc. — Deuxième rapport complémentaire fait par M. Meyers, n° 37. — Tableau du projet et des amendements présentés par la commission. Annexe au n° 37.

Amendements du gouvernement : à l'article 19 et art. 13 nouveau, n° 72.

Amendements proposés par MM. Ohn et Vinck au projet de la commission de la justice du Sénat, n° 141.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Meyers, p. 246 (23 décembre 1927). La discussion de ce projet est remise, M. Meyers, rapp., étant indisposé, p. 560.

JUSTICE DE PAIX.

Ressort territorial : Extension en vue de certains actes notariés. — *Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés* (due à l'initiative de M. Pierlot et signée par MM. Pierlot, Vinck, Du Bost et Digneffe), *adoptée sous le titre de « Proposition de loi facilitant l'assistance des juges de paix à certains actes notariés*.

Doc. — Développements, n° 120. — Proposition de loi : Annexe au n° 120.

Rapport fait par M. Asou, n° 131.

Amendements proposés par M. Lebon à l'intitulé et à l'article 1er, n° 136.

Amendement du gouvernement à l'article 1, n° 145.

Ann. — Dépôt, par M. Pierlot, de cette proposition de loi, p. 825 (10 mai 1928). La proposition de loi, étant appuyée par quatre membres, est prise en considération et est renvoyée à la commission de la justice, p. 859.

Dépôt du rapport par M. Asou, p. 906 (5 juin 1928).

A la demande de M. Pierlot, auteur de la proposition de loi et de M. Lebon, M. le président propose la remise de la discussion au mardi suivant, et M. Janson, m. j., déclare être d'accord, p. 996.

Discussion générale : Discours de M. Janson, m. j. (qui déclare accepter certains amendements proposés par M. Lebon, notamment la modification de l'intitulé du projet, mais propose des sous-amendements), p. 1004. — M. De Clercq, en remplacement de M. Lebon, retenu à l'étranger, déclare être d'accord au sujet d'une suppression proposée par le gouvernement; estime inutile l'ajoute qu'il vient de proposer, mais déclare ne pas s'opposer à son adoption; M. Pierlot se rallie au premier amendement de M. Lebon et au sous-amendement du gouvernement; M. Asou, rapp., déclare accepter les amendements de M. Lebon, avec les sous-amendements du gouvernement, p. 1004.

M. le président, avant de passer à l'examen des articles, donne lecture du nouvel intitulé proposé par M. Lebon : « Proposition de loi facilitant l'assistance des juges de paix à certains actes notariés », et cet intitulé est adopté, p. 1004.

Les articles sont adoptés sans observation, avec les amendements de M. Lebon, sous-amendés par le gouvernement, p. 1004.

Les textes amendés sont, avec l'assentiment unanime du Sénat, immédiatement remis aux voix et soit définitivement adoptés, p. 1004.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 84 membres présents, p. 1004 (26 juin 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MAGISTRATS COLONIAUX.

Projet de loi relatif à la nomination des anciens magistrats coloniaux dans la magistrature de la métropole. — V. Congo : Organisation judiciaire.

NOMINATIONS : SURSÉANCE. PROROGATION DES LOIS TEMPORAIRES ET NOMINATIONS ÉVENTUELLES.

Projet de loi prorogeant les lois temporaires d'organisation judiciaire et la loi de surséance à certaines nominations judiciaires.

Doc. — Exposé des motifs, n° 155. — Projet de loi : Annexe au n° 155.

Rapport fait par M. Ligy, n° 164. — Amendements présentés par la commission, n° 164.

Amendement présenté par le gouvernement, n° 168.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janson, m. j., p. 1015 (28 juin 1928). — M. Janson, m. j., attire l'attention sur l'urgence de ce projet, p. 1015.

Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 1104 (17 juillet 1928).

Discussion des articles :

Art. 1er et 2. Adoptés sans observation, p. 1151.

Art. 3. M. le président indique un amendement proposé par la commission; M. Janson, m. j., déclare se rallier à cet amendement et l'article 3, ainsi amendé, est adopté, p. 1151.

Art. 4. M. le président donne lecture de cet article et indique l'amendement proposé par la commission, p. 1151. — L'article 4, ainsi amendé, est adopté, p. 1152.

Art. 5. M. le président donne lecture de cet article et indique l'amendement proposé par la commission, p. 1152. L'article 5, ainsi amendé, est adopté, p. 1152.

Art. 6. M. le président donne lecture de cet article et indique un amendement proposé par le gouvernement, p. 1152. — Cet amendement (art. 6*bis*) est adopté, p. 1152. — L'article 6, ainsi amendé, est adopté, p. 1152.

Art. 7. Adopté sans observation, p. 1152.

Le Sénat décide de procéder immédiatement au second vote des articles amendés, p. 1152.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été amendés au premier vote, p. 1152.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents, p. 1152 (24 juillet 1928). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PRUD'HOMMES. — V. Industrie, commerce et travail.

TRAITEMENTS DES MEMBRES DE L'ORDRE JUDICIAIRE. — V. Traitements : Péréquation.

TRIBUNAUX CONSULAIRES.

Projet de loi relatif à la prorogation des mandats des magistrats consulaires.

V. les n°s 268 et 291 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 173.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1174 (12 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Organisation judiciaire : Tribunaux consulaires. *Projet de loi relatif à la prorogation des mandats des magistrats consulaires* **(suite)**

Dépôt et lecture, par M. Braun, du rapport sur ce projet de loi, p. 1174 (12 septembre 1928).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1175.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 1180 (12 septembre 1928). Le projet est soumis à la sanction royale.

Outillage artisanal. — V. Finances : Crédit à l'outillage artisanal.

Ouvriers de l'industrie textile lock-outés à Courtrai. — V. Interpellations au nom : a) de M. Hannick; b) de M. Dewaele.

P

Palais de justice (Droit d'entrée pour la visite du). — V. Interpellations au nom de M. Van Roosbroeck.

Paulsen, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi exemptant du timbre de dimension les doubles des registres de l'état civil, d'indigénat et de naturalité, et prescrivant la revision du tarif des droits à percevoir pour les expéditions et extraits des dits actes. Développements, n° 69. — Proposition de loi : Annexe au n° 69.

Pétitions (Feuilleton n° 2). — Rapport, n° 77.

Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 et 1930. — Développements et proposition de loi, n° 118.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Amendement subsidiaire au texte proposé par le comité permanent de législation, n° 174.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 62. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 103.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 114, 135. — Discours : Défend les intérêts des classes moyennes et attire l'attention du gouvernement sur les cercles privés, où l'alcool coule à flots, p. 145.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : Déclare que, tout comme le vicomte Berryer, il est un ardent défenseur de l'autonomie communale, mais estime que le projet en discussion n'y porte pas atteinte; prie M. Calonne de retirer les amendements qu'il a présentés, estimant qu'il faut éviter tout nouveau retard au vote de la loi, p. 164, 165.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 183. — Discussion des articles. Art. 7. Discussion au sujet de l'intervention des caisses de compensation en cas d'absence au travail, ainsi qu'au sujet du cas de grève, p. 276. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 326.

Projet de loi relatif à l'unification des conditions d'exploitation des lignes de tramways concédées à la société Les Tramways bruxellois et les Chemins de fer économiques. Discussion générale. Discours : Appuie les observations de M. Volckaert, mais demande que la Société de secours mutuels libre des lignes des tramways économiques puisse continuer à subsister; traite aussi la question des lignes nouvelles à construire par les Tramways bruxellois, p. 195-196. — Observations, p. 196.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Discours : Demande que l'on accorde un régime de faveur aux eaux minérales et aux limonades, en ce qui concerne les taxes de consommation, p. 207.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 406, 417.

Proposition de loi exemptant du timbre de dimension les doubles des registres de l'état civil, d'indigénat et de naturalité, et prescrivant la revision du tarif des droits à percevoir pour les expéditions et les extraits des dits actes. Dépose cette proposition de loi, p. 412.

Paulsen (*suite*)

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 446, 471.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par appuyer certaines parties du discours de M. A. Huysmans, notamment en ce qui concerne le gaz et l'électricité; puis traite la question de la fiscalité provinciale et communale; termine en souhaitant que l'Etat cesse d'écraser les communes sous la charge d'obligations qui ne leur incombent pas, afin qu'elles puissent, en jouissant à nouveau des ressources d'avant-guerre, assurer comme il convient les services dont elles sont chargées et faire de nouveaux efforts en faveur de l'enseignement et des œuvres sociales, p. 507 à 509. — Observations, p. 520.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 607.

Pétitions émanant de diverses administrations communales, constatant que la situation financière des communes ne cesse de s'aggraver et se plaignant des charges grandissantes qui leur sont imposées par l'Etat. Fait rapport sur ces pétitions, en donne une brève analyse, puis émet, comme conclusion, l'espoir qu'il sera procédé à un examen approfondi des ordres du jour votés par les conseils communaux cités dans ce rapport, p. 660, 661.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Parle des dépenses occasionnées à certaines communes par l'exécution des grands travaux; cite la situation de la commune d'Anderlecht en ce qui concerne les travaux de mise à grande section du canal de Charleroi, p. 693, 694.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 776. — Discours : Appuie les observations faite par M. Van Schoor en ce qui concerne l'état de délabrement dans lequel se trouvent le mobilier et les locaux de nombreuses écoles communales; attire l'attention sur l'indifférence de l'Etat envers les efforts faits par les administrations communales socialistes ou démocratiques; rappelle ensuite que le rapport sur le budget émane exclusivement de la droite, et termine en déclarant qu'il est un ardent partisan de la paix scolaire, mais que, pour la réaliser, il importe qu'il règne une atmosphère de justice et de tolérance, p. 797.

Proposition de loi dispensant les administrations communales de procéder à la revision des listes des électeurs communaux en 1928, 1929 et 1930. Dépose cette proposition de loi, p. 782.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 915. — Discours : Commence par commenter brièvement le discours de M. Despret, puis plaide la cause de modestes collaborateurs du département des finances : les transcripteurs des services de conservation d'hypothèques, p. 918-919.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Discours : Annonce qu'il ne présentera pas de nombreux amendements pour modifier le sens de la loi, mais se borne à demander au gouvernement de dire au Sénat, après avoir entendu son exposé, dans quel sens il interprète certaines dispositions de la loi; insiste sur un amendement qu'il présente à l'article 1er et tendant à supprimer dans ce texte le mot « excessifs », p. 944, 945. — Observations, p. 968, 970. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Défend son amendement, p. 974. — Art. 5. Discours : Fait diverses observations au sujet de l'amendement du gouvernement, p. 975.

Interpellation de M. Vinck au sujet du refus d'approbation du budget de la province de Brabant. Observations, p. 964, 965.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale. Discussion générale. Observations, p. 966.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Art. 99*bis* qu'il propose et relatif aux ouvriers estropiés congénitaux. Motive son amendement, p. 1014. — Insiste sur son amendement, puis déclare se rallier, à regret, aux observations de M. Heyman, m. i. t. p. s., qui s'y oppose et retire son amendement en émettant le vœu que la proposition de loi de M. Fischer, représentant, relative au fonds spécial des estropiés et mutilés, soit examinée immédiatement à la Chambre, puis au Sénat, p. 1015. — Observations au sujet de la question des grèves d'Anvers, p. 1018. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Art. 93 et 127 : Amendements de M. Jauniaux. Observations, p. 1023.

Projet de loi portant revision des titres I à III du Code électoral. Discussion des articles. Art. 1er*bis*. Rappelle qu'il avait présenté une proposition de loi tendant a surseoir, en 1928, à la revision des listes des électeurs communaux, mais

Paulsen (*suite*)

déclare se rallier à l'amendement de M. Ligy, tendant à ne procéder à la revision de ces listes que de deux en deux ans; se félicite de l'accueil fait à sa suggestion par M. Ligy; déclare se rallier également à l'amendement et au sous-amendement proposé par le gouvernement et termine en estimant que le Sénat sera unanime à se rallier aux propositions qui lui sont soumises, p. 1044.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1086. — Discours : Envisage la question de l'urbanisation de Bruxelles dans ses rapports avec le problème en discussion; développe les motifs pour lesquels il estime que la jonction doit s'achever le plus promptement possible dans l'intérêt supérieur de l'industrie belge, comme dans celui des ouvriers et de la prospérité générale du pays, p. 1087 à 1090. — Observations, p. 1093, 1095. — Discours : Développe les motifs pour lesquels la réponse du département, faite par la voie du ministre, l'incite à voter avec enthousiasme en faveur de la continuation des travaux de la jonction, et qui termine en souhaitant que l'on trouve une majorité imposante qui fera comprendre au gouvernement qu'il doit apporter de la bonne volonté à réaliser le désir que le parlement aura exprimé par la voie du Sénat, p. 1141, 1142.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1257, 1258, 1260, 1262, 1264, 1265. — Discussion des articles. Art. 12. Discours : Combat cet article, p. 1294 à 1296.

Pensions.

Agents révoqués de leur emploi pour incivisme (*Pensions d'*). — V. Finances : Cour des comptes : Dissentiments entre la Cour des comptes et des départements ministériels.

CERTIFICAT DE VIE : SUPPRESSION.

Projet de loi portant suppression de la formalité du certificat de vie en matière de liquidation des pensions. — V. les n° 262 (session 1925-1926), 286 et 300 (session 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 177.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1174 (12 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

DISSENTIMENT ENTRE LE DÉPARTEMENT DES SCIENCES ET DES ARTS ET LA COUR DES COMPTES AU SUJET DE L'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 3 DE LA LOI DU 29 JUILLET 1926. — V. Finances : Cour des comptes.

PENSIONS CIVILES (MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS).

Ann. — Dissentiment entre le collège de la Cour des comptes et le département des sciences et des arts au sujet de l'interprétation du second paragraphe de l'article 50 de la loi du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles. Exposé de ce dissentiment : Transmis au Sénat en exécution de l'article 14 de la loi du 29 octobre 1846, modifiée par l'article 7 de celle du 20 juillet 1921, p. 1174.

PENSION A Mme VEUVE DHANIS.

Projet de loi augmentant la pension accordée à charge de la colonie à la dame Estelle de Bonhomme, veuve de M. le baron Dhanis, ancien vice-gouverneur de la colonie. — V. les n°s 134 et 214 (session 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers, n° 167.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 957 (19 juin 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 1118 (18 juillet 1928).

L'article unique est adopté sans observation, p. 1153.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents, p. 1153 (24 juillet 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Pensions (*suite*)

PENSION A MME VEUVE LE MARINEL.

Projet de loi accordant, à charge du budget de la colonie, une pension viagère à la dame Barbier, Marie, veuve de M. Le Marinel, P.-A., ancien inspecteur d'Etat de l'Etat indépendant du Congo.

V. les n°s 207 (sess. 1926-1927) et 107 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. Digneffe, n° 82.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 539 (6 mars 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. Digneffe, qui fait remarquer l'urgence du projet et demande à pouvoir donner immédiatement lecture de son rapport, p. 557 (7 mars 1928). — L'urgence est déclarée et M. Digneffe, rapp., donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 557.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 557.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 573 (13 mars 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS DES MATELOTS DE LA DOUANE ET DE CERTAINS AGENTS DU TRÉSOR. — V. Finances : Cour des comptes : Dissentiment entre la Cour des comptes et le département des finances.

PÉRÉQUATION.

Projet de loi introduisant des mesures de transition dans la législation sur les pensions à charge du Trésor public ou des caisses de prévoyance.

Doc. — Projet transmis par la Chambre des représentants, n° 79. Rapport fait par M. Lafontaine, n° 80.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 539 (6 mars 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Lafontaine (1er mars 1928).

M. le président propose de discuter immédiatement ce projet de loi, p. 558. — M. Jaspar, p. m., déclare que le gouvernement n'y fait aucune opposition, p. 558. — La proposition de M. le président est admise.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 558, 559.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 573 (13 mars 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Nouveaux avantages aux titulaires de pensions. — Projet de loi assurant, à titre transitoire, de nouveaux avantages aux titulaires de pensions à charge du Trésor public et des caisses de prévoyance.

V. les n°s 243 et 276 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 176.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1174 (12 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

M. le baron de Mévius, rapp., donne lecture de son rapport, p. 1175 (12 septembre 1928).

M. le président donne lecture d'un amendement qui vient d'être présenté par M. Leurquin, p. 1175.

Discussion générale.

Discours de M. Leurquin (qui défend son amendement); le baron de Mévius, rapp. (qui déclare ne pas être opposé à l'amendement de M. Leurquin, mais prie le Sénat de ne pas insister afin de ne pas retarder le vote du projet si impatiemment attendu par les pensionnés, la loi en discussion n'étant que transitoire, puis pose une question au ministre au sujet du maximum des pensions cumulées); le baron Houtart, m. f. (qui déclare ne pouvoir répondre au pied levé à la question du baron de Mévius, estimant qu'il faut se méfier des solutions improvisées dans un problème aussi complexe que celui des pensions; puis fait remarquer, à son tour, que la solution en discussion n'est qu'une amélioration provisoire en faveur des anciens serviteurs de l'Etat et que c'est pour ce motif qu'il prie le Sénat de n'admettre aucun amendement), p. 1175, 1176. — M. Leurquin déclare, en présence des explications du rapporteur et du ministre, retirer son amendement, et M. Houtart, m. f., déclare que le point soulevé par M. Leurquin sera examiné avec une bienveillance toute spéciale lorsque le régime définitif des pensions sera élaboré), p. 1176.

Pensions : PÉRÉQUATION. *Nouveaux avantages aux titulaires de pensions* (*suite*)

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1176 à 1178.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 1180 (12 septembre 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PÉRÉQUATION EN FAVEUR DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE ET DES PENSIONNÉS MILITAIRES.

Projet de loi relatif à la revision des pensions et allocations prévues aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires.

Doc. — Exposé des motifs, n° 200. — Annexe : Projet de loi, n° 200.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. le comte de Broqueville, m. d. n., p. 1256 (24 octobre 1925). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Projet de loi modifiant l'article 13 de la loi du 28 juillet 1926 relatif au rajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires.

V. les n°s 117 et 319 (sess. 1927-1928) de la Chambre

Doc. — Projet de loi, n° 192.
Rapport fait par M. Pierlot, n° 202.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1181. — Le projet est envoyé à la commission de la défense nationale, p. 1181 (25 septembre 1928).
Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1303 (31 octobre 1928). — M. Pierlot demande l'urgence pour ce projet de loi, et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1325.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et une abstention, p. 1328 (31 octobre 1928). — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 1328. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 28 juillet 1926, relative au rajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires.

V. les n°s 301 et 312.

Doc. — Rapport fait par M. Pierlot, n° 203.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1181. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale, p. 1181 (28 septembre 1928.)
Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 1303 (31 octobre 1928). — M. Pierlot fait remarquer l'urgence du projet de loi, et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1327, 1328.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et une abstention, p. 1328 (31 octobre 1928). — S'est abstenu : M. Volckaert, p. 1328. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Péréquation. — V. 1° Traitements. — 2° Pensions.

Personnel enseignant (Traitements du). — V. Traitements : Péréquation.

Personnel des communes. — V. Communes.

Pétitions.

Pétitions examinées par la commission.

Doc. — Feuilleron I, n° 68.
Pétitions émanant de diverses administrations communales, notamment de celles de Liége, Schaerbeek, Anderlecht, Chapelle-lez-Herlaimont, Morlanwelz, Mariemont, Carnières et Overmeire, constatant que la situation financière des communes ne cesse de s'aggraver et se plaignant des charges grandissantes qui leur sont imposées par l'Etat; font remarquer qu'elles se débattent dans une situation financière quasi inextricable, en raison de l'insuffisance de la part qui leur échoit dans la répartition des impôts cédulaires.
Rapport fait par M. Paulsen, n° 77.

Pétitions : *Pétitions examinées par la commission* (*suite*)

Ann. — M. Paulsen fait rapport sur ces pétitions et en donne une brève analyse, puis émet comme conclusion l'espoir qu'il sera procédé à un examen approfondi des ordres du jour votés par les conseils communaux au cours de ce rapport, p. 660, 661.
Les conclusions du rapport sont adoptées par assis et levé, p. 661.
V. aussi, éventuellement, le discours de M. Carpentier au cours de la discussion du budget des non-valeurs et remboursements pour 1928, rubrique : Finances : Budgets.

Pharmaciens (Présence des pharmaciens dans leur officine). — V. Interpellations au nom de M. Jauniaux.

Pierlot, sénateur provincial du Luxembourg.

Doc. — Proposition de loi sur la réparation des dégâts causés aux récoltes par le gros gibier. Développements, n° 66. — Proposition de loi. Annexe au n° 66.
Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés. Développements, n° 120. — Proposition de loi : Annexe au n° 120.
Projet de loi portant application des lois coordonnées des 10 mai 1919 et 6 septembre 1921 aux ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de paix de Versailles. Rapport, n° 163. — Rapport complémentaire, n° 182.
Projet de loi étendant aux militaires invalides de guerre, restés au service actif, le bénéfices des bonifications d'ancienneté prévues par les lois des 3 août 1919 et 21 juillet 1924. — Rapport, n° 195.
Projet de loi modifiant l'article 13 de la loi du 28 juillet 1926 relative au rajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. — Rapport, n° 203.
Projet de loi apportant des modifications à la loi du 28 juillet 1926, relative au rajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et II des lois coordonnées sur les pensions militaires. — Rapport n° 203.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 3. Discussion : Demande des explications au sujet de la portée du deuxième alinéa de cet article, p. 58. — Insiste sur ses observations, estimant que l'explication qui vient d'être donnée par M. Baels, m. a. t. p., ne résoud pas la difficulté signalée, p. 59. — Art. 6. Dérogations : 7° proposé par MM. Moyersoen et consorts. Appuie cet amendement, p. 76.
Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Discours : Exprime le regret que le Sénat ne soit pas plus éclairé sur les inconvénients qui résultent, dit-on, de la manière dont se font les locations des biens des administrations publiques et développe les motifs pour lesquels il ne pourra émettre un vote affirmatif sur le projet, p. 98-99. — Reprise de la discussion générale : nouveau texte proposé par les commissions réunies de la justice et de l'agriculture. Discours : S'associe aux regrets exprimés par M. Baels, m. a. t. p., au sujet du deuxième alinéa de l'article 1er; pose une question au sujet de cet alinéa; estime qu'à l'avant-dernier alinéa de l'article 2 il faudrait supprimer les mots : « au même prix »; termine en faisant quelques observations d'ordre général, estimant qu'un grand effort de bonne volonté et de conciliation a été accompli par la commission du Sénat; qu'elle a apporté des améliorations au projet primitif et déclare, en conséquence, qu'il émettra un vote affirmatif, p. 662, 663.
Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 247.
Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les pertes immenses que les épizooties ont fait subir aux agriculteurs pendant ces dernières années et demande que la surveillance aux frontières soit mieux organisée pour prévenir la contagion, p. 364.
Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire notamment l'attention sur la question des ouvriers ardoisiers belges allant travailler en France, ainsi que sur l'utilité qu'il y aurait à établir la réciprocité en ce qui concerne les dommages de guerre, p. 486.

Pierlot (*suite*)

Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés. Dépose cette proposition de loi, p. 825. — Discussion générale. Discours : Se rallie au premier amendement de M. Lebon et à l'amendement du gouvernement, p. 1004.

Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Dépose le rapport sur ce projet de loi, le 17 juillet 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Estime qu'un amendement présenté par MM. Esser et consorts aurait dû être déposé plus tôt afin de pouvoir être examiné en commission, p. 1149. — Dépose le rapport complémentaire sur l'amendement de MM. Esser et consorts, p. 1180. — Reprise de la discussion générale. Discours : Ajoute quelques explications à celles fournies dans son rapport; déclare notamment qu'il ne peut être question d'accorder une seconde réparation aux sinistrés qui ont déjà été indemnisés par diverses autorités, p. 1192. — Déclare être d'accord avec les observations qui viennent d'être présentées par M. Esser en ce qui concerne Moresnet, p. 1192, 1193.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Discours : Motive le vote négatif qu'il compte émettre sur ce projet, ainsi que sur le projet relatif à l'emploi des langues à l'armée, vote justifié d'une part par l'insuffisance du projet en discussion, d'autre part, par les dangers que présente, à son avis, la division des miliciens d'expression linguistique différentes; signale, toutefois, qu'il votera, sans enthousiasme, l'article 13 du projet concernant la durée du service, p. 1233 à 1238. — Discussion des articles. Dispositions transitoires n° II. Déclare, en présence des explications de M. de Broqueville, m. d. n., renoncer à la parole, p. 1283. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1316.

Projet de loi modifiant l'article 13 de la loi du 28 juillet 1926 relative au rajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence, et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.

Projet de loi étendant aux militaires invalides de guerre restés au service le bénéfice des bonifications d'ancienneté prévues par les lois des 3 août 1919 et 21 juillet 1924. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.

Projet apportant des modifications à la loi du 28 juillet 1926 relative au rajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 1303.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1317.

Polet, sénateur de Liège.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Déclare, M. Baels, m. a. t. p., ayant formulé mieux qu'il ne pourrait le faire toutes les observations qu'il comptait présenter, renoncer à la parole et s'en référer au discours de M. Baels et aux observations contenues dans le rapport de M. Mullie, p. 12. — M. Mousty ayant demandé à ne parler que le lendemain, rappelle que le Sénat a décidé la veille de ne plus surseoir à la discussion et insiste pour que celle-ci soit continuée jusqu'à l'heure habituelle de la levée des séances, p. 16.

Politique du gouvernement.

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT APRÈS LA FORMATION DU NOUVEAU CABINET PRÉSIDÉ PAR M. JASPAR, A LA SUITE DE LA DÉMISSION DES MINISTRES SOCIALISTES

Ann. - M. Hymans, m. a. ét., donne lecture au Sénat de la déclaration du nouveau cabinet, p. 71 à 73. — Observations de M. le premier vice-président Lafontaine, de MM. Segers et Hymans, m. j., au sujet de la fixation de la discussion de la déclaration, p. 73. — La discussion est fixée au mardi suivant, le premier ministre étant retenu à la Chambre par la discussion de cette déclaration devant cette assemblée, p. 73.

Politique du gouvernement : DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT, ETC. (*suite*)

Discussion de la déclaration.

Ann. — Discours de MM. de Brouckere (qui, au nom de ses amis comme au sien, passe en revue le programme du nouveau gouvernement; indique au Sénat quelles sont les préoccupations de son parti, quels sont ses dissentiments avec le nouveau gouvernement et quels sont les points sur lesquels on pourrait s'accorder; déclare que, en régime parlementaire, l'opposition a un rôle normal auquel son parti ne faillira pas, mais qu'il aidera le gouvernement chaque fois que celui-ci agira dans l'intérêt du pays, et le combattra chaque fois qu'il estimera qu'il n'en est pas ainsi; indique les problèmes qui se posent et termine en déclarant que, pendant que le gouvernement soumet ces problèmes à des commissions mixtes, son parti les soumettra au pays) p. 106 à 111. — Interruptions de MM. Jaspar, p. m., François, Arm. Huysmans, Segers (qui prend acte de ce que le parti socialiste veut que les recettes de l'impôt soient employées à faire des amortissements et non des dépenses nouvelles); Fraiture, Hymans, m. a. ét., Moyersoen, Mousty, Clesse, le baron Ruzette, Van Overbergh, le duc d'Ursel, Van Fleteren, Volckaert, p. 106 à 111. — Discours de M. Tschoffen (qui commence par se féliciter de la modération du discours de M. de Brouckere; commente les motifs pour lesquels la crise ministérielle a surgi, ainsi que ceux qui ont amené les socialistes à quitter le gouvernement; précise l'attitude de la droite démocratique; demande, notamment, au baron Houtart, m. f. de ne pas toucher, sans raison péremptoire, au fonds d'amortissement; commente la déclaration, et termine, par suite des derniers mots du discours de M. de Brouckere, en émettant l'espoir que, pour terminer la tâche de la restauration du pays, l'on pourra encore compter sur la collaboration socialiste, tout en déclarant être également prêt à la lutte), p 112 à 115. — Interruptions de MM. de Brouckere, Van Fleteren, Jauniaux, le comte de Broqueville, m. d. n., le baron Houtart, m. f., Paulsen, Jaspar, p. m., p. 112 à 115. — M. Segers demande que l'on entende successivement un membre de chaque parti, et déclare qu'il a cédé son tour de parole à M. Arm. Huysmans, p. 115. — Discours de M. Arm. Huysmans (qui indique les motifs de la participation des libéraux au gouvernement; puis formule quelques précisions sur certains points de la déclaration : le problème militaire et le régime fiscal, et termine en suggérant au gouvernement la suppression de l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels, etc., et de le remplacer par un impôt unique sur le chiffre d'affaires, estimant que l'atmosphère fiscale s'en trouverait fortement épurée, et en souhaitant que le nouveau cabinet puisse dire à la face du peuple qu'il a mérité de la patrie), p. 115, 116. — Interruptions de MM. Van Schoor, Volckaert, Van Fleteren, Jaspar, p. m., de Brouckere, Van Overbergh, Tschoffen, p 115, 116. — Pendant le discours de M. Arm Huysmans, M. le président fait des observations au sujet des nombreuses interruptions, p. 115, 116.

M. Segers offre de céder son tour de parole à M. Van Fleteren. M. Van Fleteren demande, par motion d'ordre, que l'on respecte l'ordre des inscriptions, p. 117. — MM. Segers, Calonne et le vicomte Berryer font diverses observations à ce sujet, et M. le président informe le Sénat de la liste des orateurs inscrits, p 117.

Reprise de l'ensemble de la discussion :

Discours de M. Segers (qui, à la suite du discours de M. de Brouckere, à la modération duquel il commence par rendre hommage, précise les causes de la crise ministérielle; fait l'éloge de la sobriété, de la vigueur et de la clarté de la déclaration, dont il fait remarquer les principaux points; traite, notamment, la question du problème militaire, et termine en exprimant la confiance que l'œuvre de redressement financier sera bientôt complétée par l'œuvre de redressement économique, permettant à la nation de prendre l'essor qu'espèrent la majorité du parlement et du pays), p. 117 à 124. — Interruptions de MM. Mousty, Volckaert, Van Fleteren, Baeck, Jauniaux, Demoulin, de Brouckere, Matagne, François (qui demande si M. Segers est d'accord avec les démocrates chrétiens pour demander la suppression de la supertaxe), p. 118 à 123. — Discours de M. Van Fleteren (qui commence par parler d'une question à laquelle la déclaration ne fait pas allusion : la reconnaissance de la propriété commerciale, puis commente les causes de la crise ministérielle et estime que c'est le parlement qui aurait dû être fait juge de la situation), p. 124, 125. — Interruptions de MM. Jaspar, p. m., Van Schoor, p. 125. — Discours de M. Jaspar, p. m. (qui commence par faire remarquer qu'une

Politique du gouvernement : DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT, ETC. (*suite*)

déclaration ministérielle n'est ni un discours de combat ni une revue d'histoire, mais constitue le budget d'un gouvernement; puis commente le discours de M. de Brouckere; traite la question militaire; déclare, notamment, qu'il ne s'agit pas, dans la question militaire, d'un principe, mais d'un fait et de technique; termine en déclarant qu'il estime que les premières choses dont on doit parler aux jeunes gens de vingt ans sont les obligations civiques qu'ils ont à remplir), p. 125 à 130. — Interruptions de MM. de Brouckere, Volckaert, Van Rooshroeck, le baron Casier, Van Fleteren, le comte de Broqueville, m. d. n., Matagne, Hymans, m. j., Deswarte, p. 125 à 130. — Discours de M. Fraiture (qui rencontre les paroles prononcées par M. Jaspar, p. m., tendant à donner l'impression que le parti socialiste est un parti de mystiques, avides de formules simples; attire ensuite l'attention sur certaines particularités de l'équipe ministérielle; puis traite la question de la péréquation, et parle, enfin, de la question des télégraphes et des téléphones, sur laquelle la déclaration est muette), p. 131, 132. — Interruptions de MM. Arm. Huysmans, Segers, de Brouckere, Heyman, Van Schoor, p. 131, 132.

M. le vice-président, baron Descamps, propose, à ce moment, au Sénat de décider que la discussion sera terminée ce jour-là, et que le vote sur l'ordre du jour de confiance sera remis au mardi suivant, à 3 heures, p. 132. — Observations diverses de MM. Leyniers, le vice-président baron Descamps et Calonne, p. 133. — La proposition de M. le président est admise, p. 133.

Reprise de l'ensemble de la discussion : Discours de M. Vermeylen (qui ne traite que de la question linguistique, dont la déclaration dit peu de chose; réclame l'amnistie, et déclare que, si le gouvernement qui vient d'être constitué allait à l'encontre des vœux des Flamands, il ne lui prédirait pas une longue vie, et termine en annonçant que le temps où les Flamands se laissaient faire est passé), p. 133, 134. — Interruptions de MM. Deswarte, Baels, m. a. t. p., Hymans, m. a. ét., Van Fleteren, Digneffe, p. 134. — Discours de M. Jauniaux (qui commence par déclarer qu'une interruption qu'il a faite au discours de M. Tschoffen n'avait aucun sens antipathique à M. Heyman, m. i. t. p. s.; puis commente les discours qui ont été prononcés au point de vue des accusations portées contre les ministres socialistes démissionnaires), p. 134 à 137. — Interruptions de MM. Heyman, m. i. t. p. s., le vicomte Berryer, Segers, Paulsen, Beauduin, Seeliger, Henricot, Mousty, Demoulin, Van Overbergh, p. 134 à 137. — Discours de M. de Brouckere (qui commence par déclarer que son discours, qui a été si vivement critiqué, répondait pourtant, au point de vue socialiste, aux différents points de la déclaration ministérielle; puis fait remarquer qu'aucune critique personnelle n'arrivera à désunir l'action du parti socialiste et indique, à la suite des demandes posées, quel est le programme militaire que le parti socialiste va défendre devant le pays; termine en déclarant que ce n'est pas avec des plaisanteries que l'on arrêtera la marche irrésistible du désarmement, rappelant en cela une intervention de M. Paul Janson au sujet de la marche du suffrage universel), p. 137 à 141. — Interruptions de MM. Segers, Hymans, m. a. ét., Casterman, p. 138, 140, 141. — Discours de M. Bossuyt (qui traite la question linguistique, déplorant que la déclaration ministérielle ne propose aucune solution pour les problèmes flamands; puis parle, notamment, de la péréquation et des assurances sociales), p. 141 à 143. — Interruptions de MM. Van Schoor et Baels, m. a. t. p., p. 141, 142. — Discours de M. Huisman Van den Nest (qui déclare que la crise ministérielle a été provoquée uniquement par la question militaire; qu'il était nécessaire, vis-à-vis du pays et de l'étranger, d'affirmer qu'il existait au parlement une majorité décidée à résoudre cette question; que le parti libéral a compris cette nécessité et que, sans marchandage, mais sans abandonner son idéal politique, il a répondu à l'appel que lui a adressé le premier ministre; approuve le gouvernement d'avoir créé une commission mixte; indique l'esprit dans lequel la gauche libérale apporte sa collaboration à la solution du problème militaire, et termine en déposant un ordre du jour de confiance, qu'il a signé avec MM. Magnette, Dens, Braun, Segers et Van Overbergh), p. 143. — Discours de MM. Van Coillie (qui défend les intérêts des classes moyennes; traite la question des impôts, et, en ce qui concerne la question militaire, se rallie aux conclusions du congrès de la Ligue des ouvriers chrétiens, et estime que la déclaration ministérielle est trop laconique en ce qui concerne la question linguistique dans l'armée), p. 143, 144. — Discours de M. Vande Moortele (qui demande si le nouveau cabinet va continuer la bonne voie qui lui a été indiquée par M. Wauters, ministre socialiste, en ce qui concerne le développement des industries nationales), p. 144, 145. — Discours de M. Paulsen (qui défend les intérêts des classes moyennes et attire l'attention du gouvernement sur les cercles privés où l'alcool coule à flot), p. 145. La discussion est close, p. 145.

L'ordre du jour de confiance présenté par MM. Magnette, Dens, Braun et consorts, est adopté par 85 voix contre 53, p. 153 (13 décembre 1927).

Motion d'ordre de M. Bossuyt, qui se plaint de ce que le discours qu'il a prononcé au cours de cette discussion n'ait été reproduit qu'en résumé par le *Compte rendu analytique*, alors que le discours, prononcé immédiatement après, par M. Van Coillie a été reproduit *in extenso*, p. 154. — M. le président déclare que le bureau prend note de l'observation de M. Bossuyt, p. 154.

Portmans, sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Ann. — Annonce du décès de Mgr Deploige, sénateur provincial du Limbourg. Discours, p. 70-71.

Portugal. — V. Affaires étrangères : a) Portugal; b) Droit international : Traité de conciliation et d'arbitrage.

Postes.

PROTÊTS POSTAUX.

Rémunération des agents des postes. — Projet de loi modifiant la loi du 8 septembre 1924 sur les protêts et la loi postale du 30 mai 1879.

V. les nos 159 et 180 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Rapport fait par M. de Pierpont Surmont de Volsberghe, n° 132.

Ann. — Rapporteur : M. de Pierpont Surmont de Volsberghe.
L'article unique est adopté sans observation, p. 996.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 99 membres présents, p. 1003 (26 juin 1928). Le projet est soumis à la sanction royale.

Préparation des médicaments. — V. Interpellations au nom de M. Jauniaux.

Préposés des communes et des administrations subordonnées. — V. Communes : Personnel.

Présence effective des pharmaciens dans leur officine. — V. Interpellations au nom de M. Jauniaux.

Président du Sénat.

Ann. — M. le comte t'Kint de Roodenbeke est élu président, p. 2.
M. Lafontaine est élu premier vice-président, p. 2.
M. Magnette est élu deuxième vice-président, p. 2.
M. le baron Descamps est élu troisième vice-président, p. 2.
M. Braun, doyen d'âge, félicite M. le comte t'Kint de Roodenbeke, qui vient d'être réélu président du Sénat, et lui exprime la respectueuse sympathie de l'assemblée à l'occasion de l'accident dont il vient de se rétablir, p. 2.
M. le comte t'Kint de Roodenbeke prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 2.
Annonce à l'assemblée le décès de MM. les sénateurs De Meulemeester, Vanderick et Cousot et prononce un discours à cette occasion, p. 3.
Transmet au Sénat les remerciements de M. Lekeu pour les témoignages de sympathie qui ont été adressés à celui-ci à l'occasion de l'accident dont il fut victime, p. 5.
Réception et prestation de serment de S. A. R. Monseigneur le prince Léopold, comme membre du Sénat. Prononce un discours à cette occasion, p. 7.
Commission du travail parlementaire : Rappelle que cette commission doit être reconstituée pour la session qui vient de s'ouvrir; que, à la fin de la dernière session, la commission du travail parlementaire avait proposé qu'il lui adjoigne les présidents des onze commissions permanentes; déclare que le bureau propose au Sénat d'adopter cette proposition, mais de réduire de six à trois les délégués des groupes politiques, p. 9. — Cette proposition étant admise, déclare que la commission du travail parlementaire sera composée des membres du

Président du Sénat (*suite*)

bureau, des présidents des commissions permanentes et de trois délégués des différents groupes politiques, p. 9. — M. Volckaert estimant qu'il doit être entendu que, en l'absence d'un président de commission, celui-ci pourra être remplacé par le vice-président, déclare estimer que la demande de M. Volckaert est pertinente, p. 9.

Projet de loi relatif au bail à ferme : M. Mousty ayant proposé de prendre le texte de la commission comme base de la discussion, déclare qu'il allait également proposer de prendre ce texte comme projet principal, p. 16. — Le Sénat ayant admis la clôture de la discussion générale, annonce que neuf amendements nouveaux viennent d'être déposés; certains de ces amendements étant importants et leur portée ne pouvant être saisie à la simple lecture, propose de remettre au lendemain la discussion des articles, p. 55. — Discussion des articles : Estime que la commission devrait à nouveau examiner l'article 6 et les amendements qui s'y rattachent, p. 66. — M. le baron de Mévius ayant posé une question se rapportant au 1°, déclare que le 1° n'est pas encore en discussion, p. 67. — Reprise de l'examen de l'article 6. Amendement de M. le baron Delvaux de Fenffe : Estime que la seconde partie, relative aux droits d'enregistrement devrait, si elle est adoptée, trouver place à la fin de la loi sous forme de disposition spéciale, p. 79-80. — Art. 7. Déclare qu'un amendement, présenté par M. Clesse, ayant été déposé après la clôture de la discussion n'est pas recevable, p. 87. — M. Clesse ayant demandé s'il pourrait reproduire son amendement en seconde lecture, déclare que, l'article étant amendé, rien ne s'opposera à ce dépôt, p. 87. — Vote en seconde lecture : Art. 6. Estime que l'on ne se trouve, comme modifications, que devant le texte de M. Croquet et que les autres observations présentées serviront comme éléments d'interprétation intéressants, p. 149. — M. Baels, m. a. t. p., ayant annoncé, après le vote de l'article, qu'il aurait voulu présenter des observations au sujet du 7° de l'article, déclare que la disposition a été définitivement adoptée et que l'on ne peut plus y revenir, p. 150.

M. le premier vice-président Lafontaine annonce que M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, souffrant, à la suite de la séance d'ouverture au cours de laquelle a eu lieu la réception et la prestation de serment du prince Léopold, se trouve à nouveau en bonne santé, mais qu'un congé de 15 jours lui a été imposé, en raison des conditions atmosphériques. M. Lafontaine annonce qu'il a déjà transmis au comte t'Kint de Roodenbeke l'expression de sa satisfaction personnelle comme celle de la Haute Assemblée à la réception de ces bonnes nouvelles, ainsi que leurs vœux de complet rétablissement, p. 31.

Annonce au Sénat le décès de Mgr Deploige, sénateur provincial du Limbourg, et prononce un discours à cette occasion, p. 69.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet, présidé par M. Jaspar. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 73. — Pendant le discours de M. Arm. Huysmans, fait des observations au sujet des nombreuses interruptions, p. 115, 116. — Des observations ayant été faites au sujet de l'ordre des inscriptions, informe le Sénat de la liste des orateurs inscrits, p. 117. — Propose au Sénat de décider que la discussion sera terminée ce jour-là et que le vote sur l'ordre du jour de confiance soit remis au mardi suivant à 3 heures, p. 132-133. — Fait encore des observations, p. 133.

Fixation de l'ordre du jour : Annonce au Sénat que le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale a demandé que l'on retarde quelque peu la discussion du projet sur les allocations familiales; fait remarquer que les travaux du Sénat n'en subiront aucune interruption, propose de mettre à l'ordre du jour du lendemain le projet relatif à la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques, rappelle que la discussion de la déclaration ministérielle est fixée au mardi suivant, que le Sénat devra ensuite aborder l'examen des projets relatifs aux traitements des employés et préposés des communes, puis celui relatif à la liste des jurés et, enfin, le projet relatif aux allocations familiales, p. 93.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Avant d'ouvrir la discussion générale, fait remarquer au Sénat qu'il se trouve devant deux textes complètement distincts : celui transmis par la Chambre et celui présenté par la commission de l'agriculture (texte qui a été adopté à l'unanimité des membres de la commission ; propose de prendre le texte de la commission comme base de la discussion, p. 95. — Avant d'ouvrir à nouveau la discussion, rappelle que ce projet a

Président du Sénat (*suite*)

été renvoyé aux commissions réunies de l'agriculture et de l'intérieur et de l'hygiène; puis annonce que ces commissions concluent à l'adoption d'une nouvelle rédaction dont le texte est annexé au rapport complémentaire; propose de prendre ce nouveau texte comme base de la discussion, p. 337. — Déclare que, si le Sénat décide de renvoyer le projet à la commission, il doit être entendu que tous les amendements qui viennent d'être présentés lui seront également renvoyés, p. 342. — Observations relatives à ce renvoi, p. 342. — Avant la reprise de la discussion générale, fait remarquer au Sénat qu'il se trouve en présence d'une nouvelle rédaction reproduite dans le *Doc* n° 70; déclare que c'est sur ce nouveau texte que l'assemblée va délibérer, et annonce qu'une partie des amendements qui avaient été présentés au projet antérieur ont été repris par la commission et sont insérés dans le texte nouveau; que les autres amendements, ne s'adaptant plus à la nouvelle rédaction, viennent à disparaître, p. 661.

Budgets : Déclare que l'examen des budgets en commission préoccupe le bureau depuis le début de la session, et propose que la commission du travail parlementaire se réunisse le mercredi suivant, 14 décembre, pour l'examen de cette question, p. 133. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 16 mai 1928, rappelle l'examen des budgets, p. 863.

Fixation de l'ordre du jour : Consulte le Sénat sur le point de savoir s'il ne serait pas nécessaire que le Sénat tienne une séance du matin le jeudi 22 décembre ou, éventuellement, le vendredi 23, afin de pouvoir terminer avant les vacances du jour de l'an, p. 194.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale : Indique quels sont les orateurs encore inscrits et les prie d'abréger leurs discours, p. 220. — Observations au sujet d'un incident soulevé à la suite de la réponse du R. P. Rutten au discours de Mme Spaak, et prie les sénateurs de cesser leurs interruptions, p. 220. — Discussion des articles : Consulte le Sénat sur le point de savoir si la discussion va être continuée ce jour-là, ainsi que sur les amendements qui restent encore en présence, p. 256. — Prie les orateurs d'être aussi brefs que possible, afin que l'on puisse, en prolongeant quelque peu la séance, adopter le projet en première lecture, p. 256. — Déclare que la discussion sera inscrite à la suite de l'ordre du jour de la rentrée de janvier, p. 258. — M. Rutten ayant proposé d'aborder en fin de séance l'examen de l'article 7, estime que certains membres qui ne sont plus présents pourraient se plaindre de cette procédure, et qu'il vaut mieux procéder méthodiquement, p. 269. — Déclare que l'amendement du gouvernement, qui modifie le texte de la Chambre, doit avoir la priorité, p. 272. — Le vote ayant été réservé jusqu'à 3 heures, et M. Jauniaux demandant l'appel nominal sur le troisième alinéa, estime que ce vote doit également être réservé, p. 272. — Vote en seconde lecture : Annonce que seuls les articles 3, 7 et 16*bis* ont été amendés et pourront donc seuls donner lieu à discussion, p. 324.

Interpellation de M. Dewaele au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds national de crise les ouvriers socialistes du textile lock-outés à Courtrai : Observations au sujet de la fixation de cette interpellation, p. 226. M. François ayant annoncé que M. Dewaele retirait son interpellation, déclare qu'il est donné acte à M. Dewaele du retrait de son interpellation, mais que si M. Heyman, m. i. t. p. s., désire faire une communication au Sénat, il lui accorde la parole, p. 242.

Procédure parlementaire : Propose, afin de gagner du temps, de ne procéder, ainsi que cela a été déjà fait l'année précédente, qu'à un appel nominal sur les deux projets prorogeant des lois existantes : 1° Protection des bois et forêts; 2° Pension des employés; ainsi que sur trois projets approuvant des conventions avec le Portugal et avec la Turquie, p. 250.

M. le vice-président Lafontaine exprime sa joie et celle de l'assemblée de revoir M. le comte t'Kint de Roodenbeke présent aux séances du Sénat, p. 276. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke exprime ses remerciements à l'assemblée et annonce qu'il reprendra son poste de président aussitôt que sa santé le lui permettra, p. 276.

Annonce au Sénat le décès de M. Libbrecht, sénateur de Gand-Eecloo, et prononce un discours à cette occasion, p. 359.

Projet de loi introduisant des mesures de transition dans la législation sur les pensions à charge du trésor public et des caisses de prévoyance : Propose la discussion immédiate de ce projet de loi, p. 558.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil : A la fin de la séance du 7 mars, annonce que ce projet vient en ordre utile, mais que M. le ministre de la justice n'étant pas présent, et sa présence étant nécessaire, la discussion doit être

Président du Sénat (*suite*)

ajournée, p. 560. — Communique au Sénat une lettre de M. Janson, m. j., en réponse à celle que lui a adressé la commission du travail parlementaire, et dans laquelle le ministre annonce qu'il pourra se mettre à la disposition du Sénat dès le lendemain, mercredi, 14 mars, p. 569. — Le renvoi au conseil de législation étant proposé, fait remarquer qu'il n'est pas d'usage de voter, au Sénat, après 4 1/2 heures sur des questions importantes, et estime, en conséquence, qu'il n'est pas possible de procéder ce jour-là au vote sur la proposition de renvoi, p. 621. — Constate que l'assemblée est unanime à admettre qu'il ne faut pas reprendre le vote qui a fait constater le jeudi précédent que le Sénat n'était plus en nombre, ce vote étant devenu sans objet, p. 623. — Déclare que la proposition de M. Braun, tendant au renvoi au conseil de législation, constitue une simple motion d'ajournement, qu'aucune contestation n'est possible sur ce point, mais que puisqu'aux yeux de certains membres de l'assemblée la proposition de M. Braun va plus loin, estimé, avec certains membres du bureau qu'il a consultés, que pour éviter toute équivoque il faudrait que le Sénat se prononçât sur la motion de M. Deswarte, relative à la recevabilité, avant de se prononcer sur celle de M. Braun, p. 629. — Annonce au Sénat que M. le ministre de la justice lui a fait parvenir le rapport du conseil de législation, déclare que ce rapport sera traduit, imprimé et distribué; propose de soumettre le texte du comité de législation à l'examen de la commission de la justice, qui serait invitée à déposer, à bref délai, ses conclusions; l'assemblée reprendrait aussitôt après ce dépôt la discussion de la proposition de loi, p. 834.

Fixation de l'ordre du jour : A la fin de la séance du mercredi 7 mars, annonce au Sénat que le projet relatif à la location des biens ruraux appartenant à l'Etat, aux provinces et aux communes vient en ordre utile, mais que M. Baels, m. a. t. p. (que ce projet intéresse au même titre que le ministre de la justice), demande la remise, étant retenu à la Chambre; 2° que le budget des non-valeurs et remboursements vient en ordre utile, mais que le rapporteur a demandé un congé; propose, en conséquence, la remise; 3° que l'interpellation de M. Esser, relative à Eupen-Malmédy, vient en ordre utile et que M. Jaspar, p. m., demande la remise, le gouvernement ne pouvant encore répondre; 4° que le projet sur la réforme du jury vient en ordre utile, mais que M. Meyers, rap., étant indisposé, la discussion doit être remise; 5° que le projet portant abrogation de l'article 298 du Code civil vient en ordre utile, mais que M. le ministre de la justice n'étant pas présent, l'ajournement semble nécessaire, p. 560. — Propose au Sénat de se réunir le lendemain pour discuter le projet relatif aux biens ruraux de l'Etat, des provinces, des communes et des établissements publics, le budget des non-valeurs et des remboursements et de procéder au vote des différents projets dont les articles ont été adoptés, p. 560. — Fait diverses observations au sujet de la discussion qui se produit en ce qui concerne l'ordre du jour, et fait notamment remarquer que, au vœu du règlement, lorsqu'un projet a fait l'objet d'un rapport, il est inscrit de droit à l'ordre du jour, p. 561. — M. A. Huysmans ayant proposé de former immédiatement une commission spéciale qui serait chargée d'examiner le projet de loi relatif au traité de commerce avec la France, fait remarquer à M. Huysmans que le Sénat n'est pas encore saisi de ce traité; qu'il est, en conséquence, difficile de former d'avance une commission, p. 562. — En réponse à M. Moyersoen, déclare que les commissions se réuniront le lendemain, p. 562.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France : M. A. Huysmans ayant proposé de former une commission spéciale pour l'examen de ce projet, fait remarquer qu'il est difficile de constituer une commission spéciale pour examiner un projet dont le Sénat n'est pas encore officiellement saisi, p. 562. — Annonce, à la suite de la réunion de la commission du travail parlementaire, que le bureau propose à l'assemblée, en vue de l'examen du projet, que l'on constitue une commission spéciale, qui serait composée de six délégués de chacune des commissions permanentes des affaires étrangères, des finances, des travaux publics et des affaires économiques, de l'agriculture et de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale; déclare que si le Sénat admettait cette proposition ces commissions se réuniraient dès le lendemain afin de désigner leurs délégués, p. 570. — Indique la composition de la commission spéciale chargée d'examiner ce projet, p. 604. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 650.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière : Avant d'ouvrir la discussion générale, fait remarquer au Sénat que les commissions réunies des finances et de l'industrie et du travail ont profondément modifié ce projet transmis par la Chambre, que le gouvernement propose des amendements au texte des commissions réunies et estime, en conséquence, que le Sénat prendra comme base de la discussion le texte des commissions réunies, p. 643. — Le renvoi du projet à la commission étant proposé, fait remarquer que, afin que le renvoi soit régulier, il faut une décision formelle du Sénat, p. 654.

Président du Sénat (*suite*)

Fixation de l'ordre du jour : Indique au Sénat les propositions faites par la commission du travail parlementaire pour les objets à examiner par l'assemblée avant les vacances de Pâques; deux séances du matin sont, éventuellement, proposées, p. 679.

Budget extraordinaire pour 1928 : Propose de clore la discussion générale, étant entendu que des observations pourront être présentées à l'article 1er, p. 685. — Discussion des articles. Art. 1er. Pendant cette discussion, prie à plusieurs reprises les orateurs de condenser leurs observations dans l'intérêt des travaux du Sénat, p. 690, 691.

Procédure parlementaire : Pendant la séance du 3 avril, déclare estimer qu'il n'est contraire ni au règlement ni à la Constitution de ne procéder qu'à un seul vote par appel nominal en ce qui concerne divers projets de loi de même nature dont les articles viennent d'être adoptés, p. 701. — Indique les projets sur lesquels il sera procédé à un vote collectif, p. 754.

Motion d'ordre de M. Dufrane (qui proteste contre la façon dont il est répondu aux questions, se plaint de ce que certaines questions qu'il a posées n'aient pas reçu de réponse ou n'aient même pas été insérées au *Bulletin des Questions* : Déclare que le bureau examinera la protestation introduite par M. Dufrane, p. 706. — Déclare que, après s'être informé de la réclamation introduite par M. Dufrane, le bureau annonce que les renseignements n'étaient pas parvenus au greffe en temps utile pour pouvoir faire figurer la réponse dans le dernier Bulletin qui a paru; qu'une réponse complémentaire paraîtra au prochain *Bulletin des Questions*, M. Dufrane obtenant ainsi satisfaction; déclare, pour le surplus, que le bureau s'efforce d'insérer les réponses dans les délais réglementaires, mais que certaines questions donnent lieu à des recherches qui obligent les ministres à différer l'envoi de leurs réponses, p. 756.

Annonce au Sénat le décès de M. Thiébaut, sénateur de Charleroi-Thuin, et prononce un discours à cette occasion, p. 789, 790.

Budget des sciences et des arts pour 1928 : Discussion générale. Pendant le discours de M. Matagne, fait des observations au sujet des nombreuses interruptions et, avant de donner la parole à M. le baron de Moffarts, rapp., prie les orateurs encore inscrits d'être aussi bref que possible, p. 842, 843.

Fixation de l'ordre du jour : Au cours de la séance du 16 mai 1928, propose au Sénat de fixer son ordre du jour; annonce que certains objets ne sont pas en état d'être discutés, et propose, en conséquence, que le Sénat s'ajourne au 5 juin, sauf à autoriser le bureau à convoquer l'assemblée avant cette date, si certains projets pouvaient être discutés, p. 863. — Appuie les observations faites par M. Moyersoen au sujet du travail des commissions, particulièrement en ce qui concerne l'examen des budgets, p. 863. — Propose d'examiner deux projets qui paraissent ne pas devoir être discutés longuement avant le projet relatif au *pro Deo*, p. 864.

Proposition de loi ayant pour objet de réprimer pénalement l'émission des chèques sans provision : Avant d'ouvrir la discussion générale, fait remarquer que le rapport de la commission de la justice conclut, d'accord avec les auteurs de la proposition de loi, à l'adoption du texte élaboré par le comité permanent du conseil de législation; propose, en conséquence, de prendre ce texte comme base de la discussion, p. 864. — Ayant annoncé que ce projet sera transmis à la Chambre, déclare, à la suite d'observations de M. Van Fleteren, que, en effet, le Sénat doit encore procéder au vote sur l'ensemble, p. 865.

Interpellation de M. Jauniaux concernant l'interprétation de l'arrêté royal du 15 mars 1926, relatif à la présence effective des pharmaciens dans leur officine : Avant de donner la parole à M. Jauniaux, le prie d'être aussi bref que possible, l'ordre du jour étant extrêmement chargé, p. 861. — Déclare que le vote sur le budget des sciences et des arts ayant été fixé à 3 heures, il prie M. Jauniaux, dans le cas où il désirerait encore prendre la parole, de le faire à la fin de la séance, p. 863. — M. Jauniaux, ayant demandé à prendre la parole pour un fait personnel, déclare qu'il accordera volontiers la parole à M. Jauniaux à la fin de la séance, estimant qu'il n'y a eu aucun incident personnel à son égard, p. 865. — Des rappels au règlement ayant été faits, à ce sujet, estime que l'ordre du jour arrêté par le Sénat doit être respecté, l'interpellation n'ayant été admise qu'à titre transac-

Président du Sénat *(suite)*

tionnel, p. 835. — Demande si M. Carnoy, m. i, h., entend continuer immédiatement la discussion de l'interpellation et passer outre à la décision prise par le Sénat de terminer cette discussion à la fin de la séance; déclare qu'il n'est pas parvenu à trouver de fait personnel dans le discours qui vient d'être prononcé par M. Jauniaux, p. 866. — Annonce, le Sénat paraissant d'accord, que la discussion de l'interpellation sera continuée à la fin de la séance, p. 866.

Proposition de loi relative à la protection des animaux : A la fin de la séance du 16 mai, demande si l'assemblée entend aborder encore cette discussion, p. 875. — Déclare que la commission du travail parlementaire, qui va se réunir, trouvera assurément une solution qui donnera satisfaction à tout le monde en ce qui concerne ces propositions de loi, p. 876. — Avant d'ouvrir la discussion générale, rappelle à l'assemblée qu'elle a soumis ces deux propositions de loi à un nouvel examen des commissions réunies de l'agriculture et de la justice, que ces commissions ont conclu à l'adoption d'un projet présenté par le comité permanent de législation; que ce texte est inséré dans le rapport : *Doc.*, n° 99 du 27 mars 1928, et propose au Sénat, au nom du bureau, et d'accord avec les auteurs des propositions de loi, de prendre le texte du comité de législation comme base de la discussion, p. 884. — Fait remarquer, au cours de la séance du 12 juin, que, bien que la suite de cette discussion soit inscrite à l'ordre du jour, elle ne peut être abordée, le ministre de la justice étant retenu à la Chambre, p. 944. — Observations au sujet de la suite de la discussion qui, à la demande de plusieurs membres, a été reprise, p. 949.

Interpellation de M. Van Roosbroeck relative au droit d'entrée exigé pour les élèves des écoles professionnelles qui visitent le Palais de Justice : Annonce que, d'accord avec M. Van Roosbroek et avec le ministre des finances, il prie le Sénat de faire figurer cette interpellation, qui présente un caractère d'urgence, en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain, cette discussion ne devant prendre que quelques minutes, p. 920.

Fixation de l'ordre du jour : Au cours de la séance du mardi, 12 juin, fait remarquer que M. Janson, m. j., étant retenu à la Chambre, le projet sur la protection des animaux ne pourra être abordé et que divers obstacles ne permettent pas d'aborder les autres projets à l'ordre du jour, p. 944. — Fait encore des observations au sujet de la suite des travaux du Sénat, p. 949.

Annonce au Sénat le décès de M. Deswarte, sénateur de Bruxelles et prononce un discours à cette occasion, p. 958.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi : Observations au sujet de la mise à l'ordre du jour de ce projet : Propose de fixer la discussion au mardi suivant, 26 juin p. 993. — Indique les motifs pour lesquels il avait proposé la mise à l'ordre du jour, estimant que le Sénat ne doit pas s'abstenir de siéger lorsque son ordre du jour est encore chargé, p. 993. — A l'occasion de la demande de mise à l'ordre du jour du second vote de certains projets amendés, rappelle que l'examen de ce projet a été fixé irrévocablement au mardi suivant, 10 juillet, p. 1043. — Observations sur le point de savoir si la discussion sera continuée ce jour-là, p. 1064. — Donne lecture au Sénat d'une lettre de M. Neujean, ancien ministre eds chemins de fer, au sujet d'une partie du discours de M. Segers, pendant lequel il a laissé entendre que c'était hâtivement et à la suite d'interventions qu'il se serait décidé, lorsqu'il était à la tête du département des chemins de fer, à proposer l'abandon des travaux de la jonction, et dans laquelle M. Neujean déclare que l'affirmation de M. Segers est inexacte; puis donne connaissance au Sénat des faits tels qu'ils se sont passés, p. 1096. — Observations au sujet d'une motion de M. Van Fleteren, tendant à clore la discussion générale, p. 1139. — Propose d'admettre la proposition de M. Van Fleteren, et que les orateurs qui désirent encore prendre la parole le fassent à l'occasion de la discussion de l'article 1er, p. 1139. — Déclare que, par suite du vote de l'article 1er, les autres articles du projet de loi viennent à disparaître, p. 1147.

Fixation de l'ordre du jour le 20 juin 1928 : Fait une communication au Sénat quant à la situation qui a été constatée la veille par la commission du travail parlementaire relativement aux budgets qui restent encore à examiner, tant par la Chambre que par le Sénat; fait ensuite diverses observations au sujet du projet relatif à la jonction Nord-Midi; déclare, l'ordre du jour du Sénat étant assez chargé, qu'il voudrait, pour le bon renom de l'assemblée et des sénateurs eux-mêmes, voir déblayer cet ordre du jour, de manière à ce qu'il soit épuisé, ou à peu près, au moment où la Chambre clôturera ses travaux; fait encore diverses observations en réponse à MM. Janson, m. j., et Braun au sujet du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire et à la procédure gratuite (second vote), et à celui concernant l'abrogation de l'article 298 du Code civil, p. 994, 995.

Président du Sénat *(suite)*

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite : Vote en seconde lecture : Annonce que le gouvernement vient de déposer de nouveaux amendements, qui seront examinés au fur et à mesure de la discussion, p. 1005. — A la suite d'observations de M. Volckaert, déclare que, si ces amendements sont adoptés, ils pourront encore être renvoyés en commission avant le vote définitif, p. 1005. — Art. 48. Prie le Sénat d'autoirser le bureau à rédiger le texte dans le sens que comporte la suppression suggérée par le ministre et le rapporteur, p. 1011. — Annonce que, ainsi que cela a été décidé au début de la discussion, le projet va être renvoyé à la commission de la justice pour nouvel examen avant le vote définitif et se fait l'interprète du Sénat pour féliciter M. Braun du dévouement et de la façon remarquable dont il a, dans ces circonstances pénibles, assumé, sans préparation les fonctions de rapporteur, p. 1011. — M. Braun, rapp., ayant proposé de fixer ce projet en tête de l'ordre du jour de la séance du 5 juillet, rappelle que l'on ne peut remettre la discussion de la jonction Nord-Midi, qui a été fixée définitivement au mardi suivant, p. 1043. — Discussion des articles amendés : Art. 18. Observations à l'occasion de la demande d'interprétation faite par M. Lebon, p. 1055.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928 : Observations au sujet du dépôt du rapport et de la fixation de la discussion, p. 993. — Discussion des articles : Discussion au sujet de la question de la grève d'Anvers : Estime que, le point en discussion ne se rapportant pas aux articles du projet, et vu la gravité de la question, il est préférable de ne pas continuer cette discussion, p. 1018. — Déclare l'incident clos, p. 1018. — M. Van Berckelaer ayant demandé la parole pour un fait personnel et des observations ayant été faites à ce sujet, consent à lui accorder la parole, à condition que l'incident soit ensuite immédiatement clos, p. 1019.

Projet de loi portant revision des Titres I à III du Code électoral : Avant d'ouvrir la discussion sur ce projet, donne lecture de deux lettres qui lui ont été adressées par M. Carnoy, m. i. h., signalant une rectification à apporter à l'article 2 de ce projet, et ajoutant une disposition complémentaire aux amendements proposés par la commission; 2° proposant encore un sous-amendement et un amendement, p. 1037, 1038. — Après l'adoption du projet, déclare que les propositions de loi de M. Paulsen, tendant à modifier la revision des listes électorales, viennent à disparaître, p. 1047.

Projet de loi modifiant la loi portant création du registre de commerce : Observations au sujet de la demande de M. Braun tendant à inscrire le second vote de ce projet en tête de l'ordre du jour de la séance du mardi 5 juillet, p. 1043.

Interpellation de M. Damas au sujet de la non-observance, par les patrons de l'Usine de la Vieille-Montagne, des prescriptions de l'arrêté royal du 3 avril 1925 en ce qui concerne le préjudice causé par les émanations qui se dégagent de cette usine : Prie M. Damas, qui développe son interpellation, d'interrompre son discours, des votes ayant été fixés à 3 heures, p. 1048. — M. Damas ayant déclaré qu'il n'en avait plus que pour quelques instants, lui accorde encore cinq minutes, p. 1048. — Fait remarquer à M. Damas que le temps de parole qu'il lui avait accordé avant les votes est écoulé, p. 1048. — M. Lekeu ayant protesté, par motion d'ordre, contre l'interruption du discours de M. Damas, fait remarquer qu'il est du devoir du président de faire respecter l'ordre du jour tel qu'il a été arrêté par l'assemblée, et estime que lorsque le moment des votes est arrivé le président doit apprécier et donner le pas à l'intérêt général sur l'intérêt particulier, p. 1049, 1050. — M. Lekeu ayant proposé de clore l'incident, en déclarant que celui-ci est le résultat d'un malentendu, déclare y consentir volontiers en terme de bonne entente, puis déclare l'incident clos, p. 1050.

Budget du ministère des colonies pour 1928 : Annonce que M. le ministre des colonies étant retenu à la Chambre des représentants le budget devra être ajourné, p. 1050. — Fait encore des observations, p. 1051. — Au moment de l'ouverture de la discussion générale, déclare qu'il est entendu que les membres qui auraient des observations à présenter les remettront au moment de la discussion du budget du Congo, p. 1168. — Déclare qu'il est entendu que le budget métropolitain et celui

Président du Sénat (*suite*)

du Congo pourront être examinés à l'occasion du budget de la colonie et que le bureau fera part au gouvernement de la suggestion de M. Fraiture, tendant à saisir la même assemblée simultanément des deux budgets, p. 1168.

Fixation de l'ordre du jour : Au cours de la séance du mardi 24 juillet, indique les projets qui doivent être votés avant que le Sénat ne se sépare et annonce que, quant au budget des colonies, M. Jaspar a demandé l'ajournement de cette discussion jusqu'après l'examen des projets militaires à la Chambre, p. 1149, 1150. — Fait encore des observations, p. 1150.

A la fin de la séance du 26 juillet, après la décision prise d'ajourner le projet de loi relatif à l'abrogation de l'article 298 du Code civil, annonce que la commission du travail parlementaire a estimé que le Sénat devrait s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure, sous réserve, à la demande de certains sénateurs, de tenir une séance la semaine suivante, dans le cas où certains projets importants, notamment celui relatif aux habitations à bon marché, pourrait figurer à l'ordre du jour, p. 1168.

Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith : Discussion des articles : Art. 1er. Le renvoi en commission d'un amendement présenté par MM. Esser et consorts étant proposé, estime que la commission pourrait aboutir rapidement, le texte présenté n'offrant aucune difficulté, p. 1149.

M. le vice-président Lafontaine prononce un discours d'éloge funèbre à la mémoire de M. le comte t'Kint de Roodenbeke, président du Sénat, puis donne lecture à l'assemblée des télégrammes de condoléances qui lui ont été adressés à cette occasion, p. 1171 à 1173.

M. le vice-président Lafontaine annonce au Sénat le décès de M. le baron de Béco, gouverneur du Brabant, et propose de charger le bureau d'adresser à la famille du défunt les condoléances de l'assemblée, p. 1173.

Interpellation de M. Martens, en ce qui concerne les agissements de l'administration communale de Reckem, agissements non conformes à la loi et aux droits octroyés aux conseillers communaux : Propose de fixer l'interpellation à la séance du 25 septembre, p. 1174.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations au sujet des nombreuses interruptions, p. 1233. — Discussion des articles. Art. 13. Fait remarquer que, cet article comportant de nombreuses dispositions, il y aurait lieu de procéder à une discussion sur l'ensemble de l'article, puis d'en voter successivement les différents littera, p. 1299. — Le vote sur l'ensemble d l'article étant proposé, déclare que certains membres ont manifesté l'intention de demander l'appel nominal sur l'amendement qui est proposé au littera *C*, et estime, en conséquence, que le vote par division s'impose, p. 1312.

Annonce au Sénat le décès de M. Seeliger, sénateur de Liége, secrétaire du Sénat, et prononce un discours à cette occasion, p. 1239, 1240.

Prestation de serment de S. A. R. Monseigneur le Prince Léopold. — V. Cour : Réception et prestation de serment.

Prince Léopold de Belgique (Réception et prestation de serment de S. A. R.). — V. Cour.

Privilèges et hypothèques maritimes. — V. Affaires étrangères : Droit maritime.

Procédure civile.

ASSISTANCE JUDICIAIRE ET PROCÉDURE GRATUITE.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. — V. Organisation judiciaire.

Procédure gratuite. — V. Organisation judiciaire : Assistance judiciaire et procédure gratuite.

Procédure de compensation en ce qui concerne les créances belges et allemandes. — V. Affaires étrangères : Finances.

Procédure parlementaire. — V. Chambres législatives-Sénat.

Procès-verbaux (Affirmation des). — V. Code de procédure jénale.

Professeurs aux universités de l'Etat. — V. Enseignement supérieur : Universités de l'Etat : Corps professoral.

Projets et propositions de loi. — V. Chambres législatives-Sénat.

Propositions de loi. — V. Chambre législatives-Sénat : Projets et propositions de loi.

Propriétaires de navires en mer (Responsabilité des). — V. Affaires étrangères : Droit maritime.

Propriété commerciale. — V. Code de commerce.

Protêts postaux. — V. Postes.

Provinces.

COMMISSAIRES D'ARRONDISSEMENT.

Note relative à la délibération du conseil des ministres, en date du 13 février 1928, concernant l'octroi d'une pension à un ancien fonctionnaire d'un commissariat d'arrondissement.

Ann. — Transmis au Sénat, conformément à l'article 14 de la loi du 29 octobre 1846, modifié par l'article 7 de la loi du 20 juillet 1921, p. 702.

DÉPUTATIONS PERMANENTES DES CONSEILS PROVINCIAUX : TRAITEMENTS. — V. Traitements : Péréquation.

LOI PROVINCIALE : ART 61 ET 105.

Projet de loi portant modification des articles 61 et 105 de la loi provinciale et de la loi du 16 mars 1925.

V. les *Doc.* nos 156 et 234 de la Chambre (sess. 1927-1928).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1174 (12 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur et de l'hygiène.

Dépôt du rapport par M. Mahieu, p. 1174 (12 septembre 1928).

M. le président annonce que l'urgence est demandée pour ce projet de loi, p. 1179. — L'urgence est déclarée et M. Mahieu donne lecture de son rapport, p. 1179.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1180.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 1180 (12 septembre 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Prud'hommes. — V. : 1° Industrie, commerce et travail. — 2° Interpellations au nom de M. Van Roosbroek.

Q

Questions.

Ann. — Motion d'ordre de M. Dufrane, qui proteste contre la façon dont il est répondu aux questions; se plaint de ce que certaines questions qu'il a posées n'aient pas reçu de réponse ou n'aient même pas été insérées au *Bulletin des Questions*, p. 706. — M. le vice-président, baron Descamps, déclare que le bureau examinera la protestation introduite par M. Dufrane, p. 706. — M. le président déclare que, après s'être informé de la réclamation introduite par M. Dufrane, le bureau annonce que les renseignements n'étaient pas parvenus au greffe en temps utile pour pouvoir faire figurer la réponse dans le dernier Bulletin qui a paru, qu'une réponse complémentaire paraîtra au prochain *Bulletin des Questions;* M. Dufrane obtenant ainsi satisfaction, déclare, pour le surplus, que le bureau s'efforce d'obtenir les réponses dans les délais réglementaires, mais que certaines questions donnent lieu à des recherches qui obligent les ministres à différer l'envoi de leurs réponses, p. 756.

Quinchon, sénateur de Mons-Soignies.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Prie le ministre de bien vouloir examiner la situation de certaines communes industrielles qui se trouvent dans une très facheuse situation au point de vue financier, p. 552.
Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1258.

R

Rappels au règlement. — V. Chambres législatives : Sénat : Incidents.

Réception de S. A. R. Monseiguenr le Prince Léopold. — V. Cour.

Reckem (Agissements de l'administration communale de). — V. Interpellations au nom de M. Martens.

Recrutement régional. — V. Armée : Réorganisation de l'armée.

Régie des télégraphes et téléphones. — V. Télégraphes et téléphones.

Registres de l'état civil (Doubles des). — V. Finances : Impôts : Timbres de dimension : Exemption.

Registre du commerce. — V. Industrie, commerce et travail.

Règlement judiciaire (Traité de). — V. Affaires étrangères : Droit international.

Réorganisation de l'armée. — V. Armée.

Représentation proportionnelle aux conseils de prud'hommes. — V. Industrie, commerce et travail : Prud'hommes.

Responsabilité des propriétaires de navires de mer. — V. Affaires étrangères : Droit maritime.

Ressort territorial des juges de paix. — V. Organisation judiciaire : Justices de paix.

Rétribution des membres de la Cour des comptes. — V. Traitements : Péréquation : Cour des comptes.

Revision des listes électorales. — V. Lois électorales : Listes.

Ronvaux, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Doc. — Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale (co-sign.). Annexe au n° 81.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 16. — Discussion des articles : Art. 6. Observations, p. 62. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.
Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il ne voit pas pourquoi l'on veut créer un régime d'exception pour les biens ruraux appartenant aux administrations publiques; puis combat le projet de la commission et déclare que, s'il devait se rallier à un texte, ce serait plutôt à celui de la Chambre, qu'il considère comme beaucoup plus souple, p. 96 à 98. — Observations, p. 99, 100, 102, 103. — Reprise de la discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il est adversaire du projet et pour lesquels il prie le Sénat de le repousser et de soumettre les administrations publiques au régime de tous les propriétaires, p. 339-340. — Observations, p. 340, 341. — Reprise de la discussion générale : Nouveau texte proposé par les commissions réunies de la justice et de l'agriculture. Observations, p. 662, 665.
Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Observations, p. 166.

Ronvaux (*suite*)

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de l'amendement retiré par M. Van Coillie et repris par M. Mertens, p. 246.
Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 350, 358.
Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, télléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 417.
Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 447.
Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 532, 536. — Discours : Attire l'attention du ministre sur la nécessité de faire strictement observer par les pharmaciens les mesures ordonnées quant à la forme et à la couleur des bouteilles destinées à l'usage interne et à l'usage externe et insiste sur la nécessité d'empêcher les pharmaciens d'employer des bouteilles qu'ils rachètent et qu'ils utilisent peut-être sans qu'elles soient suffisamment désinfectées, p. 551, 552.
Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 626.
Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 651, 652.
Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 798, 800, 839, 840, 842. — Observations à l'occasion d'un fait personnel de M. Hubert, qui proteste contre les attaques dirigées contre lui par M. Matagne, p. 860, 861.
Projet de loi modifiant l'article 111 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes. Discussion générale. Observations, p. 880.
Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 913.
Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination d'un juge de paix à Moll. Discussion. Observations, p. 978.

Routes (Fonds spécial des). — V. Travaux publics.

Ruanda-Urundi. — V. Congo : Finances : Budgets.

Rutten, (R. P.), sénateur coopté.

Doc. — Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales. (Texte adopté par le Sénat au premier vote). — Rapport n° 54.

Ann. — Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative aux allocations familiales. Discussion générale. Discours : Rencontre les objections faites au projet en discussion, déclare que beaucoup de parlementaires, d'accord avec la Ligue des familles nombreuses, souhaiteraient la généralisation du système des allocations familiales, puis attire spécialement l'attention du Sénat sur trois points qui dominent le débat et afin d'éviter tout malentendu : 1° le législateur a-t-il le droit d'étendre la loi aux fournisseurs, aux sous-traitants et aux ouvriers des chantiers privés; 2° faut-il subsidier à partir du premier, du deuxième ou du troisième enfant; 3° faut-il il étendre la loi aux grévistes, exceptionnellement considérés comme chômeurs involontaires, p. 170 à 172. — Observations, p. 180 à 182. — Fait remarquer, en réponse au discours de M. Digneffe, que, en fait de lois sociales, seule l'expérience indique les lacunes et les inconvénients, p. 182. — Observations, p. 187, 188. — Fait diverses observations et prie M. Volckaert de s'en tenir à la discussion générale et de ne pas présenter à ce moment des observations de détail relatives aux amendements, p. 199, 200. — Discours : Déclare que la commission s'est réunie pour essayer d'arriver à un accord au sujet des nombreux amendements, mais que cet accord est impossible; répond à l'ensemble des observations présentées, estime que le texte de la Chambre devrait plutôt être mis au point que remanié de fond en comble et termine en répondant au discours de Mme Spaak, qui a combattu les familles nombreuses, p. 217 à 219. — Observations p. 220. — Répond à M. de Brouckere qui a soulevé un incident au sujet de la réponse qu'il a faite à Mme Spaak, p. 220, 224, 225. — Observations sur le point de savoir si la discussion des articles va être abordée immédiatement; exprime le désir que le Sénat ne parte pas en vacances avant que le projet ne soit voté, p. 226. — Discussion des articles. Art. 1er. Prie M. Van Coillie de ne

Rutten (R. P.) (*suite*)

pas insister sur son amendement, p. 246. — M. Mertens ayant repris l'amendement retiré par M. Van Coillie, prie M. Mertens d'abandonner son amendement, p. 247. — Fait de nouvelles observations à ce sujet, p. 248. — Amendement de M. Henricot tendant à supprimer le deuxième alinéa. Discussion, p. 248. — Discours : Répond à M. Segers, p. 249. — Alinéa 4. Combat l'amendement de M. Henricot, p. 251-252. — Alinéa 7. Déclare se rallier à la modification proposée par M. Lebon au texte flamand, p. 252. — Art. 3. Observations, p. 256. — Observations au sujet de la suite de la discussion : Déclare que l'on doit être assuré que la discussion sera reprise dès le 17 janvier, p. 258. — Discours : Commence par acter le retrait, par M. Henricot, du premier de ses amendements; défend l'amendement du gouvernement; répond aux observations faites contre ce texte par M. de Brouckere; commente l'amendement de M. Henricot, qui a été maintenu, et y propose une modification, puis termine en faisant remarquer qu'il y a un second alinéa à l'amendement de M. Henricot, alinéa qu'il doit combattre, p. 263 à 265. — Observations, p. 268. — Estime qu'il faudra que, avant le vote, on puisse, à tête reposée, étudier les modifications de texte qui ont été proposées et ne répond, en conséquence, que brièvement à MM. Jauniaux et Van Schoor, p. 269. — Propose d'utiliser le temps qui reste encore au Sénat avant la levée de la séance pour aborder l'examen de l'article 7, seul article qui donnera encore lieu à discussion, p. 269. — Reprise de l'examen de l'article 3, avant-dernier alinéa : Déclare se rallier à la nouvelle rédaction proposée par le gouvernement, ce sous-amendement se rattachant à celui qu'il avait proposé à la fin de son rapport, p. 272. — Art. 7. Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 274, 275. — Propose au Sénat d'examiner la question avec le ministre avant le second vote, p. 275. — Question de l'intervention des caisses de compensation en cas d'absence au travail et question en cas de grève. Discours, p. 277 à 279. — Art. 16. Observations au sujet de l'affichage, p. 281. — Art. 16 nouveau qu'il propose et portant que le gouvernement fera, tous les trois ans, rapport aux Chambres sur les effets et l'exécution de la loi; présente cet amendement, p. 282. — Vote en seconde lecture : Art. 3. Discours : Déclare, après avoir motivé l'amendement de M. Moyersoen, qu'il propose une solution intermédiaire; motive cet amendement et déclare notamment que cette solution donnera, autant que possible, satisfaction à M. Moyersoen, p. 324. — Déclare, l'amendement du M. Moyersoen étant retiré, retirer à son tour l'amendement transactionnel qu'il avait présenté et se rallier à la manière de voir de M. Heyman, m. i.t. p. s., p. 327. — Indique les motifs pour lesquels il doit s'opposer à la suppression du cinquième alinéa proposé par M. du Four, p. 327. — Art. 7. Discours : Déclare que l'amendement qu'il a présenté résume objectivement les discussions qui ont eu lieu en commission et motive cet amendement, p. 328. — Annonce, en présence des déclarations de M. Heyman, m. i. t. p. s., retirer son amendement, p. 329.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Discours : Parle de la question des jeux, p. 313, 314. — Observations, p. 321.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. — Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation des chefs-mécaniciens du service des malles Ostende-Douvres, p. 412.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Discours : Estime, en son nom personnel, de son devoir de protester contre la persécution des catholiques mexicains et fait remarquer le silence des grandes agences internationales de la presse à ce sujet; évoque à cette occasion l'héroïsme du dominicain espagnol Barthelemi De Las Case au début du XVI[e] siècle pour la défense des Indiens de l'Amérique centrale réduits à l'esclavage par les premiers colons débarqués dans l'Amérique centrale, notamment au Mexique, p. 445 à 447. — Observations, p. 447, 469 à 471. — Déclare qu'il ne répondra pas au discours de M. Vinck, mais le remercie du service qu'il lui a rendu, ainsi qu'à ses amis, en excusant les faits qu'il a énoncés la veille, p. 471. — Répond au fait personnel de M. Vinck, qui déclare qu'il n'a ni excusé, ni défendu les faits allégués, p. 472.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 786, 808 à 813. — Discours : En réponse à M. de Brouckere, déclare que, si la droite n'a pas pris la parole au cours de cette discussion, c'est parce qu'elle a jugé inutile de rappeler un programme scolaire déjà souvent exposé au parlement; fait remarquer que la droite considère l'allocation de subsides à l'enseignement libre comme une question de droit; rappelle, en terminant, certaines déclarations faites par M. de Brouckere, et estime, dans ces conditions, que M. de Brouckere ne refusera pas de prendre part aux pourparlers auxquels M. Poullet a convié tous ceux qui veulent faire un loyal effort pour éliminer enfin des luttes politiques une question irritante entre toutes, p. 823 à 825. — Observations, p. 837.

Rutten (R. P.) (*suite*)

Projet de loi modifiant l'article 111 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes. Fait rapport verbal sur ce projet, vu l'urgence, et déclare que la commission sénatoriale propose au Sénat d'adopter le projet tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 880. — Discussion générale. Discours : Réfute les arguments de M. de Brouckere, qui estime qu'il ne faut pas admettre le texte de la Chambre et déclare que les élections prud'hommales étant devenues politiques, le gouvernement à raison de faire respecter le principe de la minorité, p. 880.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 887 à 889. — Discours : Exprime son regret que, au projet trop détaillé dont le Sénat était saisi, l'on ait substitué un projet peut-être incomplet à force d'être concis, estimant que bon nombre de sénateurs le voteront sans enthousiasme; puis défend son amendement relatif à la vivisection, p. 948, 949. — Observations, p. 968. — Défend l'amendement de M. Paulsen, p. 969. — Art. 6*bis* qu'il propose. Défend son amendement relatif à la vivisection, p. 975, 976.

Fixation de l'ordre du jour, le 20 juin 1928. — Observations au sujet de la discussion des budgets des colonies et de l'industrie et du travail, p. 993.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles : Parle de la question de l'institution d'une commission qui serait chargée de simplifier et de codifier la législation sociale belge; déclare qu'il serait heureux de voir prendre des mesures dans ce sens; demande s'il ne serait pas utile de terminer d'abord la législation sur les assurances sociales; fait remarquer, à l'occasion de la grève d'Anvers, que les pires ennemis du syndicalisme sont ceux qui paraissent ne pas se douter que les conventions sont obligatoires pour les collectivités comme pour les personnes privées; signale l'intervention d'influences étrangères et termine en signalant certains travaux de réfection qu'il serait urgent de faire dans les locaux du département de l'industrie et du travail, p. 1015, 1016. — Observations, p. 1016, 1017. — Art. 93 et 127 : Amendements de M. Jauniaux. Observations, p. 1023, 1024.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion des articles. Art. 12. Observations, p. 1294.

Ruzette (baron), sénateur de Bruges.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur une proposition de remise à huitaine, p. 7. — Discussion générale. Observations, p. 12, 28, 29, 53, 55. — Discussion des articles. Art. 6. M. Baels, m. a. t. p., ayant déclaré que le gouvernement se proposait de présenter un projet de loi réduisant les droits d'enregistrement, déclare que, dans le cas où le ministre ne déposerait pas au budget des voies et moyens une disposition dans le sens de l'amendement proposé par M. le baron Delvaux de Fenffe, son groupe se réserve de le faire lui-même, p. 80. — Art. 8. Discussion : Déclare être d'accord pour admettre que la modification apportée à cet article permettra de le réexaminer au second vote, p. 84.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Observations, p. 98, 103. — Observations au sujet de la proposition de M. Volckaert, tendant au renvoi du projet aux commissions de l'agriculture et de l'intérieur réunies, p. 104.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 108.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 224.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 352, 358, 365, 368, 369.

Ruzette (baron) (*suite*)

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion des articles : Art. 9. Demande que le consulat de Belgique à Jérusalem soit rétabli; déclare qu'il ne dépose pas d'amendement dans ce sens, mais prie le ministre d'examiner s'il ne serait pas possible de prévoir le rétablissement de ce consulat au prochain budget, p. 488.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion des articles : Art. 12. Déclare qu'il s'était fait inscrire pour défendre la cause des fonctionnaires et agents des administrations provinciales, mais que cette cause ayant été déjà très bien défendue par le baron Delvaux de Fenffe, il se contente de prendre acte des dispositions bienveillantes exprimées par M. Carnoy, m. i. h., à cet égard, p. 557.

Interpellation de M. Esser sur les mesures à prendre en vue de résoudre les difficultés qui se présentent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Observations, p. 579.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code pénal. Discussion générale. Propose la remise au mardi suivant, p. 621.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 684. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 690.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 736.

Annonce du décès de M. Thiébaut, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 790.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 792.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. En sa qualité de président de la commission de l'agriculture, estime que cette commission n'est pas en faute et que, en présence de l'insistance de M. Seeliger, qui appuie vivement une motion de M. Asou protestant contre le retard apporté à l'examen de ces propositions, M. Deswarte, rapporteur de la proposition de M. Seeliger, a été chargé de s'entendre avec M. Mullie, rapporteur de la proposition de M. Asou, afin de trouver une formule donnant satisfaction aux auteurs des deux propositions de loi; qu'il a, personnellement, joint ses efforts à ceux de M. Asou, mais qu'ils n'ont rien obtenu jusqu'à ce jour, p. 165.

Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination d'un juge de paix à Moll. Discussion. Observations, p. 978.

Ryckmans, sénateur de Louvain, secrétaire du Sénat.

Doc. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1926. — Rapport, n° 55.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale (co-sign.). Annexe au n° 81.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question des commission d'assistance des grandes villes et communes, celle de l'utilité des bureaux d'identification; parle de la question des frais de justice; attire ensuite l'attention du ministre sur les arrêtés réglant les audiences des tribunaux, et termine en traitant la question du régime des prisons, p. 310 à 313.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. — Dépose le rapport sur ce budget, p. 339. — Discussion générale. Discours : Déclare que la commission de l'intérieur a remarqué une élévation de dépenses résultant des frais de déplacement, etc., pour les missions, conférences et congrès; estime que ces congrès et réunions sont d'excellentes choses, mais estime aussi que l'on pourrait choisir pour les tenir des pays à change moins élevé; exprime le regret que les députés ne soient pas tenus au courant des travaux de ces réunions; traite ensuite la question des maladies vénériennes, celle des familles nombreuses; puis souhaite que le ministre collabore activement à la lutte entreprise contre les taudis, p. 494, 495.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 613.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Demande que la question de la grève d'Anvers, soulevée par MM. Rutten et Van Berckelaer, ne soit pas discutée avant la fin de la grève, p. 1017. — Se rallie aux paroles de M. de Brouckere, qui déclare que son parti est prêt à laisser tomber la question, à condition que la discussion soulevée se termine sans qu'il reste de préjugé pour personne; déclare qu'il se réserve de répondre à M. Van Berckelaer, qui défend la grève, quand le moment sera venu, p. 1018. — Observation, p. 1018. — Déclare être à la disposition de M. Van Berckelaer pour discuter cette question, p. 1019.

S

Saint-Vith. — V. Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

Secours aux victimes des inondations de Nieuport. — V. Interpellations au nom de M. de Vrière.

Secrétaire du Sénat. — V. Chambre législatives : Sénat.

Secrétaires communaux. — V. Communes : personnel

Seeliger, sénateur de Liége, secrétaire du Sénat.

Doc. — Proposition de loi réprimant pénalement l'émission de chèques sans provision (co-sign.), n° 14.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 18, 27. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 64. — Observations au sujet de l'amendement de M. Beauduin au § 2, p. 64, 65. — Disposition à ajouter *in fine*, proposée par M. le baron Delvaux de Fenffe. Discussion, p. 78. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 135, 137.

Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police, et, généralement, à tous les préposés des communes et des administrations subordonnées. Discussion générale. Discours : Déclare que le groupe socialiste émettra un vote affirmatif sur le projet, tel qu'il est, pour éviter le renvoi à la Chambre, mais développe les motifs pour lesquels il estime que le projet devra être remis sur le métier, p. 157

Proposition de loi qu'il a présentée sur la protection des animaux et proposition de loi similaire de M. Asou. Appuie très vivement une motion d'ordre de M. Asou, qui proteste contre le retard apporté à l'examen de ces propositions de loi, p. 165.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Observations à l'occasion de l'incident soulevé par la réponse du R. P. Rutten, rapp., au discours de Mme Spaak, p. 220. — Reprise de l'ensemble de la discussion générale. Observations, p. 222.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 311, 312, 314.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 537.

Annonce de son décès, p. 1239.

Segers, sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 12.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet, présidé par M. Jaspar. Observation au sujet de la fixation de la discussion, p. 73. — Discussion. Observations : Prend acte de ce que le parti socialiste veut que les recettes de l'impôt soient employées à faire des amortissements et non à des dépenses nouvelles, p. 107. — Demande que l'on entende sucessivement un membre de chaque parti et déclare qu'il a cédé son tour de parole à M. Arm. Huysmans, p. 115. — Offre de céder son tour de parole à M. Van Fleteren, p. 117. — Observations au sujet de l'ordre des inscriptions, p. 117. — Reprise de la discussion. Discours : A la suite du discours de M. de Brouckere, à la modération duquel il commence par rendre hommage, précise les causes de la crise ministérielle; fait l'éloge de la sobriété, de la vigueur et de la clarté de la déclaration dont il fait remarquer les principaux points; traite notamment la question du problème militaire et termine en exprimant la confiance que l'œuvre de redressement financier sera bientôt complétée par l'œuvre de redressement économique, permettant à la nation de prendre l'essor qu'espèrent la majorité du parlement et du pays, p. 117 à 124. — Observations, p. 132, 134, 135, 138.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations subordonnées. Discussion générale. Observations, p. 102.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Commence par faire remarquer le superbe effort fait en Belgique au point de vue des caisses de compensation, d'après l'initiative du comité central industriel et de la Ligue des famille nombreuses, mais traite les

Segers (*suite*)

questions d'application de la loi en discussion : le chiffre de l'allocation, le champ d'application et la question de la grève; écarte cette dernière question, ayant eu satisfaction par les explications du R. P. Rutten, rapp., p. 193, 194. — Observations, p. 218, 219. — Observations au sujet d'un incident soulevé par M. de Brouckere à la suite de la réponse faite par le R. P. Rutten à un discours de Mme Spaak, p. 220. — Observations sur le point de savoir si la discussion des articles va être abordée immédiatement, p. 226. — Discussion des articles. Article 1er. Observations, p. 245. — Discours : Examine l'ensemble de l'article 1er, p. 246, 247. — Observations, p. 248. — Discussion au sujet de l'amendement de M. Henricot tendant à supprimer l'alinéa 2, p. 248. — Fait encore des observations à l'occasion de la réponse qui lui est donnée par le R. P. Rutten, rapp., p. 249. — Alinéa 4. Indique comment il estime que l'amendement de M. Henricot devrait être complété et déclare que si l'amendement était ainsi complété il serait heureux de le voter, p. 252.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 211.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 382.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 536.

Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre pour résoudre les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen et Malmédy. Observations, p. 599.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Discours : Fait écho aux observations judicieuses traduites dans la note de la minorité de la commission de la justice et essaie de mettre en lumière les raisons pour lesquelles il ne peut se ranger aux côtés du rapporteur, M. Magnette, ni aux côtés de Mme Spaak, qui vient d'appuyer le projet de loi en discussion, p. 605 à 609. — Observations, p. 611 à 614. — Observations au sujet d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 620, 627. — Déclare que la droite est d'accord en ce qui concerne le renvoi du projet au conseil de législation et le retour devant le Sénat au cours de la présente session, p. 628.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 650. — Discussion générale. Discours : Déclare que son vote sera un vote de résignation, mais qu'il sera affirmatif : 1° parce qu'il s'agit de relations avec un pays ami avec lequel la Belgique a intérêt à ne pas vivre dans un état d'hostilité; 2° parce qu'il constitue une amélioration sur le régime subi depuis la guerre; 3° parce qu'il considère le traité comme une étape, et espère que la France, amie, tiendra compte du geste de la Belgique, p. 708 à 712.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 655.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion générale. Discours : En félicitant M. Beauduin sur son rapport, parle de la question des canaux brabançons; estime pourtant que l'on peut substituer les travaux du Démer au canal Anvers-Liége; appuie le rapport en tant qu'il indique que le canal de la vallée du Démer constituerait un complément du canal direct, p. 685. — Discussion des articles. — Article 1er. Observations, p. 688, 689, 696.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Observations, p. 747, 749, 750.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 776, 785, 786, 800, 819, 820, 824, 827, 828, 842.

Interpellation de M. Jauniaux au sujet de l'interprétation de l'arrêté royal du 16 mars 1926, relatif à la présence effective des pharmaciens dans leur officine. Discussion : Observations, p. 876.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Observations au sujet de l'examen de ce projet, p. 1051.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1059. — Discours : Développe les motifs pour lesquels il estime que la jonction ne doit pas être abandonnée; estime que l'on peut, en une phrase, qualifier cet abandon « lâcher la proie pour l'ombre », et demande à interrompre son discours pendant quelques minutes, M. le duc d'Ursel, inscrit après lui, étant disposé à prendre la parole, p. 1069 à 1073. — Observations, p. 1075. — Reprend son discours et répond aux observations formulées contre la jonction, mettant en balance les avis concordants de nombreuses personnalités de premier plan en faveur de la jonction et les avis de ses détracteurs; termine en souhaitant de faire passer dans l'esprit et dans la conscience de ses collègues quelque chose de sa conviction que l'on commettrait une faute impardonnable en abandonnant la jonction, estimant qu'elle devrait être reprise avant quinze ans, cette jonction constituant à ses yeux l'un des travaux publics les plus indispensables qui s'imposent à la perspicacité et à la vigilance de la nation, p. 1075 à 1087. — Fait personnel au sujet du démenti qui a été opposé par M. Neujean à certaines paroles qu'il a prononcées; oppose au démenti de M. Neujean des faits précis, en rappelant la date à laquelle il a pris le portefeuille des chemins de fer et celle à laquelle il a fait entendre à la Chambre qu'il suspendait les travaux de la jonction, p. 1097, 1098. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 1102, 1103, 1105, 1108, 1109, 1116, 1118, 1120, 1122, 1128 à 1133, 1137 à 1139. — Observations au sujet de la clôture de la discussion générale et des observations qui restent encore à présenter, p. 1139. — Discussion des articles. Art. 1er. Discours : tout en désirant laisser le Sénat sous l'impression du discours qui vient d'être prononcé par M. de Brouckere, répond à des observations faites au point de vue : droit, par M. Liebaert, et par M. Hicguet; puis termine en déclarant que le Sénat, en votant la continuation des travaux, émettra un vote de logique et de bon sens, et rendra un service inappréciable à la nation, p. 1144 à 1146.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. Discussion des articles. — Art 11. Observations, p. 1165.

Services de l'Etat. — V. Organisation administrative : Fonctionnement des services de l'Etat.

Services de la marine (Exploitation des). — V. Organisation administrative.

Servitudes aéronautiques. — V. Armée : Aéronautique.

Simonis, sénateur de Verviers.

Doc. — Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Rapport, n° 33.

Projet de loi portant application des lois coordonnées des 10 mai 1919 et 6 septembre 1921 aux ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de paix de Versailles. — Amendement à l'article 1er (co-sign.), n° 172.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Motive son vote personnel, p. 153.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 184. — Discours : Commence par déclarer qu'il émettra un vote affirmatif, étant admirateur et défenseur des familles nombreuses; puis soumet au Sénat quelques réflexions au sujet de l'amendement présenté par le gouvernement à l'article 3; insiste pour que le dernier paragraphe de cet amendement soit retiré, p. 220-221.

Projet de loi rendant applicables, jusqu'au 31 décembre 1928, les dispositions des §§ 2, 3, 4 et 5 de l'article 57 de la loi du 10 juin 1925, modifiée par celle du 10 juin 1926 et relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Dépose, au nom de M. Jauniaux, le rapport sur ce projet de loi, et, le Sénat étant unanime, donne lecture de ce rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 239.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises. Dépose le rapport sur ce projet de loi, et, le Sénat étant unanime, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 241.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Rappelle la demande qu'il a faite l'année précédente, tendant à ce que les crédits pour l'hygiène soient majorés; signale notamment la nécessité qu'il y aurait à ce que l'on alloue un subside à la commune de Sart lez-Spa pour que cette commune possède à l'avenir une distribution d'eau potable; fait la même demande, dans un ordre plus modeste, pour la commune de Ligneuville, p. 521.

Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre en vue de résoudre les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Remercie M. Jaspar, p. m., des déclarations qu'il vient de faire en faveur des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith, et espère que tous les mauvais Belges cesseront, à la suite de ces déclarations, la campagne qu'ils mènent en faveur d'un nouveau referendum, p. 603.

Simonis (*suite*)

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Appuie brièvement certaines observations contenues dans le rapport de M. Van Overbergh, notamment en ce qui concerne la question des impôts et termine en estimant que le premier sacrifice à faire par le gouvernement doit être la suppression de toutes les taxes à l'exportation, p. 905, 906.

Situation financière des communes. — V. Communes.

Société nationale des chemins de fer belges. — V. Chemins de fer.

Société nationale des habitations et logements à bon marché. — V. Habitations à bon marché.

Sociétés mutualistes. — V. Assurances sociales.

Solau, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 327.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1090.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Spaak (Mme), sénatrice cooptée.

Doc. — Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Amendement au texte de la commission, n° 173.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Développe la conception socialiste de la famille, qu'elle déclare être pleine de dignité, et déclare ensuite qu'elle ne peut répondre à l'appel du R. P. Rutten, rapp., en faveur des familles nombreuses, estimant que ce n'est pas le moment de multiplier les jeunes bouches à nourrir; signale la nécessité qu'il y a pour la femme de recevoir, dès la naissance du premier enfant, de quoi lui donner la possibilité d'entretenir cet enfant; termine en faisant remarquer, sur ce dernier point, que l'État lui donne raison puisque, dans sa péréquation, l'allocation est attribuée dès le premier enfant; déclare, en conséquence, que, sur ce point, elle pourrait accorder sa confiance au gouvernement si elle n'était convaincue que ceci était l'œuvre du cabinet précédent, p. 191 à 193. — Discussion des articles. Art. 7. Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 273 à 275.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Exprime ses craintes pour l'état sanitaire de l'enfance en Belgique; déplore la réduction des crédits attribués à l'Œuvre nationale de l'enfance; fait remarquer que la mortalité infantile a de nouveau augmenté; indique les moyens qu'il faudrait employer pour combattre cette mortalité; déclare qu'elle ne traduit pas les considérations qu'elle vient de développer sous la forme d'un amendement, mais se borne à rappeler au ministre de l'intérieur, M. Carnoy, le discours que prononçait, quelques années auparavant, un sénateur, alors qu'il n'avait pas les responsabilités qu'il a à ce moment, et déclare que c'est à ces responsabilités qu'elle fait appel, p. 539 à 541.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels elle estime que ce projet est sage et humain, et termine en émettant le vœu de voir le ministre de la justice s'y rallier, p. 604, 605. — S'abstient au vote sur la motion de M. Deswarte au sujet de la non-recevabilité de la proposition tendant au renvoi du projet au conseil de législation, p. 629.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Discours : Proteste contre un discours de M. Digneffe engageant le ministre à prendre des mesures contre les institutrices qui, les jours de congé, conduiraient leurs élèves dans les Maisons du Peuple; fait l'éloge des œuvres socialistes, p. 834, 835. — Fait diverses observations en réponse au discours de M. Vauthier, m. s. a., qui a répondu à ses observations, p. 835. — Observations au sujet du discours de M. Digneffe au sujet d'une enquête qu'il a demandée, p. 844.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Spillemaeckers, sénateur d'Anvers.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Subsides aux mutualités. — V. Interpellations au nom de M. Jauniaux.

Surséance à certaines nominations judiciaires. — V. Organisation judiciaire : Nominations.

T

Tarif des droits à percevoir pour les expéditions et les extraits d'actes de l'état civil, d'indigénat et de naturalité. — V. Finances : Impôts : Timbre de dimension : Exemption.

Taudis (Lutte contre les). — V. Habitations à bon marché : Construction : Encouragement.

Termonde (Expulsion des occupants des baraquements du Fonds du Roi Albert). — V. Habitations à bon marché : Fonds du Roi Albert.

Techniciens au service des communes. — V. Communes : Personnel.

Télégraphes et téléphones.

RÉGIE. — CRÉATION.

Projet de loi créant la régie des télégraphes et des téléphones.

Doc. — Exposé des motifs, n° 198. — Projet de loi : Annexe au n° 198.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t., p. 1211 (16 octobre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des chemins de fer.

Téléphones. — V. Télégraphes et téléphones.

Thiébaut, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 185 à 187. — Discours : Commence par faire une rectification aux *Annales*, en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé pendant la discussion de ce projet (p. 185 des *Annales*); puis fait l'éloge des industriels qui ont déjà organisé des caisses de compensation pour allocations familiales, ainsi que du fonctionnement de ces caisses; termine en déclarant qu'il présentera le surplus de ses observations à l'occasion de la discussion des articles, p. 221. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de l'amendement retiré par M. Van Coillie et repris par M. Mertens, p. 246. — Fait encore des observations, p. 247. — Alinéa 4. Appuie l'amendement de M. Henricot, p. 252. — Art. 3. Discussion. Discours : Se rallie aux observations faites par M. Moyersoen; estime, en ce qui concerne l'amendement du gouvernement, que celui-ci devrait stipuler que le groupement des industriels devrait être consulté au même titre que les autres organismes, p. 263. — Observations, p. 263, 268. — 4e alinéa de l'amendement du gouvernement : déclare retirer le sous-amendement qu'il avait présenté à cette disposition, p. 277. — Art. 7. Demande, après l'adoption de l'article, si cette disposition va être à nouveau examinée par la commission, p. 280. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 325. — Réfute les accusations qui ont été portées par

Thiébaut *(suite)*

M. Jauniaux au sujet de l'insuffisance des salaires, ayant été personnellement mis en cause, p. 327. — Art. 7. Discours : Indique la procédure suivie dans les caisses de compensation au sujet de l'absentéisme, procédure suivie depuis leur fondation sans avoir jamais donné lieu à des difficultés, p. 328. — Suggère que l'on introduise dans la loi une disposition permettant au ministre de fixer par arrêté royal l'interprétation exacte du terme « pour cause d'absences injustifiées », p. 329 — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 330.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion des articles. Art. 1er. Discours : Remercie M. Jaspar, p. m., des assurances qu'il a données au Sénat en ce qui concerne les travaux de démergement du pays de Charleroi; parle de la question de la capacité de navigation de la Sambre et de celle du canal de Charleroi, p. 752.

Annonce de son décès, p. 789.

Thienpont, sénateur Flandre orientale.

Ann. — Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 755.

Timbre de dimension (Exemption du). — V. Finances : Impôts : Timbre de dimension.

Titres au porteur sous séquestre. — V. Finances.

t'Kint de Roodenbeke (comte), sénateur de Gand-Eecloo, président du Sénat.

Ann. — Elu président du Sénat, p. 2.

Prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 2.

Réception et prestation de serment de S. A. R. Monseigneur le Prince Albert comme membre du Sénat. En sa qualité de président du Sénat, prononce un discours à cette occasion, p. 7.

Communication au sujet de son état de santé et expression des vœux du Sénat pour son prompt et complet rétablissement, p. 31.

M. le vice-président Lafontaine ayant exprimé sa joie et celle de l'assemblée de le revoir présent aux séances du Sénat, il remercie le Sénat et annonce qu'il reprendra son poste de président aussitôt que sa santé le lui permettra, p. 276.

Annonce de son décès, p. 1171.

Toch, sénateur coopté.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : Demande à M. Carnoy, m. i. h., de confirmer que la loi en vigueur constitue un minimum de traitement, afin d'éviter toute fausse interprétation, p. 164.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale, Discours : Attire l'attention de la Haute Assemblée sur la situation pénible dans laquelle se débat la ville de Gand depuis l'armistice; termine en souhaitant que les considérations qu'il vient de développer contribuent à modifier l'attitude du gouvernement vis-à-vis de la ville de Gand, p. 762-763.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Traitements.

PÉRÉQUATION.

Projet de loi relatif à la rétribution des membres de l'ordre judiciaire, du conseil des mines, des députations permanentes des conseils provinciaux, du clergé catholique et du corps enseignant des écoles primaires et gardiennes, ainsi que du personnel de l'enseignement supérieur.

V. les nos 57, 183, 188, 211, 229 (Chambre) de la session 1927-1928.

Doc. — Projet de loi, n° 139.

Rapport fait par M. De Clercq. n° 159.

Traitements : PÉRÉQUATION. ***Projet de loi relatif à la rétribution des membres de l'ordre judiciaire, etc. (suite)***

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 957 (19 juin 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. De Clercq. Dépôt du rapport : 5 juillet 1928.

Discussion générale :

Discours de M. Mousty, qui estime notamment que la péréquation, en ce qui concerne le personnel enseignant, est insuffisante; que l'on a laissé subsister des écarts trop grands entre les divers traitements et développe les motifs pour lesquels il espère que le ministre et le Sénat tiendront compte de certaines anomalies qu'il signale; termine en souhaitant que le projet soit amendé dans le sens qu'il vient d'indiquer, p. 1157 à 1159.

Discussion des articles :

Art. 11. (Traitements des instituteurs.) Discours de MM. Volckaert (qui fait diverses observations au sujet de l'indemnité de logement; déclare qu'il ne dépose pas d'amendement afin d'éviter le renvoi du projet à la Chambre, mais prie le ministre de donner une interprétation plus large à cette disposition; puis exprime le vœu que, une fois la péréquation des traitements des membres du clergé votée, les conseils de fabrique améliorent la situation de leur petit personnel); Vauthier, m. s. a. (qui répond aux observations de M. Volckaert en ce qui concerne l'indemnité de logement); Mousty (qui déclare qu'il s'abstiendra parce que l'on accorde une péréquation aux membres du clergé et que le personnel enseignant est lésé; puis fait encore diverses observations); De Ley (qui pose une question sur le point de savoir si les jeunes instituteurs qui ont remplacé les instituteur appelés sous les drapeaux, par suite de la guerre jouiront des avantages accordés par l'article 31*b*), p. 1163 à 1165. — Interr. de MM. Segers, Lekeu, Volckaert, Mousty, Hicguet, p. 1164. — M. Vauthier, m. s. a., répond aux observations qui viennent d'être présentées, p. 1164, 1165. — Interr. de M. Mousty, p. 1164, 1165. — L'article 11 est adopté, p. 1165.

Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 1159 à 1167.

M. Mousty motive l'abstention du groupe socialiste afin de protester contre l'absence de réponse du ministre aux observations qu'il a présentées en faveur du personnel enseignant et rappelle ses motifs personnels d'abstention, p. 1157. — M. Vauthier, m. s. a., proteste, à son tour, contre le discours qui vient d'être prononcé par M. Mousty, et déclare que, s'il n'a pas pris la parole pendant la discussion générale, c'est afin de ne pas prolonger le débat, p. 1167.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 50 voix et 38 abstentions, p. 1167 (26 juillet 1928). — Se sont abstenus : MM. Beosier, Calonne, Casterman, Cools, de Brouckere, De Nauw, Dewaele, Diriken, Disière, Ducastel, Dumont, Fraiture, François, Genard, Houben, Jauniaux, Lafontaine, Lalemand, Leclercq, Lekeu, Lion, Martens, Matagne, Molet, Mousty, Paulsen, Solau, Mme Spaak, MM. Spillemaeckers, Toch, Van Belle, Vande Moortele, Van Fleteren, Van Schoor, Van Vlaenderen, Vinck et Wautelet, p. 1168. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Cour des comptes. — Projet de loi relatif à la rétribution des membres de la Cour des comptes.

V. les nos 197 et 249 (sess. 1927-1928) de la Chambre.

Doc. — Projet de loi, n° 186.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1181 (25 septembre 1928). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Traitements du personnel des communes. — V. Communes : Personnel.

Traité de commerce et de navigation. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Traités de conciliation et d'arbitrage. — V. Affaires étrangères : Droit international.

Tramways.

TRAMWAYS BRUXELLOIS.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention en vue d'établir un régime unifié d'exploitation du réseau de tramways concédés à la « Société anonyme Les Tramways bruxellois » et du réseau de tramways concédés à la « Société générale de Chemins de fer économiques », ce dernier ayant été transféré à la société anonyme « Les Tramways bruxellois » par arrêté royal en date du 12 mai 1925.

Doc. — Exposé des motifs, n° 19. — Texte de la convention et documents-annexes, n° 19. — Projet de loi : annexe au n° 19.
Rapport fait par M. le baron de Steenhault de Waerbeeck, n° 20.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Baels, m. a. t. p., p. 132 (8 décembre 1927). — Le projet de loi est renvoyé à la commission de l'agriculture.
Dépôt du rapport par M. le baron de Steenhault de Waerbeeck, p. 177 (15 décembre 1927).
A la proposition de M. le président, le Sénat porte cet objet à l'ordre du jour du mardi suivant, p. 177.
M. le président annonce que cet objet vient en ordre de discussion, mais qu'on l'a prié de retarder l'examen de ce projet jusque trois heures, p. 191.
Discussion générale. Discours de MM. Volckaert (qui se plaint de l'organisation des tramways au point de vue des voyageurs et demande que les avantages accordés aux employés des chemins de fer économiques leur soient continués); Paulsen (qui appuie les observations de M. Volckaert, mais demande que la société de secours mutuels « libre » des lignes des tramways économiques puisse continuer à subsister; traite aussi la question des lignes nouvelles à construire par les Tramways bruxellois), p. 195, 196. — M. Baels, m. a. t. p., répond aux observations présentées, p. 196. — Observations de MM. le vicomte Berryer, Paulsen, Volckaert, p. 195, 196.
L'article unique est adopté sans observation, p. 196.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 99 membres présents, p. 196 (29 décembre 1927). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.
Motion d'ordre de M. le vicomte Berryer, qui fait une rectification au sujet d'une interruption qu'il a faite au cours de cette discussion quant à l'encombrement des plates-formes des tramways, p. 244.

Transfert. — V. Congo : Finances : Budgets : Crédits supplémentaires et transfert.

Transit de marchandises. — V. Industrie, commerce et travail : Licences d'exportation.

Travail. — V. Industrie, commerce et travail.

Travail parlementaire. — Voyez la rubrique Chambres législatives-Sénat : *a*) Commissions permanentes : Commission du travail parlementaire; *b*) Fixation de l'ordre du jour; *c*) Procédure parlementaire; *d*) Travaux parlementaires.

Travail des enfants. — V. Affaires étrangères : Agriculture.

Travailleurs frontaliers et saisonniers. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Travaux publics.

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales. — V. Industrie, commerce et travail.

GRANDS TRAVAUX.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux.

Doc. — Projet de loi, n° 89.
Rapport fait par M. Lebon, n° 107. — Note du baron Delvaux de Fenffe relative aux barrages-réservoirs. Annexe au n° 107.

Travaux publics : GRANDS TRAVAUX. *Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux (suite)*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics et des affaires économiques, p. 657.

Rapporteur : M. Lebon.

Discussion générale :

Discours de M. Barnich (qui estime que le pays entame, dans des temps très difficiles, un effort gigantesque et raisonné qu'il n'a jamais pu réaliser dans des temps plus normaux; rappelle que l'initiative de ce projet est due au gouvernement précédent et que son parti y a collaboré; déclare qu'il ne parlera pas de la partie technique, qui peut être examinée dans de nombreux rapports et développe les raisons qui justifient l'adhésion de son parti, p. 741 à 743. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Jaspar, p. m., Volckaert, p. 742. — Discours de MM. Janssens (qui commence par estimer qu'il est juste de rendre hommage à l'administration des ponts et chaussées, mais estime qu'il faut rendre hommage également au projet de M. le représentant Van Caenegem et aux travaux du lieutenant-colonel Fontaine; puis fait diverses observations quant à l'application des crédits pour l'amélioration du canal Liége-Maestricht-Anvers); Volckaert (qui, tout en se déclarant partisan résolu des travaux énumérés dans le projet de loi, déclare qu'il émettra cependant un vote négatif sur ce projet comme sur le projet se rapportant au fonds des routes, voyant dans les projets une abdication complète du parlement belge); Lebon (qui signale au Sénat que MM. Lekeu et consorts ont annoncé la veille, en commission, un amendement qu'ils viennent de déposer; déclare que la commission l'a délégué pour dire à l'assemblée que cette ajoute lui paraissait superflue, que M. Jaspar, p. m., voit des inconvénients à admettre soit le texte des auteurs de l'amendement, soit l'interprétation de la commission; qu'il faut donc attendre les explications du ministre; termine en donnant des explications au sujet d'un malentendu relatif à un certain passage de son rapport, que l'on a estimé être une critique à l'égard du gouvernement, alors que tout le pays, comme la Chambre et le Sénat, souscrit d'enthousiasme à l'exécution du programme immense et magnifique soumis à l'approbation de l'assemblée); de Brouckere (qui, tout en estimant qu'il ne faut pas laisser s'émietter les droits du parlement, déclare ne pas partager les appréhensions de M. Volckaert; rappelle que le droit d'interpellation reste entier; annonce qu'il émettra un vote affirmatif et ne se considérera pas, par ce vote, lié à un système de barrages), p. 743 à 745. — Interruptions de MM. Broekx, Jaspar, p. m., Volckaert, Lekeu, p. 743 à 745. — Discours de M. Baels, m. a. t. p. (qui répond aux questions d'ordre technique posées par M. Lebon dans son rapport), p. 746, 747. — Interruptions de MM. Barnich, Lebon, Segers, p. 746, 747. — Discours de M. Jaspar, p. m. (qui entretient le Sénat du programme des grands travaux et du projet considéré dans son ensemble; expose le problème au point de vue constitutionnel, administratif et financier; répond notamment aux objections présentées par M. Volckaert en ce qui concerne le contrôle du parlement, M. le baron Delvaux de Fenffe, relativement aux barrages, et Barnich, au sujet de la politique de transports), p. 747 à 750. — Interruptions de MM. Lekeu, Volckaert, Beauduin, Van Overbergh, Segers, de Brouckere, p. 748 à 750.

Discussion des articles :

Art. 1er. M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés par MM. Lekeu et consorts, p. 750. — Discussion. Discours de M. Jaspar, p. m. (qui donne quelques explications au sujet de l'amendement présenté par MM. Lekeu et consorts; estime notamment que, alors que le gouvernement a voulu faire de ce projet un grand projet d'intérêt national, il ne faut pas y introduire des questions d'intérêt local; s'engage à ce que la commune de Marchienne, pas plus que les autres, ne touche rien de moins que par le passé et demande que la question du démergement de la Sambre ne soit pas mêlée à celle des grands travaux), p. 750, 751. — Interruptions de MM. Lekeu, François, Mousty, p. 750, 751. — Discours de M. Lekeu (qui annonce que, pour se hausser jusqu'à l'intérêt national, il prend note purement et simplement de la déclaration de M. Jaspar, p. m., et retire son amendement, se réservant, l'année suivante, sous forme d'interpellation ou d'amendement au budget extraordinaire,

Travaux publics : GRANDS TRAVAUX. *Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux* **(suite)**

d'intervenir afin que justice soit rendue au pays de Charleroi), p. 751, 752. — Interruption de M. Demoulin, p. 752. — Discours de M. le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui insiste sur la question du canal d'Anvers à Gand); Thiébaut (qui remercie M. Jaspar, p. m., des assurances qu'il a données au Sénat, en ce qui concerne les travaux de démergement du pays de Charleroi; parle, notamment, de la question de la capacité de navigation de la Sambre et de celle du canal de Charleroi), p. 752. — M. Baels, m. a. t. p., répond aux observations de M. Thiébaut en ce qui concerne le canal de Charleroi, p. 752. — L'article 1er est adopté tel qu'il figure au projet, l'amendement de M. Lekeu ayant été retiré, p. 752.

Les autres articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 752, 753.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix contre 2 (MM. Volckaert et Wautelet), p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

INSTALLATIONS MARITIMES DE BRUGES.

Projet de loi autorisant le gouvernement à conclure une convention avec la ville de Bruges et la Compagnie des installations maritimes de Bruges.

Doc. — Exposé des motifs, n° 199. — Projet de convention, n° 199. — Annexe : Projet de loi, n° 199.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. le baron Houtart, m. f., p. 1225 (17 octobre 1928. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

JONCTION DES GARES DE BRUXELLES-NORD ET DE BRUXELLES-MIDI. — V. Chemins de fer : Jonction Nord-Midi.

ROUTES : FONDS SPÉCIAL.

Projet de loi instituant un fonds spécial et temporaire des routes. — V. les nos 66 et 106, Chambre (session 1927-1928).

Doc. — Rapport fait par M. le baron Gillès de Pelichy, n° 112.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics et des affaires économiques, p. 657.

Dépôt du rapport par M. le baron Gillès de Pelichy, p. 712 (3 avril 1928).

M. le baron Gillès de Pelichy donne lecture de son rapport, p. 745.

Discussion générale. Discours de M. le duc d'Ursel, qui se félicite d'avoir obtenu satisfaction et fait ressortir les avantages du projet, puis parle des impôts qui frappent les automobiles et de l'emploi des sommes rapportées par ces impôts, p. 753, 754.

L'article unique est adopté sans observation, p. 754.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix contre 2 (MM. Volckaert et Wautelet), p. 755 (4 avril 1928). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Tribunaux arbitraux mixtes. — V. Affaires étrangères : Droit international.

Tribunaux consulaires. — V. Organisation judiciaire.

Tschécoslovaquie. — V. Affaires étrangères.

Tschoffen, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi relative aux droits de l'Etat sur les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances du domaine public (co-sign.). Annexe au n° 73.

Projet de loi portant application des lois coordonnées des 10 mai 1919 et 6 septembre 1921 aux ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de paix de Versailles. Amendement à l'article 1er (co-sign.), n° 172.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Commence par se féliciter de la modération du discours de M. de Brouckere, commente les motifs pour lesquels la crise ministérielle a surgi, ainsi que ceux qui ont amené les socialistes à quitter le gouvernement; précise l'attitude de la droite

Tschoffen *(suite)*

démocratique, demande notamment au baron Houtart, m. f., de ne pas toucher, sans raisons péremptoires, au fonds d'amortissement; commente la déclaration et termine, par suite des derniers mots du discours de M. de Brouckere, en émettant l'espoir que, pour terminer la tâche de la restauration du pays, l'on pourra encore compter sur la collaboration socialiste, tout en déclarant être également prêt à la lutte, p. 112 à 115. — Observations, p. 116.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 378.

Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre en vue de régler les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Observations, p. 579.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 796, 824. — Discours : Prend la parole afin de répondre à certaines critiques qui ont été formulées au sujet de la manière dont certains instituteurs comprennent leur rôle, p. 829-830.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Discussion des articles. Art. 16 : alinéa additionnel proposé par la commission : Discussion. Estime que le Sénat ferait bien de se rallier à l'opposition faite par M. Janson, m. j., à cet amendement, p. 870.

Projet de loi modifiant l'article 111 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 1er. Demande que l'on commence par voter sur l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 883.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Discussion générale. Observations, p. 888.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 909, 914. — Discours : Commente le discours de M. Despret et le réfute, notamment en ce qui concerne les porteurs de rentes; le combat dans sa partie relative au danger qu'un gouvernement démocratique ferait courir au crédit de la Belgique et termine en exprimant son regret de voir diminuer la dotation du fonds d'amortissement, p. 924 à 928.

Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion des articles. Art. 1er. Justifie à son tour un amendement qu'il a présenté avec MM. Esser et consorts, p. 1149.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1214. — Discours : Indique les raisons pour lesquelles son groupe émettra un vote affirmatif et estime que les projets militaires réalisent, sur le régime antérieur, un progrès appréciable en assurant une réduction considérable du temps de service, p. 1259 à 1262. — Observations, p. 1264.

Turquie (Traité avec la). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

U

Universités de l'Etat. — V. Enseignement supérieur.

V

Vacances du Sénat. — V. Chambres législatives : Sénat.

Van Belle, sénateur de Liége.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 182, 185, 186.

Discussion des articles. Art. 3. Propose au Sénat, l'assemblée n'étant plus en nombre, dans le cas où l'on devrait procéder à un appel nominal, de remettre la suite de la discussion au mardi suivant, p. 258. — Reprise de la discussion de l'article 3. Observations, p. 262.

Fixation de l'ordre du jour. Plusieurs projets de loi devant être remis à une date ultérieure pour diverses raisons, et M. le président ayant proposé au Sénat de se réunir le lendemain pour émettre des votes sur les projets dont les articles ont été discutés, estime que, si l'on ne se réunit le lendemain

Van Celle (*suite*)

que pour participer à quelques votes, il serait plus sage de s'ajourner au mardi suivant, et proteste à cette occasion contre la manière dont s'effectuent les travaux du Sénat, estimant que, dans ces conditions, la session finira à nouveau dans la bousculade, p. 560. — Propose, à nouveau, de ne pas siéger le lendemain et que la commission du travail parlementaire se réunisse afin d'examiner l'ordre du jour, p. 561.

Fixation de l'ordre du jour. Propose, vu les nombreux objets qui, d'après les indications données par M. le président, doivent être votées avant les vacances, que le Sénat décide immédiatement de tenir des séances du matin le mardi et le mercredi 3 et 4 avril, p. 679.

Interpellation de M. Vinck au sujet du refus d'approbation du budget de la province de Brabant. Observations, p. 965.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service. Discussion générale. Observations, p. 1260.

Van Berckelaer, sénateur d'Anvers.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale. Discussion des articles. Défend la grève d'Anvers, p. 1016, 1017. — Demande la parole pour un fait personnel, p. 1018. — Développe son fait personnel, déclare ne pouvoir admettre que son discours soit considéré comme non avenu, ainsi que le suggère M. Heyman, m. i. t. p. s., mais déclare être d'accord sur le point de l'inopportunité de la discussion de cette question à ce moment; termine en disant à M. Ryckmans qu'il se tient à sa disposition pour discuter la question, où et quand il voudra, p. 1019.

Van Coillie, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Doc. — Projet de loi tendant à l'insertion dans les cahiers des charges des entreprises de l'Etat d'une clause relative à l'octroi des allocations familiales. Amendements aux articles 1, 3 et 16, et développements de ces amendements, n° 7. Amendement à l'article 3, n° 42.

Projet de loi portant application des lois coordonnées des 10 mai 1919 et 3 septembre 1921 aux ressortissants des territoires réunis à la Belgique par le traité de paix de Versailles. Amendement à l'article 1er (co-sign.), n° 172.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Défend les intérêts des classes moyennes; traite la question des impôts et, en ce qui concerne la question militaire, se rallie aux conclusions du congrès de la Ligue des ouvriers chrétiens, et estime que la déclaration ministérielle est trop laconique en ce qui concerne la question linguistique dans l'armée, p. 143, 144.

Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et administrations subordonnées. Discussion générale. Pose quelques questions au sujet de l'interprétation, p. 158-159. — Observations, p. 159.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il est hostile au projet et estime qu'il devrait être renvoyé à la commission, qui pourrait, lui semble-t-il, présenter rapidement un meilleur projet en tenant compte de l'amendement de M. Calonne, p. 167, 168. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 169.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Au nom des familles nombreuses, commence par rendre hommage aux nombreux patrons d'entreprises privées qui, sans y être contraints, ont octroyé des allocations familiales à leur personnel; puis démontre que le barème du projet en discussion est modéré et satisfaisant et propose un amendement, p. 172, 173. — Poursuit son discours et examine notamment le point de savoir s'il faut exclure le premier et le deuxième enfant; déclare se rallier, à regret, à l'amendement du gouvernement, et termine en souhaitant que l'on tienne compte de ses observations au moment du vote des articles, p. 175 à 177. — Observations,

Van Coillie (*suite*)

p. 179, 209. — Discussion des articles. Art. 1er. Défend son amendement et réfute les arguments de M. Heyman, m. i. t. p. s., p. 245. — Déclare, en présence des explication du R. P. Rutten rapp., retirer son amendement, p. 245. — Fait encore des observations, son amendement ayant été repris par M. Mertens, p. 248. — Art. 3. Discussion. Discours : Déclare, contrairement aux observations présentées par M. Moyersoen, qu'il estime l'amendement du gouvernement préférable à celui qu'il avait présenté avec M. Moyersoen, mais propose une modification au texte du gouvernement en ce qui concerne le mot « proportionnellement », p. 268-269. — Art. 16. Observations au sujet de l'affichage, p. 281.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Se félicite de l'augmentation du crédit prévu pour l'enseignement professionnel et commercial des classes moyennes; souhaite que M. Baels, m. a. t. p., persévère dans la voie dans laquelle il s'est engagé; parle des cours professionnels, de l'œuvre du petit matériel, de celle de l'enseignement économique supérieur; termine en déclarant qu'i attend le dépôt des projets annoncés par les journaux et qui ont trait, entre autres, aux chambres provinciales des classes moyennes, p. 346 à 348. — Observations, p. 370.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations, par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Discours : Estime que c'est sur les trois ans qui restent à s'écouler avant l'échéance de la loi sur les loyers que doivent se porter les efforts pour encourager la construction de nouvelles habitations; puis fait diverses suggestions, notamment en faveur des familles nombreuses, p. 677 à 679.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Art. 102. Discours : Défend à cette occasion les intérêts des artisans, boutiquiers et petits agriculteurs; rappelle une question qu'il avait adressée à ce sujet au ministre à la fin du mois de mai, p. 1019, 1020.

Vande Moortele, sénateur de Louvain.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer que, quoique Flamand, il va faire son exposé le plus clairement possible en français; puis fait à son tour remarquer que seuls les socialistes, avec quelques rares membres des autres partis, ont émis un vote favorable aux fermiers; rappelle que, dès 1895, les socialistes déposèrent un projet analogue à celui en discussion, et défend le bail de neuf ans, en citant les desiderata des campagnards, p. 53, 54. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 62. — Art. 12. Discussion : Défend son amendement, p. 88, 89. — Maintient son amendement et le défend à nouveau, p. 89. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Déclaration du gouvernement apres la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Discours : Demande si le nouveau cabinet va continuer dans la bonne voie qui lui a été indiquée par M. Wauters, ministre socialiste, en ce qui concerne le développement des industries nationales, p. 144, 145.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Discours : Fait remarquer la situation déplorable de l'industrie cigarière et prie le ministre de prendre des mesures en faveur de cette industrie, qui compte de nombreux chômeurs, p. 202.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Discours : Estime que la proposition de la commission tendant à supprimer l'allocation familiale pour les deux premiers enfants rend illusoire la dénomination du projet qui s'applique de ce fait exclusivement aux familles nombreuses; attire, en terminant, l'attention sur certains contrats de travail excluant certains ouvriers, mariés hors de l'église, des bénéfices des allocations familiales, p. 219, 220. — Discussion des articles. Art. 7. Question de l'intervention des caisses de compensation en cas d'absence au travail et question du cas de grève. Observations et discours, p. 279.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les défectuosités qui existent dans la classification des justices de paix, p. 321.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'industrie du tabac, demande pour cette industrie la suppression, ou tout au moins la réduction à un taux normal de la taxe forfaitaire; cite un article de la revue *Le Tabac*, du mois d'avril 1928, p. 915-916. — Observation, p. 916.

Vande Moortele *(suite)*

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Interpellation de M. Martens en ce qui concerne les agissements de l'administration communale de Reckem, agissements non conformes aux lois et aux droits octroyés aux conseillers communaux, p. 1185.

Vanderick, sénateur de Charleroi-Thuin.

Annonce de son décès, p. 3.

Vandewiele, sénateur d'Audenarde et Alost.

Ann. — Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale. Discours : Combat le bail de gré à gré; estime que l'on doit mettre tout en œuvre afin que les administrations responsables soient dans l'impossibilité de donner des faveurs à leurs amis; annonce qu'il proposera, en conséquence, quelques modifications au texte présenté par le rapporteur, M. Limage, p. 338. — Observations, p. 340, 341.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 357.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Discours : Développe certaines considérations en ce qui concerne l'industrie textile, et con, clut, d'accord avec la Chambre de commerce de Renaix et l'Union patronale de Courtrai, en demandant au ministre que le rajustement des droits belges équilibre approximativement les droits français, et coïncide avec l'application de l'accord; que les articles importés sous le benéfice des droits *ad valorem* soient soumis à un contrôle qui empêchera d'éluder les droits de douane; que le gouvernement, après un an de pratique, si une amélioration sérieuse ne s'est pas produite dans les échanges textiles des deux pays, examine s'il convient de modifier l'accord ou d'y mettre fin; déclare, pour le surplus, que, confiant dans les promesse de M. Hymans, m. a. ét., il votera la convention, p. 705, 706.

Van Fleteren, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Doc. — Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. — Amendement au texte de la commission, n° 173.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Observation au sujet d'une demande de M. le vicomte Berryer, tendant à la remise de la discussion à huitaine; s'oppose à cette demande, p. 6. — Discussion générale. Observations, p. 18, 50 à 52. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 61, 65. — Observations au sujet d'un amendement de M. Beauduin au § 2, p. 66. — Art. 13 proposé par M. Vinck. Observations, p. 90. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Observations au sujet de la proposition de M. Volckaert, tendant au renvoi du projet aux commissions de l'agriculture et de l'intérieur réunies, p. 104. — Observations au sujet d'une proposition de renvoi aux commissions de l'agriculture et de la justice réunies, p. 342.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 111 à 113, 115, 116. — Demande, par motion d'ordre, que l'on respecte l'ordre des inscriptions, p. 117. — Reprise de la discussion. Observations, p. 119. — Discours : Commence par parler d'une question à laquelle la déclaration ne fait pas allusion : la reconnaissance de la propriété commerciale; puis commente les causes de la crise ministérielle, et estime que c'est le parlement qui aurait dû être fait juge de la situation, p. 124, 125. — Observations, p. 127 à 129, 134, 137.

Protection de la propriété commerciale : Par motion d'ordre, demande que l'on prenne d'urgence des mesures pour la protection de la propriété commerciale; fait remarquer qu'un grand nombre de baux viennent à expiration au 1er janvier 1928, et estime que la situation est plus critique qu'on ne le pense, p. 147, 148.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Observations au sujet de l'examen de ces propositions, p. 165. — Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 876.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 215, 216, 219, 220. — Observations à l'occasion de l'incident soulevé par la réponse faite par le R. P. Rutten, rapp., au discours de Mme Spaak,

Van Fleteren *(suite)*

p. 220. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 222, 223, 225. — Discussion des articles. Art. 3. Demande que le vote sur l'amendement du gouvernement soit remis jusqu'à 3 heures, p. 272. — Art. 7 Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 274. — Discussion au sujet de l'intervention des caisses de compensation et au sujet du cas de grève, p. 276, 278, 279. — Vote en seconde lecture : Art. 3. Observations, p. 236, 237. — Art. 3. Observations, p 328. — Observations à l'occasion des paroles de M. Digneffe pour motiver son vote, p. 329.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers du 28 décembre 1926. Observations au sujet de la composition de la commission de la justice qui sera chargée d'examiner cette proposition de loi, p. 293. — Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Discours : Estime qu'il n'y a pas lieu de voter la proposition et indique les motifs pour lesquels il s'abstiendra au vote, p. 375, 376. — Observations, p. 376, 377, 381, 382. — Discours : Commence par estimer, à nouveau, qu'il eût mieux valu que la question ne vînt pas devant le parlement; mais déclare que, M. Arm. Huysmans ayant annoncé qu'il n'était pas d'accord avec M. Deswarte sur l'interprétation de l'article 16, il estime que l'on est, en quelque sorte, obligé d'aller jusqu'au bout, par suite de ce désaccord, pour préciser définitivement le point de vue du Sénat, p. 396.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Par motion d'ordre, demande que l'on exprime le vœu que la commission des chemins de fer hâte l'étude et le dépôt du rapport sur ce projet, qui a été transmis par la Chambre plus d'un an auparavant, p. 293. — Observations, p. 293. — M. le baron Descamps ayant exprimé la crainte que cette discussion n'entrave l'examen des budgets, estime que la commission des chemins de fer n'avancera pas assez vite pour que ces craintes soient fondées, p. 293. — Observations au sujet de la remise de la discussion, p. 1011, 1012. — Observations sur le point de savoir si le débat sera continué ce jour-là, p. 1065. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1065, 1072, 1076, 1078, 1079, 1086, 1103, 1105, 1107. — Demande à M. Houtart, m. f., et à M. Liebaert ce qu'il adviendrait si le Sénat repoussait le projet d'abandon, p. 1110. — Observations, p. 1110, 1126, 1132, 1138. — Par motion d'ordre propose que l'on décide que la discussion générale sera terminée à la fin de la séance en cours, p. 1139. — Observations, p. 1142. — Discussion des articles. Article 1er. Observations, p. 1144.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 353, 357, 371.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 413, 430, 433.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 445, 446, 469 à 471, 477, 482.

Projet de loi portant abrogation de l'article 298 du Code civil. M. le président, ayant annoncé que, par suite de l'absence du ministre de la justice, la discussion devait être ajournée, joint ses protestations à celles de M. Lekeu et demande que cet objet soit porté à l'ordre du jour du lendemain, p. 561, 562. — Discussion générale. Observations, p. 606, 608, 609, 613, 616, 618. — Observations au sujet d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 619 à 622. — Discours : Estime que l'attitude de M. Braun, en présentant sa proposition de renvoi au conseil de législation, est inexplicable; rapporte au Sénat une histoire vécue en faveur de l'abrogation de l'article 298, et termine en déclarant que ses amis et lui voteront l'abrogation de cet article, et, en ordre subsidiaire, voteront contre la proposition de renvoi au conseil de législation introduite par M. Braun, p. 623, 624. — Observations, p. 627, 628. — Fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'une simple proposition d'ajournement, la proposition de renvoi constituant une ajoute à la procédure sénatoriale, p. 628. — Fait diverses observations au sujet de l'ajournement du projet, proposé par M. Braun au moment des vacances du mois d'août, mais estime que cette proposition peut être admise, p. 1168.

Fixation de l'ordre du jour. Observations, p. 561, 562.

Interpellation de M. Esser sur les mesures à prendre en vue de résoudre les difficultés qui existent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Observations, p. 579, 598.

Fixation de l'ordre du jour. Fait des observations au sujet de la fixation du traité franco-belge, p. 679.

Projet de loi approuvant l'accord commercial avec la France. Discussion générale. Observations, p. 702 704, 705, 713.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 775 à 778, 786, 792, 799 à 801, 805, 806,

Van Fleteren (*suite*)

808, 809, 811, 812, 815, 823, 824, 827 à 830, 834, 835, 839 à 843. — Observations à l'occasion d'un fait personnel de M. Hubert, qui proteste contre les attaques dirigées contre lui par M. Matagne, p. 860, 861.

Proposition de loi réprimant pénalement l'émission de chèques sans provision. M. le vice-président baron Descamps ayant déclaré que ce projet serait transmis à la Chambre, fait remarquer qu'il n'a pas été procédé au vote par appel nominal sur l'ensemble du projet, p. 865.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 896, 898, 905, 911, 912, 914, 915, 339.

Interpellation de M. Vinck au sujet du refus d'approbation du budget de la province de Brabant. Observations, p. 965.

Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination d'un juge de paix à Moll. Discussion. Observations, p. 977, 978.

Fixation de l'ordre du jour, le 20 juin 1928. Observations, p. 993.

Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926. Discussion générale. Discours : Combat la proposition de la commission, p. 995. — Propose par amendement d'adopter le multiplicateur 5, p. 996. — Déclare retirer son amendement, p. 996.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Avant que la discussion des articles ne soit ouverte, demande que l'on réserve les articles auxquels M. Jauniaux a présenté des amendements, celui-ci ayant été empêché d'être présent au début de la séance, p. 1014. — Observations au sujet de la question de la grève d'Anvers, p. 1017, 1018. — Observations au sujet de la demande de M. Van Berckelaer tendant à obtenir la parole pour un fait personnel, p. 1018.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Observations au sujet de l'examen de ce projet, p. 1051.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Vote définitif des articles amendés. Art. 18. Observations, p. 1055.

Fixation de l'ordre du jour. Discussion. Fait diverses observations afin de faire remarquer que le groupe socialiste, comme les autres groupes, devrait être informé des dispositions prises quant aux séances du Sénat pendant le mois d'août; rappelle également la nécessité de prendre en considération les divers services administratifs du Sénat, ainsi que la presse, p. 1149, 1150.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il émettra un vote négatif, mais demande que les crédits soient votés pour deux mois, p. 1155. — Observations : Déclare céder la paternité de son amendement à M. de Mévius, p. 1156.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de 1928. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. le baron de Mévius, qui demande à donner immédiatement lecture de son rapport, p. 1185. — Discussion générale. Observations, p. 1185. — Après le vote, fait remarquer que la majorité n'est pas en nombre et que, sans la présence des députés socialistes, la séance aurait dû être levée, p. 1187.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Profite de cette discussion pour demander au ministre de faire une déclaration qui calmerait les inquiétudes des amis de la forêt de Soignes au sujet des exercices de garnison que l'on projetterait de faire dans cette forêt, p. 1189.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1202, 1204, 1205, 1212, 1233, 1257 à 1260, 1263, 1264. — Discussion des articles. Art. 15. Observations, p. 1280. — Examen des articles réservés : Art 2. Observations, p. 1290. — Art. 10. Observations, p. 1293.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion générale. Observations, p. 1274.

Van Overbergh, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Budget des finances pour 1928. Rapport, n° 127.

Projet de loi contenant le règlement définitif du budget de l'exercice 1913. Rapport, n° 128.

Van Overbergh (*suite*)

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 14, 21, 29. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, tant au sujet d'un amendement de M. Mousty qu'au sujet du renvoi à la commission, p. 66.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 108, 116, 137.

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Observations, p. 163.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 179, 180 à 183, 185, 187 à 189, 198, 199. 216, 219, 220. — Observations à l'occasion de l'incident soulevé par la réponse du R. P. Rutten, rapp., au discours de Mme Spaak, p. 220. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 222 à 226. — Discussion des articles. Art. 3. Observation, p. 256. — Appuie une demande de M. Van Fleteren tendant à remettre le vote sur l'amendement du gouvernement jusqu'à 3 heures, p. 272. — Reprise de la discussion. Art. 7. Observations, p. 278. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Observations, p. 326.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1928. Dépose, au nom de M. le comte de Brouchoven de Bergeyck, le rapport sur ce projet de loi, puis donne lecture de ce rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 238.

Interpellation de M. Dewaele, au sujet de la décision tendant à exclure des avantages du fonds de crise les ouvriers socialistes du textile lock-outés à Courtrai. L'interpellation ayant été retirée, fait remarquer qu'il est étrange que l'interpellateur se dérobe à cette interpellation, annoncée depuis quinze jours, p. 242. — Observations, p. 243.

Projet de loi approuvant un arrêté royal du 12 juillet 1927 ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1927 et projet de loi contenant le budget extraordinaire du Congo et du Ruanda-Urundi pour 1927. Discussion générale. Observations, p. 289, 290.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 311, 313, 321.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 344, 352, 356, 365 à 367, 369.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 403, 424.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par déclarer qu'il renonce aux questions d'ordre politique qu'il comptait poser au ministre, notamment en ce qui concerne l'assurance du paiement des réparations suivant le plan Dawes et le paiement de la dette allemande dite « des marcs », la réponse donnée d'avance par le ministre lui donnant satisfaction, mais traite la question de l'exportation, question essentielle de la vie nationale; termine en estimant que, si la Belgique a franchi les étapes de la reconstruction des ruines et celle de la stabilisation monétaire, elle a à franchir celle de l'exportation accrue et qu'elle doit accomplir cet effort au-dessus des rumeurs des partis et des classes, cette question nationale intéressant autant les ouvriers que les employeurs et devant donc être résolue au mieux des intérêts de tous par l'union de tous, p. 447 à 450. — Observations, p. 469, 482, 484, 487, 488.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 494, 505, 515. 516. 529, 536, 538, 545, 548, 549, 553.

Projet de loi modifiant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 614.

Budget de la dette publique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 633.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 659.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 646, 648.

Projet de loi instituant un office de la navigation. Discussion générale. Observations, p. 667, 668.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 690, 691. 696.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Discussion générale. Observations, p. 704 à 707, 709, 711, 713, 714, 737, 738, 740.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Observations, p. 742, 749.

Van Overbergh (*suite*)

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 784 à 787, 792, 795, 802, 806 à 811, 813, 818, 824, 827 à 829, 841 à 843.

Budgets : La question de l'examen des budgets ayant été abordée au moment de la fixation de l'ordre du jour le 16 mai 1928, propose certaines mesures en vue de la prompte discussion du budget des finances qui est soumis à l'examen du Sénat, p. 864.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Le Sénat étant invité, à l'occasion de ce budget, à examiner la situation générale des finances du pays, demande au baron Houtart, m. f., dans quelles mesures il est d'accord avec les grandes lignes de la politique financière esquissée au début de son rapport et qui répondent à l'opinion de la commission sénatoriale; développe ensuite les cinq directives préconisées par la commission, p. 894 à 897. — Observations, p. 899, 900, 902, 904. — Afin d'éviter que la discussion générale ne s'égare sur un détail, répond à des observations faites par M. François au sujet de certains chiffres de son rapport concernant la dette publique, p. 907. — Observations, p. 909 à 911, 917, 919, 922 à 927, 930 à 933, 937.

Interpellation de M. du Four au sujet de la nomination d'un juge de paix à Moll. Discussion. Observations, p. 977.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Observations au sujet de la question de la grève d'Anvers, p. 1018. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Art. 93 et 127. Observations, p. 1021 à 1023, 1025.

Projet concernant l'abandon de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1099, 1105, 1106, 1110, 1111, 1122, 1131, 1141.

Van Roosbroeck, sénateur de Malines et Turnhout. Secrétaire du Sénat.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Projet de loi relatif au bail à ferme. Observations au sujet d'une demande de M. le vicomte Berryer, tendant à remettre la discussion à huitaine : s'oppose à cette demande, p. 6. — Discussion générale. Observations, p. 22. — Discours : Indique les principes au nom desquels son groupe préconise le bail de neuf ans; déclare que certains amendements de la commission n'obtiennent pas son approbation, mais que c'est surtout la durée du bail qui l'intéresse, et termine en souhaitant que l'on fasse un effort de conciliation afin que le projet amène pour la Noël la joie dans les familles des cultivateurs, p. 24, 25. — Observations, p. 27 à 29, 39, 51. — Discussion des articles : Art. 6. Dérogation au 7° proposé par M. Moyersoen. Fait regmarquer que le gouvernement n'est pas d'accord, p. 77. — Disposition à ajouter *in fine*, proposée par M. le baron Delvaux de Fenffe. Discussion, p. 78. — Vote en seconde lecture. Art. 6. Observations, p. 149.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 125, 128, 129.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 183, 192, 215, 219, 220. — Observations à l'occasion d'un incident soulevé à la suite de la réponse du R. P. Rutten, rapp., au discours de Mme Spaak, p. 220. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 224.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 469.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 614. — Observations au sujet d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 621, 622.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 658.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par estimer que, bien que le budget ait été longuement discuté à la Chambre, il importe de le discuter à fond au Sénat et présente des observations : 1° quant à la situation du personnel enseignant; 2° quant à la question de l'encouragement à donner à ceux qui se destinent à l'enseignement; 3° quant à la péréquation des traitements des instituteurs des écoles d'application; 4° quant aux nominations récemment faites parmi les hauts fonctionnaires du département des sciences et des arts; termine en parlant de la récente circulaire du ministre engageant les membres du personnel enseignant à s'imposer certaine réserves quant à l'expression de leurs opinions politiques, p. 773 à 775. — Observations, p. 792.

Van Roosbroeck (*suite*)

Projet de loi modifiant l'article 111 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes. Discussion générale. Discours : Proteste contre l'envoi tardif de ce projet au Sénat; estime que la situation faite constamment au Sénat est inadmissible; estime pourtant que ce projet doit être voté immédiatement; déclare que l'opposition défend le projet primitif du gouvernement et dépose, en conséquence, au nom du groupe socialiste, un amendement tendant à reprendre le texte, qu'il prie le Sénat d'adopter à l'encontre du texte adopté par la Chambre à la suite du rapport de la section centrale, p. 880. — Observations, p. 881, 882. — Discours : Estime que c'est le gouvernement qui a introduit la politique dans les élections pour les prud'hommes et insiste à nouveau pour que le texte transmis par la Chambre soit rejeté, p. 882, 883.

Interpelle M. le ministre des finances au sujet des mesures prises en ce qui concerne le paiement du droit d'entrée par les élèves des écoles professionnelles qui désirent visiter le Palais de justice sous la conduite de leurs professeurs. Développe son interpellation, p. 921, 922. — Fait encore diverses observations, p. 922.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 924.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Dscours : Estime que le projet en discussion ne répond pas aux désirs de la Nation, ne tient pas compte des besoins nationaux et internationaux de notre pays, ni des méthodes modernes de l'organisation de défense, p. 1211, 1212. — Observations, p. 1214, 1233, 1258. — Discussion des articles. Art. 12. Observations, p. 1297.

Van Schoor, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Doc. — Proposition de loi exemptant du timbre de dimension les doubles des registres de l'état civil, d'indigénat et de naturalité et prescrivant la revision du tarif des droits à percevoir pour les expéditions et extraits des dits actes (co-sign.). Annexe au n° 69.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion. Observations, p. 115, 125, 132, 141, 142.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 183 à 188, 197, 220. — Observations à l'occasion de l'incident soulevé par la réponse du R. P. Rutten, rapp., au discours de Mme Spaak, p. 220. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 225. — Estime que les taux proposés sont absolument insuffisants, p. 225. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations, p. 252. — Art. 3. Discussion, p. 257. — Discours : Défend le principe de l'allocation familiale dès le premier enfant et, en conséquence, le nouvel amendement du gouvernement, p. 267, 268. — Art. 7. Observations, p. 278.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 208.

Interpellation de M. Jauniaux concernant l'arrêté royal de non-approbation d'un règlement de la province d'Anvers relatif aux subsides aux mutualités. Observations, p. 283.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Discours : Parle de la question des orphelins, en général, et de l'inspection prévue par la loi sur l'assistance publique, p. 313. — A la suite de la réponse de M. le ministre, défend à nouveau la cause des orphelins, p. 317.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 447, 470.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question des services belges d'incendie et termine en souhaitant que le ministre prenne des mesures sérieuses et démocratiques pour donner suite aux desiderata du service belge d'incendie, p. 495 à 498. — Observations, p. 513, 544 à 546, 549.

Par motion d'ordre, proteste contre une lettre qui vient d'être adressée à l'administration communale de Termonde par le Fonds du Roi Albert, et qui aurait comme conséquence l'expulsion de 2,100 habitants de Termonde, ville qui souffre encore d'une façon aiguë de la crise du logement, p. 680. — Fait encore des observations, p. 681.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Discours : Proteste contre les modifications projetées dans les services des travaux publics, notamment en ce qui concerne l'arrondissement de Termonde, p. 763-764. — Observations, p. 767.

Van Schoor (*suite*)

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 775. — Discours : Examine les causes de la dépopulation des écoles communales, ainsi que quelques points d'ordre général, notamment celui du 4e degré; termine en commentant les observations faites par M. le baron de Moffarts, rap., et en demandant que la gauche défende énergiquement l'enseignement officiel, p. 777 à 782. — Observations, p. 796, 797, 800, 809, 819, 836, 840.
Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 896, 900.
Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1102.
Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.
Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations du service. Discussion générale. Observations, p. 1203, 1214, 1232, 1269. — Discussion des articles. Art. 13. Discours : Défend l'amendement présenté par son groupe, p. 1303 à 1305.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion générale. Observations, p. 1274.

Van Vlaenderen, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.
Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

van Zuylen (baron), sénateur de Liége.

Doc. — Projet de loi prorogeant les lois antérieures qui autorisent le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. — Rapport, n° 25.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 18 à 20. — Discussion des articles. Art. 6. Observations, p. 60.
Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Parle notamment de l'insuffisance des subsides alloués par le département de l'agriculture, estimant qu'il reste peu de chose à dire pour le surplus, après le rapport si complet de M. Limage, p. 349. — Observations, p. 369.
Budget extraordinaire pour 1928. Discussion générale. Discours : Insiste vivement pour que le pont de Visé soit reconstruit sans plus de retard; se réjouit de voir un crédit inscrit à cet effet au budget de l'exercice 1928, selon la promesse faite par M. le baron Ruzette du temps qu'il était au ministère, p. 684.
Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 776, 778, 807, 828.

Vauthier, sénateur coopté, ministre de l'intérieur et de l'hygiène, déchargé de ces fonctions le 22 novembre 1927 et nommé ministre des sciences et des arts par arrêté royal de la même date.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion des articles. Art. 13, proposé par M. Vinck. Développe les motifs pour lesquels il estime qu'au point de vue juridique l'amendement de M. Vinck est déplacé dans la loi en discussion, mais indique la procédure qu'il estime devoir être suivie pour arriver au résultat visé par M. Vinck et qui lui est également cher, p. 90, 91. — A la suite d'observations de M. Vinck, répète à nouveau que l'amendement porterait une grave atteinte au Code civil, p. 92.
Projet de loi relatif aux commis de carrière, employés, techniciens, agents de police et, généralement, à tous les préposés des communes et administrations subordonnées. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, mais estime que le projet doit être voté sans retard, p. 158. — Observations, p. 158. — Discussion des articles. Art. 1er. Observations au sujet de l'application de la loi aux receveurs des commissions d'assistance, p. 159.
Annonce du décès de M. Thiébaut, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours, p. 790.
Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par remercier M. le baron de Moffarts, rap., de l'éloge qu'il vient de lui adresser; déclare ne rien retirer des paroles qu'il a prononcées dans le discours cité par M. le baron de Moffarts et être d'accord sur la nécessité de maintenir la paix scolaire; estime pourtant que l'enseignement public est l'objet de l'hostilité des catholiques et qu'il

Vauthier (*suite*)

faudrait que l'on se respectât les uns les autres; répond ensuite aux observations de M. Van Roosbroeck, qu'il estime toucher à la politique générale du pays, p. 775, 776. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 816. — Discours : Répond aux derniers discours prononcés, p. 817 à 823. — Répond par interruptions à un discours qui vient d'être prononcé par M. Digneffe, p. 831. — Discours : Répond au discours de Mme Spaak, qui estime qu'il n'y a aucune mesure à prendre contre les institutrices qui mènent leurs élèves, les jours de congés, dans les maisons du peuple; déclare que ce qui doit être critiqué, c'est que les instituteurs usent de leur autorité pour conduire leurs élèves dans une direction ayant un caractère politique; estime, au surplus, que Mme Spaak a exagéré la portée du débat, p. 835. — Fait encore des observations en réponse à Mme Spaak, p. 835.
Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. Discussion des articles. Art. 11 (traitement des instituteurs). Discours : Répond aux observations de M. Volckaert en ce qui concerne l'indemnité de logement, p. 1164. — Répond aux observations qui viennent d'être présentées, p. 1164, 1165. — Proteste contre le discours qui vient d'être prononcé par M. Mousty en motivant l'abstention du groupe socialiste, et déclare que, s'il n'a pas pris la parole pendant la discussion générale, c'est afin de ne pas prolonger le débat, p. 1167.

Ventes publiques de marchandises neuves. — V. Industrie, commerce et travail.

Verbrugge, sénateur de Bruges.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Verheyden, sénateur de Louvain.

Ann. — Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'intervention de l'État dans les travaux de voirie communale, ainsi que celle de la constitution de wateringues, p. 363-364.

Vérification de pouvoirs. — V. Lois électorales.

Vermeylen, sénateur coopté.

Doc. — Proposition de loi relative aux droits de l'Etat sur les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances du domaine public (co-sign.). Annexe au n° 73.

Ann. — Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Discours : Traite la question linguistique, dont la déclaration dit peu de chose; réclame l'amnistie et déclare que, si le gouvernement qui vient d'être constitué allait à l'encontre des vœux des Flamands, il ne lui prédirait pas une longue vie, et termine en annonçant que le temps où les Flamands se laissaient faire est passé, p. 133, 134.
Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.
Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 484.
Budget des sciences et des arts pour 1928. Dscussion générale. Observations, p. 786. — Discours : Commence par estimer qu'il n'est peut-être pas mauvais que les libéraux et les socialistes aient été absents aux réunions de la commission, ce qui a permis au programme clérical d'être présenté en toute franchise; critique à nouveau les nominations faites par M. Vauthier, m. s. a.; estime que, quoi que fassent les socialistes et les libéraux, le dernier mot restera toujours à l'« administration cléricale »; qu'il est inutile, en conséquence, de chercher les termes d'une paix que la droite ne désire que pour être en mesure de la combattre, p. 805 à 807. — Observations, p. 824, 825, 828.
Annonce du décès de M. Deswarte, sénateur de Bruxelles. Discours, p. 958.
Projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée. Discussion générale. Discours : Signale que le projet est le résultat d'un compromis qui ne résoud pas la question, p. 1271, 1272. — Observations, p. 1274.

Victimes civiles de la guerre. — V. Pensions : Péréquation en leur faveur.

Vie (Suppression de la formalité du certificat de). — V. Pensions : Certificat de vie.

Vieille-Montagne (Emanations produites par les Usines de la). — V. Interpellations au nom de M. Damas.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

Vilain XIIII (A.) (vicomte), sénateur de Mons et Soignies.

Doc. — Projet de loi portant approbation du projet de convention concernant l'âge d'admission des enfants au travail dans l'agriculture, adopté par la Conférence internationale du travail (3e session, Genève 1921). — Rapport, n° 104.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 41.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur la situation du tribunal de Mons, p. 310.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Discours : Demande l'avis du ministre sur certaines questions relatives aux émissions radiophoniques; parle de cartes envoyées par certains employés du département de la marine, etc., aux membres du parlement, leur donnant des injonctions, ce qui ne peut être admis; termine en traitant la question de la jonction Nord-Midi et des travaux entrepris à la gare du Midi, p. 400. — Observations, p. 430.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur les trop nombreuses demandes adressées aux secrétaires communaux par tous les départements ministériels et, en particulier, par le département des finances, p. 550.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Discours : Commence par attirer l'attention du ministre sur la situation des commis et agréés de l'enregistrement et des hypothèques, puis demande que l'on modifie l'organisation des bureaux de l'enregistrement et des contributions dans les provinces, leur organisation constituant une perte de temps énorme pour les contribuables, p. 920.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Houben, sénateur suppléant de Bruxelles, appelé à remplacer M. Deswarte, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 1000.

Vilain XIIII (Vicomte G.), sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Observations, p. 18. — Discours : Indique les motifs pour lesquels il votera, à titre transactionnel, le projet soumis au Sénat, mais déclare ne pas vouloir porter la responsabilité des clauses de contrainte qui y sont insérées, estimant que celles-ci placeront fréquemment les cultivateurs et les propriétaires dans des situations profondément regrettables et incertaines, p. 40.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Discours : Demande, avec certains des orateurs qui l'ont précédé, que l'on encourage d'une façon plus intense l'enseignement agricole dans les communes, puis attire l'attention du ministre sur l'insuffisance absolue des subsides pour l'amélioration de la voirie vicinale; traite l'ensemble de la question des routes et termine en parlant de l'électrification des communes, p. 352, 353.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion générale. Discours : Traite la question de l'uniformisation de la signalisation des grand'routes et de la nécessité de l'achèvement du pont de la Dendre, à Termonde, p. 695.

Budget des travaux publics pour 1928. Discussion générale. Discours : Proteste contre le retard apporté à l'exécution des promesses faites aux représentants du pays de Waes en ce qui concerne les communications entre les deux rives de l'Escaut, p. 761-762.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Discours : Développe les motifs pour lesquels il est partisan de l'achèvement des travaux de la jonction, p. 1056, 1057.

Vinck, sénateur provincial du Brabant, questeur du Sénat.

Doc. — Proposition de loi relative à la majoration des amendes pénales et à l'abrogation de l'article 37 de la loi du 8 juin 1926 (co-sign.). Annexe au n° 67.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. — Rapport, n° 99.

Proposition de loi étendant le ressort territorial des juges de paix en vue de faciliter leur assistance à certains actes notariés (co-sign.). Annexe au n° 120.

Vinck (*suite*)

Demandes de grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement. — Rapports, n° 133.

Demandes de grande naturalisation avec dispense de la condition de résidence. — Rapports, n° 133.

Demandes de grande naturalisation. — Rapports, n° 133.

Demandes de naturalisation ordinaire. — Rapports, n° 133.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction ges gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi. — Cosignataire du rapport, n° 140.

Proposition de loi instituant un fonds national de défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables. Rapport, n° 194.

Ann. — Projet de loi relatif au bail à ferme. Discussion générale. Discours : Traite la question des taudis et demande que tous ceux qui s'intéressent à cette question signent l'amendement que son groupe propose relativement à cet objet, p. 52, 53. — Discussion des articles. Art. 13 qu'il a proposé. Défend son amendement, p. 89-90. — Observations, p. 91. — Défend de nouveau son amendement, n'admettant pas la pertinence des arguments présentés par M. Vauthier, m. s. a., pour s'y opposer, p. 91-92. — Art. 14 nouveau, présenté par MM. Clesse et consorts. Répond au discours de M. le chevalier de Vrière, p. 93. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 182, 183. — Discussion des articles. Art. 7. Discussion au sujet de la question des enfants propres du conjoint divorcé, p. 274, 275. — Annonce qu'il dépose, avec Mme Spaak, des amendements à l'alinéa 4, comme conclusion à la discussion qui s'est produite et afin que la commission puisse réexaminer les textes avant le second vote, p. 280.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande que ce projet soit examiné sans plus de retard, fait remarquer que ce travail est très important et qu'il faut donner à la commission des chemins de fer le temps de faire un examen consciencieux de la question, p. 293. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mardi 12 juin, M. Volckaert ayant demandé que l'examen de ce projet ne soit pas indéfiniment remis, annonce que la commission se réunira le mercredi suivant pour entendre la lecture du rapport, p. 944. — Observations au sujet de la remise de la discussion, p. 1012. — Discussion générale. Observations, p. 1058 à 1060. — Observations au sujet de la continuation de la discussion, p. 1064, 1065. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 1075, 1076, 1081, 1090. — Discours : Commence par justifier certaines interruptions qu'il a faites au cours de la première séance consacrée à cette discussion, puis développe les motifs pour lesquels il estime que l'administration des chemins de fer induit son ministre en erreur, notamment en ce qui concerne le point de vue financier; développe, au point de vue technique, les avantages qu'il voit dans la jonction et termine en souhaitant que le Sénat sache résister aux sollicitations contre l'achèvement des travaux de la jonction et persévère dans sa manière de voir pour l'achèvement d'un travail pour lequel il plaide au nom de ses amis, p. 1090 à 1096. — Observations, p. 1101, 1105, 1106, 1108, 1110, 1120 à 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1131, 1135, 1136, 1138, 1139. — Observations au sujet d'une proposition de M. Van Fleteren tendant à clore la discussion générale, p. 1139. — Discours : Défend à nouveau la jonction en commentant le discours de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., et termine en déclarant que, selon lui, la suppression de la jonction ne constituera pas une économie et que l'on engagera des dépenses improductives qui ne procureront ni amélioration, ni satisfaction, p. 1139 à 1141. — Observations, p. 1142.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur l'utilité qu'il y aurait à ce que, même en matière civile, les dossiers fussent communiqués avant les plaidoiries, p. 314, 315.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers (due à l'initiative de M. Deswarte). Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 376, 377.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 445, 446. — Discours : Répond au discours prononcé la veille par le R. P. Rutten en ce qui concerne le Mexique, tout en commentant les faits qui s'y sont passés, p. 469 à 471. — Observations au sujet des imputations formulées par le R. P. Rutten, p. 471. — Fait personnel : Déclare qu'il n'a ni excusé ni défendu les faits allégués

Vinck (*suite*)

par le R. P. Rutten, p. 471, 472. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 482. — S'abstient au vote sur l'ensemble du budget, p. 497.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 515. — Discours : Déclare que, ainsi que l'a dit M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène, le rôle de ce département est extrêmement important, mais estime qu'il devrait être plus important encore dans la protection qu'il devrait donner aux communes; rappelle les services rendus par les communes pendant la guerre; considère qu'il est inadmissible que l'on ne reconnaisse pas les dettes contractées envers elles; continue en défendant les intérêts des communes, puis parle de la question des distributions d'eau et de celle des taudis, p. 544 à 550.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations, par la remise temporaire de la contribution foncière. Discussion générale. Observations, p. 646, 647. — Discours : Estime notamment que la question à considérer est de savoir quel est le sacrifice que le pays peut consentir pour remédier à la situation existante, pour parer au mal énorme que le ministre lui-même a signalé et délivrer le pays des taudis; termine en priant le ministre de consentir à ce que l'emprunt de 300 millions puisse être engagé du moment présent à la fin de 1929, p. 654 à 656. — Reprise de la discussion générale, après le renvoi du projet à la commission. Discours : Déclare que, en commission, l'on a examiné la question relative à la taxe communale, question critiquée par M. Digneffe, et que l'on a été unanime à ne pas admettre la suppression suggérée par M. Digneffe, estimant que cette suppression serait une atteinte un peu trop violente à l'autonomie communale, p. 681. — Observation, p. 681. — Discussion des articles : Art. 2. Observations : déclare être d'accord au snjet des amendements proposés par la commission, d'accord avec le gouvernement, p. 683. — A la suite de décisions prises pendant la discussion de ce projet, prie, par motion d'ordre, le gouvernement de faire une déclaration au Sénat, donnant une certitude aux intéressés quant à l'octroi des primes, de telle sorte que les mois d'été ne soient pas perdus pour la construction, p. 743. — La déclaration étant faite, déclare renoncer à la parole, p. 743.

Propositions de loi relatives à la protection des animaux. Dépose le rapport sur ces propositions de loi et demande que cet objet soit porté en tête de l'ordre du jour après les vacances de Pâques, p. 662. — Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 876. — Discussion générale : Observations au sujet de la suite de cette discussion, p. 949. Reprise de la discussion générale. Défend l'amendement de M. Paulsen tendant à supprimer le mot « excessif », p. 970. — Observations, p. 971.

Motion d'ordre de M. Van Schoor au sujet de l'expulsion dont sont menacés les occupants des baraquements du Fonds du Roi Albert, à Termonde. Observation, p. 681. — Fait diverses observations et demande que l'on entretienne les baraquements existants, p. 681.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles. Article 1er. Discours : Attire l'attention sur la nécessité d'achever le canal d'Ypres à l'Yser; s'étonne que l'on ait consacré tant de millions à la reconstruction de la collégiale d'Ypres, alors que les travaux du canal ne sont pas achevés, p. 695.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 800.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 898, 900, 910, 912, 914.

Projets de loi accordant la grande naturalisation et la naturalisation ordinaire. Dépose les rapports sur ces projets de loi et demande que le scrutin sur la prise en considération de ces demandes soit fixé au mardi suivant, p. 920.

Fixation de l'ordre du jour : Observations tant au sujet des modifications qui sont constamment apportées aux travaux du Sénat qu'au sujet de divers projets qui figurent depuis longtemps à l'ordre du jour, p. 944. — Fait encore des observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Braun au sujet des projets se trouvant encore à l'ordre du jour, p. 949.

Interpelle M. le ministre de l'intérieur au sujet du refus d'approbation du budget de la province de Brabant. Développe son interpellation, p. 959 à 962. — Observations, p. 963. — Discours : Estime que M. Carnoy, m. i. h., n'a pas répondu du tout à son interpellation dans la première partie de son discours, et déclare que le premier point qui doit être élucidé est celui de savoir si la province a le droit d'accorder à son petit personnel des traitements supérieurs à ceux que l'Etat paye aux employés du même grade; puis termine son discours en déposant un ordre du jour dont il donne lecture, p. 964, 965. — Observations, p. 965. — Demande que l'on vote sur l'ordre du jour qu'il a déposé, p. 965.

Proposition de loi modifiant les articles 76 et 81 de la loi communale. Discussion générale. Observations, p. 967.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1880 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Vote en second lecture : Des observations ayant été présentées au sujet de la suite de l'examen de ce projet dont le rapporteur est décédé, estime que rien n'empêchera la commission de s'entretenir avec M. Poncelet, une réunion entre celui-ci, M. Deswarte, rapp. et M. Janson, m. j., ayant été projetée avant le décès de M. Deswarte, p. 1005.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi autorisant la Société nationale des habitations à bon marché à contracter un emprunt de 300 millions pour la construction d'habitations à bon marché. M. Moyersoen, rapp., ayant annoncé que la commission du travail parlementaire priait le Sénat de voter ce projet sans discussion, déclare renoncer à la parole, afin de ne pas retarder le vote du projet et reporter à une occasion ultérieure les observations qu'il comptait présenter, p. 1187.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du ministre sur l'utilité qu'il y aurait à voir l'autorité militaire hâter ses décisions en matière de désaffectation de certains forts et de certains terrains militaires, p. 1190.

Proposition de loi instituant un fonds national de défense familiale contre les conséquences du chômage des tuberculeux curables. Dépose le rapport sur cette proposition de loi, p. 1192.

Voies et communications.

INDICATEUR DES MOYENS DE COMMUNICATION. — V. Chemins de fer : Indicateur.

Volckaert, sénateur de Mons et Soignies. Questeur du Sénat.

Doc. — Projet de loi approuvant l'accord forfaitaire conclu entre la Belgique et l'Allemagne sur le règlement des petites créances soumises à la procédure de compensation. Rapport, n° 71.

Projet de loi portant approbation de la convention consulaire conclue le 8 février 1927 entre la Belgique et l'Estonie. Rapport, n° 103.

Ann. — Commission du travail parlementaire. Le Sénat ayant décidé que les présidents des commissions permanentes seraient adjoints à la commission du travail parlementaire, estime qu'il doit être entendu que, en cas d'absence d'un président de commission, celui-ci pourra être remplacé par le vice-président, p. 9.

Projet de loi relatif au bail à ferme. Observations au sujet d'une demande de M. le vicomte Berryer tendant à la remise de la discussion à huitaine; s'oppose à cette demande, p. 6. — Discussion générale. Observations, p. 28, 29, 33. — Discussion des articles : Art. 6. Observations, p. 61. — Observations au sujet de l'amendement de M. Beauduin au § 2, p. 65, 66. — Observations tant au sujet du renvoi à la commission qu'au sujet d'un amendement de M. Mousty, p. 67. — Déclare qu'il doit être entendu que la commission se réunira immédiatement et que l'on reprendra le débat le mardi suivant, p. 67. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Annonce du décès de Mgr Deploige, sénateur provincial du Limbourg. Discours, p. 70.

Projet de loi sur la location des biens ruraux de l'Etat et des administrations publiques. Discussion générale : Estime que la discussion qui vient de se produire démontre qu'il y a deux intérêts en présence : celui de l'agriculture et celui des institutions charitables, et propose, en conséquence, que le projet soit renvoyé aux commissions de l'agriculture et de l'intérieur réunies, p. 103, 104. — Vote en seconde lecture : Art. 2. Observations, p. 675.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet présidé par M. Jaspar. Discussion : Observations, p. 111, 115, 116, 119 à 121, 125, 127 à 129.

Projet de loi relatif à la liste des jurés pour 1928. Discussion générale. Commence par déclarer qu'il votera contre le projet et motive son opposition; puis, à la suite d'observations de M. Meyers, rapp., déclare ne pas maintenir son opposition, mais insiste pour que le projet réformant le jury vienne sans retard en discussion, p. 154.

Vo..ckaert (*suite*)

Projet de loi relatif aux traitements des secrétaires communaux, des commissaires de police et de leurs adjoints, ainsi que des gardes champêtres. Discussion générale. Discours : Défend les intérêts des gardes champêtres et déclare qu'il votera l'amendement présenté par M. Calonne en leur faveur, p. 166. — Observations, p. 166, 167.

Projet de loi relatif à l'octroi d'allocations familiales. Discussion générale. Observations, p. 193, 194. — Discours : Commence par exprimer son regret que l'on n'ait pas voté le projet immédiatement après son adoption par la Chambre, aucune modification sérieuse n'ayant dû y être apportée; déclare qu'il n'admettra qu'un seul amendement : celui de M. Van Coillie, et termine en souhaitant que, des délibérations du Sénat sorte une réforme qui ne soit qu'à son début, p. 197 à 200. — Observations, p. 215, 216. — Vote en seconde lecture : Art. 3. Observations, p. 326. — Art. 7. Observations, p. 328.

Fixation de l'ordre du jour des dernières séances avant les vacances du jour de l'an. Observations au sujet de l'examen du projet de loi relatif aux tramways, p. 194.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention en vue d'établir un régime unifié d'exploitation du réseau de tramways concédé à la société anonyme « Les Tramways bruxellois » et du réseau de tramways concédés à la « Société générale des Chemins de fer économiques », ce dernier ayant été transféré à la société anonyme « Les Tramways bruxellois », par arrêté royal en date du 12 mai 1925. Discussion générale. Discours : Se plaint de l'organisation des tramways au point de vue des voyageurs, et demande que les avantages accordés aux employés des Chemins de fer économiques leurs soient continués, p. 195. — Observations, p. 196.

Budget des voies et moyens pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 208.

Budget de la justice pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 314. — Discours : Parle de la question des lenteurs de la justice; suggère que, notamment, pour des accidents d'automobile, il y ait un technicien qui puisse départager les experts de l'accusation et ceux de la défense; se joint ensuite à M. Ryckmans pour réclamer la réduction du taux des amendes judiciaires, p. 315, 316.

Budget de l'agriculture pour 1928. Discussion générale. Observation, 353.

Proposition de loi interprétative des articles 12 et 16 de la loi sur les loyers. Discussion du rapport de la commission, qui oppose la question préalable à cette proposition de loi. Observations, p. 394.

Budget des administrations de la marine, des postes, télégraphes, téléphones et aéronautique pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 401, 416, 417. — Discours : Commence par signaler l'insuffisance des transports en 3e classe pour les lignes Bruxelles-Paris, comme pour les régions de Liége, Namur, Charleroi, etc.; demande ensuite que l'on insiste auprès de l'Allemagne pour qu'elle adhère au système de billets combinés; parle de la question du livret de chemins de fer, de celle de la suppression de certains arrêts, du crédit pour les frais de la conférence télégraphique internationale; termine en parlant de la jonction Nord-Midi, p. 417 à 419. — Observations, p. 420, 431. — Discussion des articles du projet de loi. Observations au sujet de l'amendement qu'il présente tendant à rétablir la mention : « des chemins de fer », p. 435.

Projet de loi approuvant l'accord forfaitaire conclu entre la Belgique et l'Allemagne sur le règlement des petites créances soumises à la procédure de compensation. Dépose le rapport sur ce projet de loi; en fait remarquer l'extrême urgence, l'accord devant être ratifié avant le 29 février 1928, et prie le Sénat de l'autoriser à donner lecture de son rapport, p. 444. — Donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 444.

Budget des affaires étrangères pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 445, 446, 448, 471. — Observations au sujet d'un incident entre M. Vinck et le R. P. Rutten, p. 472. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 472, 482, 483. — Discours : Signale la nécessité qu'il y aurait à ce que les Belges puissent aller librement travailler en France et en Angleterre; demande que le visa des passeports soit aboli, estimant que ce visa entrave le trafic international, p. 485, 486.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 512, 518, 530, 542.

Fixation de l'ordre du jour. Plusieurs projets ayant dû être ajournés à une date ultérieure, appuie les protestations de M. Van Belle, et demande que la commission du travail parlementaire examine sérieusement la manière de travailler du Sénat, p. 560, 561. — Observations, p. 561.

Volckaert (*suite*)

Interpellation de M. Esser au sujet des mesures à prendre en vue de résoudre les difficultés qui se présentent dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Demande si l'interpellation est maintenue, p. 560. — Discussion de l'interpellation. Discours : Estime que les difficutés signalées par M. Esser ont des causes plus profondes qu'on ne l'a dit jusqu'à ce moment, et que ces causes sont la conséquence de l'annexion subie par les populations d'Eupen et Malmédy, sans leur libre assentiment; rappelle que, dès 1920, M. L. de Brouckere protestait contre cette atteinte au droit de libre disposition des peuples, protestation dont M. Destrée s'est ensuite fait l'écho; termine en déclarant qu'il estime inadmissible que le parti catholique, qui se pose en défenseur du droit des populations des cantons rédimés, comme champion de la réduction des charges militaires et comme protagoniste de la réconciliat... avec l'Allemagne, défende devant le parlement une opinion opposée, et assure ensuite M. Esser que le groupe socialiste appuiera toujours unanimement les revendications légitimes des populations d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith, p. 578, 579. — Observations, p. 599, 601 à 604.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations au sujet d'une proposition de renvoi au conseil de législation, p. 620, 621. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Braun au sujet de l'examen de ce projet par la commission de la justice, p. 1026, 1027. — Fait diverses observations au sujet de l'ajournement du projet proposé par M. Braun au moment des vacances du mois d'août, mais estime que cette proposition peut être admise, p. 1168.

Projet de loi approuvant l'accord commercial conclu avec la France. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 650.

Projet de loi prorogeant les délais de déclaration des titres au porteur sous séquestre. Observation au sujet de la fixation de la discussion, p. 675.

Fixation de l'ordre du jour. Fait des observations au sujet de la fixation du traité franco-belge, p. 679.

Motion d'ordre de M. Van Schoor au sujet de l'expulsion dont sont menacés les occupants des baraquements du Fonds du Roi Albert, à Termonde. Observations, p. 681.

Budget extraordinaire pour 1928. Discussion des articles : Article 1er. Observations, p. 690. — Proteste contre des observations faites par M. le président, qui prie les orateurs de condenser leurs discours, p. 691. — Observations, p. 692. — Discours : Estime que les crédits pour la défense nationale figurant au budget extraordinaire auraient pu être réduits; signale certaines réformes à introduire; termine en demandant que l'on prenne des mesures pour amener la liquidation rapide des dommages de guerre, p. 695 à 697.

Projet de loi créant un fonds spécial et temporaire des grands travaux. Discussion générale. Observations, p. 742, 744. — Discours : Tout en se déclarant partisan résolu des travaux énumérés dans le projet de loi, déclare qu'il émettra cependant un vote négatif sur ce projet, comme sur le projet se rapportant au fonds des routes, voyant dans ces projets une abdication complète du parlement belge, p. 744. — Observations, p. 748.

Projet de loi encourageant la construction de nouvelles habitations par la remise temporaire de la contribution foncière. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Vinck, relative à l'octroi des primes, fait des observations au sujet des familles nombreuses, p. 743.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Par motion d'ordre demande que la commission des chemins de fer se réunisse pendant les vacances de Pâques afin que ce projet puisse être discuté dès la rentrée, p. 754. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mardi 12 juin, demande que l'examen de ce projet ne soit pas indéfiniment ajourné, p. 944. — Observations au sujet de la remise de la discussion, p. 1011. — Discussion générale : Observations sur le point de savoir si la discussion sera continuée ce jour-là, p. 1064, 1065. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 1066, 1070, 1071, 1103. — Discussion des articles : Art. 1er. Observations, p. 1147.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 776, 779, 813, 829, 830. — Observations à l'occasion d'une motion de M. de Brouckere, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne une opinion qu'il avait rappelée et qui avait été émise au moment de la constitution du ministère Poullet, p. 834. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 834, 835, 840.

Fixation de l'ordre du jour : M. Lekeu ayant demandé que la commission du travail parlementaire soit convoquée le plus tôt possible, estime que cette commission aurait dû être

Volckaert (*suite*)

appelée à fixer l'ordre du jour de la séance en cours, p. 864. — Fait à nouveau certaines observations, tant au sujet de la fixation de l'ordre du jour qu'au sujet de la prochaine réunion de la commission du travail parlementaire, p. 876.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 912, 913, 915.

Fixation de l'ordre du jour. Observations tant au sujet des modifications qui sont constamment apportées aux travaux du Sénat qu'au sujet de divers projets qui figurent depuis si longtemps à l'ordre du jour, p. 944.

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite. Vote en seconde lecture : Propose de renvoyer les nouveaux amendements présentés par le gouvernement à la commission, p. 1005. — Observations à l'occasion des suggestions faites par M. Braun, rapp., au sujet de l'examen d'amendements présentés par feu M. Deswarte, p. 1005. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Braun au sujet de l'examen de ce projet par la commission de la justice, p. 1026, 1027. — M. Braun, rapp., ayant proposé de porter ce projet en tête de l'ordre du jour de la scance du mardi 5 juillet, propose, dans le cas où les objets restant à discuter pendant la séance en cours le permettraient, d'examiner le jour même ce projet de loi, p. 1043.

Budget des colonies pour 1928 (Dépenses métropolitaines). A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, annonce que la commission des colonies se réunira le jeudi suivant pour entendre la lecture du rapport de M. Leyniers; estime, en conséquence, que ce budget pourra être discuté immédiatement après le budget de l'industrie et du travail, qui vient en discussion le surlendemain, p. 1011. — Déclare que la commission des colonies accepte que le budget métropolitain ne soit pas discuté à ce moment, étant donné que M. Jaspar, p. m., m. c., se trouve dans l'impossibilité d'être présent, et déclare encore qu'il doit être bien entendu que lorsqu'on examinera le budget des colonies, la discussion pourra porter également sur les dépenses métropolitaines et que l'on pourra examiner les questions soulevées dans le rapport de M. Leyniers, p. 1168.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour 1928. Discussion des articles. Observations au sujet de la question des syndicats, p. 1016. — Art. 93 et 127. Observations, p. 1025, 1026.

Projet de loi modifiant la loi portant création du registre du commerce. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Braun au sujet de l'examen de ce projet qui est renvoyé à la commission de la justice, p. 1026, 1027. — M. Braun, rapp., ayant proposé de porter cet objet en tête de l'ordre du jour de la séance du 5 juillet, propose, dans le cas où les objets restant à discuter pendant la séance en cours le permettraient, d'examiner le jour même ce projet de loi, p. 1043.

Projets de décrets : A l'occasion du dépôt d'un projet de décret, se fait l'interprète de la commission des colonies du Sénat, en priant le bureau de bien vouloir intervenir auprès de M. le premier ministre, ministre des colonies, afin que, à l'avenir, les dossiers soient un peu plus complets, p. 1037.

Interpellation de M. Damas au sujet de l'inobservance, par les patrons de l'usine de la Vieille-Montagne des dispositions de l'arrêté royal du 3 avril 1925 au sujet du préjudice causé par les émanations qui se dégagent de cette usine. Propose, si l'ordre du jour le permet, d'aborder cette interpellation pendant la séance en cours, p. 1043. — Proteste contre l'interruption du discours de M. Damas afin que l'on puisse procéder à des votes, p. 1048.

Projet de loi relatif aux listes de jurés pour l'année 1929. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1148.

Projet de loi relatif aux dommages de guerre des ressortissants d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion des articles : Art. 1er. Observation, p. 1149. — Propose le renvoi en commission de l'amendement présenté par M. Esser, p. 1149.

Fixation de l'ordre du jour. Discussion. Estime que le mardi étant réservé aux interpellations à la Chambre, M. Jaspar serait libre le mardi suivant et que le Sénat pourrait en conséquence, se réunir pour examiner le budget des colonies; puis propose que le projet allouant des crédits provisoires porte sur plusieurs mois, afin que le Sénat ne doive pas revenir au mois d'août pour voter de nouveaux douzièmes provisoires, p. 1149. — Fait encore diverses observations, notamment en ce qui concerne la réunion des commissions, p. 1150.

Par motion d'ordre attire l'attention de M. Lippens, m. c. f. m. p. t. t. a., sur le fait que la Société nationale des chemins de fer a supprimé dans l'*Indicateur* toutes les mentions

Volckaert (*suite*)

concernant les chemins de fer vicinaux et les communications par eau; ainsi que sur la publication, par la Société nationale des chemins de fer vicinaux, d'un guide spécial. Demande, au nom du conseil supérieur du tourisme, et croyant être également l'interprète de l'opinion publique, que l'on en revienne à l'Indicateur unique, p. 1074. — M. le président lui ayant fait remarquer que son intervention ne constituait pas précisément une motion d'ordre, s'excuse d'avoir soulevé cette question au milieu de la discussion de la jonction Nord-Midi, mais estime que le parlement ayant pour mission de servir l'intérêt public, il croit avoir rempli cette mission en développant sa motion, p. 1074.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur des budgets de l'exercice 1928. — Discussion générale. Discours : Propose également que les crédits soient votés pour deux mois, non comme député socialiste, mais comme questeur, et en tenant compte surtout de ce qui est dû au dévouement des services du Sénat, p. 1155.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. Discussion des articles. Art. 11. Discours : Fait diverses observations au sujet de l'indemnité de logement; déclare qu'il ne dépose pas d'amendement afin d'éviter le renvoi du projet à la Chambre, mais prie le ministre de donner une interprétation plus large à cette disposition; puis exprime le vœu que, une fois la péréquation des traitements des membres du clergé votée, les conseils de fabrique amélioreni la situation de leur petit personnel, p. 1163, 1164. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1928. Discussion générale. Discours : Demande que l'on augmente la solde des soldats, p. 1189.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1214, 1233, 1234, 1246, 1257. — Discussion des articles. Art. 15. Discours, p. 1280. — M. le président annonçant que l'on aborde les dispositions générales, fait observer qu'il y a des dispositions générales connexes aux articles qui sont réservés et propose de surseoir à la discussion de celles-ci, p. 1281. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., ayant fait remarquer qu'il n'y a aucun motif de retarder l'examen des autres dispositions générales, déclare être d'accord à ce sujet, mais fait observer que, dans les dispositions transitoires, le n° I a trait à l'article 13 qui est réservé, et propose de réserver également ce n° I, p. 1281. — Reprise de l'ensemble de la discussion : Dispositions transitoires, n° II. Observations, p. 1282. — Examen des articles réservés : Art. 2. Observations, p. 1291. — Art. 10. Observations, p. 1293. — Art. 13. Donne lecture des vœux formulés par la Ligue des familles nombreuses, p. 1305, 1306. — Observations, p. 1311. — M. le vicomte du Bus de Warnaffe, rapp., proposant de voter sur l'ensemble de l'article, rappelle qu'il y a un amendement au litt. C, p. 1312. — Art. 18. Observations, p. 1315.

Procédure parlementaire : Pendant la séance du 31 octobre, M. le président ayant proposé au Sénat de ne procéder qu'à un seul vote sur les onze projets de loi restant encore à voter, proteste contre cette procédure, estimant que le vote unique ne peut s'appliquer normalement à des projets n'ayant entre eux aucun rapport, puis, plusieurs membres insistant pour qu'il ne soit procédé qu'à un seul vote, déclare ne pas insister, mais annonce qu'il s'abstiendra sur l'ensemble de ces projets, p. 1317.

Projet de loi modifiant l'article 13 de la loi du 28 juillet 1926 relative au rajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs yants-droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1328

Vote par un seul appel nominal sur plusieurs projets de loi. — V. Chambres législatives-Sénat : Procédure parlementaire.

W

Wasterlain, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé à faire partie du Sénat, comme membre effectif, le 8 novembre 1927, en remplacement de M. Vanderick, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 1. — Prête serment, p. 1.

Projet de loi relatif au bail à ferme. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Annonce de sa démission, p. 349.

Wautelet, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé, le 7 février 1928, à faire partie du Sénat comme membre effectif en remplacement de M. Wasterlain, démissionnaire.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 360. — Prête serment, p. 360.

Projet de loi abrogeant l'article 298 du Code civil. Discussion générale. Observations, p. 609.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 798, 799, 802, 837, 840.

Budget des finances pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 915.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Discussion générale. Observations, p. 1059, 1060, 1109.

Projet de loi relatif à la péréquation des traitements des magistrats, du personnel enseignant, etc. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1168.

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 28 juillet 1926 relative au rajustement des allocations annuelles des victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit, ainsi que des pensions et allocations visées aux titres II et III des lois coordonnées sur les pensions militaires. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1328.

Projet de loi approuvant la convention pour l'unification de certaines règles concernant : 1° la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer; 2° le connaissement; 3° les privilèges et hypothèques maritimes; 4° les immunités des navires d'Etat, et projets de loi ayant pour objet de mettre la législation belge en concodance avec ces conventions. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 1328.

Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et la France en vue de régler le service des douanes sur les lignes ferrées franco-belges en ce qui concerne la circulatior des trains visités pendant le trajet. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1328.

Projet de loi portant approbation de la convention entre la Belgique et la France, relative aux travailleurs frontaliers et saisonniers. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1328.

Projet de loi approuvant le deuxième protocole additionnel au traité de commerce du 28 décembre 1925, conclu à Bruxelles, le 21 février 1928, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République tchécoslovaque. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1328.

Projet de loi étendant aux militaires invalides de guerre restés au service actif, les bonifications d'ancienneté prévues par les lois des 3 août 1919 et 21 juillet 1924. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 1328.

Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. Discussion générale. Observations, p. 1220, 1246, 1263.

Wauters, ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, démissionnaire le 22 novembre 1927.

Ann. — Catastrophes minières : Motion d'ordre de M. Damas au sujet du grave accident qui s'est produit au siège Mickiels des charbonnages d'Ougrée-Marihaye. Répond à M. Damas, p. 45, 46.

Weyler, sénateur d'Anvers.

Doc. — Projet de loi autorisant des régularisations et allouant des crédits supplémentaires au budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1927. Rapport, n° 75.

Ann. — Projet de loi allouant certains crédits supplémentaires au budget du Congo belge pour l'exercice 1928. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 485.

Budget des sciences et des arts pour 1928. Discussion générale. Observations, p. 835.

Projet de loi concernant l'abandon des travaux de la jonction Nord-Midi. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande que ce projet soit examiné sans retard, p. 293.

Z

Zone de sécurité autour des aérodromes militaires. — V. Armée : Aéronautique.

FIN DE LA TABLE ALPHABETIQUE DES ANNALES PARLEMENTAIRES DU SENAT.

SESSION ORDINAIRE DE 1927-1928.